ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

REDIGÉ

par

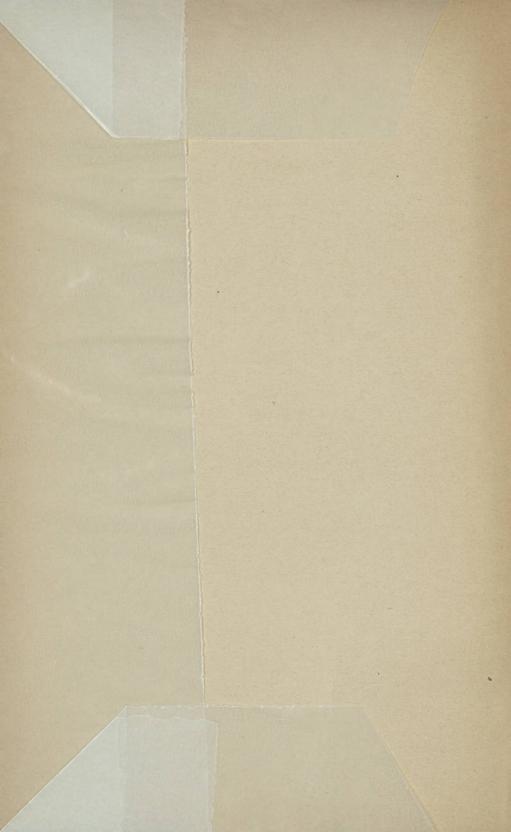
M. H. LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD,

A LILLE,

GHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE, Grand'Place. CHEZ L. DANKL, IMPRIMEUR, rue Nationale.

66me année — 1894.







STATISTIQUE

Université
Charles de Gaulle
Lille III

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

par

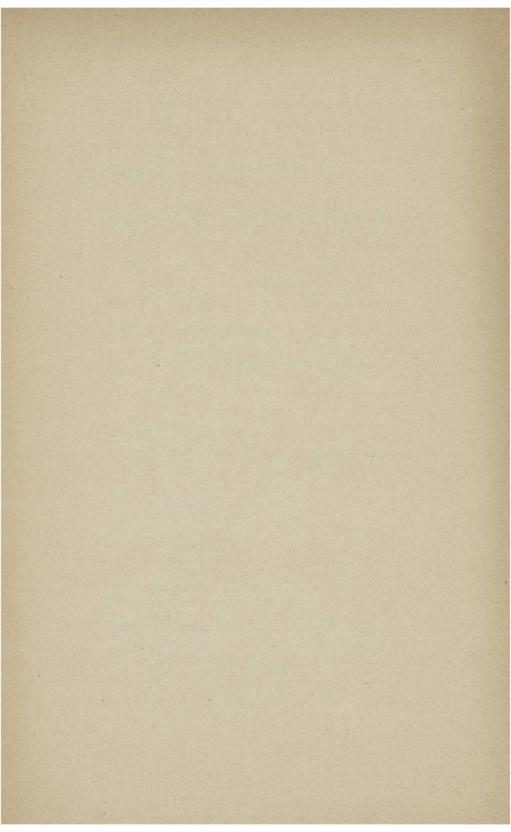
M. H. LECOCQ

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE, Grand'Place, CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR, rue Nationale.

66° année — 1894.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. CARNOT, G. *, Président de la République.

MM. Borius, O *, Général de brigade, Chef de la Maison militaire, Secrétaire général. — Tranchau, *, & A., Chef du Secrétariat particulier.

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

- M. CASIMIR-PÉRIER, député, Ministre des Affaires étrangères, Président du Conseil.
- M. Antonin Dubost, député, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.
 - M. RAYNAL, député, Ministre de l'Intérieur.
 - M. Burdeau, député, Ministre des Finances.
 - M. le Général MERCIER, Ministre de la Guerre.
 - M. le Vice-Amiral Lefèvre, Ministre de la Marine.
- M. Spuller, sénateur, Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.
 - M. Jonnart, député, Ministre des Travaux publics.
- M. MARTY, député, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.
 - M. VIGER, député, Ministre de l'Agriculture.

SÉNAT.

Conformément à la loi du 9 décembre 1884, promulguée au Journal Officiel du 10, le Sénat se compose de 300 Membres élus

par les départements et les colonies.

Les Membres actuels, sans distinction entre les Sénateurs élus par l'Assemblée nationale ou le Sénat et ceux qui sont élus par les départements et les colonies, conservent leur mandat pendant le temps pour lequel ils ont été nommés. Le département du Nord élit 8 Sénateurs,

BUREAU DU SÉNAT.

Président : M. Challemel-Lacour.

Vice-Présidents : MM. Merlin, Pardoux, Demôle, Combes.

Questeurs: MM. Cazot (Jules), Gayot, Tolain.

Secrétaires: MM. Isaac, Dusolier, Lourties, Sébline, Morellet, Dutreil, Carné (marquis de), Morel.

Liste alphabétique des Sénateurs inamovibles élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Orne; Barthélemy St-Hilaire, Seine-et-Oise; Bérenger, Drôme; général Billot, Gorrèze; Cazot, Gard; colonel de Chadois, Dordogne; Cordier, Seine-Inférieure; Denormandie, Seine; Dumon, Gers; Gouin, Indre-et-Loire; Hervé de Saisy, Côtes-

du-Nord; Humbert, Hie Garonne; Krantz, Seine; Le Royer, Rhône; Luro, Gers; Magnin, Cóle-d'Or; Pajot, Nord; Scheurer-Kestner, Seine; Schælcher, Martinique; J. Simon, Marne; Thery, Nord; Tribert, Deux-Sèvres; Wallon, Nord.

Sénateurs inamovibles clus par le Sénat.

MM. Bardoux, Berthelot, Lucien Brun, Buffet, Chesnelong, Clamageran, Deschanel, Dietz-Monnin, Albert Grévy, Jean Macé, de Marcère, de Voisins-Layernière.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Allègre, Martinique; Allemand, Haute-Loire; général Marquis d'Andigné, Maine-et-Loire; marquis de l'Angle Beaumanoir, Côles-du-Nord; Anglès, Var; Anne, Calvados; Emmanuel Arago, Pyrénées-Orientales; Astor, Finistère; Audren de Kerdrel, Morbihan.

Baduel, Cantal; Barbedette, Charente-Inférieure; Barbey, Tarn; Barrière, Puy-de-Dôme; Barthe, Basses-Pyrénées: Baudens, Hautes-Pyrénées; de Béjarry, Vendée; Benazet, Indre; Benoist, Seine-et-Marne; Béral, Lot; Bernard, Doubs; Bernot, Somme; Biré, Vendée; Bisseuil, Charente-Inférieure; Bizot de Fonteny, Haute-Marne; X. Blanc, Hautes-Alpes; Blavier, Maine-et-Loire; Bocher, Cal-

vados; Bordes-Pajès, Ariège; Bouilliez, Pas-de-Calais; Boulanger, Meuse; général marquis de Brémond d'Ars, Charente; Brossart, Loire; Bruel, Allier; Brugnot, Vosges; Brunet, Indre; Brunon, Loire; Brusset, Haute-Saône.

Caduc, Gironde; Camescasse, Pas-de-Calais; Camparan, Hie-Garonne; maréchal Canrobert, Charente; marquis de Carné, Côtes-du-Nord; de Casabianca, Corse; Casimir-Férier (Paul), Seine-Inférieure; Cyprien Chaix, Hies-Alpes; Chalamet, Ardèche; Challemel-Lacour, Bouches-du-Rhône; Chantemille, Allier; Frank-Chauveau, Oise; Chiris, Alpes-Maritimes; Chovet, Oise; Claeys, Nord; Claris, Gard; Clément, Indre; Cochery, Loiret;

Coillot, Haute-Saône; Combes, Charente-Inférieure; Combescure, Hérault; Constans, Haute-Garonne; Cordelet, Sarthe; Cornil, Allier; Coste, Yonne; Courcel (baron de), Seine-et-Oise; Couteau, Vienne; Couturier, Isère; Cuvinot, Oise.

Danelle-Bernardin, He-Marne; Darbot, Hie - Marne; Dauphin, Somme; Decauville, Seine-et-Oise; Decroix, Loire-Inférieure; Delobeau, Finistère; Delsol, Aveyron: Demôle, Saone-et-Loire: Demoulins de Riols, Landes; Déprez, Pas-de-Calais; Dethou. Yonne; Edm. Develle, Meuse; Devès, Cantal; Diancourt, Marne; Dide, Gard; Donnet. Haute-Vienne ; Drouhet, La Réunion; Drumel, Ardennes; Dufay, Loir-et-Cher; Dulac, Saone-et-Loire; Dupouy, Gironde; Dupuy, Hautes-Pyrénées; Durand, Lot-et-Garonne; Durand-Savovat, Isère; Dusolier, Dordogne; Dutreil, Mayenne.

Général Espivent de la Villesboisnet, Loire-Inférieure.

Fallières, Lot-et-Garonne; Fayart, Drôme; Faye, Lot-et-Garonne; Ferry (Albert), Vosges; Forest (Ch.), Savoie; Fousset, Loiret; Francoz, Haute-Savoie; Frédéric Petit, Somme; Fresneau, Morbihan; de Freycinet, Seine; Frézoul, Ariège.

Gadaud, Dordogne; Gaillard, Puy-de-Dône; Gailly, Ardennes; Galtier, Hérault; Garran de Balzan, Deux-Sèvres; Garrisson, Tarn-et-Garonne; Gaudy, Doubs; Gayot, Aube; Gent, Vaucluse; Girard, Nord; Girault, Cher; Godin, Inde-Française; Gomot,

Puy - de - Dôme; Goujon, Ain Gravin, Savoie; général Grévy, Jura; Griffe, Hérault; Grivart, Ille-et-Vilaine; Guérin (Eugène), Vaucluse; Guibourd de Luzinais, Loire - Inférieure; Guichart, Fonne; Guindey, Eure; Guinot, Indre-et-Loire; Guyot, Rhône; Guyot-Lavaline, Puy-de-Dôme.

Halgan, Vendée; Hamel, Seine-et-Oise; Haugoumar des Portes, Côtes-du-Nord; Haulon, Basses-Pyrénées; Hébrard, Hte-Garonne; Hugot, Côte-d'Or; Huguet, Pasde-Calais; Huon de Penanster, Côtes-du-Nord.

Isaac, Guadeloupe.

Jacques, Oran; général Japy, Belfort; Jouffrault, Deux-Sèvres.

Kiener, Vosges.

Labbé (Léon), Orne; de La Berge, Loire; Labiche, Jules, Manche; Labiche, Emile, Eureet-Loir; Lacave-Laplagne, Gers; Lacombe, Aveyron; Lades-Gout, Aude: Lafond de Saint-Mür, Corrèze; baron de Lareinty, Loire-Inférieure; Laroche, Creuse; de La Sicotière, Orne; comte de Laubespin, Nièvre; Laurens, Drôme; Lavergne (Bernard), Tarn; Lavertujon, Gironde; Lebreton, Mayenne, Lecherbonnier, Corrèze; Lecler, Creuse; Maxime Lecomte, Nord; Lefèvre, Seine; Legrand (Géry), Nord; Le Guen, Finistère; Lelièvre, Jura; Le Monnier, Sarthe; Le Play (Albert), Haute-Vienne, Leporché, Sarthe; Leroux, Aisne; Lesouëf, Seine-Inférieure; Lesucur, Constantine; Levrey, Haute-Saone; Loubet, Drome, Lourties , Landes.

Madignier, Loine; Magnier,

Var ; Malézieux, Aisne; Maret, Seine-et-Oise; Marquis, Meurtheet-Moselle ; Martell , Charente ; Martin, Saone-et-Loire; Mauguin, Alger; Mazeau, Côte-d'Or; colonel Meinadier, Gard; Mercier, Ain; Merlet, Maine-et-Loire; Merlin, Nord; Millaud, Rhone; Milliard, Eure; Moinet. Charente-Inférieure: Monis, Gironde: comte de La Monnerave, Morbihan; Monsservin, Aveyron; duc de Montesquiou - Fezensac, Gers; Morel, Manche; Morellet, Ain; Munier, Rhône; Muracciole, Corse.

Nioche, Indre-et-Loire.

Ollivier, Côtes-du-Nord; Comte d'Osmoy, Eure; Oudet, Doubs. Parry, Creuse; Pauliac, Lot; Pauliat, Cher; Pazat, Landes; Peaudecerf, Cher; Pénicaud, Haute-Vienne; Péraldi, Corse; Perras, Rhône; Poirrier, Seine;

Poriquet, Orne; Pradal, Ardèche. de Raismes, Finistère; Ranc, Seine; Régismanset, Seine-et-Marne; P. de Rémusat, Haute-Garonne; Renault (Léon), AlpesMaritimes; Rey, Isère; Reymond, Loire; Ringot, Pas-de-Calais; Roger, Dordogne; Rolland, Tarnet-Garonne; Rouland, Seine-Inférieure; Roussel, Lozère; de Rozière, Lozère.

Saint-Prix, Ardèche; de Sal, Corrèze; Salomon, Vienne; de Savigny, Nièvre; Scrépel, Nord: Sebire, Manche; Sébline, Aisne; Soubigou, Finistère; Soustre, Basses-Alpes; Spuller, Côte-d'Or.

Tassin, Loir-et-Cher; Tézenas, Aube; Thévenet, Rhône; Thézard, Vienne; Thurel, Jura; Tirman, Ardennes; Tolain, Seine; Trarieux, Gironde; Trystram, Nord; Turgis, Calvados.

Velten, Bouches-du-Rhône; de Verninac, Lot; amiral Véron, Ille-et-Vilaine; Vignancour, Basses-Pyrénées; Vilar, Pyrénées-Orientales; de la Villegontier, Ille-et-Vilaine; Vinet, Eure-et-Loir; Vissaguet, Haute-Loire; Volland, Meurthe-et-Moselle.

Waddington, Aisne; Waddington (Richard), Seine-Info-

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain (3). MM. Goujon, Mercier, Morellet.

Aisne (4). Leroux, Malézieux, Sébline, Waddington.

Allier (3). Bruel, Chantemille, Cornil.

Alpes (Basses-) (2). Soustre,

Alpes (Hautes-) (2). Xavier Blanc, Cyprien Chaix.

Alpes - Maritimes (2). Chiris, Léon Renault. Ardèche (3). Chalamet, Pradal, Saint-Prix.

Ardennes (3). Gailly, Tirman, Drumel.

Ariège (2). Bordes-Pagès, Frézoul.

Aube (3). E. Gayot, Tézenas,

Aude (3). Lades-Gout, N. . . . ,

Aveyron (3). Delsol, Lacombe, Monsservin.

Bouches-du-Rhône (4). Challemel-Lacour, Velten, N..., N...

Calvados (3). Anne, Bocher,

Turgis.

Cantal(2). Baduel, Devès (Paul). Charente (3). Général marquis de Brémond d'Ars, Canrobert (maréchal), Edouard Martell.

Charente-Inférieure (4). Barbedette, Bisseuil, Combes, Moinet.

Cher (3). Girault, Pauliat,

Peaudecerf.

Corrèze (3). Baron Lafond de St-Mür, Lecherbonnier, de Sal. Corse (3). De Casabianca, Muracciole, Péraldi.

Côte-d' Or (3). Hugot, Mazeau,

Spuller.

Côtes-du-Nord (5). Marquis de l'Angle Beaumanoir, marquis de Carne, Huon de Penanster, Ollivier, Haugoumar des Portes.

Creuse (3). Laroche, Lecler,

Parry.

Dordogne (4). Dusolier, Gadaud, Roger, N...

Doubs (3). Bernard, Gaudy,

Oudet.

Drome (3). Fayard, Loubet, Laurens.

Eure (3). Guindey, Milliard, Comte d'Osmov.

Eure - et - Loir (3). Labiche

(Emile), Vinet, N. ...

Finistère (5). Astor, Le Guen, De Raismes, Soubigou, Delobeau.

Gard (3). Claris, Dide, colonel

Meinadier.

Garonne (Haute-) (4). Camparan, Constans, Hébrard, P. de Rémusat.

Gers (3). Lacave-Laplagne, duc de Montesquiou-Fezensac, N.

Gironde (5). Caduc, Dupouy, Lavertujon, Monis, Trarieux.

Hérault (3). Combescure, Galtier, Griffe.

Ille-et- Vilaine (5). amiral Véron, de la Villegontier, Grivart, N.... N

Indre (3). Benazet, Brunet,

Clément.

Indre-et-Loire (3). Guinot,

Nioche, N....

Isère (4). Conturier, Durand-

Savoyat, Rey, N...

Jura (3). Général Grévy. Lelièvre, Thurel.

Landes(3). Demoulins de Riois, Lourties, Pazat.

Loir - et - Cher (3). Dufay,

Tassin, N.... Loire(5). Brossard, Brunon, de

La Berge, Madignier, Reymond. Loire (Haute-) (3). Allemand,

Vissaguet, N....

Loire-Inférieure (5). Decroix, Général Espivent de la Villesboisnet, Guibourd de Luzinais, Baron de Lareinty, N....

Loiret (3). Cochery, Fousset, N. Lot (3). Béral, Pauliac, de

Verninac.

Lot-et-Garonne (3). Durand, Fallières, L. Faye.

Lozère (2). T. Roussel, de Rozière.

Maine-et-Loire (4). Général d'Andigné, Blavier, Merlet, N...

Manche (4). Labiche (Jules),

Morel, Sebire, N....
Marne (3). Diancourt, N....

Marne (Haute-) (3). Bizot de Fonteny, Danelle - Bernardin, Darbot.

Mayenne (3). Dutreil, Breton, N....

Meurthe-et-Moselle (3). Marquis, Volland, N....

Meuse (3). Boulanger (Ernest),

Edm. Develle, N....

Morlihan (4). Audren de Kerdrel, Fresneau, comte de La Monneraye, N....

Nièvre (3). De Laubespin, de Savigny de Moncorps (comte de).

N

Nord (1) (8). Claeys, Girard (Alfred), Lecomte (Maxime), Legrand (Géry), Merlin (Charles), Scrépel, Trystram, N....

Oise (3). Chovet, Cuvinot,

Franck-Chauveau.

Orne (3). Labbé, de La Sico-

tière, Poriquet.

Pas-de-Calais (5). Bouilliez, Camescasse, Déprez, Huguet, Ringot.

Puy-de-Dôme (4). Barrière, Gaillard Gomot, Guyot-Lavaline.

Pyrénées (Basses-) (3). Barthe (Marcel), Haulon, Vignancour. Pyrénées (Hautes-) (2). Dupuy, Baudens.

Pyrénées-Orientales (2). Em. Arago, Vilar.

Rhin (Haut-) (1). Belfort, Géné-

ral Japy.

Rhône (5). Guyot, Millaud (Edouard), Munier, Perras, Thevenet.

Saone (Haute-) (3). Brusset,

Levrey, Coillot.

Saone-ct-Loire (5). Demôle, Dulac, Félix Martin, N., N.... Sarthe (3). Cordelet, Le Mon-

nier, Leporché.

Savoie (3). Forest, Gravin, N.
(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris'
page 11.

Savoie (Haute-) (3). Francoz,

Scine (10). De Freycinet, Lefevre, Poirrier, Ranc, Tolain, N..., N..., N..., N...

Scine-Inférieure (5). Lesouëf, Casimir Périer, Rouland, Waddington (Richard), N...

Seine-et-Marne (3). Benoist,

Régismanset, N...

Scine-et-Oise (4). Courcel (baron de), Paul Decauville, Hamel, Maret.

Sevres (Deux-) (3). Garran de

Balzan, Jouffrault, N...

Somme (4). Dauphin, Frédéric

Petit, Bernot, N....

Tarn (3). Barbey, Lavergne (Bernard), N....

Tarn-et-Garonne(2). Garrisson,

Rolland.

Var (3). Anglès, Magnier, N. Vaucluse (2). Gent, Guérin. Vendée (3). de Béjarry, Biré (Alfred), Halgan.

Vienne (3). Couteaux, Salomon,

Thézard.

Vienne (Haute-) (3). Donnet, Le Play, Pénicaud.

Vosges (3). Brugnot, Kiener,

Albert Grevy.

Yonne (3). Coste, Dethou,

Guichard.

Algérie. Alger (1), Mauguin; Constantine (1), Lesueur; Oran (1), Jacques.

MARTINIQUE (1). Al'ègre. Guadeloupe (1). Isaac. Réunion (1). Drouhet. Inde Française (1). God

INDE FRANÇAISE (1). Godin.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT : MM. Sorel (Albert), O *, Secrétaire-général ; Didier, *, Chef.

CABINET DU PRÉSIDENT : M. Ordinaire, *, Chef du cabinet.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. PAJOT, rue de Rennes, 93.

M. WALLON, Quai Conti, 25.

M. THERY, rue de Rennes, 89.

Sénateurs élus par le Département.

M. CLAEYS, Boulevard Denain, 12,

M. MERLIN, rue de Rennes, 110.

M. GIRARD, rue de Seine, 54.

M. SCRÉPEL, rue du Louvre, 40.

M. LECOMTE (Maxime), r.Leverrier, 3.

M. TRYSTRAM, rue de Rennes, 95.

M. LEGRAND (Géry), Bd St-Michel, 77.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Aux termes de la Loi du 13 février 1889, les membres de la Chambre des Députés sont élus au scrutin individuel. — Le département du Nord élit 22 députés : 3 pour l'arrondissement d'Avesnes, 2 pour celui de Cambrai, 2 pour celui de Douai, 2 pour celui de Dunkerque, 2 pour celui d'Hazebrouck, 8 pour celui de Lille, et 3 pour celui de Valenciennes. (Voir les circonscriptions page 20).

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. Charles Dupuy.

Vice-Présidents : MM. de Mahy, Félix Faure, Etienne, Lockroy.

Questeurs: MM. Bizarelli, Royer (Meuse), Guillemet.

Secrétaires : MM. La Batut (de), Saint-Germain, Lasserre, Trouillot, Pourquery de Boisserin, Plichon, Chandey, Calvinhac.

Liste par ordre alphabétique de Messieurs les Députés.

Abeille, Haute-Garonne; Abel, Var; Abrial, Tarn; Adam, Pasde-Calais; Aillières (d'), Sarthe; Alasseur, Loiret; Alicot, Hautes-Pyrénées : Amodru, Seine-et-Oise : Arenberg (prince d'), Cher; Arène (Emmanuel), Corse; Argeliès, Seine-et-Oise; Armez, Côtes-du-Nord; Arnous, Charente: Audiffred , Loire ; Auricoste, Lozère ; Avez, Seine; Aynard (Edouard), Rhône.

Babaud - Lacroze, Charente; Balandreau, Seine-et-Marne; Balsan, Indre; Bansard des Bois, Orne; Barodet, Seine; Barthou, Basses-Pyrénées; Bascou, Gers;

Basly, Pas-de-Calais; Bastid (Adrien), Cantal; Batiot (Aristide), Vendée; Batiot (Georges), Vendée; Baudin, Cher; Baudry - d'Asson (de), Vendée; Baulard, Seine; Bazille, Vienne; Beauquier, Doubs; Bepmale, Haute-Garonne; Bérard (Alexandre), Ain; Bérard (Ernest), Rhône; Berdoly, Basses-Pyrénées; Berger (Georges), Seine; Berne-Lagarde (de), Tarn; Bernis (comte de), Gard; Berry (Georges), Seine; Berteaux, Seine-et-Oise; Bertrand, Marne; Bézine, Yonne; Binder, Seine; Bischoffsheim, Alpes Maritimes; Bizarelli, Drome; Bizot, Ain; Bizouard-Bert, Côled'Or; Blanc (Edmond), Hautes-Pyrénées; Blanc (Henri), Haute-Loire ; Blanc (Louis) , Drome ; Blanc (Pierre), Savoie; Boissyd'Anglas, Drome; Bony-Cisternes, Puy-de-Dôme; Borriglione, Alpes-Maritimes: Bory, Cantal; Boucher (Henry), Vosges; Boudenoot, Pas-de-Calais: Boudeville, Oise; Bouge, Bouches-du-Rhône; Bougère (Laurent), Maineet-Loire; Bourcy, Charente-Inférieure; Bourgeois (Jean-Baptiste). Jura : Bourgeois (Léon), Marne ; Bourgeois (Paul), Vendée; Bourgoin, Ardennes; Bourlier, Alger; Bourrillon, Lozère; Bovier-Lapierre, Isère; Boyer (Antide), Bouches - du - Rhône; Boysset, Saone-et-Loire; Bozérian, Loiret-Cher; Braud, Charente-Inférieure : Breton. Seine-Inférieure : Brice (Jules), Meurthe-et-Moselle; Brice (René), Ille - et - Vilaine; Briens, Manche; Brincard, Seineet-Oise; Brisson (Henri), Seine; Broglie (Prince de), Mayenne; Brousse (Emile), Pyrénées-Orientales; Brune, Ille-et-Vilaine; Brunet (Louis), La Réunion; Burdeau, Rhône; Buvignier, Meuse.

Cabart - Danneville, Manche; Calvinhac, Haute-Garonne; Carpentier-Risbourg, Nord; Carquet, Savoie; Casimir-Périer, Aube; Castelin, Aisne; Castillard, Aube; Caussanel, Aveyron; Cavaignac (Godefroy), Sarthe; Caze (Edmond), Haute-Garonne; Cazenove de Pradine (de), Loire-Inférieure; Cazes (Thierry), Gers; Ceccaldi, Corse; César-Laîné, La Martinique; Chabrié, Tarnet-Garonne; Chambige, Puy-de-Dôme; Chandioux, Nièvre; Chan-

telauze, Haute-Loire; Chapuis, Meurthe et-Moselle: Charles Roux. Bouches-du-Rhone: Charmes (Francis), Cantal; Charonnat, Aube; Charpentier, Loire; Charruyer, Charente-Inférieure : Chassaing, Seine; Chaudey, Haute-Saone; Chaulin - Servinière , Mayenne ; Chautemps , Seine ; Chauvière, Seine; Chauvin, Seine; Chavoix, Dordogne; Chevallier (Emile), Oise; Chevillon, Bouches - du -Rhone; Christophle (Albert), Orne; Cibiel, Aveyron; Clament, Dordogne; Clapot, Rhône; Clausel de Coussergues, Aveyron; Clédou, Basses-Purénées; Cluseret, Var; Cochery (Georges), Loiret; Cochin (Denys), Seine; Cochin (Henry), Nord; Codet (Jean), Haute-Vienne; Coget, Nord; Colbert-Laplace (comte de), Calvados; Compayré, Tarn; Constant, Gironde; Cornudet, Creuse; Cosmao-Dumenez, Finistère; Cot, Hérault; Couchard, Sénégal; Coudreuse, Maine-et-Loire; Cousin (Elie), Hérault ; Coutant, Seine ; Couturier, Rhône; Crémieux, Gard; Cros-Bonnel, Hérault; Cuissart, Aisne.

Darlan, Lot-et-Garonne, Dauzon, Lot-et-Garonne; David
(Alban), Indre; Decker-David,
Gers; Defontaine, Nord; Defumade, Creuse; Dejean, Landes;
Dejeante, Seine; Delafosse (Jules), Calvados; Delanne, Côted'Or; Delarue, Allier; Delbet,
Seine-et-Marne; Delcassé, Ariège;
Dellestable, Corrèze; Delombre,
Basses-Alpes; Deloncle (François),
Basses-Alpes; Delpeuch (Edra),
Corrèze; Deluns-Montaud, Lotet-Garonne; Demarçay (baron),

Vienne; Denêcheau, Aisne; Denis, Landes; Denoix, Dordogne; Deproge, Martinique; Derveloy, Seine-et-Marne; Deschanel (Paul), Eure-et-Loir; Descubes, Corrèze; Desfarges , Creuse ; Deshaves , Vendée: Desjardins, Aisne: Desmons, Gard; Develle (Jules), Meuse; Deville, Aisne; Dindeau, Ardêche; Disleau, Deux-Sècres; Dorian (Charles), Loire; Doumer, Yonne; Douville-Maillefeu (comte de), Somme; Drake, Indre-et-Loire; Dron, Nord; Dubief, Saone-et-Loire; Du Bodan, Morbihan; Dubois (Emile), Nord; Dubost (Antonin), Isère; Duchasseint, Puy-de-Dôme; Ducos, Vaucluse; Dufaure (Gabriel), Charente - Inférieure ; Dujardin-Beaumetz, Aude; Dulau, Landes; Dumas, Ariège; Dunaime, Ardennes; Dupon, Charente-Inférieure; Dupuy (Charles), Haute-Loire; Dupuy-Dutemps, Tarn; Dupuytrem, Vienne; Dusevel, Somme; Dussaussoy, Pas-de-Calais; Dutreix, Aube; Duval (César), Haute - Savoie; Duvigneau, Gironde.

Eliez (Evrard), Nord; Elva (comte Christian d'), Mayenne; Escanyé, Pyrénées - Orientales; Etienne, Oran; Euzière, H. Alpes.

Faberot, Seine; Fanien (Ach.),
Pas-de-Calais; Farjon, Puy-deDome; Faure (Félix), SeineInférieure; Ferry (Charles),
Vosges; Fiquet, Somme; Firino,
Aisne; Flandin, Yonne; FleuryRavarin, Rhône; Flourens, HautesAlpes; Folliet, Haute-Savoie;
Forcioli, Constantine; Fougeirol,
Ardèche; Fould (Achille), HautesPyrénées; Fouquet (Camille),
Eure; Fournol, Aveyron; Franc,

Saone-et-Loire; François, Somme; Franconie, La Guyane; Frébault, Seine; Froment, Somme; Fru-

chier, Basses-Alpes.

Gacon, Allier; Gaillard (Jules), Oise; Galpin (Gaston), Sarthe; Gamard, Mayenne; Garnier, Charente - Inférieure; Gasnier, Loire - Inférieure : Gaussorgues (Frédéric), Gard; Gauthier (de Clagny), Seine-et-Oise; Gautier (René), Charente; Gavini (Antoie). Corse; Gavini (Sébastien), Corse; Gellibert des Séguins, Charente; Gendre, Dordogne; Genet, Rhône; Gérard (baron), Calvados; Gervais (Jules), Seine - Inférieure : Gerville-Réache, Guadeloupe: Gévelot, Orne; Giguet, Ain; Gillot, Saone-et-Loire; Girard, Puy-de-Dome; Girodet, Loire; Goblet (René), Seine; Goirand, Deux-Sèvres; Gonidec de Traissan (comte le), Ille-et-Vilaine; Gotteron, Haute-Vienne; Goujat, Nièvre; Goujon (Julien), Seine-Inférieure; Goujon (Théophile), Gironde ; Gourvil , Finistère ; Goussot, Seine; Grandmaison (de), Maine-et-Loire; Gras, Drome; Graux (Georges), Pasde-Calais; Grousset (Paschal), Seine; Groussier, Seine; Gruet, Gironde; Guéneau, Côle-d'Or; Guérin (Lieut .- Colonel), Manche; Guesde (Jules), Nord; Guichard, Rhône; Guieysse (Paul), Morbihan; Guignard, Maine-et-Loire; Guilleman, Saone-et-Loire; Guillemet, Vendée; Guillemin, Nord; Guyot-Dessaigne, Puy-de-Dome.

Hainsselin, Oise; Harriagne Saint-Martin, Basses - Pyrénées; Hayez (Paul), Nord; Hémon, Finistère; Henrion, Meurthe-et-Moselle; Herbet, Ain; Hérissé (Le), Ille-et-Vilaine; Horteur, Savoie; Hovelacque, Seine; Hubbard, Seine-et-Oise; Hugues (vicomte d'), Basses-Alpes; Hugues (Clovis), Seine; Hugues (Franç.), Aisne; Hulst (d'), Finistère; Humbert (Alphonse), Seine.

Isaac, La Guadeloupe; Isambard, Eure; Isambert, Eure-et-Loir; Iung (général), Nord.

Jacquemin, Cotes du - Nord; Jacques, Seine; Jaurès, Tarn; Jonnart, Pas-de-Calais; Jouffray, Isère; Jouffroy d'Abbans (comte de), Doubs; Jourdan (Joseph), Var; Jourdan (Louis), Lozère; Jourde, Gironde; Juigné (comte de), Loire-Inferieure; Jules Jaluzot, Nièvre; Jullien, Loir-et-Cher; Jumel, Landes.

Kergariou (de), Côtes-du-Nord; Kerjégu (J. de), Finistère;

Krantz, Vosges.

Labarthe , Aveyron ; Labat , Gironde; La Batut (de), Dordogne; Labourdonnaye (vicomte de), Maine - et - Loire; Labussière, Allier ; Lachièze, Lot ; Lacombe , Aveyron; Lacôte, Creuse; Lacretelle (Henri de), Saone-et-Loire; Lacroix, Loiret; La Ferronnays (marquis de), Loire - Inférieure; Lafont, Basses-Pyrénées; Lugnel, Bouches - du - Rhône; Lamendin (Arthur), Pas-de Culais; Lanjuinais (comte de), Morbihan; Lannelongue, Gers; Lannes de Montebello (Adrien), Marne; La Noue (vicomte de), Côtesdu-Nord; La Porte (de), Deux-Sèrres: Laporte (Gaston), Nièvre: Largentaye (de), Côtes - du -Nord : Larochefoucauld duc de Doudeauville, Sarthe; La Rochejaquelein (marquis de), Deux-Sèvres : Laroche-Joubert, Charente ; Laroze , Gironde ; Lascombes, Cantal; Lasserre, Tarnet-Garonne; Laurencon, Hautes-Alpes; Lavertujon, Haute-Vienne; Laville, Puy - de - Dôme; Lavy, Seine; Lebaudy, Seine-et-Oise; Lebon (André), Deux - Sècres; Lebon (Maurice), Seine-Inférieure; Le Borgne, Finistère; Lebret, Calvados; Lebrun, Hte-Saône; Le Cerf, Côtes-du-Nord; Lechevallier. Seine-Inférieure ; Le Clech, Morbihan; Leconte (Alfred), Indre; Le Coupanec, Morbihan: Leffet, Indre-et-Loire : Lefoullon, Seine : Le Gavrian, Nord; Léglise, Landes; Legludic, Sarthe; Legoux-Longpré, Calvados; Legrand (Pierre), Nord; Legrand (Arthur), Manche; Legras, Seine-Inférieure; Lemercier (comte), Charente - Inférieure ; Lemire , Nord : Le Moign, Côtes-du-Nord : Le Myre de Vilers, Cochinchine; Lepez, Nord; Leroy (Arthur), Côte d'Or; Leroy (Ernest), Somme; Leroy (Modeste), Eure; Lesage, Cher; Le Senne, Seine; Leteurtre, Seine-Inférieure ; Le Troadec , Côtes-du-Nord; Levecque (Fernand), Somme; Leveillé, Seine; Levet (Georges), Loire; Lévis-Mirepoix (comte de), Orne; Leydet, Bouches-du-Rhône; Leygue (Raymond), Haute-Garonne; Leygues (Georges). Lot - et - Garonne; Lhôpiteau, Eure-et-Loir; Linard, Ardennes; Lockroy, Seine; Loriot, Eure; Lorois (Emile), Morbihan; Loup (Henri), Yonne; Loyer, Nord; Luce de Casabianca, Corse.

Mackau (baron de), Orne; Magnien, Saone-et-Loire; Mahy (de), La Réunion; Maillé (comte de), Maine-et-Loire; Mandeville,

Haute-Garonne: Marcel Habert . Seine-et-Oise ; Marcillat, Vosges ; Maret (Henry), Cher; Marmottan, Seine; Martinon, Creuse; Marty, Aude; Maruéjouls, Aveyron; Mas, Hérault : Masson, Rhône : Mathé (Félix), Allier; Maurice - Faure, Drome; Méline, Vosges; Mercier, Haute-Saone; Merlou, Yonne; Mesureur, Seine; Mézières, Meurthe-et-Moselle; Michau, Nord; Michelin, Seine; Michou, Aube; Mielvacque de Lacour, Corrèze; Millerand, Seine; Million (Louis), Rhône; Milochau, Eure-et Loir; Mir . Aude : Mirman . Marne : Montalembert (comte de), Nord; Montaut, Seine-et-Marne: Montfort (vicomte de), Seine-Inférieure; Moret, Aisne; Morillot (Léon), Marne; Moroux, Indre; Mougeot, Haute-Marne; Mougin. Vosges: Moustier (marquis de). Doubs.

Naquet (Alf.), Vaucluse; Néron (Emile), Haute-Loire; Nivert, Vienne; Noël, Oise.

Obissier-St-Martin, Gironde; Odilon-Barrot, Ardéche; Ordinaire (Dionys), Doubs; Oriol (Benoit), Loire; Ornano (Cunéo d'), Charente; Orsat, Haute-Savoie; Ouvré, Seine-et-Marne.

Pajot, Cher; Pams (Jules),
Pyrénées - Orientales; Papelier,
Meurthe-et-Moselle; Passy (Louis),
Eure; Paulin-Méry, Seine; Paulmier, Calvados; Pédebidon, Hautes-Pyrénées; Pelletan (Camille),
Bouches-du-Rhône; Périer de Larsan (du), Gironde; Perrier (Antoine), Savoie; Pétrot (Albert).
Seine; Peytral, Bouches-du-Rhône;
Philipon, Ain; Philippoteaux,
Ardennes; Plichon, Nord; Plissonnier, Isère; Pochon, Ain;

Poincaré (Raymond), Meuse; Ponlevoy (Frogier de), Vosges; Pontallie, Ille-et-Vilaine; Pontbriant (de), Loire-Inférieure; Porteu (Armand), Ille-et-Vilaine; Poupin, Jura; Pourquery de Boisserin, Vaucluse; Prax-Paris, Tarn-et-Garonne; Prudent-Dervillers, Seine.

Quintaa, Basses-Pyrénées.

Rabier, Loiret; Ragot, Loir-et-Cher; Raiberti, Alpes-Maritimes; Rameau (Paul Chevrey), Seine-et-Oise : Ramel (de), Gard : Rathier. Yonne; Rauline, Manche; Raynal, Gironde; Réal, Loire; Reboulin, Vaucluse; Récipon, Ille-et-Vilaine; Regnault, Manche; Reille (baron), Tarn; Reinach (Jeph), Basses - Alpes; Rémusat (Pierre de), Haute - Garonne; Renault-Morlière, Mayenne; Rey (Aristide), Isère; Rey (Emile), Lot; Ribot, Pas-de-Calais: Ricard (Henri). Cote-d'Or ; Ricard (Louis), Seine-Inférieure; Richard (Pierre), Seine; Riotteau, Manche; Riu (général), Loir-et-Cher; Rivet (Gustave), Isère; Roch, Loire - Inférieure; Roche (Ernest), Seine; Roche (Jules), Savoie; Rohan (duc de), Morbihan; Rolland, Pyrénées-Orientales; Rose, Pas-de-Calais; Rotours (baron des), Nord; Rouanet, Seine; Rousse, Var; Rouvier. Alpes-Maritimes; Rouvre Bourlon de . Haute-Marne; Rouzaud Aude; Royer, Meuse; Rozet (Albin), Haute-Marne ; Rubillard, Sarthe.

St-Germain, Oran; St-Martin (de), Indre; St-Romme, Isère; Salis, Hérault; Samary, Alger; Sarrien, Saone-et-Loire; Saumonde, Dordogne; Sauvanet, Allier; Sauzet, Ardèche; Say (Léon), Basses-Pyrénées; Schneider

(Henri), Saone-et-Loire; Sembat (Marcel), Seine; Sentenac, Ariège; Serph (Gusman), Vienne; Sibille, Loire-Inférieure; Siegfried, Seine-Inférieure; Signard, Haute-Saone; Simon (Amaury), Loire-Inférieure; Sirot-Mallez, Nord; Soland (de), Maine-et-Loire; Sonnery-Martin, Rhône; Souhet, Loire; Surchamp, Gironde.

Tailliandier, Pas-de-Calais; Talou (Léon), Lot; Tardif, Creuse; Terrier, Eure-et-Loir; Theulier, Dordogne; Thierry-Delanoue, Aube; Thivrier, Allier; Thomson, Constantine; Thonion, Haute-Savoie; Thonnard du Temple, Vienne; Thorel, Eure; Thoulouse (Emile), Gers; Tiphaine, Indre-et-Loire; Toussaint, Seine; Trannoy, Somme; Trélat (Emile),

Seine; Tréveneuc (comte de), Côtes-du-Nord; Trouillot, Jura; Turigny, Nièvre; Turrel (Adolphe), Aude.

Vacherie, Haute-Vienne; Vaillant, Seine; Vallé, Marne; Vallon (amiral), Finistère; Vaux (Pierre), Cote-d'Or; Vichot, Finistère; Viellard (Armand), Haut-Rhin; Viette, Doubs; Viger, Loiret; Vigné, Herault; Ville, Allier; Villiers, Finistère; Viox, Meurthe-et-Moselle; Vival, Lot; Viviani, Seine; Vogeli], Isère; Vogüé (vicomte Melchior de), Ardèche; Vuillod, Jura.

Walter, Seine; Weil-Mallez, Nord; Wignacourt (de), Ardennes; Wilson, Indre-et-Loire; Witt (Conrad de), Calvados.

Nous donnons ci-après les noms de MM. les Membres de la Chambre des Députés, par département.

Ain (6). Bérard (Alexandre), Bizot, Giguet, Herbet, Philipon, Pochon.

Aisne (8). Castelin, Cuissart, Denêcheau, Desjardins (Jules), Deville, Firino, Hugues (François), Moret.

Allier (6). Delarue, Gacon, Mathé (Félix), Sauvanet, Thivrier,

Ville.

Alpes (Basses) (5). Delombre, Deloncle (François), Fruchier, V^{te} d'Hugues, Reinach (Joseph).

Alpes (Hautes) (3). Euzière, Flourens, Laurençon.

Alpes - Maritimes (4). Bischoffsheim, Borriglione, Raiberti, Rouvier.

Ardèche (5). Dindeau, Fougeirol, Odilon-Barrot, Sauzet, Vicomte E. Melchior de Vogüé. Ardennes (5). Bourgoin, Dunaime, Linard, Philippoteaux, de Wignacourt.

Ariège (3). Delcassé, Dumas,

Sentenac.

Aube (6). Casimir Périer, Castillard, Charronat, Dutreix, Michou, Thierry-Delanoue.

Aude (5). Dujardin-Beaumetz, Marty, Mir, Rouzaud, Turrel

(Adolphe).

Aveyron (7). Caussanel, Cibiel, Clausel de Coussergues, Fournol, Labarthe, Lacombe, Maruéjouls.

Bouches-du-Rhône (8). Bouge, Boyer (Antide), Charles Roux, Chevillon. Lagnel, Leydet, Pelletan (Camille), Peytral.

Calvados (7). Comte de Colbert-Laplace, Delafosse (Jules), Baron Gérard, Lebret, Legoux-Longpré, Paulmier, de Witt (Conrad).

Cantal (4). Bastid (Adrien),

Bory (Armand), Charmes (Fran-

cis), Lascombes.

Charente (6). Arnous, Babaud-Lacroze, Cunéo d'Ornano, Gautier (René), Gellibert des Seguins, Laroche-Joubert.

Charente Inférieure (7). Bourcy, Braud, Charruyer, Dupon, Dufaure (Gabriel), Garnier, Comte

Lemercier.

Cher (5). Prince d'Arenberg, Baudin, Lesage, Maret (Henry),

Corrèze '5). Dellestable, Delpeuch (Edouard), Descubes, Mielvacque de Lacour, N....

Corse (5). Arène (Emmanuel), Ceccaldi, Gavini (Antoine), Gavini (Sébastien), Luce de Casabianca.

Côte-d'Or (6). Bizouard-Bert, Delanne, Gueneau, Leroy (Arth.), Ricard (Henri), Vaux (Pierre).

Côtes - du - Nord (9). Armez, Jacquemin, de Kergariou, de Largentaye, Le Cerf, Le Moign, Vicomte de La Noue, Comte de Tréveneuc. Le Troadec.

Creuse(6). Cornudet, Defumade, Desfarges, Lacôte, Martinon,

Tardif.

Dordogne (8). de La Batut, Chavoix, Clament, Denoix, Gendre, Pourteyron, Saumande, Theulier.

Doubs (5). Beauguier, Comte de Jouffroy d'Abbans, Marquis de Moustier, Ordinaire (Dionys), Viette.

Drome (5). Bizarelli, Blanc (Louis), Boissy-d'Anglas, Gras,

Maurice-Faure.

Eure (6). Fouquet (Camille), Isambard , Leroy (Modeste) , Loriot, Passy (Louis), Thorel.

Eure-et-Loir (5). Deschanel (Paul), Isambert (Gustave), Lhopiteau, Milochau, Terrier.

Finistère (10). Cosmao - Dumenez, Gourvil, Hémon, d'Hulst, J. de Kerjégu, Le Borgne, Amiral Vallon, Vichot, Villiers, N

Gard (6). Comte de Bernis, Crémieux, Desmons, Gaussorgues (Frédéric), de Ramel, N

Garonne (Haute-) (7). Abeille (Valentin), Bepmale, Calvinhac, Caze (Edmond), Leygue (Raymond), Mandeville, Rémusat Pierre de .

Gers (5). Bascoup, Cazes (Thierry), Deckev-David, Lanne-longue, Thoulouse.

Gironde (11). Constant (Emile), Duvigneau, Goujon (Théophile), Gruet, Jourde, Labat, Laroze (Pierre), Obissier Saint-Martin. Du Périer de Larsan, Raynal, Surchamp.

Hérault (6). Cot, Cousin (Elie), Cros-Bonnel, Mas, Salis, Vigné.

Ille-et-Vilaine (8). Brice (René). Brune, Demalvilain, Comte Le Gonidec de Traissan, Le Hérissé, Pontallié, Porteu (Armand), Récipon.

Indre (5). Balsan, David (Alban), Leconte, Moroux, de St-

Martin.

Indre-et-Loire (4). Drake (Jacques), Leffet, Tiphaine, Wilson.

Isère (8). Bovier - Lapierre, Dubost (Antonin), Jouffray, Plissonnier, Rey (Aristide), Rivet (Gustave), Saint Romme, Vogeli. Jura (4). Bourgeois (J.-B.),

Poupin, Trouillot (Georges), Vuillot.

Landes (5). Dejean, Denis, Dulau, Jumel, Léglise.

Loir - et - Cher (4). Bozérian, Jullien, Ragot, Général Riu.

Loire (8). Audiffred, Charpentier, Dorian (Charles), Girodet, Levet, Oriol (Benoit), Réal, Souhet.

Loire (Haute) (4). Blanc (Henri), Chantelauze, Dupuy (Charles), Néron.

Loire-Inférieure (8). Comte du Breil de Pontbriand, de Cazenove de Pradine, Marquis de La Ferronnays, Gasnier, Cle de Juigné, Roch, Sibille, Simon (Amaury).

Loiret (5). Alapeur, Cochery (Georges), Lacroix, Rabier (Fernand), Viger.

Lot (4). Lachièze, Rey (Emile), Talou (Léon), Vival.

Lot-et-Garonne (4). Darlan, Dauzon, Deluns - Montaud, Leygues (Georges).

Lozère (3). Auricoste, Bourrillon, Jourdan (Louis).

Maine-et-Loire (7). Vte de La Bourdonnaye, Coudreuse, de Grandmaison, Guignard, Laurent-Bougère, Comte de Maillé, De Soland.

Manche (7). Briens, Cabart-Danneville, Guérin (Lieutenant-Colonel), Legrand (Arthur), Rauline, Regnault, Riotteau.

Marne (6). Bertrand, Bourgeois (Léon), Lannes de Montébello (Adrien), Mirman, Morillot (Léon), Vallé.

Marne (Haute-) (3). Bourlon de

Rouvre, Mougeot, Rozet (Albin).

Mayenne (5). Prince de Broglie, Chaulin-Servinière, Cte Christian d'Elva, Gamard, Renault-Morlière.

Meurthe-et-Moselle (6). Brice (Jules), Chapuis, Henrion Mézières, Papelier, Viox.

Meuse (4). Buvignier, Develle (Jules), Poincaré (Raymond), Royer.

Morbihan (7). Du Bodan, Le Clech, Le Coupanec, Guieysse (Paul), C^{te} de Lanjuinais, Lorois (Emile), Duc de Rohan.

Nièvre (5). Chandioux, Goujat, Jaluzot (Jules), Laporte (Gaston), Turigny.

Nord (1) (12). Carpentier-Risbourg, Cochin (Henry), Coget, Defontaine, Dron, Dubois (Em.), Eliez (Evrard), Guesde (Jules), Guillemin, Hayez (Paul), Général Iung, Le Gavrian, Legrand (Pierre). Lemire, Lepez, Loyer, Michaux, Cte de Montalembert, Plichon, Baron des Rotours, Sirot-Mallez, Weil-Mallez.

Oise (5). Boudeville, Chevallier (Emile), Gaillard (Jules), Hainsselin, Noël.

Orne (5). Bansard des Bois, Chr'stophle (Albert), Gévelct, Comte de Lévis-Mirepoix, Baron de Mackau.

Pas-de-Calais (11). Adam (Achille), Basly, Boudenoot, Dussaussoy, Fanien, Graux (Georges), Jonnart, Lamendin, Ribot, Rose, Tailliandier.

⁽¹⁾ Voir les adresses à Paris, pages 20 ct 21.

Puy-de-Dôme (7). Bony-Cisternes, Chambige, Duchasseint, Farjon, Girard, Guyot-Dessaigne, Laville.

Pyrénées (Basses-) (7). Barthou, Berdoly, Clédou, Harriagne St-Martin, Lafont, Quintaa, Say (Léon).

Pyrénées (Hautes-) (4). Alicot, Blanc (Edmond), Fould, Péde-

bidou.

Pyrénées-Orientales (4). Brousse (Emile), Escanyé, Pams (Jules), Rolland.

Rhin (Haut-) (1). (Territoire de Belfort). Viellard (Armand).

Rhône (11). Aynard, Bérard (Ernest), Burdeau, Clapot, Couturier, Fleury-Ravarin, Genet, Guichard, Masson, Million (Louis), Sonnery-Martin.

Saone (Haute-) (4). Chaudey,

Lebrun, Mercier, Signard.

Saone-et-Loire (9). Boysset, Dubief, Franc, Gillot, Guillemaut, de Lacretelle, Magnien, Sarrien, Schneider.

Sarthe (6). D'Aillières, Cavaignac (Godefroy), Galpin, Legludic, La Rochefoucauld duc de

Doudeauville, Rubillard.

Savoie (5). Blanc (Pierre), Carquet, Horteur, Perrier (Antoine), Roche (Jules).

Savoie (Haute-) (4). Duval

(César), Folliet, Orsat, Thonion.

Seine (45). Avez, Barodet,
Baulard, Berger (Georges), Berry
(Georges), Binder, Brisson (Henri),
Chassaing, Chautemps, Chauvière, Chauvin, Cochin (Denys),
Coutant, Dejeante, Faberot, Frébault, Goblet (René), Goussot,
Grousset (Paschal), Groussier,
Hovelacque, Hugues (Clovis),

Humbert (Alphonse), Jacques, Lavy, Lefoullon, Le Senne, Leveillé, Lockroy (Edouard), Marmottan, Mesureur, Michelin, Millerand, Paulin-Méry, Pétrot (Albert), Prudent - Dervillers, Richard (Pierre), Roche (Ernest), Rouanet, Sembat, Toussaint, Trélat, Vaillant, Viviani, Walter.

Seine-Inférieure (12). Breton, Faure (Félix), Gervais, Goujon (Julien), Lebon (Maurice), Lechevallier, Legras, Leteurtre, V^{te} de Montfort, Ricard (Louis), Sieg-

fried, N..

Seine-et-Marne (5). Balandreau, Delbet, Derveloy, Montaut, Ouvré.

Seine-et-Oise (9). Amodru, Argelies, Berteaux, Brincard, Gauthier (de Clagny), Hubbard, Lebaudy, Marcel-Habert, Ramesu (Paul Chevrey-).

Sèvres (Deux-) (5). Disleau, Goirand, Lebon (André), de La Porte, Marquis de la Roche-

jaquelein.

Somme (8). C c de Douville-Maillefeu, Dusevel, Fiquet, François, Froment, Leroy (Ern.), Levecque, Trannoy.

Tarn (6). Abrial, de Berne-Lagarde, Compayré, Dupuy-Dutemps, Jaurès, Baron Reille.

Tarn-et-Garonne (3). Chabrié (Adrien), Lasserre, Prax-Paris.

Var (4). Abel, Cluseret, Jourdan, Rousse (Charles).

Vaucluse (4). Ducos, Naquet, Pourquery de Boisserin, Reboulin.

Vendée (6). Batiot (Aristide), Batiot (Georges), De Baudry d'Asson, Bourgeois (Paul), Deshayes, Guillemet.

Vienne 6). Bazille, Baron De-

marcay, Dupuytrem, Nivert, Serph (Gusman), Thonnard-Dutemple.

Vienne (Haute-) (5). Codet Jean, Gotteron, Labussière, La-

vertujon, Vacherie.

Vosges (7). Boucher (Henry), Ferry (Charles), Frogier de Ponlevoy, Krantz (Camille), Marcillat, Méline, Mougin.

Yonne (6). Bézine. Doumer, Flandin, Loup (Henri), Merlou,

Rathier.

Algérie (6). Bourlier, Etienne,

Forcioli, St-Germain, Samary, Thomson.

COLONIES.

Martinique (2). César-Laîné, Deproge.

Guadeloupe(2), Gerville-Réache,

Isaac.

La Réunion (2). Brunet (Louis), De Mahy.

Inde française (1). N... La Guyane (1). Franconie.

Le Sénégal (1). Couchard. Cochinchine française (1). Le Myre de Vilers.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE : MM. Pierre (Eugène), Secrétaire Général; Lesebvre (Léon), Chef de bureau.

CABINET DU PRÉSIDENT: MM. A. Dupuy, Chef du cabinet; Broussais, Chef-adjoint.

Liste, par circonscription, des Députés du Nord, avec leur domicile à Paris.

	ARRONDIS- SEMENTS.	No de la circonscrip- tion.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS.
	AVESNES.	1re	Avesnes-Nord Avesnes-Sud Trélon	Léon Guillemin, av. à Avesnes	rue Vaneau, 40.
-		20 }	Bayai	DEFONTAINE, docteur en médecine à Maubeuge	avenue de la République, 37
		3e (Berlaimont Landrecies Le Quesnoy-Est Le Quesnoy-Ouest	ÉVRARD-ÉLIEZ, notaire à Berlaimont	rue des Mathurins, 55.
1	CAMBRAI.	1re	Cambrai-Est Cambrai-Ouest Carnières Marcoing	MICHAU, industriel à Beauvois.	rue du Faubourg-Pois- sonnière, 9.
		26	Le Cateau	Carpentier-Risbourg, maire de Pommereuil	Place de la Chapelle, 22

ARRONDIS- SEMBNTS.	No de la circonscrip- tion.	DÉSIGNATION des cantons composant la circonscription.	NOM DU DÉPUTÉ.	ADRESSE A PARIS				
DOUAL.	1re Douai-Nord Douai-Ouest Douai-Sud		Hayez, maître de verreries à Aniche	rue de Chantilly, 8.				
DO	2e	Arleux	Dubois, propr. à Marchiennes.	rue de Médicis, 5.				
RQUE	1re	Dunkerque-Est Dunkerque-Ouest. Gravelines	Général Iung	rue de Villersexel, 1.				
HAZEBROUCK DUNKERQUE	2e {	Bergues Bourbourg Hondschoote Wormhoudt	COCHIN (Henri), maire de Saint- Pierrebrouck	rue La Boëtie, 114.				
BROUCK	1re {	Cassel Hazebrouck-Nord. Hazebrouck-Sud Steenvoorde	L'abbé Lemire, prêtre à Haze- brouck	rue Lhomond, 28.				
HAZEI	2e	Bailleul-Nord-Est. Bailleul-Sud-O Merville	Рысном, ingén. civil à Bailleul.	bould des Invalides, 12				
	1re	Lille-Centre Lille-Ouest Lille-Sud-Est	LE GAVRIAN, propriét. à Lille	bould St-Germain, 282.				
	2e	Lille-Sud-Ouest Haubourdin	Lille industriel à	rue du faubourg Saint- Honoré, 66.				
E	3e	Lille-Est Lille-Nord Lille-Nord-Est	Pierre Legrand, anc. ministre, avocat à Lille	pl. de la Madeleine, 16				
LILLE	4e	Armentières	Baron des Rotours, propriétaire à Mérignies	rue de l'Université, 29.				
	5°	Cysoing Pont-à-Marcq	Coget, maire de Phalempin	rue Lauriston, 84.				
	6e	Roubaix-Ouest	Comte de Montalembert, propriétaire à Annappes	boul. St-Germain, 216.				
	70	Roubaix-Est	Jules Guesde	Avenue d'Orléans, 26.				
S	7°	Tourcoing-Nord Tourcoing-Sud Condé	Dron, d' en méd. à Tourcoing.	rue Claude-Bernard, 58				
NNE	1re	Valenciennes-Est.	Well-Mallez, industriel à Marly	boul. Voltaire, 131.				
ALENCIENNES	2º	St-Amand (rive d.) St-Amand (rive g.) Valenciennes-Nord	LEPEZ, maire de Raismes	rue Mons'-le-Prince, 60				
VALE	30	Bouchain Valenciennes-Sud.	SIROT - MALLEZ, industrie! à Thiant	place de Laborde, 12 bis				

CONSEIL D'ÉTAT.

Constitué par la loi du 43 juillet 4879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi préciter, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Président du

Conseil d'Etat.

M. Laferrière, C *, Vice-Président.

COMPOSITION DES SECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères.— M. Tétreau, O *, Président.— Conseillers d'État en service ordinaire: MM. Bouffet, O *, Duboy, O *, Camille Sée, *, Jacquin, O *, Schnerb, C *, Gervais de Rouville, *, — Conseillers d'État en service extraordinaire: MM. Falcimaigne, *, Nisard, O *, — Mattres des requêtes: MM. Vacherot. B. Varagnac, *, Ribierre, *, — Auditeurs de 1º classe: MM. Jean Clos, *, Trélat, *, — Auditeurs de 2º classe: MM. Chapsal, Noulens, Tirman. — Secrétaire: M. Fosseyeux.

Scetion du contentieux. — M. Berger, C. *, Président. — Conseillers d'État: MM. Braun, O. *, Chante-Grellet, *, Schnerb, C. *, Gervais de Rouville, Marguerie, *, Meyniel, *, Bonthouse, *, Lagarde, C. *, — Conseillers d'État désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'État statuant au Contentieux: MM. Coulon, Chauchat, Miet, Bouffet, Herbeste. — Mattres des requêtes: MM. Chareyre, Léon Grévy, Baudenet, Bize, Saint-Paul, Ch. Mourier, Labiche, Arrivière. — Commis saires du Gouvernement: MM. Le Vavasseur de Précourt, Valabrègue, Jagerschmidt, Romieu. — Auditeurs de 1^{re} classe: MM. Eymond, Ernest Meyer, Tardieu, Fuzier. — Auditeurs de 2^e classe: MM. Lacroix, Schmidt, Soulié, Arnaud, Degournay, Lagrange, Chardenet, Capperon. — Secrétaire: M. Darnault.

Scetion de l'intérieur, de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. — M. Georges Coulon, O *, Président. — Conseillers d'Etat en service ordinaire: MM. Lamé-Fleury, O *, du Mesnil, C *, Roussel, *, Cazelles, C *, Saisset-Schneider, C *. — Conseillers d'Etat en service extraordinaire. MM. Buisson, O *, Dumay, O *, Lagarde, C *, — Mattres des requêtes: MM. de Salverte, *, Roume, Hébrard de Villeneuve, O *, Martin, *, de Mouy. — Auditeurs de 1^{re} classe:

MM. Simon, Noël. — Auditeurs de 2º classe: MM. Silhol, Moullé, Delesseux. — Secrétaire: M. De Gislain.

Scetion des linances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. Blondeau, G O *, Contrôleur général de l'Administration de l'armée, Président. — Conseillers d'Etat en service ordinaire: MM. le général Mojon, C *, Paul Dislère, C *, Marqués di Braga, C *, F. Bonthoux, Contre-amiral Miet, C *, — Conseillers d'Etat en service extraordinaire: MM. Pallain, C *, Boutin, C *, de Liron d'Airoles, Prioul, C *, Catusse, O *, Bergis, C *, Général Renouard. C *, Brédif, O *, Liotard-Vogt, *, — Mattres des requêtes: MM. Camille Lyon, *, Marcel, *, Vacherie, *, Dornois, Tardit. — Auditeurs de 1° classe: MM. Devillers, Dejamme. — Auditeurs de 2° classe: MM. Teissier, Fleury-Ravarin, Th. Tissier. — Secrétaire: M. Wolski.

Section des travaux publies, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. — M. Alfred Picard, G O *, Président. — Conseillers d'Etat en service ordinaire: MM. Chauchat, O *, G. Bousquet, *, Rousseau, O *, Cotelle, *, Herbette, O *, — Conseillers d'Etat en service extraordinaire: MM. Tisserand, G O *, Nicolas, O *, Guillain, O *, Gay, C *, — Mattres des requêtes: MM. Bailly, *, Colson, *, Auburtin, *, Guéret-Desnoyers. — Auditeurs de 1^{re} classe: MM. Wurtz, Chardon. — Auditeurs de 2^e classe: MM. François Roussel, Laroze. — Secrétaire: M. Hébert.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Griolet, O. *, Président; Alicot, *; Bidoire; Collin, *, Administrateur honoraire de l'Enregistrement et des Domaines; Bauny de Récy, *; Gosset; Carteron; Darnault, Secrétaire du contentieux, Secrétaire déléqué.

Conformément à l'article 57 de la loi du 22 juillet 1889, les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent être attaqués devant le Conseil d'État dans le délai de deux mois, à dater de la notification, lorsqu'ils sont contradictoires, et à dater de l'expiration du délai d'opposition, lorsqu'ils ont été rendus par défaut.

Le délai de pourvoi court contre l'État ou les Administrations représentées par le Préfet, soit à dater du jour où la notification de l'arrêté a été faite par les parties au Préfet, soit à dater du jour où la notification

a été faite aux parties par les soins du Préfet.

Lorsque le Conseil de Préfecture a statué en matière répressive, le

délai court contre l'Administration à partir de la date de l'arrêté.

Les recours au Conseil d'Etat contre les arrêtés des Conseils de Préfecture peuvent avoir lieu sans frais et sans l'intervention d'un avocat au

Conseil d'État, en matière : 1° De contributions directes ou de taxes assimilées à ces contributions pour le recouvrement ;

2º D'élections :

3º De contraventions aux lois et règlements sur la grande voirie et autres

contraventions dont la répression appartient au Conseil de Préfecture.

ainsi que d'anticipation sur les chemins vicinaux.

Toutefois, l'exemption du droit de timbre n'est applicable aux recours en matière de contributions directes et de taxes assimilées à ces contributions, sauf les prestations en nature pour les chemins vicinaux, que lorsque la cote est moindre de 30 francs.

Le recours peut être déposé, dans les cas ci-dessus visés, soit au secrétariat général du Conseil d'État, soit à la Préfecture, soit à la Sous-Préfecture. Dans ces deux derniers cas, il est marqué d'un timbre qui indique la date de l'arrivée, et il est transmis par le Préfet au secrétariat général du Conseil d'État.

Il en est délivré récépissé à la partie qui le demande.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Le tribunal des conflits, rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'Etat qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Membres du Tribunal.

MM. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Président; Greffier, C *, Vice-Président; Braun, O *, Conseiller d'État; de Larouverade, O *, Ballot-Beaupré, O *, Conseillers à la Cour de Cassation; Mayniel, *, Marguerie, *, Conseillers d'État; Chambareaud, *, Conseiller à la Cour de Cassation; Chante-Grellet, *, Conseiller d'État. — Membres suppléants: MM. Baudenot, *, Maître des requêtes au Conseil d'État, et Leveillé, *, Professeur à la Faculté de droit.

Commissaires du Gouvernement.

M. Jagerschmidt, *, Maître des requêtes au Conseil d'Etat. M. Romieu, *, Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Suppléants.

M. Baudouin, *, Avocat-général à la Cour de Cassation Secrétaire : M. Quentin.

BUNESTERES.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Casimir-Perier, Député, Ministre, Président du Conseil

Cabinet du Président du Conseil. — M. Lafargue, Chef; M. du Taigny, Chef adjoint.

Cabinet du Ministre, Personnel et Secrétariat. — M. Lafargue, Chef; M. Paléologue,, Secrétaire d'Ambassade, Chef adjoint.

Service du protocole. — M. le comte de Bourquenay, &, ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de Chef.

Direction des affaires politiques et du contentieux.

— M. Nisard, O ♣, Ministre plénipotentiaire de 1 classe, conseiller d'Etat en service extraordinaire, Directeur; M. Jusserand, O ♣, Ministre plénipotentiaire de 2 classe, sous-directeur du Nord et de l'Extrême Orient; M. Raindre, O ♣, Ministre plénipotentiaire de 2 classe, sous-directeur du Midi et de l'Orient.

Direction des affaires commerciales et consulaires — M. Hanotaux, O ¾, ministre plénipotentiaire de 1^{ra} classe, Directeur; M. Bompard, ¾, Ministre plénipotentiaire de 2^e classe, sous-directeur; M. Belliard, O ¾, Consul général, sous-directeur des affaires de chancellerie.

Division des archives. — M. Girard de Rialle, *, Ministre plénipotentiaire, Chef de division.

Division des fonds et de la comptabilité. — M. Roger (Henri), O ≱, Chef de division.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. Antonin Dubost, Député, Garde des Sceaux, Ministre.

Cabinet. — M. Félix Durand, chef du cabinet; — M. François Roussel, chef adjoint du cabinet; — M. Gabriel Genthial, Secrétaire particulier; — M. Alès, *, * I, bibliothécaire-archiviste.

M. Boyer, $\not\approx$, directeur. — M. Dupré, <table-of-contents> A. chef du bureau du Personnel des Cours, Tribunaux, etc. — M. A. Durand, $\not\approx$, chef du bureau de l'Algérie.

Direction des affaires civiles et du sceau. — M. Falcimaigne, #, Conseiller d'Etat, directeur.

Direction des affaires criminelles et des grâces. — M. Boulloche, *, directeur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Raynal, Député, Ministre.

Cabinet du Ministre. — M. Bénac, *, Directeur du cabinet du personnel et du secrétariat; M. André Regnault, Chef adjoint du Cabinet.

1^{er} Bureau (Secours généraux), M. Merciéca, ¾, chef de bureau. — 2^e Bureau (Presse), M. de Lanoye, chef de bureau. 1er Bureau (Personnel administratif et récompenses honorifiques), M. Forgeot, **, chef de bureau. — 2e Bureau (Correspondance générale et affaires politiques), M. N....., chef de bureau. — 3e Bureau (Secrétariat), M. de Lacroix, **, chef de bureau. — Service intérieur: M. L. Tardieu, **, chef du service intérieur. — 4e Bureau (Institutions de prévoyance), M. Barberet, **, chef de bureau. — 5e Bureau (Comptabilité centrale), M. Phellipon, **, chef de bureau. — Caisse centrale du ministère: M. E. Désaugiers, **, caissier-payeur. — Bibliothèque du ministère: M. Jules Henry, bibliothécaire.

Direction de l'administration départementale et communale. — M. Mastier, O **, Conseiller d'État en service

extraordinaire, Directeur.

1er bureau (Administration départementale; Contentieux des départements, des communes et des élections, pensions), M. Rabany, &, chef de bureau. — 2e bureau (Comptabilité départementale), M. J. Tardicu, &, chef de bureau. — 3e Bureau (Administration des communes), M. Paget, &, chef de bureau. — 4e bureau (Voirie urbaine, vicinale et rurale), M. Collomp, &, chef de bureau. — 5e bureau (Construction et comptabilité des chemins vicinaux), M. Bertrand, &, chef de bureau. — Algérie: M. Budin, &, chef du service. — Service de la carte de France et de la statistique graphique, M. Anthoine, &, ingénieur, chef du service.

Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques.

— M. Henri Ch. Monod, O *, Conseiller d'État en service extraordinaire. Directeur.

1°r Bureau (Établissements nationaux de bienfaisance; Aliénés), M. Chabanel, chef de bureau. — 2° Bureau: (Services de l'enfance), M. Payelle, O *, chef de bureau. — 3° Bureau (Hospices; Etablissements et bureaux de bienfaisance), M. Henri Morgand, *, chef de bureau. — 4° Bureau (Hygiène publique), M. de Valbreuze, *, chef de bureau.

Direction de l'administration pénitentiaire. — M. Duflot, * Directeur.

1er Bureau: (Service du personnel de l'administration pénitentiaire; Règlement général du budget; Contrôle des dépenses et comptabilité; Statistique; Établissements divers de l'Algérie; Mise en pratique du régime d'emprisonnement individuel; Affaires diverses), M. Robin, chef de bureau. — 2º Bureau (Exécution des courtes peines; Maisons d'arrêt, de justice et de correction; Dépôts et chambres de sûreté; Dépôt des condamnés à transporter; Quartier des détentionnaires arabes), M. Brunet, O *, chef de bureau. — 3º Bureau (Exécution des longues peines; Maisons centrales de force ou de correction et pénitentiers agricoles;

Quartier spécial d'aliénés, M. Morand du Puch, & , chef de bureau. — 4° bureau (Établissements et service d'éducation correctionnelle pour les mineurs de l'un et l'autre sexes; Institutions et Sociétés de patronage pour tous libérés; Grâces et remises de peines pour les condamnés de toutes catégories), M. Vincens, & , chef de bureau. — 5° bureau (Services et questions intéressant l'envoi et le transfèrement des détenus à destinations diverses; Tournées et missions d'inspection générale; Service des signalements), M. Bouillard, & , chef de bureau.

Direction de la sûreté générale. — M. Fournier, *, Directeur.

1^{er} Bureau (Personnel), M. Portier, *(M), chef de bureau.—2^e Bureau (Rapports avec l'autorité judiciaire et police des étrangers), M. Joffroy, *(*, chef de bureau. — 3^e Bureau (Police administrative et librairie), M. Maÿssent, *(*, chef de bureau. — 4^e Bureau (Police générale et associations), M. Grumbach, *(*, chef de bureau.

Inspection générale des services administratifs. — Section de l'administration pénitentiaire, MM. Boursaus, &, Fournier, Granier, &, Pellat, O &, Pluchart, &, Puibaraud, &, Brunot, &, Jeanson, &, Made Dupuy, & A, Inspectrice générale des établissements de jeunes filles

détenues.

Section de l'assistance publique, MM. le docteur Drouineau, Lefort, &, le docteur Napias, &, le docteur Regnard, Pissard, &, Inspecteurs généraux; MM^{mes} Capdeville, Francillon, Landrin et Voisin, Inspectrices générales des services de l'enfance.

Inspection générale des services sanitaires. — M. le docteur A.

Proust, O &, Inspecteur général.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Burdeau, Député, Ministre.

Cabinet du Ministre. — M. Delatour, **, * A. Directeur du personnel, chargé des fonctions de chef du cabinet du Ministre; M. Courtin, chef adjoint du cabinet.

Secrétariat particulier. — M. Geofroy, chef; M. Lava, secrétaire particulier.

Direction du personnel et du matériel. — M. Laurent, **, directeur; MM. Bouvier, **, * I, et Chausserie-Laprée, * A, chefs des bureaux.

Direction du Contrôle des Régies, de l'Inspection générale et de l'ordonnancement. — M. Vuarnier, O &, inspecteur des finances, Directeur.

Inspecteurs Généraux des Finances. — MM. Le Blant, C *, Bellaigue de Bughas, O *, Hamot, O *, Peltier, O *, Certes, O *, Thouvenin, O *, Queillé, O *, Machart, O *, \$ I, Roux,

O *, de Liron d'Airoles, C *, en disponibilité, Legeay, O *, Jobert, *, Chevrier, *, Blondel, *.

Direction du mouvement général des fonds. -M. Bredif, O &, directeur. - M. Prévost, *, sous-directeur.

Direction générale de la comptabilité publique. — M. de Liron d'Airoles, C &, directeur général; M. Chaperon, O *, sous-directeur.

Direction de la dette inscrite. — M. Rischmann, O *, \$1, directeur; M. Durantel, O *, sous-directeur.

Service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor. - M. N...., chef du service.

Caisse centrale du Trésor public. - M. de Marcillac, C & , 1, caissier-payeur-central.

Service du payeur central de la dette publique. -M. Alem, O \$ payeur central.

Contrôle central du Trésor public. — M. de la Quesnerie, O & Controleur central.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le Général Mercier. Ministre.

Cabinet du Ministre. - M. Rau, Général de brigade, Chef du Cabinet; M. Trémeau, *, Lieutenant-Colonel de cavalerie, Sous-Chef du Cabinet. — 1er bureau : (Cabinet et Enregistrement), M. Doyen, *, Chef. — 2e bureau : (Correspondance générale), M. Sougis, *, Chef. — 3° bureau : (Personnel de l'Administration centrale. — Secours), M. Orsat, *, Chef.

État-Major de l'Armée. - MM. Le Mouton de Boisdeffre, O &, Général de division, faisant fonctions de Chef d'Etat-major général de l'armée; — Boucher, Chef du Cabinet : chef de bataillon d'infanterie hors cadre; - Derrécagaix, C *, Général de brigade, Sous-chef d'Etat-major général de l'armée, directeur du service géographique de l'armée; Renouard, O &, Général de brigade, Sous-chef d'État-major général de l'armée; - Gonse, Général de brigade, Sous-chef d'Etat-major général de l'armée.

Section du personnel du service d'état-major. - M. de Vaulx d'Achy, *, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, chef. -Section du matériel et de la comptabilité, M. Grosjean, sous-chef. - 1er bureau : M. Le Bègue de Germiny, ≉, colonel d'artillerie hors cadre, chef. — 2º bureau: M. Le Loup de Sancy, O ≱, colonel d'artillerie hors cadre, chef. — 3° bureau: M. Delanne, O ≱, lieutenant-colonel du génie hors cadre, chef. - 4º bureau: M. Fabre, O *, colonel d'infanteric hors cadre, chef. - Section historique : M. Henderson, O *, colonel d'artillerie hors cadre,

chef; section d'Afrique: M. Parès, chef de bataillon d'infanterie, chef; service géographique de l'armée: M. Derrécagaix, C 粪, général de brigade, sous-chef d'état-major général de l'armée, directeur.

Direction du Contrôle. — M. Prioul, C **, contrôleur général de 1^{re} classe, directeur, conseiller d'État; M. Chapelle, O **, contrôleur de 1^{re} classe, adjoint au directeur. — Contrôle extérieur (service dirigé par le Directeur); M. Alexandre, sous-chef: Contrôle central: 1^{er} bureau: (Budgets et comptes), M. Pauliet, **, chef; 2^e bureau: (Contentieux, liquidation des dépenses). M. Michelin, **, chef; 3^e bureau: (Fonds et ordonnances), M. P. Couturier, **, chef.

Service intérieur. — M. d'Estouvelles, O *, chef du service. — 1^{er} bureau : (Pensions), M. Matrat, *, chef; 2^e bureau : (Matériel de l'Administration centrale), M. Puissant, *, sous-chef; 3^e bureau : (Archives administratives), M. Herbinet, *, chef. — Agence comptable : M. Desassis, *, agent comptable.

- de brigade, directeur; M. Tournier, colonel, sous-directeur.—

 1er bureau: (Personnel de l'infanterie), M. Molard, O *, chef;
 2e bureau: (Matériel de l'infanterie), M. Heimburger, *, lieutcolonel, chef; 3e bureau: (Recrutement), M. Lallement, O*, chef;
 4e bureau: (Réserves et Armée territoriale), M. E. Couturier, *, chef.
- 2° Direction, (Cavalerie). M. Farny, général de brigade, directeur. M. Nairince, O *, colonel de gendarmerie, sous-directeur. 1° bureau: (Cavalerie), M. Beau, *, chef; 2° bureau: (Remontes), M. Prieur, O *, chef; 3° bureau: (Gendarmerie), M. Coussin, O *, chef; 4° bureau: (Justice militaire), M. Antonini, O *, chef.
- 3° Direction, (Artillerie et équipages militaires). M. Mathieu, C **, général de division, directeur. 1er bureau: (Personnel de l'artillerie et des équipages militaires), M. Julliard, O **, colonel d'artillerie, chef; 2e bureau: (Matériel de l'artillerie et des équipages militaires), M. Smet-Jamar, O **, lieutenant-colonel d'artillerie, chef.
- 4° Direction, (Génie). M. Mensier, C ¾, général de division, directeur. 1° bureau : (Personnel du génie), M. Michel-Beaulieu, ¾, colonel du génie, chef; 2° bureau : (Matériel du génie), M. Berthier, O ¾, lieutenant-colonel du génie, chef.
- 5° Direction, (Services administratifs). M. François, Intendant Militaire, directeur. M. Ducuing, sous-intendant militaire de 2º classe, sous-directeur. 1ºr bureau: (Personnels administratifs, transports), M. Tournier, *, chef; 2º bureau:

(Subsistances militaires), M. Varet, *, chef; 3° bureau: (Solde et revues; indemnités de route), M. Ducellier, O *, chef; 4° bureau: (Habillement. campement, lits militaires et invalides), M. de Beaucourt, chef.

- 6° **Direction**, (Poudres et Salpêtres) M. Biffe, inspecteur général de 2° classe, *directeur*. Bureau des poudres et salpêtres: M. Raveret, ≱, *chef*.
- 7° **Direction**, (Service de santé). M. Dujardin-Beaumetz, C * médecin inspecteur, directeur, M. Strauss, médecin principal de 2° clasee, adjoint au directeur. Bureau des hôpitaux : M. Bobin, *, chef.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

M. le Vice-Amiral Lefèvre, G. O. ♣, Ministre.

État-major général de la Marine. — M. Gervais, C *, vice-amiral, chef d'état-major général de la marine et directeur du cabinet. — MM. Maréchal, O * et Gigault de la Bédollière, O *, capitaines de vaisseau, sous-chefs d'état-major général de la marine.

Scerétarint particulier. — M. Bonfils de Lafaurie, commissaire adjoint de la marine, chef; M. Pontrémoli, chef adjoint: M. Rolland, secrétaire partieutier.

1^{re} section (Etude des forces maritimes et de la défense des côtes). — 2^e section (Défense des ports de guerre et des côtes). — 3^e section (Centralisation des renseignements sur la flotte française). — M. Billet, O ♣, ♦ A, capitaine de frégate, archiviste.

Contrôle central. — M. Grasset, O *, inspecteur en chef.

Direction du personnel. — M. de Maigret, O * contre-amiral, directeur.

1er bureau (État major de la flotte). — 2e bureau (Équipages de la flotte). — 3e bureau (Troupes de la marine). — 4e bureau (Corps entretenus et agents divers; justice maritime). — 5e bureau (Solde, habillements et revues. — 6e bureau (subsistances et hôpitaux)

Direction du matériel. — M. Lemaire, O *, directeur des constructions navales, directeur.

1er bureau (Constructions navales). — 2e bureau (Travaux hydrauliques et bâtiments civils). — 3e bureau (Approvisionnements

généraux et affrétements).

Surveillance des travaux confiés a l'industrie, recettes en usine et service forestier : MM. Godron, O *, directeur des constructions navales.

Inspection des charbonnages : M. Olivier, O *, W, mécanicien en chef.

MAGASIN CENTRAL (64, quai de Billy): M. Cordier, *.

Service central des défenses sous-marines. — M. Le Mercier-Moustaux, O *, capitaine de vaisseau, chef de service.

Direction de la comptabilité générale. — M. Bergis, C *, Commissaire général de la Marine, Conseiller d'Etat, directeur. — 1^{er} bureau (Fonds, ordonnances et dépenses d'eutremer). — 2^e bureau (Comptabilité centrale des fonds — 3^e bureau (Comptabilité des matières). — 4^e bureau (Service intérieur, Archives, bibliothèques et publications). — 5^e bureau (Navigation commerciale, pêches et domanialité maritime).

Agent comptable des traites de la marine et de la caisse du ministère :

M. Bonnet-Delisle, & , agent comptable.

Direction de l'artillerie. — M. de la Rocque, O *, général d'artillerie de marine, directeur.

1er bureau (administratif). — 2e bureau (technique).

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. Fabre, &, administrateur.

1er bureau (Ordonnance et comptabilité). — 2e bureau (Prises,

naufrages, gens de mer, demi-solde et secours).

TRÉSORBRIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE. — M. Fournier, C. **, commissaire général de la marine, en retraite.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES.

M. Spuller, Sénateur, Ministre.

Cabinet du ministre. —M. Hector Depasse, chef du cabinet. — M. Leroy, chef de bureau. — M. Mallet, & I, sous-chef.

Direction du secrétariat et de la comptabilité. — M. Charmes, O *, directeur.

Direction de l'enseignement supérieur. — M. Liard , O *, directeur.

Direction de l'enseignement secondaire.— M. Rabier, O **, directeur.

Direction de l'enseignement primaire. — M. Buisson, C ≵, conseiller d'État, directeur.

DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

M. Henri Roujon, *, directeur.

CULTES

M. Dumay, O *, Conseiller d'Etat, directeur. — 1er bureau : (Affaires réservées et contentieuses; Cabinet du directeur), M. Paul Magny, *, A chef de bureau. — 2e bureau : (Police du clergé et

nominations ecclésiastiques; Secours), M. de Bézieux, *, *, I, chef de bureau. — 3° bureau: (Biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs), M. Dubief, *, *, I, chef de bureau. — 4° bureau: (Administration temporelle des établissements diocésains, circonscriptions ecclésiastiques, travaux. subventions), M. Ch. Gillet, *, *, I, chef de division chargé du bureau. — 5° bureau: (Edifices diocésains), M. Turcot, *, *, I, chef de bureau. — 6° bureau: (Cultes non catholiques), M. Cloppet, *, *, A, chef de bureau. — 7° bureau: (Comptabilité, matériel et archives), M. Wacrenier, *, *, I, chef de bureau.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Jonnart, Député, Ministre.

Cabinet du ministre. — M. Lem, Chef du Cabinet. — M. Bordas, *, * I, chef de bureau.

Direction du personnel et de la comptabilité. — M. Doniol, O *, * A. Inspecteur général des ponts et chaussées, Directeur.

Division du personnel: M. Bizé, O *, I *, Chef de Division.

— 1^{er} bureau (Administration centrale; ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, etc.): M. Desserée, *, chef. — 2^e bureau (Conducteurs des ponts et chaussées, controleurs des mines, personnel inférieur): M. Pluyette, *, * A, chef. — 3^e bureau (Frais fixes, allocations accessoires, contrôles et matricules annuaire): M. Lesage, *, chef. — 4^e bureau (Indemnités, pensions, secours): M. Dreux, *, chef. — 5^e bureau (Service intérieur, archives): M. Nobécourt (Napoléon), *, chef de bureau.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ: M. Systemans, \$\times\$, chef de division.

— 1^{er} bureau (Opérations centrales de comptabilité, ordonnancement, préparation du budget): M. Lévy, \$\times\$ A, chef. —
2^e bureau (Comptabilité des ponts et chaussées et des mines):
M. Péret, \$\times\$, chef.

Direction des routes, de la navigation et des mines. — M. Guillain, C *, Inspecteur général des ponts et chaussées, conseiller d'État, directeur.

Division des boutes et ponts: M. Nobécourt (Émile), *, * A, chef de division. — 1^{er} bureau (Routes nationales): M. Delaplane, *, & A, chef. — 2^e bureau (Routes départementales, voies ferrées des quais des ports maritimes, police du roulage): M. Lenoir, chef.

Division de la navigation: M. Beaurin-Gressier, *, chef de division. — 1^{er} bureau (Ports maritimes): M. Pélissier, *, chef. — 2^e bureau (Rivières navigables et flottables): M. d'Hénouville, *, chef. — 3^e bureau (Canaux de navigation): M. Lebeau, *, chef.

Division des mines: M. Michelot, *, & A, chef de division. — 1er bureau (Mines): M. Baëlen, *, chef. — 2e bureau (Statistique de l'industrie minérale et des appareils à vapeur): M. Sol, *, chef,

Direction des chemins de fer. — M. Metzger, O *, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, conseiller d'État, directeur.

f^{re} Division, M. Schelle, ¾, chef de division. — 1^{er} bureau : M. Dillé, chef. — 2^e bureau : M. Lefèvre (Ulysse), chef. — 3^e bureau : M. Duru, ¾, chef.

2º Division, M. Mayer, *, * I, chef de division. — 1er bureau : M. Grass, chef. — 2º bureau : M. Pasquier, * A, chef.

3º Division, M. Chahuet, *, chef de division. — 1º bureau: M. Maupin (Jules), chef. — 2º bureau: M. Desbordes, * A. souschef faisant-fonctions de chef de bureau.

4° Division, M. Moullé, *, *, A, chef de division. — 1° bureau: M. Guichard, *, *, A, chef. — 2° bureau: M. Thévenez, chef.

Direction des Batiments civils et Palais nationaux.

— M. Comte, Jules, O *, * I. Directeur.

1er Bureau. — Batiments civils: M. Lambert, * . I, chef de bureau; M. Ch. Caux, I I, sous-chef.

2º Burbau. — Palais Nationaux: M. Picot, & I, chef de bureau; M. Valentino, & I, sous-chef.

3° BUBEAU. — GARDE-MEUBLE ET RÉGIE DE PALAIS NATIONAUX: M. Joly, *, *, I, chef de bureau; M. Locquet, *, I, sous-chef.

4° BUREAU. — COMPTES ET CONTENTIEUX: M. Piton Bressant, & I, chef de bureau; M. Roger, M. & I, sous-chef.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES COLONIES.

M. Marty, Député, Ministre.

Cabinet du Ministre. — M. A. Marty. Chef du cabinet; M. Girod, Chef-adjoint du cabinet et du contrôle; M. Gâtineau Chefajoint du cabinet, chargé du Secrétariat particulier; M. Georges

Lamirault, Secrétaire particulier.

1er bureau: (Cabinet-Secrétariat, personnel de l'Administration centrale, contrôle de personnel extérieur, traductions), M. Rosselet, &, & A, chef de bureau. — 2e bureau: (Comptabilité et contrôle), M. Gauthier, &, chef de bureau. — 3e bureau: (Service intérieur, matériel et caisse), M. Legay, &, & A, chef de bureau.

Direction du commerce intérieur. — M. Nicolas, & C, () i., Conseiller d'État, Directeur.

1er burcau: (Commerce), M. Breton, ≱, ♦ A, chef de bureau. — 2e burcau (Industrie, système métrique, vérification des poids et

mesures, commission internationale du mètre, inspection du travail dans l'industrie), M. Bouquet, *, * A, chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur. — 3º bureau: (Propriété industrielle), M. Dumoustier de Fredilly, *, * A, chef de bureau.

Direction du commerce extérieur. -- M. Roume, &, Martre des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur.

Direction de l'enregistrement industriel et commercial. — M. Favette, 💥 , 📢 A, Directeur.

1er bureau (Enseignement industriel), M. Pasquier, *, * I, chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur. — 2e bureau (Enseignement commercial, M. Paulet, * A, chef de bureau. — 3e bureau (Syndicats professionnels), M. Payelle, *, * A, chef de bureau.

Office du Travail. - M. Moron, *, directeur.

1^{re} section, M. Fontaine, chef. — 2^e section, M. Finance, chef. Statistique générale, M. Turquan, & I, chef de bureau.

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DES COLONIES.

M. Maurice Lebon, député, Sous-secretaire d'Etat.

M. Becq, Chef du cabinet; M. Bernard, Chef-adjoint.

M. Dubard, O *, * A, Inspecteur général de 2º classe chargé de la direction du service de l'inspection des Colonies. — M. Haussmann, O *, * A, Chef de la 1^{re} division. — M. Billecocq, O *, * A. Chef de la 2º division.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

M de Selves, C &, Directeur général.

Cabinet du Directeur général. — M. Broquisse, *, * A, Secrétaire particulier, Chef du cabinet du Directeur général. — M. Leroux, * A, Sous-chef de bureau, chargé du Service intérieur. — M. Panessot, Sous-chef de bureau, chargé du Contentieux.

Service du personnel. - M. Darcq, *, Chef.

Division du Matériel et de l'Exploitation électrique. — M. Raymond, O *, Administrateur.

1er Bureau (Correspondances télégraphiques et réclamations). —

2º Bureau (Correspondances téléphoniques). — 3º Bureau (Construction de lignes aériennes et souterraines). — 4º Bureau (Construction et entretien des lignes sous-marines et pneumatiques. Appareils). — 5º Bureau (Locaux, Matériel, Fabrication de timbrespostes et cartes postales).

Division de l'Exploitation postale. — M. Ansault, O *, Administrateur.

1^{er} Bureau (Organisation du service local; Distribution). — 2^e Bureau (Correspondance postale intérieure). — 3^e Bureau (correspondance postale étrangère; services maritimes). — 4^e Bureau Tarifs, franchises, contraventions, colis postaux). — 5^e Bureau Réclamations postales).

Division de la Comptabilité. — M. Vannacque, *, Administrateur.

1^{er} Bureau (Ordonnancement des dépenses). — 2^e Bureau (Vérification des Produits). — 3^e Bureau (articles d'argent).

Caisse nationale d'épargne. — M. Lesebvre de la Bou-

laye, O &, Administrateur.

1er Bureau (Correspondance générale et contrôle). — 2e Bureau (Remboursements). — 3e Bureau (Double des comptes courants; service de l'agent comptable).

Inspection générale des Postes et des Télègraphes. — Inspecteurs généraux : MM. Fribourg, O &, Trotin, () &, Caël, O &, Gody, &. — Inspecteurs-adjoints : MM. Berthelin, &, Wünschendorff, O &, Pante-Lafaurie, &, Perrin, &, Treuet, &, ...).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Viger, Député, Ministre.

Cabinet du ministre. — M. Max Boucard, ¾, chef; M. Dabat, ¾, chef adjoint; M. Cabaret, ¾, O ¾, Q A, chef de la division du secrétariat et de la comptabilité.

Direction de l'agriculture. — M. Tisserand, GO ≉, O ♣, Conseiller d'État, directeur.

Direction des forêts. — M. Daubrée, O ♣, O ♣, ♦ A, directeur.

Direction de l'hydraulique agricole. — M. Philippe, O ♣, O ➡, Inspecteur général des Ponts et-Chaussées, directeur.

Direction des haras. — M. Plazen, O ≉, O ♣, inspecteur général, directeur.

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	biocèses.
Ain	Bourg Laon Moulins Digne Gap Nice Privas Mezières Foix Troyes Carcassonne. Rodez Marseille Caen Aurillac Angoulème La Rochelle Bourges Tulle Ajaccio Dijon Saint-Brieuc Guéret Périgueux Besançon Valence Eyreux Chartres Quimper Nîmes Toulouse	MM. Debax, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Lauranceau, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Vincent, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Ardisson, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Doux. Henry, \$C. \frac{\pi}{\pi}\$. Chadenier, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Lardin de Musset, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Pabot-Chatelard, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Tournier. Beverini-Vico, \$O. \frac{\pi}{\pi}\$. Bonnier, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Vatin, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Bluzet. Viguié (Léopold) \$\frac{\pi}{\pi}\$. Hélitas, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Mengarduque, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Roger, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Lutaud, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Michel, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Granet, \$\frac{\pi}{\pi}\$. de Joly (André). Mascle, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Strauss, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Pointu-Norès, \$O. \$\frac{\pi}{\pi}\$. Desprez, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Proudhon, \$\frac{\pi}{\pi}\$. Le Mallier, \$O. \$\frac{\pi}{\pi}\$. Boudet, \$O. \$\frac{\pi}{\pi}\$.	NN. SS. Luçon. Duval. Dubourg Servonnet Berthet. Balaın, * Bonnet Rougerie. Cortet, * Billard. Le Cardinal BOURRET. GOUTHE-SOULARD, * Robert. Hugonin, * Lamouroux Frérot. Bonnefoy. BOYER, * Denéchau De la Foata Oury, * Fallières Dabert, * N. Cotton N. Lagrange. Valleau Gilly. Le Cardinal DESPREZ, O * GOUZOT, *	Belley. Soissons. Moulins. Digne. Gap. Nice. Viviers. (Voir Reims). Pamiers. Troyes. Carcassonne. Rodez. AIX. Marseille. Bayeux. Saint-Flour. Angouléme. La Rochelle. BOURGES. Tulle. Ajaccio. Dijon. Saint-Brieuc (Voir Limoges). Périgueux. BESANÇON. Valence. Évreux. Chartres. Quimper. Nimes. TOULOUSE. AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES,
Gironde	Bordeaux	MM. Berniquet, O 粪	NN. SS. Le Cardinal LÉCOT	BORDEAUX.
Hérault Ille-et-Vilaine	Montpellier Rennes	Delpech, ≱ Leroux, ≱	de Rovérié de Cabrières LABOURÉ	Montpellier. RENNES.
Indre	Châteauroux	Cassagneau		(Voir Bourges).
Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire (Haute) Loire-Infér Lot-et-Garon. Lozère Maine-et-Loire Manche	Grenoble Lons-le-Saulnier. Mont-de-Marsan. Blois St-Étienne Le Puy Nantes Orléans Cahors	Drouin, ** Robert, O ** Durieu, ** Blanc, ** Louvel. Christian, O ** Dumoulin, ** Cleiftie, O ** Boegner, O ** Arnaud, ** Bonnefoy-Sibourg, ** Dupuy Ligier, ** Floret, O ** Viguié (Paul) **	Le Card. MEIGNAN, O * Fava, * Fava, * Marpot. Delannoy, * Laborde. Pelit, * Laroche. N. Grimardias, * Cœuret-Varin. Baptifolier. Mathieu Germain. Le Cardinal LANGÉ- NIEUX, *	TOURS. Grenoble. Saint-Claude. Aire. Blois. (Voir Lyon). Le Puy. Nantes. Orléans. Cahors. Agen. Mende. Angers. Coutances REIMS.
Marne (H) Mayenne Veurthe et Moselle Meuse Morbihan Nièvre Nord	Chaumont Laval Nancy Bar-le-Duc Vannes Nevers Lille		Sourrieu Larue, Cléret, Turinaz Pagis Bécel, Lelong SONNOIS	Châlons. Langres. Laval. Nancy. Verdun. Vannes. Nevers. CAMBRAI.
Oise	Beauvais Alençon Arras Clermont F Pau	Grimanelli, 業 Couppel Du Lude, 粪 Alapetite, 粪 Bardon, O 粪 Paul, 粪	Fuzet	Beauvais. Séez. Arras. Clermont Bayonne.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et - ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
Pyrénées (H). Pyrénées-Or. Rhin (Haut)	Tarbes Perpignan Belfort	MM. Jossier. 茶. Bonhoure, 茶. Goullez, 茶.	NN. SS. Billère	Tarbes. Perpignan. (Voir Besançon.)
Rhône Saône (H) Saône-et-Loire Sarthe	Lyon Vesoul Macon Le Mans	Rivaud, O 🗱	COULLIE Perraud, **	Le Mans
Savole	Chambéry	Lefebyre Du GrosriezO≱:	HAUTIN Rosset	CHAMBÉRY. St-Jean de Maurienne Moutiers en Ta rentaise.
Savoie (H.)	Annecy	Masclet, ≱	Isoard Le Cardinal RICHARD	Annecy. PARIS
		Hendlé, C 类	Le Cardinal THOMAS, #	
Seine-et-Marn Seine-et-Oise Sèvres (Deux)	Melun Versailles Niort	Reboul, O ≱ Gentil, O ≱ Lascombes, ≱	de Briey	Meaux. Versailles. (Voir Poitiers).
Somme Tarn Tarn-et-Gar Var Vaucluse Vendée Vienne	Amiens Alby Montauban Draguignan Avignon La Roche-sYon. Poitiers	Joucla-Pelous, O 善 Brû d'Esquille Humbert Bret (Léonce) 粪 Carle, 粪 Liégey Juillet-Saint-Lager, 粪	Renou, #: FONTENEAU, O #: Fiard, #: Mignot VIGNE Catteau N.	Amiens. ALBY. Montauban. Fréjus. AVIGNON. Luçon. Poitiers.
Vosges		Sée, 类	RenouardFoucaultARDIN, ※	Limoges. Saint-Dié. SENS.

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Larroche, ¾, préfet. — Département d'Oran, M. de Maiherbe, ¾, préfet. Département de Constantine, M. Ducos, ¾, préfet.

Evèchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (He de la Réunion, Afrique)		
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles)	-	N
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles)	-	Carmene, 35. A.

Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. DUSSERRE. — Evêque d'Oran, Mgr. Soubrier. — Évêque de Constantine, N.....

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. Dibudonné, O ☼, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. Duplantier, baron de l'Empire, O ♣, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février

1814.

M. le comte Brugnor a administré le département pendant le premier trimestre de 1814 comme conseiller d'État en mission.

M. le baron Siméon, GO*, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair la France et ministre d'État.

M. Dupont-Deleporte, maître des requêtes au Conseil d'État-

nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MEZY, C*, nommé le 12 juillet 1815, puis,

conseiller d'Etat, directeur-général des postes.

M. le comte de Rémusat, *, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'Etat, C &, nommé le

3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, conseiller d'Etat, O 粪, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord M. le vicomte de Villers du Terrage, O #, ancien préfet,

nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron Méchin, GO & O'A, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte de Saint-Aignan, O *, O +, conseiller d'État, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice Duval, GO *, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, pair de France, conseiller d'État, nommé le

15 mai 1845.

M. Ém. Desmousseaux de Givré, O *, officier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. Anthony-Thouret, commissaire du Gouvernement, préfet

provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. Delescluse et D. Pillette ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. Durand-St-Amand, auparavant maire du 7° arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de

l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. David, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. Vaïsse, C &, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État

et sénateur, décédé en 1864.

M. Besson, GO *, GO †, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

М. Collet-Мвускет, Сж, С-Т, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet

et directeur-général de la sâreté publique.

M. Vallon (Paul - Louis - Marie - Athanase - Léonard), GO *, C-F, *I, auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. Pietri, C &, nommé le 12 novembre 1865; auparavant

préfet de l'Hérault, puis préfet de police.

M. L. Sencier, GO &, nommé le 19 février 1866; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, GO * , I, grand'croix de divers ordres,

etc , nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. Léon Masson, *, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. Testelin, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, ensuite sénateur; décédé à Paris le 21 août 1891.

M. Pierre Legrand, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis

député et ministre du commerce.

M. Paul Bert, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'instruction publique, depuis résident général à Hué. Décédé en 1886.

M. Ernest Hendlé, nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. Baron, avocat, Préfet par intérim, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, Préfet par intérim. Décédé en 1886.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de Préfet par intérim,

par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron Séguier, O \$\overline{\pi}\$, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé. M le baron LE GUAY, O *, conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873; puis sénateur, décédé le 25 janvier 1891.

M. Lizor, O ¾, nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la

Seine-Inférieure et sénateur.

M. Welche, C 35c, conseiller d'Etat, nommé le 19 mai 1877,

puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul Cambon, C*, QI, GO A, nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, puis résident général à Tunis, ensuite ambassadeur de France à Madrid, actuellement ambassadeur de France à Constantinople.

M. Jules Cambon, C. &, & I, G.O. H., nommé le 22 février 1882, auparavant auditeur au Conseil d'Etat, préfet de Constantine, secrétaire général de la préfecture de police, depuis préfet du

Rhône, actuellement gouverneur de l'Algérie.

M. Saisset-Schneider, C & , & I, G O - , nommé le 8 janvier 1887, ancien auditeur au Conseil d'État, préfet du Morbihan, de la Savoie, de la Haute-Garonne, de la Gironde, depuis Conseiller d'État.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics géné-

raux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin , il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

Préfet: M. Vel-Durand, C *, * I, *.

Cabinet du préfet. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audiences du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

MM. Carron, chef du cabinet; Revel, chef de bureau; Lemayeur, rédacteur; Calloc'h, attaché.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétaire-Général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet. Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-Genéral: M. Léon Guérin, (A.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, prudhommes, délégués sénatoriaux,

délégués mineurs; sur les réclamations contre les décisions des municipalités en matière de logements insalubres; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs; sur les procèsverbaux pour contravention de grande voirie; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de Préfecture n'est pas juge ordinaire du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence. Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués, suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la Cour des Comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du

Conseil.

Les audiences du Conseil de Préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des Conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le Président et le Conseiller rapporteur peuvent ou'ir en leur cabinet les observations orales des intéressés.

La présence de trois Conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le

préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à deux heures; séances publiques ordinaires les mardi et vendredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préset, Président; Salmon, Vice-président; Ricard, O.J., Grand et N....., Conseillers.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont supplées par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement, M. le Secrétaire Général et, à son

défaut, un des Conseillers.

Secrétaire-Greffier honoraire: M. G. Lacoste.

Secrétariat-Greffe. — MM. Flament, Secrétaire-greffier; Marissal, Commis-greffier; Martin et Milvaux, Expéditionnaires.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (4).

Le Conseil Général a, chaque aunée, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois, la seconde plus de quinze jours

Le Conseil Général nomme, parmi ses membres, le Président,

les Vice-Présidents et les Secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déférées par la loi du

10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 66, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Avesnes, 10; Cambrai, 7; Douai, 6; Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 21; Valenciennes, 8.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées (2):

1re Série. 32 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenvoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Nord, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Denain, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2º SÉRIE. 33 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Est, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-a-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1^{re} série a été désignée

⁽⁴⁾ Voir à la 3º partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

⁽²⁾ Le nouveau canton de Roubaix-Nord créé par la loi du 20 Juillet 1892 n'est pas encore affecté à l'une ou l'autre série.

pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1re série et le 4 novembre 1877 pour

la seconde.

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1^{fe} série ont été renouvelés les 31 juillet, 7 et 14 août 1892. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2º série expireront en 1895.

Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord. Ed. Dubois, A, publiciste à Avesnes. Avesnes-Sud, Sandrart, &, industriel, à Sains. Darche-Levent, industriel, à Bavai. Bavai, Berlaimont, Evrard Eliez, *, député, notaire, maire de Berlaimont. Landrecies, Marie-Soufflet, A, propriétaire à Landrecies. Le Quesnoy-Est, Boulangé, * , A, agriculteur, à Salesches. Le Quesnoy-O., Carlier-Rousseau, cultivateur, maire de Villerspol.

Maubeuge. Sculfort, *, * A, industriel à Maubeuge. Solre-le-Château, Goulard, docteur en médecine à Solre-le-Château. Trélon,

Mulat, ≉, maître de verreries à Fourmies.

Arrondissement de Cambrai.

Ronnelle, architecte, adjoint au maire de Cam-Cambrai-Est,

Bernard, *, +, ancien député, fabricant de Cambrai-Ouest, sucre, maire d'Aubencheul-au-Bac.

Carnières, Delcroix, ancien notaire à Quiévy.

Morcrette-Ledieu, propriétaire à Caudry. Clary, Le Cateau. Ch. Seydoux, O *, O I, +, manufacturier au

Cateau.

A. Desmoutier, agriculteur à Vaucelles, maire Marcoing,

de Crèvecœur.

Narcisse Petit, agriculteur et brasseur à So-Solesmes, lesmes.

Arrondissement de Douai.

Arleux, Ch. Mention, ancien député, propriétaire à

Morel, ancien député, maire de Lallaing. Douai-Nord, Douai-Ouest,

Ed. Bernard, & agriculteur, maire de Roost-Warendin.

Debève, agriculteur à Masny. Douai-Sud,

Marchiennes. Emile Duhois, &, & A, député, propriétaire à

Marchiennes.

Baron des Rotours, député, propriétaire et maire Orchies. à Mérignies.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues. Claevs, sénateur, maire de Bergues.

Bourbourg, Edmond Duriez, A., distillateur à Bourbourg-- Campagne.

Dunkerque-Est, Gustave Lemaire, avocat à Dunkerque.

Dunkerque-O., Alfred Petyt, banquier, Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque.

Gravelines. Demarle-Fetel, A, armateur, à Gravelines. Hondschoote. Outters Alfred, maire d'Hondschoote. Wormhoudt, Bergerot, ancien député, maire d'Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Lotthé, notaire à Bailleul. Bailleul-N.-E.,

Bailleul-S .- O .. Jean Plichon, député, ingénieur civil, à Bailleul. Desmyttère, *, propriétaire, maire de Cassel. Cassel,

Hazebrouck-N., Degroote, avocat, maire d'Hazebrouck. Hazebrouck-S., Deschodt, avocat à Hazebrouck.

Merville, Duquenne, négociant à La Gorgue.

Steenvoorde. Outters, ancien député, maire de Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

Dansette, propriétaire, à Armentières. Armentières.

Dehau, maire de Bouvines. Cysoing,

Haubourdin, Potié Auguste, agriculteur, adjoint au maire d'Haubourdin.

Max Brame, propriétaire à Marquillies. La Bassée.

Lannoy, Comte de Montalembert, député, maire d'Annappes.

Ovigneur, O *, A, avocat, à Lille. Lille-Centre, Tribourdaux, *, directeur de filature à Lille. Lille-Est,

Lille-Nord, Emile Scrive, négociant à Lille.

Lille-Nord-Est, Basquin, A A, avocat, adjoint au maire de Lille.

Lille-Ouest. Vandame, brasseur à Lille. Lille-Sud, Grandel, propriétaire à Lille. Lille-Sud-Est, Mariage, propriétaire à Lille.

Lille-Sud-Ouest, Bère, ingénieur à la manufacture des tabacs à Lille.

Desmoutier, Charles, ancien député, maire de Pont-a-Marcq, Faumont.

Quesnoy-sur-D., Bonduel Florent, à Lille. Roubaix-Est. Carrette, maire de Roubaix.

Roubaix-Nord, Lepers, adjoint au maire de Roubaix.

Roubaix-Ouest, Désobry, adjoint au maire de Roubaix.
Seclin, Desmazières, *, industriel, maire de Seclin.
Tourcoing-Nord, Barrois-Lepers, négociant à Tourcoing.
Tourcoing-Sud, Dron, député, docteur en médecine à Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

Bouchain, Caullet, A , agriculteur et fabricant de sucre à Haspres.

Condé, Dervaux, * , industriel à Vieux-Condé. Denain, Delcambre, *, brasseur, à Denain.

St-Amand, r. d., Jules Sirot, & A, ancien député, maître de forges, maire de St-Amand.

St-Amand, r.g., Davaine Émile, agriculteur à St-Amand.

Valenciennes-E., Weil Emile, *, *, A, député, industriel, maire de Marly.

Valenciennes-N., Defline, Ingénieur civil, maire de Bruay.

Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes), O ≱, ministre plénipotentiaire à La Haye.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 Août 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Edouard Bernard, Président; Alfred Petyt, Secrétaire;

Ovigneur, Goulard, Delcroix, Sirot et Alphonse Outters

Bureaux de la Préfecture.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une

heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

Organisation des bureaux.

Chef de division honoraire : M. L. Foucault, () I.

Première division. — M. Charrier, *, A, O +, chef de division, Place Philippe-le-Bon, No 14.

1er Bureau. — Secrétariat général. — MM. Breton Émile, chef de bureau; Guerlay, sous-chef; Desrousseaux, Manouvriez, rédacteurs, Tellier et Gaubert, expéditionnaires.

ATTRIBUTIONS. — Administrations municipales. — Agriculture. — Chambres consultatives. - Associations agricoles, Concours, Pesée des grains, Statistique des récoltes. - Archives départementales, communales et hospitalières. -Art de guérir; inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. - Beaux-Arts: élèves-artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Bureaux de placements. — Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles agricoles, commerciales et industrielles. — Elec-tions. — Enseignement agricole. — Epidémies. — Epizooties. — Etablissement thermal de Saint-Amand: Admission des indigents. — Etrangers: admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Foires et marchés. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. - Imprimerie et librairie. - Jury criminel. -Listes électorales. — Médecine vétérinaire. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes, télégraphes, téléphones. - Pêche à la morue, allocation de primes. - Presse, journaux et écrits périodiques. — Prix de vertu. — Publications officielles. — Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurspompiers. - Sociétés agricoles et industrielles. - Sociétés particulières. -Sourds-muets et jeunes aveugles. - Subsistances : mercuriales de guinzaine. - Tabacs. - Travail dans les usines et manufactures. - Vaccine.

Affaires militaires. — MM. Cailliau, Chef de bureau; Duhin, sous-chef: Dhellemmes, expéditionnaire.

Attributions. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Mouvements de troupes, Casernement, logement, Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Ecoles militaires. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers: questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine: pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des invalides. — Canonniers sédentaires de Lille.

2º BURBAU. — POLICE. MM. Lefebvre, 4, chef de bureau; Torck, sous-chef; Joseph Delsalle, rédacteur; Bouchez, expéditionnaire.

ATTRIBUTIONS. — Algérie. — Asiles d'aliénés. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à l'interdiction de séjour. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etatcivil, Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions. — Gardeschampêtres, gardes messiers, gardes particuliers. — Gendarmerie. — Inhumation, transport de corps. — Légalisations. — Loteries. — Louveterie. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à l'étranger. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour

évènements malheureux. — Service sanitaire des ports de Dunkerque et de Gravelines. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques. — Voyageurs indigents : secours de route et frais de transport.

Deuxième division. — M. H. Lecocq, O J., chef de division, rue Inkermann, N° 9.

1er Burbau. — MM. Broutin, chef de bureau; Bourelle, (3) A, sous-chef; Chuffart, Roger, N..., expéditionnaires.

Attributions. — Chemins de fer. — Tramways. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique: syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale: concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs: pensions, secours, indemnités. — Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires: servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. — Limites de la frontière. — Édifices nationaux: construction et entretien. — Édifices diocésains. — Établissement de conducteurs pour transport de force et lumière électrique.

2º Bureau. — MM. Guinois, M, chef de bureau; Coquelle et Baudelaire, expéditionnaires.

ATTRIBUTIONS. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. — Commission des bâtiments civils. — Domaines. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Constructions à distance prohibée. — Bois particuliers. — Défrichements. — Logements insalubres.

Troisième division. M. Féver, O J., chef de division, rue des Pyramides, 24.

1er Bureau. — Administration communale et hospitalière. — MM. Vincent, chef de bureau; Decourcelles, sous-chef; Vanlaton, Designolle, rédacteurs; Carré, Verstraete, Lesur et Dupire, expéditionnaires.

ATTRIBUTIONS. — Communes: comptabilité. — Examen et reglement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés: administration et comptabilité. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux. — Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Contentieux des communes: acquisitions, aliénations, échanges, transactions. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques. — Dons et legs aux communes et établissements publics. — Travaux des communes et des établissements hospitaliers. — Voirie urbaine et rurale.

2º BUREAU. — FINANCES DE L'ETAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — MM. Vautrin, chef de bureau; Ducro, sous-chef;

Delcambre, Brisy, comptables; Spinewine, Paul Lecocq, Lepot, Devos, Sauquet, expéditionnaires. — Quenet, sous-chef, attaché au service des enfants assistés et du 1er áge; Ortille et Maury, expéditionnaires.

Attributions. — Finances de l'État. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Fonds des amendes de police correctionnelle ; Répartition. — Comptes des dépenses de la maison centrale et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. — Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse. — Caisse d'assurance en cas de décès. — Magasins généraux et salles de ventes publiques. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnancement et liquidation des dépenses. — Produits éventuels du département. — Emprunt départemental de 45 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 4er âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 4er âge.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

M. Brunel, O *, * I, *, inspecteur d'académie, place Philippe-de-Girard, 19; directeur.

Division de l'Instruction publique. — M. Poulain, 1) I, O 4, chef de division, faisant fonctions de secrétaire de la direction, rue de Lens, 59.

1er Bureau. — Administration et personnel. — MM. Rogeaux, A, chéf de bureau; Dorlez, rédacteur; Ducatillon et N..., expéditionnaires.

ATTRIBUTIONS. — Ecoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles. — Nominations, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, aux bourses dans les lycées, collèges et écoles primaires supérieures. — Expédition des diplômes. — Attribution des bourses départementales. — Propositions pour décorations et distinctions honorifiques universitaires. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des écoles maternelles publiques. — Bibliothèques pédagogiques et scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture. — Ecoles privées. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord. — Bulletin de l'enseignement primaire. — Hygiène scolaire. — Commissions scolaires. — Bataillons scolaires.

2º BUREAU. — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — MM. Badard, chef de bureau; Ménétereau et Thobois, comptables; Morelle, Duponchelle et Thuilliez, expéditionnaires.

Attributions. — Conseil départemental de l'instruction publique. — Comptabilité des écoles normales. — Budget des écoles normales. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement pri-

maire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour subvention ou appropriation des écoles et pour fourniture de mobiliers scolaires. — Cartes et globes. — Proposition de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.

Conservateur-Régisseur de l'Hôtel : M. Plumcoeq.

Huissiers. — Huissier du Cabinet du Préfet : Bach, M. — Huissier du Cabinet du Secrétaire Général : Buchelet. — Huissier du Conseil de Préfecture : Crombet.

Gargons de Burrau: Delannoy, brigadier; George, Garin Jean, Garin Victor, Crombet et Crespel.

Concierges. — Concierge de l'hôtel, place de la République, Pierrat, (M). — Concierge des bureaux, rue Jacquemars-Giélée, M^{me} Bach. — Concierge du Secrétaire-Général, Jean Garin.

IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE : M. L. Danel, O 3, à Lille, rue Nationale.

Archives du Département.

Mgr. Dehaisnes, () I, archiviste honoraire; MM. Finot, () I, 4, archiviste; Forret, chef de bureau; Vermaere, Delattre, employés Fournet, dessinateur.

Commission des archives départementales. — Cette commission, chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord, a été réorganisée par arrêté préfectoral du 22 janvier 1849.

Elle est composée ainsi qu'il suit : MM. le Secrétaire Général de la Préfecture, *Président*; Van Hende, I, propriétaire à Lille; Mgr Dehaisnes, I; Maleprade, directeur des Domaines, à Lille; Finot, I, I, archiviste, Secrétaire.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'Arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs Présidents et Secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'Arrondissement sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Le renouvellement des membres appartenant à la 1^{re} série (voir page 44) a lieu en même temps que le renouvellement des membres du Conseil Général appartenant à la 2^esérie et vice-versà.

Les pouvoirs des membres appartenant aux cantons de la 26 série ont été renouvelés les 31 juillet, 7 et 14 août 1892. Les pouvoirs des membres des Conseils d'arrondissement appartenant aux

cantons de la 1re série expireront en 1895.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-Preset, M. A. Letailleur, & A. Secrétaire, M. Garcia Louis.

Conseil d'Arrondissement.

MM. Cromback adjoint au maire d'Avesnes. Avesnes-N., Maton, à Etrœungt. Avesnes-Sud, Derkenne, &, brasseur à Feignies. Bavai, Banteignie, docteur en médecine, à Berlai-Berlaimont. mont. Landrecies. Leblond, maire, à Fontaine-au-Bois. Maubeuge, Neuilliès, architecte, à Maubeuge. Le Ouesnoy-Est, Lenglet Nestor, à Englefontaine. Le Quesnoy-O., Dehove, à Preux-au-Sart. Deltour, médecin à Solre-le-Château. Solre-le-Château, O. Gévelle, à Anor. Trélon,

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-Prétet, M. Robert Godefroy. Secrétaire, M. J. Sainsaux.

Cambrai-Est,

Conseil d'Arrondissement. MM. Loiset, cultivateur, à Iwuy.

Copin, constructeur, ingénieur civil, à Cambrai-Ouest, Carnières, Ludovic Defaux, fabricant de tissus à Saint-Hilaire. Fontaine-Herbet, brasseur, maire de Bertry. Clary, Sauvé, à Nurlu (Somme). Carpentier-Risbourg, député, maire de Le Cateau, Pommereuil. Basquin, propriétaire, ancien notaire, à Catillon. Marcoing, Millet-Bricout, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle. Solesmes, Cardon Gustave, agriculteur, maire de

St-Python.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, M. Bonnerot, *, & A. Secrétaire, M. O. Bouché.

Conseil d'Arrondissement.

MM. Drocourt, A A, maire d'Arleux. Arleux, Lespagnol, brasseur, à Flines-lez-Raches. Douai-Nord, De Boissonnet, avocat à Douai. Douai-Ouest. Mannier, maire de Raimbeaucourt. Fernand Nutly, négociant à Douai. Douai-Sud, G. Couppé, industriel à Férin. Paul Hayez, député, maître de verreries à Aniche. Marchiennes, G. Pennequin, A., maire de Somain. Orchies, Josson, avocat à Lille.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-Préfet, M. Jules Maillot, & I. Secrétaire, M. Pierre Colas, licencié en droit.

Conseil d'Arrondissement.

MM. Carpentier, négociant, adjoint au maire de Bergues, Bergues. Vercoustre, président de la 2° section des Bourbourg, Waeteringues, à Bourbourg. Dunkerque-Est, Duriau, *, * A, docteur en médecine, à Dunkerque. Derode, propriétaire, adjoint au maire de Rosendael. Vézien, O ₩, médecin principal de la Dunkerque-O., marine en retraite, à Dunkerque. Vancauwenberghe, industriel, maire de St-Pol-sur-Mer. Gravelines, Torris, négociant, maire de Gravelines. Deswarte, maire de Ghyvelde. Hondschoote, Wormhout, Wemaëre, docteur en médecine, à Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-Préfet, M. Gustave Lhotte, *, * I, O ... Secrétaire, M. Quilliet, & A.

Conseil d'Arrondissement.

Bailleul-N.-E., MM. Delbecque, maire de Nieppe. Plouvier, notaire, à Steenwerck. Bailleul-Sud-O., Cortyl Eugène, propriétaire, à Bailleul. Cassel, Hazebrouck-N., Hazebrouck-S., Merville,

Steenvoorde.

Bosquillon de Jenlis, propriétaire, à Cassel. Mordacq-Cattoir, maire de Blaringhem. Deram, A juge de paix, à Hazebrouck. Hennion Émile, ancien notaire à Estaires. Bouilliez, *, à Merville. Decanter, Pierre, maire de Boeschêpe

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Conseil d'Arrondissement.

Armentières,

Cysoing, Haubourdin, La Bassée, Lannoy,

Lille-Centre, Lille-Est, Lille-Nord,

Lille-Nord-Est, Lille-Ouest, Lille-Sud, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Pont-à-Marcq,

Quesnoy-sur-D., Roubaix-Est, Roubaix-Nord, Roubaix-Ouest, Seclin, Tourcoing-Nord, Tourcoing-Sud, MM. Hellin Charles, président du Comice agricole, cultivateur, à Houplines. Dubreucq Victor, A, maire de Templeuve. Comte D'Hespel, Edmond, à Haubourdin. Dilly Adolphe, à La Bassée. Mulliez-Dewailly, marchand de vins à Lannoy. Dutilleul, ¾, adjoint au maire de Lille. Engrand, maire d'Hellemmes. Druez Victor, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de Lille. Bécour, A, docteur en médecine, à Lille. Bonte Auguste, propriétaire à Lambersart. Courmont, industriel, à Lille. Luce, conseiller municipal à Ronchin. Loyer Ernest, député, filateur à Lille. Raoul des Rotours, licencié en droit, maire à Avelin.

Bodé Charles, maire à Quesnoy-sur-Deûle.
N....
Briffaut, cabaretier à Wattrelos.
Desbarbieux, ferblantier à Croix.
Marchand, maire d'Allennes-lez-Marais.
D'Halluin, notaire et maire de Linselles.
Vincent Victor, médecin, à Mouveaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M. G. Mossé. Secrétaire, M. Ségard.

Conseil d'Arrondissement.

Bouchain,

MM. Coquelle, O., agriculteur, maire, de Mastaing.

Condé,

Wagret, ≉, maître de verreries, maire, de Escaupont,

Denain.

Cauvez, négociant à Anzin.

Saint-Amand, r. d.

Lepez, député, maire de Raismes. Désiré Lemaire, propriétaire et vétérinaire, à St-Amand.

Valenciennes-E.,

Sautteau, Paul, A, avocat, maire à Valenciennes.

Valenciennes-N.,

Patoir, négoc., adjoint au maire de Wallers. Debaralle Paul, *, * I, propriétaire, conseiller municipal, à Valenciennes.

Valenciennes-S.,

César Sirot, maître de forges, maire de Trith

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 17 arrondisse-

ments d'inspection.

Le département du Nord fait partie de la 3º inspection pour ce qui concerne le service ordinaire, les rivières, les canaux et les ports maritimes, et de la direction du contrôle des lignes comprises dans le réseau du Nord, pour ce qui concerne les chemins de fer.

Inspecteur général du 3e arrondissement, M. Brosselin, O *,

boulevard Malesherbes, 89, à Paris.

Directeur du contrôle. — M. Salva, O *, inspecteur genéral des ponts et chaussées, 15, rue St-Simon, à Paris.

Service ordinaire et service hydraulique.

Routes nationales, irrigations, dessèchements, usines et cura ges sur les cours d'eau non navigables ni flottables.

M. Gruson, *, OI, O +, Ingénieur en chef du département, rue

de Bruxelles, 4. — Bureaux: rue Nationale, nº 91, à Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Devos, rue des Postes, 20, à
Lille; Paul Dubois, à Dunkerque; Macaigne, à Cambrai; Barbet, *,
à Douai; Lefebvre, à Valenciennes.

Conducteurs principaux. - MM. Petit, à Bourbourg; Weber et

Barré, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Groniez, à Cassel.

Conducteurs de 1^{re} classe. — MM. Bouchez et Godin, à Lille; Annibert, à Dunkerque; Mallet, au Cateau; Dayez, à Valenciennes. Conducteurs de 2^e classe. — MM. Muylaert, à Douai; Caullery, à Avesues.

Conducteur de 3^e classe. — M. Lecat Louis, à Douai. Conducteur de 4^e classe. — M. Mercier, à Maubeuge.

Commis de 1re classe: MM. Désicy, & A, à Cambrai; Pigache, & A,

à Lille. — Commis de 2º classe: MM. Degouge, Piat, Legroux, Couvez R., Legendre G., Gombert, à Lille; Wiart, à Douai; Lefebvre, à Dunkerque; Desaint, à Cambrai. — Commis de 3º classe: MM. Lacroix, à Lille; Vasseur et Dulieu, à Valenciennes; Lesage, à Douai. — Commis de 4º classe: M. Becquereau, à Lille.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCE DES CRUES.

M. Gruson, *, O I, O I, Ingénieur en chef du departement, rue

de Bruxelles, 4. - Bureaux : rue Nationale, 91, à Lille.

Bassin de la Sambre et ses affluents. — Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys. — M. Lefebvre, Ingénieur ordinaire, à Valenciennes.

Bassin de la Scarpe. — M. Barbet, *: Ingénieur ordinaire, à Douai. Bassin de la Lys. — M. Briotet, Ingénieur ordinaire, à Lille. Bassin de l'Yser. — M. Paul Dubois, Ingénieur ordinaire, à Dunkerque.

Service des ports maritimes de commerce.

M. Joly, *, Ingénieur en chef, à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires: MM. Corbeaux, Vieille et Paul Dubois, à Dunkerque.

Conducteurs principaux: MM. J. Haeuw, Gauthier, Em. Debacker,

Ed. Debacker et E. Haeuw, à Dunkerque.

Conducteurs de 1re classe: MM. Vitrant, Villart, Verlinde et Breynaert, à Dunkerque.

Conducteurs de 2º classe: MM. Delbouve, Balsen, Cleenewerck,

Jh Mesnage et Denquin, à Dunkerque.

Conducteurs de 3º classe: MM. Martin et Sipra, à Dunkerque; Bourdon, à Gravelines.

Conducteurs de 4º classe: MM. Galloo et Berteloot, à Dunkerque.

Commis de 1re classe: M. Butez, à Dunkerque.

Commis de 2º classe. — MM. Nortier et Declercq, à Dunkerque. Commis de 3º classe. — MM. Bocquet, Mesnage A., Janssoone, Loonis, Dewismes, Antoine et Debergh E., à Dunkerque; Dutoit, à Gravelines.

Commis de 4º classe. — MM. G. Debaecker, Deconynck, M. Del-

bouve, Boone et Dart, à Dunkerque.

Officiers de port: MM. Devries, **, capitaine de port de 1^{re} classe, chef de service; Hamelin et Sion, lieutenants de 1^{re} classe; Damman P^{re}, lieutenant de 2^e classe; J. Claeyssen, et Messen, maîtres de 1^{re} classe; Robyn, Merlen, L. Claeysen, Gens et Patte, maîtres de 2^e classe; Lemaire, Neuts, Bommelaer, E. Claeysen et Langhetée, maîtres de 3^e classe, à Dunkerque; M. Lavallée, maître de 2^e classe, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque: MM. Léglise, capitaine d'armements; Guillermou, Langhetée et Wesemael, capitaines en premier; Cousin et Gens, capitaines en second; Vanwaelfelghem et Merlen, mattres d'équipage; plus 33 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1^{re} classe et 18 de 2^e classe.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER. — La Commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque conformément au décret du 1^{er} février 1893, est composée comme suit :

MM. Joly, *. Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président; Paul Dubois, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Secrétaire; Berteloot, *., lieutenant de vaisseau, directeur des mouvements du port; Corbeaux et Vicille, Ingénieurs des Ponts et Chaussées; Devries, *., capitaine de port; Terquem, *., Professeur d'hydrographie en retraite; Mecsemaecker, Commissaire de l'inscription maritime.

Service des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

Direction du service. — M. La Rivière, *, ingénieur en chef, 10, rue de Puébla, à Lille, bureaux: place VIII, n° 7 (porte de Paris); chef de bureau: M. Certain, agent de la statistique; commis de 2° classe: M. Héquet; commis de 3° classe: MM. Caby, Gouy, Humbert et Lesage.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Canal de la Deûle (entre Bauvin et Deûlémont), canal de Roubaix et embranchement sur Tourcoing, canaux de l'arrondissement d'Hazebrouck, rivières de la Lys et de la Lawe: M. Briotet, ingénieur ordinaire de 2º classe, 45, rue Jean-Bart, à Lille.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Canal de la Deûle (entre Douai et Bauvin), canal de Lens, canal de la Sensée, Scarpe supérieure, Scarpe moyenne, Scarpe inférieure: M. Barbet, *, ingénieur ordinaire de 1¹⁶ classe, à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Ganal de Bergues, canal de Bourbourg, canaux de la haute et de la basse Colme, canat de Furnes: M. Dubois, ingénieur ordinaire de 3º classe, à Dunkerque.

ARRONDISSEMENT DE ST-OMER. — Canal d'Aire, canal de Neuffossé, rivière d'Aa: M. Cètre, ingénieur ordinaire de 1^{re} classe, à St-Omer.

ARRONDISSEMENT DE CALAIS. — Canaux du Calaisis: M. Jullien, ingénieur ordinaire de 2º classe, à Calais.

Conducteurs principaux: MM. Diruit, à Roubaix; Caroulle, à Dunkerque; Larivière, à Douai. — Conducteur de 1^{re} classe: M. Wackernie, à Merville. — Conducteurs de 2^e classe: MM. Renault, à Armentières; Durier, à Dunkerque; Muylaert et Quarré, à Douai.

— Conducteurs de 3º classe: MM. Bourel et Le Noan, à Lille; May, à Dunkerque; Leroy et Savary, à Douai; Bouclet et Faillie, à St-Omer. — Conducteurs de 4º classe: MM. Pesin, à Lille; Jannin, Boulogne et Bonnetty, à Douai; Massin, à St-Omer. — Commis faisant fonctions de conducteur: M. De Bergh, à Lille. — Commis de 1º classe: MM. Devrez et Lejonne, à Douai; Legrand, à St-Omer; Drain, à Calais. — Commis de 2º classe: MM. Leferre, à Lille; Leroy et Houcke, à Dunkerque; Brifaut et Machin, à St-Omer; Auber, à Béthune. — Commis de 3º classe: MM. Magniez, à Lille; Savary, à Douai; Artisien, à Calais. — Commis de 4º classe: MM. Coyaux, à Lille; Lagache, à Calais. — Agents de la statistique: MM. Deraet, à Lille; Mézand, à Douai; Leclercq, à St-Omer.

Service spécial de la navigation entre la Belgique et Paris.

Direction du service. — M. Derome, #, Ingénieur en chef, à Compiègne. — Conducteurs: MM. Doldé, 1^{re} classe; Pecqueux, 3^e classe; Ruin, 4^e classe. — Commis de 3^e classe: M. A. Renaud, — Commis de 4^e classe: MM. Blérie et Renaud Léon.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Canal de Mons à Condé et Escaut de Neuville à la frontière belge, Sambre française canalisée : M. Lefebvre, ingénieur ordinaire, à Valenciennes.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Escaut en amont de Neuville et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse de Lesdins : M. Macaigne, Ingénieur ordinaire, à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN. — Contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise: M. N...., Ingénieur ordinaire, à Saint-Ouentin.

Conducteur principal: M. Brassart, à Riqueval.

Conducteurs de 1^{re} classe: MM. Lallement et Rose, à Cambrai; Odet, à Condé; Chomer, à Valenciennes.

Conducteur de 2º classe: M. Thoury, à Valenciennes.

Conducteurs de 3º classe: MM. Vernier et Reissig, à Cambrai. Conducteurs de 4º classe: MM. Nanin, à Berlaimont; Réné, à Saint-Quentin; Gæster, à Maubeuge.

Commis de 2º classe: MM. Carion et Marle, à Valenciennes; Bruniaux Paul et Raux, à Cambrai; Hombert, à Riqueval.

Commis de 3^e classe: MM. Corneille et Gérard, à Cambrai; Goursault et Latreille Jules, à Valenciennes.

Commis de 4º classe: M. Latreille Wanon, à Valenciennes.

NAVIGATION A VAPEUR SUR LES FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX.

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douar, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

Commission de Dunherque: MM. Joly, *, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Président; Paul Dubois, Ingénieur des Ponts et Chaussées; Devries, *, Capitaine de port, et Terquem, *, Professeur

d'hydrographie en retraite.

Commission de Douai. MM. La Rivière, *, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Lille, Président; Kuss, *, Ingénieur en chef des mines, à Douai; Barbet, *, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai; Gosselin, Ingénieur civil, à Douai et Lebeau, Ingénieur des ateliers Cail. — Poteau, Contrôleur des mines, à Douai, attaché à la Commission.

Services spéciaux d'études des canaux de navigation projetés dans le département.

Canal du nord sur Paris. — 1^{re} Section: Partie comprise dans es départements du Nord et du Pas-de-Calais, M. La Rivière, *, Ingénieur en chef, à Lille. — 2° Section: Partie comprise dans les départements de la Somme et de l'Oise, M. N...., Ingénieur en chef; M. Lemercier, Conducteur principal, à Lille.

Chemins de Fer.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

CONTROLE DE L'EXPLOITATION DU NORD ET LIGNES ANNEXES.

Inspecteur général des Ponts et Chaussées : M. Salva, O *, Directeur

du contrôle, 15, rue St-Simon, Paris.

Ingénieurs en chef: MM. Connesson, *, Ingénieur en chef adjoint à l'Inspecteur général (Travaux neufs). — Loche, *, Ingénieur en chef du Contrôle de la Voie et des Bâtiments, 24, rue d'Offemont, Paris. — Luneau, *, Ingénieur en chef du contrôle de l'exploitation et de la traction, 16, rue de Bruxelles, Paris. — Baume, *, Ingénieur en chef du service central, 21, rue de la Pompe, Paris.

Le réseau du Nord est divisé en trois arrondissements pour le Contrôle de la Voie et des Bâtiments et pour le Contrôle de l'Exploitation et de la Traction. Toutes les lignes du département du Nord dépendent du 3° arrondissement.

Contrôle de la voie et des hâtiments. — Ingénieur des ponts et chaussées: M. Stoclet, Place VIII (Porte de Paris), nº 7, à Lille. — Contrôleurs: MM. D. Mallet et Balsen à Lille; Belin au Quesnoy. — Comptable: N..... — Commis: MM. Goursault et Lefebvre, à Lille,

Contrôle de l'exploitation et de la traction. — Ingénieur des mines: M. Chapuy, square Rameau, 7, à Lille. — Contrôleurs: MM. Lefebvre, Lemoine, Lambert, à Lille. — Commis: MM. Dupont, Delobel, Lixon, à Lille.

LIGNES FORMANT LE 3º ARRONDISSEMENT.

Lille (heurtoir) à Douai (disque vers Arras de la bifurcation de St-Eloi) et raccordement entre les bifurcations de Notre-Dame, de St-Eloi et de Sin jusqu'aux disques avancés vers Cambrai et vers Somain. -Lille (heurtoir) à la frontière vers Mouscron et raccordement du Becquerel. - Lille (bifurcation de Tournay à la frontière vers Baisieux. - Raccordement de la bifurcation d'Ascq à la bifurcation du Gressart. - Raccordement de la bifurcation de Triez-Delval à celle de Tressin. - Lille (bifurcation d'Hellemmes) à Valenciennes (bifurcation de Beuvrages) et raccordement de Bruai. — Fives à St-Sauveur et Ceinture de Lille. — Tourcoing (bifurcation de Tourcoing) à la frontière vers Menin. — Orchies (bifurcation de Nomain-Ouvignies) à la frontière vers Tournay. — Orchies (bifurcation d'Orchies) à la bifurcation de Pont-de-la-Deule. - Orchies (disque à distance de la bifurcation d'Orchies vers Somain) à Tourcoing (bifurcation du Tilleul). — Lille (bifurcation de Comines) à la frontière vers Comines. - Lille (bifurcation du Lion-d'Or) à Calais-maritime, avec embranchement: 1º d'Hazebrouck vers Lens jusqu'au disque vers Berquette, de la bifurcation d'Hazebrouch; 2º de St-Omer vers Arques jusqu'au disque à distance vers Arques, de la bifurcation d'Arques; 30 de Calais vers Boulogne jusqu'au disque à distance de la birfurcation de St-Pierre vers Boulogne. — Raccordement de la bifurcation de la Madeleine à celle de Mouscron. — Hazebrouck (bifurcation de la Haute-Loge) à Dunkerque (heurtoir). - Armentières (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Comines. - Hazebrouck (bâtiment des voyageurs) à la frontière vers Poperinghe (Compagnie de la Flandre occidentale). -Dunkerque (bifurcation de Furnes) à la frontière vers Furnes. -Watten (bifurcation de Watten) à Bourbourg (bâtiments des voyageurs). - Calais (bifurcation des Pierrettes) à Dunkerque (bifurcation de Coudekerque). — Lille (bifurcation de Ronchin) à Béthune (disque à distance vers Lille) et à Béthune-Rivage. - Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau vers Don) à Armentières (bâtiment des voyageurs). — Don-Sainghin (bâtiment des voyageurs) à Hénin-Liétard (bâtiment des voyageurs). - Armentières (bâtiment des voyageurs) à Berquette (disque à distance vers Armentières). - Lens (disque à distance de la bifurcation de Sallau, vers Libercourt) à la bifurcation d'Harponlieu avec le raccordement de la bifurcation de la Maison-Rouge avec celle d'Evin. - Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (ouest) vers Somain) à Valenciennes et à la frontière vers Quiévrain. - Saint-Amand (bifurcation Est) à Blanc-Misseron (bâtiment des voyageurs).

- Saint-Amand (bifurcation Ouest) à Maulde (frontière). - Valenciennes (bâtiment des voyageurs) à Aulnoye (bâtiment des voyageurs). - Valenciennes (bifurcation de la Tourelle) au Cateau (bâtiment des voyageurs). - Valenciennes (bifurcation de Valenciennes) à Maubeuge (bifurcation Nord de Douzies). - Cambrai (bifurcation d'Escaudœuvres) à Solesmes, à Bavai et à la frontière vers Dour. - Somain (bifurcation de Somain) à Busiqny (bâtiment des voyageurs). -Chaulnes (disque avancé vers Cambrai) à Cambrai et Douai (disque avancé de la bifurcation de Sin (Est) vers Cambrai), raccordement de Cambrai. — Marcoing (bâtiment des voyageurs) à Masnières (heurtoir). - Aubigny-au-Bac (bâtiment des voyageurs) à Somain (bifurcation Est de Villers-Campeau), de la bifurcation de Villers-Campeau-Sud à la bifurcation de Villers-Campeau Ouest. - Lourches (bâtiment des voyageurs) à Prouvy-Thiant (bâtiment des voyageurs). - Somain (bifurcation d'Erre) à Orchies (disque avancé de la bifurcation d'Orchies vers Somain). - Somain à la frontière vers Péruvelz et de la bifurcation de Péruwelz à Bruai (Compagnie d'Anzin). - Aulnoye (bifurcation d'Aulnoye) à Hirson (disque avanéé de la bifurcation du Paradis vers Aulnoye) de la bifurcation de Berlaimont à la bifurcation de Leval. - Anor (bifurcation) à la frontière. - Busiquy (disque avancé de la bifurcation de la Malmaison vers Tergnier) à la frontière vers Erquelines, de la bifurcation de la Malmaison au disque avancé de celle-ci vers Hirson, de la bifurcation d'Hautmont, à la frontière vers Quévy, de la bifurcation de Douzies Sud à la bifurcation des Usines. — Ferrière-la-Grande (bâtiment des voyageurs) à Cousolre (heurtoir). — Maubeuge (bifurcation de Maubeuge) à Fourmies (bifurcation de Fourmies. — Le Cateau (bâtiment des voyageurs) à Wassigny (disque à distance vers Le Cateau).

Contrôle central. — Ingénieur en chef: M. Baume, *, 21, rue de la Pompe, Paris. — Ingénieur des mines: M. Bochet, 21, rue Singer, Paris.

Inspecteurs principaux du contrôle de l'exploitation commerciale. — Affaires générales: enquêtes, vœux et réclamations du public et des Conseils généraux, municipaux, Chambres de commerce, relativement aux stations, haltes, arrêts. — Plaintes des voyageurs. — Contraventions. — Procès-verbaux. — Renseignements aux Parquets, etc. — M. Paul Duplan, & I, 4, rue de Longchamps, Paris. — Tarifs, homologations, vœux et réclamations relativement aux tarifs, aux frais accessoires et au trafic: M. Allary, *, *, *, A, 6, rue St-Dominique, Paris.

Inspecteurs particuliers: MM. Guénée, 5, rue Lagrange, Paris; Roger (intérimaire), 1, rue St-Marc, à Boulogne-sur-Mer.—Conducteur principal: M. Boulet, 25, boulevard de La Chapelle, Paris.—Commis: M. Sénéchal, 71, rue Marcadet, Paris.

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de ser dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Duméril, Derez et Monarcq, à Lille; Deligny, à Valenciennes; Blondiaux, *, à Douai; Boissière, à Dunherque; Masson, à Maubeuge; Quoniam, à Armentières; Prêcheur, *, (M), à Cambrai; Nourtier, à Somain.

SERVICE DES ÉTUDES ET TRAVAUX ET CONTROLE DES ÉTUDES ET TRAVAUX DES LIGNES NOUVELLES COMPRISES DANS LE RÉSEAU DU NORD.

Directeur du Contrôle: M. Salva, O &, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, 15, rue St-Simon, Paris.

service de M. Gruson, **, * I, O 4, Ingénieur en chef du département, rue de Bruxelles, 4. — Bureaux : rue Nationale, 91, à Lille.

Chef des bureaux: M. Pigache, A, Commis de 1re classe à Lille.

Contrôle de la construction des lignes de Thiant à Lourches, de Denain à Saint-Amand, de Don à Templeuve, d'Haubourdin à Saint-André, de Roubaix à la frontière belge et d'Armentières à Tourcoing et Roubaix.

— Ingénieur ordinaire: M. Devos, rue des Postes, 20; Conducteur principal: M. Barré, à Lille; Conducteur de 1^{re} classe: M. Bouchez, à Fives-Lille.

Contrôle de la construction de la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries. — Ingénieur ordinaire: M. Macaigne, à Cambrai; Conducteur de 2º classe: M. Caullery, à Avesnes.

Service de M. Mille, #. Ingénieur en chef, rue des Casernes, 34,

à Laon. — Bureaux : rue des Casernes (cité Beynel).

Contrôle des travaux de la ligne du Cateau à Laon. — 1º Conducteur principal, chef du bureau: M. Jongleux; 2º Ingénieur ordinaire à Laon: M. Bourquelot; Conducteur principal: M. Quignon; Commis de 2º classe, M. Bourgeois.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

Service de M. Gruson, 🔅, 🕼 I, O 🕂, Ingénieur en chef, rue de Bruxelles, 4, à Lille; bureaux, rue Nationale, 91, à Lille.

Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation.

M. Aubert, Ingénieur des mines, à Valenciennes: Chemin de ser d'intérêt local de Bapaume à Marcoing. — Tramways de l'arrondissement de Valenciennes et de Fourmies à Wignehies.

M. Chapuy, Ingénieur des mines, à Lille: Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing, de Dunkerque et de Cambrai à Catillon. — Chemin de fer d'intérêt local de Denain au Câtelet.

Contrôle de la voie et des travaux d'art.

- M. Devos, Ingénieur des ponts et chaussées, rue des Postes, 20, à Lille: Tramways de Lille, de Roubaix-Tourcoing et d'Armentières à Halluin.
- M. Barbet, *, Ingénieur des ponts et chaussées, à Douai : Tramway de St-Amand à Hellemmes par Lannoy. Chemin de fer d'intérêt local de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Doule.
- M. Paul Dubois, Ingénieur des ponts et chaussées, à Dunkerque: Tramways de Dunkerque, de St-Pol et de Rosendael. — Chemins de fer d'intérêt local de Bergues à Hazebrouch, avec embranchement sur Hondschoote, d'Hondschoote à Bray-Dunes et d'Herzeele à St-Omer.
- M. Lefebvre, Ingénieur des ponts et chaussées, à Valenciennes: Chemins de fer d'intérét local d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Landrecies, de Bettrechies à Hon-Hergies et à Bavai. Tramways de l'arrondissement de Valenciennes, et de Bon-Secours à Hergnies par Condé et Vieux-Condé.
- M. Macaigne, Ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai: Tramvays de Cambrai à Catillon, de Fourmies à Wignehies. Chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing, de Denain au Catelet, du Catelet à Masnières, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Landrecies à Avesnes, de Maubeuge à Villers-sire-Nicole, de Quiévy à Estourmel vers Cambrai et de Lourches à Cambrai, prolongement de la ligne de Boisleux à Marquion.

CORPS DES MINES.

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. Lorieux, O **, à Paris.

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE DOUAI (Comprenant les départements du Nord et de l'Aisne).

Ingénieur en Chef des Mines: M. Kuss, *, * A, à Douai. Bureau de l'Ingénieur en Chef: M. Bourgin, commis des mines.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

(Comprenant les arrondissements administratifs de Valenciennes, Cambrai, Douai, Avesnes).

Ingénieur ordinaire : M. Aubert, à Valenciennes.

Contrôleurs des Mines: MM. Lafont et Lenglet, à Valenciennes; Poteau, à Douai.

Commis: MM. Crombez et Goursault, à Valenciennes.

SOUS-ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Comprenant les arrondissements administratifs de Lille, Dunkerque, Hazebrouck).

Ingénieur ordinaire: M. Chapuy, square Rameau, 7, à Lille. Contrôleurs des Mines: MM. Lesèvre, Potaux et Gilotaux, à Lille.

ECOLE DES MAITRES-MINEURS DE DOUAL.

L'Ecole des maîtres-mineurs de Douai, instituée par décret du 27 mars 1878, a été établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, 21, rue Victor Hugo, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un concours. Ils sont au nombre de 45 environ, ils passent deux années à l'École ou dans les mines de la région, où ils complètent leur instruction pratique. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. Les départe-ments du Nord et du Pas-de-Calais entretiennent chacun un certain nombre de bourses.

L'instruction donnée aux élèves a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés et des géomètres; elle comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin des plans d'exploitations

souterraines et de modèles de machines.

Les quatre-cinquièmes des élèves sortant de l'Ecole avec 65 % du total des points qu'on peut obtenir dans la scolarité sont dispensés de deux années de service militaire. L'année de service obligatoire peut être faite conditionnellement, après l'admission à l'École, ou après la première année d'études. (Lois des 15 juillet 1889 et 11 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée et décret du 25 novembre 1889).

Les trois premiers élèves de l'École peuvent, à leur sortie, être nommés

à l'emploi de contrôleur des mines. (Décret du 2 janvier 1883).

Personnel: M. Kuss, *, A, Ingénieur en chef des Mines, Directeur. - MM. Maris et Cambessédès, Contrôleurs des Mines, Professeurs. - M. Dorsinfang, *, Mattre surveillant. - M. Poteau, Contrôleur des Mines, Econome.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÉTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6º Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs, se recrutant directement à l'Ecole Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement, en outre du Laboratoire central sis à Paris : onze poudreries (St-Ponce, Vonges, St-Chamas, Toulouse, St-Médard, Angoulème, Le Ripault, le Pont de Buis, Le Moulin-Blanc, Esquerdes, Sevran-Livry); trois raffineries de salpêtre (Lille, Bordeaux, Marseille); une raffinerie de soufre (Marseille); une fabrique d'éther (Bordeaux).

Directeur du service : M. Biffe, O 3; Inspecteur général de

2º classe, 108, rue de Rennes, Paris.

Raffinerie nationale de salpêtre de Lille.

Directeur: M. Morin Paul, *, Ingénieur en chef de 2º classe, à la Raffinerie, cour des Bourloires, 5, Lille.

Agent comptable en matières et deniers : M. Blanc, commis de

4º classe.

Chefs ouvriers: MM. Camelin, chef raffineur; N., chef emballeur.

SERVICE VICINAL. — AGENTS VOYERS

Chargés des Routes départementales et des chemins vicinaux.

M. Fourquez, Agent voyer en chef.
MM. Romain, **, et Leroy, Agents voyers en chef honoraires.

Agents voyers d'arrondissement.

MM. Carbonel (Alexandre), agent voyer d'arrondissement de 1^{re} classe, à Cambrai; Jeanjean, idem de 1^{re} classe, à Valenciennes; Rolez, id. de 1^{re} classe, à Douai; Dubois, id. de 2º classe, à Lille; Bodvin, id. de 2º classe, à Avesnes; Degravier, id. de 2º classe, à Dunkerque; Sénéchal (Gustave), id. de 3º classe, à Hazebrouck.

Agents voyers et employés attachés aux divers bureaux.

Bureaux de l'Agent voyer en chef, à Lille.

MM. Leroy (Jules), agent voyer d'arrondissement de 3º classe, Chef de bureau; Quilliet, agent voyer cantonal de 2º classe, chargé de la comptabilité; Lécaille, agent voyer cantonal de 4º classe; Alloy, Wadoux, Ditte, agents voyers cantonaux de 5º classe; Leroy (Charles), commis hors classe; Billiau et Montaigne, commis de 1º classe; Vandewalle, commis de 2º classe; Dusol, id. de 3º classe; Crombet, commis temporaire.

Bureaux des Agents voyers d'arrondissement.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Thomas, Agent voyer cantonal de 3º classe; Falempin, Agent voyer cantonal de 5º classe; Catoire, Commis hors classe; Cabaret, commis de 2º classe; Dhaussy, commis de 4º classe.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Dhénin, Agent voyer cantonal de 3º classe; Hollande, Agent voyer cantonal de 4º classe; Richez,

Agent voyer cantonal de 5° classe; Roch, commis hors classe; Carbonel (Alphonse), commis de 1^{re} classe.

Arrondissement de Douai. — MM. Boulengier, Agent voyer cantonal de 5° classe; Tilloy, Commis de 1° classe; Régent, id. de 2° classe.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Delahaye, Agent voyer cantonal de 4º classe; Blaevoet et Berthe, Commis de 2º classe.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Dethoor, Agent voyer cantonal de 2º classe; Vangheluwen, Commis de 2º classe; Hoguet, id. de 3º classe.

Arrondissement de Lille. — MM. Lecat et Petit, Agents voyers cantonaux de 1^{re} classe; Calimet, Commis de 2^e classe; Balan et Deschodt, id. de 3^e classe.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Laude, Agent voyer cantonal de 3^e classe; Parent, Commis hors classe; Delgrange, commis de 3^e classe.

Service des circonscriptions.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Siron, Agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Trélon; Ansieaux, idem, de 1^{re} classe, à Maubeuge; Hahault, id., de 3^e classe, à Avesnes; Delille, idem, de 2^e classe, à Berlaimont; Sénéchal, id., de 5^e classe, au Quesnoy; Caullery, idem, de 4^e classe, à Solre-le-Château; Mestagh, idem, de 3^e classe, à Bavai; Pruvot, idem, de 3^e classe, au Quesnoy; Debut, idem, de 3^e classe, à Landrecies; Martinès, Commis hors classe, à Avesnes; Delvaux, commis de 1^{re} classe, à Maubeuge.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Cloëz, Agent voyer cantonal de 2º classe, au Cateau; Vasseur, idem, de 1º classe, à Solesmes; Gillot, idem, de 1º classe, à Marcoing; Delsaux, idem, de 2º classe, à Cambrai; Renaux, idem, de 1º classe, à Clary; Lecoutre, idem, de 2º classe, à Carnières; Saguez, id., de 2º classe, à Cambrai; Risbourg, Commis de 1º classe, à Marcoing.

Arrondissement de Douai. — MM. Caron, Agent voyer cantonal de 4° classe, à Douai; Bourgois, idem, de 4° classe, à Marchiennes; Fiévet, idem, de 3° classe, à Douai; Bruyère, idem, de 2° classe, à Orchies; Fromont, idem, de 4° classe, à Arleux.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Coilliot, Agent voyer cantonal de 5° classe, à Dunkerque; Lemort, idem, de 1° classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 2° classe, à Bourbourg; Houcke, idem, de 3° classe, à Gravelines; Legendre, idem, de 4° classe, à Hondschoote; Doulier, idem, de 3° classe, à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouch. — MM. Wyckaert, Agent voyer cantonal de 4e classe, à Bailleul; Loir, idem, de 4e classe, à

Hazebrouck; Desmons, idem, de 5° classe, à Merville; Clement, idem, de 2° classe, à Cassel; Martin, idem, de 5° classe, à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille. — MM. Collart, Agent voyer cantonal de 1^{re} classe, à Tourcoing; Garbe, idem, de 1^{re} classe, à Lille; Deschodt, idem, de 1^{re} classe, à Haubourdin; Carpentier, idem, de 4^e classe, à Cysoing; Lotthé, idem, de 2^e classe, à Armentières; Roche, idem, de 4^e classe, à Lannoy; Sipra, idem, de 2^e classe, à Seclin; Troncquée, idem, de 3^e classe, à Pont-à-Marcq; Dusautoir, idem, de 3^e classe, à Quesnoy-sur-Deûle; Chartier, idem, de 3^e classe, à La Bassée; Dumont, Commis de 3^e classe, à Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Dagalier, Agent voyer cantonal de 1^{re} classe à Valenciennes; Guillaume, id. de 2^e classe, à Valenciennes; Delerue, A, id. de 2^e classe, à St-Amand; Lerebours, id. de 3^e classe, à Denain; Pichon, id. de 3^e classe, à Condé; Lelièvre, id. de 5^e classe, à Bouchain; Willefert, commis de 3^e classe, à St-Amand.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

Arrondissement de Lille, M. Cannissié;—de Dunkerque, M. Van Moé; — d' Hazebrouch, M. E. Vandenbulcke; — de Cambrai, M. Lallemant (intérimaire); — d'Avesnes, M. Fiévet; — de Douai, M. Neveux; — de Valenciennes, M. Bernard.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES BATIMENTS CIVILS.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Prefet a organisé la Commission départementale des Bâtiments civils. Cette Commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, Président; Mourcou, Architecte, à Lille, Vice-Président; Batteur, ↓ I, Architecte à Lille, Secrétaire; Brunel, O ♣, ↓ I, ♣, Inspecteur d'Académie, à Lille; Contamine père, Albert Contamine, Architectes à Lille; Devos, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille; Dubuisson, ↓ A, Haunotin, architectes, à Lille; H. Lecocq, O ♣, Chef de la division des Travaux publics à la Préfecture; Ronnelle, Conseiller général, architecte à Cambrai; Stoclet, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lille; Thibeau, architecte, à Roubaix; Vandenbergh, ♠ A, architecte à Lille; l'Agent voyer en chef du département et les architectes départementaux.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A DIRIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DATE de L'ADMISSION.	NOM.	RÉSIDENCE,	DATE de L'ADMISSION.	NOM.	RÉSIDENCE.
4846. 24 avril. 4847. 4 août. 5 47 août. 4849. 23 janv. 4854. 22 nov. 4852. 44 mai. 4854. 20 janv. 5 34 mars. 4856. 24 mars. 6 24 mars. 7 10 déc. 4859. 9 juill. 7 24 nov. 4860. 22 mai. 4864. 47 août. 4865. 49 avril. 4865. 49 avril. 4866. 6 mars. 7 2 juiln. 7 3 octob. 7 6 juill. 7 3 octob. 7 9 mai. 869. 4 juin.	Flament L. Dutouquet JB., Cordonnier. H. Contamine. E. Dusart. A. Mourcou. E. Vandenbergh. A. Normant. F. Deregnaucourt. L. Gilquin. E. Seiter. Bruyerre. Wissocq Pépe Barbier. H. Pennel. Decroos. A. Newnham. A. Dellemme. A. Dubuisson. Tenière. C. Deperne. O. Cockenpot J. Mouton. Pennequin Lallemant. O. Fiévet. L. Croïn Lajoie. C. Boivin.	Hasnon. Haubourdin. Lille. Valenciennes. Lille. Lille. Lille. Lille. Lille. Lille. Bourbourg. Douai. Hazebrouck. Lille. L	4877. 9 juin " 44 juin 4878. 47 mai " 30 avril " 4er sept " 2 déc 4880. 2 mars " 47 nov " 24 déc 4882. 6 mars " 7 juin " " " 48 août " 49 juill " 20 juill " 7 août 4887. 30 avril " 30 juin 4888. 49 janv " 6 fevr " 3 nov 4890. 8 mars.	E. Thibeau. Neuilliès fils. L. Neveux. L. Leroux A. Contamine. E. Pillette. L. Barbotin. J. Lafitte. L. Cordonnier A. Liagre E. Deleury. JGV. Foucart. HJE. Salomez FPJ. Nieuwiarts. O. Mabille. G. Defretin DJ. Dehaene. L. Meurillon L. Legrand. JB. Maillard E. Robaut E. Lemaire D. Ghesquier T. Coliez. J. Morel.	Haubourdin. Lambersart. Roubaix. Roubaix. Maubeuge. Douai. Tourcoing. Lille. Armentières. Roubaix. Fourmies. Lille. Lille. Lille. Lille. Paris. Lille. Haubourdin, Tourcoing. Haubourdin. Tourcoing. Lille. Haubourdin. Tourcoing. Lille. Lille. Haubourdin. Tourcoing.
4870. 15 juin 4874. 8 août 27 sept 4872. 4er févr juill 6 août 34 déc 4873. août 4875. 30 mars 5 octob 4875. 23 nov	Dautel. Oupire Richez. Van Moë C. Batteur. J. Lecceq D. Nicole. J. Bernard F. Roussel Peckre. H. Cannissié A. Hannotin L. Leblan	Lille. Valenciennes. Dunkerque. Lille. Hazebrouck. Haubourdin. Valenciennes. Lille. Lille. Lille. Lille.	" 49 octob. " 34 octob. " 47 nov " " " " 5 déc 4891. 23 mars. " 4er déc 4892. 5 janv " 4er août. " 27 sept 4893. 5 octob.	F. Delemer. E. Duforest. A. Bouvy. E. Dutouquet. J. Oyer. A. Sarrazin. A. Gontier V. Mollet. GE. Dupont.	Quesnoy-s/-D. Lille. Lille. Donai. Roubaix. Valenciennes. Lambersart. Lille. Dunkerque. Lille.

Architectes qui demandent à être admis au nombre des architectes des communes et des établissements publics. — Examens à subir.

Programme adopté par la Commission des Bâtiments civils dans sa séance du 21 avril 1874.

Le postulant doit: 1º Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat; — 2º Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux; — 3º Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des pierres; statique, (stabilité), etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux: 4º subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc.; — 5º Rédiger un devis avec cahier des charges, reglement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix; 6º Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné; — 7º Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène; — 8º Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat, pendant qu'il se livre à cette étude, n'aura de communication avec personne); — 9º Faire preuve de connaissances pratiques, savoir: 1º nivellement, arpentage, levé des plans, etc.; 2º fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc.; — 10º La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

ADMINISTRATIONS DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS.

CHEMIN DE FER DU NORD. (Siège social : rue de Dunkerque, 48, à Paris).

conseil d'administration. — MM. le baron Alphonse de Rothschild, Président; Léon Say, Vice-Président; Gaston Griolet, Vice-président; le baron de Soubeyran; Gabriel Dehaynin; le baron Gustave de Rothschild; le duc de Mouchy; le comte Pillet-Will; le comte A. de Germiny; le baron Alfred de Rothschild; Joseph Hottinguer; André de Waru; E. Baudelot; Lord Rothschild; Adolphe Vernes; Omer Vallon; Edouard Agache; le baron Arthur de Rothschild; Mariolle-Pinguet; Charles Seydoux; Hyppolyte Adam; Henri Fould; Léon Lambert; Richemond.

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C*, C-4, Président; Léon Say, Griolet, O*, C-4, Vice-Présidents; de Waru *; Vallon, *; Hottinguer.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, O *, C +, *, I, Secrétaire de la Compagnie; Lacan, +, *, I, Secrétaire adjoint de la Compagnie; Ramond de la Croisette, *, Chef du Contentieux et du Domaine; Jourdan, Inspecteur géneral des Comptabilités; Dupré, Chef de la Comptabilité centrale; Binay, Caissier central; Gateau, *, A, +, Chef du service des titres.

Exploitation. - MM. Sartiaux Albert, O*, 4, QA,

Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation; Thouin Charles, O *, *, Ingénieur en chef des services actifs; Piéron, *, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef adjoint des services actifs; Ch. Leluau, *, Inspecteur principal, à Lille; Delamarre, Inspecteur principal adjoint, à Lille.

Matériel. — MM. Du Bousquet, *, 4, Ingenieur en chef du matériel et de la Traction; de Fonbonne, *, Ingénieur principal de la Traction; Keromnès, Ingénieur principal des ateliers des machines, à Paris; Asselin, Ingénieur de la Traction, à Fives; Emile Delebecque, Ingénieur des ateliers, à Hellemmes.

Matériel roulant. — MM. Bricogne, *, Ingénieur en chef lu Matériel roulant, à Paris; Wéry, Ingénieur des atéliers du Matériel roulant, à Hellemmes.

Travaux et surveillance. — MM. Vainet, *; Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur en chef des travaux et de la surveillance; Lefebvre, *; Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur principal, chef de l'entretien, à Paris; Morice, *; Ingénieur de la voie, à Hazebrouck; Aumont, Ingénieur des ponts et chaussées, Ingénieur de la voie, à Lille; Debusschère, Ingénieur de la voie, à Valenciennes.

Travaux neufs. — MM. Vainet, *, Ingénieur en chef des ponts et chaussées; Salle, *, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, Ingénieur principal.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST (EN LIQUIDATION). (Siège social: 7, rue Cadet, à Paris)

Comité de liquidation.

MM. Cucheval-Clarygny, O *, membre de l'Institut, propriétaire à Paris, *Président*; Gontran Gonnet, O *, ancien Député, maire de Péronne (Somme); Jacquemart, Industriel à Paris.

Ingénieur en chef directeur. — M. E. Cambier, O *, à Paris.

La liquidation de la Société a été votée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 21 novembre 1887.

CHEMIN DE FER D'ANZIN. (Siège à la Compagnie des Mines d'Anzin).

Administration: M. Guary, &, Directeur genéral des mines d'Anzin; M. de Forcade, Secrétaire général.

Exploitation: M. Huez, Chef d'exploitation; M. Lambour, Inspec-

Matériel: M. Gavelle, Directeur en chef des travaux du jour; M. Briaud, Ingénieur du matériel et de la traction.

Travaux et surveillance: M. Gavelle, Directeur en ches des travaux du jour; M. Mercier, Ingénieur de la voie.

CHEMIN DE FER DU CAMBRESIS. (Siège social, 21, rue Porte-Robert, à Cambrai,)

Administrateur délégué, Président du Conseil d'administration : M. F. Georges, *.

Administrateurs: MM. E. Chevalier, Poirier, H. Chevalier, C + et

L. Rev.

Services de la Compagnie: 21, rue de la Porte-Robert, Cambrai. Chef du service central: M. A. Lacaille. — Ingénieur de la Compagnie: M. A. Bonnaterre.

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD.

Conseil d'administration: MM. Edmond Caze, à Paris, Président; Arthur du Roy de Blicquy, O 4, à Bruxelles; Edouard Empain, **, Administrateur déléqué, à Paris.

Directeur de la Compagnie : M. V. Mestreit, rue Kléber, à Anzin.

Ingénieur: M. Lardinois, à Anzin.

CHEMINS DE FER DES FLANDRES.

Concessionnaire: M. A. Lambert, Ingénieur civil à Paris, boule-

vard Magenta, 162.

Conseil & Administration: MM. Boudenoot, Président, boulevard St-Germain, 213, à Paris; Graux (Georges), rue Blanche, 4, à Paris; Itasse (Paul), 7, avenue des Tilleuls villa Montmorency, Paris-Auteuil.

CHEMIN DE FER DE MAUBEUGE A VILLERS-SIRE-NICOLE ET DE BETTRECHIES A HON AVEC EMBRANCHEMENT SUR BAVAI. (Société anonyme.)

Conseil d'administration: MM. Gustave Dervillez, ancien huissier à Villers-Cotterets; V. Itasse, propriétaire, villa Montmorency, 7, avenue des Tilleuls à Paris-Auteuil; Ch. Manière, avenue Malakoff, 45, à Paris; Henri Martin, fondeur, rue d'Isle, à St-Quentin.

TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT DU NORD. Société anonyme au capital de 5,000,000 de francs.

(Siège social: à Lille, rue Auber, 2. — Siège administratif: à Paris, 20, rue Taitbout.)

Président du Conseil d'administration : M. Ch. Prévet, O * ... — Vice-Président : M. E. Clerc, * ... — Administrateur délégué : M. F. Dujardin-Beaumetz, * ...

Membres du conseil d'administration. — MM. Daguin, Ledoux, Sallandrouze de Lamornaix, L. de Sinçay, P. de Soubeyran. — Ingénieur-Conseil: M. L. Francq, *.

Exploitation générale, a lille. — Directeur : M. Baillot, ingénieur, 40, rue de la Louvière.

Inspecteur de l'exploitation: M. N....., rue Auber, 2, Lille. Service des travaux et entretien des voies et bâtiments. — Conducteur principal: M. Pouvreau, 47, rue Bernard, à Canteleu.

Dépôt du Lion-d'Or. — Traction à vapeur et Entretien des voitures. — Chef de traction : M. Deffoux, 235, rue du Faubourg-de-Roubaix

Lille. — Inspecteur : M. Delabre.

Dépôt de Marcq. — Traction à vapeur. — Chef de dépôt : M. Reisch, à Marcq. — Service central, comptabilité, économat. — Chef de la Comptabilité : M. Pellette, 51, rue Auber.

TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING.

La Compagnie rétrocessionnaire est en faillite, mais l'exploitation continue. — Syndic de la faillite : M. Ruffelet, à Rouhaix.

TRAMWAYS DE DUNKERQUE.

M. Spilliaert, banquier, à Anvers, rétrocessionnaire.

M. Lessent, directeur, à Malo-lez-Bains.

COMPAGNIES HOUILLÈRES.

Les Compagnies houillères du département sont celles de :

Anzin (siège social : Anzin), M. Guary, *, Directeur général.

ANICHE (siège social: Aniche), M. Vuillemin, * Ingénieur-administrateur.

L'ESCARPELLE (siège social: Flers-lez-Douai), M. Thiry, Ingénieur-directeur.

Douchy (siège social: Lourches), M. L. Dombre, Ingénieur-directeur-gérant.

Vicoigne-et-nœux (siège social : Nœux (P.-de-C.), M. Agniel, Agent-Général de la Compagnie.

THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI (siège social : Fresnes), M. O. Piérart, Directeur.

AZINCOURT (siège social : St-Dizier (Haute-Marne), M. G. Robert, Directeur-gérant.

CRESPIN-LEZ-ANZIN (siège social: Quiévrechain), M. Em. Dumont, Directeur.

FLINES-LEZ-RACHES (siège social: Douai), M. Dutreix, Directeur.

DÉLÉGUÉS A LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS MINEURS.

Une loi du 8 juillet 1890 a institué des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs pour visiter les travaux souterrains des mines, minières ou carrières, dans le but exclusif d'en examiner les conditions de sécurité pour le personnel qui y est occupé et, d'autre part, en cas d'accident, les conditions dans lesquelles cet accident se serait produit.

Conformément aux dispositions de cette loi, les exploitations souterraines du département ont été divisées en 40 circonscriptions élisant un délégué et un délégue suppléant. Le délégué et le délégué suppléant sont, dans chaque circonscription, élus au scrutin de liste pour 3 ans, par les ouvriers français travaillant au fond, jouissant de leurs droits politiques et inscrits sur la feuille de la dernière paie effectuée pour la circonscription avant l'arrêté de convocation des électeurs.

Le tableau ci-après donne la désignation des délégués et délégués suppléants élus dans les 40 circonscriptions instituées et qui correspondent au champ d'exploitation de la fosse dont elles portent le nom.

DÉSIGNATION des	DÉSIGNATION des	des	DÉLÉGUÉS.	DÉLEGUÉS SUPPLÉANTS.
Cies houillères.	Circonscriptions	Circonscriptions		
	Renard Nº 4 .	Denain	Hyolle, Léon, à Bruai. Leclercq, Louis, à Denain. Canivez, JB., à Escaudain.	Plichon, Antoine, à Quarouble Blottiaux, J., à Denain. Legrand, Alex., à Escaudain.
	Amaury Chabaud-La-			
	Lagrange	Escautpont	Moreau, Hilaire, à Hérin.	Cochon, Adolphe, à Hérin.
ANZIN	Casimi Perier	Fenain	Ledent, Clément, ala Sentinell°	
	Saint-Marck . Lambrecht	Helesmes	Guiot, Louis, à Hélesmes,	
	Saint-Louis	Anzin	Delsaut, P. F., à Haveluy. Jouvenaux Edmond, à Anzin.	Maricelle, Arsène, à Oisy. Lequien Frédéric, à Anzin.
	Renard Nº 2	Denain		
	Audiffret-Pas-			
	l'Enclos et			
	Notre-Dame	Sin-le-Noble.	Bertiaux, Const., à Sin-l-Noble	Husson, Henri, à Sin-le Noble
	l'Archeveque.	Aniche	Fenain, Simon-Jude, à Aniche	Gambier, Ch., à Rieulay.
ANICHE			Dupas, Achille, à Somain.	Pollet, Désiré, à Somain
	nicourt Ste-Marie et	Waziers	Chapron, Valery, à Auber-	Couteau, Benoît. à Bruille- les-Marchiennes.
	Saint-Mathieu l'Eclaireur et	Lourches		
DOUCHY	Désirée Douchy N° 8.	Douchy		
	La Naville	Roost-Waren-	Lesnes, Eugène, à Roost- Warendin.	Duflot, Henri, à Roost-Wa- rendin.
	FossesNos2et 6	Raimbeau- court	Leprêtre, JB., à Le Forest.	Miquet, Ranulphe, à Le Forest
ESCARPELLE	Fosses Nos 4 et	Flers - en - Es- crébieux	Décatoire, Edouard, à Dori- gnies.	Lesne, Amédée, à Dorignies.
	4 bis Fosse Nº 5	Douai	Herman, Alfred, à Dorignies.	
	Fosse Nº 7	Auby		
VICOIGNE ET NŒUX.	Vicoigne	Raismes		
THIVENCELLES ET FRESNES-MIDI	Soult Saint-Pierre.		Delcourt, Victor, à Fresnes Choleau, Alfred, à Fresnes.	Gardin, Emile, à Fresnes. Daubresse, Louis, à Fresnes.
AZINCOURT	St Roch	Monchecourt.	Morelle Adphe, à Moncheçourt	Fache, Antoine, à Monchecourt
CRESPIN - LEZ- ANZIN	Quiévrechain.		Gogneaux, Achille, à Quié- vrechain.	Dussart Antoine, à Quiévre- chain.

NOTA. — Les pouvoirs des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs sont expirés en décembre 1893. Nous indiquons les résultats obtenus jusqu'à ce jour. Les opérations électorales doivent être continuées le 17, 24, 31 décembre 1893, 7 et 14 janvier 1894.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS A VAPEUR.

Une Association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — Bureaux: rue Faidherbe, 11-13, à Lille.

Conseil d'administration: Président, M. J. Kolb, *; Vice-président, M. Alex. Ireland; Secrétaire-trésorier, M.P. Chalmeton, *; Membres, MM. F. Boussus, *; C. Delattre-Brabant; V. Drieux: E. Grysez; E. Lainé; A. Macarez; A. Malard; J. Motte; Em. Roussel.

Personnel: Délégué général du Conseil, M. A. Olry, *, 11-13, rue Faidherbe, à Lille; Ingénieur principal, M. P. Bonet, 221, rue Solférino, à Lille; Ingénieurs ordinaires, M. A. Cardon, 32 bis, rue Neuve, à Lille; M. E. Imbert, succursale de Fourmies; Inspecteurs, MM. E. Delcroix, T. Pesez, F. Hocque, G. Leturcq, H. Lagache, L. Voiturier, P. Bazoche, A. Midard, L. Lefèvre; Inspecteur-adjoint, M. H. Fretin; Chef de bureau, M. L. Legendre; Commis principal, M. J. Kastner; Commis, MM. Dutro, Ledoux, Vandenheede, Carton.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ.

Autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. — Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'Association, peuvent faire partie du Syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

Bureau : MM. Alfred Girard, sénateur, Président d'honneur ; Raverdy, Président; Wattiau, Secrétaire-trésorier.

DESSECHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

LES MOËRES. — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La Commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

Commission administrative. — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, Président; Hovelt Em., Christiaens Louis, Féron Gustave,

propriétaires, à Dunkerque; Louis Debruyn, à Lille. — M. Fornet, à Warhem, Conductour; M. Mahieu, à Dunkerque, Receveur.

WAETERINGUES. Les terres dites Waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une Commission particulière conformément au décret organique du 17 décembre 1890. Les membres des Commissions restent en fonctions pendant trois ans ; ils sont renouvelés par tiers.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9,729 hectares. Commission administrative. — MM. Duriez François, maire de Graywick, Président; Geersen Benjamin, Vice-Président; Daullé Auguste, Secrétaire; Bury Jean-Baptiste; Cocquillier Henri; Debavelaere Benjamin; Hamerel Stanislas; Louf, Ovide et Belle Diomède, Syndics. — M. Degravier, Agent-voyer principal, à Dunkerque, Conducteur-Secrétaire; M. Poyé, Percepteur. à Gravelines, Receveur.

Deuxième Section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord; le canal de la Haute-Colme, au Sud; le canal de Bergues, à l'Est; la rivière d'Aa à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares.

Commission administrative. — MM. Vercoustre Frédéric, Président; Meesemaecker Alexandre, Vice-Président; Ghys Charles, Secrétaire; Alexandre François; Waguet Emery; Belle Arthur; de Mersseman Eugène; Meesemaecker Isaïe et Legrand Oscar; Syndics — M. Petit, Conducteur principal des ponts et chaussées, à Bourbourg, Conducteur-Secrétaire; M. Decroocq, Percepteur, à Bourbourg, Receveur.

Troisième section.— Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,468 hectares.

Commission administrative. — MM. Dantu Daniel. *, Président; Duriez Edmond, Vice-Président; Carlier Lucien, Secrétaire; Cailleux Louis; Meesemaecker Ovide; Vanhaecke Alphonse; Duhocquet Isaïe; Cockempot Jules et Stevenoot Léon, Syndics. — Caroulle, Conducteur principal des ponts et chaussées à Bergues, Conducteur et Secrétaire-archiviste; Ryckebusch, Receveur municipal à Bergues, Receveur.

Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par le dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues; elle ne comprend pas le bassin

des Moëres, situé à l'est de son territoire, et qui a son administra tion particulière. Son étendue est de 10,953 hectares.

Commission administrative. — MM. de Meezemaker, Président; H. Coornaert Vice-Président; Lebecque Arthur, Secrétaire; A. Daudruy; G. de Baecque; Thibaut - Dedrye; Marchand Emile; Deswarte Henri et Dewaele Louis, Syndics. — M. A. Smagghe, Conducteur, à Dunkerque; M. Zeghers, Receveur.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un Syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et de ses affluents sur le territoire de Gravelines a été auto-

risé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

MM. Auguste Anquez, propriétaire, à Gravelines, Directeur; Fernand Wintrebert, propriétaire, à Gravelines, Directeur-adjoint; Pierre Anquez, Edouard Loquet, A. Torris, propriétaires, à Gravelines, Syndics; Lecointe, receveur municipal de Gravelines, Receveur.

AGENCE DU DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — La Société des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deûle a été déclarée dissoute, par jugement du Tribunal civil de Lille, en date du 11 février 1886. Liquidateur: M. Delerue, 31 bis, rue de la Barre, à Lille.

DESSÈCHEMENT DES MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — Syndicat d'entretien. — (Institué par décret du 17 février 1866). — MM. Aug. Potié, Conseiller général, à Haubourdin, Président; E. Schotsmans, négociant, à Lille, Vice-Président; A. Gagedois, blanchisseur de fils et tissus à Don; Cousin-Devos, maire d'Haubourdin; le maire d'Emmerin, Syndics titulaires; MM. les maires de Wavrin et d'Annœullin, Syndics suppléants; — M. Bourel, Conducteur des ponts et chaussées, à Lille, Secrétaire. — M. Dewinter, Percepteur à Haubourdin, Receveur.

Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÉS DUHEM. — Syndicat d'entretien. — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, propriétaire, à Armentières, Directeur; Ramery Alexandre, cultivateur, à La Chapelle-d'Armentières, Directeur-adjoint; Deleplanque Charles, cultivateur, à Armentières, Syndic; Desplanques-Joye et Delattre-Desplanque, cultivateurs, à Houplines, Syndics suppléants.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un Syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix, Tour-

coing et Wattrelos.

Les membres de ce Syndicat sont: MM. Dron, député, Conseiller général, Président; Deschamps, industriel à Roubaix, les Maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos (à défaut les adjoints ff^{ons} de maires). — M. Wéber, Conducteur principal des ponts et chaussées, houlevard Bigo-Danel, 28, à Lille, Régisseur-comptable.

PRAIRIES DE LANDRECIES. — Un Syndicat a été établi à Landrecies par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882 pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies. — Commission administrative: MM. Doutrelaine Arsène, à Landrecies, Directeur; Evrard-Meurant, à Landrecies, Directeur-adjoint; Boulogne-Gille, à Fontaine-au-Bois, Millot-Lecohier, à Landrecies, Manesse-Dureux à Favril, Syndics. — M. Mercier, Conducteur. — M. Plonevez, employé à la Mairie de Landrecies, Receveur.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un à Maroilles pour les territoires situés sur la rive droîte de la Sambre, l'autre à Sassegnies pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une Commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du Syndicat.

Commission administrative du Syndicat de la Rive droite. — MM. Carion Léopold, &, Directeur; Sculfort Jean-Baptiste, Directeur-adjoint; le Baron de l'Épine, Lemaire Joseph, Lamelin Adolphe, Largillière Ulysse, Briatte Achille, Syndics titulaires; Lamelin Adolphe et Baligrand Waignier, Syndics-suppléants. — M. Nanin, Conducteur; le percepteur de Marcilles, Receveur.

Commission administrative du Syndicat de la Rive gauche. — MM. Piérart Théophile, Directeur; Carton-Mary, Bécourt, Lamelin-Douillet et Macq Lucien, Syndics. — M. N...., Conducteur. Le

percepteur de Maroilles. Receveur.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux Syndicats sont établis, l'un siègeant à Berlaimont pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Leval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants de l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — MM. Mary Adrien, maire d'Aymeries, Directeur; Parent Émile, Directeur-adjoint; Delfosse Célestin, Witrant Eugène et Caverne Hector, Syndics. — MM. Lelong Désiré, Dubreux Victorien et Bertrand Albert, Syndics snppléants. — M. Nanin, Conducteur. — M. Vileroy Jules, Garde.

Syndicat de Manbeuge. — MM. Favarcq, Fissiau Charles, Neuilliés Jules, propriétaires, à Assevent; Dejardin Léopold, Castier Joseph, propriétaires à Maubeuge, Syndics. — MM. Henri Charles, propriétaire, à Jeumont, Berteau Arthur, propriétaire, à Maubeuge et Duchateau Julien, propriétaire à Assevent, Syndics suppléants. — M. Mercier, Conducteur.

RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre 1881, une Association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et «Wignehies. — Les membres de cette Association sont : MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes ; Gouttière Omer, filateur, à Wignehies ; Rousseau Emile, propriétaire, à Wignehies; Staincq, filateur, à Fourmies et Michies Auguste, propriétaire à Wignehies, Syndics; MM. Legrand Auguste, courtier en laine à Fourmies et Poreaux Jean-Baptiste, Syndics suppléants. — MM. Caullery, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Avesnes, Conducteur-Secrétaire; Tangre Ildephonse, receveur municipal de Fourmies, receveur.

syndicat de curage de la solre et du canal de Bourgogne. — Constitué par arrêté préfectoral du 19 Février 1855 et dont le siège légal est à Solre-le-Château. La Commission se compose d'un Directeur, de cinq Syndics et de deux Syndics-suppléants. — MM. Michaux Pierre-Joseph, à Solre-le-Château, Directeur; Sohier Félix, Legrand Célestin, Georges Jules, Preux André, Lion Henri, à Solre-le-Château, Syndics; Flayelle Alphonse, meunier à Solrinnes et Martin Eugène, négociant à Solre-le-Château, Syndics-suppléants. — Le percepteur de Solre-le-Château, Receveur.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette Association est régie par Ordonnance du 16 novembre 1834 et par Décret du 8 février 1889. En vertu du Décret, l'Association est administrée par une Commission syndicale unique, composée de douze membres, et nommée par dix assemblées formées de tous les propriétaires d'au moins trois hectares, imposés au rôle du dessèchement. Les membres sont élus pour six ans et leur renouvellement s'opère par moitié, tous les trois ans.

Commission administrative. — MM. Joseph Morel, Conseiller général, maire de Lallaing, Président - directeur; Lenclud,

maire d'Hasnon, Vice-Président; Ed. Bernard, \$\$\ \text{A}\$, Conseiller général, maire de Roost-Warendin, Renard, \$\$\ \text{A}\$, maire de Sin-le-Noble, Denisse, maire de Raches, Alfred Tournois, à St-Amand, Emile Dubois, \$\$\ \text{A}\$. Oéputé, Conseiller général, à Douai, Dewalle, cultivateur à Fenain, Cauvez, maire de Wandignies, Dulieu, maire de Bouvignies, Hémez, maire de Tilloy et Émile Davaine, conseiller général à St-Amand, Syndics. — Taxes et rôles: Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la Direction des Contributions directes. — Le service est confié à MM. les Percepteurs des Contributions directes des communes de la vallée. M. Rennuit, Percepteur à Somain, receveur-payeur; — M. Wigniolle, à Sin-le-Noble, Conducteur des travaux; — M. Tailliez, à Lallaing, Piqueur et Garde.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce Syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837 Les syndics actuels sont; MM. Raverdy, propriétaire, à Condé, Président-Directour; Cousin Charles, propriétaire, à Gondé, Vice-Président; Dupriez Cyriaque, propriétaire, à Hergnies, Laurent Charles, maire de Crespin, Duplat Eugène, Syndics titulaires. — MM. Brunelat, à Condé, Conducteur; Wuillaume, à Macou, (Condé), Garde des canaux; Mayeur Constantin, à Crespin, Secrétaire-Receveur.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce Syndicat a été organisé en vertu d'une Ordonnance du 17 octobre 1826. — Commission administrative: MM. Miroux Arthur, propriétaire, à Valenciennes, Président; Dorchis Gustave, brasseur, à Bruay, Vice-Président; Dubois Ernest, brasseur, à Anzin; Fontaine Charles, propriétaire, à Valenciennes; Hautcœur Emile, brasseur, à Bruay. — M. Dagalier Charles, à Valenciennes, Conducteur-Receveur; — M. Gelez Louis, à Bruay, Garde.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Syndicat autorisé par Ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une Commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'Association. — Commission administrative: MM. Vinthière Louis, propriétaire, à Château-l'Abbaye, Président; Despret J.-B., Camberlin Arthur, propriétaires, à Château-l'Abbaye; Mascaux Edouard, Joseph de Bretagne, propriétaires à Mortagne, Syndics. — M. Berton, Percepteur, à St-Amand, Receveur.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Syndicat autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851. — Le Syndicat est composé de MM. Dewez Martial, propriétaire à Mortagne, Directeur; J.-Bte Devaux, Directeur-adjoint; Jh Devaux, Henneton-Hornez et Hornez-Hen-

neton, propriétaires à Flines-lez-Mortagne, Syndies titulaires. — MM. Wibaut-Catteau à Lecelles, Julien Emmanuel à St-Amand, Syndies-suppléants. — M. Berton, Percepteur à St-Amand, Receveur.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de la Naville, entre Denain et Bouchain.

L'Association est régie par un Syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1859 et composée comme suit : MM. Coquelle Clément, A. O. , propriétaire, à Mastaing, Directeur; Dombre, Directeur des mines de Douchy, Directeur-adjoint; Gidoin, ex-chef du Contentieux de la Cie d'Anzin; Pailly, directeur des verreries de Lourches; Delcambre-Bridoux, *, conseiller général, brasseur, à Denain, Syndics. — Doyen Avit, propriétaire, à Rœulx; Diverchy-Consille, négociant, à Rœulx, Syndics-suppléants. — M. Ringot, instituteur à Mastaing, Receveur. — M. Danquigny, à Mastaing, Garde.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'Association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876. — MM. Lecœuvre Charles, Directeur; Dupriez Alphonse, Directeur-adjoint; Berlutiaux Pierre-Joseph, Blicquy-Hocq et Haubourdin Louis, Syndics titulaires. — MM. Leleux Jean-Baptiste et Dupriez Oscar, Syndics-suppléants. — M. Dupriez Omer, Secrétaire; M. Rennuit, Percepteur, à Condé, Receveur.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — MM. Sirot César, maire de Trith, industriel, Directeur-Président; Henri Nauts, 4, consul de Belgique, à Valenciennes, Directeur-Adioint; le maire de la commune de La Sentinelle ou son adjoint; Louis Maurice, fabricant de sucre, à Aubry; Peniaux Charles; Peniaux Paul; Daniaux Achille, propriétaires, à Valenciennes, Syndics titulaires. — MM. Deligne Camille, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes; Foucart Jules et Menveux-Devienne, propriétaires à Valenciennes, Syndics-suppléants. — M. Gosset, Secrétaire-Receveur. — M. Carlier, à Valenciennes, Garde.

RIVIÈRE DE L'HOGNEAU. — Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une Association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau

Commission administrative. — MM. Estoret Alcide, Directeur; Gilmant Alexis, Directeur-adjoint; les Maires de Crespin, de Saint-

Aybert et de Thivencelles; Crépin Jules, Lefebvre-Merlin, Syndics titulaires; Hecq Célestin, Cayart Victor, Gilmant Ignace et Lefebvre Magloire, Syndics suppléants.

courant de la fontaine saint-martin. — (Partie comprise entre le chemin du Mont-des-Ermites et la Traitoire). — Par arrêté du 19 novembre 1887, une Association syndicale a été constituée pour l'entretien du lit et des digues du courant de la Fontaine-Saint-Martin, aux territoires des communes de Raismes et de Saint-Amand. Les Syndics, au nombre de six, sont nommés pour trois ans ; il est également nommé six syndics suppléants. Le siège du Syndicat est à la mairie de Saint-Amand.

Commission administrative: MM. Coqueriaux Paul, Directeur; Larivière - Levêque, Directeur-adjoint; Deneux-Mauroy, Caudron, Amand, & Delhaye et Herbert, Syndics titulaires; Miroux-Basély, Blauwart Emir, Clique-Mauroy, Deneux Léon, Davaire-Deneux, Gombart, syndics-suppléants; Larivière fils, Receveur.

curage de l'Escaut non navigable. — Un Syndicat a été établi, par décret du 21 novembre 1887, pour l'exécution, sur le territoire des communes d'Honnecourt, Banteux, Bantouzelles, Crèvecœur, Masnières, Marcoing, Noyelles, Proville et Cambrai, des travaux de curage, d'entretien et de faucardement de la rivière de l'Escaut, partie comprise entre la limite des départements du Nord et de l'Aisne et le confluent de cette rivière avec l'Escaut navigable, à l'aval de Cambrai, ainsi que les dérivations, bras de décharge et fossés d'assainissement, ouverts dans un intérêt général, qui dépendent dudit cours d'eau.

Commission exécutive. — Cette Commission est composée de neuf membres, nommés par le Préfet pour neuf années, renouvelables par tiers tous les trois ans. — Membres titulaires: MM. Alexandre Desmoutiers, Conseiller général et agriculteur, à Vaucelles, Directeur; Alfred Cornaille, industriel, à Cambrai, Directeur-adjoint; Brunel-Pamart, maire de Cambrai; Paul Mallez, président du Tribunal de commerce de Cambrai; Alfred Bertrand, industriel, à Cambrai; Gautier, fabricant de sucre, à Masnières; Museux, propriétaire à Honnecourt; Millet-Bricout, Conseiller d'arrondissement et industriel, à Bantouzelles; Louis Wiart, manufacturier à Cambrai. — Membres suppléants: MM. Corbu, marchand de charbons, à Cambrai; Achille Leconte, usinier à Marcoing. — Receveur: M. Petit, Percepteur à Cambrai.

SERVICES DE SANTÉ.

MÉDECINS ASSERMENTÉS.

Lorsqu'un fonctionnaire ou employé demande son admission à la retraite pour cause d'invalidité ou d'infirmités dans les cas prévus par l'article 5, § dernier, et par l'article 41, § 3 de la loi du 9 juin 4853, son état de santé doit être constaté, suivant la prescription des articles 30 et 35 du règlement d'administration publique du 9 novembre 4853, par un médecin désigné par l'administration et assermenté.

La production de ce certificat est également exigée pour des congés que peuvent obtenir les fonctionnaires et employés, dans certains cas de maladie, en vue de leur accorder la dispense de toute retenue sur leur traitement.

l.es Médecins assermentés dans le département sont : pour l'arrondissement d'Avesnes, M. le docteur Girard ; pour celui de Cambrai, M. le docteur Timal ; pour celui de Douai, N...; pour celui de Dunherque, M. le docteur Duriau ; pour celui d'Hazebrouch, M. le docteur Alex. Decool; pour celui de Lille, M. le docteur Henry; pour celui de Valenciennes, M. le docteur Anatole Manouvriez.

ÉPIDÉMIES.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont : MM. Gardin, à Avesnes; Timal, à Cambrai; Sockeel, à Douai; Reumaux, à Dunkerque; Decool, à Hazebrouck; Gorez, à Lille; Anatole Manouvriez, à Valenciennes.

CONSEILS D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ.

Les Conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, en date du 18 décembre 1848. Ces Comités remplacent les Conseils de salubrité précédemment établis.

Conseil central d'hygiène publique et de salubrité du département.

MM. le Préfet, Président; Gruson, * . . . I, O I, Ingénieur en chef du département, Vice-Président; Thibaut, I A, professeur agrégé à la faculté de médecine; inspecteur de la salubrité, Secrétaire-général; Arnould, O *, I I, docteur en médecine, professeur à la faculté de médecine, Cannissié, architecte départemental; Crépelle, *, industriel. à La Madeleine; Dubernard, directeur de la station agronomique de Lille; Gavelle, *, I A, adjoint au maire de Lille; Gorez, docteur en médecine, médecin des épidémies; Hallez, Paul, I A, professeur à la faculté des sciences; Lotar, I I, professeur à la Faculté de médecine; Moniez, A, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine; Pollet, *, I, vétérinaire départemental; Porion, industriel, Maire de St-Andrélès-Lille; Viollette, *, I I, doyen honoraire de la Faculté des

Sciences; Wannebroucq, *, *, I, docteur en médecine, doyen honoraire de la Faculté de médecine; Wertheimer, *, A, docteur en médecine, directeur de l'institut vaccinogène de Lille.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, Président; Gardin, docteur en médecine, à Avesnes; Girard, docteur en médecine, à Avesnes; Flament, filateur, à Avesnelles; Christ, pharmacien, à Fourmies; Camille Raux, & A, pharmacien, à Avesnes; Despagne, &, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur, à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Michaux Emilien, pharmacien, à Maubeuge; Fourdrignier, docteur en médecine, à Etrœungt.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, Président; A. Boileux, ex-pharmacien, à Cambrai, Vice-Président; Genet, pharmacien, à Cambrai, Secrétaire; Cloëz, docteur en médecine au Cateau; Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Ronnelle, architecte, à Cambrai; Copin, ingénieur civil, à Cambrai; Bernard Auguste, **, **, fabricant de sucre, à Aubencheul-au-Bac; Robert, docteur en médecine, à Ligny; Depoutre, pharmacien, à Cambrai; Lallemand, architecte, à Cambrai; Ronnaux, docteur en médecine à Cambrai; Macaigne, ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai; Dubois, **, médecin en chef de l'hôpital militaire de Cambrai.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, Président; Trannin, *, ancien député, Vice-Président; Frey. pharmacien, Paix, industriel, Sockeel, docteur en médecine, Watelle fils, idem; Laigniez, idem; Pollet. idem; Barbet, *, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées; J. Legrain, pharmacien; Garet, vétérinaire; Monnier, docteur en médecine; Wauthy, industriel.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Prélet, Président; Duriau, *, A, docteur en médecine, Vice-Président; Reumeaux, médecin des épidémies, à Dunkerque; Vaneste, A, pharmacien, à Dunkerque; Lefebvre, Ch., pharmacien, à Dunkerque; Quilliet, pharmacien, à Dunkerque; Coolen, O , vétérinaire, à Dunkerque; l'ingénieur d'arrondissement à Dunkerque; le chef du génie de la place de Dunkerque; Van Moë, architecte départemental, à Dunkerque; Herbart, docteur en médecine, à Dunkerque; Duriau Gustave, docteur en médecine; Isembert, *, médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque; Pierre Marchand, industriel à Dunkerque.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Prétet, Président; Decool, docteur en médecine, Secrétaire; Haeuw Camille, pharmacien, à Bailleul; Sénellart, médecin-vétérinaire à Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en medecine à Hazebrouck; Tersen Gustave, industriel à Hazebrouck; Thellier, médecin a Nieppe; Verlynde, & A, sous-directeur des contributions indirectes en retraite, à Hazebrouck; Didier François, *, , , maire de Pradelles; Quéva, pharmacien à Hazebrouck; Sénéchal, agent voyer principal, à Hazebrouck; Rousseau, vétérinaire, à Nieppe; Taccoen, docteur en médecine, maire à Strazeele.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, Président; Pesier, *, chimiste, Vice-Président; Devémy, docteur en médecine, Secrétaire; Lecerf, *, docteur en médecine; Lefranc, chimiste; Andt, pharmacien; Dusarl, architecte; Huart, vétérinaire; Manouvriez Anatole, docteur en médecine; Tauchon, docteur en médecine; Dugardin, pharmacien; Weil-Mallez, *, * A, député, maire de Marly; Mariage, docteur en médecine; Baillif, médecin-major, médecin en chef de l'hôpital militaire.

Commissions cantonales d'Hygiène publique.

Les commissions cantonales d'hygiène publique et de salubrité ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892 pris en exécution de l'arrêté du Chef du Pouvoir exécutif en date du 18 décembre 1848.

Inspection de la Salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'Inspection de la Salubrité publique dans le département. Ce Service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispesitions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surteut d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité: M. le docteur Thibaut, A, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, rue des Augustins, 4, à Lille; Inspecteur-adjoint: M. P. Hallez, A, professeur à la Faculté

des sciences, à Lille.

POLICE DE LA PHARMACIE.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres des Conseils d'hygiène et de Salubrité ci-après

désignés, sont chargés de ce service.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Raux, A A, pharmacien, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai; Genet, pharmacien, à Cambrai; Boileux, ex-pharmacien,

à Cambrai.

Arrondissement de Douai. MM. Legrain, pharmacien, à Douai; Frey, pharmacien, à Douai; Pollet, docteur en médecine, à Douai. Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, *, A A, docteur en médecine, à Dunkerque; Vaneste, 📢 A, pharmacien, à Dunkerque; N....

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Quéva, pharmacien à Hazebrouck.

Arrondissement de Lille. MM. Gorez, docteur en médecine; Lotar, * I, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie ;

Hallez Paul, A, professeur à la Faculté des Sciences.

Arrondissement de Valenciennes, MM. Andt, pharmacien à Valenciennes; Devémy, docteur en médecine, à Valenciennes, et Lefranc, chimiste à Valenciennes.

VACCINE.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, Président; Grand, Conseiller de préfecture, Vice-Président; Géry Legrand, *, * A, O +, sénateur, maire de Lille; M. le docteur Dron, député; le docteur Wannebroucq, *, WI, doven honoraire de la Faculté de médecine de Lille; le docteur Follet, *, * A, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille; le docteur Wertheimer, Q A, directeur de l'Institut vaccinogène départemental; le docteur Gorez, médecin des épidémies; le docteur Gaulard, () A, professeur à la Faculté de médecine de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative des hospices de Lille; le Vice-Président de la Commission administrative du bureau de bienfaisance; le docteur Rev, Secrétaire et Conservateur du dépôt de vaccin.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le Sous-Préfet, President; le maire d'Avesnes; Hannove. doven-curé, à Avesnes; Marquis, docteur en médecine à Avesnes, Secrétaire.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le Sous-Préfet, Président; le maire de Cambrai; le plus

ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai; Bernard Auguste, *, *, fabricant de sucre, à Auhencheul-au-Bac; Timal, docteur en médecine à Cambrai, Secrétaire.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Douai; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai; Sockeel, docteur en médecine; l'abbé Joleaud, doyen de Saint-Pierre; Watelle fils, docteur en médecine; Monnier, docteur en médecine; Baude, docteur en médecine.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, Président; le maire de Dunkerque; le viceprésident du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Derode, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire de Rosendael; Breynaert, docteur en médecine, à Dunkerque; Duriau, *, *, *, idem; le Doyen de St-Éloi; Reumeaux, médecin des épidémies, Secrétaire.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le Sous-Préset, Président; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Thellier, médecin, à Nieppe; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, Secrétaire.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le Sous-Préfet, Président; le maire de Valenciennes; le plus ancien curé; le vice-président du bureau de bienfaisance; Debaralle, *, *, I, Conseiller d'arrondissement; Tauchon, docteur en médecine; Manouvriez Anatole, médecin des épidémies, Secrétaire.

COMMISSION D'ASSAINISSEMENT DES LOGEMENTS INSALUBRES DE LA VILLE DE LILLE.

M. Meurisse, adjoint au maire, Président.

1^{re} Section: MM. Deleplanque, propriétaire, Vice-président; Thellier, avocat; Caron, docteur en médecine; Cannissié, archi-

tecte; Holbecq, pharmacien; Salomez, architecte.

2º Section: MM. Ozenfant, propriétaire, vice-président; Bécour, 14, docteur en médecine; Deschamps, fondeur en cuivre; Richard, A A, docteur en médecine; Batteur, A I, architecte; Hannotin, architecte; Lemay, ancien notaire.

3º Section: MM. Mourcou, architecte, vice-président; l'atoir, docteur en médecine; Alhant, conseiller municipal; Boutry, médecin; Rouzé, entrepreneur; Thibaut, & A, inspecteur départe-

mental de la salubrité; Batigny, architecte.

Service: Inspecteur, Secrétaire de la Commission, M. P. Gérard, rue Pasteur, 16; Employés: MM. Brasseur, rue Jean-sans-Peur, 3; Hamant, rue de Fives.

POLICE SANITAIRE DES PORTS.

CONSEIL SANITAIRE DU PORT DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *Président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le général, gouverneur militaire de Dunkerque, le commissaire, chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes, le professeur d'hygiène à la Faculté de Lille, le médecin des épidémies de l'arrondissement.

MM. Alfred Petyt, ≉, Vancauwenberghe-Lemaire, délégués de la Chambre de Commerce; Alfred Leroy, H. Debavelaere, délégués du Conseil municipal; Herbart, Vaneste, ♣ A, délégués du

Conseil d'hygiène; Féron, délégué du Corps consulaire.

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872; MM. Le Cerclé, capitaine des douanes, à Dunkerque; Jeanne, Caquelot, Leroy, lieutenants de douanes, à Dunkerque; Pourre, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879 approuvé par décision ministérielle: MM. les Officiers du port, les

Pilotes et les Gardes maritimes.

EAUX ET BOUES DE SAINT-AMAND.

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de

Valenciennes et 45 de Lille.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 120 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses: La Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Évêque d'Arras et une cinquième, la source Vauban, d'un débit énorme, pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine. Cette eau, mise en bouteiles, est une eau de table excellente.

La température des eaux et des boues est de 26 degrés ; celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la

médication.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à MM. A. Grégoire et Cie, jusqu'au 31 décembre 1930 en vertu d'un acte passé le 9 octobre 1884, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

L'installation de l'Hydrothérapie est véritablement luxueuse et très complète. L'établissement comporte également un vaste hôtel

très confortable.

Inspecteur de l'établissement: M. Thiroux, docteur en médecine,

à Saint-Amand.

Service médical. — M. le docteur H. Thiroux, à Saint-Amand, l'été; à Paris, l'hiver.

PRISONS.

Les Prisons civiles existant dans le département du Nord et formant la 6° circonscription pénitentiaire sont au nombre de neuf, savoir : une Maison d'arrêt, de justice et de correction à Douai, près la Cour d'Assises; six Maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle; une Maison centrale de correction à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et un quartier correctionnel annexé à la Maison centrale de Loos.

Prisons départementales.

Directeur: M. Laburthe, ☼, Directeur de la maison centrale de Loos et de la 6º circonscription pénitentiaire; Gardiens-che/s: MM. Clause, à Lille; Delvallée, à Avesnes; Compain, à Cambrai; Antona, à Douai; Bertho, à Dunkerque; Quéniart, à Hazebrouck; Jeannon, à Valenciennes.

Commissions de Surveillance des Prisons.

Membres de droit.

Aux termes de l'Ordonnance du 9 avril 1816, le Premier Président et le Procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le Président du tribunal, le Procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

Membres nommés.

LILLE. MM. le Préfet, Président; Danel, O *, I, C +, Vice-Président; Werquin fils, Avocat; Barbe, avocat; l'abbé Richard, doyen de St-André; Garçon, Professeur de droit criminel à la Faculté.

Avesnes. MM. le Sous-Préfet, Président; Caplain, notaire, A; Pasqual, avocat; Legrand, avocat; Pécart, avoué; Briatte, médecin vétérinaire.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, Président; Delannoy, & A, Vice-Président; Capliez, Parent, Fourment et Boisteaux.

DOUAL MM. le Sous-Préfet, Président; Hattu, Avocat, Vice-Président; Waternau, Vice-Président honoraire; Marcaggi, Conseiller à la Cour, Secrétaire; Emile Dubois, *, * A. Député, Conseiller général, à Marchiennes; Mille, propriétaire; Delaby, juge de paix, A. Dumont, *, Conseiller municipal; de Roussen, receveur des finances.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, Président ; Lesebvre, avocat ;

Reumeaux, docteur en médecine; Terquem, *, * I; Decoster Gustave, négociant; Herbart, docteur en médecine; de Taillandier, juge d'Instruction.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, Président; Salomé, doyencuré; Taverne, juge de paix; Deschodt Louis; Stoffaes, receveur de l'enregistrement.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préset, Président; Sabès, & A, président du Tribunal civil, Vice-Président; Saint-Quentin, Avocat, Secrétaire; Lecerf, 4, docteur en médecine; Lestoille, & A; Avoue; Lépinoy, Juge d'instruction; Devillers, Avoué, adjoint au maire de Valenciennes; Dècle, *, * I, Conseiller municipal.

Médecins des prisons.

Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Moniez, & A, et M. Coppens (adjoint); Avesnes, M. Girard; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (adjoint); Douai (maison de justice), M. Sockeel; Dunkerque, M. Gustave Duriau; Hazebrouck, M. Decool; Valenciennes, M. Anatole Manouvriez.

Aumôniers des prisons.

Lille, M. Dewez; — Avesnes, M. Laude; — Cambrai, M. Denimal; — Douai, M. Hamez; — Dunkerque, M. Depuyper; — Hazebrouck, M. Vandenbussche; — Valenciennes, M. Wilmeaux.

Maison centrale de détention de Loos.

La maison centrale de Loos renferme une moyenne de 900 détenus, condamnés correctionnellement. Les industries exploitées sent les suivantes : Cordonnerie, lits de fer, bouts de parapluie, tressage et claquage de chaussons, vernissage de coffrets et confection de boîtes en carton, pliage de brochures.

Depuis le 1er Janvier 1891, l'entreprise a été supprimée. La

maison a été mise en régie.

Administration. — MM. I. aburthe, *, Directeur; Courmontagne, Inspecteur; N...., Greffier-comptable; de Bonaffos, Econome; Brachet, Elmering, Commis aux écritures; Billon, *, Docteur en médecine; Dewailly, Pharmacien; Rougier. Instituteur; Garcenot, Ingénieur-Architecte; Bodin, Aumonier; Ollier, *, A, Pasteur protestant; Aubignat, Gardien-chef; trois gardiens commisgreffiers; quatre premiers gardiens et quarante-sept gardiens ordinaires.

MONASTÈRE DU BON-PASTEUR.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir. L'établissementreçoit les jeunes filles détenues par voie de correction paternelle.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE DES JEUNES LIBÉRÉS.

Comité Central de Lille. — Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, Président d'honneur; Danel, O *, I, C +, Président; le Premier Président de la Cour d'appel de Douai; le Préfet du département; le Procureur général; le Président du Tribunal civil de Lille; le Procureur de la République; le Maire de Lille; le Président du Comice agricole; le chanoine Lasne, Curé-doyen de Saint-Maurice, à Lille; l'abbé Duriez, Archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille; Chombart, Propriétaire à Herlies; Albert Legrand, Receveur particulier des finances à Doullens; Charrier, *, I A, O +, chef de division à la Préfecture, Trésorier; A. Lefebvre, +, Chef de bureau à la Préfecture, Secrétaire.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au dessous;

de 12 membres dans celles de: 501 à 1,500 habita	
- 16 - 1,501 à 2,500 -	-
- 21 - 2,501 à 3,500 -	-
- 23 - 3,501 à 10,000 -	-
- 27 - 10,001 à 30,000 -	-
- 30 - 30,001 à 40,000 -	
- 32 - 40,001 à 50,000 -	-
- 34 - 50,001 à 60,000 -	-
— 36 — 60,001 et au-dessus —	4

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'année: en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours. Le Maire, et à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Il y a dans chaque Commune un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des Adjoints est d'un dans les Communes de 2,500 habitants et audessous, de deux dans celles de 2,501 à 10,000. Dans celles d'une population supérieure, il y a un Adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des Adjoints puisse dépasser douze.

Le Conseil municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses

membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. - Maire: M. Marquis. Adjoints: MM. Cromback, Collinet.

Conseil municipal: MM. Herberg, Raux, & A. Briatte, Jeanjean, Favre, Lenain, Lisange, Gardin, Lequime, Passage, Abraham, Chauveau, Druart, Dubois, & A, Clavon. Canquelain, Descamps. - Secrétaire de la Mairie: M. Bisiaux. - Receveur municipal: M. Levaca.

FOURMIES. - Maire: M. Gourv. Adjoints: MM. Prohon, P. Legrand.

Conseil municipal: MM. Gentile, Daubercies. Wattremez, Casbin, Bertaux, Gérard, Jourdin, Sizaire, Marchand, Buissart, E. Bouret, Delval, Buissart, C. Mahy, Gras, Mulat, Ricard, Lermigeaux, Legrand, E. Baligant, Barbolin, Legrand, G. Demanet, Bernier. — Secrétaire de la Mairie : M. Richard. — Receveur municipal: M. Tangre.

MAUBEUGE. - Maire: M. Walrand, *.

Adjoints: MM. Neulliès, A. Brasseur.
Conseil municipal: MM. Monier, Autier, Séguin, Colart, Francois, Fontaine, Dubois, Guille, Cerisier, Dutron, Julien, Pesant, Lixon, Léger, Fauconnier, Guichart, Delcroix, & A, Warnotte, Delgorge, Hubinet, Charles, Huart, Durant, Allexandre. -- Secrétaire de la Mairie: M. Cobert. — Chef de l'état-civil: M. Ducloy. — Chef des Travaux: M. Pinchart. — Receveur municipal: M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAL.

CAMBRAL. — Maire: M. Brunel-Pamart.

Adjoints: MM. Ronnelle et Lecat.

Conseil municipal: MM. Danquigny, Copin, Wiart, Delannoy, A, Vaillant-Pruvot, Lallemant, Plet, Wiart-Déhon, Garin, Boulanger-Lefebvre, Vitu, Chappeau, Caplicz, Ramette, Timal, Cirier Julien, Chiraux-Lecerf, Charlier, Perin, Vernier, Ronnaux. Boissy — Secrétaire de la Mairie : M. Lerov. — Receveur municipal: M. Dhaussy.

LE CATEAU. - Maire: M. Martinet. Adjoints: MM. Bauduin et Cloëz.

Conseil municipal: MM. Deveau-Carlier, O 4, Lefebvre, Seydoux, Wallez, Dejardin, Hallette, Picard, Cousin, Petitjean, Lebègue, Danjou, Thomas, Lesage, Legrand, Collery, Macron, Delattre, Degrémont, Desse, Gérard Emile, Millot, Gérard Ernest. Secrétaire de la Mairie: M. Lacourte. — Receveur municipal: M. France, (M).

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAL - Maire: M. Giroud, O *. Adjoints: MM. Bertin, Hanotte Paul.

Conseil municipal: MM. Evrard, A, Dumont, A, Picquet, Vaast, Nutly, Lirondelle, A, Cavroy, François-Bertelle, Desmarets, A, Rolez, Baude, Foulon, Binet, A, Goniau, Limbourg, Hugot, Dubois-Estabel, Marlot, Asou, Bulcourt, Duforets, Herman, Lagaisse, Dubus. — Secrétaire général de la Mairie: M. Collier, licencié en droit. — Architecte en chef de la ville: M. Aug. Pépe, & I. — Receveur municipal: M. Pronier.

MARCHIENNES-VILLE. - Maire: M. Maton Félix.

Adjoints: MM. Lecouffe et Hubert

Conseil municipal: MM. Henniquaux Pierre-Louis, Descamps François, Sinsoilliez Eugène, Dubois Emile, *, *, A, Deffontaine Louis, Lubrez Michel, Groulez Edmond, Couplet Alexandre, Dubois Henri, Rocquet Ildephonse, Debachy Joseph, Desmons Auguste, Bigo René, Poitau Louis, Finez François, Cardon Louis, Haze Paul et Laden Edeuard. — Secrétaire de la Mairie: M. Bernard. — Receveur municipal: M, Léon Mouy.

ORCHIES. - Maire: M. Herbo, & A.

Adjoints: MM. Desespringalle et Posteaux-Lerov.

Conseil municipal: MM. Henno J.-B. Naveau, Dhainaut, Piédannat Victor, Blervaque Edouard, Delemer-Lecocq, Descarpentries, Broutin-Dechenaux, Deletombe, Bleuzet Henri, Willocquet Louis, Couplet J.-B. Tonnel François, Dennetière-Dépret, Laurent Charles, Leclercq Michel, Lepetit J.-B., Duhem Ferdinand, Tavernier Joseph, Roger Eugène. — Secrétaire de la Mairie: M. A. Hugot. — Receveur municipal: M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues. — Maire: M. Léon Claeys, Sénateur. Adjoints: MM A. Carpentier, Vermullen.

Conseil municipal: MM. Caroulle, Charlemaigne Elie, Coudeville Henri, Cousin Jules, Dekyndt Benjamin, Delegher Alfred, Goetgheluck, Kerfyser Henri, Lassael Bertin, Lips Benoit, Nempon Louis, Swynghedauw Jérémie, Trystram Pierre, Vanderhaeghe Gustave, Verclytte Emile, Volboudt, Wulveryck Gustave, Zeghers Henri, Vermersch Honoré. — Secrétaire de la Mairie: M. Breets. — Receveur municipal: M. Ryckebusch.

Dunkerque. — Maire: M. A Dumont.

Adjoints: MM. Deman, A, Cavrois, Delourme.

Conseil municipal: MM. Gustave Lemaire, Bonpain, A. Tubert, Didier, Beyhammer, Spiers, Hamoir, Hans E., Flament, Leroy, Gérard, Delval, Lebleu, Cabour M., Reumaux, Verleye, Lefébure-

Ghesquière, Gustave d'Arras, Lucien Carlier, Georges Cavrois, G. Debavelaere, René Delourme, G. Dinoir, Lutzer Emmanuel, Emile Mancel, O *, Hovelt René, Suchet, docteur Villette. — Secrétaire en chef de la Mairie: M. H. Gauthier. — Receveur municipal: M. N.....

Gravelines. — Maire: M. Adolphe Torris. Adjoints: MM. Salomé et Daullé-Martel.

Conseil municipal: MM. Moniez Martin, Trollé-Levert, Wasca, Leurette Charles, Wintrebert, Merlen-Wadoux, Lavallée Philibert, Bracq, Cocquillier, Loquet, Demarle-Fétel, A. A., Gombert-Lavallée, Gossart, Merlin Joseph, Jannin, Lesur Jules. Butez Pierre, Carton-Lenelle, Flajollet. — Secrétaire de la Mairie: M. Bellon. — Receveur municipal: M. Lecointe.

Hondschoote. — Maire: M. Outters Alfred. Adjoints: MM. Hennegrave et Vansteenberghe.

Conseil municipal: MM. Thulliez, Hennegrave, Mallengier, Vandenbavière, Massélis, Bollengier, Verhulst, Brunet, Ackein, Lelieur, De Mersseman, Deturck, Plécy, Vermersch, Sapelier, Pickaert, De Bil, Pauwels et Libberecht. — Secrétaire de la Mairie: M. E. A. Cornette; — Secrétaire-adjoint: M. Deblock. — Receveur municipal: M. Versmisse.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

BAILLEUL. — Maire : M. Emile Hié.

Adjoints: MM. Moeneclaey et Van Elslande.

Conseil municipal: MM. Delalleau, P. Liefooghe, Heusèle, de Coussemaker, Freson, Th. Liefooghe, Vandewalle, Hopsomer, L. Delcour, V. Flahaut, Becuwe, V. Béhaghel, Furon, P. Devos, Onof, Verbaere, Gombert, A. Cortyl, E. Hémar, J. Boddaert, Lotthé, Ch. Flahault. — Secretaire de la Mairie: M. D. Declercq. — Receveur municipal: M. Hopsomer.

Cassel. — Maire: M. Desmyttère, *. Adjoints: MM. Marant et Moeneclaey.

Conseil municipal: MM. Windrif, Bascop, Becuwe, Colpact François, Colpact Charles, de Kytspotter, Masselis, Malot, Delabaere, Bosquillon de Jenlis, Deprieck, Debaene, Smagshe, Ryckewaert, Chevalier, Trassaert, Clyti, Beudaert. — Secrétaire de la Mairie: M. Polaert. — Receveur municipal: M. Decousser.

ESTAIRES. — Maire: M. Emile Hennion.

Adjoints: MM. Degruson, Delbecq.

Conseil municipal: MM. Gruson, Dupont, Hernu, Ernout,
Watine, Ledieu, Leclercq, Dethoor, Degroote, Gamelin, Durez,
Singer-Donze, Guéquière, Fénart-Bossu, Blanquart, Rohart,
Patinier, Lecigne et Wiccart.— Secrétaire de la Mairie: M. Streck.

— Receveur municipal: M. Bertein.

HAZEBROUCK. — Maire: M. Georges Degroote. Adjoints: MM. Deberdt Charles et Masson-Beau.

Conseil municipal: MM. Samsoen César, Bieswal René, Deschodt Joseph, Bogaert Louis, Warvn Auguste, Defoort Théophile, Lernout Adolphe, Defoort Edouard, Vandenbussche Georges, Dehaine Isidore, Vaninghelandt Benoît, Claudorez Dominique, Ghesquière Georges, David Auguste, Dequidt Léon, Warein Auguste, Omacre Gustave, Hénaux Camille, Lener Jules, Ducroquet Fortune, Defraeve Charles, Degrendel Leon, Piel Ernest. - Secrétaire de la Mairie: M. Boncourre. — Receveur municipal: M. Andries.

MERVILLE. - Maire: M. Grillet-Desante.

Adjoints: MM. Ernout-Gisquière et Variscotte Orphée.

Conseil municipal: MM. Delassus Etienne, O & Roussel-Bernard, Pruvost-Delos, Fatou-Vus, Crinquette-Senellart Henri, Becue René, Variscotte Oscar, Poivre Auguste, Lesur-Lemirre César, Chassaing Jérôme, Carpentier-Ducatez, Cappoen Victor, Cassez Rémy, Roussel-Duquenne, Deleharre-Duquenne, Loridan Louis-Auguste, Bourel-Malvache, Duhamel Charles, Bouillier Emile, * Senellart Gustave. — Secrétaire de la Mairie: M. Lerov - Receveur municipal: M. Bacrot.

Steenvoorde. - Maire: M. A. Outters. Adjoints: MM. Mortier et Vandamme.

Conseil municipal: MM. Samsoen, Verbèke, Serlooten, Becquaert, Fossaert, Gilloots, Vanhove, Carton Adolphe, Carton Edouard. Degrave, Demey Désiré, Demey François, Maerten Benjamin, Haen, Walbrau, Meaux, Barizeel, Vasseur, Dejonghe, Degroote. - Secrétaire de la Mairie: M. Lamote. - Receveur municipal: M. Buns, & A. — Greffier de l'état-civil: M. Cattoen

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières. — Maire: M. Hurtrel-Béghin.

Adjoints: MM. Dansette Charles, Bouchez Louis.

Conseil municipal: MM. Breuvart Charles, Charvet Alfred, Chas Henri, * . * A, * Clarisse Célestin, Coisne Henri, Decherf Louis, A, Droulers Georges, Ducrocq Elisée, Dufour Eugène, Duhot Fernand, & A, Faucheur Emile, Fauvergue Désiré, Gille Léopold, Hernu Emile, Lambert Paul, Legrand Jules, Liagre-Ceulenaere, Loridan Charles, Motte-Cordonnier, Plancke Henri, Pouchain Victor, Ruyant Henri, Thilleur Louis, Turpin Edouard. — Secrétaire de la mairie : M. C. Fremaux. — Receveur municipal : M. A. Willebois.

Comines. — Maire: M. Lauwick Van Elslande. Adjoints: MM. Meurillon et Hassebroucq Liévin, ...

Conseil municipal: MM. Bourlet Charles, Goeman Louis, Grimonpont Désiré, Hassebroucq Paul, Lambin Jules, Lecomte Charles, Lesaffre Alfred, Lesaffre Florent, Montaigne Désiré, de Wulf Eugène, Froidure Louis, Catteau Charles, Cousin Louis, Cuvelier Jules, Devos Antoine, Parez Louis, Schoutteten Charles, fils, Vouters Louis, Vandewynckèle-Butin.— Secrétaire de la Mairie: M. Paul Desprez.— Receveur municipal: M. Paul Cuvelier.

LILLE. — Maire: M. Géry Legrand, *, O A, O +, Sénateur. Adjoints: MM. Dutilleul, *, O A; Viollette. *, O I; Gavelle, *, O I; Basquin, O A; Faucher, O *, O A; Meurisse; Barbe;

Brassart,

Conseil municipal: MM. Druez Victor, Gronier-Darragon, Verly, *, Ovigneur, O *, *, A, Barrois, Cannissié, Moy, *, *, I, Blondel, *, Lacour, *, A, Rochart, Kolb, *, Pascal, Willay, Maquart, Rigaut, *, *, A, Brackers d'Hugo, Alhant, Barez, Facon, Bigo-Danel, *, A, +, Cramette, Plamont, Bouchery, Casse, Bergues. — Secrétaire général de la Mairie: M. Maurice Contamine, A. — Secrétaire adjoint: M. Domarles. — Chef du bureau du secrétariat: M. Hacquin, *, A. — Chefs de bureau: MM. Goudin, Comptabilité; Dominique, Contentieux; Leuillieux, Contributions et Elections; Bernard, Affaires militaires; Planquelle, Etat-Civil. — Receveur municipal: M. F. Leclercq.

Direction des travaux municipaux de Lille. — MM. Mongy, *, *, 1, Conducteur des ponts et chaussées, Directeur; Midard, Conducteur des ponts et chaussées, Inspecteur principal, chef du service de la 1^{re} circonscription; Bourdon Henri, Ingénieur civil,

Inspecteur principal, chef du service de la 2^{me} circonscription.

ROUBAIX. - Maire: M. Carrette Henri.

Adjoints: MM. Branquart Olivier, Trannoy Pierre, Milbéo

Hervé, Lepers Achille, Desobry Adolphe, Coutelier Julien.

Conseil municipal: MM. Vandeputte Henri, Carpentier Louis, Chevalier Louis, Vanmullen César, Wattel Émile, Coupez Adolphe, Degardin Henri, Boucherie Jules, Thérin Henri, Petit Victor, Delétrez Joseph, Nys Charles, Poulain Émile. Dubrulle Émile, Wichart Désiré, Rose Paul, Moret Alphonse, Ghiot Gustave, Duburcq Alfred, Demailly Arthur, Stienne Charles, Selosse Louis, Poulain Victor, Wilfart Jean-Baptiste, Penant Désiré, Duquennoy Jean-Baptiste, Cnudde Pierre, Lefebvre Victor, Derzelle Gustave. — Secrétaire général de la Mairie: M. Sayet. — Chef du bureau du Secrétariat: M. E. Devernay. — Chef du bureau de l'État-civil: M. A. Duhamel. — Service des travaux municipaux: M. Coliez, Architecte, Chef du service des bâtiments. — M. A Varlet, Conducteur des ponts et chaussées, Chef du service de la voirie. — Receveur municipal: M. Salembier.

Seclin. — Maire: M. L. Desmazières, *, *, *, A. Adjoints: MM. Desurmont Edouard et Houzé François.

Conseil municipal: MM. Delaune, Chevalier Ch., Lepoivre Jules, Delhaye, Guillemaud C., Duriez P.-Fr., Thuet, Caby H., Descamps E., Vasseur D., Huain A., Pontfori, Dujardin H., Duvivier

J.-B., Lemaire A., Desmazières Eug., Ochin, Laden, J., O &, Mollet A., et Duthilleul Fr.— Secrétaire de la Mairie: M. Hue-De-lacourt. — Receveur-municipal: M. Delaporte, O ...

Tourcoing. — Maire: M. V. Hassebroucq, *, A. A.

Adjoints: MM. Alfred Lefrançois, Louis Diéva!.

Conseil municipal: MM. Masure-Six François, (A) A, Honoré Dumortier Louis, Ducoulombier Auguste, Grau Louis, Salembien Léon, Sénélar François, Honoré-Colson Hippolyte, De Lavaivre Charles, Muller Félix, Glorieux Gustave, (A) A, Dhal-Descy Louis, Dupont Louis, Dhalluin Honoré, Dumortier Delphin, Goube-d'Anzin Félix, Dalle Augustin, Despinoy Louis, Dron Gustave, Didry-Dubrulle Paul, Delva Ernest, Hersin Louis, Cruque Louis, Tack Julien, Leplat Charles, Roux Alfred, Delcroix Émile. — Secrétaire général de la Mairie: M. Ghislain Dramais; Services municipaux: Bâtiments: MM. Louis Leroux, Directeur; Voirie urbaine: Florimond Versmée, Directeur; Usine à gaz: H. Barrois, Directeur; Eaux: A. Binet, Directeur. — Receveur municipal: M. E. Bulté

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT. Maire: M. Antoine Dumoulin. Adjoints: MM. Nester Glorieux et Louis Kouck.

Conseil municipal: MM. Gostiau, Raverdy, Protat, Murez André, Kouck Amand, Limauge, Colbert, Descamps, Housez, Fally, Fortuit, Hainaut, Denamps, Pollet, Cazin, Tison, Wilbaux, Rousseau. — Secrétaire de la Mairie: M. Hippolyte Delcourt. — Receveur municipal: M. Nestor Gonthier.

SAINT-AMAND. — Maire: M. Jules Sirot, Adjoints: MM. Raviart Ed. et Dusart Jules

Conseil municipal: MM. Davaine Casimir, Davaine Émile, Davaine Ernest, Macquet Maurice, Ducatillon Clément, Lemaire Désiré, Verdavaine Élie, Carlier Martial, Ego Gustave, Duflot Parfait, Dubois Louis, Notredame Jean-Baptiste, Copin Guillaume, Huon Jean-Baptiste, Vincent Henri, Beaury Clément, Tournois Alfred, Rémy Alexandre, Houzé Félix, Hornez Émile, Debuigne-Lacquemant, Lefebyre Léonce et Duhem Jules. — Secrétaire de la Mairie: M. A. Flament. — Receveur municipal: M. Brasseur.

Valenciennes. — Maire: M. Sautteau, () A.

Adjoints: MM. Devillers et Debiève.

Conseil municipal: MM. Mariage, &, Doutriaux, & A, Lebacqz, Dècle, &, & I, Lestoille, Fontellaye, Damien, & I, Boucher, Debraban, Cacheux, Debiève, &, Tauchon, Delhaie, Lemaitre, Trinquet, Pillion, Robiaud, Lecerf, & A, Binet, Debaralle, &, & I, Imbert, Manouvriez, Chapheau, Corsolle, Dupont.

— Secrétaire de la Mairie: M. Thiroux. — Receveur municipal: M. Tulou.

Les noms des Maires et Adjoints de toutes les Communes du Département sont inscrits dans les tableaux ci-après : Le 1^{er} tableau donne la liste des communes par ordre alphabétique, le second la liste des communes par canton.

N O	O M S	BUREAU	INE DES COMM	NOMS DES	
	CANLO	DE POSTE duquel chaque commu	maires.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Abscon Aibes Aix Aix Aix Alleanes-lez-Mar. Amfroipret Anhiers Aniche Annappes Annappes Annœullin Anor Anstaing Arleux Arstaing Arleux Areiux Areiux Arleux Arheux Arheux Arheux Arleux Ar	C Cambra V Denain. A Solre-le D Orchies L Seclin. A Bavai. D Douai-N D Douai-S L Lannoy C Marcoin A Trélon. L Lannoy V Valenci A Arleux. V Valenci Lannoy L Arment L Cassel V Valenci Lannoy V Valenci Lannoy V Valenci C Cambra D Douai-S D Douai-S D Orchies C Clary. A Bavai. V Valenci A Berlaim L Pont-à-l A Avesnes A Avesnes V Boucha C Cambra Boucha C Carnier C Cambra Berlaim A Avesnes A Avesnes Boucha C Carnier C Cambra Berlaim A Berlaim A Berlaim A Berlaim Bailleul	Bureau Cousoire Orchies Annœullin Gommegnie lord Raches lud Bureau Aseq G. Cambrai Bureau Id Ascq ennN Bureau Id Bureau Id Bureau Id Bureau Id Ascq ennN Id EnnS Id EnnS Id EnnS Id Id EnnS End End	Lanthiez. Petit. Masquelier. Marchand S. Carlier Wacquez Bastin. de Montalembert. Delabre. Mauroy Bessac Delerue Pottiez Drocourt. Stevenoot Oa Hurtrel Becquaert Dhaussy Desquiens Fissiau Gernard, Arbeit Wagon Cordonnier Hannois Boulanger Facomprez Simon Nicolas de Veyle de Romans. Simon Nicolas de Veyle de Romans. Simon Nicolas de Veyle de Romans. Sumans. Bamien Carpentier Ges Rotours fils Everchon Marquis Bricout Derieux Pamelle Mary Déghilage Quique.	Fiévet, Raviat Hersoy Dupret Lecupre Trouillez Delval. Wailly, Goffin Spriet, Deleporte Crépin Dal, Lelong Broudehoux, Gérard Dransart Wemaere Dansette, Bouchez Vandaele Bruyère Castelain Labbé Lecomte Tarlier Goguillon, Lambert Debeaussart Pagniez Laurette Wafflart Dupire Cardon	Thisse. Gobert. Louys. Mucherie. Dechy. Cailliez. V. Raches. Coulomb. Delcroix. Buguin. Destombes, Ridez. Fontaine. Delassus. Huard. Vaille. Lordenimus. Berteloot, Huet. Beck. Lennoine. Patin. V. Boussois. Dujardin. V. Aubigny au Bac Leclereq. Caullier. Rousselle. Tison. Pastoors. Melot. V. Inchy. V. Bavai. Carlier. N Lenclud. Delay Hannoye. Degauquier. Farinaux. François. Deleau. Boulogne. Piat. Coubronne, Bécuwe, Dannoot, Béroyer.

⁽¹⁾ Ce tableau dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans la tableau statistique par cantons, inséré ci-après.

N O) M	S	BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Baives Bambecque Banteux Bantigny Bantouzelle Bas-Lieu Bas-Lieu Basuel Bauvin Bavin Bavin Bavin Bavin Beaudignies Beaufort Beaumont Beaurepaire Beaurepaire Beaurepaire Beaurin Beaurepaire Beaurin Berelles Bergues Berlignies Berlignies Berfelles Bergues Berlignies Berfelles Bergues Berlignies Berfelles Bergues Berlignies Betrechies Bersillies Bertry Bethencourt Bettignies Bettrechies Beuyrages Beuvrages Beuvrages Beuvrages Beuvry Bévillers Biserne Bissezeele Bilaringhem Biécourt Boeschèpe Boeseghem Bois-Grenier Boilezeele	LADCCCCACL AHLAACCAAACVAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA	Lannoy Trélon Hondschoote. Marcoing Cambrai-O Marcoing Avesnes-N Le Cateau Seclin Bavai Cassel Haubourdin Le Quesnoy-E Maubeuge Le Cateau Solre-le Chât. Carnières Valencien Bavai Solre-le-Chât. Bergues Berlaimont Solesmes Berlaimont Solesmes Bavai Pont-à-Marcq Maubeuge Bailleul-S-O Clary Carnières Maubeuge Bavai Avesnes-N ValencienN. Orchies Carnières Bergues Id Hazebrouck-N. Cambrai-O Steenvoorde Hazebrouck-S. Armentières Wormhout Tourcoing-S	Bureau. Trélon. Wormhout. Masnières Cambrai. Masnières Le Cateau Bureau. Id. Cassel. Fournes Le Quesnoy. Hautmont Inchy. Solesmes Prisches. Solre-le-Chât. Bureau. Wallers Bavai Solre-le-Chât. Bureau. Id. Solesmes Bavai Solre-le-Chât. Bureau. Golesmes Bavai Solre-le-Chât. Bureau. Id. Solesmes Bavai Solre-le-Chât. Bureau. Golesmes Bavai Bureau. Caudry. Maubeuge Bavai Sars-Poteries Anzin. Orchies. Carnières Bergues Id Id Renescure Cambrai. Godewaersvelde Hazebrouck Armentières. Bureau. Id.	Carrez. Pécheux, S. Van Bockstael. Crépin. Foveau. Millet-Bricout Evrard. Lemaire. Botelle. Hennet de Courtefroy. Beudaert Desbonnets. Poirette. Decorruée. Mériaux. Langrand. Melot. Trouillez. Bastien. Joly. Cordier. Leclercq. Claeys. Evrard Eliez & Lefebvre. Sénéchal. Hovine. Moreau. Vandewalle. Fontaine-Hechet. Dubois. Moreau. Cappliez. Jounieaux. Lefebvre. Dupont. Prévot. Meesemacker. Boudenoot. Mordacq. Norman. Decanter Foine. Wattel. Cockenpot. d'Hespel.	Dubar Bernard. Verschave Trocmet. Bernard. Sombrin. Fontaine Barbet. Béreaux. Wattier. Maes. Béharel. Déparis. Renaux. Davain. Dehaine. Duchesne. Hardy. Gantois, Bricout. Van Looy. Mirland. Dusart. Carpentier, Vermullen. Massot, Doctobre. Delehaye. Delehaye. Postiau. Billouez. Molle Légillon. Delhaye, Poulain. Renard. Croy Reumont. Taquet. Dumont. Robert. Vallez. Masselis. Ciéren. Lesne. Houvenaghel. Catloir. Bouchery. Poublanc. Desbonnets, Despatures.	Bombart, Deltombe Poulain. Debeer. Malengé. Crié. Sackebant. V. Avesnes. Fiévez. Leman. Delannoy. Vandendriesche. Mortreux. Delannoy. Maufroid. V. Inchy. Dufour. Claise. Bottiaux. Remy. Gilleron. Paris. Robert. Staelen. Wirth. Manouvrier. V. Amfroipret Leroy. V. Villers-sire-N. Dupond. Dehon. Coulon. V. Mairieux. Facon. Delcambre. Ghyselinck. Wallez. Catteau. Vanrechem. Verhaeghe. Declerck. Glorieux. Dezitler, Lemeiter Wicart. Mouque. Beck. Feuillet

N (ОМ	S	BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Bouchain Boulogne Bourbourg-Camp. Bourbourg-Camp. Bourbourg Bourbourg Boursies Bousies Bousignies Bousignies Bousières Boussières Boussières Boussières Boussières Bouvignies Bouvignies Bouvignies Bouvignies Bouvignies Bray-Dunes Briastre Brille-lez-March Bruille-lez-March Bruille-	HVADRE LAAVACADLE VDE VD VD ADCHHCC LLCDCLAH	HazebrSud Bouchain Avesnes-Sud Bourbourg Id Cysoing Marcoing Tourcoing-N. Landrecies. Solre-le-Chât. st-Amand (r. g.) Berlaimont. Carnières Marchiennes. Cysoing Dunkerque-E. Solesmes. St-Amand (r. g.) Bourbourg. Wormhout Valencien -N. Marchiennes. st-Amand (r. d.) Arleux Le Quesnoy-O Arleux Clary Cassel HazebrN. Cambrai-Est. Cambrai Seclin Cysoing Marcoing Arleux Solesmes Armentières. Dunkerque-O Cysoing Bourbourg. Carnières. Dunkerque-O Cysoing Bourbourg. Carnières. Seclin Avesnes-Sud. Cassel	Hazebrouck. Bureau. Avesnes Bourbourg. Bureau. Cysoing. Hermies(Pde C) Bureau. Id. Cousolre. Hasnon. Hautmont. Carnières. Jeumont. Marchiennes. Cysoing. Dunkerque. Viesly. Hasnon. Bourbourg. Bollezeele. Bureau. Somain. St-Amand. Arleux. Jenlain. Arleux Jenlain. Arleux Bureau. Cassel. Hazebrouck. Cambrai. Bureau. Carvin. Baisieux. Carvin. Baisieux. Cambrai. Bureau. Solesmes. Lomme. Dunkerque. Templeuve. Bourbourg. Bureau. Carvin. Bureau. Carvin. Bureau. Carvin. Carvin. Bureau. Templeuve. Bourbourg. Bureau. Id	Delbecq Bernier Flament Belle. vandenbroucque. Desmons Pinchon Dalle Jean Ménard. Pouillard Dubois Forest. N. Durieu Dulieu Dehau Wallin. Vallez Rémy Debavelaere Permandt Defline Hayez Lemer Tantart. Francois Mailliet Lépousez Devynck Desmarécaux Lefebvre Brunel-Pamart Hay,	Staes Risbourg Dupont Wissocq, Tettart. Belle Delecourt. Brusquin Delannoy,Dalle-Leroux Dumont, Legrand Souris. Chirez Quévy Villain. Badart Rousselle Deffontaine Vandenbilck Decrouez Martin Devey. Vantorre Dorchis, Hubert. Puvion Evrard Ficheux. Bolvin Denizart. Villette, Debail. Clep Bouquet Leduc Ronnelle, Lecat. Grauwin Dewauvrain Sergent Carlier. Décaudin Fallet Hennebert Fretin. Dégardin Leclercq, Emile. Berte Scottez Marant, Moeneclaey.	

NOM	ıs	BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
CatillonC CattenièresC CaudryC CaulleryC CaulleryC CaulleryC CauroirC CerfontaineA Chapelle-d'Arm Château-l'Abbaye ChemyL ChôisiesA ClairfaytsA ClairfaytsA ClaryC CobrieuxL ColleretA CominesL Condé-s-l'Es. Coudekerque Coudekerque-Br. Courchelettes CousolreA CoutichesD CraywickDk CrespinV CrèvecœurC CrochteDk CroixA CroixL CuincyD CurgiesV CuvillersC CysoingL DamousiesA DechyD DehériesC DenainV DeûlémontL DimechauxA DimontA DoigniesC DompierreA DouaiD DouchyV DourlersA DrinchamDk	Le Cateau	Phalempin Baisieux Solre-le-Chât Id Bureau Cysoing Bureau Bureau Bureau Douai Bureau Orchies Gravelines Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Cambrai Bureau Cambrai Bureau Ferrière-la-Gde Douai Walincourt Bureau Quesnoy-s-D Solre-le-Chât Sars-Poteries Hermies (P-d-C) Bureau Bure	Fleuru-Lefèvve Lefebvre Lefebvre Leduc Dolez Dolez Dhordain Thomas Vigneron Cochin Bonte Duquennoy Legrand Payen Bourlet De Lagrange Demanez Lauwick-Van Elslande Dumoulin Vanhoove Dickson Humez Deltour Dennetière Duriez Laurent Desmoulier Vancappel Dehen Pluquet D'Hour Durieux Dordain Desmos Moustier Pol Taisne Denis Philippo Buquin Gibon Lourdeau Mathieu Giroud O Plumecocq De Nédonchel Baillie	Démaret Taquel Marliot, Rousseau. Vitou Lesne Séry Ramery, N. Jouveneaux. Legroux Wauquier Lonfils Leroy Largillière, Sauvez Warfel Gobled Meurillon, Hasse- broucq F Glorieux, Kouek Marckyllie Pièters, Badts Daudruy Silvin. Wallerand, Matagne Lespagnol Dupuy Crépin Le Roy Thibouw Delsart Ségard, Florin. Delbourse Derode Liévin Olivier, Gaillet Devins Ducatillion Leveau Payen, Cambay. Vandermersch Solasse Déquesne Chopin Chartier Bertin, Hanotte. Bouchez, Dorémieux Bruyère Vanacker.	Caudron. Tury Lenglin. Dupas. Robbezin. V. Rousies. Serleys. Serleys. Serleys. Rousselle. Liénard. Delecambre. V. Obrechies. Bottiaux, Boudailliez. Machu. Fiével. Leynaert, Décrouez. Gahide, Bricout. Spillemaeker. Jourdin. V. Lambres. Genain. Plet. Denève. Delassus. Lenelle, Gransardi Dedryver. Hénin. Deswel. Béthune. Desurmont. V. Bantigny. Herrengt. Marguerit. Debuchy. V. Malincourt Jourdain. Delbecque. V. Dimont. Dubois. Bonneville. Delobelle. Voir au chapitre des Culles. Delerue. Saffroy. Syssau.

N	ОМ	S	BUREAU	NOMS DES		
des GOMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Dunkerque Ecaillon Eccles Eclaibes Ecuelin Ecke Elincourt Emerchicourt Emmerin Englefontaine Erquinghem-le-S Erquinghem-Lys Erre Escarmain Escaudain Escaudain Escaudain Escaudain Escaudelbecq Esquerchin Esquelbecq Esquerchin Estourmel Estreux Estrun Estreux Esth Etrœungt	DK H DAAAHCAVLALLLADDK LLDCVCVLCDK DHCDVCCAAA	Dunkerque. Hazebrouck-N. Douai-Sud Solre-le-Chât. Maubeuge Berlaimont. Steenvoorde. Clary Maubeuge Bouchain Haubourdin. Le Quesnoy-E Haubourdin. Id. Pont-à-Marcq Trélon Arleux Bergues. Haubourdin. Armentières. Marchiennes. Solesmes. Denain Cambrai-Est. Condé Haubourdin. Clary. Wormhout. Douai-O Merville. Carnières. Arleux. Valenciennes-E Cambrai-E. Le Quesnoy-O Avesnes-S	Bureau Hazebrouek. Montigny Solre-le-Chât. Hautmont Berlaimont Steenvoorde Maretz Maubeuge Aniche Haubourdin Bureau Haubourdin Bureau Cantin Esquelbecq Haubourdin Armentières Somain Solesmes Bureau Cambrai Fresnes Haubourdin Walincourt Bureau Douai Bureau Douai Bureau Carnières Arleux Saultain Iwuy Cambrai Sebourg Bureau	Dumont Van Pradelles de Palmaert Houriez Gobled Gobled Coisset Fiévet Desmarescaux Coez Gillol Nicolas. Rémy Castel Lenglet Bajeux Lefebvre Favier Cultiatdu Fresnes Bernard Hemelsdael Lalleman! Decherf Delcambre Macarez, Cartigny H Copin Wagret, Fortrie Boniface Bergerot Lubrez Hennion Fleury Lemaire François Boulet Salez Duquesnoy Obled	Deman, Cavrois, Delourme Dassonneville Dherbécourt Baudet Masure Gilloots Clochez Gillot Jules Loquet Facomprez Guéry Imbert de la Phalecque Descamps Lambelin	Compagnon, Scalbert, Brousse. Desmis. Perche V. Solrinnes. Berlémont. V St-Rémy-Ch Tiersoone. Delassus. Delcambre. V. Aniche. Legrand. Turpin. Bourel. Roch. Degeuser. Tersin. Vandy. Lagache. V. Hallennes. Pollet. Fasseur. Leleux. Poupart. Delesalle. Cerf. V. Englos. Bouchaert. Paëile. Ruckebusch. Boedt, Carpenier. Lerche. Demory. Joly. Gralle. Cardon Degruson.
Faches. Famars. Faumont Favril Féchain Feignies Felleries. Fenain	L V D A D A D	Lille-Sud-Est valenciennes-s. Orchies. Landrecies. Arleux. Bavai. Avesnes-N. Marchiennes.	Lille Valenciennes. Raches Landrecies Aubigny Bureau Bureau Somain	Messéant Douay Desmoutier Thomas Tétar Derkenne Lixon Brabant Aug	Farinaux, Marchand. Malaquin Hornez Marcoux Delitle Prévot, Damien Sandrart Bourlet Jean-Bte, Brabant Ildephse.	Lecomte, Hennion Flesch. Dal. Foubert. Ledoux. Cauest, Moine. Dumont.

N C	O M	S	BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du GANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du cuite.
Féron. Ferrière-la-Gr. Ferrière-la-Gr. Ferrière-la-Petite Flaumont-Waud. Flers Flesquières Flesquières Flies-I-Mortagne Flines-I-Mortagne Flines-I-Mortagne Flines-I-Raches Floursies Floyon Fontaine-au-Bois Fontaine-au-Pire Fontaine-N-D. Forenville Forest Forest Forest Forest Fort-Mardyck Fourmies Frasnoy Frelinghien Fressies Fretin Fressies Fretin Fromelles Genech Ghissignies Ghyvelde Glageon Godewaersvelde Gœulzin Gognies-Chaussée Gommegnies Gondecourt Gonnelieu Gouzeaucourt Grand-Synthe Grart-Philippe Gravelines.	DAAAAL DCHVDAAAACCCCLADKLALVDCLLLAAKHDAALCCCDK DL	Douai-Sud. Trélon. Maubeuge. Id. Avesnes-N. Lannoy. Douai-O. Marcoing. Bailleul-S-O. St-Amand (r. d.) Douai-N. Avesnes-N. Avesnes-N. Avesnes-S. Landrecies. Carnières. Carnières. Cambrai-E. Lannoy. Landrecies. Dunkerque-O Trélon. La Bassée. Le Quesnoy-O Armentières. Condé. Arleux Cambrai-O. Pont-à-Marcq La Bassée Cysoing. Le Quesnoy-E Hondschoote. Trélon. Steenvoorde. Arleux Marcoing. Le Quesnoy-O Seclin.	Cantin Wignehies Bureau Ferrière-la-Gr Avesnes Croix Bureau Marcoing Bailleul Mortagne Bureau Dourlers Etrœungt Landrecies Beauvois Cambrai Id Ascq Bousies St-Pol Bureau Id Le Quesnoy Houplines Bureau Monchecourt Cambrai Pont-à-Marcq Aubers Templeuve Le Quesnoy Dunkerque Bureau Bureau Gantin Maubeuge Bureau Gouzeaucourt Bureau St-Pol Cartignies Gravelines Bureau Cysoing	Couppé. Durieux Lesaffre N. Renoirt. N. Marquette Coupez Ricour Namur Debruille Thiroux And Caton Leblond Demaël. Dinoir. Banse Louis Prouvost. Michaux Everard Goury Béhague Crasquin Lemesre Renard, H. Lanvin Haine Deparis Deswarte Rousseaux Staes Broquet Lemaire Lemaire Lemaire Lemaire Lenselle Marquant Ronnez N. Lefebyre Meurant Corne. Torris. Dutilleul	Mélayers. Hosselet Robert, Gravet. Leeat. Meurisse Duhamel, Hasbroucq. Lepers Demonchy Villain Houvenaghel. Henneton Delzenne, Delannoy. Thiroux Félix. Coulon. Brabant Mollet Richard Lefebvre. Thieffry Dupont. Druel. Prohon, Legrand. Delannoy, Ducroquet. Descamps, Vincent. Déprez. Cuvellier Carbonnet Gruson. Caby. Douay Deransy. Divry, Podevin Malesvs Lemaire Flamand. Derome, Messager. Wanaverbecq. Sauvet. N. Debavelaere Delleaux Leprêtre, Merlen. Salomé, Daullé. Decalonne.	Ritaine. Denis. Hébert. Hégo. Duclermortier Dupuis. Langlade. Dupas. Vancostenoble. Plet. Rouez. V. Semousies. Dubray. Lanne. Coquériaux. Davoine. V. Séranvillers. Gourdin. Poulet. Fyten. Margerin,Basquin Dufour. Legrand. Daubresse. Tréca. Martinache. Bonnet. Goeman. Dassonville. Rigaut. Parent. Leenhouder. Lacomblez. Deram. Imbert. Décaudin. Proye, Samain. Seulin. Caille. Vaille. Goemaere. Martin. Haan. Lamant. Honorez.

N O	MS	BUREAU		NOMS DES	
des protection des	du GANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Guesnain D Gussignies A nallennes-1-Haub L Halluin L Hamel D Hantay L Hardifort. H Hargnies A Hasnon V Haspres V Haubourdin. L Haucourt C Haulchin V Haussy C Haulchin V Haussy C Haulchin V Haverskerque Haynecourt C Haverskerque Haynecourt C Hazebrouck H Hecq L Heries L Hem L Hem L Hem L Hem L Hem L Herrin V Herrin V Herrin V Herrin L Herzeele D Hestrud A Holque D Hondeghem H Hondeghem H Hondeghem C Honnecourt C Hordain V Hornaing D Houdain A Houplin L Houtkerque H Hoymille D	Haubourdin Tourcoing-N Arleux La Bassée Berlaimont St-Amand (r. d.). Bouchain Haubourdin Clary valenciennes-S Solesmes Avesnes-Sud Merville Cambrai-O Hazebrouck Le Quesnoy-E Denain Lille-Est Lannoy Cambrai-O Condé La Bassée Valencienn-S Seclin Wormhout Solre-le-Chât Bourbourg Hazebr -N Hondschoole Bavai Le Cateau Marcoing Bouchain Marchiennes Bavai Selin Armentlières Steenvoorde	Bur. auxilre. Bureau Cambrai Vieux-Condé. Fournes	Leleu Bottiau Platel Lemaitre. Vallez Parent. Baelden Haplencour Lenclud Lestoille Cousin-Devos. Happe Macarez Macarez Depret Deharveng Oliviez Delassus. Herbet, Degroote Carlier Copin Engrand. Leuridan Billoir Dubruille Chombart. Bisiaux Quéva De Schuttelaere. Binot Ghys Declerck Outters. Joly Levèque Anselin Oliviez Brassurt, Carlot Gruyelle Dansette Castelyn Vernaelde.	Mortreux Defert Choquet Phalempin, Lemaire Varlez Pollet Deschodt Fassiaux Lesur, Prouvoyeur Morelle, Boucly Potié, Pélicier Claisse Gary Sorriaux, Denis. Evrard Dubois, Sauvage Delille Pruvost Tétart Deberdt, Masson Landa Cartigny Davaine, Lesage Dufermont, Bayart Sallée France, Blicquy Be Beaulaincourt Dupont Proite Goetgheluck Raux Canlers Asseman Hennegrave, Vansteenberghe Arnould Cailleux Ponthieux Juvénal Bridoux Legrand Delos Deflesselles, Rousseau Hendryck Beyaert.	Demonchy. Delbart. Willebois. Deyne. Budin. Decherf. Savage. Leporcq. Delgrange. Hazard. Cateau. N Debacque. Fatrez. V. Avesnes. Briffaut. Pierchon. Honoré. Desrousseaux Salomé. Mériaux. Langrand. Vanacker. Pollet. Vaillant. Demars. Lefebvre. Fourdin. Dubois. Hemelsdael. Dodin. Devisch. Haeyaert. Wyckaert. Danel. Jaclin. Gailliez, Leclercq. Delannoy. Dessauvage. Herbaux. Dedoncker. Payelle. Depecker. V. Bergues.

N	O M	S	BUREAU		NOMS DES	
des	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Illies	L C C A A A D	La Bassée Le Cateau Cambrai-B Le Quesnoy-O Maubeuge Le Quesnoy-E Hondschoote.	La Bassée Bureau Bureau Bureau Le Quesnoy Hondschoote	Delerue	Buisine N Derieux, Coullemont. Marlière Dusart, Coudoux. Corduant Cornette	Lallemant. Dimiez. Delgorge. Roisin. Cornille. Dreumont.
La Bassée La Flamengrie. La Gorgue La Langueville La Madeleine. Lambres Landrecies Landrecies La Neuville Lannoy La Rouillies La Sentinelle Lauwin-Planque. Le Cateau Lecelles Lécluse Lederzeele Ledringhem Leers Leffrinckhoucke. Le Maisnil. Le Quesnoy Lesdain Les Moëres Lesquin Leval Leval Leval Leval Lez-Fontaines Liessies Lieu-sl-Amand. Ligny	LAHCDDALLLAVDDCCVDDkLLACDkLAAVCC	La Bassée Bavai Merville Le Cateau Douai-N Bavai Lille-O Lille-Nord Douai-O Orchies Landrecies Pont-à-Marcq Lannoy Avesnes-S ValenciennS Douai-O Le Cateau St-Amand (r. g.) Arleux Wormhout Id Lannoy Le Quesnoy Marcoing Hondschoote Seclin Berlaimont Douai-S Lille-SE Solre-le-Chât Id Bouchain Clary	Bureau Bayai Bureau Catillon Raches Bayai Lifle Bureau Douai Bureau Bureau Bureau Thumeries Bureau Etrœungt Trith-St-Leger Douai Bureau St-Amand Bureau St-Amand Bureau Vatten Esquelbecq Lannoy Dunkerque Fournes Bureau Crèvecœur Hondschoote Lille Berlaimont Douai Lille Solre-le-Chât Id Bouchain Bureau	Denissel. Philippe. Cattoir Largillière. Morel Derkenne. Clouet des Perruches Fontaine Trannin, # Chrétien. Deloffre Bernard Bettremieux Contesse Moreau Hurtaux Martinet Legrand Viltart De Broucker Cailliau Courier Deswarte Despiene Gorisse. Pourpoint Mallengier Descat. Fontaine. Pierrache, & Agache. Planard Lhomme Margerin Leduc.	Lestarquit, Cordier Duhot Gailly, Leroy Lenain Bastien Jean Bonte, Lecocq Vermelle, Delaporte N Couteau Martin, Objoie Denneulin Joly Allaire Dumont, Parmentier. Cauchy Bauduin, Cloëz Tréhou Dujardin Wæstelandt Ammeux Hespel, Truffaut Lebecque Carlier Laborde, Despagne Gautier Debawelaere Marchand Huriau Denel Delattre Lefebvre Gravez Gossez Taisne	Carpentier. Rémy. Rémy. Ruyssen. Buzin. Butin. Delvallée. Cazier, Capelle. Dezitter, Deram. Delrue. Batteur. Fournet. Dardenne. Destombes. Lemoine. Heirfelinck. Bernaert. Decorne. Cérisier. Huriau. Vilse, Descamps. Corion. Toupet. Braems. Duriez. Sinsoilliez. Gonthier. Decherf. Desmons. Fiévez. Scritte. Budin Lamour. Carlier. Parent. Cattelin.
Ligny	L	Haubourdin	Fournes	Marquis de Neve- velles	Waymel	V. Beaucamps

N	O M			L DES COMMON	NOMS DES	
	O m	3	BUREAU	100000000000000000000000000000000000000	NOMB DES	
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Lille	L	Lille	Bureau	Géry Legrand, 奔, ॷ A, 番, 丹	Dutilleul, * AA, Viollette, * A, I, Gavelle, * A, I. Basquin, A A, Faucher, O & A, AA Meurisse, Barbe, Brassart.	Voir au chapitre des Gultes.
Limont-Fontaine Linselles Locquignol Loffre Lomme Lomme Lompret Looberghe Loon-Plage Louvignies-Bavai Louvignies-Quesn Louvil Lynde Lynde Lys-lez-Lannoy. Maing Malo-les-Bains Marbaix Marchiennes-C. Marchiennes-V. Marcoing Marcq Marcq Marcq Mardyck Marcyches Marquette Marquette Marquillies Marquillies Marquillies Marquillies Marquillies Marquillies Masnières	A L A H L V A C Dk A D D C D	Maubeuge Tourcoing-N. Le Quesnoy-E Douai-Sud Haubourdin. Quesnoy-s-D Bourbourg Gravelines Haubourdin Bouchain Bavai Le Quesnoy-E Cysoing Maubeuge Hazebrouck-N Lannoy ValenciennS Maubeuge Clary Dunkerque-E. Avesnes-S Marchiennes. Id Marcoing Arleux Tourcoing-S. Dunkerque-O Le Quesnoy-O Clary ValenciennE Landrecies Maubeuge Lille-Ouest Bouchain La Bassée Marcoing	Hautmont Bureau Le Quesnoy Montigny Bureau Pérenchies Bourbourg Bureau Id Bavai Le Quesnoy Cysoing Bureau Hazebrouck Lannoy Bureau Maubeuge Walincourt Bureau Dompierre Marchiennes Bureau Id Monchecourt Bureau St-Pol Artres Bureau Id Jeumont Bureau Id Jeumont Bureau Bureau Bureau Fournes Bureau	Louvet Dhalluin Renard Grimbert Jolivet Destombe Meesemacker Fétel otie Georges Mathieu Mandron Bruneau Damide Brogné Wambergue Boutemy Dupont Blavier Lecarnelle Geeraert Wéry Isidore Dussart Maton Carré Fournet Delesalle Mormentyn Frémaut Morcrette Weil, **, **, ** A. Carion Jouniaux Joulies Cachera Jules Coget , ** A Dujardin	Dernivet Demarcq, Catteau Hennebert Debève Becquet, Verdier. Caucheteur Beclercq Matrenghen, Guilbert, Estagerie Wiart, Saleix Levent Delbrayère Coignet Michaux, Colnion. Verstavel Desprets, Echevin Dumelz Veillez Malpaux Dulour Wery Cami!le Rombaut Lecouffe, Hubert. Bidaux Wiart Fremaux, Olivier. Legros Sueur Boidin, Telle Monchicourt Minon Moulin Deledicq, Duthoit	Ficheux. Leroux. Corpell. V. Montigny. Deligny. Sénechal. Lagatie. Bellengier. Bodin. Loubert. V. Bavai. Dehen. Godfrein. Lenain. Vangrevelinghe. Lécuyer. Malfait. Loisel. Scoyer. Mormentyn Leblanc. V. Rieulay. Lefebvre. Leriche. Wallez. Guillemot, Wallaert. Cambreleng. Charles. Roseau. Gomberf. Dethoor. Delplanque. Bourlet. Millescamps. Pollet.
Masny Mastaing Maubeuge Maulde	D V A	Douai-Sud Bouchain Maubeuge St-Amand (r. g.)	Montigny Lourches Bureau	Fiévet Coquelle,O Walrand, Hornez	Leclercq Danquigny	Heughebart. Briatte. Lasselin, Milet, Panien. Claisse.

NO	M S	BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	du GANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Mérignies. L Merris Berville B	Le Cateau Bavai Wormhout Pont-à-Marcq Bailleul-S-O Beurbourg Valencienn Pont-à-Marcq Bailleul-S-O Merville Berlaimont Valencienn Valencienn Lille-NE Pont-à-Marcq Le Cateau Clary Douai-Sud Solesmes Hazebrouck-S Cambrai-O Valencienn Clary Douai-Sud Solesmes Hazebrouck-S Cambrai-O Cambrai-O Valencienn Valencienn Cambrai-O Cambrai-O Valencienn Cambrai-O Valencienn Cambrai-O Cambrai-O Cambrai-O Cambrai-O Cambrai-O Bavai Valencienn Valencienn Bavai Valencienn Cambrai-O Cambrai-O Cambrai-O Cambrai-O Valencienn Cambrai-O Cambrai-O Cambrai-O Cambrai-O Cassel Berlaimont Berlaimont Berlaimont Berlaimont Berlaimont Berlaimont Berlaimont Bavai Valencienn Bavai Valencienn Bavai Bavai Bavai Bavai Bavai	Thumeries Bureau Lille-St-Maurice Bersée Le Cateau Bertry Bureau Saulzoir Hazebrouck Cambrai Bureau Orchies Trélon Bureau Cambrai Estaires Hautmont Poix Tourcoing Cambrai Bureau Cambrai Sureau Cambrai Bureau Cambrai Bureau Cambrai Bureau Cambrai St-Amand Orchies Cassel Maroilles Cambrai Wattignies Douchy Bayai	Lemaire Minaux. Prévost N des Rotours. Delporte Grillet D'hem D'hem D'hem Delgrange. Larivière Foulon Debis Léquipar Mathis. Darthenay Delemar Carlier, \$\frac{1}{2}\] A. Colnion. Tamboise Dovillers Marchand Verreman Bonnel Marion, \$\frac{1}{2}\], Yarlet. Hancart Varlet. Hancart Varlet Hancart Varlet Hancart Dewitte Pluvinage Fauville Legrand Fénélon Delbecque Mussault Monnier Lemaire, \$\frac{1}{2}\] Heele Azambre Dherbécourt Dherbécourt Dehuchy Delattre Mailliez Mailliez Mailliez Mailliez	Blanchard Watremez Carlier Carlier Carlier Clément Dutilleux Liefooghe Ernout, Yariscotte Béhague Dereudre Huon Petit Vitrant Lanselle Ployart Lefebvre Spriet, Duwer Boulry Lefebvre Pruyot Debruille Plichon Acke, Béquart Lesage Henneton Dumoulin Docquier Lepers, Cornille Soyes Cousin Ad Constant Lacomblez Cau, Ducatteau Corneille Deheinzelin Busignies, Chatelain Pollet, Liénard Pilliez Morival Blanquart Marquis Belot Solau Laurent Chatelain Deparis Duyette	Metsu. Wyart. Faveau. Declerek. Callens. Harrau. Parent. Cardon. Meesemaecker. V. Hasnon. Ruffin. Basiez. Barbet. Degruson Dewitte. Comère Sinsoyez. Moreau. Leveaux. Dervaux. Dervaux. Delfosse. Despicht,Markant V. Neuville-St-Rémy. Dubus. Bernard. V. Baives. Gaymay. Mutel. Réquillard. Harlez. Denis. Prince. Felmy. Sapelier. Dapyril. Schacht. Roth Le Gentil Mouton. Catteau. Pillyser. Lepers. Masingue. Wastin. Dubus. Denis. Ninot
Obrechies A	Maubeuge	Ferrière la Grande	Dutrémée Auxibe.	Duvette	MINOL

NOMS		BUREAU	NOMS DES		
des - Ipolar I op	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Ochtezeele. H Odomez. V Ohain A Oisy. V Onnaing, V Onnaing, V Onst-Cappel D Orchies D Ors. C Orsinval. A Ostricourt. L Oudezeele. H Oxelaëre H	Orchies Le Cateau Le Quesnoy-O Pont-à-Marcq Steenvoorde Cassel Cambrai-O Marchiennes Quesnoy s. D Cysoing ValenciennN Dunkerque-O Avesnes-S Pont-à-Marcq Bergues Le Quesnoy-E Le Cateau Pont-à-Marcq Berlaimont Le Quesnoy-B Hazebrouck-S Armentières Valencienn-E Landrecies Le Quesnoy-O Landrecies Valencienn-S Cambrai-O Seclin		Cardon Patoir Lenglé Pillion Brabant Fossaert Am Herbo, A. A. Manesse Carpentier. Dubois Blaevoet Joos Colpa t Vanandrewelt becottignies Deffontaine Fréalle Fonteyne Bévenot Coget, A. Stevenoot Ducornet Carpentier Bulteau Lucq Cacheux Didier, A. M. Lemesre Dassonville Naveaux Girard Godfrin Cachera Foulon Menu Delater Maizière Tamboise Bodé Suin Cartry Lengrand Denisse Barbery. Pluvinage Mannier	Cousyn. Bocquet. Michaux Tambrun. Anne, Mochez. Fossaert Emile. Desespringalle. Posteaux-Leroy Givry Croix Lefebvre Bossuwe. Sockeel. Decarpigny Bernard. Lambellin, Dubus Tonnelle. Mariscal. Codron, Isaert. Eyrard. Thérin Caloone. Harbonnier Polvent. Brulin Brissy. Lecomte. Debrock Dugardin Nicodème. Delattre. Philippe Lemaire. Mallet. Mortelecque Deniele. Quinet, Duée Bricout Delannoy, Leigniel Carlier Lejuste Richez, Mercier. Delclève. Danjou Chauwin Briez.	Verstraet. Delahousse. Corbier. V. Bellaing. Calliez. Deblock. Flament. Billaud. Bonte. Roussel. Castier. Boudein. Thellier. Caron. Bertein. Costenoble. V. Aubry. Damman. Cousin. Thiry. Thooris. Meresse. Duwez. Lefebyre. Wallez. V. Villereau. Baert. Boone. Harbonnier. Humez. Dernoncourt. Defroyennes. Baillet. Hennion. Vancostenoble. Bultheel. Desilve. Lebriez. Mortreux. V. Aibes. Derbécourt. Rigaut. Gadenne. Quentin. Derumaux. Delplanque.

NOMS		BUREAU	NOMS DES		
des COMMUNES.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Rainsars A Raismes V Ramillies C Ramousies A Raucourt A Recquignies A Renesure H Reumont C Rexpoède DI Ribécourt C Ribécourt C Ribécourt C Robersart A Rœulx V Rombies et March Romeries C Ronchin L Roncq L Roost-Warendin D Rosendaèl DI Rosult V Roubaix L Reucourt D Rousies A Rœuly V Roubis L Rousies A Rouvignies V Rubrouck H Ruesnes A Rumegies V Rumilly C Sailly C S SAIlly	Marcoing Marchiennes. Carnières Landrecies Bouchain ValencienE. Solesmes Lille-Sud-Est. Tourcoing-N Douai-Ouest.	Jeumont Bureau Le Cateau Hondschoote Marcoing Marchiennes Bureau Landrecies Lourches Sebourg Solesmes Lille Bureau Raches Bureau St-Amand Bureau Le Quesnoy St-Amand Arnèke Le Quesnoy Le Quesnoy St-Amand Masnières Cambrai Lannoy Ascq Wavrin Bureau Id Lille Bureau Jouriers	Detrée Lepez. Denoyelle. Rousseau. Lozé. Godin. Sockeel. Passet Thuilliez. Delcroix. Descloquement. Derieux. Pauplaire. Robert. Thellier Bourson Fostier Leurent Bernard, ** Degroote Detourmignies Carrelte Becquet de Mégille Prévot Baudrin Desmidt Camaret. Bulleau Delabre Lucas. Lepers Bourgeois, * Binauld Dupont Sirot, J. * A Porion Vallez Willot	Tordeux. Guibart, Moriamez. Germe. Michel Durieux. Huart. Stoven. Noyelle. Vanbockstael. Ribaux. N. Bassez. Collet. Consille. Bouvier. Leroy. Frémery. Petitherghien. Lepoutre, Vienne Caudrelier. Derode, Bril Legrand, A. Branquart, Trannoy, Milbéo, Lepers, Desobry, Coutelier. Verdierre. Drousies. Deruelle. Dalle. Lobelle. Hache. Solau. Hecquet. N. Pollet. Pierreuse Trédez Leroy, Fosset. Raviart, Dusart. Parent, Dubernard. Duez. Erreaux	Vandapitte, Villain. Iain. Marécaux. Bouden. Castelain Berteaux, Evrard, Tilmant, Caude, Debaecker, Lesage Marcotte. Delcambre. V. Prouvy. Legrain. Demont. Lobry. Leplat. Varras. Delvaltée. Deleporte.
St Aybert V 51-Benin C St-Georges D St-Hilaire A St-Hilaire C St-Jans-Cappel H Ste-Marie-Cappel H	Condé Le Cateau Gravelines Avesnes-Nord Carnières Bailleul-NE. Cassel	Condé	Mercier Simons Louf Lécuyer Dépommier Naye Schrevère	Ledé. Caillot. Chandez. Siron. Willerval Leurèle. Dequidt.	Viviers. Colpin, Debril, Coquelet, Couttenier, Samsoen, Vanwaelscappel.

N O	MS	BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	du du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
St-Momelin St-Pierrebrouck St-Pol-sMer St-Python St-Remy-Chauss St-Remy-Chauss St-Raulve St-Souplet St-Sulve St-Sulve St-Sulve St-Vaast Salesches Salesches Salesches Salesches Saneourt Saneourt Sars-et-Rosières Sars-Poteries Sars-et-Rosières Sars-Poteries Sars-et-Rosières Sars-Poteries Sars-et-Rosières Sars-et-Rosières Sars-Poteries Sars-et-Rosières Sars-et-Rosières Sars-Poteries Sars-et-Rosières Sars-et-Rosières Sars-Poteries Sars-et-Rosières Sars-et-Rosières Sars-et-Rosières Sars-et-Rosières Sars-et-Rosières Sars-Poteries Sars-et-Rosières Sars-et-R	C Solesmes Dunkerque-O. C Solesmes Dunkerque-O. C Solesmes A Berlaimont A Maubeuge V Valencien -N. C Le Cateau H Steenvoorde C Solesmes A Le Quesnoy-E L La Bassée D Orchies C Cambrai-O Haubourdin V Schmand (r. g.). A Solre-le-Chât. A Berlaimont V Valencien -E C Solesmes V Valencien -E C Solesmes A A Le Quesnoy-O L Haubourdin C Clary A A Vasenes-N A A Le Quesnoy-O L Haubourdin C Clary A A Vesnes-N A A Le Quesnoy-O L Haubourdin C Carnières C Clary A A Vesnes-N A Id A Solre-le-Chât. A Solesmes B Hazebrouck-N Hazebrouck-N Hazebrouck-S Solesmes C Solesmes C Solesmes C Solesmes B Bourbourg H Hazebrouck-S Bergues S Leenvoorde B Bailleul N -E H Hazebrouck-S	Steenvoorde. St-Aubert. Bavai. Poix La Bassée. Landas. Cambrai. Haubourdin. St-Amand Bureau Berlaimont. Bureau Id Solre-le-Chât. Bureau Bergues Bureau Id Solre-le-Chât. Bureau Id Bergues Bourbourg Hazebrouck Id Bergues Bureau Id	Boursiez Castier Cochin Vaucauwen- berghe Cardon Lapostolle Bois Place Hautier Serien Noblecourt Hiolle Denis Barrier Wagon Crépin Bernard Doby Imbert Caverne Martin Marchant Delcroix Desmazières Lahanier Henaut Dervillers Sis Lenoir Courtois Renard Dehaene Payen Lion Flayelle Pennequin, A Dupont Depoers Fovez Ed Deblonde Demey Outlers Plouvier Taccoen	Denis Du Teil Massart Loosdregt, Liagre Banteignie Fierquin Juste Delvallée, Masson Leblond, Lombard Vanneufville Mairesse Moriamé Rousseau Dubrulle Lecomte Leblat Fremaux Dubois Boulenger Lenelud Moly Canonne Décamps Desurmont, Houzé Villard Canone Villard Canone Desurmont, Houzé Villard Canoye Watremez Lanselle Defives Parent Sockeel Anache, Loubry Dejonghe Lobry, Labbez Michaux, Legrand Delmer Fourment, Mio Descamps Wemaere Fovez M Deback Leulliette Mortier, Vandamme Charlet, Weillaert Thooris	Delille. Descamps. Plouvier Deman. Lefebyre. Assemaine. Dehen. Ducarne. Duwez. Thibaut. Veys. Defontaine. Leroy. Delcour. Delattre. Dufour. Wattel. Marcotte. Douce. Lepers. Caucheteux. Helbecque. Claise. Hutin. Marle. Dufour. Delcourt. Bourdon. Muys. Danel. Cornette. Hego. Denys. Rousselle. Margerin. Bricout. Buzin. Coutelle. Delanghe. Petyt. Delattre. Dekervel. Reumaux. Boedt,Sockeel Vanrechem.

N	ОМ	s	BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	DE POSTE duquel chaque commune depend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Taisnières-en-T Taisnières-en-T Taisnières-sur-H. Templemars. Templeuve. Terdeghem Thiennes Thivencelles. Thunelles. Thun-I'Evèq. Thun-I'Evèq. Thun-I'Evèq. Thun-St-Martin. Tilloy Tourfiloy Tourfiloy Tourfiloy Tourfilos Tressin Trith-St-Léger Troisvilles. Uxem Valenciennes Vendegies-a-B Vendegies-a-Éc. Vendegies-a-Éc. Vendeville. Verchain et Maug Verlinghein Vicux-Berquin Vicux-Condé. Vieux-Berquin Vieux-Reng. Villers-au-Tertre. Villers-au-Tertre. Villers-en-Cauch.	AALLHDK HVLVCCCCDLL LALVCDK ACLVLCVCHVAAADDC	Avesnes-N Bavai Seclin Cysoing. Steenvoorde. Dunkerque-E. Valenciennes-S. Hazebrouck-S Condé Pont-à-Marcq. St-Amand (rg.). Cambrai-Co. Marchiennes. Lannoy Tourcoing Pont-à-Marcq. Trélon Lannoy Valenciennes-S. Le Cateau Dunkerque-E. Valenciennes Le Quesnoy-E Solesmes Solesmes Solesmes Solesmes Bailleul-S-O. Condé Solesmes Bailleul-S-O. Condé Berlaimont. Maubeuge Le Quesnoy-O Arleux. Marchiennes. Carnières	Maroilles Bavai Wattignies Bureau Steenvoorde Bureau Hazebrouck Condé Bureau Mortagne Iwuy Cambrai Marchiennes Lannoy Bureau Pont-à-Marcq Bureau Pont-à-Marcq Bureau Bureau Bureau Bureau Bertry Dunkerque Bureau Englefontaine Solesmes Lilte Thiant Quesnoy-sD. Solesmes Fresnes Bureau	Witrant Brasseur Breuvart Dubreweq, A Boone Lebecque Mariage, * Lobbedez Dewavrin Béghin Broquet Mériaux Salez Leleu Hémez Pouchain Hassebroucq, * A, T Butrulle Motte Fourmestraux Sirot, C Cardon Poidevin Sautteau, A Verdavainne Lecompt Carré Dupont Mélisse Malaquin N Sommain Biebuyck, A Scohier Minaire Henry Deparis Bazin Chevaillier Cachera	Flament Arnould Montel. Pottiez, Montois. Colpaert. Fouble Mallez. Bart Rimaux Denneulin Blauwart Dherbécourt Foulon Beauvais. Bricquet Brunin Lefrançois, Diéval N N, N. Lefebvre Hostelet, Cowez. Marchand Delcourt, Lamelin Burlion Vanlandschoote Devillers, Debiève Béthegnies Blas Leclercq Gabelle Ghestem Dormignies N. Vitrant, Vallez Deken, Loridan Degaugue, Defernez Degaie Beequet Fromont Vincq Sourd Rappe	Mitermitte. Couvez. Bernard. Sagary. Vandermeersch. Christiaen. Leduc. Lemiere. Dupuis. Bulteau. Dumoulin. Bécuwe. Delannoy. V.Neuville-sur-E V. Brillon. Dehuy. Debrabant, Van- bockstael, Mar- chand, Pélabon Salens. D'Henry. Cattenu.
Villers-Guislain Villers-Outréau Villers-Plouich Villers-Pol	CCCA	Marcoing Clary, Marcoing Le Quesnoy-O	Gouzeaucourt Bureau Gouzeaucourt Le Quesnoy	Vitté Leduc Lobry Carlier	Catherine Cailliez A., Cailliez L. Théry Carpentier	Leducq. Aublin. Desmaretz, Germe Barbet.

N	ОМ	S	BUREAU		NOMS DES	
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON-	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du culte.
Villers-sire-Nicole Volkerinckhove- Vred Wahagnies Wallincourt Wallers-Treion Wallers Wallon-Gappel Wambaix Wambaix Wambaix Wambais-IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	A D D L C A V H C L D L A A D D L L V L D A L L V V L D H L D K L A L A H D B K B D K B B B B B B B B B B B B B B	Maubeuge Wormhout Marchiennes. Pont-à-Marcq. Clary Trélon Valencien-N Hazebrouck-N Carnières Lille-Ouest Marchiennes. Cysoing Le Quesnoy-O. Id Marchiennes. Hondschoote. Quesnoy-sD. Id Bouchain Roubaix-O Bourbourg Maubeuge Seclin Roubaix-Bouchain Haubourdin Douai-Nord Cassel Quesnoy-sD. Bergues La Bassée Trélon Lannoy Trélon Steenvoorde Wormhout Bourbourg Bergues La Bassée Trélon Lannoy Trélon Steenvoorde Wormhout Sourbourg Bergues Wormhout Cassel Dunkerque-E. Cassel Dunkerque-E.	Bureau Bollezeele Marchiennes Thumeries Bureau Hazebrouck Cambrai Bureau Marchiennes Cysoing Jenlain Le Quesnoy Marchiennes Bergues Comines Id Bouchain Bureau Id Ferrière-la-Gr Bureau Id Denain Bouchain Bureau Bureau Bergues Fournes Bureau Bureau Bureau Bureau Bureau Baisieux Solre-le-Chât Steenvoorde Bureau Bureau Bureau Bureau Bassel Cassel Dunkerque Cassel Dunkerque Cassel	Riche Delepouve Bailliez Marquant Proy Boudry Bertaux Deseure Lefebvre Vallois Cauvez Pollet Dervaux Colmant, Em. Monier Vandaele Vermés Bondue Brixy Delourme Vandesmet N Duriez Pollet Cheminais Lahure Pinteaux Cliquet Gokelaere Van Elslande Chocqueel Lelong Poulet Delafosse Vandaele Vandaele Vandaele Poulet Belature-Truffaut Rousseaux Renier Lernout Delafosse Vandaele Bardoulant Hémart du Neurpré Bardoulant Hémart du Neurpré	Durieux	Manouvrier. Léturgie. Noisette. Dupire. Guiot. Marbotin. Graveline. Beheydt. Watrin. Destombes. Lefebvre. Trystram. Denis. Dernoncourt. Renard. Cockenpot. V. Dealemont. Id. Delnatte. Plouchart. Delanghe. V. Denain. Deweine Dhinaut. Régrigny. Barbry. Vandromme. Acke. Bonduel. Bernaux. Mulliez V. Liessies. Brief. Herreman. Grenon. Debuys. Gryson. Beroyer. Parmentier. Deblonde.

_						
	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	AS DES	
N	des des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS:	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
-				ARRON	DISSEMEN	T D'AVESNES,
						Canton
1 4 4 4	Aubin (St) 2 Avesnes-Nord 3 Bas-Lieu 4 Beugnies 5 Dompierre 6 Dourlers 7 Felleries 8 Flaumont-W 9 Floursies 0 Hilaire (St) 4 Ramousies 2 Sémeries 3 Semousies 4 Taisnières-en-Th.	Bureau	Marquis Evrard . Jounieaux Mathieu de Nédonchelles Lixon Renoirt Thiroux Adré Lécuyer Rousseau Lahanier Hénaut	Chartier Bruyère Sandrart. Meurisse Thiroux Félix. Siron Michel Carnoye. Watremez	Hannoye V. Avesnes Delcambre Delobelle Saffroy Moine Duclermortier V. Semousies Coquelet Lamérand Dufour Delcourt	Dehove
						Canton
41	La Rouillies Marbaix	Bureau Prisches Avesnes Bureau Id Cartignies Id Étrœungt Avesnes Etrœungt Dompierre	Melot	Dupont. Scotlez Cuisset, Godbille Delleaux Evrard Coulon Évrard Allaire Wéry Camille	Claise Momal Dransart Laurent Martin Cousin Dubray V. Avesnes Lemoine Leblane	S Designation of the second se
						Canton
1 1 1 1 1 1 1	Audignies	Bavai	de Veyle de Ro- mans Hennet de Cour- tefroy Cordier Sénéchal Cappliez Derkenne Philippe Bottiau	Wattier	V. Bavai Delannoy V. Amfroipret Facon	n

1	DU DEPARTEMENT	PAR LA	MIUNS					WEST WEST			111
	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ I chef-li	TRES	Principal des		MBRE D ES COMI en 1894	3,850
Nos	des	POPU-	ELEC-	cadastrale	139	de la	3. (*)	quatre		extraor- dinaires	
	INSTITUTRICES.	LATION	TEURS.	Superficie	de	sous-	de ia	contributions directes	ordi- naires	et rem- bour-	TOTAL.
333	INSTITUTRICES.	Paris .		totale en hectares	canton	préfec- ture.	ture.	pour 1893.	annuels.	sement d'em-	TOTAL
				on nectarios						prunts.	1183
1	0 cantons, 153 co	mmun	es.								
a	Avesnes-Nord.										
4	>>	433	1 429	1012	6	6	90	5969	92.2	- "	92.2
2 3	Miles Gordon, Duchaussoy	4330	846	246 764	3	3	92 93	66524 5764	20.» 49.6	45.3 7.»	35.3 56.6
4	Mme Hilaire	746	206	894	8	8	97	6414	71.5	8.6	80.1
5	Miles Dromard	811	250	1320	8	8	88	9823	55.9	6.4	62.3
6	Mme Letoret Mme Méresse	746	227 576	874 1949	8	7 8	90	7444 46329	70.4	5. ° 5.4	75.4
8))	357	110	570	4	4	95	3532	147.4	16.3	133.4
9	n Observation	185	54	464	8	8	93	2236	73.»	2.4	75.4
10	Mme Chevrin	996 579	273	4544 946	9	7 9	65	8999 4079	68.4	10.9	79.3 474.6
	Miles Lobry, Lacourte.	776	205	1345	6	6	98	6796	151.8	41.1	492.9
13)) -	207	64	308	6	6	93 86	2074	86.6	0.7	87.3 78.5
14	Mme Despouy	696	$\frac{-223}{3452}$	849 13046	40	1 40	1 00	7485 453489	78.5		10.0
	P 4 source Carl	110104	1 3402	1 10040	1			100400			
	l'Avesnes-Sud.	2354	587	1 1270	2	, 2	93	20910	1 77 0	14.1	94.9
2	Sr Plantin	2465	473	1210))	1)	92		Avesn		
3		398	161	786	14	14	90	4000	104.6	2.4	104.»
4 5	Mme Descamps	482	434 504	869 2644	8	8	98	6466 47233	98."	24.5	449.5
	Mues Cuisset, Delecour.	2530	676	2540	7	7	90	25434	92.8	17.5	110.3
7	Mme Beauvois	363	473	879	11	11	89	6890	82.2	3.4	85.3
8 9	Mue Poisson	355 944	426 304	846 4746	10	10	94 98	4647	104.3	4.0	408.3
10	Mile Bruyere	432	126	944	4	4	96	4707	82.7	10.4	92.8
44	n	424	143	540	9.	9	102	4438	445.9	6.6	122.5
12	Mile Frache Mmes Monet, Delattre et	646 4243	200	662	8	8	89	3790 33774	77.9	3.2	81.4
10	nannecart	17484	4740	45250		1		144982			
a	le Bavai.	1000									
4	n	258	85	453	1 6	26	64	1 4462	83.5		104.5
2	n	182	47	355	2	23	74	2024	77.2	. 1)	77.2
3	Mme Quilliard	1854	431	353	3)	24	72	46430	48.n	45.0	63.»
4 5))))	946 328	230	544 529	4 5	28 26	69	7648 3384	53.» 84.)	7.4	53.n 88.4
6	"	378	104	333	5	29	67	3347	83.4	3.0	86.4
7	Mile Bricout	2652	657	1876	9	24	82	22249	53.6	12.9	66.5
8 9	"	342	86	204 344	6 7	30 29	65 67	4845 4070	128.9	1.2	430.4 65.4
2.70	Mme Harte	1452	288	1402	4	28	73	14546	97.4	5.)	102.4
						1		73972			

-						
	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	IS DES	
No	des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
1 1 1 1 1	La Longueville Louvignies-Bavai Mecquignies Neuf-Mesnil	Hautmont Bayai Id	Huriau Mailliez Brasseur	Jean Levent Carlier Constant Deparis Arnould	Harlez Denis Couvez	Monier Dulongpont Sys Vincent
4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	1 Pont-sur-Sambre 2 St-Remy Chaussée 3 Sassegnies	Id Pont-sur-Sambre Bureau Hautmont Berlaimont Pont-sur-Sambre. Berlaimont Id Maroilles Bureau Avesnes Berlaimont	Mary. Déghilage Evrard Bliez, Forest Fiévet. Haplencourt. Fontaine Debis. Azambre Lucq. Lapostolle. Caverne.	Delfosse. Massot, Doctobre. Quévy. Masure. Fassiaux. Huriau. Vitrant. Belot. Brissy. Fierquin. Lenclud.	Wirth. V. Vx-Mesnil, V.St-Remy-Ch Leporeq. Fièvez. Basiez Lepers Wallez Assemaine. Lepers.	Eloy Magrez Dhaussy Dugimont
	4 Fontaine-au-Bois. 5 Forest 6 Landrecies 7 Maroilles 8 Preux-au-Bois 9 Prisches	Bousies Landrecies Id Bousies Bureau Id Landrecies Bureau	Dehen Thomas Leblond Michaux Deloffre Carion Naveaux Godfrin	Delsart	Henin Foubert Lanne. Poulet Fournet Gombert Humez Defroyennes .	
	Beaufort Bersillies Bettignies Boussois	Maubeuge Id Jeumont	Moreau Moreau Durieu	Molle	Maufroid V. Villers-s-Nicole V. Mairieux Bricout	Canton de Morel

-	OU DEPARTEMENT PAR	URITIO	10						14 11 11		110
	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ i chef-lie	TRES	Principal des		MBRE D ES COMM en 1894	
Nos	des	1010	DIA.O.	cadastrale		de la		quatre		extraor-	
		LATION	TEURS.	Superficie	de	sous-	de la	contributions	ordi-	dinaires et rem-	
	INSTITUTRICES.			totale	canton	préfec-	préfec-	directes	naires	bour- sement	TOTAL.
				en hectares	Canvon	ture.	ture.	pour 1893.	annuels.	d'em-	
-										prunts.	
11	Mms Lamond	4063	245	1244	2	26	71	A OFFICE	02.4	1 77	07 0
11	M ^{me} Legrand	1174	340	1736	5	24	74	40776 42860	93.4	8.6	97.8
	Mme Postiaux	990	260	679	1	23	72	8592	64.5	1.3	65.8
14	Mile Deudon	829	273	477	3	22	74	4195	105.4	0.7	106.4
	Mile Mellier	1516	233	126	9	18	82	4374	86.5	29.»	113.5
	Mme Meunier	854 4268	278	538	4 4	22	74	5357	65.)	0.9	65.9 86.4
	Mile Solasse Mile Cacheleux	784	357	4640 587	3	26 27	74 68	45433 7548	72.4	13.7	75.7
10	IM Cacheleux	11/20/202	The William Co.	12718	,	1 41	1 00		01.1	14.0	10.1
,	D. Jaimont	17086	4369	1 12/18				142774			5000
1	Berlaimont. Mes Craffe, Cochinard et	1 1200	1 200	1 110				1 11100			1 20 2
2	Gambey	1386	290	446	1 2	14	79	14493 2999	45.4 37.»	14.1	59.5 49.5
3	Mue Bédorez	1006	296	937	5	14	82	7780	87.7	8.2	95.9
4	Miles Clerbois, Cardon	2670	784	4309	1)	14	78	22089	47.3	40.1	87.4
ő	"	382	. 84	327	11	46	81	2548	73.7	13.8	87.5
6))	140	41	340	8	8	86	4578	97.7	4.6	99.3
7))	492	134	514	7	18	78	3830	51.2	5.7	56.9
8 9	Mme Caulet	860 525	250 450	589 592	5	44	82 83	6434 4754	73.7	0.1	73.8
10	Mue danier	390	125	649	8	13	85	6704	43.9))	43.9
44	Mme Rousseau	4632	479	1132	5	15	81	13144	47.8	12.4	60.2
12	"	458	163	547	6	8	84	3990	72.5))	72.5
13	"	324	105	414	3	17	80	3644	54.4	"	54.4
14	"	388	128	594	8	1 18	79	3064	68.8	4.2	73.0
,	Landrecies.	10897	3100	8777				96415			
	Sr Busignies, Mlle Nanin.	3525	1 4045	979	1 6	25	77	24608	73.4	7.8	84.2
	Mme Delhaye	495	136	396	9	28	76	3375	96.9	40.4	107.3
3	Mile Lefevre	569	197	1144	4	19	83	6530	84.8	40.n	94.8
	Mme Lefebvre	949	285	768	9	23	77	7239	33.5	00	33.5
	Mile Lesnes Zélia	1430 3867	390	887 2452	9	28	80	8235 39941	448.3 43 »	6.8 45.»	125.4 28.»
	Mne Bantegnie	1945	576	2493	6	13	85	28989	58.n	12.2	70.2
	s' Collin, Catteau	4626	524	395	5	24	75	6292	101.4	12.4	113.8
	Mile Maillet	1448	470	2322	8	13	88	43092	87.2	1.1	88.3
10	Sr Gravey	245	66	230	5	24	75	4966	430.»	3.9	433.9
		16099	4686	11463	-			137267			
1	Maubeuge.										
1	arlla Parinonni	492	247	187	8	24	90	2265 7869	62.5	0.4	62.5
	Mue Farineau	4409	39	282	6	24	89	1774	63.3	2.7	66.»
3	M ^{me} Dupont	188	40	461	6	25	87	2441	89.6	67.	156.6
5	Mlle Guichard	837	439	628	5	23	93	4718	39.4	12.5	54.9
6	Mme Couvreur	538	449	386	5	149	93	2489	86.6	8.6	95.2
			19.59								

	NOMS	BUREAU		NOM	IS DES	
Nos	des GOMMUNES.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
8 9 40 414 42 433 444 455 466 477 488 499 200 214 22 23 24 25 26 27	Rousies Vieux-Reng Villers-sire-Nicole	Bureau Ferriere-la-Gr Maubeuge Bureau Id Hautmont Bureau Maubeuge Jeumont Bureau Ferriere-la-Gr Cousolre Jeumont Hautmont Hautmont Hautmont Waubeuge Villers-sire-Nicole Bureau	Cuisset Gillot Nicolas. Lesaffre N Lemaire Deharveng Marchal. Louvet Brogné Blavier Jouniaux. Walrand, * Dutrémée Auxibe Suin Godin Bois Prévot Henry Riche	Robert, Gravet. Lecat Flamand Dubois, Sauvage. Dusart, Coudoux. Dernivet Michaux, Colnion Veillez Moulin Moulin Neuillès A Brasscur Duvette Carlier Huart Juste Drousies Becquet Durieux	Marguerit. Berlémont. Delcambre. Hébert Hégo. Décaudin. Briffaut. Cornille. Ficheux Lenain Loisel. Dethoor Lasselin (4) Ninot V. Aibes. Fiévet. Dehen. Delcambre. Gronier Manouvrier.	Delaporte Lecerf
						Canton du
2 3 4 5 6 7 8 9 40 41 42 43 44	Englefontaine Ghissignies . Hecq Jolimetz . Locquignol . Louvignies-Q . Neuville . Poix-du-Nord . Potelle . Quesnoy-Est . Raucourt . Ruesnes . Salesches .	Bureau Le Quesnoy Englefontaine Le Quesnoy Id Id Poix Bureau Le Quesnoy. Bureau Le Quesnoy. Bureau Englefontaine Le Quesnoy. Poix	Lenglet. Deparis. Carlier. Poirette Renard. Bruneau Jacquemart. Ducornet. Cacheux. Gorisse. Lozé. Camaret. Denis.	Guéry Douay Landa Corduant	Turpin Parent Mériaux Dreumont Corneil Dehen Denis Méresse V. Villereau Sinsoilliez. V. Englefontne Demont Leroy	Leduc
				(0.1.)	m 11	Canton du
2	Eth	Sebourg	Duquesnov	Bolvin Pouille Manesse	Degruson	LambertLhussier

⁽¹⁾ Milet, Panien. - (2) Arnould, Hennequin.

	NOMS		Arna	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÉ I chef-li	TRES	Principal des		MBRE D ES COMI en 1894	
Nos	des INSTITUTRICES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	cadastrale — Superficie totale en hectares	de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL
9 40 44 42 43 44 45 46 47 48 49 20 24 22 23 24 25 26	Mile Druart	4393 254 252 458 3480 848 735 40238 3495 607 3823 474 4257 48863 253 468 843 772 4246 930 4288 232	314 76 76 423 676 499 442 4592 557 449 625 423 247 3004 77 53 465 499 274 445 304 56	4877 500 488 623 4000 535 794 4227 4020 677 590 648 482 542 434 646 591 578 4463 845 634	9 8 40 4 4 6 8 5 40 9 2 5 8 8 9 9 6 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	21 14 10 23 18 17 27 15 29 10 17 23 25 19 14 23 23 14 23 23 14 23 27 14 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27 27	97 95 88 94 94 84 85 98 88 87 89 96 87 96 98 94 94 94	41062 4724 2227 4877 25424 6384 5172 97343 33057 3945 4282 9374 42870 2457 4177 9508 3975 44068 7567 41949 4668	36.4 97.6 45.5 74.7 50.4 49.3 30.5 30.6 52.4 64.3 136.8 29.4 31.4 54.5 418.2	13.4 "5.6 23.8 6.3 43.5 27.3 23.8 46.4 41.6 44.9 23.4 20.6 3.7 7.4 44.8 28.5 46.6 6.3 43.5 44.4 44.4	49.5 97.6 51.4 98.5 56.4 92.8 54.3 47.3 63.5 69.4 30.6 67.7 443.9 40.9 66.8 53.3 60.5 130.6
Qui	esnoy-Est.	54587	9772	20963				460469			
1 2 3 4 5 6 7 8 9 40 41 42 43 44 45	Mile Didrit. Mmc Hibon Mile Desforges Sr Mesnard Mmc Barbet Mmc Marquilly Mmc Jouglet Mmc Braine Mile Duhem, Sr Lefebvre "Sr Fremaux Mmc Dehove Mmc Stiévenart	4244 4888 528 483 908 653 934 480 2384 200 4943 245 455 600 811	338 559 433 457 277 192 305 456 648 63 502 73 447 462 252 3934	785 407 450 435 394 8755 833 344 920 400 4442 403 565 458 989 48026	57 49 48 48 83 36 48 40	31 26 29 25 26 22 27 34 28 27 30 24 33 30 29	66 72 68 73 69 74 68 70 72 66 65 70 63 70 72	8577 14042 4465 2054 6942 36087 8329 2887 13896 2965 35702 4300 4586 4295 6877	80.2 84.3 94.5 422.3 74.4 60.8 69.2 473.2 443.» 72.» 29.6 458.» 89.9 449.8 427.»	6. n 20.2 43.4 0.8 6.2 3. n 44.7 29.5 39.6 2.5 24.2 3.3 2.9	86.2 404.5 407.6 423.4 77.6 63.8 72.2 484.9 442.5 72.6 69.2 160.5 444.4 423.4 129.9
1 2	mme Vanesse	374 272 490	440 82 446	284 278 572	9 40 5	34 32 28	62 64 67	2421 2696 5554	93.7 82.4 59.»	3.6 0.5 48.9	97.3 82.9 77.9

⁽¹⁾ Sr Bourgeois, Mlle Lamouret, Sr Quévenard. (2) Mlle Bonnemaison, Mlle Bertaux.

⁽³⁾ Mile Drapier, Mmes Denoyelle, Delvaux, Soufflet, Samin, Wacal, Mile Godécaux, Mme Canonne.

	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	AS DES	
Nos	des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
5 6 7 8 9 40 44 42 43	Preux-au-Sart Quesnoy-Ouest Sepmeries Villereau Villerspol Wargnies-le-Gr	Id Artres Le Quesnoy	Dervillers Deparis Carlier Dervaux	Marlière	Roisin Cambreleng. Bonte Dernoncourt. Bourdon Noisette Barbet Denis	Houriez Descamps Leblond
						Canton
2 3 4 5 6 7 8 9 4 0 4 1 1 1 2 1 3 4 4 4 5 1 5	Beaurieux Bérelles Bousignies Choisies Clairfayts Cousolre Dimechaux Dimont Becles Fontaines (lez) Hestrud Liessies Sars-Poteries Soire-10-Château	Soire-le-Château. Id. Cousolre Soire-le-Château Id. Bureau Soire-le-Château. Sars-Poteries. Soire-le-Château. Id. Id. Id. Bureau Id. Id.	Trouillez Leclercq. Pouillard. Legrand. Payen. Deltour. Buquin. Gibon. Gobled. Planard. Binot. Lhomme. Imbert. Lion	Hardy Dusart Souris Lonfils Leroy Wallerand, Matagne Solasse Déquesne Desort Lefebvre Raux Gravez Boulanger Michaux, Legrand	Bottiaux Robert Cousin V. Obrechies Bottiaux. Genain V. Dimont. Dubois V. Solrinnes Lamour Dodin Carlier Douce Margerin	Hublet. Sorlin Dehove Renau Jennepin, & I. Lemay Poyet.
				`		Canton
2 3 4 5 6	Fourmies Glageon	Trélon Id Wignehies Bureau Id	Pécheux, Culhiat du Fresnes Durieux Goury Rousseaux	Bernard Rabout Hosselet Prohon, Legrand. Divry, Podevin	Poulain Tersin Denis Margerin,Basquin Lacomblez	Bultiau
9 40 44 12	Ohain Rainsars Trélon Wallers Wignehies	Bureau Trélon Bureau	Lenglé Detrée Motte Boudry Poulet	Michaux	Corbier Cavrois D'Henry Marbotin Bernaux	

	O DEPARTEMENT PAR	CHART & CAT						CHUO BERNINA		90	110
	NOMS	POPU-	ÉLEG-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ I chef-li	TRES	Principal des		OMBRE D IES COMI en 1894	0170
Nos	des			cadastrale		de la	de la	quatre	andi	dinaires	
		LATION	TEURS.	Superficie	de	sous-	de la	contributions	ordi-	et rem-	momer
	INSTITUTRICES.	100		totale	canton	préfec-	préfec-	directes	naires	sement	TOTAL.
NES.		334		en hectares		ture.	ture.	pour 1893.	annuels.	d'em- prunts	
	To all the second	1				1				prunso	
4	Mmes Wuiot, Poncelet.	3510	1029	1531	6	25	69	21169	24.8	1.0	25.8
5	Mile Caron	1016	274	584	7	35	58	8305	82.2	18.9	404.4
6	Mmc Valin	4022	285 443	472 332	7 3	35	59	7548	140.0	4.1	144.4
7 8))	384	124	499	7	27	62 65	3688 3827	87.4 93.5	2.3	89.4 95.8
9))	1931	442))))	30	65		r Quesn		0010
10		781	233	596	7	35	60	5420	130.5	12.5	443.n
11	M ^{me} Dassonville M ^{lle} Duchâtelet	968	277	564 4206	3 5	27 32	65	6897	107.2	6.3	113.5
	Mile Duchatelet	1042	263	555	8	31	60	42440 8800	64.» 76.°	24.9	82.» 400.9
14		829	243	508	6	29	62	5492	80.7	1.6	82.3
		14492	4081	7978				93957			
1	de Solre-le-Château.										
4) »	334	87	916	1 8	1 49	99	3013	93.8) n	93.8
2	n	228	76	729	3	17	106	2209	115.4	1.6	446.7
3	CONTROL OF THE PARTY OF THE PAR	181	45	377	3	19	102	1614	125.8	5.2	434.»
5		727 92	430 24	4200 244	15 8	29 45	106	5263 730	44.11	13.» 21.5	57.» 34.5
6		332	84	739	3	16	106	2863	123.	3.3	126.3
7	Mmes Alglave, Dupont.	3450	606	2069	12	26	103	22632	21.»	47.n	38.0
8		248	66	473	3	13	99	1711	43.»	1.5	14.5
40	Mile Behagnon	395 426	35	346	4	11 18	97	3456 929	77.8 67."	34.6	412.4 67.5
14))	289	74	443	3	13	102	1829	79.9	1)	79.9
	Mme Cattoen	524	129	600	6	20	107	2723	101.8	22.5	124:3
	Mme Quinion	806	247	1732	7	13	106	7481	67.2	8.2	75.4
	Mile Guimbart, AA, (4)	2392 2673	652 700	1367	5	40	98	16118 26044	54.5	25.5	80.
46		457	45	534	4	15	100	1504	119.4	19.5	138.6
		12648	3447	13483				99816			
-	de Trélon.										
4	S' Prissette (2)	4663	1083	2205	9	22	144	31691	87.7	23.»	440.7
2		246	74	784	7	23	119	2174	76.3	44.6	87.9
	Mile Blanchart	626 547	166	4666 4324	10	25	112	6294	43.n	10.9	15.9
	Miles Houssière, Caquière.	15895	3496	2276	8 9	12	104	6635	78.6 35.»	36.4	89.5
	Sr Hombert, Sr Pavot (3)		0100			9	.00	100011	00.7		
6	Sr Demorgny, Sr Prat, Mile Lenne	2704	684	4465	2	14	108	22115	34.9	17.5	49.4
7	n	449	43	709	10	25	446	1806	94.3	1.4	95.4
	Mile Fontaine	1379	363	1173	3	18	113	9427	24.3	6.2	27.2
10		279 4344	79 879	605 3949	12	8	100	2569 32421	135.7	89.9	135.7 115.1
14	»	424	131	775	6	16	440	3340	25.2 58.»	14.3	72.3
12	Sr Artaud, Sr Lion (4)	6463	1608	1352	10	15	407	42863	41.0	32.2	73.2
43	n	229	70	412	9	15	107	1961	76.6	13.6	90.2
		37945	8834	48365				293937	1		
						-					1000

⁽¹⁾ Mile Menchez.—(2) Mile Lasselin, St Dumortier, Mmc Massart.—(3) Mile Laurette, Mile Bonneville.—(4) Mile Disneur, Mmc Collet.

	NOMS	BUREAU DE POSTE	TO HOLD TH	NOI	MS DES	
Nos	des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
			1,	ARROND	ISSEMENT	DE CAMBRAI,
						Canton de
2 3 4 5 6 7 8 9 40 44 42 43	Cagnoncles . Cambrai-Est . Cauroir . Escaudœuvres Estrun . Eswars . Forenville . Iwuy . Naves . Niergnies . Ramillies .	ld. Bureau. Carnières Cambrai Ilwuy Cambrai Id. Bureau Cambrai Id. Jureau Id.	Lefebvre Brunel-Pamart Dhordain Copin Boulet Salez Banse Louis Panien N Mussault Denoyelle Meriaux	Leduc Ronnelle, Lecat Lesne Masclet, Pouradier Delaval Lelong Lefebvre Derieux, Coullemont. Soyez Pilliez Germe	Jansoone Lecocq (4) Robbezin Deiesalle Gralle Cardon v. Séranvillers Delgorge Mutel Roth Le Gentil Lelong Bécuwe	Dreux
						Canton de
2 3 4 5 6 7 8 9 40 44 42 43 44 45 46 47	Aubencheul-au-B. Bantigny Blécourt Blécourt Cambrai-Ouest Cuvillers Fontaine-N-D. Fressies Haynecourt Hem-Lenglet. Morenchies Neuville-St-Rémy	Aubigny. Cambrai Id. Bureau. Cambrai Id.	Bernard, * - I- Foveau Norman Dordain Dinoir Haine Herbet, * Billoir Bonnel Pluvinage Colpart Foulon Pluvinage Lucas Crépin	Bernard Lesne Liévin Richard Cuvellier Tétart Sallée Lesage Corneille Decarpigny Mallet Chauwin Hecquet Leblat	V. Aubigny-au-B. Crié Glorieux. V. Bantigny. Davoine Bonnet Desrousseaux Vaillant V.Neuville-St-R. Felmy. Thellier Hennion Derumaux Varras Dufour	Dordain Éloy Sizaire Ducornez, & A. Lussiez Mairesse Bouchez.
						Canton de
3 4	AvesnlAub. Beauvois Béthencourt	Id Id Caudry	Derieux Bastien	Ghienne, Mériaux Gantois, Bricout. Renard	Farinaux Remy Coulon	Caudron

⁽¹⁾ Cloche, Demaret.

	O DEPARTEMENT PAR	GAMIOI	15		35.7						141
	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ I chef-li	TRES	Principal dos		MBRE I ES COM en 1891	DES MUNAUX
Nos	des	1010	ELEC-	cadastrale		de la		quatre		extraor-	
		LATION	TEURS.	Superficie	de	sous	dela	contributions	ordi-	dinaires et rem-	
- 3	INSTITUTRICES.			totale	canton	préfec-	préfec-	directes	naires	bour- sement	TOTAL.
				en hectares	canyon	ture.	ture.	pour 1893.	annuels.	d'em- prunts.	
7	cantons, 118 con	munes								prants	
(Cambrai-Est.										
	Mme Duvivier	534	1 449	628	1 6	6	64	5208	443.6	13.4	1127.0
	Mile Willefert	823	258	623	7	7	62	6370	76.0	7.9	83.9
	Mile Petit (1)	9903 683	2222	4654 559	6	6	59	297964	9.3	30.0	39.3
	Mmc Riche, Vignol	2695	771	663	3	3	64	6892 21423	70.2 54.3	33.5	60.4
	Sr Marcy:	614	- 137	238	41	11	54	3139	108.3	20.9	128.9
	Mme Bournonville	444	478	274	7	7	39	2872	104.9	6.0	140.9
8	"	84	27	335	7	7	65	3092	53.6	1.9	55.5
9	Sr Tabary	3877	4113	1269	9	9	56	21777	84.0	3.0	87.»
	M ^{Ile} Pinte M ^{me} Duhamel	844 564	259	513 435	5	7 3	59 63	3844 3603	112.4	8.9	163.9
	Mile Dewasmes	584	480	508	5	5	59	6195	76.7	24.9	98.6
13	Mme Clavier	814	240	562	8	8	57	5504	104.2	12.5	146.7
14	Mme Bricout	754	209	603	8	8	57	6830	74.2	32.2	1403.4
	23175 6446 8894 396707										
0	ambrai-Ouest.										
41		588	1 458	564	7	7	22	5829	99.9	23.9	1423.8
72.1	Sr Oberdorf	477	136	316	11	11	53 48	4335	63.n	1.6	64.6
	Mme Couteau	580	154	315	7	7	55	3342	74.9	20.6	95.5
4))	368	99	355	6	6	54	3469	73.4	22.2	95.3
	Mue Desprez (2)	14219	3418	1)	3)	1)	59		r Camb		
6	Or plument	346	79	283	6	6	56	2200	118.9	16.9	185.8
	Sr Pluquet	2406 642	510 210	4038	6	6	60 51	40723 4463	92.8	6.5	99.3
9))	354	104	585	7	7	54	5300	98.9	12.2	111.1
40	»	727	256	485	40	40	53	4323	40.8	1.7	42.5
44	n	403	28	150	3	3	57	4344	404.4	0.4	101.2
12	"	1538	363	234	2	2	37	7047	74.0	8.7	82.7
13	Mme Janssens	1228	353 214	748 622	40	40	56 64	6798 7375	79.5 58.6	5.4	84.9 65.5
	Mmc Gorisse	1334	349	697	5	5	57	10681	82.4	14.2	96.6
	Mue Drapier	654	494	324	5	5	55	3869	436.»	27.4	163.4
17	Mile Dupont	456	145	387	6	6	55	4036	96.6	49.9	146.5
18	"	390	405	329	3	3	55	3024	118.7	2.8	124.5
		26924	6542	7892			TO THE	87852			
C	'arnières.										
1	Sr Noyelle	2432		812	8	15	62		138.2		187.6
2	Mile Platau (3)	4574	1453	894	5	12	62	44444	134.2	29.9	464.4
3	Mme Bastien (4)	3878	1033	352	5	12	69	24452	94.8	46.0	138.7
	Mile Lemaire	1498 1236	348	514 478	9 4	46 44	68	7409 5297	446.1 444.»	14.1	430.2 456.3
011	Mue Cochet	1200	010	410	*	14	00		141.0	10.0	1100.0
4/2					1200			59586			2008
(1) Srs Duhamel, Belond et M	lle Noiset	te. — (2)	Miles Grimbe	elle et N	oisette -	— (3) N	Ime Willoquet.	- (4) M	ne Margat	

	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	IS DES	
No	des GOMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	instituteurs.
41	Quiévy Rieux Séranvillers . Villers-en-C	St-Aubert	Fleury Demaël Depommier Lengrand Derieux Lenoir Cachera	Bassez Parent Rappe	Helle Tury Lerche Coqueriaux Couttenier Rigaut Dayez Danel Decottignies	Piot Delecroix
						Canton
4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	Le Cateau	Inchy Le Cateau Bureau Id. Id. Id. Catillon Honnechy Le Cateau Id. Bureau Catillon Le Cateau Id. Bureau Catillon Le Cateau Id. Bureau	Martinet. Fleuru-Lefèvre Levéque Gabet Largillière Lemaire Minaux Colnion Legrand Fénelon Manesse Carpentier Passet Hautier	Davain Caillot Bauduin, Cloëz Démaretz Cailleux N Lenain Blanchard Watremez Lefebvre Busignies, Chatelain Givry Polvent Noyelle Leblond, Lombard.	V. Inchy Colpin Decorne Caudron Jaclin Dimiez Buzin Metsu Wyart Moreau Dapvril Billaud Duwez Vallez Duwez	Dambrine
						Canton
4 4 4 4	2 Bertry 3 Busigny 4 Caudry 5 Caullery 7 Dehéries 8 Elincourt 9 Esnes 0 Haucourt 1 Ligny 2 Malincourt	Bureau Id. Id. Ligny. Bureau Walincourt. Maretz. Walincourt Ligny. Bureau Walincourt	Fontaine-Herbet. Lépousez Leduc Dolez Dolez Dolez Taisne Coez Bourlace Happe Leduc Lecarnelle Lecarnelle.	Marliot, Rousseau Vitou Largillière, Sauvez. Leveau. Clochez Derieux Claisse Taisne Malpaux	Dehon. Prévost Lengtin Dupas Boudailliez V. Malincour Delassus Bouchaert Couvez Cattelin Scoyer	Robert, A

	NOMS			Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ 1 chef-li	TRES	Principal des		MBRE D ES COMP en 1894	MUNAUX
Nos	des INSTITUTRICES.	POPU-	ÉLEC- TEURS.	cadastrale Superficie totale en hectares	de	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires annuels	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
7 8 9 40 44 42 43 44 45	Sr Baudhuin. Sr Alain. Mme Delbart. Mme Lefebvre (4). Mules Devaux, Devrez. Mmc Crépin,s' Hauwen Mule Doffe. Mme Quesnoy. Mule Golin. Mule Gourdin.	4047 4687 4282 670 2240 2364 3300 2202 384 4589 630	285 456 352 492 620 620 872 626 427 426 477	481 823 539 534 757 646 686 764 388 894 616	2 5 4 6 7 6 8 10 6	12 11 10 8 13 14 18 11 9	65 64 68 66 71 65 67 60 66 60 67	5789 11219 6274 3924 9490 9343 13516 11045 3296 7703 4624	468.9 423.4 421.» 461.3 407.9 409.8 438.6 95.3 437.8 79.6 447.9	28.n 47.4 46.3 42.n 50.9 54.4 32.2 42.6 29.4 25.9 20.8	496.9 470.5 467.3 473.3 458.8 464.2 470.8 437.9 466.9 405.5 438.7
,	lu Cateau.	30980	8405	10178				145776			
4 2 3 4 5 6 6 7 8 9 4 0 4 1 4 1 2 1 3 1 4 4 1 5 1 6 1 6 1 7 1 7 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Mile David Mule Darcheville Mule Darcheville Mule Lainiaux (2) Mule Goris, Mile Preux Mule Plouchard Mule Dincont Styremaux Mule Dincont Mule Dincont Mule Dincont Mule Dincont Mule Dincont Mule Cattelain Mule Duchateau Mule Duchateau Mule Cathelin Mule Tiercelet Mule Cathelin Mule Tiercelet	966 807 786 40544 2367 42067 4466 852 832 968 506 2749 783 4304 760 2558 4630 34052	290 213 232 2733 734 355 420 270 229 281 427 753 255 400 224 787 489	-4470 327 464 2697 1968 646 384 929 208 896 546 4245 4797 587 277 947 833 45948	8 8 6 11 8 9 2 5 7 4 6 6 6 6	28 47 28 24 34 26 48 35 25 33 26 25 34 28 25 30 22	83 74 83 80 87 83 74 87 82 88 78 74 85 82 80 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87 87	8914 3604 4016 403756 20944 5725 9003 8149 4208 5526 5660 46577 40872 7337 3213 46312 40509 244619	125.9 153.4 144.3 20.2 116.3 148.» 141.4 82.9 77.3 143.6 82.8 120.» 87.7 107.3 134.8 93.6 93.9	5.2 47.9 30.3 37.8 4.7 8.4 50.8 44.8 63.8 20.8 47.8 20.9 25.3 29.4 45.6	1 434.4 474.3 474.6 57.2 424.9 456.4 464.4 94.7 440.3 447.4 403.6 474.8 104.7 422.7 439.5
4 2 3 4 5 6 7 8 9 40 44 42		294 2902 3046 8045 916 2528 66 4657 4569 614 2437 4004 2966	82 849 884 2090 244 750 48 479 430 466 644 292 886	223 854 4684 4069 249 992 486 840 4444 357 877 4030 4428	6 3 8 5 2 × 6 5 8 6 4 8 4	47 23 28 45 47 20 47 20 44 43 46 48 24	74 78 85 72 75 77 75 77 69 71 74 73 84	4581 44940 48028 62092 3305 40759 743 6865 40587 2744 44424 5807 45776	249.4 434.7 409.4 52.7 208.6 475.8 243.8 432.9 421.5 449.2 408.4 432.2 97.2	32.3 26.» 78.9 14.1 49.4 3.8 43.9 4.» 45.6 30.6 2.5	232." 467." 435.4 434.6 222.7 225.2 247.6 446.8 425.5 464.8 438.7 434.7

⁽⁴⁾ Mile Carillion. — (2) Sr Droque. — (3) Mme Montagne. — (4) Sr Lefrançois, sr Alauze.

	NOMS	BUREAU DE POSTE	A	NOM	IS DES	
Nos	des GOMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
45 46	Montigny Selvigny Villers-Outréau Walincourt	Walincourt Bureau	Leduc	N	Aublin	Noisette
2 3 4 5 6 7 8 9	Cantaing	Masnières Id Id Id Id Idermies (P.d.C.) Cambrai Bureau Hermies (P.d.C.) Marcoing. Gouzeaucourt Bureau Gouzeaucourt Crèvecœur Bureau Id Cambrai Id	Crépin Millet-Bricout Pinchon Raux Desmoutier Lourdeau Coupez Ronnet N	Brusquin Sergent Le Roy Chopin Villain Sauvet N Ponthieux Gautier Bidaux	Malenge Sackebant Laurent Rigolle Lenelle, Grandsart Bonneville Dupas Caille Vaille Cailliez, Leclercq Gonthier Leriche Pollet	Canton de Paringaux Cambier Dupas Joly Pennellier Gibon, Delcambre Lenis Colin Moroy Fouquet Farez, Goris Delannoy Regneault Lebas Dauchy Dreumont Plouchart
18 19	Rumilly	Marcoing Masnières Gouzeaucourt Id	Delabre Vitté	Solau	Leplat Leducq	Renard Dacquembronne Gosset
44 56 67 89 40 44 42 43 44 45	Bermerain Briastre Capelle Escarmain Haussy St-Martin Montrécourt St-Python Romeries Saulzoir Solesmes Sommaing Vendags-Ecail. Vertain Viesly	Id Viesly Solesmes Id Bureau Solesmes Saulzoir. Solesmes Id Bureau Id Solesmes Id Id Solesmes Id Bureau Id Bureau Id Bureau	Langrand Lefebvre Vallez Vallez Macarez Macarez Macarez Marchand Carden Bourson Marchant Payen Dupont Lecompt Malaquin Sommain Noblecourt	Dehaine Delehaye Décrouez Décaudin Fosse Sorriaux, Denis Plichon Banteignie Leroy Canonne Lobry, Labbez Descamps Blas Dormignies Vitrant, Vallez Mairesse.	Leleux Fatrez Delille Delfosse Lefebvre Miquet Helbecque Rousselle Coutelle Bégain Martin Delille	Ringot. Prouvoyeur. Lebeau Marlier Gille Carlier. Devins. Bacquart. Mascart. Lesne, & A Delcourt. Carpentier Wignolle Benoît.

- Callet											
	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÉ i chef-li	TRES	Principal des	Control of the Control	OMBRE D ES COMP en 1894	CALL SOUND STREET
Nos	des	1010	LLLC	cadastrale		de la		quatre		extraor- dinaires	
		LATION	TEURS.	Superficie	de	SOUS-	de la	contributions	ordi-	et rem-	
	INSTITUTRICES.			totale	canton	préfec-	préfec-	directes	naires	bour- sement	TOTAL.
133			1	en hectares	Centeon	ture.	ture.	pour 1893.	annuels.	d'em-	
-		1					1			prunts.	
4.5.	Mile Malmonté	1041	305	586	2	20	75	4302	209.5	33.2	242.7
	Mile Leveaux	747	205	645	4	17	73	3583	142.5	45.4	187.9
16	Mile Labbe	2877	812	709	10	24	77	9737	107.9	13.5	121.4
17	Miles Richez, Vallez .	2343	665	894	5	15	73	44262	114.8	31.8	146.6
		34749	9768	43734				190472			
1	Marcoing.										
1)))	446	439	538	6	9	63	4328	1424.4		126.2
	Sr Duchemin	964	262	607	9	14	73	6484	7.4	14.4	24.5
	Sr Darche	1004	289	754	10	14	73	5223	111.2	22.2	133.4
	Mue Ramette	643	205 482	757 639	12	15	63	6573 6054	78.9	2.9 42.»	80.9
	Srs Weber, Langellier	2347	725	3694	6	10	67	24373	158.2	18.9	177.1
7	Mue Blangille	679	208	733	43	17	66	6232	404.2	12.7	446.9
8	Sr Duprat	662	202	649	5	13	67	5338	107.11))	107.
9	Mme Leroy	817	243	496	8	16	74	4379	164.4	3.3	164.7
10	Mue Bénicourt, A. A. Sr Caron	2232 4904	653	4207 4522	9	18	76	42942 44049	72 3	15.1	87.4
12		1068	274	844	8	12	68	5049	416.4	6.8	123.2
13		1959	536	1497	1)	8	66	43559	80.2	6.2	86.4
14		2392	594	1089	3	7	66	20402	98.2	0.9	99.4
15		856	240	727	11	14	60	5888	89.4	3.4	92.8
16	The second secon	766 658	230 205	488 876	2 3	6	64 69	6638 5882	101.3	4.6	102.5 121.»
	Mue Lemaire	2197	602	665	4	6	65	8426	119.0	15.7	134.7
19		1846	602	1112	10	18	76	10634	58.6	24.7	83.3
20	Mue Marlière	894	233	1098	6	16	73	6844	134.2	18.7	152.9
		24932	7478	19939	38-1			473284			
1	Solesmes.										
1) »	356	1 407	99	5	25	74	1387	242.2	55.6	267.8
2		1053	305	647	40	24	62	6523	93. "	9.7	102.7
3	Sr Duscor	930	269	687	4	24	72	8863	97.8	18.3	446.4
4	Mme Poirette	326 942	266	507 637	8 7	28 27	63	4454 5644	82.2	2.5 42.»	84.7
6	The second secon	2893	774	4609	5	19	63	18270	400.3	15.7	446.»
7		629	162	525	9	29	62	4472	111.8	10.3	122.1
8))	279	82	353	8	19	62	2342	133.3	12.6	145.9
9		4747	494	733	2	18	68	10720	84 9	42.6	127.5
10	Mme Cambier Mue Trannoy	2494	232 640	1003	3 9	23 20	67	5744 46973	122.2	37.2	459.4 448.7
12		6244	4555	2306))	20	69	51963	34.»	17.4	48.4
	M ^{me} Bécar	539	132	355	10	30	59	3408	73 5	2.7	76.2
	Mme Lenglin	1069	288	647	9	29	60	8147	74.2	9.4	83.3
	Mue Hennebert	1114	317	574	5	24	66	6070	103.4	42.4	145.8
10	Mme Arnold (2)	2804	749 457	4054	6	19	70 64	42734 6892	96.4	25.5	142.3
11	14 color	25723	6883	12765	0	12	1 04	174003	00.4	1 27.0	120.1
								1 114003			12 MB
	ALL MING Treasur Miles L.	Mant Ca	PERSONAL PROPERTY.	at Mile Tree	20.00						

⁽i) Mme Hayez, Miles Laffont, Genvat. — (2) Mile Tromon.

	E COLUMN TO THE REAL PROPERTY.					EAU DES COMMUNES
	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	IS DES	
Nos	des COMMUNES.	duquel chaque commune depend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
				ARRON	NDISSEMEN	NT DE DOUAI,
2 3 4 5 6 7 8 9 10 44 42 43 44	Bugnicourt Cantin Erchin Erchin Estrées. Féchain Fressain Gœulzin Hamel Lécluse. Marcq. Monchecourt	Id. Arleux Id. Bureau Cantin Arleux Aubigny Monchecourt Cantin Arleux Bureau Monchecourt Bureau Bureau	Hannois Tantart. Mailliet. Coquelet. Bernard Lemaire Tétar Lanvin Broquet Vallez. Viltart Fournet Darthenay	Pagniez Ficheux Denizart. Carlier Richez. Jacquart. Delille Déprez Lemaire Varlez Dujardin Wiart. Lefebvre	Rousselle Lefebvre Viseur Cattelain Vandy Demory Ledoux Martinache Imbert Budin Huriau Wallez Dewitte	Desnoullet. Moreaux Devred Marion Werquin Sarazin Tournel. Lerouge Roisin Dubois. Dhouailly Carpentier Pontreué Delannoy Plé.
						Canton de
1 2	Anhiers Douai-Nord	Raches Bureau	Wacquez Giroud, O 粪.	Delval Bertin, Hanotte	V. Raches V. au chapitre des cultes.	HutinReiter, & I, Mériaux
4	Lallaing	Raches	Morel	Bastien	Butin	Groux, Buseine
						Canton de
2 3 4 5 6 7 8 9	Courchelettes Cuincy Douai-Ouest Esquerchin Flers Lambres Lauwin-Planque. Raches Raimbeaucourt	Douai Id Bureau Douai Bureau Douai Id Bureau Douai Id Bureau Raches Douai Id Bureau Bureau Bureau Baches	Humez D'hour " Lubrez Marquette Trannin, & Hurtaux Denisse Mannier	Silvin. Delbourse "Wacheux. Demonchy. N. Cauchy. Delclève. Briez.	V. Lambres Béthune Ruckebusch Langlade Delrue Bernaert Gadenne Delplanque	Deman. Deresmes Leconte Aquart, Brabant, Breucq, Miniscloux, A Bara Degouy Bernard Ducatillon Rousseau Dubuisson. Boudailliez

	DU DEPARTEMENT PAR CANTONS. 127										
	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ u chef-li	TRES	Principal des		MBRE D ES COMM en 1894	
Nos	des	1010	BLEC	cadastrale		de la	1.1.	quatre		extraor- dinaires	
		LATION	TEURS.	Superficie	de	sous-	de la	contributions	ordi-	et rem-	
	INSTITUTRICES.			totale	canton		préfec-	directes	naires	sement	TOTAL.
133				en hectares		ture.	ture.	pour 1893.	annuels.	d'em- prunts.	
				100000						Premis	
6	cantons, 66 com	munes									73.00
	l'Arleux.	munos									
				1 1110				1 10000			100
	Mile Guidez Mile Thieullet, Elisa	1682	459 290	346 346	7	144	45	16707 5867	35.9 40.»	7.9	43.8
3		422	128	199	6	13	46	2461	33.4))	33.4
4	Mile Lucas	741	233	628	4	11	44	6663	444.4	10.7	122.1
5	MHe Martin	894 569	275	934 528	8	8	44 43	12827 5154	63.5	11.6	75.4 96.5
6 7	Mue Eloy	1006	278	582	8	9	42	6549	86.11	10.2	98.0
8	Mme Sablon	1378	403	514	12	17	52	5706	89.6	21.6	444.2
9	Of Chambon	933 896	282	638	8	13	47	7345	55.9	45.7	74.6
10	Sr Chambon	421	135	358	3	12	45	7034 3576	76.9	5.3	82 2
12	»	4696	526	496	7	13	45	9614	31.5	4.11	35.5
13		578	173	627	12	22	51	5812	84.2	15. »	99.2
14	Mme Ve Dusart	4250 452	306	679 457	7	45 43	46	9392 4275	65.»	15.3	80.3
10		13934	4055	8741		1 10		408949	110."	. 20.2	100.2
	Douai-Nord.	10.01	1 4000					1 100010			
1000	Jonat-1401a.	409	1 426	1 462	1 8	1 8	1 28	2304	1 12 -	21.8	01.0
1 2	Mues Caron, Benoit.	409	120	102	0	0	40	2004	43. *	41.0	64.8
-	Mme Lips, Mme Fos-				1	Pick.					
-	soyeux, Vitaux	9394	1559 1243	4674 4959	12	12	33 27	388844 27240	30.3	44.0	24.3
	M ¹¹⁶ Clara, S' Goffart S' Delvallée, S' Naud.	2004	632	552	8	8	30	8634	22. "	4.8	26.8
	Sr Gillet, Mile Lemaire.	6502	4698	1175	3	3	35	35540	25	15.8	40.8
	Mile Macquart	2295	647	432	3	3	34	43063	17 6	1 48.9	36.5
		24617	5905	5954	1			475622	1		
1	Douai-Ouest.										
		0001		700	1 -	1 -	100	1 01100		1	
1	Mue Carrion	2364	585 406	706 465	7 4	7 4	30 37	24463 9739	24.4	6.7	45.5
2 3	Mne Courtecuisse	1359	379	693	4	4	35	12743	39.1	10.9	49.9
4	Mile Bardet, Mme Soyez (1)		2748	1)))	33	33		ir Doua		61.27
5		728	199 522	528 742	6 5	6 5	37	6388	53.7 35.7	9.4	63.4 58.4
6 7	Mile Bubiquet	2052 4499	410	884	3	3	35	16405 16498	53.4	45.4	68.5
8		748	188	365	4	4	34	3069	45.n	21	47.4
9	Sr Dournel	1574	399	485	9	7	26	41431	27.2	= 0	27.2
10	Mile Desort Miles Bourguelle, Ri-	2464	751	1401	9	9	25	47455	29.2	5.9	35.4
	chez	2258	595	705	7	7	27	14029	23.»	0 9	23.9
		29849	6882	6344	1			130920			
(i) Mmcs Maïaux, Danglehem, Rompteau, Lamouret, Billottet.											

_						
	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	IS DES	12000
Nos	des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
						Canton de
3 4	Auberchicourt Dechy Douai-Sud	Aniche Douai Bureau	Wagon Pol	Goguillon, Lambert Ducatillion	Debuchy	Soufflet
6 7 8	Férin	Douai Id	Houriez Couppé Leleu Pierrache, 黃 . Grimbert	Mortreux	Perche Ritaine Demonchy Scritte V. Montigny.	Payen
10 44	Masny Montigny	Id Bureau	Fiévet Dovillers	Leclercq Debruille	Heughebart Dervaux	Reiter
						Canton de
3	Bouvignies Bruille-lez-March Erre Fenain	Somain	Hayez Delcambre	Rousselle Puvion Lotte Bourlet JB., Brabant Ildephonse	Dorchies	Taine Dupret Leroy Camus.
	Hornaing Marchiennes-Ville			Bridoux Lecouffe, Hubert.		Quévenne Bocquet, 爲 A, Roseau.
9 40 44	Pecquencourt Rieulay Somain Tilloy Villers-Campeau	Montigny Marchiennes. Bureau Marchiennes. Somain	Vanandrewelt Descloquement Pennequint A Hémez Chevaillier	Rombaut	Sapelier Buzin V. Brillon	Ségard
14	Wandiges Hamage Warlaing	ld	Cauvez		Lefebvre	Larose
						Canton
2 3 4 5 6	Beuvry Coutiches Faumont Landas	d	Simon Dupont Dennetière Desmoutier Chrétien	Robert Lespagnol Hornez Couteau	Batteur	Thomas. Descarpentries. Gobled Leriche. Jouvenet. Degez.
8	Nomain Orchies	Bureau	Lemaire, & Herbo, (A Wagon	Desespringalle, Pos- teaux-Leroy	Flament	ColpinCat

120			Late Late					1			
	NOMS			Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ 1 chef-li	TRES	Principal des	- ANTERNATION	MBRE D ES COM: en 1893	
Nos	don	POPU-	ÉLEC-	cadastrale				quatre		extraor-	
	des	LATION	TEURS.	Superficie	de	de la	de la	contributions	ordi-	et rem-	
	INSTITUTRICES.			totale	canton	préfee-	préfec-	directes	naires	bour- sement	TOTAL.
				en hectares		ture.	ture.	pour 1892.	annuels.	d'em- prunts.	
1000					2 1-8				9-32-8		
	Douai-Sud.										
		6765	1 4669	1 654	1 44	1 44	44	52838	17.0	33.9	50.9
1 2		2700	687	711	13	13	15	16683	69.6	23.2	92.8
3	Mme Brisson	2244	614	906	4	4	37	15318	43.»	ai Nand	13.»
4 5		6443	1417	400	12	12	33	5473 V	oir Dou	1 5.6	59.9
	Mile Langlet	769	229	552	6	6	39	9429	44.3	7.6	54.9
7	Mme Varras	1054	294	400	6	6	37	7748	74.6	14.1	88.7
8		1284	358	390 260	7	7	39	7776 2769	56.8 55.2	5. n 25.2	80.4
9	Mue Gabelle	1077	312	715	10	10	36	40090	46.4	18.5	64.9
44	Mile Ville	805	243	544	40	10	43	7634	54.11	13.6	67.6
12		325	92	318	7	1 7	40	4035	57.8	146."	73.8
		23993	6474	5844				139490			
1	Marchiennes.										
1	Mue Soufflet	4516	478	879	5	45	30	40269	58.4	16.4	74.5
	Mmc Bourez	4120	309	433	6	14	39	5204 6798	93.5	32.5	426.» 89.9
3	Sr Tellier	1459	444	588	9	18	42	0198	11.0	12.4	00.0
4	haut	2546	739	578	8	17	40	42477	68.7	47.4	85.8
ő	"	4373	388	895	10	20	44	10027	65.4	9.4	74.5
6	Mue Richard, Mme Ro- seau, Mme Moity	3258	909	2143))	19	34	27779	48.4	6.0	54.4
7	seau, m morry	456	150	556	5	16	35	3434	96.5	23.4	119.6
8	Mue Gorlier	4275	378	959	8	12	36	44365	38.3	2.5	40.8
	Sr pierrot	510	147	174	6	46	36	2494	432.» 63.8	17.7	149.7
	Mmes Laurent, Morland	6043	446	987 550	4	15 24	39 36	42374 3696	57.4	16.2	73.3
11		305	88	245	16	16	39	3252	75.6	7.4	82.7
13	Mile Jenot	4590	490	344	6	15	36	4597	43.n	20.0	33.3
	Mue Carrez	935	282 202	629 388	4	24 23	36	4732 3245	88.2 98.3	10.4	98.6 432.»
15	"	23404	6735	10345	*	1 20	101	154140	30.0	. 50.1	.102.2
		20101	1 0700	1 10040				1 101140			
0	Porchies.										
1	Mme Mocq	979	349	655	5	23	28	7489	93.7	25.7	74.4
	Sr Guidet	4328	395 576	779 4252	3 4	19	23 29	40464 44238	55.n	5.7	60.7
	Mile Bugnicourt	1932	618	1634	5	13	27	15615	50.1	7.7	57.8
ö	Mue Malésieux	4545	487	957	10	12	24	44612	29.4	11.9	44.0
6	Sr pizier	2063	688	1495	5 4	22	30 26	15740	76.8 64.2	8.7	85.5
	Sr Gomien	2405	695	4944				24427			- Carrier
	Mmes Poulain, Sergent	3948	4063	4094 882	8	17 26	25	38673 40732	43.» 88.4	29.3	42.3
9	Mue Delplanque	4379	5274	10356	0	1 20	101	145990	00.1	11.7	,,,,,,,,
	(1) Mile Dumont.	14 12 10	1 52/1	1 10300	1			140000			1
	(1) MIIO DUMONT.										

NOMS BUREAN NOM NOM	S DES
COMMUNES. des duquel chaque commune dépend. MAIRES. ADJOINTS.	MINISTRES DU GULTE. INSTITUTEURS.
ARRONDISSEM	ENT DE DUNKERQUE,
4 Armbouts-Cap Bergues Stevenoot O	Canton ordénimus Ryngaert
2 Bergues Bureau Claeys. carpentier, vermulten S 3 Bierne Bergues Meesemacker Massélis. V 4 Bissezeele Id. Boudenoot Ciéren V 5 Crochte Id. Vancappel Thibouw D 6 Eringhem Esquelbecq Hemelsdael Vantorre L 7 Hoymille Bergues Vernaelde Beyaert 4 8 Pitgam Id. Stevenoot Caloone T 9 Quaëdypre Id. Delater Deniele B 40 Socx Id. Dehaene Dejonghe D	taelen. Debehaigne anrechem Larridon. Vandevelde. Vedryver Rembry. agache Lecouyez Bergues. Deconinck. Cerclaeys ultheel. Pickaert Andiven Andiven
	Bourlet Color Bourlet Color Bourlet Color Bourlet Color Bourlet Color Co
7 17 2.51 3.30 10001 10 10 2 10 10 10	Canton
2 Bourbourg-C. Bourbourg. Belle Wissocq, Tettart y 3 Brouckerque. Id. Debavelaere. Devey C 4 Cappelle-Br. Id. Delepouve Dégardin. V 5 Drincham. Id. Baillie Vanacker. S 6 Holque. Watten. Ghys. Canlers D 7 Looberghe. Bourbourg. Meesemacker Declercq L 8 Millam. Watten. Delgrange Dereudre. M 9 Momelin (St-). Id. Castier Raymond du Teil D 10 Pierrebr. (St-) 11 Bourbourg. Cochin Massart P 14 Spycker Id. Depoers Wemaere. D 15 Watten. Bureau Vandesmet Debaecker D	laie. Flagolet anneufville. Isoré yssau Louvet evisch Fleury agatie Joubert eesemaecker escamps Lion. Lion. Lion. Lion. Debeyre elanghe Delabaere Plagolet sorte de la control de la con
OFFICE STOLES	Canton
2 Coudekerque. 3 Coudekque-Br. 4 Dunkerque Dickson Piéters,Badts,Daudruy J. 5 Leffrinckoucke. 6 Malo-les-Bains Bureau Geeraert Dufour. M 7 Rosendaël. 8 Teteghem Dunkerque Lebecque Fouble College Dunkerque Lebecque Fouble. 9 Uxem Id. Poidevin. Vanlandschoote. M	aelde Beugin Vandenabeele Vandenabeele Violette, Lefranc Violette, Lefranc Vaillant, Caroulle Gosselin Gosselin Caroulle Fourcy hristiaen Cailliau Leurégans Blervacque

DU DÉPARTEMENT PAR CANTONS.										
NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ i chef-li	TRES	Principal des		ES COM: en 1894	CHARLES THE CO.
Nos des INSTITUTRICES.		TEURS	cadastrale Superficie totale en hectares	de	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour sement d'em- prunts.	TOTAL.
7 cantons, 65 com	munes									
de Bergues.										
4 Mue Devos	1146 5380 604 319 637 628 439 4549 4533 750 4079 777 300	333 4268 165 94 474 455 440 406 483 259 220 99	937 454 4089 347 762 4139 551 2293 4824 793 4076 745 249	7 2 7 6 42 2 9 5 4 6 8 9	8 9 40 46 45 49 44 43 43 46 49	75 72 72 65 70 67 73 72 69 69 72 67 65	9250 49978 9639 2754 6280 6825 5689 47447 49964 7494 41442 6288 2366	88.8 40.» 66.6 85.2 89.4 79.2 87.4 96.2 70.7 84.4 92.3 421.7 89.9	1.5 8.» 2.2 2.6 4.8 2.9 4.4 4.5 3.5 0.9 9.8 7.9 20.3	90.3 48.» 68.8 87.8 90.9 82.4 88.8 400.7 74.2 85.° 402.4 429.6 440.2
	15138	3944	1 44953			eno	452080		SeconBla	
de Bourbourg.										thurid it
4 Mmes Hary, Delaporte. 2 Mme Lenancker. 3 Mme Cormont. 4 Mme Marcq. 5 mme Delaporte. 2 Mme Lenancker. 3 Mme Lenancker. 9 mme Delaporte. 2 mme Delaporte. 2 mme Delaporte. 3 mme Delaporte. 4 mme Delaporte. 2 mme Delaporte. 3 mme Delaporte. 4 mme Delaporte.	2468 2744 4040 4196 240 556 4443 993 307 689 670 4948 326	597 696 237 344 65 467 382 256 92 495 207 464 79	27 3784 4187 4744 336 377 4922 4221 596 884 938 774 294	" 7 5 40 44 7 42 20 7 40 44 48	1 49 49 43 23 49 28 48 26 33 25 40 29 29	80 80 76 79 70 74 72 74 72 78 76 72 70	22974 28889 7354 42035 2684 3556 42956 9696 3178 6977 5879 44745 2052	40.» 40.4 96.8 54.9 406.7 74.2 62.8 84.4 82.4 54.6 96.7 434.5	27.» 4.2 4.2 4.8 4.7 8.4 2.2 4.5 24.7 7.9 40.» 5.6 2.»	32. n 40.6 98. n 66. 7 108. 4 79. 3 65. n 85. 9 104. 1 59. 5 406. 7 65. 3 133. 5
	11-2020	1 2000	1 44049				102342			
de Dunkerque-Est.		Jan Barel	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(Units	la de	and do		Manual	hloos	attend !
Mmes Beintus, Nontacq Miles Decourtray, Cieren, Bulthé, Mme Debaccker (1) Mile Bricout Mile Ryngaert, (AA(2) Mile Vanneufville Mile Vandenbroucke	4347 673 3537 47868 354 4662 7432 4570 473 364	267 474 749 3658 83 380 4708 355 443 75	857 473 920 377 708 299 344 4887 730 263	13 6 2 7 2 3 7 40 40	42 6 2 7 7 2 3 7 40 40	89 76 78 80 83 82 79 84 85	3024 7841 27203 448954 2654 18543 29889 45516 4365 4322	84.3 80.6 45.4 7.8 80.3 24 » 43.» 66.4 37.8 95.7	15.4 2.7 51.9 20.3 4.4 3.4 43.6 43.6 4.6	99.7 83.3 67.3 27.8 84.7 24.* 56.» 79.3 37.8 97.3
(1) Sts Oniquemelle, Pro	35277 avost, Lor	7542	(2) Mile Mei	snage.			559544	a lim		
(1) C Variantinot 11	(1) S ^{rs} Quiquemelle, Pruvost, Lorthiois. — (2) Mile Mesnage.									

			THE RESERVE				
*		NOMS	BUREAU DE POSTE		NOI	MS DES	
-	Nos	des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE	INSTITUTEURS.
							Canton de
	23456	Dunkerque-O. Fort-Mardyck. Mardyck Gr ^{de} -Synthe Petite-Synthe	St-Pol id id id	Bverard Mormentyn Lefebvre Fonteyne	Codron, Isaert	Fyten	Loridan, Thiéry Tassart
ı							Canton de
	2 3 4	Craywick St-Georges Grayelines	id id	Duriez Louf	Dupuy Chandez Salomé, Daullé	Denève Debril Lamant	Bodelle
							Canton
THE REAL PROPERTY AND PERSONS ASSESSED.	23 45 67	Ghyvelde Hondschoote. Killem Les Moëres Oost-Cappel. Rexpoëde	Hondschoote . id id	Deswarte Outters Schipman Mallengier Fossaert Am ^d . Thuilliez		Leenhouder Wyckaert Lambert Decherf Deblock Yden	Devulder
							Canton de
STATE OF THE PARTY NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER, THE PARTY NAMED IN THE PARTY NAM	23456789	Broxeele Esquelber q	Bollezeele Bureau Wormhout Watten Esquelbecq Boilezeele id Bureau	Permandt	N Goetgheluck Woestelandt Ammeux Clément Monsterlet Collesson, Bèle.	Beaucamps Paëile Hemcisdael Vise, Descamps Corion Declerck Leturgie Herreman	Danès Forceville Haynan Gamache Vandewalle, Defever Isoré Buscine Niquet Taine Buys

⁽¹⁾ Lévêque, Delcroix.

	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ I chef-li	TRES	Principal des	The state of the s	en 1894	
08	des INSTITUTRICES.	100000000	TEURS.	cadastrale	de	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTA
I	Ounkerque-Ouest.										
2 3 4 5	Mm° Collet Mle Deltour (1) Mm° Grémilly Mle Hallard Mle Lesieur.	687 24630 4607 420 887 2948	160 4992 300 411 214 694	538 0 429 682 4518 4139	5 7 44 7 4	5 7 11 7 4	75 80 84 87 84 82			0.6 erque-Es 9.3 6.6 3.4 40.6	
7	Srs Bry, Tackoen, Mlle La- gaisse	6312	4277 7745	642 4648	3	3	79		10.»	59.9	69.9
6	Fravelines.										
234	Mile Laine	2842 545 366 5952	687 411 99 1400	89 772 842 4838	3 10 4 "	23 43 22 20	90 84 84 87	9596 6325 4010 41142	10.» 58.9 55.1 40.»	6.» 2.7 40.4	10. 64. 57. 20.
9	Mile Legros, M ^{me} Sonneville Mile Baude	$\frac{2470}{42445}$	664 2958	3430 6944	7	12	86	49840 80883	86.3	7.5	93.
	"Hondschoote.										
	M ¹¹⁰ Declercq M ^{me} Herry	974	228 264	4480 4646	10	24 42	68 86	9572 8656	98.6 80.8	40.3 0.8	108. 84.
4567	Sr Vilaire	3447 1446 943 400 4804 2198 12330	844 284 486 88 456 642 2926	2472 4199 1945 293 4337 2784 43743	6 7 6 9	20 20 47 23 49 44	78 76 84 73 75 75	30108 9400 9999 3406 14378 20662	45.6 83.8 71.» 96.4 80.4 90.9	32.4 4.9 3.7 4.2 3.1 3.6	77. 88. 74. 70. 83. 94.
1	Wormhout.	[12000	2520	13713				406484			
123456789	Sr Haan	1700 364 4832 4597 4430 603 764 894 3575 1568	505 403 541 434 477 469 236 265 4027 455	4754 376 4230 4747 4888 704 4073 987 2740 4739	1 11 15 3 5 17 4 4 15 " 6	25 27 20 24 29 24 27 27 27 20 49	65 64 65 66 59 67 66 64 88	45342 3055 43386 43378 42092 5643 5763 8472 34053 43667	67.5 92.5 402.7 85.6 86.5 80.6 121.1 83.9 83.4 84.1	0.9 0.3 5.5 7.8 47.8 2.7 44.8 4.4 0.9 2.7	68. 92. 408. 92. 404. 83. 135. 88. 86.
	1) Mmes Lory, Denoyez, Sr	14321	4182	14205				121521	NO.		

					The state of the s	
	NOMS	BUREAU DE POSTE	Ranconton Rancon	NO MARKET	MS DES	SMON
Vos	des	duquel	Tage Man		1	To the second second
1	(new the last	chaque commune	-Hills	ph la manage	MINISTRES	
	COMMUNES.	dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	DU CULTE.	INSTITUTEURS.
	Closes	depend.				
	The state of the s			ARRONDIS	SEMENT I	'HAZEBROUCK
				minoribic		Canton de Bailleul
1	Incition 5 of the	Rureau	IHI6	Moeneclaev. Van Els-		Legrand, Fontaine
			The state of the s	lande	Dannool, Berover	The same of the sa
2 3		Bailleul	Delbecane	Pollet Lienart	Samsoen	Jouglet
	Steenwerck	Id	Plouvier	Charlet, Weillaert	Boedt, Sockeel	Joveniaux
80						
					er lens S	Canton de Bailleul
4	Bailleul Sud-O	Bureau) »			Cayeux, Laforce
2	Berthen	Bailleul		Légiflon		Lecocq
3 4	Flêtre					Deswarte
5	Meteren					Lebrun
6	Vieux-Berquin	Bureau	Biebuvck, AA	Deken, Loridan .	Maes	Vaesken
1 3	0 7.01	01 2117	78 05	0.0 8833 00	ta saen	
						Canton
1	Arnèke	Bureau	Becquaert	Vandaele	Beck	Wydéauw
		Cassel	Beudaert	Maes	Vandendriesche	Dervillers
	Buysscheure		Devynck	Marant, Moencclaey	Vervey	Dumesnil Ventajou
	Hardifort	Cassel		Deschodt	Savage	Lory
	Ste-Marie-Cappel.	Id		Dequidt	Vanwaelscappel	Coppens
7	and the second later than the second second second		Heele	Marquis		Vermeersch
	Ochtezeele		Cardon	Cousyn	Verstraet	Sagary
		Arnêke		Dalle	Legrain	Debacker
	Wemaers-Cappel			Hidden		Cattoen
	Zermezeele Zuvtpeene	Id	Vandaele	Reumaux Franchois	Deblonde	Achte
10	and specific	1 181901	Pré.	61161] 8	167 1 008711	
						Canton
1	Blaringhem.	Reneseure	Mordaen	Lefort	Declerck	Dandre
2	Caestre	Hazebrouck	Desmarécaux	Bouquet		Coquart
3	Ebblinghem	ld	Van Pradelles de Palmaert	Dassonneville	2000 CO.	Lefebvre
4	Hazebrouck-Nord	Bureau	Degroote	Deberdt, Masson.	Salomé	Querleux
5	Hondeghem.	Hazebrouck	Declerck	Asseman	PERSONAL PROPERTY OF THE PERSON OF THE PERSO	Ritaine
	Lynde	Id	Wambergue	Verstavel		Delplanque Levêque, Leduc
	Renescure	Bureau Hazebrouck		Stoven		Cappelle
	Staple		Fovez Ed	Fovez M	Petyt	Coloos
	Wallon-Cappel		Deseure	Degroote	Beheydt	Waryn

	NOMS	DES	SW O	Conte- nance	EN K	STAN ILOME I chef-li	TRES	Principal des	0.00	MBRE D ES COMP en 1891	
Nos	des INSTITUTRICES.	POPU- LATION	ÉLEC- TEURS.	cadastrale Superficie totale en hectares	de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL
	cantons, 53 com	munes	17/								
	Vord-Est.										
2 3	Miles Bouteleux, Becq, S' Lévêque S'Descamps, MlcColpin S' Dhaussy, S'Couteau	7479 4282 5253	4295 266 4208	4342 795 4729	3 9	45 47 26	28 32 20	83.702 6.444 34.002	21.° 403.5 93.4	8.2	110.3
4	S' Boulogne (1)	4014	3964	9643	6	21	25	28.329	122.1	4.4	126.
	7 1 Owed	110020	1 5304	1 3013	hall,			1 449.474	le de s		
	Sud-Ouest.	I CMOM					. 00	ar-t-	D-111	Mary J 11	
4 2	Miles Séname, Leroy		4493	348	6	1 47	29	3.858	Bailleul 98.»		
3	Mme Momal	967	266	897	7	10	36	7.337	133.4	7.4	440.
4	Mile Rolin		344 645	1009	6 3	10	35 32	7.654	445.7 446.»	10.6	426. 427.
5	Mme Lebrunsr Gourbez, Sr Ségard e	I Committee of	1-01-012	william to the	77.17.87	14	Carle San	The second		Ashier	met.
6	Mile Lossignol	3101	890	2595	8	1 42	37	49.835	84.5		94.
0	le Cassel.	44494	3798	6863	Inner			55.715		ange and a	
	MHe Beaucamps	4494	402	1344	1 7	20	58	43223	102.3	6.0	108.
	Mme Maerten		257	834	3	. 10	56	7454	75.2	10.5	85.
3	Mile Desté Sr proulez, S'Lebland		229 938	645 4300	12	19	62	3814 28872	133 7	11.4	445.
5	COLUMN TO SECURIT SECURITION OF THE PARTY OF		150	644	3	13	54	4424	92 6	10.0	102.
6		-	183	756	3	7	47	6239	90.»	14.8	104.
7	Mmc Vve Desoutter		395	1744	7	46	58	40352	101.7	10.4	111.
8			129	557	7	20	58	4582	83.4	4.6	85.
9	A TOTAL STATE OF THE PARTY OF T	1305	387	465	12	10	49 63	4254 42928	99.4	7.5	104.
14	Mae Schame Foreso.	407	107	442	4	43	34	3483	99.5	4.7	104.
12	*	344	96	483	4	14	55	3343	400.»		10n.
13	S' Couvent	814	224	1180	1	1 43	58	8149	95.4	18.2	113.
		43595	3646	44752	1			442.540			
	d Hazebrouck-Nord.										
	Mme Hutin	1847	547	1819	1 12	12	58	12817	132.6	18.3	
	S' Lefrancq Mile Legrand	4536 696	396 472	908	7 9	7 9	39	44806 5899	89.6 444.»	45.7	105. 425.
	The state of the s	5844	1439	2725	PHIS IS				45.0	20.»	35.
4			The state of the s		diment.	"	45	93655			COL
	Sr Waultier	1304	342	1259 896	4 9	4 9	50 56	40792 6522	90.4	49.7	110.
	Mme Pinteau	2121	576	1884	12	12	57	14656	92.6	9.7	102.
	Mme Bécue	515	147	493	7	7	51	4027	125.4	44.3	136.
9	Mile Franchois	952	283	995	8	8	52	8231	420.4	8.2	128.
10	Mue Mordacq	689	208	539	5	5	50	4942	153.3	18.9	172.
		16231	4294	12526	1			473.347	1		

⁽¹⁾ MHe Rogie, S' Flamant, Mile Telliez. - (2) Miles Blondeaux, Pruvost.

1						
	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	AS DES	
No	des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
-	NAME OF THE OWNER, OWNE					Canton
	2 Borre	Id Bureau Hazebrouck Id Id Id	Delbecq Verreman Didier, ☼ M Deblonde Taccoen	Acke, Béquart Debrock Deback Thooris	Bellette Despicht, Markant Baert Delattre Vanrechem	Vanbremeersch Cazin Lamendin Virleux, Yvart Delinselle Hidden Lefebyre Choteau
1						
	Petninge	Ruroan	Honnion	Degruson, Delbeca	Boedt, Carpentier	Canton Martinache, Dassonneville
1	2 Haverskerque	Hazebrouck Bureau	Delassus	Pruvost Gailly, Leroy	Honoré Ruyssen	Séneschal
1		September 1997				Degraeve
						Canton
	2 Eccke	Steenvoorde Bureau Steenvoorde Id Bureau Steenvoorde Id	Desmarescaux Staes Castelyn Blaevoet Outters Serien Boone	Gilloots Malesys Hendryck. Bossuwe. Mortier, Vandamme. Vanneufville Colpaert	Tiersonne Deram Depecker Castier Reumaux Thibaut Vandermeersch	Vanhoutte. Baudens. Dermy. Corteel Vandenbussche Verhaeghe, Legrand Desssint Rauwel Licour
				ARRO	NDISSEME	ENT DE LILLE
						Canton
	Armentières	Bureau	Hurtrel-Beghin	Dansette, Bouchez	Bertheloot, Huet.	Picard , () A , Blas , Hazard
	Bois-Grenier Capinghem	Lomme Armentières	Denoyelle Vigneron	Fallet	V. Lomme Serleys	Larose
1	Erquinghem-Lys. Frelinghien Houplines	Houplines Bureau	Dansette	Deflesselles, Rousseau	Daubresse Payelle	Meurisse, & A, Demeure
	8 Prémesques	Pérenchies	Lemesre	Dugardin	Boone	Dubois

	DU DEFARTEMENT PA	Table 1	1				Land 1	- I was a second			10.
	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ 1 chef-li	TRES	Principal des		MBRE D ES COMP en 1894	
Nos	dés	1010	End	cadastrale	- 7 9			quatre		extraor-	
		LATION	TEURS.	Superficie	de	de la sous-	de la	contributions	ordi-	dinaires et rem-	
	INSTITUTRICES	0.000		totale		préfec-	préfec-	directes	naires	bour-	TOTAL.
				en hectares	canton	ture.	ture.	pour 1893.	annuels.	d'em-	
										prunts.	
0	"Hazebrouck-Sud.										
	Mile Lamblin Clara	000	201			1 11	1 ""		1440 0	1 1 2	1400 "
9	Mile Caby	920	294	695 595	11	11	54 44		116.2		120.5 126.2
3	Mme Lamendin, Miles Le-	The Case of		A CONTRACTOR	4	4					
	clercq, Doignies	5828	1346	1201	1)	1)	45	11000 Breign	lazebrou		
4 5	Sr Louis, Mme Bart	3342	4043	4384	4 5	4 5	49 39	30575 2604	60.4	3.4	63.2
	Sr Rompteaux	1868	542	1175	7	7	51	12145	108.8	9.6	118.4
7	Sr Lacombe	571	161	466	8	8	37	4564	142.8	8.5	124.3
	Sr Mercier	4057	324	743	40	40	34	7000	98.5		108.4
		14667	4009	8384				68355			
	le Merville.	111001	1000	1 000.				1 000,70			
	Mme Herman, Srs Guilhem,										
4	Lerat	6745	1844	2523	7	20	30	46082	59.3	24."	83.3
	Sr Dhalluin	4576	433	924	7	10	43	8184	98.4	2."	100.4
3	Sr Dédienne	3929	1079	1488	ä	17	29	27493	27.3	20.9	48.2
4	Mile Dindeleux, Mile Basin	7573	2085	2703))	12	36	50676	56.3	46.7	73.»
5	Mmc Gadenne	1301	378	631	4	15	35	6265	127.5	2.000	453.5
		21124	5819	8274				138700			
	le Steenvoorde.	21121	, 0010	0211				100100			
		1 2021	1 100	1 1000		1 10	1 00		1101 1		
	Mile Legrand	2234 4463	482	1358 1029	9 4	46	37 42	40905 9339	124.4	23.7	145.4
	Mile Lamps	1905	480	1189	5	15	40	10739	126.2	14.9	138.4
	Sr Branque	4438	280	1342	9	20	57	9372	119.4	14.3	133.7
	Mue Dambrine	886	263	935	6	16	56	6207	143.4	16.2	129.3
	Srs Gournay, Brunfaut	4410	4095	2984))	44	46	30642	72.4	25.4	97.5
7	Mme Berruel	4040	304	843	5	7	43	7453	108.0	12.8	120.8
	Mile Janssen	652	146	882	4	10	46	6393	86.7	7.6	94.3
9	Sr Bugnot	1476	314	1553	4	5	50	40170	100.3	12.6	112.9
		14904	3662	42052				101220			
2	20 cantons, 129 co	mmun	es.								
0	l'Armentières.										
		100620	1 5906	1 649	1 33	1 46	1 46	245884	1 8."	56.6	64.6
1	Miles Lemaire Clara A. A. Planque, Hébert, Mme Douillet, Miles Lemaire,	20000	9900	049	"	10	10	240001	0.11	50.0	04.0
Page 1	Duhamel	1100	-	I MARIE	1			6.00		20. 2	100
2	Mile Marcq	1189	319	749	ä	16	16	8025	142.5	20.6	133.4
3	Sr Godin, Mlle Bocquet,	270	80	185	8	8	8	2786	101.2	1)	404.2
4	Mlle Dutriaux	3854	980	1070	3	13	13	22688	73.8	16.7	90.5
ä		2385	592	879	3	19	19	15667	94.5	9.7	404.2
	S' Chudde, Mile Cousin E.	2523	578	1119	5	13	13	22770	53.5	20. "	73.5
	Miles Beyaert, Devienne, Mme Flavigny	7499	1449	1129	3	16	16	52950	56.9	37.1	93.9
8	Sr Guiton	1267	289	505	7	9	9	6669	102.9	28.3	134.2
		47622	10193	40493	1			377436	Market .		BURNI

1						
	SULLOS STATE	BUREAU		NOA	IS DES	
	NOMS	BUREAU		The state of the	15 0115	
	110110	DE POSTE	-	HIRESTARIES)		*/
Nos	des	duquel	STORY OF SECTION	on a second of the	TRY MOLEKE	
1 de	NOT - I Did 1	The state of the s	Jan Harris		MINISTRES	SKOBSTOTETED !
	COMMUNES	chaque commune	MAIRES.	ADJOINTS.	DU CULTE.	INSTITUTEURS.
1	elimiy	dépend.			DO GOLLE.	
1						
1						Canton
1	Bachy	Cysoing	Ouique	Choquet	Piat	Gethals
	Bourghelles	Id	Desmons	Delecourt	Ducateau	Cavro
3	Bouvines	Id	Dehau	Deffontaine	Desbarbieux .	Marquant
1 4.		Baisieux		Dewauvrain	Lecuppre	
				Fretin	Feucheroles.	Régnier
	Cobrieux				Machu	
		Bureau			Herrengt	Lansoy
8	Genech	Templeuve		Caby		Dumont
		Orchies		Coignet		Demory
11		Cysoing				Guillemot
		Ascq				Thibault
						Jouniaux
144						Lardé
1 8				a han a		
				2000		Canton
1	Beaucamps	Fournes	Desbonnets	Róbarol	Mortreux	The state of the s
	Emmerin	Haubourdin	Castel	Facomprez	Legrand	The state of the s
	Englos	Id	Bajeux	Imbert de la Phalecque		
4	Ennetières-en-W.	Id	Lefebvre	Descamps	Roch	Charpentier
5	Erquinghem-le-S.	1d	Lallemant	Delpierre	V. Hallennes.	n in the man
6	Escobecques.	ld	Fortrie	Waymel	V. Englos	
7	Hallennes-lez-H.	Id	Platel	Choquet	Willebois	
	Haubourdin.	Bureau		Potié, Pélicier	Cateau	
9	Le Maisnil .	Fournes	Despiene Marquis de Vene-	Carlier	Duriez	Lempire
10	Ligny	Id	velles	Waymel	V. Beaucamps	
14	Lomme	Bureau	Jolivet	Becquet, Verdier.		
	Loos		Potié G	Guilbert, Estagerie		
	Radinghem		Barbery	Danjou		Lamour
	Santes	Id	Bernard	Fremaux		Vendeville
100000	Sequedin Wayrin					Codvelle
10	Wavim	Durcau	i inteaux	rengian checiered	inimade	God rono
13.		2 1 1884 F 8.				Canton
1	Aubers	Bureau	Cordonnier .	Debeaussart	Caullier	Lecoustre
	La Bassée	ld		Lestarquit, Cordier		Solau
3	Fournes	Id. 48	Bénague	Delaval	Dufour	Gombert, A A
	Fromelles		Descamps	Gruson	Dassonville	Dehove
5	Hantay	La Bassee		Pollet		Delattre
	Herlies		Chombart	de Beaulaincourt Buisine		Longcourty
7	Illies	La Bassée				Carlier
8	Marquillies			Delemar		ProyeAvronsart
10	Sainghin-en-Wep. Salomé			Dubrulle		
11109050					Bonduel	
		1000.00				

	NOMS	23.0	216.0	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ I chef-li	TRES	Principal des		ES COMP en 1894	
Nos	des INSTITUTRICES.	POPU-	ÉLEC-	cadastrale	de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL
0	te Cysoing.										
1 2 3 4 5 6 7 8	Mma Lejeune. Mme Duvivier. So Audouin Mlis Fontenier. Mme Veuve Assez Mile Viserie. Mme Canipel, Mile Bouchery	4431 4255 577 4289 4272 425 3345 4092 678	330 376 466 340 407 423 927 337 201	635 646 268 639 806 278 4354 740 248	4 2 3 5 8 4 5 3	48 46 43 46 48 47 44 46 44	48 46 43 46 48 47 44 46 44	7462 3993 7789 9785 2492 25203 6476 3065	96.5 443.5 90.8 85.4 66.3 443.4 63.5 404.6 106.4	28 6 42.» 42.8 45.6 44.7 46.6 20.» 45 9 40.5	1 425.4 425.5 403.6 400.7 81.» 457.7 83.5 417.5
10 44 42 13 44	St Lagnestouse	4494 643 4864 3003 577 48647	420 498 506 900 454 5377	949 443 4036 4565 367 9644	9 5 5 7 4	23 42 40 48 48	23 42 40 48 48	10140 2782 12543 25753 2961 125814	65.3 97.3 49.3 66.4 98.4	43.3 44.3 24.5 45.8 41.2	108.6 108.6 73.8 81.4 109.6
4 2 3 4 5 6 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16	Mme Carrez. Mile Cornat Mile Martin. Mile Martin. Mile Scrick Mile Spy Marie. Sts Rivière, Besnard, Lepot Miles Augé, Caignet (4) Mmes Tirlot, Boulinguier. Mile Fichelle. Mme Portemont.	4447 2096 777	262 437 436 472 79 74 252 4849 459 27 4400 4394 332 592 470 978 8307	421 490 434 4044 474 185 435 528 350 81 930 754 682 756 405 4355 8724	6 3 4 5 2 7 40 6 7 3 8 3 3 7	1 43 40 40 40 42 42 9 7 47 43 6 5 40 40 40 40 41 42 42 42 42 42 42 43 44 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40	43 40 40 40 42 42 9 7 47 43 6 5 45 40 40 44	5639 7623 4962 41549 4889 2473 6216 67694 2957 947 35489 55792 7224 45406 5515 48775	67.2 50.4 450.4 420.5 144.4 99.6 38.3 456.2 24.3 449.2 23.9 440.7 67.3 75.6 54.2	34.3 40.4 32.7 49.6 22.2 2.3 29.7 32.5 24.3 3.5 24.3 5.2 23.2 24.8 5.5 29.9 33.4	98.5 90.5 182.8 440.4 433.6 404.9 409.5 70.5 180.5 21.0 434.4 49.1 432.5 72.5 405.5 84.6
1 2 3 4 5 6 7 8 9	S' Vergez	1 1839	544 936 449 368 464 258 448 372 762 444 72 4748	1013 344 822 254 209 714 791 694 770 525 277	140 9 10 5 7 4 8 40 3 6	23 24 46 23 24 20 24 21 20 24 49	23 24 46 23 24 20 24 21 20 24 49	10304 30474 42637 7543 3355 7227 40473 7930 43666 7373 3080	182.3 10.5 86.9 116.3 105.8 115.9 101.8 55.4 96.5 407.6 112.3	44.6 27.8 4.8 17.5 8.7 25.2 23.8 12.7 25.2 15.4 9.7	496 9 37.» 88 7 433.8 414.5 444 4 425.6 68.4 421.7 123.» 422.»

Marine						
	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	IS DES	
Nos	des COMMUNES.	duquel chaque commuue dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
						Canton de
2 3 4 5 6 7 8 9 40 11 12 13 14 15	Anstaing Ascq Baisieux Chéreng Flers Forest Gruson Hem Lannoy Leers Lys-1- Lannoy Sailly Toufflers Tressin	id Bureau id Baisieux Croix Ascq Cysoing Bureau Id Lannoy id id Ascq	Delerue Desquiens Carrez Duquennoy N. Prouvost Dutilleul Leuridan Betremieux Courier Boutemy Lepers Pouchain Fourmestraux	Dufay. Castelain Dubar. Wauquier Duhamel (1) Thieffry Decalonne Dufermont, Bayart. Joly Hespel, Truffaut. Desprets, Echevin Brunin. N. Marchand.	Delassus Patin Bombart (3). Delecambre Dupuis Gourdin Honorez Pollet Destombes Toupet Lécuyer Delvallée Dehuy Catteau.	Étévé Ducroquet. Bruhier Féry, Foubert Boullengé. Ladrière, Ratte. Morel. Dehaese Monier. Lacquement Vitré Liénard, A Delacressonnière Dhouailly Lardé Léraillez Canton de
1	Lille-Centre	Bureau	Legrand Géry, ※, 《》A, O·∤·	Dutilleul, **, **, A, Viollette, **, **, A, Gavelle, **, **, A, Basquin, **, A, Faucher, O **, **, A A, Meurisse, Barbe, Brassart.	V. au chapitre des culles.	Ladrière , ()A, Dubus, () I, Lesur.
						Canton de
	HellemLille. Lille-Est			Davaine, Lesage.	Vanacker	Lemaire, A
1	Lille-Sud	Bureau	n	n	ü	Canton de Huriez, Richard, () A, Richez, () A, Ganoote, () A
						Canton de
		Lille	Messéant	Farinaux, Marchand.	Lecomte, Hennion	Legrand, Dubois
	Lezennes Lille-Sud-Est .		Agache	Delattre»	Budin	Hunet
4	Ronchin	Lille	Fostier	Frémery (2)	Duvillié	Diaquin, Gorrier

⁽⁴⁾ Hasbroucq, Lepers, adjoint spécial de la section du Breucq. — (2) Petitberghien. — (3) Deltombe.

	NOMS	POPU-	brec.	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ chef-lie	TRES	Principal des		MBRE D ES COMP en 1894	
Jos	des INSTITUTRICES.	LATION	ÉLEC-	cadastrale — Superficie totale en hectares	de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL
1	annoy.										
2 3 4 5 6 7 8 9 10 14 12 13 14 15 16	S' Charbonnier, Mile Lebrun M''e Desnoullet Mile Delecourt Mile Laude, M''e Ternisien. M''e Fourdrinoy Miles Colpin Zélia, Petit Mile Floquet S' Vandoorne S' Rombaut M''e Gosselin S' Morelle, S' Grommelynck S' Baudchon M''e Bertrand S' Éde! Mile Dubois Mile-Centre.	2858 694 2440 2033 4442 3965 748 394 44485 3680 4892 973 4739 644 2066 34662	693 487 645 484 414 829 222 448 847 543 798 224 299 438 540 7342	4456 226 659 864 444 907 403 344 956 44 525 320 430 237 486 570 7872	7 9 8 9 8 8 5 40 3 » 4 4 3 2 7 5	6 40 8 45 42 6 42 41 43 46 44 44 44 40 5	6 40 8 45 42 6 42 42 41 43 46 44 44 44 40 5	48585 3635 47273 44574 9020 24482 2774 3434 25907 46743 46246 34447 5945 6310 4550 42647 242903	70.2 430.3 57.8 81.8 84.6 80.7 99.8 445.3 79.3 37.2 83.6 75.4 96.9 95.7 83.9 74.6	5.4 2.2 20.6 24.5 47.5 7.4 9.9 34.6 49.2 47.8 42.7 44.3 24.3 24.3 4.7 43.3	75.3 432.3 78.4 403.3 99.4 88.4 409.7 146.9 98.5 57.2 401.4 88.4 414.2 88.6 84.6
4 2	4me Merlet, \$\frac{1}{2}\]A, Mile Delaye, Mile Duriez, Mile Duriez, Mile Degai, \$\frac{1}{2}\]A, Mile Denniel, Mme Onsot.	36406	7703	11	n	33	n	3056355	6.2	27.4	33.3
L	ille-Est.										
	me Lefebyre, Mme Flamant me Mullier, Mile Lebecq.		4156 4581 5737	329	4	4)	4))	37785 37785		14.6 e-Centre	
L	lle-Sud.										
M	M ^{me} Boulanger, Mil ^e Foc- eu, M ^{me} Martin, \$\frac{1}{2}\text{A}, me Lesnes, Miles Lemaire, \$\frac{1}{2}\text{A}, Douay.	36514	6338	n	,,	»	"	Vo	nr Lille	-Centre	
Li	lle-Sud-Est.										
2 M	me Legrand (1) me Henniquau He Helluy (2) He pernaucourt (3)	3413 4724 46379 3163	798 492 3434 744	462 243 " 539	6 6 5	6 6 8	6 6 9 5		58.5 470.» ir Lille-		86.3 205.

						The state of the s
	NOMS	BUREAU DE POSTE	PARTIES OR DESCRIPTION OF THE PARTIES OF THE PARTIE	NOM	SDES	
Nos	des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend,	MAIRES.	ADJOINTS:	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
						Canton de
1	Lille Sud-Ouest	Bureau	0 00		8 3 (2)	Cavro, & A, Legrand, Patin, Lesnes, Fockeu, & I
						Canton de
	Lille-Nord La Madeleine.		Fontaine	Vermella Delaporta	Desittor Decam	Caudreller, Bertin, Rogeaux, Solau Lasson
-		OT THESE	rontanc	vermene, beraporte	Dezinet, Deram.	Dusson
						Canton de
1	Lille-Nord-Est	Bureau	»	000 000	100	Durieux , Sizaire (A, Willerval, Légereau
2	Mons-en-Barœui.	Lille St-Maurice.	Delemar	Spriet, Duwer	Comère	Delmer
						Canton de
1	Lambersart .	Lille			er auran i	The second secon
2	Lille-Ouest	Bureau	Perruches.	Bonte, Lecocq		Dupont, Leveaux
4.	Marquette Saint-André Wambrechies	Lille	Porion	Parent, Dubernard	Dezitter	Lagache
						Canton de
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 11 12	Avelin Bersée Ennevelin Fretin La Neuville Mérignies Mons-en-Pévèle Ostricourt Phalempin Pont-à-Marcq thumeries Tourmignies	Id. Bureau. Pont-à-Marcq. Id. Thumeries. Pont-à-Marcq. Thumeries. Bersée. Oignies. Bureau. Id. Pont-à-Marcq.	des Rotours üls. Hovine Favier Delahaye Bernard Des Rotours Mathis Carlier, * A Dubois Coget, * A Bulteau Beghin Butrulle	Lecouffe Billouez Lambelin Carbonnet Denneulin Dutilleux Ployart Boutry Lefebvre Therin Brulin Denneulin Lefebvre	Lenclud	Legardez. Lanier. Santré Gruson Carton Gaultier Gilbert Loubry Debril Girard A. Miens Dumez.

	DU DÉPARTEMENT PAR	CANTO	NS.								14
The state of	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance cadastrale	EN K	STAN ILOME i chef-li	TRES	Principal des		OMBRE D ES COMI en 1893	
No	des INSTITUTRICES.	LATION	TEURS.	Superficie totale en hectares	de	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1892.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires ef rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL
Ti	lle-Sud-Ouest				1948	2/2				Pramo	
	Mme Leclercq, Mme La- grange, Mile Lerminez, MmeSimonet, MieDuvivier	34828	4780	"	"	"	"	,	oir Lille	-Centre	
Li	lle-Nord.										1000
4	Mme Sornin, Mme Lehut, Mlle Darcq,	17552	3572	n n	»))	»	v	oir Lille	-Centre	and F.
2	Mile Hanguillart	9689	4590	285	2	2	2	79640	54.0	17.6	74.6
Ti	lle-Nord-Est.	27244	5462	285	1010		e en io	79610			
	Mme Lallemant, Mile Van-	anni b	nev	, and	maki	abuni	ils an	1			1.1/14
3	denbulcke, Mile Watteau										
2	Lemerre, Mlles Delannoy, Tellier, Marmié, Conem. Mlle Hennebelle	26579 2832	4539 364	288	3	n 4	4	18261	ir Lille- 53.3		84.8
	yacana sag	29411	5400	288		11100		18264			
Lil	lle-Ouest.	and a		told to	off Ho		,				
1	Mue Talma	4030	836	625	3	4	4	38501	71.0	7.4	78.4
2	Mmes Salez, Galiegue. Niquet, Mlle David,	13443	2285))))	n	3)		ir Lille-		
	Sr Simon Mmes Clenquet, Duhem	4722 2530	695 587	485 343	3	3	3	30429 29363	437.2 64.3	12.7	87.4
	Sr Sevrette	4335 29080	$\frac{4023}{3426}$	4542 2965	7	7	7	34874 432867	89.2	9.7	98.9
Por	it-à-Marcq.	[29000]	0.420	1 2505	amal miss			102007	M	Znish.	THE STATE OF
1	Mme Begard	851	279	668	4	14	14	7912	74.9	13.1	85.»
3	St pelahaye Mue Thieuleux	1518	472 569	1376	3	19	12	45209 42675	73.2	14.2	84.4
	Mme Quinchon Mue Vandamme	1508	638	991	3 5	43	13	44257 45516	97.6 76.8	6.9	86.2
6 7	Mne Lœw Mne Wagon	365 909	132 272	394 861	7 2	17	17	3269 8176	51.4 70.2	9.4	62.4 79.3
1000	Mue Médart Mue Dewez	1064 1883	303 594	497 4236	9 5	24	24	5543 44050	84.1	3.3 3.2	89.4
40	Mile Dursent	766 1555	241 477	759 792	8	23 45	23 45	6470 44747	59.6 96.1	30.2 43.6	89.8 109.7
13	Sr Joly Mme Dumez	924 958	227 292	702	8	14 19	14	7305 7999	75.7 73.n	18.n 12.6	93.7 85.6
44	Mme Roussel	565 1014	485 295	203 569	3 8	16 19	46 49	3270 5536	85.4 93.5	13.7	404.1 404.4
	The state of the s	17864	5390	44680	Proff		-5179	138634	Englis	- di	TION

	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	IS DES	
Nos	des GOMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS
						Canton de
2 3 4 5 6 7 8	Pérenchies Quesnoy-sur-D Verlinghem	Quesnoy-sur-D Pérenchies Bureau 1d Quesnoy-sur-D Comines Id Id	Philippo Destombe Decottignies . Bodé Mélisse Vermès Bondue	Caucheteur Lambelin, Dubus. Delannoy, Leignel Ghestem Delannoy Duprez	Delebecque Sénéchal Bertein Mortreux Béreaud V. Deulemont Id	
						Cantons de
4	Roubaix	Bureau	Carrette	Branquart, Tran- noy, Milbéo, Lepers, Deso- bry et Coute- lier.	Evrard, Tilmant,	Harcqz, Somain, Du- pret, Rogeaux, & A, Dazin, Leroy, Isoré, Gaillard, Gernez, & A, Lerat, Gautier, Glaise, Faidherbe, François, Crinon, Estrabaut
2	Wattrelos	ld	Pollet	Leuridan , Del- marre.	Lejeune	Duhamel, Décaudin, Vairon, Bernard, Magnier
3	Croix	Id	Pluquet		Deswel	Mathieu, Dhermies
4	Wasquehal	Id	Delourme	Courier, Spriet	Plouchart	Tétin
						Canton de
				Lecupre Dal, Lelong		Darras
3 4 5 6 7	Bauvin Camphin-en-Car. Carnin Chemy Gondecourt	Id Carvin Id Phalempin Bureau	Botelle	Béreaux Grauwin Berte Legroux Wanaverbecq	Leman	Guillaume. Bassez. Bloy. Declerck Waguet. Raux.

DO DEFARTEMENT 12	ite diritada	121								140
NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ I chef-li	TRES	Principal des		OMBRE I IES COM en 1894	DES MUNAUX
Nos des	FOPU-	ELEC	cadastrale		de la		quatre		extraor- dinaires	
	LATION	TEURS.	Superficie	de	sous-	de la	contributions	ordi-	et rem-	
INSTITUTRICES			totale	eanton	préfec-	prefec-	directes	naires	bour- sement	TOTAL.
			en hectares		ture.	ture.	pour 4893.	annuels.	d'em- prunts.	
Quesnoy-sur-Deale.										
4 Sr Boldoduc, Mine Mon	tar- 7422	1	1602	8	18	18	01010	101	100	1 08 1
dier, Sr Bodson 2 Mlle Lambert		480	994	6	16	46	61618 46341	49.1	46.3	95.4
3 "	759	208	309	6	8	8	4604	93.6	7.8	103.4
4 Sr Villain		481	303	6	8	8	16424	94.5	5.8	97.3
5 Mme Borrey		1304	1436	4	11	44	48075 44865	400.2 400.»	8.6	408.8
7 S. Lepiane	197	32	279	6	16	16	2670	147.»	19.0	136.»
8 "	172 2313	35 374	437 508	5 40	45 48	15 18	4984 45349	95.5 83.6	12.9	95.5 96.5
9 S' Cathelain	22327	4813	6575	1.0	10	10	478927	00.0	1 12.9	1 30.5
	(====	1 1010	1 0010				1.10021			
Roubaix-Est-Nord-Ouest.										
Roussiez, and Planina Mile Christiaens, Mile tille, Mme Oblin, Mme- bert, St Darqué, Mile C hen, Mme Arrachart, l Thieuleux, Mme Noga Mme Duvivier, Mile quant, Mile Leroy, 3 Coulbaux, A, Mile B rain, Mme Velu, M	De- Vil- Dué- Mile ret, Ca- Mile sau- Ime Ime	48194	1275	n	44	11	4563140	9.0	20.3	29.*
Mile Gustin, Mile Rig Mme Lonfils, Mme Hul	got, 19770 ber-	2600	4364	4	45	15	76336	127.6	42.9	170.5
Mile Harcoz, Mile Dup Mile Hottslart, Mine Di	uis, 12438	1674	474	3	8	8	87947	73."	17.9	90.9
mies, Mile Tourbé. Mile Vandenabeele, Miraux.	1100	833	686	4	7	7	28707	79.»	18.3	97.3
Bilaux.	151530	23301	3796				1756400			
Seclin.										
4 Mme Van Coster	4432	323	554	7	46	46	8466	69.6	30. "	99 6
2 Miles Fayen, Delecon Bombaet	4748	1350	1129	9	18	18	27705	24.6	7.3	31.9
3 Mue Mineur	2284	659	385	43	21	21	10827	40.8	15.1	55.9
4 Mus Pecqueur There	ésa 902	312	739 236	6	16	16	8953 3129	76.2 98.2	22.9 20.0	99.4
3 Mue Delemarre		446 99	348	4	14	14	3628	97.4	14.4	1110.2
7 Mue Boquillon Soph		607	821	4	15	15	43140	30.6	11.4	62.»
8 Mme Hermand	392	432	217	6	16	16	2562	124.1	9.4	433.2
							78410			
						,				10
										10

	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOM	IS DES	
N os	des COMMUNES.	duquel chaque commune	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU GULTE.	INSTITUTEURS.
3		dépend.			Do Gollie.	
10 11 12	Lesquin Noyelles Provin	Wattignies Carvin	Descat Debuchy Menu	Laurent Mortelecque	Wastin Vancostenoble	Lougez, Rogier Barbet Rombaut Vochelle
14	Templemars Vendeville	Lille	Breuvart	Montel Leclercq	Bernard Dervaux	Jumel
						Canton de
2 3 4 5	Halluin Linselles Neuville-en-F. Roncg	Id Id Tourcoing Bureau	Dhalluin Dewitte Leurent	Delannoy (1) Phalempin, Lemaire. Demarcq, Catteau Cau, Ducatteau Lepoutre, Vienne. Lefrarçois, Diéval N, N	Deyne Leroux Prince Vandepitte, Villain	Laloux Dupond, Labaeye, Lefebvre. Lallemant Chochoy, A. Bonnay, Delcroix Demoton, A. Barbenson, Dupas
						Canton de
	Bondues Marcq-en-Barl			Desbonnets (2) Fremaux, Olivier.	Guillemot	Fouquet
3 4	Mouveaux Tourcoing -Sd	Bureau	Varrasse	Lepers, Cornille .	Gaymay	Pudepièce
				ARRONDISSEI	MENT DE	VALENCIENNES,
						Canton de
23 44 55 66 77 88 9 10 41 12 43	Bouchain Emerchicourt Haspres Hordain Lieu-St Amand Lourches Marquette Mastaing Neuville s/TE Noyelles-sur-Selle	Bureau. Aniche. Bureau. Bouchain. Id. Bureau. Bouchain. Lourches Bouchain. Lourches. Bouchain. Lourches.	BernierRémy Lestoille. Oliviez Margerin Mathieu Cachera Jules Coquelle, O & Fauville Defattre Robert Brixy	Cachera JB. Danquigny. Deheinzelin Chatelain Consille Desséry	Bourgois. V. Aniche. Hazard Delannoy. Parent Loubert. Bourlet. Sapelier Dubus. Démarest Delnatte.	Vanderriele Telliez. Devillers Cauet. Delsarte Juste Roussel. Wuiot Ringot. Bouhours Moreau. Delattre. Tourtois Giffroy

⁽¹⁾ Dalle-Leroux. - (2) Despatures. - (3) Bertrand, Bouilliez Carlier, Speder, Badard.

-	DO DEFARIEMENT PA										141
	NOMS	POPU-	ÉLEC-	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ I chef-li	TRES	Principal des		MBRE D ES COMP en 1894	
Nos	des INSTITUTRICES.		TEURS.	cadastrale Superficie totale en hectares	de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires. annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
40 44 42	MmeBlin, MeDescamps Sr Dusart Melle Leroux	4805 4403 344 4784	479 345 85 536	647 854 238 339	3 7 7 44	44 7. 9 20	44 7 9 20	44243 44576 3044 7093	58.4 94.4 66.2 79.9	44.n 45.2 20.9 34.2	69 4 409.6 87.4 441.4
15	Miles Vanderbeeg, Mouilé, Mile Beaucamps Mile Capart Mile Beaucamps Mile Capart	4064 450 2708 28070	4517 278 446 698 7652	4742 460 256 630 9592	» 4 6 5	8 8 7	8 8 7	5837 2688 44820 497362	29.8 86.4 442.8 105.4	22.» 57.4 35.4 43.4	51 8 143.5 147.9 118.5
To	urcoing-Nord.			1 0002				101002			
2 3 4 5	S' Hautrive Mlle Devillers, M ^{me} Bécuwe S'*Haverland, Leblanc S' Lemoine M ^{lle} Dureigne M ^{lles} Oueva, Potteau,		593 4356 4079 564 4013	638 4248 4469 644 4056	8 9 7 3 5	46 47 43 47 44	46 47 43 47 44	20648 81004 29085 47461 35459	402.5 34.3 429.4 405.6 68.5	34.4 73.6 40.7 44.9 46.4	136.6 107.9 140.1 150.5 84.6
0	Delecour, Labarrière		3998	4509	1)	14	14	829746	44.3	20.»	34.3
To	urcoing-Sud.	57084	8600	6234				4013073			
41	Sr Bayard	3447	814	1292	7	7	7	22450	94.»	28.4	449.4
100	Mile Desbonnet, Mile Le- court, Mme Ve Delannoy Srs Caudron, Cartigny Mile Leconte (4)	9752 4903 44536	4682 962 7357	4390 444 "	8 3 "	5 40 44	3 40 44		81.2 99.4 Tourco	35.11	98.5 434.4 d.
	00.0	159638	10815	3096				114136			
	3 Cantons, 82 Com	imunes									
4 2 3 4 5 6 7 8 9 40 41 42 43	Sr Munier Mile Cruquenaire Mile Serrure Mile Serrure Mile Serrure Mile Serrure Mile Quentin, Mile Quentin, Mile Quentin, Mile Quentin, Mile Quentin, Mile Quentin, Mile Rocq Mile Rocq Mile Roch Sr Godar	4842 4403 330 3005 4390 839 4707 2434 830 4476 662 4779 709 570 21978	336 84 852 367 230 4106 669 220 326 486 445 217 450	4038 4238 544 4220 565 510 264 746 648 474 504 402 518 380	6 n 7 44 3 2 7 5 4 6 6 6 5 3	20 49 26 47 20 48 45 22 49 45 43 46 24 22	55 50 47 58 52 52 49 49 48 52 54 50 54	41830 22030 4782 47077 7840 6437 47977 42442 6434 9872 5058 8950 4355 4084	91.» 44.3 73.7 28.4 74.7 63.6 40.» 36.9 64.7 48.2 59.4 89.8 54.4	33.7 43.3 33.4 44.8 40.3 35.4 0.5 47.9 40.» 40.6 6.5 47.3 30.8 45.2	424.7 57.6 407.4 40.2 82.3 98.7 40.5 54.8 65.9 82.3 420.6 69.3
(1) Mlle Petit, Mmes Abrahai	m, Décau	din, Cape	lle, Dubois,	Ruffin,	Miles 1	Plet, Po	nsot.			570

	NOMS	BUREAU		NOM	AS DES	
Nos	des COMMUNES.	DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.
			THE PARTY			Canton de
2 3 4 5 6 7 8 9	Condé-s/l'Esc. Crespin Escaupont Fresnes Hergnies Odomez Thivencelles Vica .	Bureau	Dumoulin Laurent Wagret, ** Renard, ** Dubruille Patoir Dewavrin N	Alglave	Gahide, Bricout Delassus Cerf Treea Demars Delahousse Dupuis Dupire	Caby Verreman, Dupret Thisse Bauchard Monfroy, A Mervaux Viserie Ragon Leveaux Vermeersch, Wibaux.
						Canton de
3	Abscon Denain Douchy Escaudain		Denis Plumecocq	Fiévet, Raviat Payen, Cambay. Bouchez. Dorémieux. Cartigny JB., Jonas.	Jourdain Delerue	Dhond
6	Haveluy Hélesmes Wavrechain-sD.	ld	Copin	Cartigny	Langrand	Leblond Delannoy Herbet
						Canton de St-Amand
2 3 4 5 6	Bruille-St-Am. Château-l'Ab. Flinzs-l-Mortagne Hasnon	St-Amand Id Mortagne Bureau Id	Lemer Cochin Namur Lenclud Marion, ≱, ∤.	Evrard Jouveneaux Henneton Lesur, Prouvoyeur Henneton	Decalonne Lenoir	Cordonnier, Basset (2) Duhamel, Colart Henneton Clouez Piat Blin Deudon
						Canton de St-Amand
2 3 4 5 6 7 8 9	Maulde Millonfosse Nivelles Rosult Rumegies Sars-et-Rosières.	Hasnon Id St-Amand Mortagne Hasnon St-Amand Id Id	Rémy Legrand	TréhouLelongHuonMorivalLegrand, AHacheDubois	Dumon	Gaujot

⁽i) Berteaux, Dransart et Champagne. - (2) Gérard.

-	DU DEPARTEMENT PAR	CANTO	NS.								14
	NOMS	POPU-	ÉLEG-	Conte- nance	EN K	STAN HOME chef-li	TRES	Principal des		MBRE D ES COM: en 1894	
Nos	des INSTITUTRICES.		TEURS.	Superficie totale en hectares	de canton	de la sous- préfec- ture.	de la préfec- ture.	quatre contributions directes pour 1893.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts	TOTAL.
C	ondé.								TERM		
3 4 5 6 7 8 9	Mmes Gérodez, Moreau Mue Legrand Mme Jottay Mme Kirn Mues Baillet, Carré (1) Mme Viseria Mue Marc Mue Flament Mue Pémarez, Mme Lesoin	397 4772 2141 4579 6369 3391 553 598 863 6977 27642	88 1338 463 459 1656 4017 152 456 258 1862 7459	449 4839 994 574 4477 4075 485 402 392 4406 8468	6 7 3 2 6 7 4 3 2	48 44 44 9 40 48 45 46 40 46	56 51 58 52 50 44 46 55 53 48	5056 50257 24872 42203 53444 48375 3282 5847 5204 40534	34.n 13.4 24.9 45.6 14.n 42.6 63.7 33.n 43.n 40.n	2.4 2.» 8.4 35.8 0.5 6.7 8.5 6.» 26.2 3.5	36.4 45.4 33.3 82.4 44.5 49.3 72.2 39.3 69.2 43.5
D	enain.	7		0100				215000			
2	Srs Marsand, Linard. Mmc Doyen (2) Mnc Forest Mmc Mairesse, Miles Bra-	2810 48258 2650	735 4270 701	726 1147 924	8 9 6	19 11 12	43 47 54	47688 438519 45053	69.5 42.9 64.9	32.3 " 43.4	104.8 42.9 80.3
5 6	cava, Bussy. Sr Vangrevelynghe MHo Coez MHo Marchand	3877 4982 4453 509	949 498 418 437	4022 469 736 236	8 14 15 11	15 14 15 12	45 46 42 48	21404 9785 7980 3539	74.3 54.4 86.2 43.6	42.6 44. 8.5 40.8	86.9 65.4 94.7 84.4
1		31539	7708	5255				213695			
4 2 3 4 5 6 7	Mme Roseau (3) Mme Dazin Mle Leclercq Mle Bavay Melle Josse, S' Odoux Mle Gilain Sr Melsens Mil: SBlary, Lefebyre, Charlet	6649 4700 695 4884 3152 4473 6436 21659	1733 605 314 551 996 349 4517 6148	3313 785 433 4435 4262 246 3311 40788	7 40 40 10 5 8 8	43 47 23 23 48 21 5	38 42 40 38 38 38 46	408194 42682 5377 42955 20146 40437 66249 235980	5.6 47.5 67.3 21.9 23.7 20.9 33.5	23.7 25.6 9.3 47.8 0.8 42.6 7.7	31.3 73.1 76.6 39.7 24.3 33.5 44.2
-	ive gauche).	5424	4414 1	» I	n [43	38 1	Voie 9	t_ Iman	d (r. d)	r 1
4 5 6 7 8 9 40	Mile Morival Sr Desmaraits Sr Dunaux Mile Haccart Sr Dupont Mile Baudoux Mile Duquenne	300 668 2202 754 506 4401 4235 4504 469 504 4664	100 496 671 380 458 478 387 474 446 312 4710	345 282 4644 545 345 594 814 759 257 367 5855	7 8 4 7 3 3 6 8 7 4	20 20 46 20 46 46 49 20 20 47	35 35 36 37 40 35 30 32 39	2836 4678 20500 6038 4632 7214 40703 40465 3440 3953 74486	34.» 55.3 29.7 47.» 26.» 56.3 64.8 54.6 56.5 36.2	4 (7. da) 2.6 2.9 45.2 3.4 27.5 7.0 9.8 2.4 3.0 38.3	33.6 58.2 44.9 20.4 53.5 63.3 74.6 59.5 74.5

⁽¹⁾ Melle Lerouge. — (2) M^{me} Descamps, Miles Desort, Bracq, Anscutter, Mues Lecomte, Dransart, Meurisse.
(3) Mile Levelud, S^r Robache, Mile Herlemont, S^r Berteau, Mmes Coqueriaux, Bonnet.

159					TABLE	AU DES COMMUNES				
	NOMS	BUREAU DE POSTE		NOI	MS DES					
Nº	des COMMUNES.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES	ADJOINTS.	MINISTRES DU CULTE.	INSTITUTEURS.				
						Canton de				
40	2 Estreux	Saultain-Bureau. Id. Curgies. Onnaing. Crespin Sebourg. Bureau Id.	François Weil, *	Monchiceurt Anne, Mochez Nicodeme Quinet, Duéz Lejuste Bouvier Moty Décamps	Joly	Dufour. Druesne. Michel, Herblot Déjardin Leclereq Lesur Paringaux Descamps François. François. France Damien, & A., Delsarte Alfred, Delattre, Lesur, Detammaecker, Fiatte				
13	Canton de									
	Anzin	Bureau	Pottiez	Broudehoux, Gérard	Huard	Tison, ()A, Pouget, Isoré				
	Bellaing Beuvrages Bruay Petite-Forêt	Wallers	Joly, Lefebvre Defline Fréalle Place	Van Looy Dumont Derchis, Hubert. Mariscal Delvallée, Masson	Gilleron Ghyselinck Gruson V. Aubry* Ducarne	Carrez. Béghin. Delaporte. Hien, (AA, Gernez. Dez Blary, (AA)				
						Canton de				
10 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	Aulnoy. Famars Haulchin Hain La Sentinelle. Maing. Monchaux Oisy Prouvy Quérénaing Rouvignies Trith-St-Léger Valencienn	Valenciennes. Id Thiant Valenciennes. Trith-St-Léger Bureau Thiant Valenciennes. Thiant Artres Denain Bureau Id	Damien Douay. Macarez Bisiaux Moreau Dupon! Léquipar Pillion Cachera Tamboise Baudrin Mariage Sirot, C.	Canniez. Malaquin. Gary. Dupont. Dupont. Dument, Parmentier. Dumelz. Lanselle. Tambrun. Mallet. Bricout. Déruelle. Mallez Delcourt, Lamelin.	Carlier	Sorriaux Cauet Bocquillon Lesne Druesne. Basquin Cloart Boise Dehée Manet Chantreau Procureur Descamps Sizaire et Magrez. Prod'hon.				

Di	U DEPARTEMENT PAR	CANTO	INS.					100	STORY S		15
	NOMS	DODA	fired	Conte- nance	EN K	STAN ILOMÈ chef-li	TRES	Principal des	and the second of	MBRE D ES COMI en 1894	
Nos	des INSTITUTRICES.	POPU-	ÉLEC-	superficie totale en hectares	de canton	de la sous- préfec- ture	de la préfec- ture.	quatre Contributions directes pour 4893.	ordi- naires annuels.	extraor- dinaires et rem- bour- sement d'em- prunts.	TOTAL.
Va	lenciennes-Est.										
2 M 3 M 4 MI 5 M 6 S 7 M 8 M 9 S 40 M	me Ducornet lle Mirland lle Dulouquet lle Wallerand, Mme Mochez me Baudouin Delory lle Maillard me Alglave viéville lle Roquet lles Wallerand, Lenquette,	4443 648 2424 4442 2086 2538 4791 550 4044 4691	332 468 631 4200 534 788 363 475 287 494	602 524 795 4260 624 4246 465 470 637 4408	6 7 2 6 7 8 42 12 4	6 7 2 6 7 8 42 42 4 10	56 56 56 56 56 61 59 54 60	9684 6929 25544 32716 40794 48294 40238 5324 9044 45726	91.4 77.7 84.9 69.3 413.9 61.3 43.» 97.7 100.4 101.4	25.4 39.3 20.4 5.9 48.8 43.7 32.3 7.4 24.2 20.4	416.5 447.» 405.« 75.4 432.7 75.» 75.3 405.4 421.3 421.2
	Mmes Bernard, Gautier. Auvray, Guillerminet, Agneray, Waillez, S' Morio	8250 26507	4696 6568	4379 9377	r	»	50	378531 522818	10.85	21.0	34.85
Valenciennes-Nord.											
2 M 3 M 4 M 5 S 6 M 7 S	tles Fossart Bricout, Authoine, Mines Cliche, Mercier. mc Caullery tle Bayay re Lemaire pelory, Mine Loison. tle Delhaye wattine me Temaire wattine me Mattine me Mattine	44538 4465 405 4677 4934 4322 2754 41429 3672 38593	2844 343 95 372 4348 296 697 2265 4152	352 427 336 294 664 453 4494 " 2082 5799	2 5 9 4 5 41 3 2	2 5 9 4 5 41 3 "	49 49 47 48 52 49 52 50 47	414227 6258 3632 9031 27708 5687 28823 Voir 25494 220860	12.» 59.9 73.8 68.4 48.6 78.4 38.5 Valencie 43.		22.: 59.9 89.9 81.4 71.9 400.9 40.7 st
Vo	alenciennes-Sud.		• 1000000000000000000000000000000000000								
4 M 2 M 3 M 4 M 5 M 6 7 M 8 M 9 9 10 M 41 M 42 M 43 M	me Lenne	2243 915 4177 2314 2890 2394 552 268 903 502 335 4735	254 548 226 324 621 707 643 465 77 234 440 97 442 634 4657 309 7438	647 609 468 510 444 381 4452 447 253 435 426 321 826 683 " 953 8552	9 3 5 9 7 7 8 14 8 8 8 8 8 12 7 14 4 4 4	9 3 5 9 7 7 8 4 8 8 8 8 42 7 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	57 53 55 50 49 52 54 48 50 57 49 52 53 50 57	8695 44629 6977 41892 44388 44674 47556 4544 2394 8059 4201 3092 43843 35044 Voir 40290 461209	76.2 80.7 25.2 46.8 67.2 36.4 42.7 98.7 400.4 49.7 66.5 62.» 60.8 30.7 Valencie	5.5 6.5 4.4 25.2 6.8 8.3 43.6 6.4 43.8 4.8 49.5 35.6 6.6 6.8 8.9	81.7 87.2 29.6 72.* 44.4 56.3 404.8 414.2 21.5 86.* 97.6 67.4 50.5 5t.

Population, Superficie et Principal des quatre Contributions.

RÉCAPITULATION PAR ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSENENTS.	population.	supenficie en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1893.	ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	superficie en hectares.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 4893.
Avesnes Cambrai Douai Dunkerque	433037	440064 89334 47584 72310	4772807 4442743 4152441 4246226	Hazebrouck Lille Valenciennes Totaux	112743 732862 214093 4736344	69458 87364 63084 569389	799321 7844481 4788151 15982813

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMÉAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

N	OMS		N	OMS		N	OMS	
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-
Abbaye (l') Abeele (l') Alre Allumette (l') Alnes Amervalles Ancoisne Ancoisne Anserguilles(les) Antrœuille Arbre de Guise (l' Arbrisseau (l') Ardomprez Asturies (les) Azincourt Bac-à-Wayrin Bains (les) Bargues Basse-Maroilles (la) Bayiseau Beaucamps Beaucamps Beaulieu Belle-Hôtesse Belle-Vue (la) Benties Meulen Bercu	dont dependent les hameaux. Marquette Boeschèpe Escandœuvres Wasquehal Wartaing Solesmes Houptin Attennes-I-Marais Ennevelin Avelin Mazinghien Wattignies Etrœungt Templeuve Auby Maretz Emerchicourt Gondecourt Houptin Wavrin Rosendaël Wattignies Wattrelos Maroilles Obies villers-Plouich Wattrelos Blaringhem Denain Hoymille Warhem Mouchin	LHCLDCLLLLCLALDCVLLLLLHVDkLAACLHVDkL	Bode!cz (les) Bois-des-Retz Bois-des-Retz Bois-l'Abbaye Bois-Mailhard Bois-Mailhard Bois-St-Denis Bois-St-Denis Bonavis Booneghem Booneghem Boucheneuil Boulette (la) Boulette (la) Bout-là-Haut (le) Bracquemart (le Bréaugies Breucq (le) Briquette (la) Broderie (la) Bruyère (la) Bruyère (la) Buffle (le) Buisson le) Buisson-Barbet (le) Buisson-Moreau	dont dépendent les hameaux. St-Aubin	A D C L C A C C C C D V C C A A A L V L V A L A A V A V V L L	Champeaux	dont dependent les hameaux. Willies La Groise Monceau-S-Waast Beugnies Hon-Hergies Taisnières-s-Hon Audignies Mecquignies Mecquignies Mecquignies Tourcoing Gommegnies Etrœungt Oost-Cappel Bollezeele Tourcoing Bondes Esquelbeeq Zeggers-Gappel Lys-lvz Lannoy Halluin Prisches Bourbourg-Campagne Bronckerque Craywick Cappelle grquinghem le See Santes Glageen Hargnies Bousignies Bousignies Bailleul Bailleul	A C A A A A A A A A A A A A A A A A A A
Berkem	La Madeleine. Feignies Lille Willies St-Pierre-Brouck. Armentières Comines Roncq Quiévrechain Tourcoing Linselles Wervieq-Sud.	L A L A Dk L L V L L L L L	Canteleux Cantigneul Cantraine Carnoy	Lomme	L L C C A A L L Dk Dk D D	Créchet (lé) Crétinier Croisette (la) Croisette (la) Croix (la)	Croix	L L A C V A L L H A H L L L

N	OMS		N	OMS		N	OMS	
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-
Crosse (la) Cruysse (la) Cyseaux (les)		H Dk H	Grand-Cataine. Grande-Carrière (la Grandes-Pâtures(les Grandes-Zoées (les).	Berlaimont Locquignol	V A A A	Ligny-le-Grand Lille (faubs de) Linières Loffrande		L V A L
Dacquerie	Boursies	C	Grand-Fussiau	Dompierre St-Hilaire	A	Lommelet Longchamp	Marquette Comines	L
	Hermies	L		Steene	Dk Dk C	Louverval	Esnes Doignies Cappellebrouck	C
Don,	Wavrin Douai	L D	Grand-Sart Gravein	Gommegnies.	A	Lynck	Looberghe Merckeghem.	Dk
Dorignies	Estaires	DH	Grenouillère (la) Gressart Grimonpont	Tressin Wattrelos	CLL	Machine (la) Mâcou	Ferrière-l-Grande Condé	A V
)Feignies)Maubeuge Attiches	A A L	Grisoelle Gros-Chêne (le)	Mairieux La Longueville	AAA	Malgarni	Fontaine-au-Bois, La Longueville	
Dunes (les) Ecluses (les)		Dk L	Guerzignies Guides (les) Guindal(le)	Bas-Lieu Feignies Bourbourg-Camp ^e	A	Malgarni Malplaquet Marais (le)	Taisnières-s-Hon.	A A L
Elpret Empempont	Marchiennes-Ville	D L	Guizette	Bethencourt .	С	Marchenelles (les) Marchipont	Annappes Rombies	L
Enchemont Engrain Ennecourt	Lesquin	L	Hachette Hacghemeuelen Haie-Catelaine.	Warhem	A Dk A	Marcigny Martinoire (la). Maréquais	Wattrelos	A L L
Ennequin	Carembault.	L	Haie-Menneresse	Busigny Saint-Souplet	CC	Marichon Marlière (la)	Flines	L
Ennetières Epine (l') Epinoy	Soire-le-Château.	A	Haies (les) Haies (les) Halot (le)	Cousolre Trélon Tourcoing	A A L	Marly (faubs de) Martinsart	valenciennes.	V
Erkelsbrugghe Ermitage (l')	Bollezcele	Dk A	Happegarbes	Landrecies Avelin	A L	Merchin Milourd Mitterie (la)	Lesquin	L A
Ermitage (l') Escarpelle (l') Etoquies (les)	Roost-Warendin	D D A		Bruille-St-Amand Nivelle	L V V	Molinel (le)	Marcq-en-Barœul. Wasquehal	L L L
Eugnies Eveltin Ferrières		A L	Haute ue(1a). Helin	Ennevelin	A L	Molpas Mont (le) Mont-de-Péruwelz .	Mérignies	L
Fives Fléquières	Wattignies	r r	Herbignies Hôtel Huiteau		A L A	Mont-des-Bruyères.	et Condé St-Amand	V
Folie (la) Folie (la) Fontaine	Landrecies	A A A	Huquinville Huttes (les)	Templeuve Gravelines	L L Dk	Mont-à-Camp Mont-Berbu	Lambersart Lomme	L
Fosse-Thiers (la Fourmanoir	Avesnelles	V	Havet	Fretin	L	Mont-Dourlers . Mont-du-Groquet	Dourlers Blaringhem	A H
Fourneau (le)	Douai	A D L	Jardins (les) Jeune-Bois (le).		D	Montécouvez . Mont-Noir Montplaisir	St-Jans-Cappel	HA
Fresnoy (le) Funquereau(le)	Frelinghien	L	Killem-Lynde .		Dk	Montreuil Mortier	Flines-les-Raches Steenwerck	H
Futoy	Fretin	A	Kreule (la) Kruys-Straëte (la).	Hazebrouck Bambecque	H Dk	Motte-au-Bois (Ia) Mottes (Ies) Mottes (Ies)	Feignies	H A A
Gibraltar	Lesquin	L	Labroye Laboureur (le) .	Wattrelos	LLL	Moulins (les) Nieppe (le)	Lille	L
Glatignies Grand-Bréart	Quesnoy-s-Deûle.	LLA	Lacherie (là) Là Haut Lameries	Sains Vieux-Rengt.	A	Nieurlet Noir-Bonnet	Lederzeele	2229
Grand-Bois (le). Grand-Bray	Etrœungt	A	Laurette Lehem	Câtillon	C	Noires-Terres Notre-Dame (fg)	Fourmies	A C

N	OMS		NO	OMS		N	OMS	
des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-	des HAMEAUX	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-	des HAMEAUX.	des COMMUNES dont dépendent les hameaux.	Arrondis-
Notre-Dame-au bois Nouvion (le)	Bruille-St-Amand Bavai	V	Reugnies Rieux-dc-Coudé (le)	Cousoire	A V V	Sin	Baisieux Maubeuge Louvroil	L A A
Ocron	Sainghin-en-W Dimont	L A	Risquons-Tout.	Neuville-en-Ferr.	L	Souverain (le). Steentje (le)	Hazebrouck	H
Offrande (l') Ogiers (les)	Mons-en-Barœul Croix	L	Rivage (le) Rocq	Marquillies Recquignies	LA	Sud (faubg du). Sur-Hon (à)	Lille	L
Ostergnies Outtersteene	Colleret	A	Rœux	Flines-I-Mortagne Lomme		Targette (la)	Hon	A
Ouvignies	Nomain Solesmes	DC	Rond-Quesne	Jolimetz Villereau	A A	Targette Tatimont		CA
Oversteel	Watten	Dk	Ropsies Rouge-Croix	Beaufort Cartignies	A	Tente-Verte (la) Terne (le)	Rosendaël	Dk A
Parc (le) Paris (faub. de)	Morbecque Cambrai	H	Rouges-Barres Rouillies (la)	Marcq-en-Barœul Feignies	L A	Terrière (la) Tête-Noire (la).	Honnecourt	CA
Pas-de-l'Étang. Petit-Cambrésis (le)		A C	Rue Chorette	Flines-l-Mortagne Lecelles	V	Thélu Thumesnil	Thumeries Faches	L
Petit Cataine Petit-Fort-Philippe.	Millonfosse Gravelines	2000	Rue Heureuse (la)	Maulde	VA	Touquet (le) Touquet (le)		L
Pétrie (la) Picterie (la)	Mons-en-Pévèle Coutiches	D	Rue-Marle	Chapelle d'Armentières	L	Touvent		A L
Pile (le) Placette (la) Planard	Roubaix	L D	Rues-des-Vignes (les Ryveld (le)	Steenwoorde.	H	Tréchon	Avelin	AL
Planche-à-Quesnoy Plouick (le)	Loos Phalempin	L	St totains	Manhanira		Triez (le)		A L
Plouys (le) Point-du-Jour	Wattrelos	L	St-Antoine St-Cloud (fg) Ste-Aldegonde .	Maubeuge Cambrai	A C	Trois-Baudets (les) Trois-Ponts (les)		F
Poirier (le) Pommereau	Trith-St-Léger Aubers	A V L	St-Druon (fg) Ste-Hélène	Cambrai St-André	A C L	Vacquerie (la) .	Gonnelieu	C
Pont-à-Charrette	Téteghem Maubeuge	Dk A	Ste-Marguerite. Ste-Mulders		L	Vallée (la)	Ennelières-en- Weppes	
Pont-à-Pierres Pont-à-Tressin.	Beaudegnies. Chéreng	A	Ste Olle St-Georges	Raillencourt Coudekerque-	C	Vallées (les) Vaucelles	Prisches Crèvecœur	A
Pont-de-Douai . Pont-d-Neuville	Lallaing Tourcoing	D	St-Ladre (fg)	Branche	Dk C	Vercognie Vertigneul	Landas Romeries	DC
Pont-de-Nieppe Pont-de-Petite	Armbouts-Cappel	H Dk	St-Lazare St-Maurice	Maubeuge Lille	A L	Vicoigne Vigne (la)	Raismes Wambrechies	V
	(Petite-Synthe Cappellebrouck	Dk Dk	St-Nicolas	Bourbourg- Campagne.		Vignette (la)	Linselles	L
Pont-l'Abbesse.	Millam	Dk Dk	St-Pierre St-Quentin	Wambrechies Maubeuge	A	Wachemy Wagnonville	Douai	D
Pont-Rouge Porquerie (la) . Posterie (la)	Frelinghien Pont-sur-Sambre Bourghelles.	A	St-Roch (fg) St-Sépulcre (fg)		CC	Wargnories	Hautmont	AAA
Prayelle	Viesly	C	St-Waast-là-Haut Sambreton Sapin-Vert (le).	Landrecies	V A L	Wattiessart Wattendam	Seclin Holque Watten	L Dk Dk
Prévôté (la)	Frelinghien Pérenchies	L	Sarbaras Sarloton	Berlaimont	A A	Waudrechies	Flaumont - Waudrechies.	
Quennaumont.	Cysoing	L		Merville	L H	Wemy	Bersée Cappelle	L
Quennelet (le) .		L	Sartel (le) Sarts (les)	Maubeuge	L A	Westhouck	Chapelle	Dk
Ramponneau Raquet (le)	Lambres	D	Sec-Bois (le)	Vieux-Berquin	VH	Wez-Macquart.	d'Armentières Ennetières-en-	
Rejet-de-Beaulieu Renaissance (la Rensies	Somain	D		Marchiennes.			Houplines	L
Retteau	Floyon		Selles (fg de) Sept-Planètes(les			Willy	Prémesques	

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Avesnes, MM. Verdage, p. ch.; Désenfant, r. c.; Bavai, M. Boutteau, r. c.; Cousolre, M. Pringarbe, r. c.; Fourmies, MM. Serouge, r. c.; Buissart, r. à la gare; Defontaine, r. à l'Abattoir; Hautmont, M. Hernant Albert, r. c.; Landrecies, M. Bavay, r. c.; Louvroil, M. Lecomte, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Grard, r. c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, M. Pieton, r. c.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Cambrai, MM. Duthoit, p. ch.; Eingels, r. c.; Caudry, M. Bajart Jules, brigadier; Le Catcau, MM. Carpentier, fils, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Aniche, M. Cléry, r. c.; Douai, MM. Daullé, p. ch.; Petit, Clément, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Benoit Etienne, r.; Orchies, M. Hugot, r. c.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Bergues, MM. Vancalis, p. ch.; Dhondt, r. c.; Clemmersseune, Deroo, Vandenberghe, r.; Bourbourg, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r.; Coudekerque-Branche, M. Loridan, r. c.; Dunkerque, MM. Roche, A, p. ch.; Metzger, c.; Meurisse, r. c.; Grand-Fort-Philippe, MM. Fournier, r. c.; Monfet, p.; Gravelines, M. Moreaux, M, r. c.; Hondschoote, MM. Cattoir, r. c.; Brangers, surveillant; St-Polsur-Mer, MM. Maerten, r. c.; Grenon et Sabau, r.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — Bailleul, MM. Freson, p. ch; Baey, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c.; Estaires, MM. Cokelaere, *, M, p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, M. Lamote, r. c.; La Gorque, M. Decherf, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Lemirre, r. c.; Morbecque, M. Castrique, r. c.; Nieppe, MM. Olivet, r. c., A. Bocquet et Deleplanque, surveillants; Steenvoorde, M. Davion, r. c.; Vieux-Berquin, M. Moreel Louis, r. c.

ARRONDISSEMENT DE LILLE — Annœullin, M. Marcy, r. c.; Don, M. Lelong; Armenlières, MM. Guillaume, p. ch.; Cuvelier, r. c.; La Bassée, M. Démazière Fortuné, r. c.; Bois Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelled'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Dumortier, r.; Haubourdin, M.Ch. Levat, r. c.; Houplines, M. Darras, r. c.; Tesse Gustave, r.; La Madeleine, M. Nivesse, r. c.; Lannoy, M. Herbaux, r. c., M. Decourcelle, surveillant; Lille, MM. Lemaire Is., p. ch.; Louage,

⁽⁴⁾ Explication des abréviations contenues dans le présent article : p. ch (préposé chef) ; c. (contrôleur) ; r. c. (receveur central).

r. c.; Malaquin, inspecteur; Delcambre, Pascal, Desreumaux, c.; Lomme, M. Castelain, r. c.; Loos, M. Lenglois, r.; Quesnoy-sur-Deale, M. Leplat, r. c.; Roncq, M. Dutilleul, r., M. Gourdin J.-Bie, surveillant; Roubaix, MM. Peltier, p. ch.; Selosse, r. c.; Pauchet, Duponchel, Leclercq et Pollet, c.; Seclin, M. Hue Louis, r.c.; Tourcoing, MM. Frelier, p. ch.; Meunier, c.; Wambrechies, M. Ployart, r.

Arrondissement de Valenciennes. — Anzin, MM. Batigny, p. ch.; A. Wattier, r.c.; Legaye, r., à l'abattoir; Condé, MM. Delcourt Hippolyte, p. ch.; Delcourt, r. c.; Denain, MM. Boilly, p. ch.; Maison, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p., ch.; Lelong, r.; Lourches, M. Lannoy, r. c.; Saint-Amand, MM. Duranton, p. ch.; Delattre, r. c.; Tréhou, r. à l'abattoir; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen; c., Cazin J.-B, r. c.; Vieux-Condé, M. Flament, r. c.

SAPEURS-POMPIERS DE LILLE.

La ville de Lille possède un Bataillon de Sapeurs-pompiers municipaux soldés.

Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et

s'équipent à leurs frais.

ETAT-MAJOR. — MM. V. Druez, Chef de bataillon; L. Croquez, &, Capitaine - adjudant - major; A. Contamine, Capitaine - ingénieur; J. André, A. Capitaine d'habillement et d'armement; V. Olivier, &, Médecin-major; F. Castelain, A. Verhaeghe, E. Hennart, A. Boutry, L. Chotin, G. Cochet, Médecins-aides-majors; E. Bourelle, A. Lieutenant, Chef de musique; R. Brisy, Sous-lieutenant, Sous-chef; L. Maury, Adjudant-sous-officier.

tre compagnie. — MM. A. Herland, Capitaine; E. Druez, Lieutenant; A. Bernard, Sous-lieutenant. — 2° compagnie: MM. E. Deléarde, Capitaine; L. Boivin, Lieutenant; N....., Sous-lieutenant. — 3° compagnie: MM. E. Delattre, Capitaine; G. Lesage, Lieutenant; H. Aerts, Sous-lieutenant. — 4° compagnie: MM. F. Lainé, Capitaine; J. Bonnet, Lieutenant; P. Lardinois, Sous-lieutenant. — Officiers honoraires: MM. Hornez, Deperne, Capitaines; Desprez, Lieutenant.

COMMISSARIATS DE POLICE.

PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes: MM. Romens; — Maubeuge: Horst; — Fourmies: Ducorney; — Hautmont: Chevillard; — Wignehies: Cornet.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai: MM.Guargualé;—Le Câteau: Clémencet;—Solesmes: Emile; — Caudry: Spéneux.

Arrondissement de Douai.

Douai: M. Verbaere.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues: MM. Viart, (M); — Bourboarg: Buchart; — Dunkerque: Commissaire central: Chamberlin; Commissaires: Keller, Freyburger; — Gravelines: Latouche; — Rosendaël: Charbonnel; — St-Pol-s-mer: Hutin.

Arrondissement d'Hazebrouch.

Bailleul: MM. Squivé; — Hazebrouck: Chauvin; — Merville: David; — Estaires: Harréguy; — Nieppe: Videt.

Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE: Commissaire central: M. Valentin; Commissaires: MM. Perlet, Barbier, Quentier, Glatigny, Garnier, Thillard, Fatou, Marion; — Armentières: M. Bollier; — Comines: M. Cousin; — Croix: M. Séguin, ***. (**); — Halluin: M. Dequenne; — La Madeleine: M. Renard; — Loos: M. Lamour; — Roubaix: Commissaire central: M. Barroyer; Commissaires: MM. Van Costenoble, Chapé, Broigne, Pradier. — Tourcoing: Commissaire central: M. Rembeauville, **; Commissaires: MM. Villon, Cotard; — Wattrelos: M. Robert.

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes: Commissaire central, M. Dupire; — Condé: M. Lecomte; — Denain: M. Lambert; — Saint-Amand: M. Mercier, (M); — Anzin: M. Frietch, (M).

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de ser et à la frontière.

Commissaires spéciaux: MM. Roger, à Anor; — Ténier, à Armentières; — Leibrand, à Bavai; — Buchenaud, à Blanc-Misseron; — Lebourg, à Dunkerque; — Roswag, à Feignies; — Froëlicher, à Halluin; — N...., à Hazebrouck; — Gallez, à Jeumont; — Roger (adjoint), à Jeumont; — Schaëffer, à Lille; — Chesnel, à Orchies; — Fouçart, à Somain; — Terrène, à Tourcoing; — Guilhem, à Vieux-Condé.

Inspecteurs sp'ciaux: MM. Deyber, à Blanc-Misseron; — Verdiere, à Feignies; — Le Breton, à Jeumont; — Petrequin, Feltaine et Baffrey, à Lille; — Airaud, à Tourcoing.

ENSEIGNEMENT.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE LILLE.

L'Académie de Lille comprend cinq départements, qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur: M. Bayet, *, * I. — Bureaux de l'Académie : Secrétaire d'Académie : M. Dauthuile, * I. — Commis d'Académie : MM. Leblanc, * A, Gilles, * A, et Roger, * A.

INSPECTEURS DE L'ACADÉMIE.

MM. Brunel, O *, O I, Š, à Lille; Gaudier, O I, à Lille; Paisant, *, O I, à Laon; Laronze, O I, à Amiens; Pierre, O I, à Arras; Martin, O I, à Mézières.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit: Le Recteur, Président; les Inspecteurs d'Académie de la circonscription, les Doyens des Facultés, le Directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Membres nommés: MM. Géry Legrand, *, A, O A, Sénateur, Maire de Lille; Fournier, Conseiller général (Somme), ancien Député; Ringot, Sénateur, Maire de St-Omer; Sirot, Conseiller général (Nord); Luquet, A I, Proviseur du Lycée, à Laon; Pillot, I, Principal du Collège de Saint-Pol.

Membres élus: MM. Vallas, A, Professeur à la Faculté de droit; Lotar, I, Professeur à la Faculté de médecine; Damien, I, Professeur à la Faculté des sciences; N.........., Professeur à la Faculté des lettres; Mollien, Professeur à l'Ecole de médecine d'Amiens; Basselart I, Professeur de mathématiques au Lycée de Lille; Lefebvre, Professeur de physique au Lycée de Douai; Lenel, Professeur de rhétorique au Lycée d'Amiens; Lefèvre, Professeur de philosophie au Lycée de Laon; Conem, Professeur de mathématiques au Collège d'Armentières; Mathieu, Professeur de philosophie au Collège de Soissons.

Membres adjoints pour les affaires disciplinaires concernant l'enseignement secondaire libre: MM. l'abbé Dieu, Chef d'institution secondaire libre à Marcq-en-Barœul; Couvreur, A, Chef d'institution secondaire libre à Gondecourt.

Secrétaire du Conseil: M. Dauthuile, & I, secrétaire de l'Académie.

INSPECTION ACADÉMIQUE DU NORD.

Le service de l'inspection Académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1º M. Brunel, O *, W I, &, Inspecteur d'académie à Lille,

centralise l'enseignement primaire du Département.

2º M. Gaudier, II, Inspecteur d'Académie à Lille, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord.

ENSEIGNEMENT PUBLIC.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FACULTÉ DE DROIT DE LILLE (Place Philippe-le-Bon).

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865 et transférée à Lille par décret du 22 octobre 1887. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

Doyen honoraire: M. Drumel, #, Q I, Sénateur.

Administration. — Doyen: M. N. — Assesseur: M. Féder, I, boulevard de la Liberté, 121. — M. Provansal, I, Secrétaire, rue de l'Amidonnerie, 1, Lille.

Enseignement. — 1^{re} Année. — Droit romain: M. Mouchet, A; — Histoire générale du droit français public: M. Jacquey, A, Professeur, rue de Valmy, 36, à Lille; — Droit civil: M. de Folleville, A nacien doyen, Professeur, boulevard de la Liberté, 32; — Economie politique: M. Deschamps, Agrégé, chargé de cours, rue Solférino, 20.

2º Année. — Droit romain: M. Mouchet, A. — Code civil: M. Vallas, A. — Législation criminelle: M. Garçon, A. Professeur, boulevard Vauban, 82, à Lille. — Droit administratif: M. Bourguin, A. Professeur, rue de Fleurus, 26. — Droit international public: M. Jacquey, A.

3º Annee. — Cours obligatoires: Droit civil: M. Feder, & I. Professeur. — Droit commercial: M. Lacour, & A. Professeur, boulevard de la Liberté, 117. — Procédure civile, 1º semestre: M. Appleton, place hilippe-Lebon, 5. — Cours à option: Droit international privé, 1º semestre: M. Jacquey, & A. — Droit maritime, 1º semestre M. Lacour, & A. Professeur. — Droit industriel: M. Houques-Fourcade. — Voies d'exécution, 2º semestre M. Appleton. — Législation financière: Droit administratif: M. Jacquelin, Agrégé, boulevard Bigo-Danel, 9.

4° Année. (Doctorat). — Pandectes: M. Mouchet, & A. Professeur. — Droit constitutionnel: M. Bourguin, & A. — Histoire du droit romain et du droit français: M. Garçon, & A.

Cours complémentaire municipal. — Enregistrement : M. Mouchet,

Cours populaires municipaux.— Droit civil et commercial: M. Féder, I, professeur. — Législation industrielle: M. Vallas, A, professeur. — Economie politique: M. Deschamps, agrégé.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE. rue Jean-Bart.

Doyens honoraires: MM. Wannebroucq, *, *, I, et Folet, *, I.

Administration. — Doyen: M. de Lapersonne, A; Assesseur: M. Arnould, C *, D 1; — Secrétaire: M. Ab. de Valon, D 1;

Commis de Secrétariat : M. Hachet.

Enseignement. - Clinique médicale: MM. Wannebroucq, 🔅, ↓ I; Lemoine, ↓ A; — Clinique chirurgicale: MM. Dubar, ★, ♥ I, Folet, *, ♥1; - Clinique obstétricale: M. Gaulard, ♥ I; -Pathologie médicale : M. Leroy , 😂 A ; — Pathologie chirurgicule : M. Baudry, A :- Anatomie pathologique et Pathologie générale : M. Curtis, & A, chargé da cours; - Thérapeuthique : M. Combemale, A; - Hygiène: M. Arnould, C *, OI; - Médecine légale: M. Castiaux, & I; - Physiologie: M. Wertheimer, & I; - Clinique des maladies cutanées et syphilitiques: M. Leloir, *, O +, (M), & A; — Clinique ophthalmologique: M. de Lapersonne, A A; — Anatomie: M. Debierre, A A; — Histologie: M. Laguesse, chargé du cours ; - Chimie minérale : M. Lescœur, 1; - Chimie biologique: M. Lambling, & A; - Physique médicale: M. Doumer, & A; - Histoire naturelle médicale: M. Moniez, 🚯 I; — Pharmacie et pharmacologie : M. Lotar, 🚷 I; — Matière médicale: M. Morelle, A; — Agrégés: MM. Thibaut, A, Barrois, C. A. Combemale, A. A. Phocas, A. A. Surmont, Carlier, Curtis, A. Laguesse, Bédart, Castex, Bayrac.

Cours complémentaires. — Clinique chirurgicale des enfants : M. Phocas. A; — Clinique des maladies des enfants : M. Castelain,

(A : - Médecine opératoire : M. Carlier.

Ghef des Travaux de physiologie: M. Bédart; — Chef des Travaux anatomiques: M. Carpentier; — Chef des Travaux d'anatomie pathologique: M. Curtis, A ; — Chef des Travaux chimiques: M. Bayrac; — Chef des Travaux de physique: M. Castex; — Prosecteur d'anatomie: M. N.....; — Chefs de clinique: MM. Dutilleul, Gaudier, Bué, Colle, Delezenne; — Préparateurs de Chimie: MM. Coëz et N....; — Préparateur d'Histologie: M. Joubin; — Préparateur de Physiologie: M. Lepage; — Préparateur d'Histoire naturelle: M. Fockeu; — Préparateur de Clinique: M. Tavernier; — Aides-préparateurs: MM. Marquant, Lamy, Hérin, Guibert, Louis, Froment, Rolants et Plus; — Aides d'Anatomie: MM. Yardin et Lambret; — Appariteur: M. E. Duval.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE. rue des Fleurs.

Doyen honoraire: M. Viollette, *, & I.

Administration. — Doyen: M. Demartres, () I, 255, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille; Assesseur, M. Gosselet, *, () I, rue d'Antin, 18; — Secrétaire, M. Peltier, () A, rue d'Artois, 40.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique, rue St-Sauveur, 28. En outre, la Faculté possède un laboratoire

maritime de recherches au Portel (Pas-de-Calais).

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments

de la halle aux sucres.

Enseignement. — Analyse infinitésimale: M. Demartres, & I., Professeur-Doyen, 255, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille; — Mécanique rationnelle et appliquée: M. Petot, & A., Professeur, rue Auber, 55; — Astronomie: M. Souillart, *, *, I., Professeur, rue Fontaine-del-Saulx, 20; — Physique: M. Damien, *, I., Professeur, rue Brûle-Maison, 74; — Chimie industrielle: M. Buisine, *, A., 41, rue Jacquemars-Giélée; — Géologie et minéralogie: M. Gosselet, *, *, I., Professeur, Correspondant de l'Institut, rue d'Antin, 18; — Chimie générale: M. Willm, *, I., Professeur, 12, rue de Bourgogne, et M. Malignon, mattre de conférences, 89, rue Barthélemy-Delespaul; — Zoologie: M. P. Hallez, II., Frofesseur, 9, rue de Valmy; — Botanique: M. Bertrand, *, I., Professeur.

Conférences. — Géologie et Minéralogie: M. Charles Barrois, \$\frac{\pi}{2}\$, C.\$\frac{\pi}{2}\$, docteur ès-sciences, Professeur-adjoint, 37, rue Pascal, à St-Maurice-Lille; — Physique: M. Brunkes, 89, rue Barthélemy-Deles paul; — Mathématiques: M. Borel, 13, place Jeanne-d'Arc; — Zoologie: M. Prouho, mattre de conférences, 72, rue Jeanne-d'Arc; — Chef des Travaux pratiques: M. Paillot, \$\frac{\pi}{2}\$A; — Préparateurs: MM. Queva, Swyngedauw, Malaquin, Gosselet, Gir, Buisine P.,

Sanguineti, Couvreur, Parent.

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE. (Place Philippe-le-Bon).

Administration. — Doyen: M. Moy, *, I, 35, rue Caumartin; assesseur, M. Cons, I; secrétaire, M. Peltier, A.

Enseignement. — Philosophie: M. Penjon, 1, Professeur; — Littérature grecque: M. Dufour, chargé de cours; — Littérature française: M. Moy, 1, Professeur; — Littérature latine: M. Thomas, 1, Professeur; — Géographie: M. Cons, 1, Professeur; — Histoire: M. Flammermont, Professeur; — Littérature allemande: M. Pinloche, 1, A, professeur; — Littératures picarde et wallonne: M. Langlois, A, professeur; — Philosophie: M. Souriau, 1, professeur-adjoint; — Littérature anglaise: MM. Angellier, 1, professeur, et Chevrillon, chargé de cours; — Histoire

du Moyen-Age: M. Fabre; A A, chargé de cours; — Antiquités grecques et latines: M. Fougères, A A, chargé de cours; — Littérature russe: M. Haumant, chargé de cours; — Littérature française M. Dupont, A A, mattre de conférences; — Littérature latine: M. Dautremer, A, idem.; — Philologie: M. Roger, chargé de conférences.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Inspecteur d'Académie : M. Gaudier, & I; — Secrétaire de l'Inspection : M. Mériaux, A.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration (1): MM. Brunel, O &, & I, & Inspecteur d'Académie, Président; le Préset du département du Nord; le Maire de Lille; Le Goss, &, & I. Proviseur du Lycée; Viollette, &, & I, Adjoint au maire; Renard, &, & I. professeur honoraire; Rigaut, &, & A, Conseiller municipal; Wannebroucq, &, & I, Doyen-honoraire de la faculté de médecine; Ovigneur, O &, & A, Conseiller Général, et Barbe, Adjoint au maire.

Administration: MM. Le Goff, *, *, *, I, Proviseur du lycée; Rousselet, *, A, Censeur des études; l'abbé Lesot, *, A, Aumônier; Barbelet, *, A, Econome; Dautriche et Fourneau, Surveillants généraux; N...., Commis d'économat. Bussière, commis aux écritures.

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE. — Professeurs: Mathématiques spéciales: M. Lefèvre, & I; — Mathématiques pures et appliquées: MM. Lamaire, C. Bouvart, & I, Lefèbvre, & I, Darchez, & I, et Padé; — Physique et chimie: MM. Colardeau, & A, Godfrin, & A, et Boissart, & A; — Histoire naturelle: M. Huot; — Philosophie: M. Debon, & I; — Histoire: MM. Merchier, & I, et Thirion, & A; — Rhétorique: MM. Georgin et Patouillet; — Seconde: M. Schraeder; — Troisième: MM. Froissart, & I, et Berger; — Quatrième: MM. Delacroix, suppléé par Gasc-Desfossés et Roger; — Cinquième: M. Moreau, & A; — Sixième: MM. Beccue, & A, et Chaumont; — Septième: M. Buridant, & I.; — Huitième: M. Hébert; — Lanque allemande: MM. Rohmer, & A, Henry, Muller, & A, et Frælich, & A. — Lanque anglaise: MM. Devin et Hirsch d'Aubyn.

Ense: Gnement moderne. — Professeurs: Mathématiques: MM. Basselart, & I, et Darchez, & I; — Chimie, manipulations chimiques: M. Boissart, & A; — Histoire naturelle: M. Huot; —

Le Préfet, membre de droit des bureaux d'administration de tous les lycées de son département, peut se faire représenter dans le bureau du lycée du chef-lieu par un Conseiller de Préfecture.

⁽¹⁾ M. le Recteur est président de droit du bureau d'administration de tous les lycées de son ressort académique. En l'absence du Recteur, la présidence revient à l'Inspecteur d'Académie; néanmoins, dans ce cas, lorsque le Préfet assiste personnellement à la séance, il prend la présidence.

Histoire et géographie: M. Leroy; — Littérature: MM. Berget, Meunier, A; — Dessin d'imitation: MM. Sératzki, A, et Stubbe. — Musique vocale: M. Oscar Petit, A I.

Classes primaires. — MM. Swynghedauw, & A, Dupret. — Glasse enfantine: Mlle Monier.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration: MM. Gaudier, l. Inspecteur d'Académie, Président; le Préfet du Nord; le Sous-Préfet; le Maire de Douai; Mazeaud, *, l. I., 1er Président; Chenest, Procureur général, *; Evrard, Dumont, Dubois-Estabel, Conseillers municipaux; Harter, l. A. Proviseur.

Administration: MM. Harter, & A, Proviseur; Joccotton, & A. Genseur; l'abbé Duquesnoy, Aumonier; Duret, & A, Econome;

Valette, commis d'économat; Beguin, surveillant général.

Enseignement moderne. — Professeurs: Sciences mathématiques:
M. Lemaire; — Sciences physiques et naturelles: M. Lirondelle, A;
— Histoire et géographie: MM. Boblin, Hentgen, Paquier, A;
— Morale, tittérature et grammaire: MM. Martin, A, Boblin, Paquier, A; — Comptabilité: M. Riémain; — Législation: M. Boblin.

CLASSES PRIMAIRES: MM. Léger, A, et Lenglet; — Classe

enfantine: Mlle Regnaud.

Mattre des Travaux graphiques: M. Gosselin, () A; — Mattre de lavis: M. Pèpe. () I, &; — Mattres de chant: M. Detrain, () A; — Mattres de dessin: MM. Cochery, de Sylva; — Mattre d'écriture: M Flament, () I; — Mattre de gymnastique: M. Demaire.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration: MM. Gaudier, I, Inspecteur d'Académie, Président; le Préfet du Nord; le Sous-Préfet; Sautteau, A, Maire de Valenciennes; Beauvois Louis, Docteur en droit; Doutriaux, A, Avocat, Docteur en droit; Debaralle, *, I, Conseiller municipal; Sabès, I, Président du Tribunal civil; Pouthas, I, Proviseur du lycée.

Administration. — MM. Pouthas, OI, Proviseur; Galland, OA, Genseur des études; Lehoucq, OI, Aumonier; Dournes, OA, Econome; Macart, commis d'économat.

Enseignement classique. — Professeurs: Mathématiques: MM. Stordeur, () A, Porchet, Piot. () A; — Physique: MM. Delâge, () A, Robin, () A; — Philosophie: M. Palante; — Histoire et Géographie: MM. Epinay, () I, Mourlot; — Rhétorique: M. Lafoscade; — Seconde: M. Duchesne, — Troisième: M. Grand; — Quatrième: M. Godbout, () A; — Cinquième: M. Bernard; — Sixième: M. Hersent, () A; — Septième: M. Lebeau, () A; — Huitième: M. Buridant, () A; — Langue anglaise: MM. Lemaire, Fitz-Patrick; — Langue allemande: MM. Musy, Père, Vincent, () A.

Enseignement moderne. — Professeurs: Philosophie et Morale: M. Palante; — Mathématiques et Comptabilité: MM. Porchet, Piot, A, Mascart, A; — Physique: MM. Delâge, A; Robin, A, — Histoire naturelle: M. Farez, A; I; — Littérature française: MM. Lion, Ribéry; — Histoire et Géographie: MM. Epinay, A; I, Mourlot, Lion, Simonet, A; — Français et Ecriture: MM. Ribéry, Simonet, A; — Législation: M. Saint-Quentin, A; — Dessin d'imitation: M. Daigniez; — Dessin graphique: MM. Porchet, Pion, A et Mascart, A; — Musique vocale: M. Datte; — Gymnastique et exercices militaires: M. Mennessiez.

Classes primaires. — MM. Antoine et Darras, A; — Classe enfantine; Mme Dubois.

Lycée de Tourcoing.

Bureau d'administration. — MM. Gaudier, I, inspecteur d'académie, Président; le Préfet du Nord; le Maire de Tourcoing; le Proviseur du lycée; Docteur Emile Cadeau; Glorieux, A, Négociant, Conseiller municipal; Rasson, Négociant, Conseiller municipal; Allart; Masure-Six, A, Conseiller municipal; François Masurel; Jonglez, membre de la Chambre de Commerce.

Administration. — MM. Dujarier, & I, Proviseur du lycée; Panot, A, Surveillant général; l'abbé Cochez, Aumônier; Bugniard, & A,

Econome; Chantret, Commis d'économat.

Enseignement. — Professeurs: — Mathématiques et comptabilité: MM. Regnault, A. Dubreuille, ; — Sciences physiques et naturelles: MM. Jh. Dubois, Piat; — Philosophie: M. Miot; — Histoire et Géographie: M. Prentout; — Langue française: MM. Laborde, Jouvenet, Béthouart; — Législation et Economie politique: M. Miot; — Langue anglaise: M. Beltette; — Langue allemande: MM. Labaere, A. Montailler; — Cinquième et sixième: M. Barbelenet; — Septième: M. Brassart, dél.; — Huitième: M. Dubois; — Préparateur de physique: M. Piat.

Travaux graphiques: M. Fournet; - Dessin d'imitation: M.

Fournet; — Musique vocale: M. Stupuy; — Ecriture: M. Bernard: - Gymnastique: M. Delannoy; - Chef d'ateliers: M. Dhal. -Service de santé: M. le docteur Dewyn ; - Dentiste: M. Blache.

CLASSE PRIMAIRE. - M. Bernard; -- Classe enfantine: Mme Bernard.

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration (1). — MM. le Maire; le Principal; Rémant, & I; V. Décaudin; Chas & et Duhot, Conseillers muni-

Administration: MM. Bailliez, & I, Principal; - Ringot, Surveillant-général; - les abbés Malaquin et Ferrand, Aumoniers.

Enseignement classique. — Professeurs: Mathématiques: 1º chaire, M. Pecqueur, 2º chaire, M. Duplouy; - Physique et Chimie: M. Conem; — Histoire naturelle: M. Alliou; — Philosophie: M. Baheux; — Rhétorique: M. Ribet; — Histoire: M. Séverin; - Allemand: M. Berthauld; - Anglais: M. de Lauwereyns de Rosendaele, A; - Seconde: M. Pitolet; - Troisième: M. Marchand; - Quatrième; M. Haignerelle: - Cinquième; M. Bernard; — Sixième: M. Demoulin, WA; Septième: M. Meurant; — Huitième: M. Pinon; — Dessin linéaire: M. Pecqueur; — Dessin d'imitation: M. Delattre; - Gymnastique: M. Bachelet; - Escrime: M. Dhilly; - Musique vocale et Harmonie: - M. Knorr.

Enseignement moderne. — Lettres: M. Hermand. — 6^e moderne, M. Delaporte.

CLASSES PRIMAIRES — MM. Spéder et Fontaine; — Classe enfantine: Mlle Thellier.

Collège communal d'Avesnes (en régie).

Bureau d'administration: MM. le Sous-Préfet, le Maire, le Principal, Cromback, Adjoint au maire, Dubois, 🗘 A, Conseiller municipal, Lequime, Raux, A.

Administration: MM. Mondet, O ..., principal; - Lallemand,

économe, - Bourdon, surveillant général.

Enseignement classique.—Professeurs: Mathématiques: M. Baudet, A; — Physique: M. Génin; — Histoire: M. G. Michel; — Allemand: M. Carbonnier; — Anglais: M. Marissiaux; — Chargé de

Dans les chefs-lieux de Préfecture, le Préfet peut se faire représenter par un délégué; lorsqu'il assiste personnellement à la séance, la présidence lui appartient

en l'absence du Recteur.

Dans les chefs-lieux de Sous-Préfecture, en l'absence de l'Inspecteur d'Académie,

le bureau est présidé par le Sous-Préfet.

Dans les villes qui ne sont pas chef-lieu de département ou d'arrondisement , le Maire préside le bureau en l'absence de l'Inspecteur d'Académie.

⁽¹⁾ M. le Recteur est président de droit des bureaux d'administration de tous les collèges de son Académie. En l'absence du Recteur, l'Inspecteur d'Académie est président de tous les bureaux.

conférences de philosophie: M. Desmons; — Rhétorique et Seconde: M. Desmons; — Troisième: M. Barlet; — Quatrième: M. Cléry; - Cinquième: M. Hallynck, A; - Sixième: M. Hervotte, A; - Septième et Huitième: M. Dubois; - Dessin: M. Baudei; -Gymnastique: M. Branly.

Enseignement moderne. — Professeurs: MM. Baudet, G. Michel, Envin, Meunier, Genin, Carbonnier, Marissiaux, Desmons, Cléry, Hallynck, Hervotte, Bourdon, Barlet.

CLASSE PRIMAIRE. - M. Tricot.

Collège communal de Cambrai.

Bureau d'administration : MM. le Sous-Préfet de Cambrai ; le Maire de Cambrai; Sauvage, A, Principal, Membres de droit; Dutemple père, & A, avocat; Lecat, avocat, Conseiller municipal: Ronnelle, architecte, Conseiller municipal; Fliniaux, avocat.

Administration: MM. Sauvage, A. Principal: - Bricout, Surveillant général; - M. l'abbe Wiart, Aumonier catholique; -M. Poulain, Aumonier protestant; — M. le D' Timal, Médecin;

M. Carmelle, Econome.

Enseignement secondaire classique. — Professeurs: Mathématiques: MM. Fournaud, & I (1re chaire), Laurens, & A (2e chaire); -Physique, chimie et histoire naturelle: M. Devin; — Philosophie: M. Capelle, *, * I; — Rhétorique: M. Georgin; — Histoire et Géographie: M. Bauer. A; - Allemand: M. Debraine (1re chaire); - M. Haussaire (2º chaire); — Anglais: M. Graffard; — Seconde: M. Berson; — Troisième: M. Le Palud, & A; — Quatrième: M. Lemaire, A; — Cinquième: M. Paven; — Sixième: M. Massis; - Septième: M. Raison; - Huitième: M. Delaby.

Enseignement secondaire spécial. — Professeurs: Morale et Littérature : MM. Capelle, *, * I, Martin ; — Histoire et Géographie : M. Bauer, A, et Giffroy; - Sciences mathématiques: M. Laurens; - Sciences physiques et naturelles : M. Carion ; - Français, calligra-

phie et écriture : MM. Cantrel et Giffroy.

Classes Primaires et enfantine. - MM. Lecuppre, Picard et Cotreaux ; - Solfège : M. Datte ; - Musique instrumentale : M. Lecat; — Dessin géométrique et dessin d'imitation : MM. Deladeuille et Guillemin.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'Administration: MM. le Maire de Cassel: Chevalier. Conseiller municipal; Marant, Conseiller municipal; Saison, *, Commandant en retraite; Laporte, banquier.

Administration: M. Debierre, & I, Principal.

Professeurs: MM. Willox, Sciences; - Debierre, Littérature et Histoire; — Vasseur, Latin; — Cogniart, Dessin.

Collège communal du Cateau.

Bureau d'administration: MM, le Maire du Cateau; Ch. Sevdoux, O ≥, (1, 1, industriel; Bauduin et Dr Cloez, conseillers municipaux; Ch. Ponsin, manufacturier.

Administration: M. Varé, Principal.

Professeurs: MM. Durand, Latin; - Soumier, Mathématiques; -Watteau, Physique; - Lhomme, & A, Enseignement moderne; -7º et 8º Duret; — Herrewyn, Anglais et Allemand; — Lévêque. Dessin; - Ferret, Musique; - Carlin, Gymnastique.

Classe Primaire. — M. Dehove. CLASSE ENFANTINE. - Mlle Wiscart.

Collège communal de Condé-sur-l'Escaut.

Bureau d'administration: MM. E.-A. Gaudier, Inspecteur d'Académie, Président; le Maire de Condé; Raverdy, conseiller municipal; Martel, propriétaire; Protat, conseiller municipal; Ch. Fally, brasseur; Galampoix, Principal du Collège.

Administration: M. Galampoix, Principal.

Enseignement. — MM. Gérardin, Littérature et Histoire; — Richard, Mathématiques; -- Vandenbroucque, Physique, Chimie et Sciences naturelles; -- Desmarchelier, Latinité et Allemand; --Monory, Septième et Huitième; — Binet, Anglais; — Jacob, Dessin d'imitation et Dessin graphique; — Lucien Provensal, Musique; — X...., Gymnastique.

CLASSE PRIMAIRE. — M. Déjardin.

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration: MM. le Sous-Préfet; le Maire; le Principal; Terquem, *, *, I; Pelletreau, *, A; N.; Lutzer.

**Administration: M. Ch. Burnouf, *, Principal.

Professeurs: MM. Schmitt, A. Lefranc et Cagnard, Mathématiques; — Bouchon, A, Fesquet, Physique; — Kremp, Histoire; — Boone, A, Philosophie; — Rolland, Rhétorique; — Gérard, Seconde; - Brunet, Troisième; - Bricout et Valentin, Anglais; - Heurtefeu, Allemand; - Simon, Théry, A. Littérature française; - Cogniart, Dessin d'imitation; - Joriot, Quatrième; - Dubus, Cinquième; - Bonnemayre, Sixième; - Dubois, Septième; — Tirmont, Huitième; — Debruyne, Gymnastique.

CLASSES PRIMAIRES: MM. Bataille et Dumez.

CLASSE ENFANTINE : Me N.

Collège communal de Maubeuge.

Bureau d'administration: MM. le Maire; le Principal du Collège; Neuillès, & A, Adjoint au Maire; Docteur Monier, Conseiller municipal; Dubois, Ingénieur civil, Conseiller municipal; Michaux, Pharmacien.

Administration: MM. Prancher, \$1 I, Principal; Fay, Surveillant général; l'abbé Maroille, Aumonier.

Enseignement classique. — Professeurs: Mathématiques: M. Mariage; — Physique: M. Vivot, & A; — Philosophie, Rhétorique et Seconde, M. Lavaux; — Histoire, M. Lemaire; — Troisième et Quatrième, M. Dodancourt; — Cinquième et Sixième, M. Lefebvre & A; — Septième et Huitième, M. Fay; — Allemand: MM. Leclercq et Destailleurs; Anglais: M. Jeanjean; — Dessin, M. Laurain (& A).

Enseignement secondaire moderne: MM. Mariage, Vivot (A), Levaux, Sciences; — Lavaux, Dodancourt, Chopin (A), Lefebvre (A), Lemaire, Lettres; — Leclercq, Destailleurs et Jeanjean, Langues vivantes; — Laurain (A), Dessin.

CLASSE PRIMAIRE: M. Drucbert, jeune.

Travail Manuel: Ajustage: M. Claveaux; Menuiserie: M. Laurain

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'Administration: MM. le Maire: Macé, (A. A. Principal du Collège; Despagne, A. Pintiaud, Sous-Inspecteur des forêts.

Administration: M. Macé, A. Principal; M. l'abbé Dubar,

Aumonier; M. Meunier, Surveillant général.

Professeurs de l'enseignement classique: Mathématiques: M. Meunier; — Physique: M. Vernier; — Histoire: M. Gazin; — Anglais: M. Véron; — Allemand: M. Cagniard; — Philosophie, Rhétorique et Seconde: M. Laude, () A; — Troisième et Quatrième: M. Macé, () A; — Cinquième et Sivième: M. Lays, () A; — Septième et Huitième: M. Martin; — Dessin: M. Mousry; — Gymnastique: M. Farbu.

Professeurs de Venseignement moderne: 1^{re} et 2^e moderne: MM. Meunier, Laude, Vernier, Gazin, Véron.— 3^e moderne: MM. Cailléret, Laude, Vernier, Gazin, père Véron.— 4^e moderne: MM. Cailléret, Lesne, Véron père.— 5^e moderne: MM. Lesne, Cailléret, Véron père.— 6^e moderne: MM. Lesne, J. Cagniard, Véron-Martin.

CLASSE PRIMAIRE: M. Cagniard.

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration: MM. le Maire, Ed. Raviart, Wache, Émile Davaine, le Principal.

Administration: M. Gronnier, & A, Principal.

Professeurs : - Répétiteur chargé de cours de Mathématiques :

M. Preux; — Physique, Chimie, Comptabilité: M. Croix, A; — Sciences naturelles et Géographie: M. Gronnier; — Enseignement moderne, Lettres et Histoire: M. Guyard; — Quatrième, Cinquième et Sixième, M. Caillaux; — Anglais: M. Hübler; — Dessin: M. Delcourt; — Gymnastique: M. Mennessiez; — Mattre répétiteur chargé de Septième et Huitième: M. Frutsaert; — Mattre répétiteur chargé de l'Allemand: M. Gondry; — Mattre répétiteur: M. Gougeon.

CLASSE ENFANTINE: MIle Hugoo.

COLLÈGES DE JEUNES FILLES.

Collège Fénelon, à Lille.

Bureau d'Administration. — MM. le Préfet du Nord, Brunel, O ≱, ♦ I, ♣, Inspecteur d'académie : le Maire de Lille, Barbe, Basquin, Geiger, Damien, M^{nies} Géry Legrand et Gaulard.

Administration. — Mlle Lempereur, A A, agrégée des lettres, Directrice: Mlle Peltier, Econome.

Enseignement. — Lettres: Miles Gaudier, agrégée; — Mile Bourgoignon; — Mile Flamant. A ; — Sciences: Miles Matton, Girode; — Langues vivantes: (anglais), Mile Abrey; — (allemand), Mile Lamorlette; Dessin: Miles Darchez; Travaux à l'aiguille: Miles Pochez; Chant: M. Boulanger, A ; — Gymnastique: Miles Alvin; — Surveillance: Miles Debéhaigne; Dépommier; Rosier.

Classes primaires annexées au Collège. — Directrices: Ecole Florian: M^{me} Swynghedauw, & A; — Ecole Legouvé: M^{ne} Vaille; — Ecole Sévigné: M^{me} Cussac.

Collège d'Armentières (filles).

Bureau d'Administration. — MM. le Préfet du Nord, le Maire, Decherf, ♠ A, Chas, ♣, ♠ A. Rémant, ♠ I, Pilette, M^{mes} Duhot, Boulet.

Administration. — Mme Badard, A. Directrice; M. Dumortier,

Enseignement. — Sciences: M^{mes} Badard, & A, et Rosier; — Lettres: M^{mes} Terrène, Hache et Nœuvéglise; — Anglais: M^{me} Néel; — Dessin: M^{me} Pollet; — Musique: M^{me} Maertens; — Coupe de vétements: Mlle Rosier; — Gymnastique: M. Bachelet — Institutrices primaires: M^{mes} M. Lefebyre et P. Lefebyre.

Mattresses surveillantes : Mlles Simart et Lener.

Collège Féncion, à Cambrai.

Bureau d'Administration. - MM. le Sous-Prétet, le maire, Lecat,

Vaillant-Pruvot, Dazin, Delannoy, M^{mes} Dollé-Mussault, Moreau.

Directrice: M^{ne} Martellière, & A. — Professeurs: M^{nes} Juillet,
Coursier, (lettres); — Poirot, Thibault, (sciences); — Mondon,
(anglais); — Doutreligne, (dessin), — Laurent (gymnastique);
— Regnault, musique); — Hidier, (coupe et assemblage); —
Marquay, (travaux à l'aiquille); — Hurier, Delanglez, Décamps et
Dessinguez, (mattresses primaires); — M^{me} Picard, (école maternelle):
— M. Haussaire, (allemand).

Collège de Valenciennes.

Bureau d'Administration. — MM. le Sous-Préfet, le Maire, Debaralle, ≱, IJ I, Lemaître, Sabès, IJ I, Beauvois, M^{mes} Sautteau, St-Quentin.

Directrice: M^{me} Wattier. — Professeurs: M^{elles} Saladin, (lettres); — Regard. (sciences); — Poette, (lettres); — Bergeron, (anglais); — Willard et Chapuzet (institutrices primaires); — Lefrancq, (allemand); — Coulon, (chant); — Cazin, (dessin). — Bottin, (gymnastique). — Surveillantes: M^{elles} Lourdeau et Briset.

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES.

Doual.

M^{me} Bouillon, Directrice. — Professeurs: MM. Martin, (morale); — Potez et Longuet, (lettres); — Renaux, (histoire); — Rivé et Lemaire, (mathématiques); — Lirondelle, (physique); — Boblin, (histoire et géographie); — Leleu, (histoire naturelle); — de Lauwereyns, (anglais); — Legrand, (dessin); — M^{ne} Gantelme, (chant); — M^{me} Renaux, (classe primaire).

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÉGES.

Garçons. MM. Gaudier, I, Inspecteur d'académie, Président; Froissart, Renard, *, I, Leroy, Lefebvre, I, Rohmer et Devin, Professeurs au Lycée de Lille.

Filles. MM. Gaudier, & I, insp^r d'académie, Président; Bouvart, I, Merchier, & I, Professeurs au Lycée de Lille; M^{mes} Matton. Lempereur, & A, et Lamorlette, Professeurs au Collège Fénelon.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord : M. Brunel, O 🚎 , 🗱 I, 👼 .

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. L'Hôte, O I, pour l'arrondissement de Dunkerque; Druaux, O I, pour l'arrondissement d'Hazebrouck; Toussaint, O I, pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription; Cuir, O A, pour la 2^e circonscription; Minet, O A, pour la circonscription de Roubaix; Chevallier, O I, pour la circonscription de Cambrai; Villain, O A, pour la circonscription d'Avesnes; Boutrois, O I pour l'arrondissement de Douai; Lambert, O I, pour l'arrondissement de Valenciennes; Fenard O A, pour la circonscription du Quesnoy.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Aux termes de l'art. 44 de la loi du 30 octobre 1886, il est institué dans chaque département un Conseil de l'Enseignement

primaire composé ainsi qu'il suit :

Le Préfet, Président; l'Inspecteur d'Académie, Vice-Président; quatre Conseillers généraux; le Directeur de l'Ecole normale d'instituteurs et la Directrice de l'Ecole normale d'institutrices; deux Instituteurs et deux Institutrices; deux Inspecteurs de l'enseignement primaire.

Les Conseillers généraux élus par le Conseil général sont : MM. Seydoux, O *, O I, 4, Sculfort, *, O A, Jules Sirot, O A,

et Basquin, A. A.

Les deux inspecteurs désignés par le Ministre sont: MM. Tous-

saint () I. et Lambert, () I.

Les deux Instituteurs élus par les Instituteurs publics sont : MM. Dubus, () I, Directeur d'école à Lille et Jennepin, () I, à Cousolre.

Les deux Institutrices élues par les Institutrices publiques sont : M^{mo} Merlet, & A, Directrice de l'Ecole supérieure de Lille, et

Mne Druesne, A, Institutrice à Louvroil.

Sont élus par leurs collègues respectifs comme adjoints au Conseil départemental de l'Enseignement primaire pour les affaires contentieuses et disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, laïque et congréganiste:

MM. Couchouron, Instituteur privé laïque à Lille, rue du Long-Pot, et Varroy, frère Benoît-Constant, instituteur privé congréga-

niste, rue Jean Le Vasseur, à Lille.

DÉLÉGATIONS CANTONALES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

NOM DU DÉLÉGUÉ	ÉCOLES	NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES
QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.
ARRONDISSEMENT	D'AVESNES.	Dubois Louis, ingénieur civil à Maubeuge	Ferrière-la-Grande, Rousies.
Inspection primaire		Gobled, industriel à Colleret Herbecq Ernest, ancien député,	Colleret, Quiévelon St-Rémy-mal-Bâti,
CANTON D'AVESNES		à Maubeuge Herbecq Gustave, ingénieur à	Limont-Fontaine.
MM. Leclerc, notaire à Avesnes, Dubois, cons. général, gérant		Ferrière-la-Grande Lemaire Pre, maire, à Gognies-	Maubeuge.
de l'Observateur à Avesnes	Bas-Lieu, Flaumont Sémeries.	Chaussée	Vieux-Reng, Elesmes.
Lecomte, Max ^{me} , sén. à Avesnes N	Avesnes. Dompierre, Taisnières- en-Thiérache.	Petit, ancien instituteur à Go- gnies-Chaussée	Mairieux, Bersillies. Gognies-Chaussée, Bet-
Marquis, maire à Avesnes Manesse, Geofils, av. à Avesnes	Ramousies, Felleries. Semousies, Floursies.	Pigé, fils, ingér à Hautmont Riche, dr en médece à Jeumont	tignies. Jeumont, Recquignies
Raux, secre gén. de la Société des Agrices d'Avesnes à Avesnes.		Sculfort Henri, conseiller gé- néral à Maubeuge	Villers-sire-Nicole.
CANTON D'AVESNE	ES-SUD.	Robert Ernest, brasseur à Fer- rière-la-Grande.	Boussois, Marpent.
Berthelemy, indust. à Sains	Boulogne, Haut-Lieu.	CANTON DE SOLRE-LE	-CHATEAU.
Caplain, notaire à Avesnes	Grand-Fayt, Petit-Fayt.	Celi-Hénaut, ancien maire	
Comtesse, Eugène, cultivateur à Larouillies	Sains.	à Cousoire Deltour, conseiller d'arron-	Berelles, Eccles. Bousignies, Cou-
Guillemin, dép., av. à Avesnes	Floyon, Larouillies.	dissement à Cousoire Goulard, d'en médecine, conser	solre.
Mary, d' en méd. à Cartignies. Obled, maire à Etrœungt	Marbaix. Cartignies, Beaurepaire.	général, à Soire-le-Château.	Liessies, Choisies.
Pecqueriaux, ind. à Avesnelles	Etrœungt.	Imbert, maître de verreries à Sars-Poteries	Dimont.Dimechaux
N	Avesnelles.	Julien, propriétaire à Liessies.	Albes, Clerfayts. Solre-le - Château,
CANTON DE BERLA			Hestrud.
Fontaine, maire de Leval Banteignie, conseiller d'arron-	Sassegnies, Noyelles.	Lamelin, pharmacien, à Solre- le-Château	Sars-Poteries, Lez- Fontaine.
dissement à Berlaimont Carpentier, maire à Aulnoye	Leval, Monceau-S-Waast Hargnies, Bachant.	Legrand Célestin, indel et cultra a Solre-le-Château	Solrinnes, Beau- rieux.
Eliez, député à Berlaimont	Pont-sur-Sambre , Aul- noye, Aymeries.	CANTON DE TRÉI	
Lucq, indust. à Pont-s-Sambre. Mary, maire à Aymeries	St-Rémy-Chauss, Ecuélin Vieux-Mesnil, Boussières	Bastien, ancien maire à Ohain.	Anor (Point-du-Jour), Anor (rue d'Hirson).
Massot, pharmacien et conseiller		Bernier, à Fourmies Bessac, médecin à Anor	Willies, Eppe-Sauvage. Trelon.
municipal à Berlaimont		Boulet, ancien conseiller d'ar-	
CANTON DE MAUI		rondissement à Anor Boussus, ancien conseiller gé-	Wignehies.
Berteau, anc. maire à Maubeuge Walrand, maire de Maubeuge.		neral, à Wignehies	Fourmies.
	taine.	Lemaire, notaire à Trelon	Ohain Baives, Wallers, Mous
Fontaine-Willot, negociant à Maubeuge	Beaufort , Damousies , Eclaites .	Mulat, cons.génér. à Fourmies.	tier. Féron, Rainsars.
Culot, medecin à Maubeuge	Hautmont.	Poulet, maire à Wignehies, Ringuet, docteur en médecine,	Anor (centre).
De Cagny, directeur de La Frontière à Maubeuge	Obrechies, Ferrière-la- Petite, Wattignies.	à Trélon	Glageon, Couplevoie

NOM DU DÉLÉGUÉ.

attribuées. attribuées. QUALITÉ OU PROFESSION. QUALITÉ OU PROFESSION. Inspection primaire du Quesnoy. ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. CANTON DE BAVAL Inspection primaire du Quesnoy. St-Waast, La Flamen Coulmon, propriétaire à Bavai. grie. CANTON DU CATEAU. Darche, conseiller gén1 à Bavai Bavai. Basquin Alfred, lic. en dr. au Derkenne, conseiller d'arron-Cateau..... Bazuel, La Groise La Longueville, Neufdissement, propre à Feignies. Mesnil. Hon-Hergies, Taisnières-sur-Hon et Malplaquet Basquin Jules, cons. d'arr. à Dumont, notaire à Bavai..... Catillon Ors, Mazinghien. Cloez, d'en méd. au Cateau... Maurois. Honnechy. Bellignies, Gussignies et Delannov, négociant à Bavai... Inchv. Houdain. Hennet de Courtefroy, maire à Beaumont, Reumont Troisvilles. Denis, médecin à Inchy Bavai..... Feignies et Croix-Mesnil. Catillon, Rejet-de-Beau-Louvignies-Bavai et Bet-Denise, prope à La Groise Levent, propriétaire à Bavai... trechies. lieu. Derripon, anc. dir. de fil. au Mochez, anc. chef de district au Éc. priv. du Cateau; éces Cateau. de St-Benin et St-Souplet chemin de fer, en ret. à Bavai Obies et Mecquignics. Labbez, industriel à Neuvilly. . Richard, à Bavai..... Pommereuil. Amfroipret et Bermeries Loze, ancien maire au Cateau . St-Benin, St-Souplet CANTON DE LANDRECIES. Rossigneux, dr en médecine au Boulmont, propriétaire à Preux-Neuvilly, Montay Cateau..... Preux-au-Bois Seydoux, présid. du cons. gén. Bousies et Prisches Le Cateau.

ÉCOLES

CANTON DE SOLESMES.

Boutaud, instr pub. en retraite

Depreux, prope à Viesly.....

Lobry, propr. à Solesmes.....

Macarez, prope à Beaudignies ..

Macarez, maire d'Escarmain . .

à St-Python.....

Bourson, maire de Romeries... Richez, fils, prope à Haussy ... Vallez, maire à Briastre Petit, cons. gén. à Solesmes .. | Vertain, Romeries Inspection primaire de Cambrai. CANTON DE CAMBRAI-EST. Allart, brass à Thun-l'Évêque Thun - Lévêque et Bersez-Vérin, propriétaire à Cambrai.... Brunel-Pamart, négoct, maire à Cambrai Camuzet, fabricant de sucre à Escaudœuvres Cornaille Georges, négociant, à Cambrai.....

Doise, avocat à Cambrai.....

N.....

Estrun

Haussy, Briastre.

Ovillers, Ameryal

Beaurain, St-Python

Bermerain, Sommaing.

St-Martin, Vendegies sur-Ecaillon.

Saulzoir, Montrécourt, Viesly, St-Waast.

Capelle, Escarmain.

ÉCOLES

Cambrai-St-Druon.

Awoingt.

Ramillies etEswars

Éc. publiq, r. St-Julien, priv. r. des Sœurs-de Charité et r.St-Fiacre Cagnoncles et Naves. Éc. publiq. rue des Chanoines et écoles priv. rue Vaucelette et rue de l'Epée a Cambrai.

CANTON DU QUESNOY-EST. Boulangé, conseiller général, a Salesches. Camaret, avoc. maire à Ruesnes N..... Gorisse, notaire et maire au Quesnoy..... Lefebyre, capitaine des douanes en retraite, à Jolimetz Lenglet, cons. d'arr., maire à Delplanque, pharm. au Quesnoy

à Landrecies

Déruez Charles, brasseur à Landrecies....

Volpelière, prop. à Landrecies.

Richon, filateur à Bousies.

NOM DU DÉLÉGUÉ.

Neuville, Poix et Vende-gies-au-Bois.

Landrecies et Favril.

Forest et Croix.

Fontaine-au-Bois.

Robersart.

Maroilles.

Beaudignies.

Englefontaine, Raucourt

Le Quesnoy. Ghissignies Jolimetz et Louvignies-Quesnoy.

Hecq, Locquignol et Sa-Ruesnes.

GANTON DU QUESNOY-OUEST.

N..... Carlier - Rousseau, conseiller général à Villers-Pol Fosse, doct. en méd. à Orsinval Lanselle, maire à Gommegnies. N...... Manesse, prope à Frasnoy Quinchon, Louis, prope a Wargnies-le-Petit.....

Gommegnies et Carnoy. Villers-Pol et Frasnoy.

Sepmeries et Maresches. Jeniain et Wargnies-le-Grand. Preux-au-Sart , Wargnies-le-Petit. Orsinval Villereau, Herbignies ...

Bry, Eth.

NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES	NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES
QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.
Lestoille, avoué à Cambrai Loiset Stéphane, cons. d'arrondissement à Iwuy Pluvinage, distillat à Awoingt. Ronnelle, architecte, adjoint au	Éc. pub. de filles et éc. matern. r. St-Georges à Cambrai. Écoles d'Iwny et de Thun-St-Martin. Cauroir.	Michau, député, industriel à Beauvois Prévot, propriétaire et maire à Bévillers Wattremez, agriculteur, à Beauvois	Beauvois. Rieux, Fontaine-au-Pir
maire à Cambrai	Niergmes	CANTON DE CL.	PV
Timal, doct en méd., conseil municipal à Cambrai	Escaudœuvres.	Bourlet Henri, industriel,	iki.
GANTON DE CAMBRA	M-OUEST.	maire à Clary Cardon, d' en méd. à Caudry.	Selvigny. Bertry.
Bernard, conseilr gén., ancien député, maire à Aubencheul- au-Bac	Abancourt, Bantigny et Cuvillers.	Dutemple Gustave, notaire à	Elincourt.
Bertrand Alfred, industriel a	École de Proville.	Walincourt	Caullery, Haucour
Chappeau, Gaston, avocat a	Neuville-St-Rémy et éc. priv.de Cambrai-Ouest	et maire à Bertry Fournier, vétérin., anc. adjoint	Busigny
Copin Nestor, cons. d'arrond. constrmécan. à Cambrai	Éc. d'Hem-Lenglet	au maire à Maretz Sourmay, banquier à Caudry Maumy Jules, industriel à	Villers Outréaux. Esnes, Malincourt
Debu, doct ^r en méd. à Cambrai Dutemple aîné, avoc. à Cambrai	Raillencourt (rent.e) et Sailly.	Busigny	Maretz.
Garin, Edmond, constr-mécan. conseil ^r municip. à Cambrai	Sainte-Olle.	municipal a Ligny	Clary, Ligny.
Herbet Henri, agricult, maire d'Haynecourt Lallemant, architecte, conseil		Sauvez, agriculteur, adjoint au maire à Clary Tamboise, agr. maire à Montigny Tilmant, anc. maire de Caudry	Walincourt. Audencourt. Montigny. Caudry.
municipal à Cambrai Lecat, avocat, adjoint au maire		CANTON DE MARC	OING.
a Cambrai	Tilloy et Blécourt. Fressies et Paillencourt.	Anselin, brasseur et maire à Honnecourt	Villers - Guislain Gonnelieu.
CANTON DE CARM	NÉRES.	Arsac, rec. de l'enr. à Marcoing. Cornaille, Alfred, ingénieur à	Anneux, Cantaing.
Defaux Ludovic, indust., cons. d'arr. à St-Hilaire	St-Hilaire. Saint-Aubert, Villers-	Masnières	Gouzeaucourt. Noyelles - sur - l'Escaut, Doignies.
De Valicourt, agriculteur à Séranvillers	en-Cauchies.	Desmoutiers, Alexandre, cons. gén. et maire à Crèvecœur. Gautier, brass. et cons. mun.	Flesquières.
Dubois, cultivateur et maire à Béthencourt	Boussières, Bévil- lers	a Masnières	Villers-Plouich.
Fontaine, notaire à Avesnes- lez-Aubert		sur-l'Escaut Le Roy-Dollet, agric, et adj. au	Mœuvres, Boursies.
Jéronnez, fabricant de sucre a Cattenières	Estourmel , Catte- nières.	maire à Crévecœur Lobry, agric et maire à Villers-	Lesdain.
Le Mahieu Alphonse, négoc. à Carnières		Plouich	Ribécourt.
Lemaire Fr., indus. à Fontaine- au-l'ire		maire à Bantouzelle Millet, Jules, fab. de sucrea	Banteux, Masnières.
Lefebvre, maire de Catte- nières		Masnières	Honnecourt, Marcoing. Bantouzelle.

175				
NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES	NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES	
QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	QUALITÉ OU FROFESSION.	attribuées.	
-	ÉCOLES attribuées. Crèvecœur. Rumilly. DE DOUAI. EUX. Arleux. Aubigny-au-Bac, Brunémont. Féchain, Marcq. Fressain. Erchin, Lécluse. Bugnicourl, Cantin. Monchecourt, Villers-au-Tertre. Gœulzin. Estrées, Hamel. I-NORD. Frais-Marais et Anhiers. Éc. de filles et matern. pub. de la rue Fortier. Ec. priv. des fré de la r. Jean-de-Gouy, de l'hôp gen, de filles et mat. rue des Wetz. Ec. prim. supé de Douai. Ec. priv. de garçons terr. St-Pierre et établiss. des dames de Filnes r. du Gouvernement et du Béguinage. Waziers. Ec. de filles et éc. matern. publ. de la r. de Lille. Lallaing. Sin-le-Noble. Flines-lez-Raches. Etabl. de la Ste-Union, à Douai. -OUEST.	-	Lambres, Courchelettes. Ec. publ. de garçons et maternpt.St-Nicolas. Ecole privée de garçons de St-Amé et de la rue des Récollets anglais. Ec. de filles et maternr. d'Arras, et éc. privées dames de la Ste-Union r. de la Cloche. Raches. Cuincy. Roost-Warendin. Flers-en-Escrebieux. Ec. de la r., du Bloc et r. François-Lemaire Esquerchin. Férin. Ecoles des frères rue de l'Université, écol. priv. de filles r. du Clocherst-Pierre à Douai. Masny. Dechy. Montigny. Guesnain. Ec. de garçons d'Aniche. Ecol. de filles et matern. neile d'Aniche. Loffre et Ecaillon. Auberc'hicourt. Ecol. de filles et matern. priv. r. d. Coulons, Douai Ec. de filles et matern. priv. r. d. Canteleu et place du Marché-aux- Chevaux, à Douai. Lewarde. Roucourt.	
Boulanger-Hanotte, ind., Douai.		Hubert fils, maitre de verreries à Marchiennes	Erre.	
N	priv. r. des Récollets- Anglais à Douai. Auby, Asturies.	Lacment, méd. à Marchiennes.	Ecole de Bouvignies, de Sec-Marais et de Wan- dignies-llamage.	
District Many of the Assessment				

attribuées.

NOM DU DÉLÉGUÉ.

QUALITÉ OU PROFESSION.

NOM DU DÉLÉGUÉ.

QUALITÉ OU PROFESSION.

ÉCOLES

attribuées.

Maion F., maire à Marchiennes. Mo: elle, anc. maire à Somain. Pagniez, cultivaleur à Somain. Pagniez, cultivaleur à Somain. Spriet, notaire à Marchiennes. Mo: ent, maire de Somain. Spriet, notaire à Marchiennes. Moreuris à Marchiennes. Mo: ent, maire de Somain. Spriet, notaire à Marchiennes. Moreuris à Marchiennes. Morè de de garge. CANTON D'ORCHIES. Damien, chimiste à Orchies. Desmoutiers, ancien dép., cons. general à Faumont. Derganacourt, ancien maire, à Coutiches. Dufiosse, adj. au maire à Orchies Henno, cons. munic, à Orchies Herbo, maire à Auchy. ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. CANTON DE BERGUES. Carpentier, cons. d'arr., adj. au maire à Bergues. Claeys, senafour, cons. gén. et maire à Bergues. Canton DE BOURBOURG. Belle, brasseur à Bourbourg. Belle, brasseur à Bourbourg. Canton DE BOURBOURG. Belle, brasseur à Bourbourg. Belle, brasseur à Bourbourg. Pannier, anc. maire à Watten. Semette, negociant à Watten. Vermullen, doct. en médecine à Braynourg. Pannier, anc. maire à Watten. Semette, negociant à Watten. Vermullen, doct. en médecine à Burbourg. Pannier, anc. maire à Watten. Semette, negociant à Watten. Sergues. CANTON DE BOURBOURG. Belle, brasseur à Bourbourg. Pannier, anc. maire à Watten. Semette, negociant à Watten. Semette, negociant à Watten. Semette, negociant à Watten. Verd. Waguet, proprie d'armsbouls-Cappel, west-Cappel. Werque. Vancauwenberghe, maire et c. d'arrondiss. à St-Pol-sur-Mer Vézien, doct' en médecine cons. d'arca, disparace de la sesse ville. Canton DE GRAVELINES. Bissevelle d'arrondiss. à St-Pol-sur-Mer Vézien, doct' en médecine cons. d'arca, disparace de la sesse ville en maire à Gravelines. Bury, médecin à Loon. Nerque-vous de derque de l'abreure de l'abr	QUALITE OU PROFESSION.		QUALITE OU PROFESSION.	
CANTON DE DUNKERQUE-EST. Bossaert, ancien cons munic. à Dunkerque Ec.de Zuydcoote et cours d'ad. de Dunkerque-E. Demeersseman, négociant à	Morelle, anc. maire à Somain. Pagniez, cultivateur à Somain. Pennequin, cons. d'arrondissement, maire de Somain. Spriet, notaire à Marchiennes. CANTON D'ORCHEE Damien, chimiste à Orchies. Deregnaucourt, ancien maire, à Coutiches. Desmoutiers, ancien dép., cons. général à Faumont. Dufossé, adj. au maire à Orchies Heno, cons. munic. à Orchies Heno, cons. munic. à Orchies Heno, maire à Orchies. Lemaire Arnould, me à Nomain Simon Jules, maire à Auchy. ARRONDISSEMENT DE Di CANTON DE BERGU Carpentier, cons. gén. et maire à Bergues. Dantu, industriel à Steeue. Guilbert, propriet à Bergues Stévenoot, propr. à Armsbouts- Cappel. Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Belle, brasseur à Bourbourg. Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Stévenoot, propr. à Armsbouts- Cappel. Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Vermullen, doct. en médecine à Bergues. CANTON DE BOURBOU Stévenoot, propriét à Watten. Vercoustre, nocsiller d'arron- dissement a Bourbourg. Vercoustre, conseiller d'arron- dissement a Bourbourg.	Bruille-lez-Marchiennes. Vred. Be. de garç, de Somain, pl. du Maraiscaux, éc. des Frères de Somain, pl. du Maraiscaux, éc. des Frères de Somain, darchiennes-Ville, Rieulay, Villers-Gampeau. ES. Coutiches, Nomain. Faumont. Orchies. Aix. Auchy. Saméon. Beuvry. Landas. UNKERQUE. UES. Armsbouts-Cappel, West-Cappel, Quaëdypre, Wylder Bierne, Hoymille. Crochte, Pitgam. Bissezeele, Socx. Bergues. Eringhem, Steene. URG. Bourbourg-Ville, Bourbourg-Campagne. Saint-Momelin, Wulverdinghe. Drincham, Looberghe. Holque, Watten. Brouckerque, Spicker. Millam. Cappellebrouck, St-	Daigremont, prop. à Dunkerque Demey, négoc., anc. cons mun. a Dunkerque	voir, à Dunkerque Ecoles priv, de filles d' Dunkerque-Est Ecoles matern, de Dun kerque-Est, éc. de lar Caumartin et éc. priv rue Marengo. Ec. commun, de filles de Dunkerque-Est. Coudekerque-Village. Leffrinckoucke, Uxem. Téteghem. Coudekerque-Branche. UE-OUEST. Éc de Petite-Synthe e éc. de garçons rue de Lion-d'Or aDunkerque Ev. comm. de filles de loc, maitern, de la B*a-ville Ec. de garç. r. de Galais éc. priv du SacCœur èc. privée de garç. r. de Milien et éc. de fillate Ec. de Cappelle, Grande- Synthe, c'e' a' dadultes, de Dunkerque, sauf celles de la Basse-Ville. St-Pol-sur-Mer. Fort Mardyck et Mardyck Écoles privées de filles et éc. maternOunent, moins Fétabl. du Sacré-Cœur LINES. Gravelines-ville, Petit-Fort-Philippe. Loon. Grand-Fort-Philippe. Craywick, Écoles des Huttes de Gra-
diete, a condense que-pranente nosendaet.	Bossaert, ancien cons. munic. E	Ec. de Zuydcoote et cours d'ad. de Dunkerque-E.	Demeersseman, négociant à	
	Ciere, a Coudekerque-Branche I	Rosendaël.	Hondschoote	Killem, Warnem.

	477				
	NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉGOLES	NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES	
STATE OF	QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	
B	Hennegrave, adjoint an maire à Hondschoote Outters, maire et conseiller gé- néral à Hondschoote Pauwels , à Hondschoote Thuilliez, notre à Hondschoote	Moëres, Hondschoote. Bray-Dunes, Ghyvelde. Rexpoëde. Bambecque,Oost-Cappel	Pastoors, percepteur à Cassel. Saison, capit. en retr. à Cassel. Singer, notaire à Cassel Vandaele, brasseur et cultivt à Arnéke	Arnêke. Cassel. Zuytpeene et Wemaers Cappel Rubrouck. CK-NORD.	
ì	CANTON DE WORM	HOUT.	Decouvelaere, médec. à Hazebr. De Palmaert Louis, propriétre	Hazebrouck (garçons)	
š	Bécuwe, ancien adjoint au maire de Wormhout	Ledringhem.	a Ebblinghem Deregnaucourt, négociant à	Staple.	
	Dehaene, père, ancien maire de Wormhout Dehaene, fils, not à Bollezeele. Lambrez, prop. à Esquelbecq.	Herzeele, Nieurlet, Volckerinckhove. Esquelbecq, Zéggers- Cappel.	Hazebrouck Deram.jugde-p, a Steenbecque Laversin, notaire à Hazebrouck Matringhem, cult à Renescure Noyel, notaire à Renescure	Renescure et Nieppe. Sercus. Ebblinghem. Blaringhem. Lynde.	
The second	Monsterlet, brass, à Bollezeele. Moraël, à Wormhout Wemaëre, docteur en méd. à	Bollezeele. Broxeele, Merckeghem.	Ruckebusch, cult a Hondeghem Tersen Edouard, négociant a Hazebrouck	Caëstre. Hondeghem.	
	Wormhout	Wormhout.	Venelle, libraire à Hazebrouck Verlynde, sous-dir. des contrib.	Wallon-Cappel.	
	ARRONDISSEMENT D'H	AZEBROUCK.	indir., en retr., à Hazebrouck	Souverain et Nouveau-	
	CANTON DE BAILLEUL		CANTON D'HAZEBROU	Monde à Hazebrouck	
	Beuns, cult. à Steenwerck Chieus, br. au Pont-de-Nieppe.	Groix du Bac, Mortier. Nieppe	Didier, maire à Pradelles Mordacq-Cattoir, maire et cul-	Borre.	
	Frilet de Chateauneuf, percept. à Méteren	Bailleul (garçons). St-Jans-Cappel, Mont	tivateur à Blaringhem Morice, ingénieur au chem. de	Boeseghem.	
	Lebon, juge de paix à Bailleul. N	Bailleul (Filles). Pont-de-Nieppe. Steenwerck.	fer a Hazebrouck	Thiennes. La Motte au Bois et le Parc.	
	Vanuxem, méd. à Steenwerck. CANTON DE BAILLEUL-S		à Hazebrouck	Morbecque Strazeele.	
	Biébuyck, maire à Vx-Berquin Deswarte J., brass, à Méteren. Dufour, négociant à Bailleul	Merris. Flètre. Meteren.	à Hazekrouck Tersen Gustave, négociant à Hazebrouck	Pradelles. Steenbecque.	
	N	Steent-je.	CANTON DE MERV		
	Perrier, négociant à Bailleul Thellier, médecin à Nieppe	Berthen. Vieux-Berquin, Sec-Bois La Crèche.	Chassaing, commiss. priseur à Merville		
	Vandewalle, maire à Berthen		militaire à Merville Ernout-Gisquière, industriel à	Merville (garçons).	
	CANTON DE CAS Debierre, pr. du coll. à Cassel. François, rec. de l'enr. à Cassel	Hardifort. Ste-Marie-Cappel.	Merville Fenart-Bossu, négoc, à Estaires Grillet - Desante, industriel à	La Gorgue Neuf-Berquin.	
ā	Hems, doct. en méd. à Cassel. Hœuw, cultiv. à Noordpeene	zermezeele, Ochtezeele. Buysscheure	Merville Gruson-Cousinne, cultivateur à	Merville (filles).	
	Laporte, banquier à Cassel Loorius, maître-d'hôtel à Cassel	Oxelaëre. Noordpeene.	Estaires	Doulieu.	
	Marchant, percept. à Arnéke.		toiles à Estaires	Estaires.	
10				10	

NOM DU DÉLÉGUÉ.

ÉCOLES

NOM DU DÉLÉGUÉ.

QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées	QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.
CANTON DE STEENV Decanter Désiré, médecin à Boeschèpe Decanter Henri, médecin à Boeschèpe Debaene, brasseur à St-Sylvestre-Cappel Desmarescaux, maire à Beeke. Dufour, négoc. à Steenvoorde. Verbèke, adjoint au maire de Steenvoorde. Outters, cons. général, ancien député à Stenvoorde. Brasseur, juge de paix à Cassel. Waeles, perer à Steenvoorde	Boeschèpe. Godewaersvelde. St-Sylvestre Cappel Terdeghem. Winnezeele. Houtkerque. Steenvoorde, Ryveld. Oudezeele. Eecke.	Morelle, prof. à la fac. de méd. à Lille, r. Caumartin, 36 Obin Jules, ind. à Lille, r. des Stations, 404 Ovigneur, cons. gén. à Lille Testelin, avoc. à Lille, r. Jeansans-Peur, 44	de garçons r. Mercier. Ec. pr. et éc. mal., pr. rue des Stations. Ec. prim. sup. de filles, boulevard des Ecoies. Ec. pub. de garr., squ. Dutilleul. Ec., priv. de filles, rue Jean-sans- Peur, 7, sq. Dutilleul, 31, r. de i Hôp,-Milit 93. Ec. mat. priv., rue Jean-sans-Peur, 7 et r. de l'HôpitMilit., 93.
ARRONDISSEMENT I Inspection primaire (1° Circonscrip	e de Lille tion).	Van Hende, anc. chef d'inst. à Lille, r. Masséna, 50	Ec. pub. de filles, rue de Flandre, 89. Ec. mat. pub., r. du Marché, 48. Ec. priv. de garçons, rue St-Omer, 12. Ec. pub. de filles, rue du
Bonduel, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois. Bourgeois, maire à Sainghin-en-Mélantois. Desmons, docteur et maire à Cysoing. Desmons, rentier, suppléant du juge-de-paix à Cysoing	Bouvines. Cysoing.	Warin, membre de la comm. adm. des hosp. à Lille, boul. de la Liberté, 497	Port. Ec. mat., r. Roland. Ec. pr. de filles, rue Colbert, 121, passageFontaine-Delsaux N° 4 bis et 5, rue du Palais, 41 bis. Ec. mat. priv., rue Colbert, 121 et passage Fontaine-Delsaux, N° 4 bis et 5. Ec. pub. de filles, rue Racine. Ec. privée de filles et éc. mat. priv.
Desprez, agricult. à Cappelle. Dewauvrain Jourdain, propriétaire à Camphin-en-Pévèle. Demesmay, indust. à Cysoing. Dubreucq, conseiller d'arrondissement à Templeuve. Lefèvre, greffier de justice de	Mouchin. Wannehain. Templeuve. Péronne.	CANTON DE LILLE Brackers-D'Hugo, avoc. à Lille, r. Jacquemars-Giélée, 8 Debièvre, bib. de la v. de Lille,	r. Léon-Gambetta, 192
paix à Cysoing	Cobrieux. Camphin-en-Pévèle Genech, Louvil. Cappelle.	à Lille, r. Jean-Bart, 50 Goubet, juge de paix à Lille Ozenfant-Scrive, vice-pr. de la comm. adm. du musée d'arc. à Lille, r. des Jardins, 8	Long-Pot, 69 et r. d; Long-Pot prolongée. Ec. mat. pub., r. Broca. Ec. priv. de filles et éc. mat. privée rue du Long-Pot prolongée. Ec. mat. pub., r. Bour- jembois. Ec. priv. de garç., r. St-Sauveur, 19.
Descat-Parenty, indust à Lille, rue des Fossés-Neufs, 29 Dutilleul, cons. d'arr. à Lille, r. Nationale, 28	Ée. de garçons. rue du Marché. Ée. priv. de filles, r. de l'Hôpital- Militaire, 78. Ec. pub. de filles, r. de l'Hôp-Mil., 33. Ec. pr. de filles et éc. mat. pr. r. du Nouveau-Siècle. Ec. pub. de garç, et éc.	Richard, doct. en méd. à Lille, r. de la Barre, 46 Tribourdaux, cons. général à Lille, r. Condorcet, 34	Ec. pub. de garç., r. du Long-Pot. 55. Ec. priv. de filles, r. St-Genois. Ec. pub. et priv. d'Hel- lemmes. Ec. priv. de filles r. de Fives à Lille
Lefebyre, entr. de peint. à Litte, r. Royale, 76	mat nuh r dag Doig-	Catel-Beghin , anc. maire de Lille, à Lille, b. de la Liberté.	Ec. mat. pub., r. de la Deûle, à Lille.

attribuées.

NOM DU DÉLÉGUÉ.

QUALITÉ OU PROFESSION.

ÉCOLES

attribuées.

NOM DU DÉLÉGUÉ.

QUALITÉ OU PROFESSION.

Gottinin on the money		demara on their posterior	
Delaporte, nég, à La Madeleine.	École de garç., r. de la Deule, à Lille.	CANTON DE LILLE-C	OUEST.
Finot. archiv. à Lille, rue du Pont-Neuf, 4	Ec. pub. de filles, quai de la Basse-Deule, Ec. priv., r. de Thionville, 12 b., 23, 25 à Lille. Ec. pub. de garç., r. St-	Barbe, avocat à Lille, rue St-	Ecoles de Marquette. Ec. priv. de garçons, rue d'Angleterre.
Holbecq, pharmacien, rue St- Gabriel, 73, Lille.	Ec. pub. de garç., r. St- Sébastien. Ec. mat. priv., r. des Péritentes	Becquart, cult. à Lambersart.	Ecole matern, publique, rue Princesse, à Lille. Ecoles publ. et privées de St-André-lez-Lille.
Lancien, juge-de-paix à Lille, rue des Pyramides, 39 Legrand Pierre, député et cons-	Éc. pub. et priv. de La Madéleine.	Boitel, avoué à Lille, rue d'Angleterre, 84	Ecole priv. de filles et école matern. privée. faç. de l'Esplanade,56
gén. à Lille, b. de la Liberté,	Ec. priv. de filles et éc mat.,r. du Pont-Neuf, 16, à Lille.	Danchin, avocat à Lille, rue	à Lille. Ecoleprivée de garç. r. de la Monnaie, 39. Ec.
Thevenin, avocat à Lille, r. St- Jacques, 44	Ec. pub. de filles et éc. mat. pub., r. de Thion- ville, 10, 10 b., à Lille.	des Fossés, 45 Dubernard, dir. de la station	pr. de filles, rue de la Barre, 78. Ecoles pub. et priv. de
Viseur, memb. de la commiss. adm. des hosp. à Lille, sq.	Éc. pub. de garç. r. de la Monnaie, 32. Ec. pr. q. de la Basse-Deule. Ec. priv. de filles et éc.	agronom. de Lille, rue Fai- dherbe, 17	Lambersart (Bourg). Ecoles pub. et priv. de
Jussieu, 6	mat. priv. r. du Metz, 32 et 34. à Lille.	Legrand Albert, à Doulleas (Somme)	Wambrechies. Ecole privée de filles, rue de la Barre, 16.
la fac. de méd. à Lille, rue Jacquemars-Giélée, 25	Ec. pub. de garp., r. des Urbanistes. Ec. priv. de filles et Ec. mat. priv., pl. aux Bleuets.	Mahieu, propriétaire à Lille, Façade de l'Esplanade, 70	Ecole publ. des filles et ec. mat. publ., rue des Fossés-Neufs- Ec. pr. de filles et ec. mat.
CANTON DE LILLE-NO		Petit, imprimeur à Lille, rue	pr, r. Ste-Catherine. Ecole pub. de garç. et éc. privée de illes de Canteleu. Ec. priv. de
Basquin, cons. gén. à Lille, rue Puébla, 42	ma-Warniars	Faidherbe, 46	filles, r. Royale. Ecole publique de filles, façade de l'Esplanade
Bécour, cons. d'arr. à Lille, r. de Bouvines, 3 bis	Ec. pub. de garç. r. Du- pleix. Ec. pr. de garç., r. Rabelais, 27. Ecole mat. priv. rue Par- rayon, à Lille.	St-André	Ecole pr. de garçons, rue Princesse, 84.
	Ec. pub. ue unes et co.	CANTON DE LILLE	-SUD.
Decroix Jules, avocat à Lille, Place de la République	mat. pub., r. St-Ga- briel. Ec. pr. de garç., r. St-Gabriel. Ec. priv. de filles, r. St-Gabriel.		École publ. de garçons, rue de Colmar. Ec.pu. de filles, r. Viala. Ec.
Looten, doct. en méd. à Lille, rue des Molfonds, 4	Éc. de Mons-en-Barceal	N	mat. pu., r. de Colmar Ecole pr. de garç., éc. pr. de filles et éc.mat.
Moy, doyen de la fac. des lett. à Lille, rue Caumartin, 27	Ec. pub. de garç., r. de la Phalecque. Ec. pub. de filles, r. Rivoli. Ec. mat. pub., r. de la	Carron, ancien conseiller géné-	privée, rue des Postes, 201 et 217. Ecole pub. de garçons,r. d'Artois. Ec. priv. de
Rigaut, rue de Valmy, 45	Ec. pub. de garç., r. de	ral à Lille, rue d'Arras, 472.	filles et éc. mat. priv. r. Neuve-des-Meun.,25 Ecole pub. de filles, r. de
	gare., r. de Lannoy, , 23, à Lille. Ec. pub. de filles, r. de Tournai. Ec. priv. de	Courmont, conseiller d'arrond. à Lille, rue Solférino, 292	Douai, Ec. pr. de garç. éc. de filles et éc. mat. pr. r. de la Plaine, 55 et 64. Ec. pr. de filles
N	filles et éc. mat. priv., r. St-Gabriel, 99 b, a Lille.	0 - 0 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	et éc. mat. privée. rue d'Arras. Ecole pub. de garçons,r.
Thellier Paul, avocatà Lille, r. des Jardins, 26	Ecole matern, publ.r.du Bourdeau, Ecole priv. de filles et école mater, priv., pl.du Prieuré, 13	Gavelle, adj. au maire de Lille, à Lille, rue Solférino, 289bis	Fenelon, 26. Ec. mat. pub., rue Philippe-de- Comines École pub. de filles, rue
Thibaut, prof. à la Faculté de médecine	à Lille, Èc. pub. de garç., rue à Fiens. Ecole priv. de Files et éc. mat. priv. rue Ducarnin.	Lotar, professeur à la faculté de médecine de Lille, rue Sol- férino, 204	Solfèrino. Ec.mat. pu. Parvis-St-Michel. Ec. pr. de filles et éc.mat. priv. r. Fabricy, 7, et rue des Pyramides, 17

NOM DU DÉLÉGUÉ.

ÉCOLES

NOM DU DÉLÉGUÉ.

1,014 20 22220001	ECOLES	None Do Diningoni	EGOLES
QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.
Olivier, docteur en médecine à Lille, r Solférino, 314	Ec. publique de filles, r. de Wazemmes. Ecole matern. publique, bou- levard VHugo. Ecole matern. priv.r. Monge. Ec. privées de garçons,	Houdoy, avocat à Lille, square Jussieu, 8	Ec. matern. publ., r. Fullon et r. des Rogations. Ec. priv. de garcons, r. d'Eylau, 25, et r. des Stations, 479. Ec. priv. de filles, r. d'Austerlitz.
Rochart, industriel à Lille, rue de Douai, 401 bis	et r. Monge, Ec. priv. de filles, r. Nicolas- Leblanc, Ec. publ. de filles, place Deliot.	Legrand Géry, sén ^r , maire de Lille	Ec. priv. de filles, r. d'Austerlitz. Ec. publ. de filles, rue d'Isly. Ec. privée de garçons, r. Léon-Gambetta, 286.
Viollette, adjoint au maire de Lille, rue Patou, 43.	Ec prim, superieure del	d'Esquermes, 47 Verly, publ.à Lille r.Solférino, 7	Ec. publ. de garçons, pl. Calmat. Ec. priv. de filles, b. de la Moselle. Ec. pub. de garçons, pl. de l'Arbonnoise. Ec. priv. de garçons, rue d'Esquermes.
CANTON DE LILLE-S Baudry, profess, à la faculté de	UD-EST. Be. publique de filles, r.	Wertheimer, prof. à la fac. de méd. de Lille, rue de Bour-	Ec. pub. de filles, rue de Bailleul. Ec. priv. de garçons, r.de Canteleu Ec. priv. de filles et
médecine de Lille, rue Jacquemars-Giélée, 44	Wattoon Po matero	Inspection primaire	éc. matern. priv. rue de Canteleu, 14 et 36.
Bigo-Danel, imprimeur à Lille, boulevard de la Liberté, 95.	publ., r.Wicar, à Lille. Ec. publ. de garçons, r. Lydéric. Ec. priv. de garçons, r. Lydéric. Ec. publ. de garçons et	(2° Circonscrip	tion).
N	éc. matern. públ., r. Boisly. Ec. privée de filles et éc. matern. privée, r. Lydéric.	N	La Chapd'Armentières, Wez-Macquart.
Codron, professeur à l'institut industriel du Nord à Lille, rue Solférino, 470	Ec. publ. de garçons, r. de la Vignette. Ecole matern. publ., r. St- Michel, 5, à Lille.	Chas , industriel , à Armen- tières	Ec. de garçons, de filles et matern., route d'Ar- mentières à Houplines
Liagre, tresorier du Denier des écoles laïques à Lille Grandel, conseiller général à	Ec. publique du Petit- Ronchin.	Decaudain, Victor, nég. memb. du bur. d'adm. du collège de garçons, à Armentières	Ec. de garçons r. Solé- rino, de filles r. Mar- ceau, maternelle r. de Messines, et priv. de filles et maternelle r.
Lille, rue Caumartin, 86 Mariage, conseiller général à	Ec. publiques et privées de Faches. Ec. de Ronchin (Bourg) Ec. publ. de filles, r.		Bayard. Ec. de Prémesques et de Bois-Grenier ; écoles
Lille, parvis St-Maurice Moniez, professeur à la faculté de médecine à Lille, rue Sol-	St-Sauveur. Ec. de Thumesnil. Ec. priv. de filles et éc.	Desuet, notaire à Armentières	priv. r. de la Crèche et éc. priv. de garçons r. d'Ypres à Armentières Ec. de garçons r. Natio-
Roche, avocat à Lille, rue de la	matern. priv., r. St- Sauveur, 414, à Lille. Ec. de Lezennes. Ecole priv. de filles et école matern. priv. r. de	N	Ec. de garçons r. Natio- nale, de filles et ma- ternelle r.de Quesnoy, priv. matern., rue La- martine à Armentières
Vieille-Comédie, 45 bis	inatern. priv., r. de Paris, 108, à Lille.	Duhot, ind., à Armentières	et mixte à Capinghem. Ec. de filles et matern. r. de Lille, et priv de filles et matern. r. des
CANTON DE LILLE-SU	D-OUEST.	Leroy, agriculteur, industriel à	Pâtures à Armentières Erquinghem-Lys, Frelin-
Bère, conseiller générai à Lille, place Sébastopol, 25	de Juliers. Ec. priv. de garçons, r. Jean- Levassenr	Rémant, anc. prof. au coll.,	ghien, Le Funquereau. Ec. de filles et école ma- ternelle, pl.de l'Eglisc,
Damien, prof. à la faculté des sciences à Lille, rue Brûle-		bibl. de la ville à Armentières	et éc. priv. du Bizet. Ec. de filles et matern. pl. de l'Eglise; écoles
Maison, 60	Fombelle. Ec. priv. de	Somon, négoc., à Armentières	éc. de garçons, rue de Lille, à Armentières.
industriel à Lille, rue de Paris, 453	22. Ec. priv. r. d'Esquermes, 93, Ec. mat. priv., r. St-Bernard et route de Béthune, 70.	Toffart, ancien maire de Fre- linghien	Ecoles du centre à Hou-

QUALITÉ OU PROFESSION. CANTON D'HAUBOURDIN. Bigo, docteur en médecine à Haubourdin..... Daubresse, Ernest, raffineur de potasse à Haubourdin..... Lemaire, médecin à Lomme ... Pélicier Edmond, négociant à Haubourdin Pinteau, médecin et maire à Wavrin Potié A., agric. à Haubourdin. Sander Ch., ing. à Haubourdin Testelin Aug., nég. en vins à Haubourdin

NOM DU DÉLÉGUÉ.

ÉCOLES attribuées.

Ec. publique de filles et matern.d'Haubourdin.

Englos, Ennetières-en-

Ec. de filles et mat. de

Weppes, Escobecques.

Lomme (Mont-à-Camp)

éc. mat. du Marais de Lomme, éc. d'Hallen-nes-lez-Haubourdin,

du Maisnil, éc. priv. de filles et mat. d'Hau-

et de filles de Sequedin, éc. priv. de filles de Planche à Quesnoy.

Ec. de garç. d'Haubour-din et èc. de Wayrin. Ec. pubiq. et priv. de Lomme (centre), de Santes et d'Emmerin.

Ec. publ. de Radinghem

et priv.de Loos-Bourg,

éc. priv. de filles et

éc. matern. priv., rue St-Georges, à Hau-

Beaucamps.

bourdin.

bourdin (Gr.-Place.) Ec. de garç., de filles et mat. de Loos, de garç. NOM DU DÉLÉGUÉ.

QUALITÉ OU PROFESSION.

ÉCOLES attribuées.

CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE.

Becquart Charles, architecte, à Quesnoy-sur-Deûle.....

Bonduel Fl., cons. gén. à Lille. Catteau Louis, fab. de rubans à Comines.....

Descarpentries, médecin à Pérenchies..... Dubois Hipp., médecin à Verlinghem.....

Froidure Adrien, brasseur à Comines.....

Saint-Léger A., père, propriétre suppléant du juge-de-paix à Wervicg-Sud..... Verlinghem.

Éc. publiques et privées de Quesnoy-sur-Deûle Ec. publ. et priv. de Co-mines (Se-Marguerite)

Pérenchies.

Lompret.

Deûlémont.

Éc. publiq. et privées de Comines (ville) et de Wervicq-Sud.

CANTON DE SECLIN.

Boutemy, conseiller municipal a Templemars...... Couvreur, docteur en médec. à Seclin. Delacourt Jean, tanneur à Camphin-en-Carembault . . . Delhaye, négociant, conseiller Desmazières, conseiller génér. et maire à Seclin..... Desurment Edouard, industriel à Seclin.....

Hay, command d'inf., en retr., à Camphin-en-Carembault Laden, conseiller municipal, agriculteur à Seclin..... Mallet, pharmacien à Seclin .

Marchand, agricult. conseiller d'arrond à Allennes-l-Marais Mauroy, brasseur, maire à Annœullin Pontfort, conseiller municipal,

brasseur à Seclin..... Wartel, blanchisseur à Herrin.

Vendeville et Lesquin.

Seclin et Martinsart

Carnin. Wattignies.

Gondecourt.

Annœullin et Don.

Camphin-en-Carembault

Templemars Houplin et Ancoisne.

Novelles-lez-Seclin

Bauvin et Provin.

Chemy. Allennes - lez-Marais et Herrin.

Inspection primaire de Roubaix.

CANTON DE LANNOY.

Carrez, maire à Baisieux. Delerue Louis-Pierre, cult. à Denis, pharmacien à Baisieux. Lagneau, pharmac. à Lys-lez-Lannoy.....

Willems et Sailly

Anstaing et Gruson.

Lannov et Toufflers

CANTON DE LA BASSÉE.

Boilly Léop., libr. à La Bassée! Coget, propriétaire et maire à Cordier Philippe, adj. au maire de La Bassée..... Denissel, négoc. à La Bassée . . Destieux, notaire à Aubers.... Graveline Edouard, propr., exrec. de l'enreg. à La Bassée. Lenglin Octave, négoc., suppl. du juge de paix à La Bassée. Lestarquit, f.de chic.à La Bassée Ec. publ. de La Bassée

Hantay, Salomé. Ec. publ. et priv. de Fournes.

Ec. priv. de garç. de La Bassée et écoles d'Her-

Ec. publ. de Wicres Ec. publ. d'Aubers et de Fromelles.

Marquillies, Illies. Sainghin-en-Weppes et priv. de filles et mat. de La Bassée.

CANTON DE PONT-A-MARCQ.

Beghin, maire à Thumeries . . . ! Bulteau, maire à Pont-à-Marcq. Butrulle, maire de Tourmignies Carlier, maire à Mons-en-Pévèle Coget, dép. maire à Phalempin Favier fils, commre-pra St Omer Lepeuple, propriétaire à Bersée Marquant, maire de Wahagnies Six, tanneur à Phalempin ...

Ostricourt, Phalempin. Tourmignies, Mérignies. Avelin.

Thumeries, Moncheaux. La Neuville, Wahagnies. Pont-à-Marcq. Bersée, Ennevelin. Mons-en-Pévèle.

Attiches, Fretin.

écoles attribuées.

NOM DU DÉLÉGUÉ.

QUALITÉ OU PROFESSION.

ÉCOLES

attribuées.

NOM DU DÉLÉGUÉ.

QUALITÉ OU PROFESSION.

Lemaire, médecin à Willems Mulliez, à Lannoy Parent Ed. à Lannoy Stien, suppl. du juge-de-paix, Chéreng	Annappes et Flers.	Verlais, administr. de l'Éc. des Arts industriels à Roubaix	Éc. de garçons et mat. rue Pierre-de-Roubain de filles rue Ste-Elisa- beth, et priv. de filles
CANTON DE ROUBA			rue St-Antoine.
Allard, industriel à Roubaix	Ec. priv. de garçons et	CANTON DE ROUBAIX-OUEST.	
Allaid, industrier a Roubaix	. Strasbourg à Roubaix		Écoles de garçons et de
Bayart, fermier, propriétaire à Wattrelos	École de garçons de Plouyset La Bailierie, de filles de Beaulieu, et priv.de filles rue du Bureau à Wattrelos.	Deleporte-Bayart, proprietaire à Roubaix	filles rue St-Vincent, mat. r. Blauchemaille, priv. de garçons rue d'Alsace et de filles rue de l'Ouest.
Butruille, docteur en médecine à Roubaix	Ec. de garçons rue De- crême, mat. rue de Condé, et priv. de gar- çons rue Bourdaloue. Ecole de garçons et de filles du Touquet et	Cahen, fabricant à Croix	Éc. de garçons, de filles et mat. à Croix (le Créchet), de filles rue de Naples, à Roubaix, de filles, Grande-Rue,
Debouvry, conseiller d'arron- dissement à Wattrelos	de filles r. de l'Abreu- voir à Wattrelos.	Dewitte Ant., négociant à	Ec. de garçons rue Ar- chimede, de filles rue du Grand-Chemin et
Dhalluin Pierre, fermier-pro- priétaire à Wattrelos	privée de garçons rue St-Joseph. Ec.pr. de garç. rue Du-	Roubaix	rue St-Antoine, priv. de filles rue Salomon- de-Caus. Ec. de garç, et de filles du centre, filles et ma-
Duchesnes, nég. à Roubaix Durant Clément, négociant à	tilicul, éc. pr. de fil r. Pellart, prolongée. Ec. de garçons rue Mon- taigne, de filles rue du	Florin, adj. au maire à Croix.	et orphelinat privé, route d'Hem à Croix.
Roubaix	Pile, et priv. de filles tue St-Louis et rue Richelieu. Ecole de garçons et de	Lacquement, anc. adj. au maire, d' du mont-de-piété à Roubaix	Ec. de garç.r. des Arts, de filles r. de Soubise privées de filles rue du Vieil-Abreuvoir et rue d'Inkermann.
Godefroy, docteur en médecine à Roubaix	filles rue du Général- Chanzy, maiern. rue Pascal, priv. de filles r. du Général-Chanzy Ecole de garçons rue Ternaux, de filles et	Largillière, d'en méd, à Roubaix	Ec. de garçons boulevard d'Halluin, de filles et maternelle rue des Anges, privée de filles rue de la Chaussée.
Junker, industriel à Roubaix	mat. r. de l'Ommelet, priv. de filles rue du Collège, 68, boulevard Gambetta et r.des Arts.	Moreau Émile, ancien député.	École supérieure de gar- çons rue de Soubise. Éc. de garç, rue du Bois, n atern, r. de Soubise.
Lagache, industriel à Roubaix.	Ec. publique de filles r. Pellart, et privée de garçons r. de la Paix. Ec. de garçons rue Tur-	Oudart Ach., négt, à Roubaix Pluquet, maire à Croix.	privées de filles r. des Fabricants et rue de l'Espérance. Wasquehal.
Morel J., industriel à Roubaix.	got, filles rue Olivier- de-Serres, mat.rue de Flandre, et privée de garçons rue Rollin.	Staes-Brame, médecin à Lille, rue de la Barre, 34.	éc. matern. rue de Rome et privée de filles rue de la Redoute. Éc. de garç, rue Brézin,
Quint J., brasseur à Roubaix.	Éc. de garçons rue du Moulin, et privées de filles rue et place Ste- Eisabeth, rue de la Sagesse.	Tiers, fermier, propreà Roubaix.	maternelle rue Watt, privée de filles rue de Wasquehal.
Rousseau Ach., industriel à Roubaix		Chombaut, fab. de toiles à Roncq	
Terninck, propriétaire à Rou- baiy	de filles rue de Coq- Prançais, mat. r. Ste- Elisabeth, privées de garçons rue Bella, et de filles rue Pigalle.	Drop, die a rie à Tourcoing	r. de Wailly et de gar- , cons rue de l'Alma. Ec. de gare, rue Neuve,
Thérin-Carette, propriétaire à Wattrelos	Ec. priv. rue du Moulin.	Dron, dép, c. gén. à Tourcoing De Lavaivre, anc. vér ^r des douanes, c. munic. à Tourcoing.	privées de garc, r. du Hazc, et de filles rue Delobel. Ec. de garc. Pont de Neu- ville, filles et ma- tornelle rue Houchart

NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES	NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES	
QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	
Hassebroucq, maire à Tourcoing N	Éc. de garç.r. de Lille et de filles pl. St-Jacques Ec. de garç. rue de Gand, de filles et maternelle rue du Dragon. Linselles Neuville-en-Ferrain. Roncq. Bousbecque.	CANTON DE COM Martel, anc. adj. au maire à Condé Dervaux, cons. gén. à Condé. Fally, brass., cer mun. à Condé. Legentil, propriét. à Fresnes Pureur fils, à Condé Raverdy, cons. mun. à Condé. Wagret, cons. d'arr. et maire à Escautpont	Vieux-Condé. Crespin, Hergnies, Odomez.	
CANTON DE TOURCO	CANTON DE TOURCOING-SUD.		CANTON DE DENAIN.	
Bruneau, pharm. à Tourcoing. Cadeau, d'en méd. à Tourcoing Catteau, d'en méd. à Tourcoing Delecourt, Ad., prop. à Bondues Dupont, médecin à Tourcoing. Moreau C., industr. à Marcq- en-Barœul		Caron, à Denain Cauvez, cons. d'arr. à Abscon. Delcambre, conseiller général à Denain Dupuis-Caron, négociant, à Denain Houtard, maître de verreries, conseiller munic. à Denain . Sorreau, ancien maire et propriétaire à Haveluy. Vigreux, direct. de distillerie, conseiller munic. à Denain . Canton de Saint-Amand (Gr.scol.r. de Sl-Amand, éc. pub. de filles r. de Belle-Yue. Ec. de garc, éc. priv. de filles et mat. r. de Villars, gr. scolaire r. de Douai, éc. priv. des Forges de Denain, et écoles de Wavrechainsous-Denain. Escaudain. Haveluy. Hélesmes. Douchy.	
	CANTON DE BOUGHAIN.		RIVE DROITE).	
Bracq, anc. maire et propriét. à Wavrechain sous-Faulx N	Wasnes-au-Bac. Mastaing. Haspres. Reulx Neuville-sur- TEscaut. Bouchain. Lourches. Avesnes-le-Sec. Lieu-St-Amand. Hordain. Noyelles-sur Selle. Wavrechain-sous-Faulx. Marquette, Emerchicourt	à Mortagne Lemer, maire à Bruille-St- Amand (Notre-Dame) Lenclud, maire et brasseur à Hasnon Lepez, député et maire à Raismes Marion, maire à Mortagne Masingue, négoc. à Mortagne Sirot, ancien député, conseiller gén. à St-Amand CANTON DE SAINT-AMAND (Bruneau, ancien maire à St- Amand Davaine Emile, cons. général à St-Amand. Davaine Ernest, industriel à St-Amand.	RIVE GAUCHE). Millonfosse. Rosult et Rumegies	

NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES	NOM DU DÉLÉGUÉ.	ÉCOLES
QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.	QUALITÉ OU PROFESSION.	attribuées.
Davaine Casimir, négociant à St-Amand	St-Amand (r. gauc.) Thunst-Amand, Nivelles Bousignies, Brillon Lecelles. Sars-et-Rosières. NNES-EST. Quarouble. Valenciennes-Est. Estreux. Préseau. Onnaing. Marly. Saltain. Quiévrechain. Rombies et Sebourg	Deflines, maire et conseiller général à Bruay	Bruay et Thiers. Groupe scolaire de la Bleuse-Borne, à Anzin, ée. privées des Porges et Aciéries. St-Vaast-là-Haut. Wallers. Faubg de Paris, à Valenc. ValencNord(intrmur.) Beuvrages. NNES-SUD. Oisy et Haulchin. Prouvy. Trith-St-Léger. La Sentinelle
Wibaille, docteur en médecine à Préseau	Curgies.	Lecerf, doct. en médec., cons. municipal à Valenciennes Lestoille, conseiller municipal,	Aulnoy.
CANTON DE VALENCIENNES-NORD,		avoue à Valenciennes	Valenciennes-Sud. Thiant et Rouvignies.
N Broudehoux, ingén. à Anzin	Aubry. St-Saulve Ec. publ. à Anzin, rue	Mariage Edouard, à Valenc. Muller, percept [*] à Valenciennes Pillion, propriét [*] à Verchain- Maugré	Querenaing. Famars. Maing et Monchaux
Bultot Edouard, avocat à Va- lenciennes	de l'Eglise, pl. Verte, Grand'Place; éc. priv. rue de l'Eglise et rue	Sirot, conseiller d'arrondissem. maire à Trith-St-Léger Tauchon, cons municipal, doct.	Verchain-Maugré.
Coulon, huissier à Valenciennes	de St-Awand. Petite-Forêt.	en médecine à Valenciennes.	Hérin.

ÉCOLES NORMALES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT Établies à Douai.

Weil, député, maire à Marly... Artres.

Etablies a Douai

N..... Beuvrages.

Ecole de garçons.

Conseil d'administration. — MM. Brunel, O &, & I, &, Inspecteur d'académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, Président; Merlin, & A, Sénateur; Lemaire, &, & A, Président de Chambre à la Cour d'appel; Bosquet, conseiller à la cour d'appel; Farez, & I, Ingénieur civil à Douai; Mention, Conseiller général à Douai; Bernard, &, Conseiller général, à Roost-Warendin.

Personnel enseignant. — MM. Perrin, & A, Directeur; Douchez,

Les élèves-maîtres sont au nombre de 160 tous entretenus par

l'Etat.

Ecole de filles.

Conseil d'administration. — MM. Brunel, O &, I, I, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, Président; Mention, Conseiller général, à Douai; Bernard, &, Conseiller général, à Roost-Warendin; Bosquet, Conseiller à la Cour d'appel; Telliez, Conseiller à la Cour d'appel; Hattu, avocat, à Douai; Evrard, & A, Conseiller nunicipal, à Douai.

Personnel enseignant. — Mile Viaud L, & A, Directrice; Mile Gruin, Econome; Miles Mayeur, Lemoine, Viaud M., Géhin, Pecque, Granvogel, Matte, Roudier, Professeurs; Mile Maïaux, Directrice de l'Ecole primaire annexe; Mile Danglehem, Directrice de l'Ecole Maternelle annexe; Mile Dubus, Professeur de solfège; M. de Sylva, Professeur de dessin; M. Pollet, Médecin.

Le nombre des élèves-maîtresses est de 150, toutes entretenues

par l'Etat.

Ecole nationale professionnelle d'Armentières.

Conseil d'administration. — MM. le Préfet du Nord, Président; le Recteur de l'Académie, Vice-Président; l'Inspecteur d'Académie, Directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord; le Maire d'Armentières; Desline, Ingénieur civil, délégué du ministère du commerce; Decherf, A, négociant à Armentières; Feinte, fabricant de toile à Armentières; Leblanc, Inspecteur général de l'Instruction publique; N...., Conseiller général.

Directeur: M. Lacabe-Plasteig, A; Econome: M. Farcy, A; Ingénieur des travaux: M. Delattre. — Professeurs: MM. Canonne, Lenain, Tripard, Myard, Fiette, Barrois, A; I, de Lauwereyns. — Surveillant général: M. Fourdrinoy. — Mattres internes: MM. Gosselet, Daoust, Chabozy, Francelle et Lebrun. — Directeur de l'école primaire annexée: M. Marchand; Directrice de l'école maternelle annexée: M. Delattre. — Adjudant-Surveillant: M. Rasquin.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Le département du Nord compte 11 écoles supérieures : 9 pour les garçons et 2 pour les filles.

Ecoles primaires supérieures.

1º GARÇONS :

Lille, boulevard Louis XIV, Directeur: M. Tilmant, I.—
Roubaix, rue de Soubise, Directeur: M. Gernez, A.—Tourcoing,
rue de Gand, Directeur: M. Demolon, A.—Haubourdin, Directeur:
M. Loridan, A.—Fournes, Directeur: M. Gombert, A.—
Douai, Directeur: M. Reiter, A.—Denain, Directeur: M.
Champagne.—Landrecies, Directeur: M. Séveste.—Valenciennes, Directeur: M. Damien, A.

2º FILLES :

Lille, boulevard des Écoles, *Directrice*: M^{me} Merlet, A. — Roubaix, rue du Grand Chemin, *Directrice*: M^{elle} Coulbaux, A.

COMMISSIONS D'EXAMEN DES ASPIRANTS ET DES ASPIRANTES AUX BREVETS
DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

LILLE. — Brevet supérieur: MM. Moniez, I, Professeur à la Faculté de médecine; Colardeau, A, Froissart, I, Merchier, I, Darchez, I, Meunier, A, Professeurs au Lycée; Cuir, A, Druaux, I, Inspecteurs primaires; Tilmant, I, Directeur de l'école supérieure.

Brevet élémentaire: MM. Darchez, J., Froissart, J., Merchier, J., Professeurs au Lycée; Druaux, J. I et Toussaint, J., Inspecteurs primaires; Caudrelier, Dubus, J., Lesnes, Cavro, J.A., Christiaens, J. I et Willerval, Instituteurs à Lille; Mmes Martin, J. A., Lesnes, Blanchart et Delhaye, Institutrices à Lille.

DOUAL. — Brevet supérieur: MM. Duhem, *, A A, Président de chambre honoraire à la Cour d'appel; Renaux, Martin, Offret, *, I, Lirondelle, A, et Hentjen, Professeurs au Lycée; Charton, professeur à l'École normale; Richez, I et Roton, I, Inspecteurs primaires.

Brevet élémentaire: MM. Duhem, **, * A, Président de chambre honoraire à la Cour d'appel; Lirondelle, * A, et Paquier, Professeurs au Lycée; Boutrois, * I, Inspecteur primaire; Brabant, Aquart, Miniscloux, Nigeon et Breucq, Instituteurs; M^{mes} Hermand et Sovez, Institutrices.

Valenciennes. — Brevet supérieur: MM. Henriquet, Georgin, Olliot, Robin, A. A. Professeurs au lycée; Damien, A. I. Conseiller municipal à Valenciennes; Lambert, A. I. Inspecteur primaire à Valenciennes; Fenard, A. Inspecteur primaire au Quesnoy; Damien fils, A. Directeur de l'École supérieure.

Brevet élémentaire: MM. Robin, Mascart, A. A. Simonet, Henriquet, Pottier, Professeurs au lycée; Damien, A. I. Conseiller muni-

cipal; Lambert, I, Inspecteur primaire à Valenciennes; Villain, A, Inspecteur primaire à Avesnes; Damien fils. A, Directeur de l'École supérieure; Delsarte, Instituteur à Valenciennes; M^{mes} Fossart et Lenquette, Institutrices.

COMMISSION D'EXAMEN AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. Brunel, O *, *, I, Inspecteur d'Académic, Président; Froissart, I, Darchez, I, Merchier, II, Professeurs au lycée de Lille; Toussaint, II, Cuir, IA, Inspecteurs primaires; Christiaens, II, Dubus, II, Caudrelier, Lesnes, Richard, IA, et Richez, instituteurs à Lille; Mars Blanchart, Martin, IA, Lesnes et Delhaye, Institutrices à Lille.

ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES D'ÉCOLES PUBLIQUES.

Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée de Lille.

(Fondée le 3 juin 1857, reconnue d'uvilité publique par décret du 15 février 1889.)

Bureau: MM. Brassart Jules, Président; Houdoy Armand, Vice-Président; Thellier Paul, Secrétaire-Général; Rajat Raymond, Secrétaire-Adjoint; Cornée Ferdinand & A; Trésorier.

Commission: MM. Bonte Auguste; Danchin Fernand; Stoclet Arthur; Van Hende Edouard, A; Crépy Paul, *, A, A; Lefebvre Jules, I; Delecaille, Maurice; Deplechin Eugène, A, A; Dupire Paul; Cazeneuve Albert, A.

Associations amécales des Anciens élèves des Écoles primaires supérieures de Lille.

Ces Sociétés ont pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants ou sortis pour les aider dans le choix d'une carrière ou les secourir, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'Ecole.

1º ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GARÇONS.

Président: MM. Jules Lefebvre, & I. — Vice-Président: Alfred Mongy, & , & I.— Trésorier: Louis Broutin.— Secrétaire: Gaston Robbe.

2º ÉCOLE SUPÉRIEURE DE FILLES.

Présidente: M^{He} Dugardin Berthe. — Vice-Présidente: M^{me} Abraham. — Secrétaire: M^{me} Decourtray. — Vice-Secrétaire: M^{elle} Bocquet. — Trésorière: M^{elle} Dufour.

ENSEIGNEMENT LIBRE.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FACULTÉ DE DROIT

Doyen: M. le comte de Vareilles-Sommières, C. I. — Professeurs: Droit naturel, M. Rothe. — Droit canon, M. l'abbé Pillet. — Droit romain, MM. Arthaud, I., et Ory. — Droit civil, MM. de Vareilles-Sommières, Doyen; Delachenal et Lamache. — Procédure civile et voies d'execution, M. Vanlaer. — Droit criminel, M. Gand, I. — Droit administratif et droit constitutionnel, M. Groussau, I. — Droit commercial et droit maritime, M. Trolley de Prévaux. — Droit international public et privé, M. Selosse. — Economie politique et législation financière, M. Béchaux. — Histoire du Droit et législation industrielle, M. Rothe. — Professeur suppléant, M. de Corbie. — Mattre de conférences, M. Duthoit.

cours de doctorat. — Pandecles, MM. Arthaud et Ory. — Droit des gens, M. Selosse. — Histoire du droit, M. Lamache. — Droit constitutionnel, M. Groussau. — Droit civil approfondi, M. Delachenal.

Conférences spéciales de droit romain et de droit civil, MM. de Vareilles, Ory, Delachenal et de Corbie, Professeur suppléant.

COURS ET EXERCICES COMPLÉMENTAIRES. — Enregistrement et notariat, M. Vanlaer. — Apologétique: M. l'abbé Moureau. — Travaux pratiques; plaidoiries: M. de Vareilles; Droit public: M. Groussau; Economie politique: M. Béchaux. — Conférences de licence: M. Duthoit.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Doyen: M. Eustache.— Professeurs: MM. Desplats, 4., Bouchaud, 3., Schmitt, 4., Duret, 4., Baltus, Rédier, Augier, Witz, 4., Rogie, Guermonprez, C. 4., Faucon, Dujardin, Liénhart, Delassus, Lavrand, Bernard, Toison, Vallin, Derville, Voituriez, Baelde, Lenoble, Van Heuverswyn, l'abbé Boulay, l'abbé Bourgeat, Monnet, Carrez.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Doyen: M. de Margerie, *, I, C. L. — Professeurs: Mgr Baunard, MM. Charaux, L. Canet, L. l'abbé Cliquennois, l'abbé Looten, R. P. Le Génissel, l'abbé Rambure. — Professeurs hono raires: M. l'abbé Soulié, R. P. Orhand.

FACULTÉ DES SCIENCES. (Rue de Toul).

Doyen: M. Boulay .— Professeurs: MM. Villié, J., Analyse; — de

Salvert, Mécanique rationnelle; — Wilz, A., Physique; — Schmitt, A., Chimie; — Alix et Vanoye (adjoint), Zoologie; — l'abbé Boulay, Botanique; — l'abbé Bourgeat, Géologie et Minéralogie; — Maurice, Anatomie comparée; — l'abbé Stoffaes, chargé des cours d'Astronomie et de Mathémathiques spéciales. — Professeurs-auxiliaires: MM. Lamblin, Wavelet, Boudriez, Decottignies, Vallé. — Leclere, Mécanicien.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES (Annexée aux Facultés libres).

Directeur: M. le Colonel Arnould, **, **, Ancien élève de l'École polytechnique. — Professeurs: R. P. Fristot, Instruction religieuse et Droit naturel; MM. Arnould, **, **, **. Technologie industrielle et travaux publics; — Lenoble, Chimie industrielle; — P. Severin, Topographie; — A. Fremaux, Mécanismes et Dessin industriel; — Selosse, Commerce et Géographie industrielle; — Vilain, Architecture et Constructions industrielles; — Bechaux, Economie sociale; — Lamache, Droit administratif; — Trelley de Prévaux, Droit commercial et industriel; — Witz, **, machines à vapeur et électricité; — Bourgeat, Géologie appliquée à l'industrie; — Maurice, Histoire naturelle; — Helluy, Allemand; — Ryan, Anglais; — l'abhé Vassart, teinture; — Lamblin, Hubert Caron, Travaux pratiques de physique et de chimie industrielles; — Bantegny, Travaux pratiques de teinture.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Doyen: M. le chanoine J. Didiot, — Professeurs: Msr Baunard, MM. le chanoine Pillet, le chanoine Moureau, l'abbé Salembier, l'abbe Quilliet, l'abbé Pannier, l'abbé Chollet, l'abbé Rohart.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE.

Armentières: MM. l'abbé Richard. — Bantigny: Bachelet. — Bailleul: l'abbé Balois. — Bavai: l'abbé Fournier. — La Bassée: Duchâteau. — Bergues: l'abbé Rajon. — Cambrai: l'abbé Foulon. — Douai: l'abbé Loridan. — Dunkerque: l'abbé Durant. — Gondecourt: Couvreur, & A. — Estaires: l'abbé Catteau. — Lille: Lang; Pilate; l'abbé Denoyelle; l'abbé Schmit, l'abbé Didio. — Marcq-en-Barœul: l'abbé Dieu. — Merville: l'abbé Heitz. — Pazebrouch: Baron. — Roubaix: l'abbé Chabé. — Saint-Amand: l'abbé Moreau. — Tourcoing: l'abbé Leblanc. — Valenciennes: l'abbé Sapelier.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les Écoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national qui prend le titre d'Ecole nationale des Arts industriels. Les attributions du Conseil supérieur de l'École ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882

entre la ville de Roubaix et l'Etat.

Ce Conseil est composé comme suit: Membres de droit: MM. Vel-Durand, C *, I, I, Préfet du Nord, Président; Henri Carrette, Maire de Roubaix, Premier Vice-Président; Julien Lagache, Président de la Chambre de commerce; Manufacturier, Deuxième Vice-Président; Henri Verlais, I, Administrateur, Secrétaire du conseil.

Membres électifs. — MM. Achille Scrépel, Sénateur; G. Riche, Ingénieur; Edouard Roussel, Manufacturier; Ch. Junker, Filateur; J.-B. Meillassoux, Teinturier; A. Ryo, Ingénieur; Ed. Dupire, A. Architecte; Ad. Prouvost, Manufacturier; Eloy Duvillier, membre de la Chambre de Commerce.

M. Jean Monfils, & A, Secrétaire, Agent comptable.

Professeurs. -- Cours préparatoire de Dessin à main levée : M. T. Bouzin; - Cours élémentaire, moyen de Dessin, Perspective et Histoire de l'Art: M. A. Sératzki. AA: - Cours supérieur de Dessin, d'Anatomie artistique, de Peinture à l'huile et à l'eau, d'Histoire et de Composition décorative : M. L. Priou ; - Cours de Modelage, de Sculpture, de mise au point, de Sculpture sur bois, sur pierre, sur marbre, M. E. Ollé; -Cours de Dessin linéaire, de Géométrie plane, d'Arithmétique, d'Algèbre, de Géométrie dans l'espace; M. A. Faidherbe; - Cours de Géométrie descriptive, mécanique appliquée, croquis de machines : M. G. Druesnes ; - Cours d'Architecture, de Construction générale pour les ouvriers du bâtiment : M. Barbotin ; - Cours de Chimie industrielle, de Physique industrielle, de manipulations de Chimie industrielle : M. A. Béghin; Préparateur: M. J. Declercq; — Cours de Teinture, d'Impression, d'apprêt, de fabrication de matières colorantes: M. H. Lagache; N...., professeur - adjoint; Préparateurs : MM. P. Fournier et L. Millescamps; — Cours de Tissage: M. Ch. Vingue; M. L. Blay; Professeur-Adjoint ; - Cours de Travaux pratiques de Remettage ; MM. Decottignies et Florquin; — Cours de chauffeurs: M. P. Bonet.

SURVEILLANT CHEF: M. G. Nogaret.

Surveillants: MM. H. Notte, A. Boutteville, A. Monnier.

Concierge Appariteur: M. J. Verbeck.

Concierge: M. G. Béart.

Institut industriel du Nord de la France.

L'Institut industriel du Nord de la France a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal de Lille du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Le Conseil d'administration de l'Institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 15 octobre 1890.

Il se compose de:

MM. le Préfet du Nord, Président; Sculfort, *, Ed. Bernard, *, Sirot, N...., Conseillers généraux; le Maire de Lille; le Président de la Chambre de Commerce de Lille; de Lapersonne, A, Doyen de la Faculté de médecine; Demartres, Di I, Doyen de la Faculté des Sciences; Blondel, *, Constructeur à Lille; Porion, Distillateur à St-André; Vancauwenberghe, Filateur à St-Pol-sur-Mer; le Directeur de l'Institut, Secrétaire.

Secrétaire-adjoint du Conseil: M. Stoclet, Sous-directeur.

Ce Conseil tient ses séances à l'Institut, sur la convocation du Préfet. Président.

ADMINISTRATION. — MM. Gruson, *, * I, O +, lngénieur en chef des Ponts et Chaussées, Directeur; Stoclet, Ingénieur des Ponts et chaussées, Sous-Directeur et Directeur des études; Rouquette, *, Capitaine en retraite, Inspecteur principal, Trésorier; Boquillon, *, Capitaine en retraite, Inspecteur des études; Waidmann, *, capitaine en retraite, idem; Huguet, *, Capitaine en retraite, idem; Longis, *, Commandant en retraite, Inspecteur-Econome.

ENSEIGNEMENT. - Mathématiques pures et appliquées : MM. Demartres, Q I, Doven de la Faculté des Sciences; Souillart, Q I, Professeur à la Faculté des Sciences; Bouvart, & I, Professeur au Lycée de Lille. — Mécanique rationnelle: Bère, 🤣 A., Ingénieur des manufactures de l'Etat. — Mécanique appliquée et construction des machines : Stoclet, Ingénieur des Ponts et chaussées ; Chapuy, Ingénieur au corps des Mines ; Codron, Q A, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons. — Constructions industrielles: Briotet, Ingénieur des Ponts et Chaussées. — Chemins de fer : Delbecque, Ingénieur en chef des ateliers du chemin de fer du Nord. - Physique générale: Damien, 🚺 I, Professeur à la Faculté des Sciences. — Physique industrielle et Métallurgie: Hermant, Ingénieur, ancien élève de l'Ecole des Mines de Paris. - Chimie générale: Paillot, () A, agrégé à la Faculté des Sciences. - Chimie analytique : Lacombe, Ingénieur, ancien élève de l'École centrale des Arts et Manufactures. — Chimie industrielle: Buisine, () A, Professeur à la Faculté des Sciences. - Teinture et apprêts : Viollette, #, U I, Professeur à la Faculté des Sciences. - Cours élémentaire d'électricité : Paillot, A, agrégé de la Faculté des Sciences. - Electricité théorique : Damien, & I, Professeur à la Faculté des Sciences. — Electricité pratique: Neu, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur électricien. - Filature et tissage : Dantzer, Ingénieur. — Minéralogie et Géologie : Paul Hallez. () A. Professeur à la Faculté des Sciences. — Sucrerie et distillerie : Viollette, *, * I, Professeur à la Faculté des Sciences. - Droit : Deschamps, Professeur à la Faculté de droit. — Géographie indus.

trielle: Cons, 1 I, Professeur à la Faculté des Lettres. — Comptabililé: Cochez, ancien élève de l'Ecole des arts industriels et des Mines de Lille. — Dessin et travaux d'atelier: Codron, A A, Ingénieur, ancien élève de l'Ecole des Arts et Métiers de Châlons et Dantzer, Ingénieur. — Lever de plans et nivellement: Mallet, Conducteur principal des Ponts et chaussées — Hygiène: Richard, O 4, Docteur en médecine. — Manipulations: Flourens, Directeur du iaboratoire. — Langue française: Lesnes, Directeur d'école primaire à Lille.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des interrogateurs, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie et

d'électricité pratique.

Association amicale des Anciens élèves de l'Institut du Nord.

(Siège social: rue Faidherbe, 47).

Cette Société a été organisée en 1875 et les statuts qui la régissent ont été approuvés par arrêté préfectoral en date du 8 décembre 1875. Elle a pour but de maintenir entre les anciens élèves de l'Institut l'esprit de confraternité et les relations amicales, de relier successivement les promotions entre elles, de tenir les associés au courant des progrès industriels et commerciaux; enfin, de leur ouvrir des débouchés en recherchant pour eux les emplois vacants. — La Société comprend environ 500 membres titulaires. Le secrétariat est ouvert tous les jeudis de 7 h. à 8 h. du soir.

Bureau: MM. Paul Parsy, Président; Batteur E. Henri Bourdon, Vice-Présidents; Lamérand René, Armand Sée, Secrétaires; Delay Alexandre, Trésorier; Renard Henri, Bibliothécaire.

Comité d'administration: MM. Louis Dubray; Bauvin Armand; Declercq Ernest; Hallez Gaston; Galley Paul; Brunnin Henri; Renard Henri; Cormorant Achille; Colas Joseph; Gustave Flourens. MM. Mallet Désiré, Goblet Alfred, Gaillet Paul, anciens présidents. Secrétaire-adjoint: Chuffart Eugène.

École Supérieure de Commerce de Lille et de la région du Nord.

(36, rue Nicolas-Leblanc, Lille).

L'École supérieure de commerce de Lille et de la région du Nord a été fondée par la Chambre de Commerce de Lille qui l'administre et qui la dirige avec le concours de la ville de Lille et des Chambres de Commerce du département.

Reconnue par l'Etat (décret du 12 juillet 1892), l'École supérieure de commerce est placée dans la catégorie des établissements d'instruction visés par l'art. 23 de la loi du 15 juillet 1892 sur le recrutement de l'armée, et est par conséquent admise à délivrer des diplômes conférant une remise de deux années de service militaire.

Conseil de perfectionnement: M. le Préfet du Nord, Président d'honneur; MM. J. Le Blan, O &, président de la Chambre de Commerce de Lille, Président; Le Gavrian, député, vice-président de la Chambre de Commerce, Vice-Président; le maire de Lille, les présidents des Chambres de Commerce du département, membres de droit; Agache Édouard, &, Président de la Société Industrielle du Nord de la France, Descamps Anatole, Faucheur Édmond, membres de la Chambre de Commerce de Lille; Trannin Henri, I, directeur, Secrétaire.

Administration: MM. Trannin Henri, & I, docteur ès-sciences, Directeur; Brillion Gustave, *, chef de bataillon du Génie en retraite, Sous-Directeur, Econome; Cappart, Carré, Foucray, de St-Léger, licenciés, Sous-Inspecteurs.

Personnel enseignant: Commerce et comptabilité: MM. Roron; Anglais: Hirsch d'Aubyn, Devin, professeurs au Lycée; Allemand: Rohmer, Muller, & A, professeurs au Lycée; Espagnol: Hacquin, A; Mathématiques: Lefebvre, & I, professeur au Lycée; Marchandises et essais: Monicz, & I, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie; Géographie économique: Merchier, & I, professeur au lycée; Histoire du Commerce: Cons, & I, professeur à la Faculté des Lettres; Législation commerciale, douanière et fiscale, économie politique: Fourcade, professeur à la Faculté de Droit; Législation usuelle, industrielle et ouvrière: Vallas, & A, professeur des Arts et Manufactures; Chimie organique: Viollette, & I, doyen honoraire de la Faculté des Sciences; Commerce des textiles, fils et tissus: Dantzer; Calligraphie: Dubus, & I; Français: Foucray; Cours préparatoire: Cappart, Carré, Foucray, de St-Lég: r, licenciés.

École nationale des industries agricoles de Douai.

Cette école a pour but de préparer et de former, pour la conduite des sucreries, des distilleries, des brasseries et autres industries annexes de la ferme, des hommes capables de les diriger. Elle sert en outre d'école d'application aux élèves sortant de l'Institut agronomique et des Ecoles nationales de l'Etat. Elle reçoit enfin, à titre d'auditeurs libres, les personnes désireuses d'étudier une industrie agricole ou une question spéciale à ces industries.

Directeur: MM. Nugues; Econome-comptable: Poncelet; Commissecrétaire: Corbet.

Professeurs: Sucrerie: MM. Vivien; Distillerie: Lévy; Brasserie: Moreau; Mathématiques, mécanique et dessin géométrique: Leduc;

Législation, économie rurale: Bertauld; Agriculture et zootechnie: Troude; Physique et chimie: Saillard; Dessin industriel et construction: Codron; Comptabilité: Poncelet.

Surveillant-concierge: M. Bailleul.

École pratique d'Industrie et de Commerce à Fourmies.

Directeur : M. Ballot, & I.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons , à Ronchin ; l'autre pour les filles , à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance: MM. le Maire de Lille, Président; Théodore Aronio, Propriétaire; docteur Billon, 🕸; docteur Wan-

nebroucq, * . I.

Directeurs des Sourds-Muets: les Frères de Saint-Gabriel.

Consultations tous les jours pour : 1° les soins à donner aux jeunes enfants sourds-muets ou aveugles ; 2° la correction des défauts de prononciation des entendants-parlants.

Directrices des Sourdes-Muettes: les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1888, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE.

(Cours libres).

Société d'instruction et populaire, reconnue d'utilité publique par décret du 12 Mai 1893.

L'Union française de la Jeunesse a fondé à Lille une Section. L'association a pour but la diffusion aussi grande, aussi variée que possible, des connaissances primaires ou professionnelles que doit posséder tout homme appelé à vivre de son labeur; pour moyens d'action: les subventions, les donations, les cotisations et surtout le dévouement personnel de chacun de ses membres.

Le succès des cours, qui sont suivis par plus de 500 auditeurs,

prouve la faveur dont jouit l'Association.

Bureau: Président: MM. R. Paillot, (1) A, agrégé des sciences physiques; 1er Vice-Président: F. Pérot, avocat; 2e Vice-Président: Clarinval, licencie ès sciences; Secrétaire général: R. Rajat, Président de l'Union des Etudiants de l'Etat; Secrétaire-adjoint: M. Desalles, professeur de l'Union; Trésorier: Omer Bigo, industriel. Comité: MM. Ch. Bailliez, avocat; Boulanger, agrégé des

sciences mathématiques; G. Houbron, homme de lettres; A. Sée, ingénieur.

Professeurs: MM. Lepage, tir théorique et pratique; Carpentier, diction et déclamation; Saralier, aquarelle; Devoos, comptabilité; Piccolati, italien; Hacquin, A, espagnol; Arnold, conversation anglaise; Dazin et Desalles, sténographie; Boutchoulsky, russe; Bernstein, histoire du peuple russe; Letombe, machines à vapeur; Dubar, géographie commerciale.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Le nombre des Etablissements hospitaliers existant dans soixante-sept villes ou communes du Département du Nord est de quatre-vingt-huit, savoir : 54 hospices, 12 hôpitaux et 22 hospices-hôpitaux; les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2e partie de l'Annuaire.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Il existe dans presque toutes les Communes du Département des Bureaux de Bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces Etablissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements, d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1 et 4 de la loi du 5 août 1879, chaque Commission administrative des Hospices et Bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux membres élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'Etat.

La présidence appartient au Maire. Le Président a voix prépon-

dérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET-DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (4)

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes.— Hospices: MM. Chevreux Edouard; Briatte; Neulliès; Clavon; Lisange; Caplain. — M. Hazard, Receveur. — M. N..., Econome-comptable et Secretaire.— Bureau de bienfaisance. MM. Druart Adolphe; Passage; Dubois E., A; Wauthier-Bernard; Collinet-Azambre; Pécard Henri. — M. Hazard, Receveur; M. Bisiaux, Secrétaire.

Bavai. — Hospice: MM. Peyron; Bernard Henri, fils; Druard; Delannoy; Levent E; Wattiez. — Bureau de bienfaisance: MM. Fournier; Audin; Druet; Druart; Wattiez; François.

Landrecies.— Hospice: MM. Martin; Légé; Leblond; Lefrancq; Crapez Auguste; Vendois.— Bureau de bienfaisance: MM. Marie; Bonnaire-Minon; Delcambre; Fournez; Sculfort-Renard; Félix Henri.— MM. Leveaux, Receveur; N....., Econome-comptable et Secrétaire.

Maubeuge. — Hospice: MM. Wautier; Dubois; Berteau; Herbeeq; Mazel; Duvivier. — Gir, Receveur; Choinet, Secrétaire et Econome. — Bureau de bienfaisance: MM. Pesant; Arnoux; Huart; François; Colart; Lahanier-Pesant. — Choinet, Secrétaire et Econome; Levent, Secrétaire.

Le Quesnoy. — Hospice: MM. Moutier; Despagne; Blanchard; Laborde; Gillard; Boursier. — Bureau de bienfaisance: MM. Menu; Vermez; Lamelin; Lays; Défossez. — MM. Déchy, Receveur; — Féron, Secrétaire; Blanchard, Econome.

Solre-le-Château. — Hospice: MM. Delcambre; Michaux; Pourpoint; Prissette; Dupont; Laurent. — Bureau de bien/aisance: MM. Delcambre; Legrand; Bernard; Michaux; Carpentier; Pourpoint Edmond. — M. Mantoulet, Receveur.

Wignehies. — Hospice: MM. Boussus, #; Delahaye; Bastien; Bernaux; Wiart et Neuville. — Bureau de bienfaisance: MM. Danloux; Bernaux; Wiart; Lejeune; Debouzy et Danlou.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — Hospices: MM. Bersez Paul; Parent Alfred; Ronnelle Alexandre; Chappeau; Parent Henri; Duez. — Bureau de bienfaisance: MM. Capliez Fénelon; Lesage Augustin; Maréchal Hyacinthe; Vrasse; Ramette; Leroy Alfred. — Brasselet Cyriaque, Receveur; Béal, Econome-comptable; Delattre, Secrétaire.

Le Cateau. — Hôpital-Paturle: MM. Basquin Noël, Vice-Président;

⁽⁴⁾ Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 640; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Ponsin Charles; Flament-Gabet; Regnaudin-Cousin; Seydoux Ernest; Danjou Émile. — M. France, M. Receveur et Secrétaire. — Bureau de biensaisance: MM. Morcrette; Picard; Degrémont; Collery; Desse; Durant. — M. France, M. Receveur et Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE DOUAL.

Douai. — Hospices: MM. Dubois-Estabel; Boniface; Gracy; Evrard, A; Nutly Fa; Jésupret. — Bureau de bienfaisance: MM. Baude; Honoré Charles, *; Bottin Michel; Picquet; Pépin; Frey. — MM. Roussel, Receveur; Jouvenet, Econome-comptable; Vasse Bertin, Secrétaire.

Orchies. — Hospice: MM. Wardavoir, J.-B.; Willoquet Louis; Bleuzet Henri; Posteaux Edouard; Desespringalle J.-B; Broutin Justin. — Bureau de bienfaisance: MM. Lepetit J.-B; Tonnel Henri; Henno J.-B; Naveau Alexandre; Descarpentries J.-B;

Posteaux Henri. — Receveur et Secrétaire: M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues. — Hospices: MM. Trystram; Verclytte; Jie Swynghedauw; Caroulle; B. Lassael. — Bureau de bienfaisance: MM. Carpentier Arthur; Lassael; Jie Swynghedauw; Trystram; Vanderhaeghe; B. Lips; Vercnocke, Receveur-économe-comptable; Braets, Secrétaire de l'hospice; Ryckebusch, Secrétaire du bureau de bienfaisance.

Bollezeele. — Hospice: MM. Cabotse Amand; Beck Benoît; Curé; Dehaene Jules; Monsterleet Polydor; Ryckelynck Alphonse; Bonduaeux Aimé. — Bureau de bienfaisance: MM. Bonduaeux Ed; Cattoor Pharaïldis; Delater Charles; Paccou Aimé; Ryckelynck Charles; Monsterleet Polydor.

Bourbourg. — Hospice: MM. V. Declerq; Tettart Adonis; Outerleys; B. Vandenbroucque, J. Lysensoone Abdon. — Bureau de bienfaisance: — Les mêmes. — MM. Decroocq, Receveur; Cattoen, Secrétaire-économe.

Bray-Dunes. — Hospice: MM. Wallyn Ch.-Louis; Gryson Pierre; Sizier Fidèle; Popieul Gustave; Vanhoutte François; Dewaele Norbert; Seysen Étienne; — M. Littaye, Chef du service de la marine, à Dunkerque, représentant du fondateur. — Bureau de bienfaisance: Les mêmes.

Dunkerque. — Hôpital-Hospice: MM. E. Vézien, O &; Vice-Président, G. Féron; Daigremont, A; Ch. Lefebure; J. Gourliau, E. Beauvillain, Membres; l'abbé Carnel, Aumônier; Vanthielt, Receveur-Econome; Deckmyn, A & Secrétaire; Mine, Secrétaire-adjoint; Duriau, &; A & Médecin en chef; Herbart, Médecin-adjoint; Ruyssen, Chirurgien en chef; Blankaert, Chirurgien-adjoint. — Bureau de bienfaisance: MM. Terquem, *, I, Vice-Pré-

sident; Mancel, O &; A. Leroy; E. Lano; C. Chamonin; E. Deckmyn, Membres; Vanthielt, Receveur-Econome; Mine, Secrétaire.

Esquelbecq. — Hospice: MM. Clyti Auguste: Lootvoet Désiré; Schoemacker Amand; Lembrez Alidor, &; Cappelaere Louis; Mourmant Raymond, &. — Bureau de bienfaisance: MM. Schoemacker Amana; Lootvoet Désiré; Clyti Auguste; Cappelaere Louis; Lembrez Alidor, &; Hamez Martin.

Gravelines. — Hospice: MM. Daullé; Lamant; Bracq Charles, Demarle-Fétel; Salomé Victor et Jh. Merlin. — Bureau di bienfaisance: MM. Verheyden-Vigreux; U. Valentin; Merlin-Salomé; Wasca Constantin; Ch. Bernard; Lamant.

Hondschoote. — Hospice: MM. Sapelier; Monstreul; Deturck; Lelieur et Bertrand. — Bureau de bienfaisance: les mêmes. — Receveur des deux administrations: M. Versmisse; Secrétaire: M. Zoete.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul. — Hospice: MM. E. Delcour; Cortyl Eugène; Houriez; Becuwe; Cuisinier. — Bureau de bienfaisance: MM. Flahault Charles; Coubronne, curé-doyen; Perrier Paul; Seynave Elie; Dufour; Frilet de Châteauneuf. — Hopsomer Ch., Receveur et Secrétaire; Declercq, Econome-comptable.

Caestre. — Hospice: M. Desmarescaux Charles; Théry Emile; Delbecq Henri; Heusèle Jules; Quilliot Auguste. — Bureau de bienfaisance: Les mêmes.

Cassel. — Hospice: MM. Desmyttère Aimé, *; Marant Louis; Saison Ferdinand, *; Bafcop Alexis; Groniez Charles; Sockeel Joseph; Vermersch Léopold. — Bureau de bienfaisance: MM. Desmyttère, *, Marant, Bécuwe, Laporte. Loorius, Singer; Receveur et Secrétaire: Decousser; Econome-comptable: Polaert.

Estaires. — Hospice: MM. Wattine; Blanquart J.-B.-Louis: Fénart-Permanne; Singer-Donze; Leconte Paul et Lemettre Alphse. — M. Bertein, Receveur-économe. — Bureau de bienfaisance: MM. Watine; Blanquart J.-B.-Louis; Leconte Eugène; Singer-Donze, Gamelin Ate et Fénart-Vanhove. — Receveur: M. Bertein.

Haverskerque. — Hospice: MM. l'abbé Honoré, curé; Mayolle Florimond; Colson Ignace; Sarazin Prosper; Lotte Hector; Pruvost Etienne. — Burean de bienfaisance: MM. Danel Albert; Mayolle J.-B; Wilpotte Hugues; Sarazin Prosper; Lotte Hector; Pruvost Etienne.

Hazebrouck. — Hospice: MM. Verlynde Hippolyte, Vice-Président; Vandenbussche Victor; Salomé, curé-doyen, chan. honor.; Dehaine Isidore; Laporte Louis; Delerue Charles; — Eugène Demey, Receveur; Alban Debaecker, Econome-secrétaire. — Bureau

de bienfaisance: MM. Delbecq Alex.; Salomé, doyen-chanoine; Masson Charles; Morice, ※; Stoffaes. — Receveur: M. Demey. — Secrétaire: M. Deswarte.

La Gorgue. — Hospice: MM. Duquenne Adolphe; Ducroquet J.-Bie; Marsy Isidore; Woussen Georges; Pasquesoone Ferdinand; Ridez César. — Bureau de bienfaisance: MM. Courtois Cyrille; Marsy Paul; Ridez César; Vienne Eugène; Pasquesoone Ferdinand; Messéant Hippolyte. — MM. Decherf, Secrétaire-économe; Verhaeghe, Receveur.

Merville. — Hospice: MM. Fatou-Vus; Variscotte Orphée; Pruvost Delos; Delassus Étienne, O ★; Variscotte Oscar; Crinquette Henri. — Bureau de bienfaisance: MM. Lesur César; Roussel-Bernard; Pruvost Jules; Crinquette Henri; Vackernie Marcel; Carpentier Paul. — M. Bacrot, Receveur.

Méteren. — Hospice: MM. Bailleul Charles; Gerhedæn Jh; Gantois Liévin; Creton Henri; Ducorney Fidèle; Fruchart Louis. — Bureau de bienfaisance: MM. Weens Louis; Béhague Henri; Gantois Liévin; Decamp René; Creton Henri; Wasselynck Théophile; Fruchart Louis.

Morbecque. — Hospice: MM. Asseman Lambert; Despicht Louis; Baron Ernest de La Grange; Marissael Henri; Vermeulen Auguste. — Bureau de bienfaisance: MM. Salomé Louis, Houvenaghel Pierre; Réant Charles; Woestelandt Léon. — Receveur: M. N....— Secrétaire: M. Declerck Emile.

Nieppe. — Hospice: MM. Chieus-Ernout; A. Trinelle; Lheureux Henri; Schacht Louis, curé; Fauvergue-Debailleul; Pollet. — Bureau de bienfaisance: MM. Lheureux Henri; Chieus-Ernout; Trinelle Alfred; Demeulenaere-Lamerand; Henri Delangue; Bécue Jules.

Steenbecque. — Hospice: MM. Naeye Henri; Delattre, curé; Favière Fidèle; Gambien Louis; Deback Charles; Deroo Auguste. — Econome: M. Ch. Deback. — Bureau de bien/aisance: MM. Lesage Jules; Delattre, curé; Cadet Edmond; Patinier Casimir; Huguet Jules; Regnier Gustave. — Receveur-Percepteur: M. N....

Steenvoorde. — Hospice: MM. Fossaert Louis; Vandamme Désiré; Verbèke Louis; Degrave Henri; Mortier. — Bureau de bienfaisance: MM. Degrave Henri; Walbrou Adolphe; Lamote Eugène; Demey Désiré; Haeu Désiré; Carton Adolphe. — M. Buns, A. Receveur-économe-comptable et Secrétaire.

Steenwerck. — Hospice: MM. Demeulenaere Jean-Baptiste; Charlet Jean-Pierre; Vanuxeem Pierre-Joseph; Wattelle Louis; Streck Emile et Buns Henri. — Bureau de bienfaisance: MM. Charlet Henri; Streck Emile; Leroy Jean-Baptiste; Theetten Auguste; Mariage Louis; Buas Henri. — Receveur: M. Beyaert.

Vieux-Berquin. — Hospice: MM. Devos Ch. L; Charley Henri; Deken Louis; Thooris Jean-Baptiste; N...; N.... — Bureau de Bienfaisance: MM. Acquart Auguste; Verier Jules; Lahis Léon; Roussel Henri; Vanwatermeulen Amédée et Delassus Emile. — M. De Chateauneuf, Receveur.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières. — Hospices: MM. Miellez Edouard, Vice-Président; Loridan Charles; Coisne Henri; Dautricourt; Faucheur Emile; Duhot Fernand. — Bureau de bienfaisance: Les mêmes — M. Henri Debaene, Receveur-économe-comptable.

Bondues. — Hospice: MM. Fcuillet, curé; Deheulle J.-B; Delecourt Adolphe; Crepel J.-B; Desrumaux J.-Bte et Bonte Jules. — Bureau de Bienfaisance: MM. Deheulle J.-B; Glorieux J.-B; Crépel, O; Derveaux Alph; Delecourt Adolphe; Dal Louis. — Receveur de l'Hospice et du bureau de bienfaisance: de Casteras; Secrétaire: Hellin.

Bousbecque. — Hospice: MM. Bourlet, curé; Dalle-Leroux; Ducreux Édouard; Housez Louis; Queulain Georges; Cuvelier-Lecomte. — Bureau de bienfaisance: MM. Cuvelier Auguste; Lefebvre-Hennion; Hazebrouck Edouard; Queulain Georges; Housez Louis; N....

Chapelle-d'Armentières. — Hospice: MM. Dhalluin Romain; Petro Jean; Ramery Alexandre; Sevin Henri; Demeulenaere Désiré; Catry Jean. — Bureau de bienfaisance: MM. Demeulenaere Désiré; Hochart Auguste; Gauguier Gustave; Prevost Henri; Dupont Henri; N.... — M. Constantin, Receveur.

Comines. — Hospice: MM. Hassebroucq Paul; Lecomte Ch; Logie Louis; Froidure Adrien; Catteau Charles; Catteau Louis. — Bureau de bienfaisance: MM. Bourlet-Vermès; Roger Liévin; Cousin Vincent; Schoutteten Charles, fils; Devos Antoine; Parent Auguste. — P. Desprez, Receveur de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance; Cuvelier, Econome et Secrétaire de l'Hospice; Dumont, Secrétaire du bureau de Bienfaisance.

Cysoing. — Hospice: MM. Desmons Arthur; Oudart Alphonse; Danel Louis; J.-Bte Mouton; Tellier Emile; Montagne Edmond. — Bureau de bienfaisance: MM. Degand Michel: Olivier Charles; Mouton J.-B; Macaux Arnould; Dumoulin Léandre; Ledez Auguste.

Deûlémont. — Hospice: MM. Vandermersch Alphonse; Delebecque, curé; Dupont François; Genet Arsène; Sevin Pierre-Éloi; Letiers Hector. — Bureau de bienfaisance: Delannoy-Leroy; Cramet Sevin; Cuvelier Louis; Delannoy J.-B.; Fortrie Louis; Vandermersch Alphonse.

Erquinghem-Lys. — Hospice: MM. Delabroye Henri; Leleu Charles; Rose Charles; Wattelle Augustin; Floor Vital. — Bureau de bienfaisance: MM. Floor Vital; Wattelle Augustin; Delabroye Henri; Leleu Charles; Rose Charles.

Halluin. — Hospice: MM. Cateau-Hespel, Vice-Président; Dumortier Pierre-François; Lemaire Jules; Phalempin Louis; Vouters-Delporte; Dumont Charles. — Bureau de bienfaisance: MM. Vouters-Delporte, Ordonnateur; Deyne, curé; Leduc-Dubois; Guilbert Louis; Gratry Jules; Ovigneur Georges.

Haubourdin.--Hospice: MM. Delfortrie Victor; Testelin Auguste; Butin Auguste; Pélicier Auguste; Poullet Paul; Lamolinairie Albert. — Bureau de bienfaisance: MM. Butin Auguste; Bigo Pierre; Verquère Victor; Loridan Jules; Alexandre Potié; Albert Lamolinairie. — M. Blanchart, Receveur.

Herlies. — Hospice: MM. De Beaulaincourt Edouard; Lefebvre Henri; Cousin François; Dubar Fidèle; Leroy Charles; Halluin Désiré — Bureau de bienfaisance: MM. Thelliez Charles-François; Wicquart François; Gillot Henri; Duquesne Théophile; Valet Louis; Billaut Procope.

Houplines.— Hospice: MM. Duthoit Jules César; Lutun Henri; Deflesselles Antoine; Sion Louis; Dartus Jules; Boyer Edouard.— Bureau de bienfaisance: MM. Delache Achille; Darras Léon; Dansette Louis; Durohart Émile; Vandercruysse Henri; Leroy Théophile.

La Bassée. — Hospice: MM. Cordier Philippe; Lenglin; Wallart; Stenne; Graveline; Marsy. — Bureau de bienfaisance: MM. Bauduin Ernest; Dubuisson; Lemaître; Deleplancque Martial; Bavière; Carrez-Druelle. — Leleux Florimond, Receveur; Clarisse Edouard, Secrétaire.

Lannoy. — Hospice: MM. Charles Destombes; Alfred Joly; Edouard Delsart; Paul Betremieux; Jules Boutemy; Albert Parent. — Econome: M. Charles Mornave. — Secrétaire: M. Paul Herbaux. — Bureau de bienfaisance: MM. Alphonse Toulemonde; Louis Dervaux; Edouard Delsart; Alfred Joly; Victor Leborgne; Jules Boutemy.

Lille. - Hospices: MM. Olivier, &, Vice-Président; Warin,

Lemay, Danchin, Maquart et Barrois, Administrateurs.

MM. Lecomte, Receveur; Breunin, Secrétaire; Bon, Econome de l'Hospice-Général; Bodin, Econome de l'Hôpital de la Charité; Mouquet, Econome de l'Hôpital Saint-Sauveur; Delrue, Econome des Hospices Comtesse, Gantois et Stappaert; Elleboode, Econome de l'Hospice des Vieux-Ménages; Tahon, Chef de comptabilité.

Bureau de bienfaisance: MM. Titren, Vice-Président; Richard, & Sébert, Lefebvre, Herbert, Haquet, Administrateurs; A. Baillieux, Secrétaire; Leleu, Receveur; Deswaf, Chef de comptabilité.

Linselles. — Hospice: MM. Leroux; Demarcq; Ghesquière; Delebarre; Dumertier; Duquesnoy. — Bureau de bienfaisance: MM. Lemesre; Six; Ghesquière; Duquesnoy; Wallart; Bolin. — M. Rabier, Receveur.

Lomme. — Hospice: MM. Leduc Jules; Becker Henri; Ballinghien; Ducrocq Henri; Loyer; Imbert de la Phalecque. — Bureau de bienfaisance: MM. Mouray; Delcourt; Lesage; Olivier; Becker; Carton, &:

Loos. — Hospice: MM. Platel Gustave; Potié Léon; Estagerie; Schlachter Charles; Bonte Pierre; Prud'homme Auguste. — Bureau de bienfaisance: MM. Vanderaa; Walaere; Destieux; Noé René; Guilbert Désiré; Dhainaut Alexandre; Delrue Cyrille.

Marcq-en-Barœul. — Hospice: MM. Moreau César; Fremaux Louis; Hellin J. B; Delesalle Henri; Venant Aimé: Lambelin Victor. — Bureau de bienfaisance: MM. Lerouge Aimé; Mortreux Louis; Hellin Jean-Baptiste; Deleval Louis; Rogier Jules; Flouret Emile.

Quesnoy-sur-Deûle.—Hospice: MM. Tiberghien Julien; Despretz Pierre; Poullier Charles; Pasquesoone Georges; Leigniel Louis; Desreumaux Jules.— Bureau de bienfaisance: MM. Poullier Charles; Delannoy Isidore; Leigniel Henri; Bague Henri; Tiberghien Julien; Degraeve François.

Roncq. — Hospice: MM. Wallecamps Louis; Manessier Henri; Casier J.; Vandepitte; N...; N... — Bureau de bienfaisance: MM. Couvreur Valentin; Lemoine Henri; Manessiez Henri; Casier J.; Houzet Jules; N...

Roubaix. — Hospices: MM. Deleporte-Bayart, Vice-Président; D' Ct Godefroy, François Roussel, & Ad. Coupez, H. Briet et Paul Despatures, Administrateurs; Vincre, Secrétaire; Charles Caron, Econome. — Bureau de bienfaisanee: MM. Cyrille Caquant, Vice-Président; A. Florin, Philippe Alexandre, Henri Ducatteau, Achille Lepers et Joseph Trannoy, Administrateurs; Nédonzel, Secrétaire. — Paul Foveau, Receveur des établissements charitables.

Seclin. — Hospice: MM. Desurmont; Delhaye-Lhermitte; Guillemaud, fils; Flinois J.-B; Mollet Arnould; Chevalier Ch; Bernard, économe-secrétaire. — Bureau de bienfaisance: MM. Gruson Achille; Couté Louis; Hue Louis; Flinois Auguste; Houzé François; Ochin Pierre - François. — M. Hue-Delacourt, Secrétaire du bureau de bienfaisance — M. Blondeau, Receveur.

Templeuve. — Hospice: MM. Mulier Ferdinand; Mortreux J.-Bte; Montois Victor; Mazingue Adolphe; Fontaine Louis; Mortreux Jean-Joseph. — Bureau de bienfaisance: MM. Pottier Aimé; Mortreux Jean-Baptiste; Mortreux Jean-Joseph; Descatoire Victor; Darras; N...

Tourcoing. — Hospices: MM. D' Dron, député, Vice-Président; Pollet-Hassebroucq; Didry Paul; Darras Ernest; Lehoucq Jules; Rasson Joseph. — Econome-Secrétaire: Duhamel Charles. — Bureau de bienfaisance: MM. Adolphe Vanaverbeck, Vice-Président; Albert Masurel; Julien Tack; Cruque I ouis; Cordier-Meurisse; N... — P. Debuchy, Secrétaire-économe.

Wambrechies. — Hospice: MM. Destombes; Ledoux; Ghestem; Derop; Sergent; Duthoit. — Bureau de bienfaisance: MM. Mulié; Destombes, curé; Duthoit; Hennion; Caucheteux; Carle. — M. Bienvenu, Receveur de l'hospice; M. Cardon, Secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.

Wattrelos. — Hospice: MM. Bayart-Florentin; Agache Charles; Dhalluin-Lepers Pierre; Lejeune Louis, doyen; Watrelot Léon; Jubaru Emile. — Bureau de bien/aisance: MM. Leruste-Galois; Lejeune, doyen; Agache Charles; Bayart Florentin; Dhalluin-Briet; Flipot-Doutreligne Henri. — Delchambre J.-B, Economesecrétaire; Lallemand, Receveur.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain — Hospice: MM. Tétar Valéry, A, Vice-Président; Mériaux Henri; Tétar Valère; Fontaine Émile; Fleury Ferdinand; Sauvage Charles. — Bureau de bienfaisance: MM. Fontaine Emile, Vice-Président; Destecque César; Tétar Valère; Tétar Valéry, A; Duvivier Victor; Amédée Boulanger.

Condé-sur-l'Escaut. — Hospice: MM. Henri Lefèvre; Léon Dubreucq; André Alfred; Waternau; Victor Amand; Limange Louis; Flament, Directeur-économe. — Bureau de bienfaisance: Les mêmes. — MM. N. Gonthier, Receveur; Flament, Secretaire.

Saint-Amand — Hospice: MM. Raviart Edouard; Lacquement François; Ego; Raviart-Gardin; Toulet; Davaine Emile. — Bureau de bienfaisance: MM. Duflot-Parfait, Vice-Président; Chotteau; Croix; Tournois; Charlet-Lenne. — MM. Dambrin, Secrétaire et économe des hospices; Brasseur, Receveur des hospices et Secrétaire du Bureau de Bienfaisance.

Valenciennes. — Hospices: M. Rousseau, Administrateur honoraire; MM. Sabès. A, Vice-Président; Doutriaux. A, Dècle, *, Pesier Edmond, *, Damien, I. Bulto!, Edouard, Administrateurs; MM. E. Fromentin, Secrétaire; Poulain, Receveur; Vassart. Econome. — Bureau de binfaisance: M. Edmond Vincent, Administrateur honoraire: MM. Devillers, Vice-Président; Boissart-Fernez, Guisez, Lebacqz, Foutellaye, Lemoine, Administrateurs. — M. Crespel, Secrétaire; M. Poulain, Receveur.

ENFANTS ASSISTES.

M. J. Brousse, Inspecteur du service, à Lille, à la préfecture pour les affaires de service; M. Ch. Voirin, Sous-inspecteur, à Lille;

M. J. Guillon, Sous-inspecteur, à Lille; M^{me} V^e Verrier de Labeaume, Sous-inspectrice, à Lille; MM. Lefebvre Jules et Leprêtre, Expéditionnaires; M. Warin, Commis-enquêteur.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE.

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1º Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2º Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants;

3º L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 213 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Avesnes, 44, — Cambrai, 33, — Douai, 27, — Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 59, — Valenciennes, 23.

Comité départemental. — MM. Grand, Conseiller de Préfecture, Président; Mariage, Conseiller général; Vandame, Conseiller général; Warin et Danchin, Membres de la Commission administrative des Hospices de Lille; Docteur Gorez; Blondel, &, constructeur à Lille; Richard, &, administrateur du bureau de Bienfaisance de Lille; Brousse, Inspecteur du service des enfants assistés, Secrétaire; J. Quenet, sous-chef de bureau à la Préfecture, Secrétaire-Rédacteur.

SANATORIUM DE ST-POL-SUR-MER.

Le Sanatorium de Saint-Pol, où sont reçus en traitement les enfants scrofuleux et rachitiques secourus par le Département du Nord, est situé sur la plage de Saint-Pol-sur-Mer, à l'ouest de Dunkerque; cette plage se trouve à environ deux kilomètres de l'entrée du port.

Cet hôpital maritime a été construit par M. Georges Vancauwenberghe, maire de St-Pol-sur-Mer, avec l'aide de souscriptions

particulières.

Le traitement que les petits scrofuleux reçoivent au Sanatorium est excellent sous tous les rapports. Aux effets souverains de l'air pur et des bains de mer, viennent se joindre toutes les ressources d'une bonne hygiène, une nourriture fortifiante et le long repos indispensable à des organismes en plein développement ou en voie de réparation.

Commission administrative: MM. Georges Vancauwenberghe, Maire de St-Pol-sur-Mer, Président; le Dr G. Desmons, Médecin major au 110° régiment d'infanterie, Secrétaire délégué; J.-B. Trystram, Sénateur du Nord; le Dr Dron, député du Nord; Duriez, Conseiller général, à Bourbourg; Charpentier, ancien Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer; Liagre, Adjoint au Maire de St-Pol-sur-Mer; P. Marchand, Industriel à Dunkerque.

En considération des résultats si remarquables obtenus par le traitement maritime, le département du Nord vient de renouveler son contrat avec la commune de St-Pol-sur-Mer pour l'entretien au

sanatorium de ses jeunes enfants scrofuleux ou rachitiques.

La commune de St-Pol est devenue propriétaire de l'hôpital maritime par suite de l'abandou qui lui en a été fait par M. Georges

Vancauwenberghe au nom des donateurs primitifs.

M. Vel-Durand, Préfet du Nord, qu'aucune œuvre humanitaire ne laisse indifférent et qui s'intéresse tout particulièrement à celle du sanatorium, a proposé au Conseil général de consacrer à l'extension des services de cet établissement une partie des fonds attribués au département sur les produits du pari mutuel. L'Assemblée départementale a affecté ces ressources à la construction d'un nouveau pavillon de 80 mètres de longueur avec toiture ogivale pour le renouvellement continu de l'air des salles.

ASILES D'ALIENES.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence, il dispose de 950 lits.

Commission de surveillance. — MM. Lacherez-Dewilde, Président; Chas, *, * A, Decherf, * A. Desuet, le docteur Dron. — Directeur-médecin, M. le docteur H. Taguet; Médecin-adjoint, M. le docteur Aubry; Aumônier, M. Libberecht; Receveur-économe, M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. — MM. Hié, Maire de Bailleul; Dufour; Perrier; Cuisinier et Seynave. — Directeur-médecin en chef: M. le docteur E. Cortyl; Médecins-adjoints: MM. Charon et Allaman; Internes: MM, Chocreaux et Musin; Aumônier: M. Debuss-chère; Receveur: M. Verlé; Econome: M. Cuvelier.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de

Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette (près Lille), un Asile privé destiné aux aliénés hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. — MM. Basquin et Bère, membres du Conseil général du Nord; Castiaux, Docteur en médecine; Fanien, Conseiller général du Pas-de-Calais, maire de Lillers.

Directeur: M. Dona; Médecin en chef: M. le D' Bouchaud, 4; Médecin-adjoint: M. Ellart; Médecins consultants: MM. Desplats, 4, Guermonprez, C. 4, Baltus, Castelain, A. docteurs en médecine; Aumônier: M. Sabouret

MONTS-DE-PIÉTE.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Cambrai,

Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix et Valenciennes.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 12%, à Cambrai, ainsi divisé: 12%, sur les gages de 1 à 150 fr., 8%, sur les gages de 151 à 500 fr., 7%, sur les gages de 501 fr. et au-dessus, 10%, à Douai, 12%, à Dunkerque, 7% à Lille, 10% à Roubaix et 8% à Valenciennes.

PERSONNEL.

CAMBRAI. Directeur, M. Muguet; contrôleur, M. Delattre.

DOUAL Agent responsable, M. Lefebvre.

DUNKERQUE. Commission administrative: MM. le maire, Président; Terquem, *, Di, Vice-Président; Alf. Hamoir, G. Dinoir, Albert Dutoit, James, Gourliau. — Directeur-caissier: M. Hovelt; Appréciateur: M. Villette; Aide-caissier: M. Démaret.

LILLE. Commission administrative, MM. Albert Stiévenard, Vice-Président; Jules Lefebvre, Blondel, *, Meurisse; Administrateurs; Directeur, M. Léon Albebert.

Le Mont-de-Piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr. peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue depuis plus de deux ans, s'adressent directement au Mont-de Piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans la donation.

ROUBAIX. Commission administrative, MM. le maire, Président; Deleporte-Bayart, Vice-Président; Hervé Milbéo, Victor Petit, Henri Deschamps, Henri Briet, Secrétaire. — Directeur: M. D. Lacquement.

VALENCIENNES. Le mont-de-piété de Valenciennes est régi par la Commission des Hospices de la même ville. — Directeur-

caissier: M. Caudron; Contrôleur: M. Crespel; Secrétaire: M. Fromentin.

Les autres Monts-de-Piété sont régis par les Commissions des Hospices.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces Comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque Arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les Administrations de bienfaisance.

Membres des Comités consultatifs.

A Avesnes, MM. Pasqual, Legrand Pierre et Manesse. — A Cambrai, MM. Delattre, Doise. — A Douai, MM. Merlin, A, de Beaulieu, Hattu, Membres titulaires; MM. Jules Dubois et Clavon, Suppléants. — A Hazebrouck, MM. Deram, Taverne de Tersud, Mantel. — A Dunkerque, MM. De Lesdain, Willems, Gustave Lemaire. — A Lille, MM. Ovigneur, O **, A, Jean Barbe et Thévenin. — A Valenciennes. MM. Doutriaux, A, Paul Sautteau, A, et Saint-Quentin, A.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'Épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'Épargne sont au nombre de 43.

CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

ARMENTIÈRES. MM. le Maire, Président; Loridan Charles, Vice-Président; Nollen, Liagre Henri, Thilleur Louis, Pouchain Victor, Turpin Édouard, Plancke Eugène, Moisy, Dufour Eugène, Delattre, Debaene Henri, Peinte Désiré, Desuet Aug., Pinon Camille; Trésorier: M. A. Willebois.

AVESNES. MM. le Maire, Président; Elisée Collinet, Vice-Président; Larose Julien, Filateur; Gravez Albert, Passage Jules, Neuillès, Bijoutier; Lecohier, Propriétaire; Druart; Mutiaux, Propriétaire; Hazard, Comptable; Mercier; Eliet, Libraire; Wautier. — Trésorier: M. Kœlner.

BAILLBUL. MM. le Maire, Président; de Coussemaker Elie; René Liefooghe; V. Flahault; Heusele; Dewynter; B. Verbaere; E. Van Elslande; P. Clavière; Ch. Freson; Bernaert-Baudens; Furon; Prosper Liefooghe; R. Prady; Onof; Mæneclaey. — Jules Vanhoucke, Gaissier.

BERGUES. MM. le Maire, Président; Hagron, V. Denys, J. Guilbert, Goetgheluck, Vercnocke, Tersen, Caroulle, B. Dekyndt,

Lefebvre, Trystram, H. Zeghers, B. Lassael, E. Lassael, Lemort, J. Vermeersch. — *Trésorier*: M. Gilent Marcel. — *Sous-caissiers*: MM. Vancalis et Vandorme.

BOURBOURG. MM. le Maire, Président; B. Vandenbroucque, &, Vice-Président; Jules Vandenbroucque, Ch. Lesage, O. Longueval, A. Ryngaert, J. Belle, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Waguet, Caillieux, G. Monteuuis, Decroocq, Jules Vanwormhoudt, N. Pilon. — Trésorier: M. Joos.

CAMBRAI. MM. le Maire, Président; Delannoy Alfred, A, Vice-Président; Bélami, Delalande-Vérin, Capliez, Fénelon, Boulanger-Lefebvre, Flamand, Brunelle-Pierson, Vitu, Copin, Morand Léon, Desailly-Bracq, Charlier Félix, Lallemant, Dejardin, 1, Wiart-Déhon, Directeurs. — M. Dancourt Florent, Trésorier central.

CASSEL. MM. Desmyttère, *, Maire, Président; Marant Louis, Vice-Président; Becuwe Édouard, Secrétaire; Bosquillon de Jenlis, Chevalier, Debaene, de Kytspotter, Delabaere, Laporte, Malot, Moeneclaey, Smagghe, Ryckewaert, Windrif, Masselis, Wackernie, Directeurs. — M. Decousser, Caissier.

CLARY. MM. le Maire, Président; Millot-Richez, Sauvez Ch, Piette Réné, Buridant Jules, Bricout Pierre, Lemaire, Béra Edouard, Claisse Placide, Hédiart, Asselin fils, Bourlet Henrifils, Largillière Jules, Denimal, Déjardin, Bécard, Directeurs; Molinier, Caissier.

COMINES. MM. le Maire, Président; Vandewynkele Auguste, Vice-Président; J. Lambin; Schouttelen Charles, fils; J.Parent; Vincent Cousin; Bourlet; Froidure Louis; Froidure François; Catteau Charles; Schouttelen Paul; Capelle Augustin; Henri Gallant fils; H. Lénard; Longcamp Hector; P. Hazebrouck.—M. Froidure François, Secrétaire; M. Plamont, Trésorier.

DOUAL MM. de Bailliencourt, Notaire honoraire, Président; Bommart, ancien Magistrat, Vice-Président; Boutet, Avocat, Secrétaire; Libert, ancien Percepteur, Secrétaire-adjoint; André, brasseur; Bavière, Avocat; de Boissonnet, Avocat; Dincq, Propriétaire; Bottin, Juge; de Guémy, Propriétaire; Dupont, Avocat; Grimbert, Avocat; Landry, Propriétaire; Lelièvre, Propriétaire; Legrand, Juge de paix; Lavoix, Avocat; Rousseau, Juge; Calot, Propriétaire; Piettre-Tesse, Directeur des Assurances générales; Ches Bertin, Avocat; Parsy, ancien receveur municipal; Toussaint, Avocat; Louis Dupont, Banquier; H. Allard, Propriétaire.—M. Rattez, Trésorier.—Administrateurs honoraires: MM. Delannoy, Docteur en médecine; Legentil, Propriétaire.

DUNKERQUE. MM. E. d'Arras, Président; Alfred Leroy, Vice-Président; Georges Dumont, Secrétaire; Georges d'Arras, Secrétaire-

adjoint; Ch. Collet, A. Delval, L. Carlier, H. Lemaitre, J. Deman, Ch. Bernard, Antoine Ingelet, R. Hovelt, Th. Deman A. Alfred Minet, Albert Huret, Directeurs; Paul Govare, Maurice Duchateau, Lucien Choquet, E. Lemaire fils, Henri Durin, Alph. Denoyelle, René Delourme, Léon Vanhoutte, Ad. Lebleu fils, Jules Beck, Georges Hecquet, Lefebure-Ghesquière, Eugène Vancauwenberghe, G. Debavelaere, Laurent Lemaire, Paul Dufour, Directeurs-adjoints.— Caissier central: M. Cyrille Allaert.

ESTAIRES. MM. le Maire, Président; Delbecq, Salomé Paul, Ed. Degruson, Gamelin Auguste, Fénart-Bossu, Courdent René, Dupont Désiré, Sion, Watine, Blanquart Jean-Baptiste-Louis, Degroote Louis, Deroullers, Durez-Fénart. — Trésorier: M. Bertein.

ETROEUNGT. MM. Obled, Maire, Président; Dhirson, Vice-Président; Carlier Fénélon, Secrétaire; Carlier Désiré, Carlier Frumence, Cuisset, Degois, Dequesne, Fourdrignier, Genestin, Maton, Mercier, Malherbe, Navarre Jules, Boise-Furcy, Mercier-Toussaint.

- M. Lefebvre Adonis, Caissier.

GRAVELINES. MM. Torris, Maire, Président; Demarle-Fétel, A. A. A. Vice-Président; Salomé, Secrétaire. — Merlen-Salomé, Loquet-Lavallée. Merlin Joseph, Lavallée - Vandewalle, Merlen-Laudes, Flajollet, Duponchel, Cocquillier - Legoulon, Manier - Martin, C. Bracq, Payelleville Fernand, Lesur Jules, Verschave dit Dablincourt, Membres. — Trésorier: M. Reverend Joseph. — Trésorier-adjoint: J. Leys.

HAZEBROUCK. MM. Degroote Georges, Maire, Président; Tralage, Secrétaire; David Auguste, Imprimeur; Vandenbussche Georges; Henaux Camille; Dehaine Isidore; Ghesquière Georges; Lernout Adolphe; Bogaert, Notaire; Quenson de la Hennerie; Deschodt Joseph, Avocat; Dehandschæwercker Aimé; Piel Ernest; Lener Jules; Masson Paul; Degrendel Léon, Membres; M. Varlet Benoit,

Caissier.

lwuy. MM. Panien Edmond, Maire, Président; Coullemont Charles, Hainaut Jean Baptiste, Lefebvre Alphonse, Houriez Fénelon, Mascaux Henri, Delloye Charles, Margerin Jean-Baptiste, Lemaire Joseph, Savary Jean-Baptiste, Laurent Juvenal, Derieux Adolphe, Margerin Fortuné, Panien Amand, Larivière Émile, Directeurs; Madame Thuillet Hortense, Gaissière.

LA BASSÉE. MM. le Maire, Président; Wallart Léopold, Béghin Louis, Duchatel Edmond, Cordier Philippe, Leleux Romain, Lestarquit, Lemaître, Bauduin, Carrez, Bavière, Lesage Aimable, Becquet Célestin, Administrateurs.—Clarisse Édouard et Leleux Florimond,

Administrateurs-adjoints. - M. Dubus Vincent, Trésorier.

LANDRECIES. MM. Delosfre, Maire, Président; Gorisse Louis, Vice-Président; Lecompte, Giffroy, Crapez Paul, Larose Arthur,

Caullery, Poulet, Décaussenne, Mercier, Décupère, Bonnaire-Mirion, Leblond Faldorri, Blanchez, Bouchez, Légé, Millot, Dufour, Pichard.

LE CATEAU. MM. Martinet, Maire, Président; Deveau-Carlier, O.A., Vice-Président; Boudart, Secrétaire; Déjardin, Picard, Desse, Cousin, Petitjean, Lefebvre, Macron, Lesage, Ponsin, Bracq-Blondeau, Contesse, Rousselle, Wallez. — Trésorier: M. France, ...

LILLE. MM. le Maire, Président; Quecq-d'Henripret, Vice-Président; Liagre, Vice-Président-adjoint; Clainpanain, Secrétaire; Gennevoise Florian, Secrétaire-adjoint. — E. Behaghel, H. Paquet, A. Descamps, H. Baillœuil, Administrateurs. — M. Mourcou, E. Defontaine, A. Delerue, J. Dolez, S. Mourcou, L. Mulle, V. de Lafosse, A. Lemay, Administrateurs-adjoints. — M. A. Lebrun, Caissier. — Succursales: Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Cysoing, Templeuve, Lomme, Linselles.

MAUBEUGE. MM. le Maire, Président; Féret, Rousseau, Deleroix, Huart Jean, Walrand, Petiteville, Autier Emile, Laloux fils, Cerisier Constant, Mahy Arthur, Durant Ernest, Lahanier Alfred, Daras Joseph, Dubut Georges, Fauconnier, Colart, Delgorge, Marchant.
— Trésorier: M Couture.

MBRVILLE. MM. le Maire, *Président*; Ch. Delassus; Wambergue; Arnould; Potié-Moinet; Loridan Louis; Legrand Paul; Ducatez Auguste; Desnoulez-Hadou; Chassaing Jérôme; Poivre Auguste; Crinquette-Senellart Henri; Roussel-Duquenne; Carpentier-Ducatez; Bécue René. — *Trésorier*: M. Leroy.

ROUBAIX. MM. le Maire, Président; E. Lecomte-Scrépel, Vice-Président; Louis Watine-Lorthiois, Secrétaire; Victor Defrenne, Ernest Réquillart, L. Mulliez-Delattre, J. Defrenne-Wibaux, Jean Dujardin, F. Ernoult-Taffin, Cateaux-Hannart, Alfred Motte, Eloy-Réquillart, A. Delattre-Varlet, Louis Ferrier, Auguste Pennel, Alfred Duburcq, Directeurs. — MM. Bleuez-Dubar, Victor Couvreur, J.-Bte Dupont, Louis Gautier, Henri Hoffmann, Georges Mazure, Truffaut-Watine, Alexandre Viachon, E. Toulemonde-Mulliez, Paul Meillassoux, L. Wibaux-Prouvost, A. Vernier-Lagache, A. Lepoutre-Six, Edouard Tettelin fils, Directeurs-Adjoints. — M. J. Frémont, Trésorier.

solesmes. MM. Désiré Payen, Maire, Président; H. Lacomblez, Vice-Président; Payen M., Lecomte Clovis, Delaporte, Richez Zénon, Ménard Antoine, Rappe Julien, Decaux, Deloffre Arthur, Meurant-Fontaine, Gustave Labbez, Ruffin-Ménard, Delacroix-Ménard, Gambier Abel et Michaux-Moreau. — M. Lempereur H, Caissier.

STEENVOORDE. MM. Outters, Maire, Conseiller général, Président; Verbèke, Vice-Président; Vandamme, Secrétaire; Dejonghe Séra-

phin; Decupper Albert; Degrave Henri; Meaux Léon; Buttin Désiré; Vandoorne Achille; Serloten Jules; Lassure Henri; Laporte Louis; Fossaert Louis; Vanhove Joseph et Vasseur Albert.

- Trésorier : M. Lamote Eugène.

TOURCOING. MM. Hassebroucq, *, * A, Maire, Président; Masurel-Jonglez, Vice-Président; Léon Monnier, Secrétaire; Alf. Lefrançois, Jules Ducoulombier, Em. Destombes, G. Lombard, Duhamel-Dujardin, Georges Dervaux, Léon Salembien, Didry-Dubrulle, Georges Lefebvre, Eugène Desseaux, H. Honoré-Colson, Fernand Lambin, Directeurs. — M. Léandre Leduc, Caissier;

M. Victor Flament, Caissier-Adjoint.

VALENCIENNES. MM. Ch. Thellier de Poncheville, C. A., Avocat, ancien Député du Nord, Président; Lecat Julien, Président du Tribunal de Commerce, Vice-Président; Dutemple Adolphe, Propriétaire, Vice-Président honoraire; Blocaille Eugène, ancien Magistrat, Secrétaire; M. Wargny Isidore, Administrateur honoraire.

— MM. Fromont Jules; Fontaine Charles; Boutry Albert; Grimonprez Eugène; Ewbank Georges; DremauxCharles; Denoyelle Henri; Giard Georges; Chartier Emile; Giard Gustave; Mabille Henri; Vansteenkiste Louis, Administrateurs. — MM. Billiet Édouard, Lussigny Henri, Carlier Albert, Bultot Édouard, Administrateurs-adjoints. — M. D. Ménielle, Caissier.

Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

La Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, créée en 4850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 4886 et le décret du 28 décembre 4886, fonctionne sous la garantie de l'Etat et sous le contrôle d'une Commission supérieure, formée auprès du Ministère du Commerce. Elle a pour objet de constituer, à l'âge de 50 ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 4,200 francs.

La pensée du législateur a été d'offrir à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes un moyen de s'assurer, par un léger prélèvement sur son salaire

journalier, une retraite pour ses vieux jours.

La Caisse reçoit et centralise dans ce but les épargnes les plus minimes et les fait fructifier par l'accumulation des intérêts et en tenant compte des chan-

ces de mortalité.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire la possibilité de préparer, dans des conditions de sécurité absolue et avec les plus grands avantages possibles, le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire, en réservant le capital à leur profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de leur laisser une petite somme à son décès.

En outre si, avant l'époque fixée pour l'entrée en jouissance, le déposant se trouve dans l'incapacité absolue de travailler par suite de blessures graves ou d'infirmités prématurées régulièrement constatées, il est mis en possession immédiate, même avant 50 ans, d'une pension proportionnelle à son âge et à ses versements; cette pension peut être augmentée au moyen d'une subvention de l'Etat, daus la limite du crédit inscrit à cet effet au budget.

Une affiche spéciale apposée dans les Mairies, les bureaux des Comptables directs du Trésor, les Bureaux de Poste et les Écoles publiques, fait connaître

les avantages et le fonctionnement de cette institution de prévoyance.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Les Sociétés de Secours mutuels approuvées sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le

Président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870 a abrogé cette disposition et a décidé que les Présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des Sociétés approuvées du

Département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société de Secours aux blessés militaires des Armées de terre et de mer.

Siège à Paris, 19, rue Matignon.

Délégué régional: M. Léonard Danel, O *, *, I, O +.

Président d'honneur: M. le Général de France, C *, commandant
le 1^{er} Corps d'Armée.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD.

Président: M. Ed. Longhaye, & ; Vice-Présidents: MM. F. Reuflet, Avocat, et P. Le Blan, Filateur; Secrétaire-Général: M. Allègre, Notaire; Trésorier: M. P. Crépy, *, Vice-Consul du Portugal, Président de la Société de Géographie.

Membres honoraires: MM. Le Préfet du Nord; Géry Legrand, *, *, A, O +, Maire de Lille; Le Roy, *, ancien Député; Le Gavrian, Député; Royer, C *, ancien colonel de l'armée territoriale; comte de Montalembert, Député; baron des Routours,

Député.

Membres du Comité (Conseillers): MM. P. Druez, Négociant; L. Gauche, A. Négociant; Aimé Houzé de l'Aulnoit, A. A. Avocat; Armand Houdoy, Avocat; l'abbé Lasnes, Doyen-curé de Saint-Maurice; Achille Ledieu, Vice-Consul des Pays-Bas; Ernest Loyer, Député; Mathon, *, Lieutenant-colonel de l'armée territoriale; Roussel, *, Notaire; A. de la Serre, Propriétaire; Louis Thiriez, Filateur.

Membres correspondants: MM. Chombard, propriétaire à Herlies.
— Couvreur, Docteur en médecine à Seclin. — des Rotours, Député. — Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng. — E. Vandewalle, Maire à Berthen. — Roth-Legentil, à Cambra. — Victor Pouchain, à Armentières. — Bouchery, Adjoint à Bois-Grenier.—Vigneron fils, à La Chapelle d'Armentières. — Henri Six, à Erquinghem-sur-Lys. — Hellin, Conseiller d'arrondissement, à

Houplines. — Louis Lemesre, Maire à Prémesques, — Minne, propriétaire à La Bassée. — Eugène Leroy, ex-Commandant des Mobilisés à Aubers. — Ae Leroy, à Illies. — Max Brame, à Marquillies. — Lallemant, à Sainghin-en-Weppes. — G. Lecreux, à Salomé. — Jean Brame, à Wicres. — C. Cordonnier, Brasseur à Haubourdin. - Louis Desrousseaux, à Ennetières-en-Weppes. — Léon Thiriez, à Loos, — Galloo, Notaire à Radinghem. — Baron de la Grange, à Bourghelles. — Félix Dehau, Conseiller général, Maire à Bouvines. — Baron de Brigode, à Camphin-en-Pévèle. - Poutrain, Maire à Capelle. - Varlet-Nicolle, Maire à Mouchin. - Joseph Pollet, à Sainghin-en-Mélantois. — G. Cocheteux, à Templeuve. — Comte de Montalembert, Député, Maire à Annappes. — René Tellier, O *, à Flers. — D. Thieffry, à Tressin. - L. Truffaut, à Willems. - Charles Bodé, Maire à Quesnoy-sur-Deûle. - Auguste Vandewynckèle, à Comines. — E. Agache, à Pérenchies. — Emile Ghestem, à Warneton. — J. Van Elslande, à Wervicq. — Husson-Hannart, à Croix-Wasquehal, — Carlos Guillemaud, à Seclin. -- C. Berte, à Carnin. - M. Delaune, à Houplin. - Delescluse, à Pont-à-Marcq. - Ch. Maurice, Maire à Attiches. - Raoul des Rotours, à Avelin. -Levaillant de Jollain, à Bersée. - Mouveaux, à Ennevelin. - Carlier, () A, Maire à Mons-en-Pévèle. - J. - Bte Coget, Député, à Phalempin. — C. Begard, à La Neuville.

COMITÉ DES DAMES.

Présidente: M^{me} N.....; Vice-Présidente: M^{me} Auguste Longhaye; Secretaire: Mme Le Roy; Trésorière: Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit.

Membres du comité: Mmes Paul Crepy, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfr. de Montigny, Sauvaige, Henri Scrive, Gustave Toussin, Rosalie Trannin, Victor Claeyssens, Dejardin-Verkinder, Scrive-Wallaert, Colson, Alfr. Thiriez.

Le Comité départemental du Nord a des Sous-Comités organisés à Douai, Valenciennes, Hazebrouck, Tourcoing et Dunkerque.

Union des Femmes de France.

(Secours aux blessés et malades des armées de terre et de mer et aux victimes des désastres publics).

Délégué régional près le 1^{er} corps d'armée : M. Paul Sée, Ingénieur, rue Brûle-Maison, 58.

Comité de Lille. — Présidentes d'honneur : M^{me} la générale Loizillon; M^{me} la générale Faidherbe; M^{me} Vel-Durand.

Présidente du Comité: M^{me} Géry Legrand. — Vice-Présidentes: M^{mes} Bayet et Schubart. — Secrétaire: M^{me} Rajat. — Trésoriere: M^{me} Paul Sée.

Œuvre des Invalides du Travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1º De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe, ou contracté des infirmités équivalentes.

2º De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs

blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1º Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2º Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été

blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président: M. le Maire de Lille; Vice-Président: M. Ed. Longhaye, *; Secrétaire: M. Ernest Loyer; Trésorier: MM. Wallaert-Barrois.

Membres: MM. Th. Bommart; Paul Le Blan; A. Thiriez; Maurice Descamps; Dr Castelain, () A; Félix Faucheur.

Œuvre des Vielllards indigents, à Lille.

Cette Association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 68 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

MM. Auguste Bonte, Président; Fiévet, Vice-Président; Auguste Poullier, Trésorier: Léon Descamps, Secrétaire; Venot, Rapporteur; Charles Bonte, G. Stéverlynck, Louis François, Marcel Sauvaige, O. H., Laurenge, Merveille, Cottignies, H., Louis Bigo, Henri Barrois, Van de Weghe, Commissaires.

Société de Secours mutuels des Sauveteurs du Nord.

La Société a pour but:

1º De donner gratuitement les soins du médecin et les médicaments aux membres actifs et participants nécessiteux et malades; 2º De leur allouer une indemnité pendant le temps ou une partie du temps de la maladie ;

3º De pourvoir aux frais funéraires des membres actifs et

participants;

- 4º D'accorder, s'il y a lieu, sur la demande des familles, une indemnité aux veufs, aux veuves et orphelins des membres actifs et participants décédés par suite de l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement;
- 5º De constituer des pensions de retraite, conformément au décret du 26 avril 1856;
- 6º De distribuer annuellement des récompenses aux membres qui ont accompli les actions les plus méritantes ;

7º Enfin de propager les moyens de secourir ses semblables.

Bureau d'administration: MM. Lebon, *, M. Capitaine en retraite, Président; N....., 1^{er} Vice-Président; Bonte Achille, 2^e Vice-Président; V. Druez, Secrétaire-général; Ingelrans Léon, M., Trésorier; Crespel Georges, Vice-Secrétaire-adjoint au Trésorier.

Vice-Présidents d'arrondissements: M. N..., pour l'Arrondissement d'Avesnes. — M. Rogie Edouard, Négociant à Cambrai, pour l'Arrondissement de Cambrai; — M. Simon Hector, O &, 4, Agriculteur à Landas, pour l'Arrondissement de Douai; — M. Verbeckmoès Georges, Directeur de la Cie des bateaux à vapeur du Nord à Dunkerque, pour l'Arrondissement de Dunkerque; — M. Reumaux, Médecin à Arnêke, pour l'Arrondissement d'Hazebrouch; — M. Monchaux Jules, Entrepreneur de bâtiments à Valenciennes, pour l'Arrondissement de Valenciennes; — M. Outrebon Alph., Capitaine commandant les Pompiers à Béthune, pour l'arrondissement de Béthune; — M. Foulon Alphonse, Négociant à Calais, pour l'arrondissement de Boulogne.

N. B. — Pour toutes communications, s'adresser à M. Lebon, Président de la Société, 176, rue de Paris, à Lille ou chez M. Georges Crespel, Vice-Secrétaire, 88, rue Nationale, au 1^{er}.

École Professionnelle de l'Orphelinat de garçons de St-Gabriel , à Lille ,

Rue Léon-Gambetta, 288.

Cet établissement, fondé par une Société propriétaire des immeubles, est aujourd'hui dirigé par des prêtres de Dom Bosco. Il n'a d'autre ressource que la charité publique et le travail des apprentis.

Il y a trois cents lits. On reçoit, parfois au moyen une petite pension, mais le plus souvent gratuitement, les orphelins de père et de mère. Ces orphelins sont instruits et apprennent un métier selon leurs aptitudes. Ils peuvent suivre les cours d'instruction secondaire qui sont faits dans l'établissement.

Supérieur: M. l'abbé Ange Bologne. — Comité de la Société: MM. Ch. Huet, Président; Comte A. de Montigny, Vice-Président; Georges Destombes, Trésorier; P. Chesnelong, Secrétaire.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La Société de Charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant; celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants; toutes les grandes familles d'au moins trois enfants vivants, dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans.

Les secours administrés par les Dames de la Charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires, d'une vente et d'une

loterie bisannuelles, et des cotisations des membres.

Environ 1400 femmes reçoivent annuellement des secours de cette Société.

Voici le tableau des Dames de l'Association :

Présidente, Mme H. Scrive-Briansiaux; — Vice-Présidentes, Mmes De Norguet, Dujardin-Scrive, Bigo-Danel. — Dame pour la confection des vêtements, la Supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 12. — Trésorier, M. Mabille de Poncheville, Notaire, rue de Bourgogne, 9.

Dames administrantes pour l'ancien Lille. — Mmes Paul Crépy, Charles Huet, Albert Scrive, Henri Caulliez, de Gennevières, Brabant, Bottieaux, Dehau-Deleruyelle, Bommart, Courmont, Alfred Delesalle, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, Leroy-Crépeaux, Virnot, Bigo-Vanderhagen, Vanverts, E. Rémy, Babled, H. Pajot, Fauchille-Prévost, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Dujardin-Scrive, Roussel, Paul Delemer, Georges St-Léger, Ledicu, de Norguet, d'Halluin, Maurice Wallaert, Roure-Boisse, Béhaghel, Bigo-Danel, Desmedt-Faucheur, Danset, Ch. Delesalle, Eon, Edmond Agache, Droulers, Paul Leroy, Allègre, Albert Crespel, Maillot, Auguste Vanlaton, Léon Pajot, Courbot, N. Danset, Mulié, Verley-Bigo, Paul Valdelièvre, Watrelot-Gennevoise, Léon Danel, Gustave Barrois, Gaillet, Rouzé-Desoblain, Delebart-Pech.

Pour la section de Wazemmes.— Dame déléguée: Mme C. Faucheur. — Dames administrantes: Mmes Ed. Faucheur, Lepercq-Mourmant, Tesse-Bailleux, Stéverlinck-Desmons, Salembier, Roure-Boisse, Deremaux, A. Lefebvre, Meurisse-Delécaille, Scrive de Négri. Pour la section de Moulins-Lille. — Dame déléguée: Mme Drieux. — Dames administrantes: Mmes Cliquennois, Boone-Bériot, Dequoy, Hélart, Gadenne.

Pour la section d'Esquermes. — Dames déléguées: Mmes de Gennevières, Bigo-Tilloy. — Dames administrantes: Mmes Julien Thiriez, Lherminez, E. Loyer, Druon.

Pour la section de Vauban. — Dame déléguée: Mme Omer Boucquey. — Dames administrantes: Mmes Scrive-Bertin, Cousin.

Pour la section de Fives. — Dame déléguée: Mme A. Casse. — Dames administrantes: Mmes Lemoyne, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, G. Barrois, Léon Boutry, Bouchery-Desquiens, Babet.

Pour la section de Saint-Maurice. — Dame déléguée: Mme Lenglart-Barrois. — Dames administrantes: Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers, Barrois-Bonte.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une Société de Charité maternelle à Valenciennes.

Présidente: Mme Vve Mabille; Secrétaire: Mme Vve Desse; Conseillères: Mmes Roguin, Miot; Trésorière: Mme Dubois.

DOUAL

L'œuvre de l'Association de bienfaisance, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la Société de charité maternelle dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853 et par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 10 janvier 1891.

À ce double titre, elle délivre des layettes et herceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au Bureau de Bienfeitence.

faisance.

La Commission administrative de l'Association de bienfaisance se compose de M. le Maire de la ville, Président, et de MM. les Administrateurs du bureau de bienfaisance, Membres, auxquels est adjoint un comité de douze dames patronnesses. — Mme la Supérieure des Sœurs de charité (maison de la Miséricorde), prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (Fondée en 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie. Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Rue St-Sauveur, pour la paroisse Saint-Sauveur; - rue Saint-

Genois, 7, pour la paroisse Saint-Maurice.

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses Saint-Etienne, Sainte-Catherine, la Madeleine et Saint-André.

Au bureau de Charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses Saint-Pierre-et-Saint-Paul (Wazemmes), St-Michel et Sacré-Cœur.

Au bureau de Charité, rue de La Bassée, 38, pour les paroisses Saint-Martin (Esquermes), et Notre-Dame-de-Consolation (Vauban).

Au bureau de Charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse

Saint-Vincent-de-Paul (Moulins).

Au bureau de Charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de Fives et de Saint-Maurice-lez-Lille.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées

dont les noms suivent :

Présidente: M^{me} Henry Scrive. — Dames Déléguées: Pour Saint-Sauveur, Mme Auguste Wallacrt; pour Saint-Maurice, Mme Boisse-Ovigneur; pour Saint-Etienne, Mme Sauvaige; pour Sainte-Catherine, Mme Charles Roussel; pour Saint-André, Mme Josson; pour La Madeleine, Mme Virnot; pour Saint-Pierre-Saint-Paul, Mme Charles Faucheur; pour Saint-Vincent-de-Paul, Mme Camille Bériot; pour Saint-Martin, Mme Thiriez; pour Notre-Dame-de-Consolation, Mme E. Plaideau; pour Saint-Maurice-lez-Lille, Mme E. Verstraete; pour Fives, Mme Théodore Barrois; pour Saint-Michel, MMmes Ed. Longhaye et Le Gavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et une somme de 500 francs de la Ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les Crèches sont des établissements fondés par une Société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Trois crèches fonctionnent à Lille: la Crèche Saint-Joseph, rue Saint-Genois, 7; la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille et la Crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. — Mmes Emile Wallaert, Présidente; Maurice Wallaert et Henry Caulliez, Vices-Présidentes; Paul Deledicque, Secrétaire; Eugène Jombart, Trésorière; Humbert, Loyer, Ed. Fauchille, Maquet, Bériot-Brabant, Sauvaige.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente: Mme Rolland; Vice-Présidente: Mme Pierre Marchand; Secrétaire: M^{me} Edouard de Clebsattel; Vice-Secrétaire, M^{me} Lebleu de Baillencourt; Trésorière: M^{me} Carlos Bernard; Vice-Trésorière: M^{me} Hip. Bourdon.

Conseil d'administration: MM. Alfred Dumont, Président; le Doven

de St-Jean-Baptiste; docteur Blanckaert; Chapelot.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts.

Conseil d'administration: Président: MM. Gabriel Beck, 4; Trésorier: Deck-Vanarien; Secrétaire: G. Dinoir; Secrétaire-adjoint: E. Nissen.— Membres: MM. le Commissaire de l'inscription maritime; E. Hecquet, Armateur; Vancauwenberghe-Lemaire, Armateur et deux Capitaines participants, désignés chaque année avant le départ des navires pour Islande, par M. le Commissaire de l'Inscription maritime.

Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.

(Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879).

Conseil d'Administration. — MM. L. Wullens, Président; Dewost, Vice-Président; le Trésorier des Invalides de la marine, Trésorier; le commissaire de l'Inscription maritime, membre de droit, Secrétaire; Vanhille, Joonekindt, Morée, Alfred Huysman, Louis Pichon, Isidore Vallyn.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette Association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Roisin, Présidente et Trésorière; Mme Delherbe, Vice-Presidente; Mlle Galloo, Secrétaire et Lingère.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette Société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 15 octobre 1839, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs et la légitimation de leurs enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, nº 15. Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches de de 10 h. à midi, les autres jours, de 10 h. à midi le matin, de 3 à 5 h. le soir.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms proprès et sur la date des actes à lever. Il est bon que les futurs sachent si leurs parents ou leurs frères et sœurs ont déjà eu recours à la Société et à quelle époque.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. - DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le Département du Nord étaient autrefois partagées entre l'Archevêché de Cambrai et les Évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liége.

Le Département du Nord forme aujourd'hui un diocèse dont le

siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI^e siècle, fut érigé en Archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli,

mais comme Evêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'Évêché d'Arras pour suffragant.

Archeveque : Mgr Sonnois.

Vicaires généraux: Mgr Henri Monnier, Évêque titulaire de Lydda, et MM. Destombes Cyrille-J.-B., Carlier J.-B.

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'Archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart Augustin, Secrétaire-Général; Sonnois Albert, Chanoine honoraire de St-Dié, Secrétaire particulier; Carlier Hermann et Colpin Henri, Secrétaires.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

Mgr. Monnier, Évêque de Lydda, Official; M. N..., Viceofficial; MM. Hooft et D'Hérin, Chanoines, Assesseurs; Massart, Chanoine, Promoteur; Carlier, Greffier.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur: S. E. le Cardinal Desprez, Archevêque de Toulouse, ancien Doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; S. E. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims; Mgr. Fava, Évêque de Grenoble; Mgr. Monnier, Evêque de Lydda; Mgr. Delannoy, Evêque d'Aire, ancien Doyen-curé de Saint-André, à Lille; Mgr Theuret, évêque de Monaco; Mgr Frérot, Evêque d'Angoulême: Mgr Foucault, Evêque de St-Dié.

Chanoines titulaires: MM. Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft, Lemaire, D'Hérin, Pruvost, Vandebeuque, Démaret et N...

Chanoines prébendés : MM. Hébert et Paris.

Chanoines honoraires: MM. Hautcœur, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Lasnes, Duriez, Coubronne, Chevalier, Van Bockstael, Duraut, Mortreux, Delassus, Gadenne, Joleaud, Didiot, Hannoye, Salomé, Jaspar, Dhalluin, Baron, Berteloot, Carton, Mangé, Scalbert, Dransart, Sinsoilliez, Staelen, Chabé, Destombes, Evrard, Debrabant, Fichaux, Margerin Alfr., Vallin, Legrand, Leriche, Loviny, Margerin J.-B., Lasselin, Richard, Decorne, Cappliez, Dubus, Brousse et Fremaux.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. - BUREAU ADMINISTRATIF.

Président: Mgr l'Archevêque. — Vice-Président: L'un de MM. les Vicaires généraux. — Membres: MM. Sudre, Supérieur du grand Séminaire; Massart, Chanoine, Trésorier; Antier, Économe du grand Séminaire. — Secrétaire: M. Carlier, secrétaire de l'Archevêché.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur: M. Sudre; Directeur et Professeur de Prédication: M. Villette.—Professeurs: MM. Angeli, Ecriture-Sainte; Bressange, Dogme; Préau et Douriez, Morale; Dujardin, Histoire.— Econome: M. Antier.— Succursale à Solesmes pour la philosophie: Directeur, M. d'Onofrio.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur: M. Meurisse, Chanoine. — Directeur de la grande division: M. Hécart. — Econome et Directeur de la petite division: M. Goris.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

Architecte diocésain: M. Guidasci, Architecte à Paris. — Inspecteur des édifices diocésains: M. Legrand, Architecte à Cambrai.

DIVISION DU DIOCESE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtrés, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre, celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtrés, compre-

nant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtrés, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtrés, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour

l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtrés sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a

de curés inamovibles. Il y a donc soixante-sept décanats.

Ces soixante-sept décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent quatre-vingt-dix-neuf succursales.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

M. Destombes, Vicaire-général, Archidiacre.

Archiprètré de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, Archiprêtre.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), MM. Lecocq, Doyen; Delesalle, curé d'Escaudœuvres, Vice-Doyen. — Cambrai-Ouest (St-Géry); MM. Cloche, Doyen; Felmy, curé de Neuville-St-Remy, Vice-Doyen. — Le Cateau, MM. Decorne, Doyen; Dapvril, Curé de Neuvilly, Vice-Doyen. — Carnières, MM. Helle, Doyen; Villain, Curé de St-Aubert, Vice-Doyen. — Clary, MM. Boudailliez, Doyen; Lenglin, Curé de Caudry, Vice-Doyen. — Marcoing, MM. Leriche, Doyen; Vaille, Curé de Gouzeaucourt, Vice-Doyen. — Solesmes, MM. Rousselle, Doyen; Fatrez, Curé d'Haussy, Vice-Doyen.

Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.

M. Joleaud, Archiprêtre.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Dubus, Doyen; Coulomb, Curé d'Aniche, Vice-Doyen. — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Joleaud, Doyen; Rouez, Curé de Flines, Vice-Doyen. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspar, Doyen; N...., Vice-Doyen. — Arleux, MM. Vaille, Doyen; Martinache, Curé de Fressain, Vice-Doyen. — Orchies, MM. Flament, Doyen; Mucherie, Curé d'Aix, Vice-Doyen. — Marchiennes, MM. Lefebvre, Doyen; Buzin, Curé de Somain, Vice-Doyen.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Carlier, Vicaire général, Archidiacre.

Archiprêtré de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, Archiprêtre.

DÉCANATS. — Armentières, MM. Berteloot, Doyen; Serleys, Curé d'Armentières-Campagne, Vice-Doyen. — La Bassée, MM. Carpentier, Doyen; Millescamps, Curé de Marquillies, Vice-Doyen. — Haubourdin, MM. Cateau, Doyen; Wattel, Curé de Santes, Vice-Doyen. — Lille-Ouest, (Sainte-Catherine), MM. Duriez, Doyen; Delplanque, Curé de Marquette, Vice-Doyen. — Lille-Ouest (Saint-André), M. Richard, Doyen; Dezitter, Curé de St-André-lez-Lille, Vice-Doyen. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Etienne), MM. Hennousse, Doyen; Vermelle, Curé de Moulins-Lille, Vice-Doyen. — Lille-Sud-Ouest (St-Pierre et St-Paul), MM. Carton, Doyen; Selosse, Curé d'Esquermes-Lille, Vice-doyen. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Sinsoyez, Doyen; Lefebvre, Curé de Pont-à-Marcq, Vice-Doyen. — Seclin, MM. Hutin, Doyen; Dubois, Curé d'Herrin, Vice-Doyen. — Cysoing (Templeuve), MM. Sagary, Doyen; Herrengt, Curé de Cysoing, Vice-Doyen.

Archiprêtré de la 2° section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, Archiprêtre.

DÉCANATS. — Comines, M. Leynaert, Doyen. — Lannoy, M. Destombes, Doyen; Dehuy, Curé de Toufflers, Vice-doyen. — Lille-Nord-Est (Saint-Maurice), MM. Lasnes, Doyen; Meesmaecker, Curé de Fives-Lille, Vice-doyen. — Lille-Gentre (La Madeleine), M. Fremaux, Doyen. — Lille-Sud-Est (Saint-Sauveur), M. Samain, Doyen. — Quesnoy-sur-Deûle, MM. Mortreux, Doyen; Bertein, Curé de Pérenchies, Vice-doyen. — Roubaix, (Saint-Martin), MM. Berteaux, Doyen; Deswel, Curé de Croix, Vice-doyen. — Roubaix, (Notre-Dame), M. Evrard, Doyen. — Tourcoing-Sud, (Saint-Christophe), MM. Vanbockstael, Doyen; Guillemot, Curé de Marcq, Vice-Doyen. — Tourcoing-Nord, (Notre-Dame), M. Debrabant, Doyen. — Watrelos, MM. Lejeune, Doyen; Tilmant, Curé de Roubaix (Ste-Elisabeth), Vice-Doyen.

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Pruvost, Chanoine, Archidiacre.

Archiprêtré de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Staelen, Doyen de Bergues, Archiprêtre.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, (Saint-Eloi), M. Brousse, Doyen; M. Bouden, Curé de Rosendael, Vice-Doyen. — Dunkerque-Ouest,

(St-Jean-Baptiste), MM. Scalbert, Doyen; Deman, Curé de St-Polsur-Mer, Vice-Doyen. — Dunkerque, (Saint-Martin), M. Compagnon, Doyen. — Bergues, MM. Staelen, Doyen; Buithee!, Curé de Quaëdypre; Vice-Doyen. - Gravelines, MM. Lamant, Doyen; Haan, Curé de Grand-Fort-Philippe, Vice-Doyen. — Hondschoote, MM. Wyckaert, Doyen; Cockempot, Curé de Warhem, Vice-Doyen. -Wormhout, MM. Herreman, Doyen; Paeile, Curé d'Esquelbecq, Vice-Doyen. - Bourbourg, MM. Dominicus, Doyen; Delanghe, Curé de Watten, Vice-Doyen.

Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebronck.

M. Coubronne, Archiprêtre.

DÉCANATS. - Hazebrouck-Nord, (Hazebrouck), MM. Salomé, Doyen; Govaere, Curé de Caestre, Vice-Doyen. - Hazebrouck-Sud, (Morbecque), MM. Despicht, Doyen; Delattre, Curé de Steenbecque, Vice-Doyen. - Bailleul-Nord-Est, (Saint-Vaast), MM. Coubronne, Doyen; Boedt, Curé de Steenwerck, Vice-Doyen. - Bailleul, Sud-Ouest, (Saint-Amand), MM. Bécuwe, Doyen; Maes, Curé de Vieux-Berquin, Vice-Doyen. — Cassel, MM. Loviny, Doyen; Legrain, Curé de Rubrouck, Vice-Doyen. - Steenvoorde, MM. Reumaux, Doyen; Dezitter, Curé de Boeschèpe, Vice-Doyen. - Merville, Parent, Doyen; Boedt, Curé d'Estaires, Vice-Doyen.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

Mgr. Monnier, Evêque de Lydda, Vicaire-Général, Archidiacre.

Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes.

M. Legrand, Archiprêtre.

DÉCANATS. - Bouchain, MM. Bourgois, Doyen; Sapelier, curé de Neuville, Vice-Doyen. — Valenciennes-Sud, (St-Nicolas), MM. Cappliez, Doyen; Heirfelinck, Curé de La Sentinelle, Vice-Doyen. - Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Legrand, Doyen; Desilve, Curé de Quarouble, Vice-Doyen. — Valenciennes Nord, (Saint-Géry), MM. Mangé, Doyen; Huard, Curé d'Anzin, Vice-Doyen. — Condé, M. Gahide, Doyen; M. Delnatte, Curé de Vieux-Condé, Vice-Doyen. - Denain, MM. Jourdain, Doyen; Pierchon, Curé d'Haveluy, Vice-Doyen. — Saint-Amand, rive droite (Saint-Amand). MM. Decalonne, Doyen; Rogie, Curé de Raismes, Vice-Doyen. -Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Cérisier, Doyen; Lobry, Curé de Rumegies, Vice-Doyen.

Archiprêtré de la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Hannoye, Archiprêtre.

DECANATS. — Avesnes-Nord (Avesnes), MM. Hannove, Doyen; Delobelle, Curé de Dompierre, Vice-Doyen. - Avesnes-Sud (Etrœungt), M. Laurent, Doyen. — Landrecies, MM. Fournet, Doyen; Laisney, Curé de Bousies, Vice-Doyen. — Solre-le-Château, MM. Margerin, Doyen; Genain, Curé de Cousolre, Vice-Doyen. — Trélon, MM. D'Henry, Doyen; Margerin, Curé de Fourmies, Vice-Doyen.

Archiprêtré de la 2º section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Sinsoilliez, Archiprêtre.

DÉCANATS. — Bavai, MM. Delannoy, Doyen; Denis, Curé d'Obies, Vice-Doyen. — Berlaimont, MM. Wirth, Doyen; Wallez, Curé de Pont-sur-Sambre, Vice-Doyen. — Maubeuge, M. Lasselin, Doyen; — Le Quesnoy-Est (Le Quesnoy), MM. Sinsoilliez, Doyen; Demont, curé de Ruesnes, Vice-Doyen. — Le Quesnoy-Ouest (Gommegnies), MM. Proye, Doyen; Barbet, Curé de Villers-Pol, Vice-Doyen.

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du Département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par Ordonnance du 24 avril 1824. Cette Ordonnance lui avait alors annexé les églises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraîtes par Décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefslieux: Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Wa-

lincourt, Inchy-Beaumont, Le Cateau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour Président électif, M. F. Ollier, & A, Pasteur à Lille, et pour

Secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre, dans chaque paroisse, un Conseil électif de cinq membres laïques, qui, avec le Pasteur officiel de la paroisse, forme le Conseil presbytéral de cette paroisse et en surveille la vic religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les Pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du Conseil presbyteral intéressé, et confirmés par le Gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 27 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 5 pasteurs auxiliaires, 4 pasteurs anglais, trois évangélistes et trois colporteurs bibliques. Elle avait de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales (1).

⁽⁴⁾ Aujourd'hui, d'après la nouvelle loi, toutes ces écoles ont perdu leur caractère confessionnel.

Les Pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont: MM. F. Ollier, à Lille, A. Président; Trocmé, à St-Amand; E. Monod, à Roubaix; Ph. Poulain, à Valenciennes; J. Martin, à Quiévy; J. Bisseux, à Walincourt; Milhac, à Inchy-Beaumont; E. P. Quiévreux, au Cateau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs auxiliaires sont: MM. D. Ollier, à Lille; Mündler, à Maubeuge; Poulain, à Cambrai; Perrelet, à Roubaix et Boissonnas, à Sin-le-Noble.

ÉGLISE ANGLICANE

LILLE. — Ministre, Rév. W. Burnet, M. A., rue Jeanne d'Arc, 16. — Eglise anglicane, rue Lydéric, Lille.

Les offices, dimanches et grandes fêtes, 11 h. et 6 h. 30.

La Sainte Communion le premier dimanche du mois et les grandes fêtes. — Ecole du dimanche à 10 h.

Croix. — Ministre: Rév. C. Faulkner

Dunkerque. - Ministre: Rév. W. G. Dronght, B. A.

CULTE ISRAELITE.

Il existe à Lille un Consistoire Israélite créé, pour remplacer celui

de Metz, par décret du 12 septembre 1872.

Sa circonscription comprend les départements du Nord, du Pasde-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne.

Grand Rabbin du Consistoire: M. Emile Cahen, J., boulevard Victor Hugo, 20. — Président du Consistoire: M. F. Bère, J. A., Ingénieur des tabacs à Lille. — Membres du Consistoire: M. Louis Dreyfuss, Huissier à Valenciennes; Léopold Dreyfus, Négociant à Valenciennes; Gros, Contrôleur de l'éclairage au Chemin de fer du Nord; Auguste Lévy, Négociant: Eugène Caen, J. A., Industriel (1).

Le département du Nord compte quatre communautés reconnues où s'exerce publiquement le culte israélite : Lille, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes. Ces communautés sont administrées par des *Commissions administratives* nommées par le Consistoire de Lille.

Il y a à Valenciennes un Rabbin suffragant de M. le Grand-Rabbin de Lille. Le titulaire actuel est M. Félix Meyer. Les autres communautés relèvent directement du Grand-Rabbin de Lille. Le culte y est célébré par des Ministres officiants rétribués par les communautés elles-mêmes.

^{(1) (}Les communications doivent être adressées au Secrétariat du Consistoire, boulevard Victor-Hugo, 20).

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première Chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième Chambre civile les jeudi, vendredi et samedi.

La Chambre des mises en accusation siège ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son

Président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La Chambre des Appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le Premier Président.

La Cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant

les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier Président: M. Mazeaud, O *, • A. — Présidents: MM. Lemaire, *, • A, Mauflastre, *, Desticker, *. — Présidents honoraires: MM. Deschodt, O *, Duhem, *, • A.

Conseillers: MM. Lefebvre du Prey, Hibon, *, Mercaggi, Delaby, Pierre de Borville, Bosquet, Hannotin, Lepot, Gheerbrant, W., Vibert, Favier, Tellier, de Montluc, Jardel, de Brix, Raoult, du Liscoët, Lanio, Joppé. — Conseillers honoraires: MM. E. Deshayes, de Marcère, David, Dannoy, *, Clément, *, *, A, +, Des Etangs.

PARQUET. — Procureur Général: M. Chenest, *, *, *, A. — Avocats Généraux: MM. de Savignon, *, A. Blondel, Tainturier. — Substituts du Procureur Général: MM. Schuler et Poulle. — Secrétaire du Parquet: M. D. Morille.

GREFFE. — Greffier en chef: M. Briquet; — Commis-greffiers assermentés: MM. Broutin, Boniface, Parmentier et Gravelines.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE, PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier Président: M. Mazeaud, O *, * A. — Président: M. Desticker, *. — Conseillers: MM. Lefebvre du Prey, de Montluc, Favier, Hibon, *, Pierre de Borville. — Avocat général: M. Tainturier.

DEUXIEME CHAMBRE CIVILE.

Président: M. Mauflastre, * Conseillers: MM. Joppé, Vihert, Mercaggi, Delaby, de Brix, Jardel. — Avocat général: M. Blondel.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président: M. Desticker, * . — Conseillers: MM. Lanio, Lepot, Favier, du Liscoët.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président: M. Lemaire, *, * A. — Conseillers: MM. Lanio, Bosquet, Hannotin, Tellier, Raoult, du Liscoët, Gheerbrant, M. — Avocat général: M. de Savignon, * A.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Druelle, Bâtonnier; Devimeux, Secrétaire; de Beaulieu,

Dubois, Thery, Boutet.

Avocats inscrits au tableau: MM. Allaert, Merlin, de Beaulieu, Dubois, Hattu, de Folleville, Théry, Allaert, Dauphin, Taisne, Druelle, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Devimeux, Dubron, de Warenghien, Lefebvre du Prey, Deschodt, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Plouvier, Bertin, de Prat, Le Glay, Toussaint, Bertauld, Dupont fils, Denabrif, Druelle F, Trinquet, Joire.

Avocats admis au stage: MM. Regnault, Pouey-Sanchon, Lallement, Potiez, de la Gorce, Bulthéel, Godin, Devise, Ador, Behin,

D'Hooghe.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

MM. Fardel, Président; Barbedienne, Syndic; Delajus, Rapporteur; Parenty, Secrétaire.

Avoués près la Cour: MM. Druelle, Lavoix, Barbedienne, Delajus,

Parenty, Hochart, Fauville, Simart.

HUISSIERS AUDIENCIERS: MM. Pinsart, Lecq, Parent, Soyez.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE de l'arrondissement d'Avesnes

Ce Tribunal est composé de deux Chambres: 1^{re} chambre (affaires civiles et criées) jendi à 2 heures, vendredi et samedi à 9 heures.— 2^e chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardi, mercredi et jeudi à 9 heures.

Président: M. Lewalle; Vice-président: M. Villette; Juge d'instruction: M. Maroniez; Juges: MM. Legrand, Foucart, Lejeal, Marchand. — Suppléants: MM. Fieffé, Huguet. — Procureur de la République: M. Hattu; Substitut: M. Proteau. — Greffier: M. Castin. Commis-greffiers: MM. Dubois, Wersinger, Brion. Commis-expéditionnaires: MM. Covolo, Ravaux-Haimez; Secrétaire du Parquet: M. Meunier.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

Conseil de l'Ordre des Avocats : MM. A. Pasqual, Bâtonnier; Maire,

Secrétaire; Guillemin, Manesse, Pierre Legrand,

Avocats inscrits an Tableau: MM. A. Pasqual, Mutiaux, Maire,

Guillemin, Manesse, Favre, Legrand, Larivière, Edart.

Avocats admis au stage: MM. Herbecq, L. Pasqual, Tordeux. Chambre des Avoués. — MM. Gauchet, Président; Pécard, Syndic; Bascourt, Rapporteur; Wittraut, Secrétaire.

Avoués: MM. Pécard, Gauchet, Bascourt, Wittrant, Watelet,

Ducrot, Wiot.

Huissiers: MM. Naveau, Finet, Bernard, Boquet et Caullery, à Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Lecompte, Berlaimont, à Landrecies; Ansiaux, Halgrin, Despax, à Maubeuge; Mailliard, Marchand, au Quesnoy; Blas, à Solre-le-Château; Lebrun, à Trélon: Raux et Mercier, à Bavai; Jaspar, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1er canton. — Avesnes-nord. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. Juge de Paix: M. Dupont. Suppléants: MM. Pasqual et Colfnet. Greffier: M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis à

deux heures.

2º CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de douze communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Baudrain, A. A. Suppléants: MM. Caplain, A. Lequime. Greffier: M. Derzelle. Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences une fois par semaine, le samedi, à neuf heures et demie pour le canton Sud et à deux heures pour le canton Nord. Le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public. — Greffier: M. Daniel.

Notaires des deux cantons d'Avesnes: MM. Caplain, & A. Gauthier. Demorgny, Maxime Leclercq, Léger, à Avesnes; Fostier, à Dourlers;

Tricot, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur : M. Herbecq.

3º CANTON. — BAVAI. — Il est composé de dix-huit communes, Juge de paix: M. Gaudonnet. Suppléants: MM. Hennet de Courtefroy et Coulmont. Greffier: M. Erouart fils. Huissiers-audienciers: MM. Mercier et Raux.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf

heures.

Notaires du canton : MM. Tréca, Germe, Hiolle.

4° CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. Juge de paix: M. Emond Ernest. Suppléants: MM. Banteignies, Leporcq Edmond. Greffier: M. Leporcq Alfred. Huissieraudiencier: M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf

heures et demie.

Notaires du canton : MM. Eliez, *, et Méresse, à Berlaimont.

5° CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. Juge de paix: M. Cordier. Suppléants: MM. Lefrancq, Demoulin, . Greffier: M. Arnault. Huissiers-audienciers: MM. Lecompte, Berlaimont.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à neuf heures, à Landrecies; au premier lundi de chaque mois, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Maroilles; au troisième lundi de chaque mois, à neuf heures du matin, à la mairie de Bousies, pour les habitants de Bousies, Croix et Forest, pour les conciliations et les actes de juridiction grâcieuse.

Notaires du canton : MM. Sauvillers, Namur, Droy, à Landrecies;

Azambre, à Maroilles.

6° CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Fosset, Suppléants: MM. Gorisse et Douay. Greffier: M. Cartignies. Huissiers-audienciers: MM. Mailliard et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf

heures et demie.

7° CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Lorthioir. Suppléants: MM. Lays et Druart. Greffier: M. Savarin. Huissiers-audienciers: MM. Mailliard et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf

heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal tient ses audiences tous les samedis, de 15 jours en 15 jours, à dix heures; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des Juges de paix. Greffier: M. Buisset.

Notaires des deux cantons du Quesnoy: MM. Gorisse, Lombois et Legrain, au Quesnoy; Carton, à Jenlain; Desenfant, à Gomme-

gnies.

8° CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. Juge de paix: M. Bonna. Suppléants: MM. Walrand, **, ** A, et Vautier. Greffier: M. Dehon. Commis-greffier: M. Burgeat. Huissiers-audienciers: MM. Ansieaux, Despax et Halgrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à deux heures pour les affaires civiles sur citations et les conciliations

sur billets d'avertissement; aux 1er et 3e samedis du mois pour les affaires de simple police; aux mardis, à deux heures et demic, à la mairie d'Hautmont, pour les conciliations et les actes de juridiction grâcieuse intéressant les justiciables de cette commune et des communes de Beaufort, Eclaibes, Limont-Fontaine et St-Rémymal-Bâti.

Notaires du canton : MM. Gillet, Allexandre, Carniaux et Duclert,

à Mauheuge.

Commissaire-priseur : M. Bréda.

9° CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. Juge de paix: M. Plateau. Suppléants: MM. Wallerand et Michaux fils. Greffier: M. Sévin. Huissier-audiencier: M. Blas.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton : MM. Brodel, Declémy, à Solre-le-Château.

10e canton. — Trélon. — Il est composé de treize communes. Juge de paix : M. Mathon. Suppléants : MM. Azambre et Clavon. Greffier : M. A. Escarmur. Huissiers-audienciers : MM. Edouard

Lebrun à Trélon et Jaspar à Fourmies.

Jours d'audiences: les audiences civiles et les conciliations sont fixées au mercredi de chaque semaine, à dix heures du matin, et les audiences de simple police, au premier et au troisième jeudi du mois, à la même heure. Des audiences spéciales de conciliation sont tenues le deuxième et le quatrième jeudi du mois, à deux heures du soir, à la mairie de Fourmies pour les habitants de Fourmies et de Wignehies.

Notaires du canton : MM. Azambre à Fourmies ; Bastien, à

Wignehies; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce Tribunal ont lieu le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à 9 heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le mercredi à 9 heures.

Président: M. Bérard. Juge d'instruction: M. Moreau. Juges: MM. Legrand, Lenormand. Juges suppléants: MM. Prioux, Delame. Juge honoraire: M. Delefosse. Procureur de la République: M. Toullic. Substitut: M. Schmitt. Greffier: M. N.... Commis-Greffier: M. Tanière.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heu-

res du soir.

Conseil de l'Ordre des Avocats: MM. Lancelle, Bâtonnier; Dutemple, Tribou, Fliniaux, Chappeau. Avocats inscrits au Tableau: MM. Dutemple, Lancelle, Tribou, Fliniaux, Doise, Chappeau, Cirier, Cahiez. — Avocats Stagiaires: MM. Proyart Georges, Proyart Fernand, Lantiez, Deransart, Bézin.

Chambre des Avoués: MM. Duez, Président; Lestoille, Syndic;

Dieu, Rapporteur; Derieux, Secrétaire-trésorier.

Avoués: MM. Glinel, Duez, Carpentier, Morand, Lestoille, Dieu,

Derieux.

Huissiers: MM. Cousin, Bernard, Hutin, Bourgeois, Boutaud, Mairesse, Waxin, Flavigny, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hautcœur, Danjou, au Câteau; Béra, Raux, à Clary; Avis, à Marcoing; Marchand, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1er canton. — Cambrai-est. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. Juge de paix: M. Fourment. Suppléants: MM. Lancelle et Chappeau Gaston. Grefsier: M. Delsalle. Huissier-audiencier: M. Mairesse.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à

dix heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

2º CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. Juge de paix: M. Veber. Suppléants: MM. Fliniaux, Cirier. Greffier: M. Leflon. Huissiers audienciers: MM. Cousin, Limos.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix

heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal, alternativement présidé pendant un trimestre par MM. les Juges de paix , tient ses audiences tous les quinze jours, le vendredi, à dix heures du matin, pendant toute l'année. Le Commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fonctions de Ministère public.

Greffier: M. Thiérv.

Notaires des deux cantons de Cambrai: MM. Taisne, Flamant, Renaux, Chenu, Caron, Ouverlaux, Moraux, Laffrat, Décupère, à Cambrai.

Commissaires-priseurs: MM. Hay et Sénéchal, à Cambrai.

3º CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. Juge de paix: M. Baron. Suppléants: MM. Lefebvre, Langrand. Grefsier: M. Lansiaux. Huissier-audiencier: M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque

semaine, à neuf heures: elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières: MM. Fontaine, à Avesnes-lez-Aubert; Duez, à Quiévy. 4° CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Catillon et quinze communes. Juge de paix: M. Dewilde. Suppléants: MM. Basquin et Contesse. Greffier: M. Dumat. Huissiers-audienciers: MM. Hautecœur et Danjou.

Jours d'audiences : les audiences civiles sont fixées aux mercredis à 10 heures, et les audiences de simple police sont tenues le

jeudi (tous les 15 jours).

Notaires du canton du Cateau : MM. Jacqz, Basquin Cottiaux, Bauduin, au Câteau : Delvallée, à Catillon.

5° CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. Juge de paix: M. Dejardin. Suppléants: MM. Maronnier et Tamboise. Greffier: M. Bricout. Huissiers-audienciers: MM. Raux et Béra.

Jours d'audiences: les audiences se tiennent tous les vendredis,

à dix heures 1/2 du matin.

Notaires du canton de Clary: MM. Dutemple, à Walincourt;

Dupont-Gérin, à Clary; Taisne, à Caudry.

6° CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. Juge de paix: M. Boutemy. Suppléants: MM. Leroy et A. Delabre. Greffier. M. Delobel. Huissier-audiencier: M. Avis.

Jours d'audiences: tous les mardis à dix heures.

Notaires du canton de Marcoing: MM. Andrieu, à Flesquières; Dupuich, à Gouzeaucourt.

7° CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. Juge de paix: M. Crimet. Suppléants: MM. Carlier, Cardon. Greffier: M. Roland. Huissier-audiencier: M. Marchand.

Jours d'audiences: les audiences se tiennent tous les jeudis, et vendredis à deux heures, l'audience de simple police a lieu le

1er jeudi du mois à 10 heures.

Notaires du canton de Solesmes : MM. Castet et Delatre, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement de Douai.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi. Les mercredis sont consacrés aux affaires commerciales; les jeudis aux affaires de police correctionnelle et les vendredis et samedis aux affaires civiles.

Président: M. Delangre. — Juge d'instruction: M. Bottin. — Juges: MM. Legrand, Rousseau. — Juges suppléants: MM. Victor Théry et Dauphin. — Procureur de la République: M. Cado. — Substitut: M. Defontaine. — Greffier: M. Coppin. — Commis-greffiers: MM. Trogneux, Saudemont.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du

matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats: les mêmes que ceux de la Cour d'appel. Avocés: MM. Fabre, Godefroy, Le Banneur, Pagniez.

Huissiers: MM. Boisseau, Pinsart, Saillard, Lecq, Parent, Rufin, Soyez, Cailliez, Druesne, à Douai; François, à Arleux; Behin, Lecouffe à Marchiennes; Desmarets, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1er canton. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Louis Boniface. Suppléants: MM. Druelle, Daix. Greffier: M. Duhen. Huissier-audiencier: M. Boisseau.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à

dix heures.

2º CANTON. — DOUAI-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Delaby Edmond, A. Suppléants: MM. Regnault, Pennequin. Greffier: M. Dehem. Huissier-audiencier: M. Saillard.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à dix

heures.

3º CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de Paix: M. Bottin. Suppléants: MM. Desplanque et Boutet. Greffier: M. Scrève. Huissier audiencier: M. Lecq.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux samedis, à dix

heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal tient ses audiences tous les jeudis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix.

Greffier du tribunal: M. Coutelier.

Notaires de Douai : MM. Regnault, Daix, Druon, Proyart, Wable, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain, Tréca, Fontaine, Coulon.

Commissaires-priseurs: MM. Parenty, Delcambre, Robaut, à Douai.

4° CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. Juge de paix: M. Potiez, & A. Suppléants: MM. Gustave Herbo et D. Dumont. Greffier: M. Moreau. Huissier-audiencier: M. François. Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Dransart, Danglot, à Arleux.

5° CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de quinze communes. Juge de paix: M. A. Dusauchoy. Suppléants: MM. Spriet et Hubert. Greffier: M. Dubus Jules.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mercredis, à

neuf heures.

Notaires du canton: MM. Merlier et Spriet, à Marchiennes.

6° CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. Juge de paix: M. Léon Lerouge. Suppléants: MM. Pierart, Henno. Greffier: M. Bouchez. Huissier-audiencier: M. Demarest.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à

dix heures.

Notaires du canton : MM. Delaroière, Dubus et Bar, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Dunkerque.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu

devant le Président, les mercredis à midi.

Président: M. Tabary, ≱. — Juges: MM. de Taillandier, juge d'instruction, Cattoir, Riff. — Juges suppléants: MM. Michel, Gabriel Giraud. — Procureur de la République: M. Pelletreau, ♣ A. — Substitut: M. de Sars. — Greffier: M. Spriet. — Commis-greffiers: MM. Gemberge et Defever.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures

du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Conseil de l'Ordre des Avocats: MM. Georges Cavrois, Bâtonnier; Govare, Secrétaire; Alfred Dumont, G. Lefebvre, R. Hovelt, Membres.

Avocats inscrits au Tableau: MM. Alex. de Lesdain; A. Willems; G. Lemaire; L. Lefebvre; A. Dumont; A. Lebleu; G. Cavrois; G. Lefebvre; Hovelt; Govare; Deman. A; Georges Morael; L. de Lesdain; Emile Blanckaert; Paul Dufour; Dubuisson.—Stagiaires: MM. Verley; Louis Blanckaert; Léon Nosten.

Chambre des Avoues: MM. Monteuuis, Président; Pacaud,

Syndic; Morael, Rapporteur; Volhoudt, Secrétaire.

Avoués: MM. Pacaud, Georges Dumont, Monteuuis, Lecomte,

Gaston Morael, Volboudt.

Huissiers: MM. Vollaeys, Suywens, Galloo, Goetghebeur et Monstreul, à Dunkerque; Vaesken, Jacobsoone, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Vermeulen, à Gravelines; Dujardin, à Hondschoote; Belvas, à Watten; Lootvoet, à Wormhout.

JUSTICES DE PAIX.

1er Canton. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Olivier. Suppléants: MM. Terquem, *, * I, et Isidore Montenuis. — Greffier: M. Cortois. — Huissier-audiencier: M. Suywens.

Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures. 2º CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit six communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Monteuuis. Suppléants: MM. Delval et Gabriel Pacaud. — Greffier: M. Ducrocq. Huissier-audiencier: M. Suywens.

Les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à onze heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal tient ses audiences les mercredis, à dix heures et demie (1^{er} et 3^{me} trimestres) et à neuf heures (2^{me} et 4^{me} trimestres); il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. L'un des Commissaires de police y remplit les fonctions de Ministère public. Greffier du tribunal: M. Campignion.

Notaires des deux cantons de Dunkerque: MM. Lebleu, Bouly de

Lesdain, Huret, Darras, Gabriel Beck, Delval, à Dunkerque.

Commissaires-priseurs: MM. Fournier et Vineler.

3º CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

Juge de paix: M. Tersen. Suppléants: MM. Carpentier et Henne-grave. — Greffier: M. Isoré. Huissiers audienciers: MM. Vaesken et Jacobsoone.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis à dix heures. Notaires du canton : MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegrave, à Bergues.

Commissaire-priseur: M. Vandenberghe.

4º CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. Juge de paix: M. Méhaux. Suppléants: MM. Belle J. et Vanden-broucque Victor. Greffier: M. Boin. Huissier-audiencier: M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et

jeudis à onze heures.

Notaires du canton : MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5° CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit cinq communes. Juge de paix: M. Vandelet. Suppléants: MM. Salomé et Demarle-Fetel, A. A. — Greffier: M. Vermeersch. Huissier-audiencier: M. Vermeeulen.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6° сантон. — номоженоств. — Il est composé de huit communes. Juge de paix: M. Zorninger. Suppléants: MM. Outters et Thulliez. Greffier: M. Zoete. Huissier-audiencier: M. Dujardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et ven-

dredis, à dix heures.

Notaires du canton: MM. Vansteenberghe, Thulliez, à Hond-schoote; Guilbert, à Rexpoëde.

7° CANTON. — WORMHOUT. — Il est composé de dix communes. Juge de paix : M. Vernimmen. Suppléants : MM. Dehaëne, *, et Dehreyne. Greffier : M. de Lylle. Huissier-audiencier : M. Lootvoet. Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et

vendredis, à dix heures.

Notaires du canton: MM. Debreyne, à Wormhout; Dehaene, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles ; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président: M. Quantin. — Juges: MM. Lespagnol, O 4, Poillion, Juge d'instruction; Lequien et Louis Caullet, Juges suppléants. — Procureur de la République: M. Wagon. — Substitut: M. Hirsch. — Greffier: M. Olivier. — Commis-greffier: M. Van-

derputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats: MM. Degroote, Deschodt, Ribeire. — Stagiaire: M. Masson.

Avoués: MM. Didry, Mantel, Dehandschoewercker.

Huissiers: MM. Delétré, Deroubaix, Christiaens, à Hazebrouck; Ricour, à Bailleul; Blanckaert, à Cassel; Debruynne, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1er Canton. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix : M. Taverne de Tersud. Suppléant : M. Noyel. Greffier : M. Adrien Legrand. Huissier-audiencier : M. Deroubaix.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix

heures.

2º CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Gustave Deram, A. Suppléants: MM. Mantel, Morice, *, A. Greffier: M. Desmyttére. Huissier-audiencier: M. Delétré.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix

heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Les audiences de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois et sont tenues de trois mois en trois mois par chacun des Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Gobrecht.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouch: MM. Warein, Bogaert, Laversin, à Hazebrouck; Noyel, à Renescure; Pierrens, à Wallon-Cappel; Deswarte, à Steenbecque; Bouquet, à Caëstre.

Commissaire-priseur : M. Carpentier.

3º CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de Paix: M. Cuisinier.

Suppléants: MM. Delaval et Buns. Greffier: M. Sename. Huissier-

audiencier: M. Ricour.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4° CANTON. — BAILLEUL-SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Lebon, *. Suppléants: MM. Biebuyck, *. A. Alphonse Covent. Greffier: M. Notteau Huissier-audiencier: M. Ricour.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et

samedis, à neuf heures et demie.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce Tribunal donne ses audiences le dernier vendredi du mois à trois heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal: M. Loviny Victor.

Notaires des deux cantons de Bailleul: MM. Lotthé, Bécue, Meesmacker, à Bailleul; Pollet, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Ployart, à Vieux-Berquin.

Commissaire-priseur : M. Hameau.

5° CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes Juge de Paix: M. Brasseur. Suppléants: MM. Saison, *, Heem. Greffier: M. Merlevède. Huissier-audiencier: M. Blanckaert.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu le dernier mercredi de chaque mois, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel: MM. Singer, Deschodt et Caulier,

à Cassel; Desmidt, à Rubrouck.

6° CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. Juge-de-Paix: M. Saudo, à Merville. Suppléants: M.M. Grillet et Delassus, O * Greffier: M.Guy. Huissier-audiencier: M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à

dix heures.

Notaires du canton de Merville: MM. Wambergue, Legrand, à Merville; d'Halluin et Piat, à Estaires.

Commissaires priseurs: MM. Chassaing, à Merville; Sion, à Estaires.

7° CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit neuf communes. Jugede-paix: M. Creton. Suppléants: MM. Mortier, Verbecke. Greffier: M. Desmulie. Huissier-audiencier: M. Debruynne.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix

heures.

Notaires du canton de Steenvoorde: MM. Alp. Outters et Baillieul à Steenvoorde; Renier, à Winnezeele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement de Lille.

Les audiences de ce Tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudi, vendredi et samedi pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais de Justice, tous les jours non fériés, à onze heures et demic. Les référés ont lieu les jours pour les des pours pour les des pours pour les des pours pour les des pours per le present de la control de la companie de la

lieu les jeudi, vendredi et samedi à onze heures et demie.

Président: M. Paul, * .— Vice-Présidents: MM. Hedde, Martin. — Juges: MM. Multier, Labbe, Dufresne, Dupas, Regert, Levé; Juges d'instruction: MM. Dassonville, Delalé. — Juges suppléants: MM. Couhé, Martinaud (chargé de l'instruction), Deblock, Ovigneur, Desticker, Kiener. — Procureur de la République: M. Fournez, * .— Substituts: MM. Bouillon, * A, Michel, Mouron, Massiet du Biest. — Juges honoraires: MM. Bourdon, Théry. — Secrétaires du parquet: MM. Janssoone et Dufour. — Greffier, M. A. Legrand. — Commis-greffiers: MM. Fiévet, Oyer, Duflot, Plancq. — Interprètes judiciaires: MM. Philippe, Vandriesten, Hacquin, * A.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Conseil de l'Ordre des Avocats: MM. Houzé de l'Aulnoit, père, Bâtonnier; Reuslet, Houdoy, Decroix, Basquin, Boyer-Chammard,

Delemer, Testelin, Selosse, Membres; Houdoy, Secrétaire.

Avocats inscrits au tableau: MM. Houzé de l'Aulnoit, père, Ovigneur, Bayart, Legrand (Pierre), Théry, père, Vanlaer, Delemer, Testelin, Reuflet, Decroix, Basquin, Verstaen, Dubrulle, Barbe, Houdoy, Selosse, Dolez, Villaret, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Guichard, Danchin, Cuvelier, Boyer-Chammard, Mertian de Muller, Roche, Fauchille, Blondeau, Binet, Parmentier, Camus, Marion, Laleman, Brackers d'Hugo,

Werquin, Roquette, Carpentier, Le Thierry, Mahieu, Gervais, Bonduel, Petit, Catelle, Théry, fils, Cointrelle, Boulangé, Chiris, Leblond, Houques-Fourcade, Massart, Houzé de l'Aulnoit, fils,

Clety, Labbe. Dufay.

Avocats stagiaires: MM. Delbecque, Bourguignon d'Herbigny, Delplanque, Delesalle, Glinel, Martin, Mas, Bayart, Hedde, Bailliez, Ovigneur Édouard, Scalabre, Delepoulle, Rollero, D'Hellemmes, Renard, Pérot, Clément, Bataille, Lefebvre, Fauchille, Deman, Vanelslandt, Honoré, Devrière, Marchant, Lebleu.

Chambre des Avoués: MM. Godron, Président; Bulteau, Syndic;

Rombaut, Rapporteur; Boitel, Secrétaire et Trésorier.

Avoués: MM. Houzé, Godron, Bulteau, Boitel, Desmazières,

Rombaut, Jaspar, Flamen.

Huissiers: MM. Lefebvre, Rattel, Desprez, Gottrand, Troyaux, Deroulée, Bourguignon, Fouan, Leclercq, L'herminez, Dugard, Moronval, Dujardin, à Lille; Dewevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Hespel, à Lannoy; N....., à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesney-sur-Deûle; Lemaître, à La Bassée; Grumbach, Forgeois, Buns, à Roubaix; Stopin, à Seclin; Carrière, à Cysoing; Devillers et Lepoivre, à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

Le 1er arrondissement comprend la partie intra-muros des cantons Est et Nord-Est de Lille et les communes d'Hellemmes et de Mons-en-Barœul. Juge de Paix: M. Devette. Suppléants: MM. Pajot, Blondeau. Greffier: M. Prouvost. — Huissier-audiencier: M. Lerminez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis à neuf

heures et demie du matin et aux jeudis, à trois heures.

Le 2^e arrondissement comprend la partie intra-muros du canton Nord de Lille et la commune de La Madeleine. Juge de paix: M. N. ... Suppléants: MM. Ovigneur, O \$, et Cuvelier. Greffier: M. Wille. Huissier-audiencier: M. Troyaux.

Jours d'audiences: les audiences publiques sont fixées aux

mercredis, à neuf heures et demie.

Le 3^e Arrondissement, comprend la partie intra-muros du canton Sud-Est de Lille et les communes de Fâches, Lezennes et Ronchin. Juge de paix: M. Goubet, & I, rue du Marché, 90. Suppléants: MM. Houdoy et Thellier. Greffier: M. Emile Legrand. Huissier-audiencier: M. Lefebvre.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à

dix heures du matin.

Le 4e arrondissement comprend les cantons Centre, Sud et Sud-Ouest de Lille. Juge de Paix: M. Lancien. Suppléants: MM. Basquin et Verstaen. Greffier: M. Lassime. Huissier-audiencier: M. Rattel.

Jours d'audiences: le lundi, à 9 heures, audience publique; lundi, à 3 heures, conseils de famille et conciliations; mercredi, à 3 heures, conciliations, enquêtes, conseils de famille.

Le 5° ARRONDISSEMENT comprend la partie intra-muros du canton Ouest de Lille et les communes de Lambersart, Marquette, St-André et Wambrechies. Juge de paix: M. Boivin. Suppléants: MM. Lemay et Danchin. Greffier: M. Devriendt. Huissier-audiencier: M. Gottrand.

Jours d'audiences: les audiences ont lieu le jeudi, à 9 h. 1/2, pour les audiences sur citation et sur avertissement, à la Mairie,

salle du Tribunal de simple police.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à neuf heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce Tribunal les fouctions de Ministère public.

Greffier: M. Beauchet, rue du Marché, 10 bis.

Notaires des huit cantons de Lille: MM. G. Danel, Courmont, Vanhaeck, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Roure, Em. Lefebvre, Dewcz, Pajot, Ducrocq, Roussel, Pasteau, Desrousseaux, Allègre, Desmazières, Motte, à Lille; Pourbaix, à Ronchin: Vallois, à Wambrechies.

Commissaires-priseurs: MM. Serpette, Baligand, Lesage, Wicart,

Desmottes et Mériaux, à Lille.

9° CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de huit communes. Juge de paix: M. Delsaux. Suppléants: MM. Decherf, & A, et Desuet. — Greffier: M. Peinte. Huissier-audiencier: M. Dewevre.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, jeudis

et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton d'Armentières : MM. Dufour, Desmazières, Desuet, à Armentières.

Commissaire-priseur: M. Desplanques, à Armentières.

10° CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. Juge de paix: M. Sauvage. Suppléants: MM. Desmons, à Cysoing; Pottier, à Templeuve. — Greffier: M. Lefebvre. Huissier-audiencier: M. Cuvellier.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures du matin, pour les affaires civiles et de simple police.

Notaires du canton de Cysoing: MM. Brunel, à Cysoing; Dorchies,

à Templeuve.

11º CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. Juge de paix: M. Quenson. Suppléants: MM. Bonzel et Platel. Greffier: M. Leclercq. Huissier-audiencier: M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et ven-

dredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin: MM. Delehelle, à Haubourdin; Bouchart, à Lomme; Galloo fils, à Radinghem; Mathias, à Wavrin.

12º CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. Juge de paix: M. D'Herbomez. Suppléants: MM. Lenglin et Destieux. Greffier: M. Lesage. Huissier-audiencier: M. Lemaitre.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis et samedis

à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée: MM. Buisine, Parsy, à La Bassée; Lorthios, à Aubers; Cauchie, à Fournes.

13° CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. Juge de paix: M. Mornave, * . Suppléants: MM. Stien et Parent. Greffier: M. Trempont. Huissier-audiencier: M. Hespel.

Jours d'audiences: les audiences civiles sont fixées au jeudi, à neuf heures et demie du matin; celles de simple police au 2º jeudi

de chaque mois à la même heure.

Notaires du canton de Lannoy: MM. Valenducq, à Lanney; Dumont, à Ascq.

14º CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. Juge de paix: M. Lecocq. Suppléants: MM. Lepeuple et Carton, Greffier: M. Desmazières; Huissier-audiencier: M. N....

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin, pour les audiences civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, pour les audiences de police.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq : MM. Theys, à Pont-à-Marcq ;

Mariage, à Phalempin.

15° CANTON. — QUESNOY-SUR-DEÛLE. — Il se compose de neuf communes. Juge de paix: M. Damiens. Suppléants: MM. St-Léger, A. A., et Hennion. Greffier: M. Dhalluin. Huissier-audiencier: M. Lemar.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deûle: MM. Vandenbussche, à Quesnoy; Ernest Meurillon, Hennion, à Comines.

16° canton. — ROUBAIX-EST. — Il se compose d'une section de Roubaix et d'une section de la commune de Wattrelos.

17e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il se compose d'une section de Roubaix et des communes de Croix et de Wasquehal.

Les cantons de Roubaix-Est et de Roubaix-Ouest sont réunis

sous une seule juridiction.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine à neuf heures et demie du matin. Juge de Paix dee cantons Est et Ouest: M. Claustre; Suppléants: MM. Quint et Chatteleyn; Greffier: M Waymel.

18° CANTON. — ROUBAIX-NORD. — Il se compose de deux communes. Juge de Paix: M. Pelet; Suppléants: MM. Barbotin et N.....; Grefser: M. Duthy; Huissier-audiencier: M. Grumbach.

Jours d'audience : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis de chaque semaine à deux heures de l'après-midi.

Notaires des cantons de Roubaix: MM. Duchange, Poissonnier, Vahé, Fontaine, à Rouhaix.

Commissaire-priseur : M. René Coez.

19° CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. Juge de paix: M. Lebeau. Suppléants: MM. Louis Desmazières, *, *, *, A, Delhaye. Greffier: M. Delcambre. Huissier-audiencier: M. Stopin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles, et tous les quinze jours, le jeudi, à la même heure, pour la simple police.

Notaires du canton de Seclin : MM. Collette, Delommez, à Seclin.

20° CANTON — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plas une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Charlier. Suppléants: MM. Muller et Lefrançois. Gressier: M. Vernette. Huissier-audiencier: M. Lepoivre.

Jour d'audience : l'audience est fixée au vendredi à dix heures.

21° CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Broquard. Suppléants: MM. Destombes et Lombard. Greffier: M. Farvacque. Huissier-audiencier: M. Devillers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et

samedis, à dix heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal: M. Crépel.

Notaires des deux cantons de Tourcoing: MM. Debœuf fils, Théry, Ghesquières, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Verhaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur: M. Jude.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement de Valenciennes.

Les audiences du Tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis : ventes judiciaires et jeudis sont destinés aux affaires civiles et aux flagrants délits; après celles-ci, le Tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureau ouvert. Les vendredis et samedis sont réservés aux affaires correctionnelles.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences,

indifféremment.

Président: M. Sabès, & I. — Juges: MM. Théry, Lépinoy, (Juge d'instruction), Cordier. — Juges suppléants: MM. Doutriaux, Désorbaix. — Procureur de la République: M. Debs, (M. — Substitut: M. Houeix. — Greffier: M. Malicorne. — Commis-greffiers: MM. Lejay, Bernoud, Plé.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures

du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Conseil de l'Ordre des Avocats: MM. Delcourt, Bâtonnier; Désorbaix, Secretaire; Sautteau, & A, Armand, Thellier de Pon-

cheville, C 1

Avocats inscrits au Tableau: MM. J.-B. Foucart, Girard, Doutriaux, , Thellier de Poncheville, C.-H., Sautteau, , A., St. Quentin, , A., Armand, Désorbaix, Dubiez, Delcourt, Paul Foucart, Canu, Dupont, Douay, Roguin, Cellier, Stagiaires: MM. Bailly, Chotteau.

Chambre des Avoués: MM. Devillers, Président; Marbotin, Syn-

dic; Delhaye, Rapporteur; Ducason, Secrétaire-trésorier.

Avoués: MM. Edmond Lestoille, Marbotin, Devillers, Boutry,

Ducattez, Delhave.

Huissiers: MM. Dreyfus, Gardin, Coulon, Lion, Dussart, Leflan, Lalmant, Chaussez, Beaumont, Mathieu, Tondelier, à Valenciennes; Boulant, à Bouchain; Marchand, à Condé; Caridroit, Tison, à Saint-Amand; Ghienne, à Denain.

JUSTICES DE PAIX

1^{er} CANTON. — VALENCIENNES NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du cheí-lieu. Juge de paix: M. Lavoix. Suppléants: MM. Sautteau, & A, Lestoille. Greffier: M. Guillaume. Huissier-audiencier: M. Lalmant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin. Les Conseils de famille ont lieu le mercredi à dix

heures du matin.

2º CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Piettre. Suppléants: MM. Deromby, & I, et Bultot. Grefsier: M. Deudon. Huissier-audiencier: M. Dussart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis

à neuf heures du matin.

3º CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quinze communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Vandermersch. Suppléants: MM. Saint-Quentin, Fally. Greffier: M. Dupain. Hussier-audiencier: M. Gardin

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf

heures du matin.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les quinze jours, le jeudi, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le Commissaire central de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du tribunal: M. Lemoine.

Notaires des trois cantons de Valenciennes: MM. Beaupère, Lefebvre, Cartigny, Deltombe, Delcourt, Mabille, Namur, Julien, Fally, Roger, Stiévez, à Valenciennes.

Commissaires - priseurs: MM. Baudson, Lancial, Gostieau, à

Valenciennes.

4° CANTON. — BOUGHAIN. — Il est composé de quatorze communes. Juge de paix: M. Canonne, à Neuville-sur-l'Escaut. Suppléants: MM. Canonne, notaire à Bouchain, et Clément Coquelle, O , agriculteur, maire à Mastaing; Greffier: M. Ghienne, à Bouchain. Huissier-audiencier: M. Bouland, à Bouchain.

Jours d'audiences : les audiences civiles sur citation, le mercredi à dix heures du matin; les audiences de conciliation, le même jour à 9 heures; les audiences de simple police le dernier mer-

credi du mois à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Canonne et Varlet, à Bouchain.

5° CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. Juge de paix : M. L. Petit. Suppléants : MM. Amand et Fally Ch. Grefsier : M. Stoupy. Huissier-audiencier : M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf

heures et demie du matin.

Notaires du canton: MM. Longatte, F. Castiau, Namur, à Condé. Commissaire-priseur: M. Lebel, à Condé.

6° CANTON. — DENAIN. — Il est composé de sept communes. Juge de paix: M. Lesens. — Suppléants: MM. Delcambre, *, et Caron, * A. — Greffier: M. Trinquart. — Huissier-audiencier: M. Ghienne Augustin.

Les audiences civiles sur citation et les audiences de conciliation, le mercredi à deux heures et demie; les audiences de simple

police, le dernier jeudi du mois à deux heures.

Notaire: M. Lefebvre à Denain. — Aux termes de la loi du 29 décembre 1886, les notaires du canton de Bouchain et le notaire du canton de Denain ont le droit d'instrumenter dans ces deux cantons concurremment.

7° CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. Juge de paix: M. Hénault. Suppléants: MM. Mention et Marion, *, +. Greffier: M. Falize. Huissiers-audienciers: MM. Caridroit et Tison.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à

deux heures.

8º CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. Juge de paix: M. Waché. Suppléants: MM. Tournois et Biller. Greffier: M. Lenne. Huissiers-audienciers: MM. Caridroit et Tison.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à

deux heures.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le Tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les premier et troisième jeudis de chaque mois, à 10 heures.

Il est alternativement présidé par MM. les Juges de paix; le Commissaire de police y remplit les fonctions de Ministère public.

Greffier du Tribunal: M. Lemaire.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive droite): MM. Vérez et Mention, à Saint-Amand; André, à Mortagne.

Notaires du canton de Saint-Amand (rive gauche): MM. Démanest,

Biller et Barbieux, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur: M. Loncg, à Saint-Amand.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'Assistance judiciaire est prononcée par un Bureau spécial établi au Chef-lieu judiciaire de chaque Arrondissement.

Les bureaux d'Assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. de Beaulieu, Avocat; Hattu, Avocat; Druelle. Avocat; Coppin, ancien Avoué; Gracy, ancien Magistrat; Fardel, Avoué; Briquet, Secrétaire.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — MM. Pécard, Président; Maire, Avocat; Lequime, rentier; Frampas, Receveur d'Enregistrement; Wersinger, Commis-greffier, Secrétaire.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — MM. Ledoux, ancien Notaire, Président; Proyart, Avocat; Dieu, Avoué; Sergeant,, Receveur d'Enregistrement; Laffrat, Notaire; Tanière, Secrétaire.

TRIBUNAL DE DOUAI. — MM. Devimeux, Avocat, Président; Gode-froy, Avoué; Allard, ancien Notaire; Lallement, Receveur d'Enregistrement; Coppin, Grefsier-secrétaire.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — MM. de Lesdain, Avocat, Président; Deman, ancien Notaire; G. Dumont, Avoué; Lefebvre, père, Avocat; Bertin, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement et des Domaines; Spriet, Greffier-Secrétaire.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — MM. Toursel, ancien Notaire Degroote, Avocat; Mantel, Avoué; Stoffaes, Receveur de l'Enregistrement; Laversin, Notaire; Olivier, Secrétaire.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — MM. Houdoy, Avocat, Président; Thellier, Avocat, Vice-Président; Boitel, Avoué rapporteur; Dolez, Avocat; Lurguie, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement; Albert Legrand, Greffier en chef, Secrétaire.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — MM. Doutriaux, (1) A, Président; Armand, Avocat; Devillers, Avoué; Ed. Bultot, Supp. de Justice de Paix; le Receveur des Domaines; Lejay, Secrétaire.

TRIBUNAUX DE COMMERCE. Loi du 8 décembre 4883.

Les Tribunaux de commerce existant dans le Département sont placés dans les villes de Cambrai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes: ils sont composés comme suit:

TRIBUNAL DE CAMBRAI. — Président: M. Théophile Risbourg. —
Juges: MM. Alfred Cornaille, Edmond Robert, Alfred Duroyon,
Henri Wiart. — Juges suppléants: MM. Nestor Copin, Ludovic
Defaux, Ernest Pagniez, Parent. — Greffier: M. Gustave Férez.
— Commis-greffier: M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — Président: M. Féron. — Juges: MM. Demey, Desfarges, Ladureau, Collet. — Juges suppléants: MM. Vancosten, Deck, Denoyelle, Cabour. — Greffier: M. Michel. — Commis-greffier: M. Guillain.

TRIBUNAL DE LILLE. — Président: M. Schoutteten. — Juges: MM. Charles Bocquet Hector Wargny, Emile Rouzé, Alfred Scalbert, Ed. Mas-Faucheur, Albert Crespel, *, Auguste Bonte. — Juges suppléants: MM. Henri Rogez, Édouard Decoster, Georges Porion, Georges Wallaert. — Greffier en chef: M. Louis Fontaine. — Commis-greffier: M. Abel Capon.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — Président: M. Ternynck. — Juges: MM. Lestienne, Henri Carissimo, Emile Bossut, Henri Carré et Stéphane Wibaux. — Juges suppléants: MM. Charles Junker, & A, Mathon Bertrand, Derville, Wibaux, Ferdinand Leborgne, Henri Mathon et Louis Toulemonde. — Greffier en chef: M. Emile Vitou. — Commis-greffier: M. Jules Lefebyre.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — Président: M. Edouard Six. — Juges: MM. Bernard-Flipo, Pierre Defretin, Paul Dubrule. — Juges suppléants: MM. Eugène Dervaux, Herbaux-Hassebroucq, Glorieux-Flament, Masure-Van Eslande. — Greffier: M. E. Delerue.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — Président: M. J. Lecat. — Juges: MM. A. Debiève, G. Giard, Emile Fally, Mabile. — Juges suppléants: MM. A. Broudehoux, E. Houtart, Lefrancq-Claisse, Maurice Delame. — Greffier: M. Ed. Leroy. — Commis-greffiers: MM. F. Legrand, A. Desruelles. — Huissier-audiencier: M. Leflan.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

ARMENTIÈRES. — Président: Édouard Chérigié; Vice-Président: N...; Secrétaire: M. Peinte Désiré. — 1º CATÉGORIE. PATRONS: MM. Debosque Emile; Dufour Eugène; Charvet Alfred, Clarisse Célestin; Leuridan-Bouche; N...; Ouvriers: Flament Rémy; Hersen Gustave; Nevejans Théophile; Boulinguez Henri; Brulois Henri; Duthoit Charles. — 2º CATÉGORIE. PATRON: Lefebvre-Caron; Ouvrier: Vasseur Louis. — 3º CATÉGORIE. Patron: Bouquillon-Wgeux; Ouvrier: Leroy Adolphe. — 4º CATÉGORIE. Patron: Breuvart Charles; Ouvrier: Six Henri.

CAMBRAI. — Président: M. Hennino André; Vice-Président: M. Bélami Ferdinand. — 1^{re} CATÉGORIE. Patrons: MM. Thiéry Ildephonse; Carlier Louis; Ouvriers: MM. Leseur Charles; Bourgeois Charles; Legrand Charles; Rimette Constant. — 2° CATEGORIE. Patrons: MM. Gransart Armand; N...; Ouvrier: M. Hennino André. — 3° CATÉGORIE. Patrons: MM. Bélami Ferdinand; Paris Edmond; Ouvrier: M. Cretin Dieudonné fils.

Wallerand; Secrétaire: M. Broutin. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS: MM. Dendien François; Camelot Constant; Darras; Matagne; Ouvriers: MM. Garsaux Alexandre; Bruyère François; Pinchard Séraphin; Wallerand Achille. — 2° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Michel Adolphe; Henaut Philipert; Ouvriers: MM. Tournay-Moyen Joseph; Devillers Henri.

DOUAL. — Président: M. Cavroy; Vice-Président: M. Dargaud; Secrétaire: M. Richart Georges, licencié en droit. — 1° CATÉGORIE. PATRON: M. N...; OUVRIER: M. Marez. — 2° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Cavroy; Tesse Théodore; OUVRIER: MM. Sarrazin Émile; Morel. — 3° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Louchet et Mortreux; OUVRIER: M. Gouy Emile. — 4° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Gouy Théodore; Détrain; OUVRIER: MM. Lefebvre Ferdinand; — 5° CATÉGORIE. PATRON: M. Moreau Abel; OUVRIER: M. Dargaud. — 6° CATÉGORIE. PATRON: M. Chappuy Georges; OUVRIER: M. Lagaisse.

DUNKERQUE. — President: M. Cappelle; Vice-Président; M. Dewees; Secrétaire: M. Deschamps. — 1° CATEGORIE. PATRONS: MM. Sauvage Alfred; Mesnage Joseph; Ouvriers: MM. Rose Charles; Vandermersch Victor. — 2° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Debay Joseph-Pierre; Dieuset Jules; Ouvriers: MM. Lemmens Albert; Dewees Charles. — 3° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Cappelle Lucien; Rigault Aimé; Ouvriers: MM. Plessiet Félix; Lamps Henri.

FOURMIES.— Président: M. N....; Vice-Président: M. Lecrinier; Secrétaire: M. Richard. — 1° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Bouret; Droulers; Paillet; Bonnechère; Poreaux Jean-Baptiste; Ouvriers: MM. Pensart; Dupont; Jacquot; Fontaine Léon; Milot Romain. — 2° CATEGORIE. PATRONS. MM. Thiébault Numa; Jouniaux Joseph; Ouvriers: MM. Jacquot; Jeammot. — 3° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Verne; Bivierre; Ouvriers: MM. Gras J.-B.; Dehoux. — 4° CATEGORIE. PATRONS: MM. Jourdain; Marchand Rémy; Tenière Hector; Mulat Alexandre; Ouvriers: MM. Duthoit; Collart; Jamain Ernest.

HALLUIN. — Président: M. Dumortier Jean-Baptiste; Vice-Président: M. Logie Emile; Secrétaire: M. Gilbert Dumortier. — 1¹⁰ CATÉGORIE. PATRON: M. Dumortier Jean-Baptiste; OUVRIER: M. Lesage Henri. — 2° CATÉGORIE. PATRON: M. Desrumaux Pierre Joseph; OUVRIER: M. Dumortier Richard. — 3° CATÉGORIE. PATRON: M. Leduc Hubert Camille; OUVRIER: M. Logie Emile. — 4° CATÉGORIE. PATRON: M. Lemaître Edouard; OUVRIER: M. Drouart Henri.

HAZEBROUCK. — Président: M. Deregnaucourt; Vice-Président: M. Gobrecht Justin; Secrétaire: M. Deswarte. — 1° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Deregnaucourt Arthur; Lefebvre Auguste; Ouvriers: MM. Velge Alexis; Delessus Pierre. — 2° CATÉGORIE. PATRON: M. Dourlens Florentin; Ouvrier: M. Gobrecht Justin. — 3° CATÉGORIE. PATRON: M. Vandamme Victor; Ouvrier: M. Lambrecht Adolphe.

LE CATEAU. — Président: M. Facon; Vice-Président: M. N....; Secrétaire: M. Maquaire. — 1^{re} CATÉGORIE. PATRONS: MM. Delvalle Célestin; Bricout Jean-Baptiste; Lostria Marcel; Lebègue Vincent; Ouvriers: MM. Vitaux Cornil; Facon Constant; — 2° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Deloffre Marcelin; Ouvriers: MM. Lernon François; Bernard Alfred.

M. Lesaffre Alphonse; Vice-Président: M. Lesaffre Alphonse; Vice-Président: M. Drieux Victor; Secrétaire: M. Leperre. — I'CATÉGORIE. PATRONS: MM. Drieux Victor; Picavet Léon; Duhen Gustave; Godin Oscar; Delesalle Maurice; Ouvriers: MM. Dupied Louis; Lesaffre Alphonse; Poutrain Jean-Baptiste; Bergot. — 2° CATEGORIE. PATRONS: MM. Villette Paul; Villain Roméo; Standart Léon; N...; Ouvriers: MM. Manfroy Alfred; Marchand Joseph; Corbez Charles; Duvocelle

Edmond. — 3° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Despinoy Alphonse; Thellier Charles; Duval Louis; Hamaide Charles; Ouvriers: MM. Pascal Gustave; Facon Augustin; Willay Henri; Martin Joseph.

MAUREUGE. — Président: M. Delcroix Edmond, () A; Vice-Président: M. Démoulin Jules; Secrétaire: M. Louis Dehon. —

1ºº CATEGORIE. PATRONS: MM. Lesaffre Ernest; Delattre Auguste; Pesant Charles, &; Séguin Oscar; François Aimé: Ouvriers: MM. Démoulin Jules; Wery Ernest; Didier Oscar; Arciaux Jules; Hubinet Victor. — 2º CATEGORIE. PATRONS: MM. Delcroix Edmond, A; Forest Philibert; Longueville Victor; — Ouvriers: MM. Parisse Victor; Carlier François; Poulet Victor. — 3º CATEGORIE. PATRONS: MM. Robert Ernest; Warnotte Adolphe; Muguet Célestin; Ouvriers: MM. Quénot Alfred; Duquesnoy Victor; Thomas Félix.

ROUBAIX. — Président: M. Motte Georges; Vice-Président: M. Lepers Achille; Secrétaire: M. Gadenne Victor. — 1^{ro} CATÉGORIE. PATRONS: MM. Lefebvre Edmond; Lefebvre Louis; Motte Georges; Dillies François; Ouvriers: MM. Pollet Henri; Segard Henri; Dubron Henri; Dedack Jean. — 2° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Vernier Alexandre; Cateaux Alexandre; Pollet César; Dubar Paul; Ouvriers: MM. Lepers Achille; Carrette Emile; Leveugle Louis; Watteau Adolphe. — 3° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Dupire Léon; Chéron Séraphin; Ouvriers: MM. Vandeputte Henri; Milbéo Hervé. — 4° CATÉGORIE. PATRONS: MM. Derville André; Bonnave Victor; Ouvriers: MM. Denonne Clodomir; Kowalski Louis.

TOURCOING. — Président: M. Lemaire-Gaulliez; Vice-Président: M. Corvoisier Achille; Secrétaire: M. Ch. Crépel.—1° CATÉGORIE.

Patrons: MM. Honoré-Dumortier; Lemaire-Gaulliez; Ouvriers: MM. Gravier Alfred; Lefebvre Jules. — 2° CATÉGORIE. Patrons: MM. Scalabre-Delcour; Malfait Louis; Ouvriers: MM. Corman Gustave; Volt-Catteau. — 3° CATÉGORIE. Patrons: MM. Flipo-Lezy Jules; Vanzeveren Alphonse; Ouvriers: MM. Nollet Jean-Baptiste; Bodin Ernest. — 4° CATÉGORIE. Patrons: MM. Duhamel-Dujardin; Denis Grau; Ouvriers: MM. Liétard Victor; Corvoisier Achille.

VALENCIENNES. — Président: M. C. Lapehin; Vice-Président: M. Magy; Secrétaire: M. Clément. — 1^{ro} CATEGORIE. Patrons: MM. Bavay; Imbert; Lanciaux; Ouvriers: MM. Balez; Docquer; Delsart. — 2° CATÉGORIE. Patrons: MM. Canqueteau; Cardon; Fortier; Ouvriers: Beauvois; Jourdan; Magy; Vieux. — 3° CATÉGORIE. Patrons: MM. Boulanger; Lapchin; Ouvriers: MM. Bataille; Derly. — 4° CATEGORIE. Patrons: MM. Corsalle, Deladerrière; Ouvriers: MM. Binet; Mathis.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1^{er} de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions: celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 Corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire

français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1er corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1er CORPS D'ARMÉE.

M. de France, C ≰. Général de Division, Commandant le 1er corps d'Armée.

MM. Desaint de Marthille, capitaine d'infanterie, Officier d'Ordonnance; Letebvre de Béhaine, capitaine d'infanterie, Officier d'Ordonnance; de Salignac Fénelon, lieutenant au 21° dragons.

Etat-major du 1er corps d'armée.

MM. Doë de Maindreville, Colonel d'infanterie, hors cadre, Chef d'État-major; Penel, O *. Lieutenant-Colonel du génie hors cadre, Sous-Chef d'Etat-major; Frignet-Despréaux, *, Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre; Valabrègue, Chef d'Escadron d'artillerie, *, hors cadre; Dumont, *, Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre; Gambier, *, Chef du Bataillon du génie hors cadre; Jombart, Capitaine d'artillerie hors cadre; Profillet, Capitaine d'artillerie hors cadre; Feibel, Capitaine d'infanterie hors cadre; Vignal, Capitaine à l'État-major particulier du Génie, stagiaire; Roland, Capitaine d'infanterie, stagiaire; Peuchot, Archiviste principal de 1^{re} classe; Hocq, Archiviste de 1^{re} classe; Raymond, Capitaine d'infanterie de marine, stagiaire; Jannekeyn, M, Archiviste de 3º classe.

I'C DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Chanoine, GO *, Général de division, Commandant.

MM. de Lagréné, O *, Lieutenant colonel de Cavalerie hors cadre, Chef d'État-major; Morizot, Capitaine d'artillerie hors cadre, Officier d'Ordonnance.

1^{re} Brigade d'Infanterie, à Lille.

MM. de Chauvenet, O *, Général de Brigade, Commandant; Defrasse, Capitaine d'artillerie hors cadre, Officier d'Ordonnance.

2º Brigade d'Infanterie, à Cambrai.

MM. Alessandri, O & Général de Brigade, Commandant; Lévi, Capitaine au 1er d'infanterie, Officier d'Ordonnance; Bluchet, Archiviste de 3e classe.

2º DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Zurlinden, O *, Général de Division, Commandant; Bessières, Capitaire d'infanterie, Officier d'Ordonnance; Devaureix, O *, Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre, Chef d'Etat-major; Gabriac, Capitaine d'autillerie hors cadre; Lepetitpas, Capitaine au 121° d'infanterie, stagiaire.

3º Brigade d'Infanterie, à Arras.

MM Marchand O *, Général de Brigade, Commandant, Officier d'Ordonnance; Robillart, Archiviste de 3º classe.

4º Brigade d'Infanterie, à Saint-Omer.

MM. Libermann, O *, Général de Brigade, Commandant; de Hautecloque, Capitaine d'infanterie hors cadre, Officier d'Ordonnance; Perruche, Archiviste de 2º classe.

1re Brigade de Cavalerie, à Lille.

MM. Bidot, C *, Général de Brigade, Commandant; Brégi, Capitaine au 4e chasseurs, Officier d'Ordonnance.

1re Brigade d'Artillerie, à Douai.

MM. Reibell, O *, Général de Brigade, Commandant; Voisin, *, Chef d'escadron d'artillerie, Chef d'État-major; N........... Officier d'Ordonnance.

GOUVERNEURS DES PLACES FORTES COMMANDANTS SUPÉRIEURS.

PLACE DE LILLE. — MM. Segretain, C &, Général de Division, Gouverneur de la place de Lille, Commandant supérieur de la défense du groupe; Retournard, Capitaine du génie, hors cadre, Officier d'Ordonnance; Boisgard, O &, Général de Brigade, Adjoint au Gouverneur de la place de Lille, Commandant la subdivision de région de Lille; Michels, Capitaine d'Artillerie hors cadre, Officier d'Ordonnance; E. Martin, *, Chef d'escadron d'artillerie hors cadre, Chef d'État-major; Rondot, Capitaine d'artillerie stagiaire; Noël, Archiviste de 3º classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Allard, C. A., Général de Brigade, Gouverneur de la place de Maubeuge, Commandant supérieur de la défense du groupe; Delannoy, Capitaine du Génie hors cadre, Officier d'Ordonnance; Bodin, Chef de Bataillon d'infanterie hors cadre, Chef d'Etat major; Pasqualini, Archiviste de 3º classe.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. le Général Chéry, O *, Gouverneur de la place de Dunkerque, Commandant supérieur de la défense du groupe; Bosch, Capitaine d'artillerie, Officier d'Ordonnance; Wolf, 4. Lieutenant-Colonel de cavalerie hors cadre, Chef d'Étatmajor; Huguenet, Archiviste principal de 2º classe.

COLONELS ET CHEFS DE CORPS DE TROUPES EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

Avesnes. - 84e de ligne M. le colonel Sériot, O *.

Cambrai. — 1er de ligne, M. le colonel Blavier, O ≰; 4e régiment de cuirassiers, M. le colonel Rozat de Mandres, O ≰.

Doual. — 27° d'artillerie, M. le colonel Guérin, ≰; 15° d'artillerie, M. le colonel Wolff, O ≰.

DUNKERQUE. — 110e de ligne, M. le colonel Robin, O ≱.

LILLE. — 43° de ligne, M. le colonel de Courson de la Villeneuve, O *; 16° bataillon de chasseurs, M. le Commandant Couilleau, *; 19° régiment de chasseurs, M. le Colonel de Benoist, O *; 1° bataillon d'artillerie de forteresse, M. le Commandant Pinte, *.

MAUBBUGE. — 145° de ligne, M. le Colonel Uffler, C *; 2° bataillon d'artillerie de forteresse, M. le Commandant Beaudoin, *.

VALENCIENNES. - 127º de ligne, M. le Colonel Dumont, O # .

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Avesnes. — M. Sériot, O \$\\$, du 84\end{a} de ligne, Commandant d'armes.

Bergues. — M. le Commandant Laurent Chirlonchon, du 110° de ligne, Commandant d'armes.

BOUCHAIN. - M. le Capitaine Allix, du 1er de ligne, Gommandant d'armes.

Cambrai. — M. le général Alessandri, O *, Commandant la 2º Brigade d'infanterie, Commandant d'armes. — M. le Lieutenant-colonel Odoul, *, du 1º régiment d'infanterie, Major de la garnison.

Condé. — M. le Commandant Géraldy, du 127° de ligne, Commandant d'armes.

Douat. — M. le Général Keibell, Commandant la 1^{re} Brigade d'artillerie, Commandant d'armes. M. le Lieutenant-colonel Martin de Mérœuil, Directeur de l'École d'artillerie, Major de la garnison.

Dunkerque. — M. le Général Chéry, Gouverneur de la place et Commandant supérieur de la défense du groupe, Commandant d'armes. — M. le Lieutenant-colonel Wolf, Major de la garnison.

Gravelines. — M. le Capitaine Michel, du 110e de ligne, Commandant d'armes.

Landrecies. — M. le Commandant Carton, du 84º de ligne, Commandant d'armes.

Le Quesnoy. — M. le Commandant Tuffay, du 145e de ligne, Commandant d'armes.

LILLE. — M. le Général de France, Commandant le 1^{er} Corps d'armée, Commandant d'armes. M. le Lieutenant-colonel Michel, au 43^e d'infanterie, Major de la garnison.

MAUBBUGB. — M. le Général Allard, Gouverneur de la place, Commandant supérieur de la défense du groupe, Commandant d'armes. — M. le chef de bataillon d'infanterie hors cadre Bodin, Major de la garnison.

VALENCIENNES. — M. le Colonel Dumont, du 127° de ligne, Commandant d'armes.

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

AVESNES. — MM. Noiret, O *, Chef d'escadron d'Artillerie, retraité; Battaglini, Capitaine hors cadre; Colonna, Lieutenant adjoint; Canet, *, Capitaine en retraite, Capitaine-major du 4° régiment d'Infanterie de l'Armée territoriale.

CAMBRAI. — MM. Bablon, O *, Chef de bataillon d'Infanterie hors cadre; Weil, *, Capitaine, hors cadre: Maire, *, Capitaine en retraite, Capitaine-major du 3º Régiment d'infanterie de l'Armée territoriale; Monteil, *, Lieutenant-adjoint.

DUNKERQUE. — MM. Lesbros, *, Chef de Bataillon d'Infanterie, hors cadre; Lernoud, *, Capitaine hors cadre; Lemoine, Capitaine; Thory, *, Capitaine en retraite, Capitaine-major du 8° Régiment d'Infanterie de l'Armée territoriale; Vannière, Lieutenant-adjoint.

LILLE. — MM. Hoffmann, O *, Lieutenant-colonel d'Infanterie hors cadre; Corneux, Capitaine, hors cadre; Ducoudré, Lieutenant adjoint; Grapin, Capitaine en retraite, Capitaine-major régional de l'Armée territoriale; Simon, Lieutenant adjoint; Berger, *, Capitaine en retraite, Capitaine major du 1er régiment d'infanterie de l'Armée territoriale; Singey, Lieutenant-adjoint.

Valenciennes. — MM. Roshem, *, Chef de bataillon hors cadre; Laclaire, *, Capitaine hors cadre; Chevortzmann, Lieutenant adjoint; Laforge, *, Capitaine en retraite, Capitaine-major du 2º régiment d'infanterie de l'Armée territoriale; Petot, Lieutenant-adjoint.

SERVICE DE SANTÉ.

Direction du service de santé du 1er corps d'armée, à Lille.

MM. Renard, O *, Médecin principal de 11e classe, directeur

du service de santé; Ricoux, Medecin-major de 2º classe; Tourrès, Officier d'administration de 1º classe; Arnaud, Officier d'administration adjoint de 1º classe; Descamps, Officier d'administration adjoint de 2º classe.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Morisson, *, Médecin principal de 1^{re} cl., Médecin-Chef; Gavoy, O *, Médecin principal de 2^e classe; Collin, *, Médecin-major de 1^{re} classe; Debraye, *, Pharmacien-major de 1^{re} classe; Bayrac, Pharmacien-major de 2^e classe. — Blary, *, Officier d'administration de 1^{re} classe, gestionnaire; Gayet, Officier d'administration adjoint de 2^e classe; Nognez, Officier d'administration adjoint de 2^e classe; l'abbé Carnel, *, Aumônier.

1re Section d'infirmiers militaires. — MM. Cazenave, Officier d'administration de 2° classe, Commandant la section: Becquereau, Officier d'administration adjoint de 2° classe, adjoint au Commandant.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Dubois, *, Médecin-major de 1^{re} classe; Bocquet, Pharmacien-major de 2^e classe. — Félici, Officier d'administration de 2^e classe, gestionnaire; Soubiran, Officier d'administration adjoint de 2^e classe.

Place de Dunkerque. — Hôpital-Militaire.

MM. Isambert, *, Médecin-major de 1º classe; Quiquet, Pharmacien-major de 2º classe. — Carette, Officier d'administration de 2º classe, Gestionnaire; Giovalucchi, Officier d'administration adjoint de 2º classe.

Place de Maubeuge. — Hôpital Militaire.

MM. Marestaing, &, Médecin-major de 1^{re} classe; Décobert, Pharmacien-major de 1^{re} classe. — Breton, Officier d'administration de 1^{re} classe, gestionnaire; Roffidal, Officier d'administration-adjoint de 2° classe.

Place de Condé. — Hôpital Militaire. (Annexe de Maubeuge).

M. Letellier, Médecin-major de 2º classe.

GÉNIE.

DIRECTION DU SERVICE DU GÉNIE DE LA 1^{re} RÉGION, A LILLE.

MM. Bouvier, O *, Général de Brigade, Commandant le Génie de la 1^{re} Région; Barbet, Capitaine à l'Etat major particulier du Génie, Officier d'ordonnance; Keller, Adjoint de 1^{re} classe.

Direction de Lille.

Service de la Direction. — M. Poncet, O *, Colonel, Directeur du Génie; M. Tessaux, Adjoint de 3º classe.

PLACE DE LILLE. — MM. Leduc, O *, Chef de Bataillon, Chef du Génie; Carré, *; Palmade, *, Mouy, *, Feldhaus, *, Capitaines de 1^{re} classe; Degouy, Guibert, capitaines de 2^e classe; Capron, *, Adjoint de 1^{re} classe; Butin, Adjoint de 2^e classe; Willaume, Adjoint de 3^e classe; Gazareth, Sous-officier stagiaire.

PLACE DE DOUAI. — MM. Cahen, *, Chef de bataillon, Chef du Génie; Bertrand, Capitaine de 2º classe; Logez, *, Adjoint de 2º classe; Beaucamps, Sous-officier stagiaire.

PLACE D'ARRAS. — MM. Guillot, *, Chef de bataillon, Chef du Génie; Fouquoire, Capitaine de 2º classe; Greisch, Adjoint de 2º classe; Bestière, Sous-officier stagiaire.

Direction de Maubeuge.

Service de la direction. — MM. Cossart, O *, Colonel, Directeur du Génie; Ferron, Adjoint principal de 2º classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Rouyer, *, Chef de Bataillon, Chef du Génie; Dérosiaux, *, Capitaine de 1^{re} classe; Pailla, Aubert, Bouvier, Caudrilier, Capitaines de 2^e classe; Biévelot, Aubert, Adjoints de 2^e classe; Borde, Adjoint de 3^e classe, Picavet, Sous-officier stagiaire.

Place de Valenciennes.—MM. Seroux d'Agincourt, Chef de Bataillon, Chef du Génie; Chevanne, Capitaine de 1^{re} classe; Sterbecq, Capitaine de 2^e classe; Lambert, Wilquin, Adjoints de 3^e classe; Chevet, Sous-officier stagiaire.

Place de Cambrai. — M. Merveille, Adjoint de 2º classe. Place de Landrecies. — M. Faber, Adjoint de 2º classe.

Direction de Dunkerque.

Service de la direction. — MM. Mousnier, O *, Lieutenant-Colonel, Directeur du génie; Lebecq, Adjoint de 1^{re} classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Auscher, *, Chef de Bataillon, Chef du Génie; Rabut, Meyer-Heine, Capitaines de 2º classe; Voelcker, Adjoint de 1º classe: Lacrépinière, Adjoint de 3º classe. PLACE DE BERGUES. — M. Clavequin-Rosselot, Adjoint de 1º de 1

ARTILLERIE.

classe.

MM. Reibell, O *, Général de brigade, Commandant l'Artillerie du 1^{er} Corps d'armée; Voisin, *, Chef d'escadron, Chef d'Etat major; N....., Officier d'ordonnance du Général commandant.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — MM. Martin de Méreüil, O *; Lieutenant-colonel, Directeur; Naudin, Capitaine en 2°; Pothier, Garde principal de 2° classe, comptable; Dupont, Garde d'artillerie de 3° classe, chef artificier.

ATELIER DE CONSTRUCTION DE DOUAI. — MM. Ravaut, O & colonel, Directeur; Bertin Boussu, & Chef d'escadron, Sousdirecteur; Morel, Capitaine en 1er à l'État major particulier de l'Artillerie, Adjoint à l'Atelier; Magnabal, Capitaine en 2e au 15e régiment d'Artillerie, Adjoint à l'Atelier; Sirvin, Capitaine en 2e au 15e Régiment d'Artillerie, Adjoint à l'Atelier; Bouelle, Capitaine en 2e au 27e Régiment d'Artillerie, Adjoint à l'Atelier; Prangé, M, Garde principal d'Artillerie de 2e classe, comptable; Cornot, & Garde d'Artillerie de 2e classe, comptable; Devos, Garde d'Artillerie de 2e classe, comptable; Beitz, Garde d'Artillerie de 3e classe, comptable; Gaufriaud, Garde d'Artillerie de 3e classe, comptable; Décombes, Garde d'Artillerie de 3e classe, comptable; Lekieffre, Garde d'artillerie de 3e classe, comptable; Cauriat, Garde d'artillerie de 3e classe, comptable; Gauriat, Garde d'artillerie de 3e classe, comptable; Gauriat, Garde d'artillerie de 3e classe, comptable; Gauriat, Garde d'artillerie de 3e classe, comptable.

Direction d'artillerie de Lille.

Lille. — MM. Froment, O *, Colonel-Directeur; Huin, *, Chef d'escadron, Sous-Directeur; Schalburg, Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction; George, Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction; Batard, Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction; Gratureau, Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction; Menjaud, Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction; Offret, Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction; Capitaine du Train des Equipages militaires, Adjoint à la Direction; Rôle, Garde principal de 2° classe; Dewailly, Garde d'Artillerie de 1° classe; Lagrange, *, Garde d'Artillerie de 1° classe; Dufaux, Garde d'Artillerie de 3° classe, agent spécial; Dubourg, Garde d'Artillerie de 3° classe, chef artificier; Dutranoy, M, Contrôleur d'Armes de 3° classe; Brun, M, Ouvrier d'Etat de 1° classe; Lasne, M, Ouvrier d'Etat de 1° classe; Bricout, Ouvrier d'État de 2° classe; Courtot, M, Gardien de batterie de 1° classe; Hecht, M, Gardien de batterie de 1° classe; Masquelier, Gardien de batterie de 2° classe.

ARRAS. — MM. Jacob, Garde d'Artillerie de 3º classe; Schoettel, M, Contrôleur d'armes de 3º classe.

Direction d'artillerie de Maubeuge.

MM. Plessix, *, II, colonel, Directeur; Josset, *, chef d'Escadron, Sous-directeur.

ARRONDISSEMENT DE MAUBEUGE. — Places comptables: Maubeuge, Landrecies, Valenciennes, Condé, Le Quesnoy, Cambrai.

MAUBEUGE: MM. Josset, *, Chef d'escadron, Commandant; Raujouan, Catherinet, Charlon, Duchesne, Strasser, Capitaines en 2° d'Artillerie, Adjoints à la Direction; Zipp, *, Probst, Gardes principaux de 2° classe; Dubret, Garde de 2° classe, Chef artificier; Stravaux, Garde de 3° classe; Pruvost, Garde de 3° classe, Agent spécial; Richy, Garde de 3° classe; Cayre, M, Contrôleur d'armes de 3° classe.

LANDRECIES. - M. Friederich, Garde de 2º classe.

VALENCIENNES. — MM. Schleininger, Garde d'Artillerie, de 3^e classe; Raheau, M, Contrôleur d'armes de 3^e classe.

CONDÉ. - M. Thomas, Garde de 1re classe.

LE QUESNOY. - M. Nest, Garde de 2º classe.

CAMBRAI. - M. Monvoisin, Garde de 1re classe.

Direction d'artillerie de Dunkerque.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Schaller, O &, colonel, Directeur; Venier, &, Chef d'escadron, Sous-Directeur, Commandant l'Artillerie de l'Arrondissement de Dunkerque; Pourchel, &, Capitaine en 1et, Adjoint à la Direction; Olmi, Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction; Pertenne, Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction; Deparcy, Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction; Simon, Garde principal de 2º classe; Polin, Garde de 2º classe; Namim, Garde de 2º classe, Chef artificier; Martin, Garde de 3º classe, Agent spécial; Villeret, A., Contrôleur d'armes de 2º classe.

PLACE DE CALAIS. — MM. Pihet, &, Chef d'escadron, Commandant l'Arrondissement; Servigne, Capitaine d'Artillerie, adjoint à la Direction; Meneboode, &, Capitaine d'Artillerie, Adjoint à la Direction; Cochat, Garde de 1^{re} classe; Picard, Garde de 3° classe.

PLACE DE BOULOGNE. - M. Decherf, Garde de 1re classe.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Thil, Garde de 2º classe: Schach, Contrôleur d'armes de 3º classe.

CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Oudet, O *, Chef d'escadron en retraite, Commissaire du Gouvernement; Gardeur, Capitaine en retraite, Rapporteur; Bélory, officier d'administration de 3º classe, greffier; Bongrand, Officier d'administration de 4º classe, Greffier-adjoint; Pujos, M, Adjudant, Commis-greffier de 1re classe.

INTENDANCE MILITAIRE.

FONCTIONNAIRES DE L'INTENDANCE. — MM. Deprez, O &, Intendant militaire, directeur du service de l'Intendance de la 1^{re} région, à Lille; Laloy, O &, idem, Directeur du service de l'Intendance du 1^{er} corps

d'armée, à Lille; Bréchin, *, Sous-Intendant militaire de 1^{re} classe, à Lille, Gardien, *, idem, de 2º classe, à Lille; Issalène, *, idem, à Dunkerque; Blanchon, idem, Maubeuge; Le Lorier, *, idem, à Douai; Domenech-Cellès, *, Sous-intendant militaire de 3º classe, à Valenciennes; Pollacchi, idem, à Arras; Lajule, *, idem, à Lille; Glineur, idem, à Cambrai; Dorat des Monts, idem, à St-Omer; Garnier, Adjoint à l'Intendance militaire, à Lille; Poulard, idem, à Arras; Odier, idem, à Maubeuge.

Officiers d'Administration des bureaux de l'intendance militaire.

— MM. Lebrun, ‡, Officier d'Administration principal, à Lille; Rageot, Officier d'Administration de 1^{re} classe, à Douai; Manem-Laplansonnie, idem, à Lille; Dalmas, idem, à Lille; Bertrand, idem, à Maubeuge; Brion, idem, à Lille; Cotigny, idem, à Lille; Ghienne, idem, à Lille; Remi, Officier d'Administration de 2^e classe, à Arras; Barret, idem, à Lille; Fillion, Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe, à Dunkerque; Brouillon, idem, à Lille; Goyhenne, idem, à Maubeuge; Flogny, idem, à Lille; Bournon, idem, à Lille; Henry, idem, à Cambrai; Tacquet, idem, à Lille; Mitaux, idem, à Valenciennes; Durand, idem, à Lille; Guibert, idem, à Lille; Leduc, Officier d'Administration adjoint de 2^e classe, à Lille; Mesmacre, idem, à St-Omer; Paulian, idem, à Lille, Collart, idem, à Lille; Sergent, idem, à Lille; Carré, idem, à Arras; Voisin, idem, à Lille.

Officiers d'Administration des subsistances militaires. — MM. Lordier, *, Officier d'Administration principal, à Lille; Tardivel, *, Officier d'Administration de 1^{re} classe, à Arras; Guérain, *, idem, à Valenciennes; Kahn, Officier d'Administration de 1^{re} classe, à Dunkerque; Springer, Officier d'Administration de 2^e classe, à Maubeuge; Orsoni, idem, à Lille; Flecksteiner, idem, à Calais; Godet, Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe, à Montreuil; Hurlaux, idem, à Lille; Baslu, idem, à Dunkerque; Mercier, idem, à Lille; Olmi, idem, à Maubeuge; Deconinck, idem, à Lille; Allaert, Officier d'Administration adjoint de 2^e classe, à Lille; Morel, idem, à Lille; Vigneron, idem, à Valenciennes; Vican, idem, à Arras; Dufresnoy, idem, à Lille.

Officiers d'Administration de l'Habillement et du campement.
— MM. Borbal-Combret, *, Officier d'Administration de 1^{re} classe, à Lille; Maillot, Officier d'Administration adjoint de 1^{re} classe, à Lille; Moreau, Officier d'Administration adjoint de 2^e classe, à Lille; Marc, idem, à Lille.

LITS MILITAIRES. — MM. Garreau, Agent régional du service du 1^{et} Corps, à Lille; Villain, préposé, à Lille; Dapoigny, idem, à Avesnes; Delarroqua, idem, à Bergues; Arrouaie, idem, à Bouchain et Cambrai; Doineau, idem, à Condé; Contart, idem,

à Douai; Cristiani, idem, à Dunkerque et Gravelines; Coudray, idem, à Landrecies; Vermez, idem, au Quesnoy; Jacques, idem, à Maubeuge; Perdriat, idem, à Valenciennes; Vaast, idem, à Aire; Pollet, idem, à Arras; Lambert, idem, à Béthune; Marcourt, idem, à Boulogne; Liénard, idem, à Galais; Héron, idem, à Hesdin; Meurisse, idem, à Montreuil-sur-Mer; Sohm, idem, à Saint-Omer.

GENDARMERIE.

La Compagnie de Gendarmerie du Nord fait partie de la 1^{re} légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille, le 1^{er} janvier 1870.

M. Laussac, &, Lieutenant-Colonel, Chef de légion, à Lille.

M. Delache, (M), Brigadier, Secrétaire du Colonel.

Les Officiers de Gendarmerie employés dans le Département sont:

MM. Lancelot, *, Chef d'escadron, Commandant la Compagnie, à Lille; Genoux, *, Capitaine-trésorier, à Lille; Bagard, Capitaine, Commandant la 1^{re} Section de l'Arrondissement de Lille; Poilvez, Sous-Lieutenant, Commandant la 2^e Section du même Arrondissement, à Roubaix; Antoni, Capitaine, à Dunkerque; Herbet, *, Capitaine, à Valenciennes; Decharte, *, Capitaine, à Cambrai; Vincent de Vanier, Capitaine, à Douai; Julien, *, Lieutenant, à Avesnes; Ducroquet, Sous-Lieutenant, à Hazebrouck; Lahille, Maréchal des logis, Adjoint au Trésorier, à Lille; Joyen, M, Adjudant Sous-officier, commandant les Brigades de Lille.

La Compagnie du Département du Nord est composée de 84 Brigades, dont 36 à cheval et 48 à pied. Ces Brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes: 1 à cheval, M. Priem, Maréchal des logis-chef; 1 à pied, M. Collerie, Brigadier. — Bavai: 1 à cheval, M. Demassiez, Brigadier. — Berlaimont: 1 à pied, M. Carpentier, Maréchal des logis. — Bousies: 1 à pied, M. Cuisinier, Brigadier. — Fourmies: 1 à pied, M. Henninot, M., Maréchal des logis; 1 à cheval, M. Lamirand, Brigadier. — Hautmont: 1 à pied, M. Prevot, M., Maréchal des logis. — Jeumont: 1 à pied, M. Robbe, Brigadier. — Landrecies: 1 à cheval, M. Catelain, Brigadier. — Le Quesnoy: 1 à cheval, M. Lesieux, Maréchal des logis: — Maubeuge: 1 à cheval, M. Revaux, Maréchal des logis; 1 à pied, M. Deltonne, Brigadier. — Solre-le-Château: 1 à pied, M. Leriche, M., Maréchal des logis. — Trélon: 1 à pied, M. Vienne, M., Maréchal des logis.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai: 2 à cheval, MM. Devigne, Maréchal des logis-chef; Lestienne, Brigadier. — Busigny: 1 à pied, M. Petit, Brigadier. — Carnières: 1 à pied, M. Leprètre, Maréchal des logis. — Clary: 1 à cheval, M. Bourdrel,

Brigadier. — Gouzeaucourt: 1 à pied, M. Wattiaux, Brigadier. — Iwuy: 1 à pied, M. Arbonnier, Brigadier. — Le Cateau: 1 à cheval, M. Lecompte, Maréchal des logis. — Masnières: 1 à cheval, M. Lecomte, Brigadier. — Solesmes: 1 à cheval, M. Decauchy, Brigadier.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — Douai : 2 à cheval, MM. Duvieubourg, Maréchal des logis-chef; Huchette, Brigadier; 1 à pied, M. Sabatier, Brigadier. — Aniche: 1 à pied, M. Pruvost, Brigadier. — Aubigny-au-Bac: 1 à cheval, M. Decroix, Brigadier. — Dorignies: 1 à pied, M. Crapoulet, M. Brigadier. — Marchiennes: 1 à pied, M. Baudoin, Brigadier. — Orchies: 1 à cheval, M. Hennuver, Brigadier. — Somain: 1 à pied, M. Lecat, M. Maréchal des logis.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — Dunkerque: 1 à cheval, M. Vaneecke, Maréchal des logis-chef; 1 à pied, M. François, Brigadier. — Bergues: 1 à cheval, M. Gibot, Brigadier. — Bourbourg: 1 à pied, M. Dewez, Brigadier. — Gravelines: 1 à pied, M. Vandevalle, (M), Maréchal des logis. — Hondschoote: 1 à pied, M. Gallot, Brigadier. — Rosendaël: 1 à pied, M.Ruyssen, Brigadier. — Watten: 1 à pied, M. Vernez, Brigadier. — Wormhout: 1 à pied, M. Rançon, Brigadier.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — Hazebrouck: 1 à cheval, M. Houlliez, (M.), Maréchal des logis-chef; 1 à pied, M. Dordain, Brigadier. — Bailleul: 1 à cheval, M. Vivot, (M.), Maréchal des logis. — Cassel: 1 à cheval, M. Dhélin, Brigadier. — Merville: 1 à pied, M. Rossignol, (M.), Maréchal des logis. — Steenvoorde: 1 à pied, M. Duchastelle, Brigadier.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. - Lille: 3 à cheval, MM. Joyen, (M), Adjudant Sous-officier; Arnould et Delehaye, Brigadiers; - 5 à pied, MM. Delhotal, (M), Maréchal des logis; Agneray, (M), Maréchal des logis: Ansot, Hétuin, Cauvet, Brigadiers. - Armentières: 2 à cheval, MM. Hallart, Maréchal des logis; Costa, Brigadier .- Cysoing: 1 à pied, M. Boutin, M. Maréchal des logis. — Halluin: 1 à pied, M. Clouturier, M, Maréchal des logis. — Haubourdin: 1 à pied, M. Cottignies, (M), Maréchal des logis. — Houplines: 1 à pied, M. Laruelle, Brigadier. — La Bassée: 1 à cheval, M. Lugez, Brigadier. — Lannoy: 1 à cheval, M. Laporte, Brigadier. — Pont-à-Marcq: 1 à cheval, M. Bourgeois, Brigadier. — Quesnoy-sur-Deale: 1 à pied, M. Danten, (M), Maréchal des logis. - Roubaix : 1 à cheval, M. Guyon, Maréchal des logis-chef; 2 à pied, MM. Vanbleus, Brigadier, et Moreau, Brigadier. - Seclin: 1 à cheval, M. Lerov, Maréchal des logis. - Tourcoing: 1 à cheval, M. Wallois, (M), Maréchal des logis ; 1 à pied, M. Colliot, Brigadier. - Wattrelos : 1 à pied, M. Lescouffe, Brigadier.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. - Valenciennes: 1 à cheval,

M. Eliet, Marechal des logis chef; 1 à pied, M. Bourleaux, W, Brigadier. — St-Amand: 1 à cheval, M. N...., Maréchal des logis. — Condé: 1 à cheval, M. Déconinck, Maréchal des logis. — Bouchain: 1 à cheval, M. Legrand, Brigadier. — Denain: 2 à pied, MM. Absalon, W. Maréchal des logis, et Mourlot, Brigadier. — Anzin: 1 à pied, M. Tahon, W. Maréchal des logis. — Blanc-Misseron: 1 à pied, M. Demonchaux, Brigadier. — Hérin: 1 à pied, M. Delebecque, Brigadier.

CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Un corps de cette arme existe dans la ville de Lille.

LILLE. Chef de Bataillon, M. Ovigneur, O *, A, Conseiller

général.

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ce corps est placé sous les ordres de l'autorité militaire. Les Officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre, et les Sous-officiers par le Général Commandant le 1er corps d'Armée.

Le Bataillon de Lille a un effectif règlementaire de 541 hommes.

MARINE.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(Chef-lieu: Cherbourg).

M. de Cavelier de Cuverville, C ≉, Vice-Amiral, Commandant en chef, Préfet maritime.

Sous-Arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du Sous-Arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des Quartiers maritimes de: Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valéry-sur-Somme. Il renferme dix syndicats.

MM. Littaye, O \$\pm\$, Commissaire, Chef du service de la marine; Nissen, Sous-commissaire, Chargé des détails administratifs; Berteloot, \$\pm\$, Lieutenant de vaisseau, Directeur des mouvements du port; Kerespert, Agent du Commissariat, Chargé du Bureau central. — Secrétariat: Pauwels, Commis de 3º classe du Commissariat; Langlet, Agent du Commissariat; Denis, Commis principal de 2º classe; Pontis, Commis de 4º classe du Commissariat, attachés aux détails administratifs; Dupuy, Agent comptable, Garde magasin général; Quenault, Magasinier de 4º classe, Choimin, et Lenormand, Magasiniers de 3º classe (Transbordements des charbons de la marine).

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du Quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'Est aux limites Ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. Meesemaecker, &, Commissaire-Adjoint, Commissaire de l'Inscription maritime; Hemery, Sous-Agent du commissariat; Vandevelde, Commis de 3° classe du Commissariat; Versaelle, id. Hemery A., Commis de 4° classe.

Syndical de Dunkerque.

MM. Deduytsche, M, Syndic de 2º classe, Janssen, Garde maritime de 2º classe à Dunkerque; Vanraet, idem, station de Rosendael; Popieul, idem de 2^{me} classe, station de Zuydcoote, Ghyvelde et Bray-Dunes; Hars, Garde maritime de 2º classe, station de Fort-Mardyck.

École d'Hydrographie.

M. Vallerey, A, Professeur de 1re classe.

Trésorerie des Invalides de la Marine.

M. Bonnefin, ≱, Trésorier de 1re classe.

Gendarmerie maritime.

M. Buhot, (16), Maréchal des logis, Commandant le détachement a Dunkerque.

Quartier de Gravelines.

Le littoral du Quartier de Gravelines s'étend de la limite Ouest du Canton Ouest de Dunkerque à la limite Ouest de la commune d'Ove.

MM. de Gueydon, *, Sous-Commissaire, Commissaire de l'Inscription maritime; Bouvier, Commis de 1^{re} classe du Commissariat.

Syndicat de Gravelines.

MM. Montellier, (8), Syndic de 3º classe, au Grand fort Philippe; Coppin, Garde maritime de 1º classe, au Petit fort Philippe; Charlet, Garde maritime de 2º classe, au Grand fort Philippe.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

TRÉSORIER PAYEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD: M. Picard. Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. Metzger, chargé de la direction.

Chef du service de la Recette particulière du Chef-lieu, M. Réaud;

Caissier principal chargé du Portefeuille, M. Tourbé, Fondes de pouvoirs signant ensemble et non séparément.

Chef de la Comptabilité, M. Thiesfry.

Chef du service de la Dépense, M. Paquez.

Chef du service des Achats et Ventes de Rentes, M. Limauge.

- Chef des services de Transferts de Rentes et Légion d'honneur, M. Bizard.

Chef du service de la Caisse des Dépôts, M. Dehorne.

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES DANS LES ARRONDISSEMENTS:

Avesnes. M. de Matharel, Receveur des finances; M. Dumetz, Fondé de pouvoirs.

Cambrai. M. Viatte, A A, Receveur des finances; M. Bourgouin, Fondé de pouvoirs.

Douai. M. de Roussen, Receveur des finances; M. Loth, Fonde de pouvoirs.

Dunkerque. M. Susane, Receveur des finances; M. Midol. Fondé de pouvoirs.

Hazebrouck. M. Candelier, Receveur des finances; M. N........
Fondé de pouvoirs.

Valenciennes. M. Fournery, Receveur des finances; M. Boissart, Fondé de pouvoirs.

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en quatre classes d'après les produits de 1891, savoir :

55 PERCEPTIONS DE 1^{ro} CLASSE. — Lille (4º division), Tourcoing, Lille (extra muros), Halluin, Valenciennes, Haubourdin, Anzin, Roubaix-Est, Armentières, Fourmies, Lille (1^{ro} division), Denain, Condé, Téteghem, Roubaix-Ouest, Maubeuge, Saint-André, Croix, Marcq-en-Baræul, Douchy, Avesnes-lez-Aubert, Douai, Lille (2º division), Aniches, Dunkerque, Lille (3º division), Raismes, Rouvignies, Masnières, Le Cateau, Lannoy, Somain, Clary, Avesnes-sur-Helpe, Phalempin, Sains, Cambrai, Wormhout, Solesmes, Sin-le-Noble, Marly, Ligny, Fournes, Gouzeaucourt, Pont-à-Marcq, Onnaing, Houplines, Landrecies, Ivouy, Templeuve, Famars, Haussy, Hazebrouch, Inchy, Cysoing.

59 PERCEPTIONS DE 2º CLASSE. — Trélon, Beauvois, Raches, Méteren, Ebblinghem, Englefontaine, Cuincy, Comines, Gravelines, Landas, Seclin, Petite-Synthe, Bourbourg, Catillon, Villers-Pol, Jeumont, Fresnes, Berlaimont, Annappes, Bavai, Annæullin, Bou-

chain, Solre-le-Château, Le Quesnoy, Neuville-St-Rémy, Quesnoysur-Deûle, Santes, Arleux, Arnèhe, Lecelles, Baisieux, Eeche, Bollezeele, Bugnicourt, Abancourt, Saint-Amand, La Bassée, Maroilles, Morbecque, Walincourt, Gommegnies, Orchies, Rexpoède, Marchiennes, Looberghe, Wattignies, Steenvoorde, Steenwerch, Vendegies-sur-Ecaillon, La Longueville, Merville, Cassel, Cartignies, Estaires, Pitgam, Mœuvres, Bailleul, Quaëdypre, Estourmel.

12 PERCEPTIONS DE 3º CLASSE. — Bergues, Villers-sire-Nicole, Etræungt, Ennetières, Cauroir, Beaufort, Cousolre, Pont-sur-Sambre, Pecquencourt, Hondschoote, Watten, Saint-Waast.

2 PERCEPTIONS DE 4º CLASSE. — Dourlers, Eppe-Sauvage.

Les circonscriptions de perceptions ont été constituées conformément à la décision ministérielle du 23 mai 1850.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES (*) (7). Avesnelles, Bas-Lieu, Dompierre, Flaumont-Waudrechies, Haut-Lieu et St-Hilaire: M. Bourdillon, &, à Avesnes.

Bavai (7). Audignies, Houdain, Hon-Hergies, Louvignies-Bavai, Mecquignies, Obies: M. Hubert, à Bavai.

Beaufort (8). Damousies, Eclaibes, Ferrière-la-Petite, Limont-Fontaine, Obrechies, St-Rémy-mal-Bâti et Wattignies: M. Carton, à Beaufort.

Berlaimont (8). Aulnoye, Aymeries, Leval, Monceau-St-Waast, Noyelles, St-Rémy-Chaussée et Sassegnies: M. Bournazet, à Berlaimont.

Cartignies (6). Beaurepaire, Boulogne, Fayt-le-Grand, Fayt-le-Petit et Marbaix: M. Cuisset, à Cartignies.

Cousolre (5). Aibes, Bérelles, Bousignies et Hestrud: M. Vaudin, à Cousolre.

DOURLERS (5). Beugnies, Floursies, St-Aubin et Semousies: M. Maillarbaux, à Dourlers.

ENGLEFONTAINE (8). Hecq, Locquignol, Neuville, Poix, Raucourt, Salesches et Vendegies-au-Bois: M. Richez, à Le Quesnoy.

EPPE-SAUVAGE (6). Baives, Liessies, Moustier, Vallers et Willies: M. Blondé, à Eppe-Sauvage.

ETRŒUNGT (3). Floyon et Larouillies : M. Lefèvre, à Etrœungt.

FOURMIES (4). Anor, Feron et Wignehies: M. Cadou, à Fourmies.

Gommegnies (7). Bry, Eth, Frasnoy, Preux-au-Sart, Wargnies-le-Grand et Wargnies-le-Petit: M. Milon, à Gommegnies.

^(*) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du cheflieu de perception. Le nombre entre parenthèses qui suit est celui des communes composant la réunion.

JEUMONT (7). Cerfontaine, Colleret, Marpent, Quiévelon, Recquignies et Rousies: M. Degouve-Denuncque, à Jeumont.

LA LONGUEVILLE (4). Feignies, Neuf-Mesnil et Taisnières-sur-Hon: M. N...., à La Lonqueville.

LANDRECIES (7). Bousies, Croix, Fontaine-au-Bois, Forest, Preux-au-Bois et Robersart: M. Blot, à Landrecies.

LE QUESNOY (7). Beaudignies, Ghissignies, Jolimetz, Louvignies-Quesnoy, Potelle et Villereau: M. Benedittini, M, à Le Quesnoy.

MAROILLES (4). Favril, Prisches et Taisnières-en-Thiérache: M. Noiret, à Maroilles.

MAUBEUGE (6). Assevent, Boussois, Ferrière-la-Grande, Hautmont et Louvroil: M. Warin, à Maubeuge.

Pont-Sur-Sambre (6). Bachant, Boussières, Ecuelin, Hargnies et Vieux-Mesnil: M. Voisin, à Pont-sur-Sambre.

Sains (5). Felleries, Ramousies, Sémeries et Rainsart: M. Huré, à Sains.

Saint-Waast (7). Amfroipret, Bellignies, Bermeries, Bettrechies, La Flamengrie et Gussignies: M. Béquin, à Bavai.

Solrb-le-Chateau (10). Beaurieux, Choisies, Clairfayts, Dimechaux, Dimont, Eccles, Lez-Fontaine, Sars-Poteries et Solrinnes: M. Mantoulet, à Solre-le-Château.

Trélon (3). Glageon, Ohain : M. Jeanjean, à Trélon.

VILLERS-POL (6). Jenlain, Maresches, Orsinval, Ruesnes et Sepmeries: M. Baude Eugène, à Le Quesnoy.

VILLERS-SIRE-NICOLE (7). Bersillies, Bettignies, Elesmes, Gognies-Chaussée, Mairieux et Vieux-Rengt: M. Suret, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

ABANGOURT (9). Blécourt, Aubencheul-au-Bac, Cuvillers, Bantigny, Fressies, Hem-Lenglet, Paillencourt et Sancourt: M. Saudubray, à Cambrai.

AVESNES-LEZ-AUBERT (6). Quiévy, Rieux, St-Aubert, St-Hilaire et Villers-en-Cauchies: M. Mazaroz, à Avesnes-lez-Aubert.

Beauvois (5). Béthencourt, Bévillers, Boussières et Fontaine-au-Pire: M. Cornez, à Beauvois.

Cambrai: M. Petit.

CATEAU (Le) (5). Montay, St-Benin, St-Souplet et Pommereuil: M. Ch. Chenin, au Cateau.

CATILLON (5). Basuel, La Groise, Mazinghien et Ors: M. Lambert, J., à Catillon.

Cauroir (6). Awoingt, Cagnoncles, Forenville, Naves et Niergnies: M. Guyot, à Cambrai.

CLARY (5). Bertry, Busigny, Maretz et Montigny: M. Bécart, à Clary.

ESTOURMEL (5). Cattenières, Carnières, Séranvillers et Wambaix . M. Van Rossem, à Cambrai.

GOUZEAUCOURT (7). Banteux, Bantouzelle, Gonnelieu, Honnecourt, Villers-Guislain et Villers-Plouich: M. Pierrejean, à Gouzeaucourt.

Haussy (5). Montrécourt, Saulzoir, St-Waast et Vertain : M. Amstein, à Haussy.

INCHY (7). Beaumont, Honnechy, Troisvilles, Maurois, Neuvilly et Reumont: M. Rivet, ≱, au Cateau.

Iwuy (7). Escaudœuvres, Estrun, Eswars, Ramillies, Thun-Lévêque et Thun-St-Martin: M. Vanachère, à Cambrai.

Ligny (6). Audencourt, Caudry, Caullery, Esnes et Haucourt: M. Harmand, à Ligny.

Masnières (7). Crèvecœur, Flesquières, Lesdain, Marcoing, Ribécourt et Rumilly: M. Detalle, à Masnières,

Mœuvres (6). Anneux, Boursies, Cantaing, Doignies et Noyellessur-l'Escaut : M. Isbled, à Cambrai.

NEUVILLE-ST-REMY (8). Fontaine-Notre-Dame, Haynecourt, Morenchies, Proville, Raillencourt, Sailly et Tilloy: M. Bonnay, M, à Cambrai.

Solesmes (6). Beaurain, Briastre, Saint-Python, Romeries et Viesly: M. Régnier, **, à Solesmes.

VENDEGIES-SUR-ECAILLON (6). Bermerain, Capelle, Escarmain, St-Martin et Sommaing: M. Bronsart, à Vendegies-sur Ecaillon.

Walingourt (6). Dehéries. Élincourt, Malincourt, Selvigny et Villers-Ontréaux: M. Allart, à Selvigny.

ARRONDISSEMENT DE DOUAL.

ANIGHE (7). Auberchicourt, Écaillon, Lewarde, Loffre, Masny et Montigny: M. Demeyer, à Aniche.

ARLEUX (7). Gœulzin, Cantin, Estrées, Lécluse, Hamel et Brunémont : M. Chailley, à Arleux.

BUGNICOURT (8). Erchin, Villers-au-Tertre, Monchecourt, Fressin, Marcq, Aubigny-au-Bac et Féchain: M. Raiff, à Bugnicourt.

CUINCY (7). Auby, Flers, Lauwin-Planque, Esquerchin, Courchelettes et Lambres: M. Milcamps, à Douai.

DOUAL: M. Devise.

Landas (5). Aix, Beuvry, Nomain et Saméon: M. Demasur, à Orchies.

MARCHIENNES-VILLE (5). Bouvignies, Tilloy, Wandignies et Warlaing: M. Mouy, à Marchiennes.

ORCHIES (4). Auchy, Coutiches et Faumont: M. Colas, à Orchies.

Pecquencourt (5). Bruille, Marchiennes-Campagne, Rieulay et Vred: M. Delsalle, à Pecquencourt.

RACHES (6). Anhiers, Flines, Lallaing, Raimbeaucourt et Roost-Warendin: M. Bildstein, à Douai.

Sin-le-Noble (6). Dechy, Férin, Guesnain, Roucourt, Waziers; M. Delclève, à Douai.

Somain (5). Erre, Fenain, Hornaing et Villers-Campeau : M. Ch. Rennuit, à Somain.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues (4). Armbouts-Cappel, Bierne et Hoymille: M. Vermersch, à Bergues.

Bollezeele (5). Broxeele, Lederzeele, Merckeghem et Volckerinckhove: M. Cahen, à Bollezeele.

Bourbourg (4). Bourbourg-Campagne, Brouckerque et Spycker: M. Decroocq, à Bourbourg.

Dunkerque: M. Vanamandel, à Dunkerque.

Gravelines (5). Grand-Fort-Philippe, Craywick, St-Georges et Loon: M. Poyé, à Gravelines.

Hondschoote (3). Killem et Les Moëres: M. Foutry, à Hondschoote.

LOOBERGHE (4). Capellebroucq, Drincham et St-Pierrebroucq · M. Flajollet, à Bourbourg.

Petite-Synthe (6). Cappelle, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck et St-Pol: M. Deparis, à Dunkerque.

PITGAM (5). Bissezeele, Crochte, Eringhem et Steene: M. Coillet, à Pitgam.

QUAEDYPRE (4). Socx, West-Cappel et Wylder: M. Tourgis, à Berques.

Rexpoëde (4). Bambecque, Oost-Cappel et Warhem: M. Lambert C., *, à Rexpoëde.

TETEGHEM (10). Bray-Dunes, Coudekerque-Branche, Coudekerque, Ghyvelde, Leffrinckoucke, Malo-les-Bains, Uxem, Rosendaël et Zuydcoote: M. F. Béhagte, à Dunkerque.

WATTEN (5). Holque, Millam, St-Momelin et Wulverdinghe: M. Nihous, à Watten.

Wormhout (5). Esquelbecq, Herzeele, Ledringhem et Zeggers-Cappel: M. Looten, à Wormhout.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

ARNÈKE (6). Buysscheure, Noordpeene, Ochtezeele, Rubrouck et Zermezeele: M. Marchant, à Arnèhe.

Bailleul (2). St-Jans-Cappel: M. Tirmarche, à Bailleul.

Cassel (7). Bavinchove, Hardifort, Ste-Marie-Cappel, Oxelaëre, Wemaers-Cappel et Zuytpeene: M. Pastoors, à Cassel.

EBBLINGHEM (7). Blaringhem, Lynde, Renescure, Sercus, Staple et Wallon-Cappel: M. Artzet, à Hazebrouck.

EECKE (5). Boeschêpe, Godewaersvelde, St-Sylvestre-Cappel et Terdeghem: M. Decool, à Hazebrouck.

Estaires (2) La Gorgue : M. Verhaeghe, à Estaires.

Надевноиск (6). Borre, Caestre, Hondeghem, Pradelles et Strazeele: M. Bué, à Hazebrouck.

MERVILLE (3). Haverskerque et Neuf-Berquin : M. Dordin, à Merville.

MÉTEREN (5). Berthen, Flêtre, Merris et Vieux-Berquin : M. de Chateauneuf, à Bailleul.

Morbecque (4). Boeseghem, Steenbecque et Thiennes: M. de Valicourt, à Hazebrouck.

Steenvoorde (4). Houtkerque, Oudezeele et Winnezeele : M. Waeles, à Steenvoorde.

STEENWERCK (2). Nieppe: M. Bacquet, à Bailleul.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annappes (4). Ascq, Flers et Forest: M. Boucher à Annappes.

Annœullin (8). Allennes-lez-Marais, Bauvin, Camphin-en-Carembault, Carnin, Chemy, Herrin et Provin: M. Lestre, à Annœullin.

Armentières (4). La Chapelle d'Armentières, Erquinghem-Lys et Bois-Grenier: M. Gonstantin, à Armentières.

Baisieux (6). Anstaing, Chéreng, Gruson, Tressin et Willems: M. Cauët, à Baisieux.

La Bassée (5). Hantay, Illies, Marquillies et Salomé: M. Rottem-bourg, à La Bassée.

Comines (5). Deûlémont, Warnêton-Bas, Warnêton-Sud et Wervicq-Sud: M. Parenty, à Comines.

CROIX (3). Wasquehal et Wattrelos: M. Fourmentin, 23, rue de Soubise, à Roubaix.

Cysoing (7). Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Péronne, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain: M. Hermary, à Cysoing.

Ennetières-en-Weppes (6). Englos, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Le Maisnil et Radinghem: M. Vincent, à Haubourdin.

FOURNES (6). Aubers, Fromelles, Herlies, Sainghin-en-Weppes et Wicres: M. Demarcy, à Fournes.

Halluin (5). Bousbecques, Roncq, Linselles et Neuville-en-Ferrain: M. Rabier, à Halluin.

HAUBOURDIN (5). Hallennes-lez-Haubourdin, Lomme, Loos et Sequedin: M. Blanchard, à Haubourdin.

HOUPLINES (4). Capinghem, Frelinghien et Prémesques: M. Lo-riny, à Houplines.

LANNOY (6). Hem, Leers, Lys, Sailly et Toufflers: M. Faucon, &, à Lannoy.

Lille (1re Division): M. Chevalier, 8, rue Ovigneur.

LILLE (2º Division): M. Gaudo-Paquet, 169 bis, rue de Paris. LILLE (3º Division): M. de Beauvais, 54, rue Ste-Catherine.

LILLE (4º Division): M. Spire, 245, rue Solférino.

LILLE (extra-muros) (7). Lille faubourgs de Fives et de St-Maurice, Faches, Hellemmes, Lezennes, La Madeleine, Mons-en-Barœul et Ronchin: M. Baude, à Lille, 85, rue St-Gabriel.

Marcq-en-Barœul (3). Bondues et Mouveaux : M. de Casteras, à Marcq-en-Barœul.

Phalempin (8). Bersée, La Neuville, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, Ostricourt, Thumeries et Wahagnies: M. Fournier, à Phalempin.

Pont-A-Marco (7). Attiches, Avelin, Ennevelin, Fretin, Mérignies et Tourmignies: M. Potel, à Pont-à-Marcq.

QUESNOY-SUR-DEULE (4). Lompret, Pérenchies et Verlinghem : M. Vasse, à Quesnoy-sur-Deule.

Roubaix-Est: M. De Burgh, 🗱, 34, rue du Général Chanzy.

ROUBAIX-OUEST: M. Joffard, 24, rue Charles-Quint.

Saint-André (4). Lambersart, Marquette et Wambrechies: M. Bienvenu, à Lille, 17 bis rue d'Anjou.

Santes (5). Beaucamps, Emmerin, Ligny et Wavrin: M. Dewinter, &, à Haubourdin.

Section (3). Gondecourt et Houplin: M. Delaporte, O.A. à Section.

Templeuve (7). Bachy, Cappelle, Cobrieux, Genech, Louvil et Mouchin: M. Dacquet, à Templeuve.

Tourcoing: M. Dissard, à Tourcoing, 31, rue de l'Abattoir.

Wattignies (5). Lesquin, Noyelles, Templemars et Vendeville: M. Trausch, à Wattignies.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Anzin (8). Aubry, Bellaing, Beuvrages, Bruay, Petite-Forêt, St-Saulve et Wallers: M. N...., à Anzin.

BOUCHAIN (7). Emerchicourt, Hordain, Marquette, Mastaing. Wasnes-au-Bac et Wavrechain-sous-Faulx: M. Varlet, à Bouchain.

Condé (5). Hergnies, St-Aybert, Thivencelles et Vieux-Condé : M. Rennuit, à Condé.

Denain (7). Abscon, Escaudain, Haveluy, Hélesmes, Rœulx et Wavrechain-sous-Denain: M. Prestat, & I, à Denain.

Doughy (7). Avesnes-le-Sec, Haspres, Lieu-St-Amand, Lourches, Neuville et Noyelles: M. Coppin, à Douchy.

Famars (7). Artres, Aulnoy, Maing, Monchaux, Quérenaing et Verchain-Maugré: M. Prévost, à Valenciennes.

Fresnes (5). Crespin, Escaupont, Odomez et Vicq: M. Jager, à Condé.

Legelles (6). Maulde, Nivelles, Rumegies, Rosult et Thun: M. Verhaeghe, à St-Amand.

Marly (5). Curgies, Préseau, Saultain et Sebourg: M. Béthouart, à Valenciennes.

Onnaing (5). Etrœux, Quarouble, Quiévrechain et Rombies: M. Devalle, à Valenciennes.

RAISMES (6). Bruille-St-Amand. Château-l'Abbaye, Flines-lez Mortagne, Hasnon, Mortagne: M. Berton, à St-Amand.

ROUVIGNIES (8). Haulchin, Hérin, La Sentinelle, Oisy, Prouvy, Thiant et Trith-St-Léger: M. Muller, A A, à Valenciennes.

Saint-Amand (5). Bousignies, Brillon, Millonfosse et Sars-et-Rosières: M. Breton, à St-Amand.

VALENCIENNES : M. Lacoste, 15, place de l'Hôpital-Général.

Percepteurs surnuméraires: MM. Mutte, Ovigneur, Sion, Poublanc, Gillon, Boutique.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La Direction des Contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit:

Conseiller d'Etat, Directeur Général: M. Boutin, C *, WI, à Paris.

Direction des Contributions directes du département.

Directeur: M. Moullin, &, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.
Inspecteur, premier commis: M. Digeaux, Parvis Saint-Michel,
14, Lille.

Contrôleur, premier-commis adjoint : M. Beauculat, boulevard de la

Liberté, 90, Lille.

Inspecteurs: MM. de La Brousse, O 4, rue Nationale 84; Vermersch, rue Jean sans Peur, 24, et Terme, place Richebé, 15.

CONTROLEURS: (1).

M. Grosperrin, à Dunkerque, ville de Dunkerque, perception

de Téteghem moins la commune de Rosendael.

M. Marguerit, à Dunkerque, commune de Rosendael, perceptions de Bergues, Quaëdypre, Hondschoote, Rexpoëde, Wormhoudt, Steenvoorde.

M. Bachelu, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Petite-Synthe, Bourbourg, Looberghe, Watten, Pitgam, Bollezeele.

M. Henry, à Hazebrouck, perceptions de Hazebrouck, Ebblin-

ghem, Arnèke, Cassel, Eecke, Morbecque.

M. Moreau, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren, Steenwerck.

M. Beaugrand, à Armentières, perceptions d'Armentières et Houplines.

M. Merling, à Tourcoing, sections C et D de Tourcoing.

M. Roussel, à Tourcoing, sections A E et B de Tourcoing, perception d'Halluin.

M. Dufresne, à Roubaix, perception de Roubaix - Ouest,

commune de Wasquehal.

M. Manuel, à Roubaix, section ABK de la perception de Roubaix-Est, commune de Wattrelos.

M. Jacquin, à Roubaix, sections CF et DE de la perception de

Roubaix-Est, commune de Croix.

M. Battet, à Lille, communes de la Madeleine, Faches, Hellemmes, Lezennes, Mons-en-Barœul, Ronchin, perceptions de Marcq-en-Barœul et Wattignies.

M. Gilbert, à Lille, perceptions de St-André, Quesnoy-sur-

Deûle, Comines et Lannoy.

M. Cailloux, à Lille, 2º perception de Lille et section des Moulins.

M. Pourchet, à Lille, 1re et 3º perceptions de Lille.

M. Barlet, à Lille, Vauban et Wazemmes.

M. Valinde, à Litle, Esquermes, Canteleu, Fives et St-Maurice, perception d'Annappes.

M. Hennion, à Lille, perceptions d'Haubourdin, Ennetières,

Santes, La Bassée, Fournes.

M. Duriez, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Baisieux, Pont-à-Marcq.

⁽¹⁾ Nous Indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Garnier, à Douai, perceptions de Phalempin, Orchies, Landas, Marchiennes, Aniches, Pecquencourt, Somain.

M. de la Boullaye, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-

le-Noble, Raches.

M. Bricout, à Cambrai, perceptions d'Arleux, Bugnicourt, Estourmel, Abancourt, Iwuy, Cauroir, Ligny.

M. Charoy, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Gouzeaucourt,

Masnières, Neuville-St-Rémy.

M. Pointier, à Cambrai, perceptions de Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Douchy, Beauvois.

M. Seigné, Le Cateau, perceptions de Le Cateau, Catillon, Inchy,

Clary, Walincourt.

M. Catteau, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain.

M. Rondeaux, à Valenciennes, villes de Valenciennes et Anzin,

perception de Marly.

M. Rogissart, à Valenciennes, perceptions de Raismes, Condé, Fresnes.

M. Brégeot. à Valenciennes, communes d'Anbry, Bellaing, Beuvrages, Bruai, St-Saulve, Wallers, Petite Forêt, perceptions de St-Amand, Lecelles, Onnaing.

M. Lecœuche, à Le Quesnoy, perceptions de Famars, Le Quesnoy, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, Solesmes, Vendegies-sur-

Ecaillon.

M. Kolb, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge et Jeumont.
M. Allemès, à Maubeuge, perceptions de Villers-sire-Nicole, La
Longueville, Cousolre, Bavai, St-Waast, Beaufort, Solre-le-Château, Pont-sur-Sambre.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Dourlers, Cartignies, Etrœungt, Trélon, Eppe-Sauvage. M. Pravaz, à Avesnes, perceptions d'Avesnes, Sains, Fourmies.

MM. Mary, Schotte, Levin, surnuméraires.

CADASTRE.

M. N...., Géomètre en Chef, à Lille. Géomètre triangulateur : M. Martin.

Géomètres de 1^{re} classe: MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Degeorges.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Conseiller d'État, Directeur-Général: M. Catusse, C 3:, WI,

Direction des Contributions indirectes du département.

Directeur: M. Curmer, rue des Fossés, 30.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Inspecteur, 1er commis: M. Libersaert; Contrôleur: M. Jacquot; Commis principaux: MM. Chocquel, Briet. Blin, Guérin, Delangle, Guimbert, Dallier, Lemaire, Maitrepierre, Wallois, Genonceau et Dupont; Commis: MM. Dehée, Cailliot, Passelac et Martigny; Surnuméraire: M. Caron; Préposés: MM. Dauverchain et Serré.

SERVICE GÉNÉRAL.

Inspecteurs départementaux: MM. Duron, rue Dupleix, 10; Daude, rue de la Louvière, 14 bis; Delattre, rue Solférino, 284; Frédrick, rue du Marché, 9; Bresson, rue Nationale, 98, et N....

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES, Sous-directeur: M. Dalard; Receveur principal, Entrepo-

seur : M. Claudel ; Chef de poste : M. Évriès.

MAUBEUGE, Contrôleur: M. Fouache; Receveur particulier: M. Aubert. - FOURMIES, Receveur particulier: M. Deleuze; Chef de poste: M. Oury. - LANDRECIES, Receveur particulier: M. Dolle; Chef de poste: M. Lambert. — BAVAI, Receveur ambulant: M. Tallandier; Commis principal: M. Evon. - BERLAIMONT, Receveur ambulant: M. Gessié; Commis principal: M. Bourg. -- COUSOLRE, Receveur ambulant: M. Basset; Commis principal: M. Vuillin. - ETRŒUNGT, Receveur ambulant: M. Pascal; Commis principal: M. Demerville. - ENGLEFONTAINE, Receveur ambulant: M. Duroux; Commis principal: M. Fourniez.— FEIGNIES, Receveur ambulant: M. Gervaise; Commis principal: M. Lebas. - FELLERIES, Receveur ambulant: M. Finot; Commis principal: M. Bertrand. - HAUTMONT, Receveur ambulant: M. Michel; Commis principal: M. Allard. - JENLAIN, Receveur ambulant M. Jeumont; Commis principal: M. Dussart. - LE QUESNOY, Receveur ambulant: M. Dauchy; Commis principal: M. Remy. -MAROILLES, Receveur ambulant: M. Decool; Commis principal: M. Wacogne. — SOLRE-LE-CHATEAU, Receveur ambulant: M. Wauthier; Commis principal: M. Tripet. - TRÉLON, Receveur ambulant: M. Gauthier; Commis principal; M. Dureux. - JEUMONT, Receveur ambulant: M. Henrion; Commis principal: M. Bouchez.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI, Sous-directeur: M. Caron; Receveur principal, Entreposeur: M. Deransart; Contrôleur: M. Mory; Receveur particulier: M.

Régnier: Chef's de poste: MM. Roffidal et Destrès.

LE CATEAU, Receveur particulier: M. Civet; Chef de poste: M. Besson. — ABANCOURT, Receveur ambulant: M. Manessier; Commis principal: M. Denis. — BEAUVOIS, Receveur ambulant: M. Flacon; Commis principal: M. Risbès. — LE CATEAU (banlieue), Receveur ambulant: M. Capelle; Commis principal: M. Guillot. — CAUDRY,

Receveur ambulant: M. Thiery; Commis principal: M. Vaissade. — GOUZEAUCOURT, Receveur ambulant: M. Soufflet; Commis principal: M. Souilliart. — HAUSSY, Receveur ambulant: M. Bart; Commis principal: M. Camus. — IWUY, Receveur ambulant: M. Duneufgermain, Commis principal: M. Delannoy. — MASNIÈRES, Receveur ambulant: M. Marquant; Commis principal: M. Wargny. — SOLESMES, Receveur ambulant: M. Marcq; Commis principal: M. Duflot. — WALINCOURT, Receveur ambulant: M. Beaurain; Commis principal: M. Châtelain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAL. - Sous-directeur: M. Dumesnil; Receveur-principal, Entre-

poseur: M. Demasur; Controleur: M. Viez.

SOMAIN, Receveur particulier: M. Dony; Chef de poste: M. Dumerchez. — ARLEUX, Receveur ambulant: M. Caplet; Commis principal: M. Lemaigre. — ANICHES, Receveur ambulant: M. Colin; Commis principal: M. Mangin. — DOUAI, (banlieue), Receveur ambulant: M. Cordier; Commis principal: M. Devisse. — FLINES, Receveur ambulant: M. Décamps; Commis principal: M. Marchand. — LEWARDE, Receveur ambulant: M. Barré; Commis principal. M. Tison. — MARCHIENNES, Receveur ambulant: M. Lemaire; Commis principal: M. Delattre. — ORCHIES, Receveur ambulant: M. Hamin; Commis principal: M. Descamps. — SIN, Réceveur ambulant: M. Bécar; Commis principal: M. Didier.

ARRONDISSEMENT DE DUNKEROUE.

DUNKERQUE, Sous-directeur: M. Etienne; Receveur principal, Entreposeur: M. Plancke; Contrôleur: M. Gueudré; Receveur particulier: M. Wiscart; Chefs de poste: M. Challier (Port);

M. Lamps (Sud); M. Vasseur (Nord).

BERGUES, Controleur: M. Olivier; Receveur particulier M. Wallois.

— BOURBOURG, Receveur: M. Grébert; Commis principal: M. Duchaussoy. — DUNKERQUE (banlieue), Receveur ambulant: M. Vigreux; Commis principal: M. Gugelot. — GRAVELINES, Receveur ambulant: M. Bazin; Commis principal: M. Flament. — HONDSCHOOTE, Receveur ambulant: M. Suywens; Commis principal: M. Beauchamp — WATTEN, Receveur ambulant: M. Ranouille; Commis principal: M. Claire. — WORMHOUT, Receveur ambulant: M. Delattre; Commis principal: M. Le Sévère.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK, Sous-directeur : M. Lexa, & A; Receveur principal,

M. Marchand; Chef de poste: M. Didillon.

BAILLEUL, Receveur particulier: M. Bourgois; Chef de poste: M. Lagache. — ARNEKE, Receveur ambulant: M. Becques; Commis principal: M. Manhes. — BOESEGHEM, Receveur ambulant: M. Cavry; Commis principal: M. Godart. — CASSEL, Receveur ambulant: M. Dantony;

Commis principal: M. Cavry. — ESTAIRES, Receveur ambulant: M. Piettre; Commis principal: M. Caux. — MERVILLE, Receveur ambulant: M. Daubrège; Commis principal: M. Barré. — STEENVOORDE, Receveur ambulant: M. Dominique; Commis principal: M. Véniel.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. Inspecteur sédentaire: M. Pressac, rue Barthélemy-Delespaul, 101; — Receveur principal: M. Beaunis, rue Gauthier-de-Châtillon, 5; — Entreposeur des Tabacs et des Poudres à seu: M. Herbeaux, rue Solférino, 173; — Contrôleurs: MM. Laveuve, rue Stappart, 13; Claquart, place Sébastopol, 5, et Camus, rue Thiers. 22 (La Madeleine); — Receveurs particuliers sédentaires: MM. Planchon, rue de Cambrai, 2; Fièvet, rue de Valmy, 8; Marsat, rue des Urbanistes, 9; Lesnes, rue d'Antin, 16. — Chefs de poste: M. Rouchon (St-Etienne); M. Maurice (St-Michel); M. Sibran (Tournay); M. Mayeux (Fives); M. Poclet (Les Moulins); M. Waniart (Gare St-Sauveur); M. Deligne (Wazemmes). — Receveurs-buralistes: MM. Martin, rue de l'Entrepôt, 6; Salmon, rue Solférino, 151; Auburtin, rue d'Arcole, 40; Devaux, rue de l'Hôpital-Militaire, 16; Bonnet, Gare St-Sauveur; Beauchet, rue Stien, 27, à Fives,

et Six, à la Halle aux Sucres.

ARMENTIÈRES, Contrôleur: M. Husson; Receveur particulier: M. Croizet. - ROUBAIX, Controlleur: M. Crista; Receveurs particuliers : MM. Lesieur et Roland ; Chefs de poste : ROUBAIX-EST : M. Haboury; ROUBAIX-OUEST: M. Joly. — TOURCOING, Controleur: M. Henry; Receveur particulier: M. Levindrez. - ANNŒULLIN, Receveur ambulant: M. Arpin; Commis principal: M. Martin. -CYSOING, Receveur ambulant: M. Coint; Commis principal: M. Viardot. - FOURNES, Receveur ambulant: M. Decoopman; Commis principal: M. Valincourt. - HALLUIN, Receveur ambulant: M. Bourgeois; Commis principal: M. Pouillaude. - HAUBOURDIN, Receveur particulier sédentaire: M. Macron; Chef de poste: M. Collet. — HELLEMMES, Receveur ambulant: M. Debuiche; Commis principal: M. Lacombe. LANNOY, Receveur ambulant: M. Coin; Commis principal: M. Bigorne. -- LA BASSÉE, Receveur ambulant: M. Baléchat; Commis principal: M. Leroy. - LA MADELEINE, Receveur ambulant: M. Destrès; Commis principal: M. Mieuguet. - LOMME, Receveur ambulant: M. Gres; Commis principal: M. Duconseille. — MARCQ-EN-BARŒUL, Receveur ambulant: M. de Guizelin; Commis principal: M. Lehut. - TEMPLEUVE, Receveur ambulant : M. Dupuis ; Commis principal : M. Lion. - QUESNOY-SUR-DEULE, Receveur ambulant: M. Lemaire; Commis principal: M. Cornet. - SECLIN, Receveur ambulant: M. Lecointe des Iles; Commis principal: M. Lecannellier. - ROUBAIX (banlieue), Receveur ambulant: M. Hamy; Commis principal: M. Floquet. — THUMERIES, Receveur ambulant: M. Huriaux; Commis principal: M. Fleurant.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, Sous-directeur: M. Garrigoux; Receveur principal: M. Prébois; Entreposeur des Tabacs et des Poudres à seu: M. Chiquelin; Contrôleur: M. Nepveux; Receveur particulier: M. Delepierre.

ANZIN, Controleur: M. Barret; Receveur particulier: M. Breton. - DENAIN, Contrôleur: M. Trippier; Receveur particulier: M. Fort. - ST-AMAND, Contrôleur: M. Mallard; Receveur particulier: M. Dehollain. - ONNAING, Receveur particulier: M. Thezard; Chef de poste : M. Musot. - Bouchain, Receveur ambulant : M. Mercier; Commis principal: M. Cazin. - DOUCHY. Receveur ambulant: M. Lefranc; Commis principal: M. Parent. - ABSCON, Receveur ambulant: M. Dumant; Commis principal: M. Degosse. — CONDE, Receveur ambulant: M. Courteville; Commis principal: M. Devoitienne. - FRESNES, Receveur ambulant: M. Vasseur; Commis principal: M. Lebel. - HERGNIES, Receveur ambulant: M. Daussy; Commis principal: M. Carlier. - HERIN, Receveur ambulant: M. Morgan; Commis principal: M. Vaast. -MAING, Receveur ambulant: M. Mouton; Commis principal: M. Fourcy, - MARLY, Receveur ambulant: M. Baudnin; Commis principal: M. Vauduin. - MORTAGNE, Receveur ambulant: M. Lemaire; Commis principal: M. Prin.

SERVICE SPÉCIAL DES SUCRES ET DES DISTILLERIES.

INSPECTION DE LILLE.

LILLE, Inspecteur: M. Forel, rue Solférino, 161; Contrôleurs: LILLE-SUD ET ENTREPÔT: M. Dony; LA BASSÉE: M. Demarcq; DUNKERQUE: M. Bouquillion; HAZEBROUCK: M. Louvain; LILLE-NORD: M. Touchot; QUESNOY-SUR-DEÛLE: M. Montenot; SECLIN: M. Lecerf: HAUBOURDIN: M. Bardoux.

INSPECTION DE CAMBRAI.

CAMBRAI, Inspecteur: M. Lucas.

Contrôleurs: Cambrai: M. Défossé; IWUY: M. Pailhac; Cantin: M. Marchand; Doual: M. Cabaret-Després; Masnières: M. Leriche; solesmes: M. Maës; entrepôt des sucres de doual, Chef de poste: M. Théron.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, Inspecteur: M. N....

Contrôleurs: Valenciennes: M. Bernard; denain: M. Richy; marchiennes: M. Laveuve; onnaing: M. Manlay; le quesnoy: M. Huleux; st-amand: M. Gosseaux; entrepôt des sucres de valenciennes, Chef de poste: M. Chaudey.

LABORATOIRE D'ANALYSES.

LILLE, rue des Fossés, 28 bis, Chimiste en chef: M. Behague, Chimiste-adjoint: M. Morlyon.

SERVICE DE LA GARANTIE DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

LILLE, Contrôleur: M. Marguerith dit Dupré; Essayeur: M. La-combe.

DUNKERQUE, Contrôleur: M. Gueudré. VALENCIENNES, Contrôleur: M. Nepveux

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'Enregistrement et des Domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la Société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur Général: M. Liotard-Vogt, ≉, ♦ A, rue de Rivoli, 192, à Paris.

La Direction du Nord est la première après celle de Paris ; elle produit annuellement près de 30 millions; son personnel est

composé ainsi qu'il suit:

Directeur: M. Maleprade, rue Gauthier de Chatillon, 18, à Lille. — Rédacteurs de la Direction: MM. Créteur et Simian, Receveurs-Rédacteurs. — Inspecteurs: MM. Aubertin et Huchette. — Sous-inspecteurs: MM. Lurguie, Hutin et Dupire, à Lille; Bertin, à Dunkerque; Soulier, à Avesnes; Delacourt et Bouchemousse, à Valenciennes; Ducrocq, à Douai; Frère, à Cambrai; Brasseur, à Hazebrouck. — Receveurs-contrôleurs: MM. Desmazières, Gérard et Parpais, à Lille — Receveur du Timbre extraordinaire: M. Delaby, à la Direction — Garde-magasin, Contrôleur du Timbre: M. Quarré.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les

bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'Enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, trenteun débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : rue de Paris, 108; rue Léon Gambetta, 113; place des Reigneaux, 18; rue Neuve, 41; rue Masséna, 6; rue d'Arras, 59; rue Nationale, 302; faub. de Tournai, 158; rue Nationale, 107; rue Royale, 43; rue des Chats-Bossus, 19; rue Nationale, 153; rue d'Armentières, 8; place Philippe-le-Bon, 7; Grand'Place, 60; Grand'Place, 14; rue Faidherbe, 42; rue de Tournai, 50; boulevard de la Liberté, 78; Place de Rihour, 7; Faubourg-deRoubaix, 78; rue de Paris, 287; rue de la Barre, 106; rue de Douai, 63; place des Quatre-Chemins, 1; rue d'Isly, 95; rue du Curé St-Etienne, 1; rue des Prêtres, 34; rue d'Angleterre, 38; rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 7; rue du Metz, 8; rue du Vieux-Marché-aux Chevaux, 18.

Nota. Il y a en outre dans le département 145 débitants de ta-

bacs charges de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, actes civils, M. Lenglet; domaines et timbre, M. Frampas; hypothèques, M. de Lattre. — Bavai, M. Cahoche. — Berlaimont, M. Robinet. — Landrecies, M. Dubut. — Le Quesnoy, M. Pottier. — Maubeuge, MM. Pillot et Ansart. — Solre le-Château, M. Payen. — Trélon, M. Raffestin.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, actes civils et timbre, M. Charpentier; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Sergeant; successions, M. Leuilliez; hypothèques, M. Didier. — Carnières, M. Boitelle. — Clary, M. Saby. — Le Cateau, M. Clerget de St-Léger. — Marcoing, M. Arsac. — Solesmes, M. Philippot.

Arrondissement de Douai. — Arleux, M. Besse. — Douai, actes civils et timbre, M. Colinet; successions, baux et locations verbales, M. Chrétien; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Lallement; hypothèques, M. Declercq. — Marchiennes, M. Tierny. — Orchies, M. Laforgue.

Arrondissement de Dunkerque. — Bergues, M. Chaussin. — Bourbourg, M. Doré. — Dunkerque, actes civils, M. Clément; successions, baux et locations verbales, M. Kollen; domaines et actes judiciaires, M. Collin; hypothèques, M. Vincent. — Gravelines, M. Anne Deschamps. — Hondschoote, M. Fornier. — Wormhout, M. Peyrot.

Arrondissement d'Hazebrouch. — Bailleul, M. Huot. — Cassel, M. François. — Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Stoffaes; hypothèques, M. Vincens. — Merville, M. Granger. — Steenvoorde, M. Claret.

Arrondissement de Lille. — Armentières, M. Renard. — Cysoing, M. Bernard. — Haubourdin, M. Tantelier. — La Bassée, M. Hanot. — Lannoy, M. Mathellon — Lille, actes civils et timbre, M. Latrasse; successions, baux et locations verbales: 1er bureau, M. Ackein; 2e bureau, M. Langlois; 3e bureau, M. Gandar; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Minel: actes d'huissiers et timbre, M. Basuyau; hypothèques, M. Perrier. — Pont-à-Marcq, M. Accart. — Quesnoy sur-Deûle, M. Pin. — Roubaix, actes civils, M. Paquet; successions, M. Delaville; actes judiciaires, M. Grimpret. — Seclin, M. Boissat. — Tourcoing, MM. Rogie et Bonnière, A.

Arrondissement de Valenciennes. — Bouchain, M. Barrère. — Condé, M. Herpe. — Denain, M. Lemaître. — Saint Amand, (pour les deux cantons), M. de Kérarmel. — Valenciennes, actes civils et timbre, M. Coudert de la Villatte; successions, baux et locations verbales, M. Durandard; domaine, timbre et actes judiciaires, M. De Brettes; hypothèques, M. Benet.

DOUANES.

DIRECTION DE LILLE.

Directeur : M. Touzard, rue des Jardins, 9bis.

Cabinet et bureaux particuliers du Directeur, 9ter, rue des Jardins. (Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir).

MM. Pagard, Premier commis, Chef des bureaux de la Direction; Wacongne, Deuxième commis des bureaux de la Direction; Derveaux, Troisième commis des bureaux de la Direction; Véret, Boone et Clep, Attachés aux bureaux de la Direction; Lavigne, Passage et Malaisie, Surnuméraires.

Avoué de la Direction : Me Godron, 103, boulevard de la Liberté.

Inspecteurs: MM. Godart, Inspecteur principal à Lille, Commandant le Bataillon de forteresse de Lille, rue du Dragon, 2; Rossignol, Inspecteur sédentaire à Lille, rue des Jardins, 11; Delaage de Bellefaye, Inspecteur à Armentières; Lemerle, Inspecteur à Orchies, Commandant le 2º Bataillon actif.

Sous-Inspecteurs: MM. Genez, à Lille, rue Barthélemy-Delespaul, 17; Lenglet, à Tourcoing.

Receveur principal: M. Jérôme, à Lille, rue des Jardins, 11.

LABORATOIRE D'ANALYSES: 328, rue Solférino, à Lille, MM. Guénez, Chimiste en chef; Arnoult, Chimiste-adjoint.

PERSONNEL DES BUREAUX

DIVISION DE LILLE. — LILLE: MM. Leblanc, Desmazières et Desmidt, Receveurs particuliers; Demasur, Laplace, Hecquet, Charreyron, Vercoustre, Schielin, Cousin, Bourdon, Tancrez, Belgueule, Vérificateurs; Flamand, Vérificateur-adjoint; Lefebvre, Dubois, Raiff, Lenglet, Debeauvais, Commis-principaux; Dimanche, Chary, Henry, Lecocq, Danic, Boitel, Colas, Maillard, Raverdy, Roux et Rolier, Commis; Loth et Delaval, Surnuméraires; Defive, Deneuville et Baillet, Gardes-magasins.

DOUAI: MM. Dru, Receveur particulier, Agent judiciaire; Briez et Bouché, Commis-principaux. — Hallun-Route: MM. Winnaert, Receveur particulier; Sockel, Vérificateur-adjoint; Bailleul, Lamand et Goëfft, Commis. — Hallun-Gare: MM. Lemare, Receveur particulier; Brasseur, Commis. — Neuville-en-Ferrain: M. Viel, Receveur

particulier. — Risquons-tout: MM. Choffat, Receveur particulier Conia, Commis. — La Marlière: MM. Courtois. Receveur particulier; Besnier, Commis. — Tourcoing: MM. Jourdain, Receveur particulier; Petitdemange et Fertoret, Vérificateurs; Piquot et Flahaut, Vérificateur-adjoint; Gripon, Commis principal; Huile, Assens, de Bony, de Lavergne, Noël, Commis: Oudart, Garde-magasin. — Roubaix: MM. Loth, Receveur particulier; Petitdemange, Tillier, Vérificateurs; Glin, Verificateur-adjoint; Richard, Commis principal; Delannoy et Terron, Commis; Ducrocq, Garde-magvsin. — Le Touquet: MM. Chiriaux, Receveur particulier; Couturier, Commis. — Wattrelos: MM. Perriot, Receveur particulier; Couturier, Commis principal; de Barruel et Dol, Commis. — Leers: MM. Philippe, Receveur particulier; Torrens, Commis. — Toufflers: MM. N...... Receveur particulier; Castel, Anciaux et Noiret, Commis. — La Madeleine: M. Lebreton, Chef de service.

Division d'Armentières. — Le Seau: M. Magnier, Receveur particulier. — Pont-de-Nieppe: M. Kremer, Receveur particulier. — Le Bizet: MM. Grandjean, Receveur particulier; Choisy, Commis. — Armentières: MM. Oury, Receveur particulier; Thiry, Vérificateur. N. , Commis. — Houplines-Gare: M. Paillard, Receveur particulier. — Houplines-Route: M. Le Breton, Receveur particulier. — Frelinghien: M. Quéva, Receveur particulier. — Pont-Rouge: MM. Henrion, Receveur particulier; Sueur, Commis. — Deûlémont: MM. Blondel, Receveur particulier; Debacker, Vérificateur-adjoint. — Comines-Gare: MM. Thomas, Receveur particulier; Adam, Commis. — Comines-Route: MM. Delhaye, Receveur particulier; Lime, Commis. — Pont de Warneton: M. Hugot, Receveur particulier. — Wervicq: MM. Wargner, Receveur particulier; Leloup, Commis. — Quesnoy-sur-Deûle: M. Siéper, Receveur particulier. — Erquinghem: M. Balteau, Receveur particulier.

DIVISION D'ORCHIES. — WILLEMS: M. Lecœuche, Receveur particulier.

— BAISIEUX-GARE: MM. Hébert, Receveur particulier; Desmidt, Vérificateur-adjoint; Lehéricher, Commis principal; Noiret et Darcourt, Commis. — BAISIEUX-ROUTE: M. Laurent, Receveur particulier. — WANNEHAIN: M. Druesnes, Receveur particulier. — BACHY-GARE: MM. Godfrin, Receveur particulier, Labriet et Caudmont, Commis. — Mouchin: M. Petit, Receveur particulier. — Rumegies. M. Blicq, Receveur particulier. — Orchies: M. Destrée, Receveur particulier. — Cysoing: M. Marécaux, Receveur particulier. — Aniches: MM. Jourdan, Chef de service; Cahon, Deusy et Duprez, Commis.

OFFICIERS.

Capitaines: MM. Sant, à Tourcoing; Mouy, *, à Roubaix; Bastel, (1) 4, à Lille; Tap, à Erquinghem; Drouart, à Armentières; Fontaine, à Pont-à-Marcq; Souter, à Cysoing.

LIBUTENANTS: MM. Lemaire, à Tourcoing; Destrée, à Roncg; Oblet, à Leers; Féquet, à Roubaix; Magnies, à Fives; Béjannin, à Sailly-Lys; Clause, à La Chapelle-d'Armentières; Gilotin, à Armentières; Louvet, à Comines; Rolin, à Orchies; Carpentier, à Fretin; Dequeker, à Planard.

Sous-Lieutenant : M. Joly, à Baisieux.

SERVICE MÉDICAL.

MÉDECINS. — MM. Vanuxen, à Steenwerch; Tellier, à Nieppe; Dubar, à Armentières; Toffart, à Frelinghien; Vouters, à Comines; Pollet, à Fleurbaix; Mizon, à Lomme; Pierchon, à Halluin; Dewyn, à Tourcoing; Delannoy, à Roubaix; Bécour, à Fives; Martin, à Lambersart; Roché, à Chéreng; Staes, à Camphin; Desmons, à Cysoing; Lecœuvre, à Orchies; Thiéry, à Orchies; Lejeune, à Rumegies; Tison à Templeuve; Desprez, à Pont-à-Marcq; Lemaire, à Lannoy.

Pharmaciens. — MM. Vanuxeem, à Steenwerch; Van Grevelynghe, à Armentières; Delavalle, à Sailly-Lys; Toffart, à Frelinghien; Deschildre, à Comines; Descarpentries, à Pérenchies; Hindrick, à Halluin; Dumoulin, à Roncq; Lequien, à Linselles; Despinoy, à Tourcoing; Courden, à Tourcoing; Dubois, à Tourcoing; Delecroix, à Roubaix; Verdier, à Lannoy; Blanckaert, à Wattrelos; Bruneau, à Lille; Ardaens, à Fives; Posteaux, à Ascq; Gaillet, à Cysoing; Denis, à Baisieux; Sajot, à Orchies; Deny, à Pont-à-Marcq.

DIRECTION DE DUNKERQUE.

Directeur: M. Planet, *, 8, rue de Paris. — Bureaux ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir. — MM. Simon, 1^{er} Gommis; Duterte, 2^e Gommis; Colombier, 3^e Gommis; Ricquier, Petit, Commis attachés; de St-Léger, Samson, Lenoir, Decoster, Surnuméraires.

Inspecteurs: MM. Barbier, Inspecteur principal à Dunkerque, commandant le bataillon de forteresse des Douanes à Dunkerque: Lesné, Inspecteur sédentaire, à Dunkerque; Hauville, Inspecteur à Hazebrouck, commandant le 1^{er} bataillon actif.

Receveurs principaux: MM. Petit, à Dunkerque, quai de Freycinet (Bâtiment central); Demarbaix, à Hazebrouck, 50, rue de l'Église.

Sous-Inspecteurs: MM. Bonnet et Lemoigne, à Dunkerque.

PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE.—MM. Cardock, Herbart, de Baecque, Lelong, Salemon, *Contrôleurs*; MM. Lernould, Flament, Vanheeger, Delabaere, Mineur, Ponchau, Soudain, *Vérificateurs*; MM. Hecquet, de Bornschlegel, Roffidal, Cuvillier, Sauvage (Alexis), Hibon,

Legrand, Lory, Vérificateurs-adjoints; MM. Caron, Collet, Danctoville, Lemattre, Sauvage (Napoléon), Ledoux, Debacker, Thuillier, Vermeulen, Commis principaux; MM. Dervaux, Drubigny, Fournier, Marchand, Bernard, Lardeur, Brimont, Chauvet, Plancke, Commis;

MM. Bernard, Gaceus, Gardes-magasins.

GRAVELINES: MM. Banckaert, Receveur; Lest, Commis. — GHYVELDE (station): MM. Thomas, Receveur; Le Breton de la Perrière, Aubert, Commis. — GHYVELDE (route): MM. Darcourt, Receveur; Lemahieux, Commis. — LES MOERES: M. Sallé, Receveur. — LA BROUCKSTRAETE: M. Boutté, Receveur. — Hondschoote: MM. Lécolier, Receveur; Cadet, Commis. — Oost-Cappel: MM. Lefebvre, Receveur; Rosé, Commis. — Wormhout: M. Pruvot, Receveur-buraliste. — BERGUES: M. Banckaert, Receveur-buraliste.

PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Fortier, Commis; Delory, Surnuméraire. — HOUTKERQUE: M. Boddaert, Receveur. — STEEN-VOORDE: MM. Simonin, M, Receveur; Leroi, M, Commis. — GODEWAERSVELDE: MM. Pierret, M, Receveur; Thiébaux, Commis. — BOESCHÈPE: M. Longueval, Receveur. — BAILLEUL: MM. Bonnaire, Receveur; Culem, Commis; Hennebelle, Receveur-buraliste. — SCHAEXHEN: M. Pétel, Receveur-buraliste. — LA CORNETTE: M. Damatte, Receveur-buraliste. — L'HAZEWINDE: M. Verheyde, Receveur-buraliste. — OUTTERSTEENE: M. Raout, Receveur-buraliste.

OFFICIERS.

Capitaines: MM. Le Cerclé, à Dunkerque; Défossé, à Bergues; Verrier, à Hondschoote; Brévier, à Steenvoorde; Vébert, à Bailleul; Palette, à Hazebrouck.

Lieutenants: MM. Pourre, à Fort-Philippe; Jeanne, M, Caquelot, Leroy, à Dunkerque; Mellière, à Boeschèpe; Lemaître, à La Cornette;

Décroix, à Strazeele; Germain, à Wormhout.

Sous-Lieutenants: MM. Poyol, à Ghyvelde; Debéthune, à Rexpoëde; Leroy (Edmond), à Téteghem; Bréfort, à Herzeele; Richard, à Steenvoorde; Marchand, à Bailleut.

DIRECTION DE VALENCIENNES.

M. De Launov, *, Directeur.

Bureaux de la Direction — M. Laurent, 1er Commis; M. Dufau, 2e Commis; M. Nonnon, 3e Commis; MM. Serval, Tassart, Joubert et Renard, Commis attachés; MM. Mahy, Hannoteau, Barbet, Saint-Quentin, Surnuméraires.

SERVICE ADMINISTRATIF. INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Valenciennes.

Inspecteur : M. Géneau, A, à Valenciennes.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Deman, Receveur principal; Courbet de Champrouge, Contrôleur; Pirolle, Vérificateur; Cousin et Lest, Vérificateurs-adjoints; Froissard et N...., Commis-principaux; Matton, Le Runigo, Déchamp et Bonnafé, Commis; Thiroux, Surnuméraire.

MM. Génelle et Gilbert, Gardes-magasins.

BLANC-MISSERON: MM. Figre, Sous-Inspecteur; Strack, Receveur (gare); Corbeau, Goguel, Vérificateurs; Sabin, Leleu, Vérificateurs-adjoints; Lorenzoni, Watier, Drouart, Pourchet, Legros, Commis; Freet, Receveur (route); Maillard, Commis; M. Baron, Gardemis.

CONDÉ: MM. Ruffin, Receveur; Douè, Vérificateur; Strub, Vérificateur-adjoint; Leprêtre, Commis. — Grespin: M. Audin, Receveur. — Hergnies: MM. Bertrand, Receveur; Féquet, Commis. — Le coq: MM. Cartier, Receveur, et Drouchon, Commis — Marchipont: M. Vasseur, Receveur. — Maulde: M. Bailly, Receveur. — Maulde-Mortagne: MM. Beuzard, Receveur, et Bourdin, Commis. — Mortagne: MM. Sindely, Receveur, et Garnier, Commis. — Sebourg: M. Valentin, Receveur. — Vieux-condé (gare): MM. Germain, Receveur; Danhier, Vérificateur-adjoint; Nauroy, de Saint-Léger, Commis. — Bruay: M. Mathieu, Receveur-buraliste. — SI-SAULVE: M. Trécat, Receveur-buraliste. — Raismes: M. Landon, Receveur-buraliste. — Marly: M. Gaillard, Receveur-buraliste. — ST-AMAND: M. Huart, Receveur-buraliste. — Fabrique de soude de trith-st-lèger: MM. Parmentier, Commis principal, Chef de service; Lamy et Civet, Commis.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-liev est Jeumont.

Inspecteur: M. de Bonnay de Breuille, Commandant du Bataillon de forteresse, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. — MM. Derycke, Receveur principal; Grimoult, Sous-Inspecteur; Collart, Contrôleur, Chef de section; Blondin, Lucette, Goutière et Docquier, Vérificateurs; Deman et Pissarro, Vérificateurs-adjoints; Choffez, Dégardin, Grandgirard, Joly, Dauverchain et Henrion, Commis principaux; Chabert, Tricot, Bertrand et Mangeot, Commis; Gosset, Receveur (route); Leleu, Garde-magasin.

Feignies: MM. Michel, Sous-inspecteur; Boramet, Receveur; Jaugeon et Docquier, Vérificateurs; Deulin, Jolivald et Desgardin, Vérificateurs-adjoints; Carret, Commis principal; Geeraert, Bocquet et Bedel, Commis; Dupont, Garde-magasin. — Bavay (gare): MM. Noizet, Receveur; Baré, Commis. — VILLERS-SIRE-NICOLE: M. Marchand, Receveur. — ETH: M. Goudal, Receveur. — Bry:

M. Deltour, Receveur. — St-Waast: M. Drapier, Receveur. — Bellignies: M. Davesnes, Receveur. — Hergies: M. Dehaeck, Receveur. — Hon: M. Becker, Receveur. — Malplaquet: M. Lacour, Receveur. — Gognies-Chaussée: M. Augustin, Receveur. — Bettignies: M. Fossier, Receveur. — Vieux-Rengt: M. Martinage, Receveur. — Maubeuge: M. Hanne, Receveur-buraliste. — Pont-sur-Sambre: M. Vieillard, Receveur-buraliste. — Le Quesnoy: M. Blutel, Receveur-buraliste. — Fabrique de soude d'Hautmont: MM. Mathieu, Commis principal, Chef de service; Dupont, Commis principal, et Champagne, Commis.

INPECTION D'AVESNES.

Cette Inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est Avesnes.

M. Jarlot, Inspecteur, Commandant du 3º Bataillon actif, à

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Aubry, Receveur principal; Vasseur et Paris, Commis.

COUSOLRE, MM. Brayelle, Receveur; Tonnel, Commis.— HESTRUD, M. Hoffmann, Receveur. — Beaurieux, M. Mourot, Receveur. — Eppe-Sauvage, M. Richy, Receveur. — Wallers-Morenrieux, M. Hainaux, Receveur. — Ohain, MM. Aubert, Receveur; Thorel, Commis.— Etroeungt, M. Coderlier, Receveur-buraliste. — Beugnies, M. Dumesnil, Receveur-buraliste. — Solre-le-Chateau, M. Rile, Receveur-buraliste.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Capitaine de Chateau-l'Abbaye; MM. Bernard, Capitaine à Château-l'Abbaye; Jeangeot, Lieutenant à Maulde-Mortagne; Jean-

Baptiste, Lieutenant à Notre-Dame.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Lecelles, rue Chorette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Château-l'Abbaye, Rouillon, Bruille, Hergnies, Notre-Dame, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare), et La Croisette.

Capitainerie de Blanc-Misseron. MM. Lebas, Capitaine, à Blanc-Misseron; Vaslot, Sous-Lieutenant, à Crespin; Bourdon, Lieutenant,

à Sebourquiaux.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Condé, St-Aybert, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Onnaing, Marchipont, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies, Lorette et Fresnes.

Capitainerie de Valenciennes. MM. Dineur, Capitaine, à Valenciennes; Tonnel, Lieutenant, à Valenciennes; Guglielmi, Lieutenant, à Saint-Saulve; Chapelier, Sous-Lieutenant, à St-Amand.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes (gare), Anzin (mobile), Famars, St-Amand, Grand'bray, Raismes, Le Rosult, Tilloy, Vicoigne et Wallers.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINERIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Lenquette, Capitaine à Wargnies-le-Petit; Chaix, Sous-Lieutenant, à St-Waast; Auguste Fanny, Sous-Lieutenant, à Wargnies-le-Petit.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bry, Labocrette, Jenlain, St-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINERIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Lecouvey, Capitaine, à La Longueville; Deryck, Lieutenant, à Bavaj, et Baclet, Sous-Lieutenant, à Feignies.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies

(village), La Longueville, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

CAPITAINERIE DE JOLIMETZ MM. Glin, Capitaine, à Jolimetz; Macé, Lieutenant, à Berlaimont; Bardet, Lieutenant, au Quesnoy. Cette Capitainerie comprend les Brigades du Quesnoy, Joli-

metz. Locquignol, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Louvignies,

Sepmeries et Quérénaing.

CAPITAINERIE DE MAUBEUGE. MM. Weber, Capitaine, à Maubeuge; Laqueux, Lieutenant, à Maubeuge; Labauve, Lieutenant, à Jeumont.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Bettignies, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont, Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile), Villers-sire-Nicole.

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINERIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Valzer, Capitaine, à Solre-le-Château; Flamant, Lieutenant, à Solre-le-Château; Mallauran, Sous-Lieutenant, à Colleret.

Cette Capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Châ-

teau, Cousolre, Damousies et Bousignies.

CAPITAINERIE DE GLAGEON. MM. Gillard, Capitaine, à Glageon; Tréand, Lieutenant, à Trélon; Leveau, Lieutenant, à Liessies. Cette Capitainerie comprend les Brigades de Felleries, Ohain,

Trélon, Liessies, Glageon, Beaumont, Ramousies et Eppe-Sauvage.

CAPITAINERIE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, Capitaine, à Avesnelles; Perret, Lieutenant, à Dompierre; Fossier, Lieutenant,

à Sains-du-Nord.

Cette Capitainerie comprend les Brigades de Féron, Saint-Rémy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Etrœungt, Saint-Hilaire, Beugnies et Sains.

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, *, Directeur.
Ce service comprend, dans le Département du Nord, les Brigades

d'Anor, de Par-delà l'Étang, des Noires-Terres et de Trieux de Villers; Communes d'Anor et de Fourmies.

Bureau principal d'Anor (gare). — MM. Famechon, Receveur principal; Bouvert, Commis principal; Daubrecourt, Allard, Doré, Vérificateurs-adjoints; Solliers, Ballot, Morel et Fournier, Commis.

Le Bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes: Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog., ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817. — Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire. — Importation du bétail et des viandes fraîches; la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir, en hiver, et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain. — Sortie des boissons. — Transit international. — Importation des fils de laine d'origine belge.

Bureau subordonné d'Anor (route). — MM. Bourgeois, Receveur; Daverdon. Commis.

Le Bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail et des viandes fraîches, le jeudi et le samedi de chaque semaine, de 1 h. à 4 h. du soir.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Mailfait, Receveur-buraliste.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Delvallée, Lieutenant.

Cette Lieutenance comprend:

Anor, 2 Brigades composées de 27 hommes; Par-delà l'Étang (Commune d'Anor), une Brigade de 10 hommes; Les Noires-Terres (Commune de Fourmies), une Brigade de 8 hommes; Trieux-de-Villers (Commune de Fourmies), une Brigade de 10 hommes.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 41,817 hectares 07 de bois et forêts, dont 19,321 h. 77 appartiennent à l'Etat, 1,783 h. 32 aux communes et aux établissements publics et 20,712 h. 48 aux particuliers. Ces contenances sont ainsi réparties entre les différents arrondissements :

1º Arrondissement d'Avesnes: 25,979 h. 49 a., dont 1º 11,112 h. 46 de forêts domaniales, savoir : la forêt de l'Abbé, 1,076 h. 34, de Fourmies 871 h. 43, de Mormal, 9,164 h. 69;— 2º 1,744 h. 36 de bois communaux, formant les fagnes d'Anor 244 h. 18, de Bousignies 46 h. 83, de Cousolre 224 h. 58, d'Eppe-Sauvage 294 h. 11, de Fourmies 168 h. 06, de Glageon 250 h. 30, d'Ohain 194 h. 70, de Quiévelon 13 h. 51, de Rainsars 46 h. 87, de Trélon 261 h. 22.— et 3º 13,122 h. 67 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur: Saint-Aubin 255 h., Bas-Lieu 79 h., Beugnies

411 h, Dourlers 25 h., Felleries 1,129 h., Floursies 95 h., Saint-Hilaire 50 h., Ramousies 22 h., Cartignies 100 h., Etrœungt 19 h., Floyon 109 h., Larouillies 29 h., Sains 517 h., Amfroipret 30 h., Audignies 43 h., Bellignies 89 h., Feignies 44 h., Gussignies 34 h., Houdain 42 h., La Longueville 544 h., Bachant 24 h., Berlaimont 76 h., Saint-Rémy-Chaussée 23 h., Sassegnies 44 h., Vieux-Mesnil 89 h., Favril 146 h., Prisches 43 h., Cerfontaine 34 h., Colleret 200 h., Eclaibes 148 h., Ferrière-la-Grande 31 h., Ferrière-la-Petite 60 h., Gognies-Chaussée 24 h., Hautmont 220 h., Jeumont 141 h., Marpent 40 h., Maubeuge 83 h., Obrechies 43 h., Quiévelon 54 h., Recquignies 127 h., Rousies 83 h., Villers-sire-Nicole 22 h., Locquignol 22 h., Potelle 30 h., Vendegies-au-Bois 114 h., Frasnoy 18 h., Preux-au-Sart 17 h., Wargnies-le-Petit 28 h., Aibes 74 h., Beaurieux 162 h., Bérelles 220 h., Bousignies 258 h., Choisies 37 h., Clairfayts 215 h., Cousolre 192 h., Eccles 85 h., Hestrud 204 h., Liessies 80 h., Sars-Poteries 192 h., Solre-le-Château 283 h., Solrinnes, 166 h., Anor 439 h., Baives 121 h., Eppe-Sauvage 478 h., Féron 478 h., Glageon 255 h., Moustier 300 h., Rainsars 69 h., Trélon, 2,876 h., Wallers-Trélon 430 h.

2º Arrondissement de Cambrai: 2,037 h. 72 dont 730 h. 72 formant la forêt domaniale de l'Evèque et 1,307 h. de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur: Fontaine-Notre-Dame 35 h., Beaumont 37 h., Maurois 29 h., Bertry 78 h., Busigny 132 h., Clary 20 h., Elincourt 28 h., Esnes 70 h., Maretz 70 h., Montigny 20 h., Selvigny 18 h., Walincourt 189 h., Anneux 31 h., Bantouzelle 82 h., Crèvecœur 66 h., Gouzeaucourt 55 h., Honnecourt 46 h., Lesdain 19 h., Marcoing 77 h., Villers-Guislain 19 h., Saulzoir 32 h.

3° Arrondissement de *Douai*: 1,993 h. 57 dont 725 h. 56 formant la forêt domaniale de Marchiennes et 1,268 h. 01 de bois particuliers dont les principaux massifs sont: sur Bugnicourt 17 h., Gœulzin 17 h., Lécluse 15 h., Villers-au-Tertre 15 h., Douai 18 h., Flines-les-Raches 278 h., Lewarde 24 h., Montigny 75 h., Auby 17 h., Cuincy 37 h., Raimbeaucourt 115 h., Roost-Warendin 22 h., Bouvignies 120 h., Hornaing 106 h., Marchiennes 124 h., Pecquencourt 52 h., Coutiches 36 h., Faumont 108 h.

4° Arrondissement de *Dunkerque*: 802 h. 32 dont 30 h. de bois domaniaux formant les dunes de Gravelines et 772 h. 32 de bois particuliers dont les principaux massifs sont: 100 h. de sapins sur le territoire de Ghyvelde, canton d'Hondschoote; 101 h. 66 à Merckeghem, et 34 h. 26 à Lederzeele, canton de Wormhout; 363 h. à Saint-Momelin, 133 h. à Watten et 15 h. à Wulverdinghe, canton de Bourbourg.

5° Arrondissement d'Hazebrouck: 3,097 h. 33 dont 2,523 h. 86 de

bois domaniaux formant la forêt de Nieppe et 573 h. 47 de bois particuliers dont les principaux massifs sont sur: Renescure 95 h., Morbecque 122 h. 52, Houtkerque 44 h., Steenvoorde 32 h., Bailleul 16 h., St-Jans Cappel 45 h., Merris 20 h., Cassel 22 h., Ebblinghem 20 h., Wallon Cappel 18 h., Bæschèpe 26 h. 50, Godewaersvelde 18 h.

6° Arrondissement de Lille: 2,173 h. 71 dont 883 h. 01 de forêts domaniales formant la forêt de Phalempin,15 h. 28 de bois appartenant à l'hospice de Seclin et 1,275 h. 42 de bois particuliers dont les principaux massifs sont: sur Prémesques 30 h., sur Cobrieux 18 h., sur Cysoing 89 h., sur Genech 56 h., sur Mouchin 29 h., sur Péronne 20 h, sur Sainghin 33 h., sur Templeuve 15 h., sur Wannehain 36 h., sur Emmerin 42 h., sur Haubourdin 30 h., sur Santes 77 h., sur Wavrin 25 h., sur Annappes 40 h., sur Flers 23 h., sur Attiches 16 h., sur Avelin 52 h., sur Bersée 60 h., sur Mérignies 50 h., sur Ostricourt 17 h, sur Phalempin 38 h., sur Wahagnies 105 h., sur Verlinghem 44 h., sur Allennes-les-Marais, 28 h., sur Bauvin 25 h., sur Wattignies 20 h, sur Bondues 15 h.

7° Arrondissement de Valenciennes: 5,732 h. 93 dont 3,315 h. 66 de forêts domaniales formant le massif de Saint-Amand et 2,417 h. 27 de bois particuliers dont les principaux massifs sont: sur Flines-les-Mortagne 176 h., sur Raismes 1,300 h., sur Denain 25 h., sur Condé 357 h., sur Wallers 369 h., sur Thiant 64 h., sur Sebourg, 46 h.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÈTS.

La France est divisée en trente-deux Conservations forestières. La septième Conservation est celle d'Amiens, composée des Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur: M. Cousin, *, A A, a Amiens.

MM. Dubois, Inspecteur-adjoint sédentaire; Courtia, Pézier, Brigadiers sédentaires; Rousseau, Garde sédentaire.

Il existe dans le Département deux Inspections forestières qui ont pour chefs-lieux Lille et Le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette Inspection comprend les Arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le Département du Nord.

MM. Dion, Inspecteur, Chef de service, rue Jacquemars-Giélée, nº 87, à Lille; Pessez, Garde-sédentaire, attaché à l'inspection; Casalis, Inspecteur-adjoint, à Valenciennes.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette Inspection comprend les Arrondissements d'Avesnes et de Cambrai. MM. Bécourt, 3, Inspecteur, Chef de service, au Quesnoy; Béthencourt, Garde sédentaire, attaché à l'inspection; Pintiau, Inspecteuradjoint, au Quesnoy; Decaux, Garde général, à Landrecies.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental: M. Gréterin, *, Directeur des Postes et Télégraphes du Département, Hôtel des Postes et des Télégraphes, place de la République, à Lille. — M. N....., Inspecteur sédentaire adjoint au Directeur.

Bureaux administratifs de la Direction.— MM. Crépin, Wacheux, Lheureux, Inspecteurs; Cochard, Sous-inspecteur; Perrin, Sous-inspecteur; Bazille et François, Sous-ingénieurs; M. Lalisse Sous-Inspecteur.— Commis principaux de direction: M.M. Couturier, Terlet, Bourdonnais, Gatelier et Coliard. Commis de direction: MM. Borgard, Lesage, Lotte, Vanacke, Clerbout, Geeraert, Lecasse, Baudrillard, Machu, Winckel, Haunel, Escaillas, Courtot et Devaux. Surnuméraire de Direction: M. Désire; Brigadiers-facteurs: MM. Dutoit, Bonnet et Mauger. Chef-surveillant: M. Chivalet.

Il y a dans le Département du Nord 214 bureaux de poste et de Télégraphe dont 155 bureaux mixtes, 17 bureaux n'effectuant que les opérations postales, 32 chargés exclusivement du service télégraphique, 9 établissements de facteur-boîtier et 1 bureau auxiliaire de poste. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. - Avesnes (P et T), M. Leray, (M), Receveur; MM. Lardinois et Bachelet, Commis principaux; - Anor (Pet T), M. Gomel; - Bavay (Pet T), M. Favréaux; - Berlaimont (Pet T), M. Lhermé; - Bousies (Pet T), Mme Legrand; - Cartignies (P et T), Mene Leducq; - Colleret (P), M. Nué. Facteur Receveur; -Cousolre (P et T), Mme Martin; - Dompierre (P et T), Melle Dubus; -Dourlers (Pet T), Melle Brière ; - Englefontaine (Pet T), Melle Blary ;-Etræungt (P et T), Melle Dupont; — Feignies (P), Mme Meurant; — Felleries (P et T), Mme Onfroy; — Ferrière-la-Grande (P et T), Mme Monchain; - Fourmies (PetT), M. Rousseau, Receveur; MM. Grès et Coupé, Commis principaux ; - Glageon (P et T) Melle Delabarge ; -Gommegnies (P et T), Melle Meunier; - Hautmont(P et T), M. Vernier; - Jenlain (P et T), Mme Simon; - Jeumont (P et T), M. Capet; - Landrecies (P et T), Melle Guillaume; - Louvroil (P et T), Melle Henrotel; — Maroilles (P et T), Melle Fauchard; Maubeuge, (P et T), MM. Demetz, Receveur; Rose et Envrie, Commis principaux; — Ohain (Pet T), Melle Vagogne; - Poix (Pet T), Melle; - Pontsur-Sambre (P et T), Melle Canonne: - Prisches (P), M. Deloffre, facteur-bottier; - Quesnoy (Le) (P et T), M. Thiébault; - Sains (P et T),

M. Rampont; — Sars-Poteries (Pet T), M. Merlier; — Solre-le-Château (Pet T), M^{me} Soyez; — Trélon (P), M^{elle} Cowez; (I, M^{elle} Contesse; — Villers-sire-Nicole (P), N. ...; — Wignehies (Pet T), M^{me} Mathicu.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — Cambrai (P et T). MM. Dhoudain, Receveur, Hébert et Rousselot, Commis principaux; — Avesnes-lez-Aubert (P et T), Mme Herbin; — Beauvois (P et T), Mme Lalisse; — Bertry (P et T), M. Poizot; — Busiqny (P et T), Melle Naudin; — Carnières (P et T), Melle Desse; — Cateau (Le) (P et T), M. Juillion; — Catillon (P et T), Mme Drion; — Caudry (P et T), M. Mayot; — Clary (P et T), Melle Bruniaux; — Crévecœur, Melle Willay; — Gouzaucourt (P et T), Melle Devaux; — Haussy (P et T), Melle Habrant; Honnechy (P et T), Mme Delplace; — Inchy (P et T), Melle Boniface; — Inchy (P et T), Melle Bataille; — Maretz (P et T), M. Baillet; — Masnières (P et T), Melle Harvich; — Neuvilly (P), Mme Hannedouche; — Noyelles-sur-Escaut (T), Melle Pommery; — Quiévy (P et T), M. Berger; — Rieux-en Cambrésis (P), M. Betrema, facteur bottier municipal; — St-Aubert (P et T), M. Ansieau; — St-Hilaire (P), M. Desenne, Facteur bottier; — St-Souplet (P), Mme Estevance; — Saulzoir (P et T), Mme Reboux; — Solesmes (P), Mme Hochart; — Walincourt (P et T), Mme Depoit.

Arrondissement de doual. Douai (P et T), MM. Mallet, Receveur: Paux, Messéant, Commis principaux; — Aniche (P et T), M. Degand; — Arleux (P et T), M^{me} Tison; — Aubigny-au-Bac (P et T), M^{lle} Tellier; Cantin (P et T) M^{me} Chambaud; — Flers-en-Escrebieux (P et T), M^{me} Libessart; — Flines-les-Raches (P et T), M^{lle} Leclercq; — Landas (P), M^{lle} Bonnet: — Lécluse (P et T), M. Moreau, Facteur Receveur; — Marchiennes (P et T), M^{me} Gérard, — Monchecourt (P et T), M^{elle} Mairesse; — Montigny (P et T), M^{me} Faux; — Orchies (P et T), M^{me} Boubay; — Raches (P), M^{me} Selle; — Sin-le-Noble (P), M. Troyen, Facteur Receveur; — Somain (P), M^{me} Leclercq.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. Dunkerque (P et T), MM. Heitz, Receveur; Humbert, Macle, Commis-principaux; — Bergues (P et T), M. Sacré; — Bollezeele (P), M^{me} Camus; — Bourbourg (P et T), M^{me} Chassaing; — Esquelbecq (P), M^{me} Duyck; — Gravelines (P et T), M. Delerue; — Hondschoote (P et T), M^{me} Lozé; — Moëres (les) (T), M. Colette; — Loon-Plage (F et T), M^{me} Dilly; — Rosendaël (P et T), M^{me} Dassencourt; — St-Pol (P et T), M^{me} Moine; — Steene (T), M. Deconinck; — Watten (P), M^{me} Quaintenne; — Worm-hout (P et T), M^{me} Bécuwe.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. Hazebrouck (P et T), M. Corbeau; — Arnèhe (P et T), M. Pazin; — Bailleul (P et T), M. Dazin;

— Cassel (P et T), M^{11e} Lebrun; — Estaires (P), M^{11e} Vercamer; (T), M. Streck; — Godewaersvelde (P), M^{me} Nicolas; — Gorque (La) (T), M. Marsy; (P), M^{11e} Magnin; — Merville (P), M^{11e} Rigaut; — Nieppe (P et T), M^{11e} Ogée; Renescure (P), M^{11e} Swemberghe; — Steenvoorde (P et T), M^{11e} Darles; — Steenwerch (P et T), Mme Cloet; — Vieux-Berquin (P), M^{11e} Grancier.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. Lille (Recette principale), Place de la République, (Poste). MM. Dussourt, *, Receveur principal; Parsy, Veslot, Lambert, Alavoine et Poursain, Commis principaux; Lille (central), place de la République, (Télégraphe), MM. Beaugrand, Chef de dépôt; de Boulard, Lavielle, Depret, Hannequin, Le Bomin, Lheureux, Fuynel, Vanlande, Vallet et Roland, Commis principaux; - Lille (place St-Martin) (P et T), M. Maire, Receveur, M. Germain, Commis principal; - Lille-Moulins, (P et T), M. Carrey; - Lille-Wazenmes, (P et T), M. Simonnet; — (Lille gare) (T), M. Ansart; — Lille-Fives (P et T), M. Savary; — Lille St-Maurice (P), Mme Deletele; - Annœullin (P et T), Mile Demorgny; - Armentières, (P et T), M. Halluin; — Ascq (P et T), Mme Ducrocq; — Aubers (P et T), Mme Appourchaux; — Baisieux (P), Melle Ponroy; — Bassée (La) (P et T), Melle Tancrez; — Bauvin, (P et T), Melle Ducanchez; — Bersée (P et T), Mile Berthe Ponroy; — Bondues (P et T), Melle Deschamps; - Bousbecques , (P et T) , M. Beghin, Facteur Receveur ; - Comines , (P et T), Mme Guilbert; — Croix, (P), Mme Brach; — Croix, (T), M. Gaberel; — Cysoing, (P et T), Mme Hubert; — Fournes-en-Weppes, (Pet T), Mme Fremaux; - Gondecourt, (Pet T), Mme Fouquet; -Halluin, (Pet T., Mme Wallard ; - Haubourdin, (Pet T), Mle Dubrulle; - Hem (P et T) Melle Lacroix; - Houplines, (P et T), Melle Barbeconty; - Lannoy, (P et T), Melle Cartier; - Linselles, (P et T), Melle Béhague; — Lomme, (P et T), Mme Charles; — Loos, (P et T), Mme Estagerie; — Madeleine (La) (P et T), Mme Vasseur; — Marcq-en-Baroul, (P et T), Melle Tellier; - Marquette, (T), M. Tortel; - Mouveaux (P et T), Mme Millez; - Marquette (P), M. Chrétien, Facteur Receveur; - Pérenchies, (P et T), Melle Horrie; - Phalempin, (P et T), Mne Dumoulin; — Pont à-Marcq, (P et T), Mme Demouveaux; Quesnoy-sur-Deale, (P et T), Melle Naudeau; — Roncq, (P et T), Melle Naudeau; — Roncq, (P et T), M. Riotte; — Roubaix Ste-Elisabeth, M. Trabuc, Receveur; Schmidt, Samson et Mortier, Commis principaux; - Seclin (P), Mme Felbacq; (T), M. Hue; - St-André (T), M. Saison; - Templeuve (P et T), Mme Teneur; - Thumeries (P et T), Mme Pasquier; - Tourcoing (P et T), MM. Berteloot, Receveur; Jacquet et Gleye, Commis principaux; Friudel, faisant fonctions de commis principal; — Wambrechies (P et T), Mme Leroy; — Wasquehal (P et T), Melle Delesalle; - Wattignies (P), Mme Merlier; - Wattrelos (P et T), Mme Canonne; - Wavrin, (P et T), Melle Bernard; — Wervicg-Sud (T), M^{me} Verbeke.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. Valenciennes (P et T), MM. Lebrun, Receveur; Leclercq, Baert, Commis-principaux; — Abscon, (P et T), M. Dollé, facteur bottier; — Anzin (P et T), M. Thiébaut; — Artres (P et T), M^{me} Delattre; — Bouchain (P et T), M^{me} Laporte; — Bruay (P et T), M^{me} Mayeur; — Condé (P et T), M^{me} Lebourlier; — Crespin (P et T), M^{me} Mayeur; — Curgies (P et T), Melle Titremann; — Douchy (P), M^{me} Lederubey; — Denain (P et T), M. Gilles; — Escaudain (P et T), M^{me} Lyantey; — Haspres (P et T), M. Pincemaille; — Hasnon (P), M^{me} Lyantey; — Haspres (P et T), M^{me} Patrice; — Lourches (P et T), M^{me} Decourrière; — Maing (P et T), M^{me} Dupoiez; — Onnaing (P et T), M^{me} Dongny; — Raismes (P et T), M^{me} Dupoiez; — Saint-Amand-les-Eaux (P et T), M. Lobbé; — Saultain (P et T), M^{me} Delgrange; — Sebourg (P et T), M^{me} Desmoulin: — Thiant (P et T), M^{me} Beauchamps; — Wallers (P et T), M^{me} Dudant.

ENTREPOSEURS DANS LES GARES DE CHEMIN DE FER. — MM. Maurel, à Lille; Flavigny, à Cambrai; Lemaire, à Douai; Ruyssen, à Hazebrouck; Gillain, à Maubeuge; Prégnon, à Somain; Michaux, à Valenciennes; Alliot, à Busigny; Nicassin, à Aulnoye, Pruvost, à Roubaix; Valat, à Avesnes-sur-Helpe.

BUREAUX SÉMAPHORIQUES. - Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote.

BUREAUX D'ÉCLUSE. — Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de-Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun, Warlaing, Rodignies, Condé, Valenciennes, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

BUREAUX D'INTÉRÊT PRIVÉ. — Cauroir, Escaudœuvres, Famars, Hauts-Fourneaux de Mauheuge, Société Vezin-Mauheuge-Aulnoye, Briastre, Marly, Pecquencourt, Prouvy 1°, Saulzoir, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe, Prouvy 2°.

GARES DE CHEMIN DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.—Anor, Armentières, Arnèke, Aulnoye, Avesnes-sur-Helpe, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Douzies, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Hautmont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Marly, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Sous-le-Bois, Steenbecque, Strazeele, Saint-Amand-les-Eaux, Tourcoing et Valenciennes.

BUREAUX CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES. — Lille, annexes: Annœullin, Saint-Amand-les-Baux, Seclin. — Armentières. — Cambrai. — Carvin, relié à Lille. — Le Cateau, Caudry. — Comines (sera relié à Lille très prochainement.) Douai, annexes: Hénin-Liétard, Corbehem, Aniche. — Dunkerque, annexe: Bergues. — Fourmies,

annexes: Anor, Avesnes-sur-Helpe, Etræungt, Glageon, Hirson, La Capelle, Sains-du-Nord, Trélon, Wignehies, Masnières. — Maubeuge, annexes: Hautmont, Jeumont. — Valenciennes, annexe: Denain.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3º circonscription régionale: M. Dusautoir, à Châlons-sur-Marne.

LILLE, MM. Chaudron, rue Barthélemy-Delespaul, 24, Vérisicateur; Mourot, rue Caumartin, 54, Mairot, W., rue Caumartin, 52, Vérisicateurs-adjoints.— Roubaix, M. Sire, Vérisicateur.— Tourcoing, M. Perret, Vérisicateur.— Dunkerque, M. Antoine, Vérisicateur.— Hazebrouck, M. Lesebyre, Vérisicateur.— Cambrai, MM. Bombled, Vérisicateur; Legros, Vérisicateur-adjoint.— Avenses, MM. Bayeux, Vérisicateur; Boccard, Vérisicateur-adjoint.— Douai, M. Florentin, Vérisicateur.— Valenciennes, MM. Cuisset, Vérisicateur; Julliet, Vérisicateur-adjoint.

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des Talacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des Contributions indirectes, et a institué une Direction générale des Tabacs et des Directeurs départementaux.

Directeur-Général: M. Favalelli, O ¾, rue de Rivoli, Paris.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La Direction dont Lille est le chef-lieu comprend la Manufacture des Tabacs de Lille, le Magasin de transit de Dunkerque, la Culture et les Magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1893, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des Manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toiéré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

Directeur des Tabacs: M. Gerbet, O ★, à la Manufacture, rue du Pont-Neuf, à Lille.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur: M. Bère. — Contrôleur: M. Kling. — Garde-magasin: M. Candé. — Premier commis: M. David. — Commis aux écritures: MM. Vion et Vasseur-

MAGASIN DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur: M. Broutta. . — Contrôleur principal: N....

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur: M. Scohyers, à Lille. — Commis de l'inspection, M. Poilvet. — Contrôleur de culture: M. Pelte, à Armentières. — Vérificateurs de culture: MM. Douant, Dufour, Godin, Dupuis, Delètrez et Bailly. — Commis de culture: MM. Hanart, Pruvost, Delattre, Sevaux, Sambourg, Hillereau, Bisquara, Vendeville.

MAGASIN DE LILLE.

Entreposeur: M. Coustenoble. — Contrôleur principal: M. David.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur: M. Sempé. — Contrôleur principal: M. Gondolff.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission Historique du Département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du Département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le personnel de la Commission se divise en membres honoraires, en membres titulaires et en membres correspondants, à la nomination du Préfet, sur la présentation de la Commission.

Le nombre des membres titulaires est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondis-ements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi du mois, à 2 heures.

Membres honoraires.

M. Paillard *; ancien Préfet du Pas-de-Calais.

Bureau: Mgr. Dehaisnes, & I., Archiviste honoraire du département, Président; MM. Van Hende, & I., ancien Chef d'Institution, Vice-Président; Rigaux, & A., Archiviste de la ville de Lille, Secrétaire-archiviste; Ozenfant, *, & A., Trésorier.

Membres titulaires.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Bécourt, & Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; Jennepin, & I, Maître de pension, à Cousoire; Lhomme, à Liessies; Sculfort, *, * A, Archiviste-paléographe, Conseiller général, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. Berger, Directeur de l'Ecole de dessin, à Cambrai; Gautier, Bibliothécaire-Archiviste de la ville de Cambrai; Roussel, A Architecte à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. Bontemps, à Douai; Brassart, Archiviste de la ville de Douai; Dechristé, Imprimeur à Douai; De Sars, à Douai; Deschodt, O *, Président honoraire à la Cour, à Douai; Favier, à Douai; Hazard, 4, ancien Conseiller à la Cour, à Douai; Heuguebart, à Masny; Lahaussois, à Orchies; Rivière, Bibliothécaire de la ville de Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bergerot, ancien Député, à Esquelbecq; Bonvarlet, 4, à Dunkerque; Lecocq, Architecte à Dunkerque; Outters, Architecte à Bergues; Paeile, à Esquelbecq; Vercoustre, Administrateur des Waeteringues, à Bourbourg.

ABRONDISSBMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Cortyl, à Bailleul; De Baecker, à Noordpeene; De Smyttère, &, Conseiller général, à Cassel; Théry, A, ancien Professeur au collège d'Hazebrouck; Van Costenoble, à Flètre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — MM. Carnel, *, Aumônier militaire; Chon, *, I, ancien Professeur d'histoire; Dalle, Maire à Bousbecque; Danchin, Avocat; Debièvre, A, Bibliothécaire de la ville de Lille; De Caulaincourt, A; Deligne, Homme de lettres; De Norguet; Dewez; Eeckman, A; Finot, A; Finot, Archiviste du Département; Folet, *, I, ancien Doyen de la Faculté de Médecine; Fremaux H.; Gosselet, *, I, I, Professeur de géologie à la Faculté des Sciences; Humbert G.; Laloy, R., à Houplines; Géry Legrand, *, A, I, Sénateur; Leuridan, I, Archiviste de la ville de Roubaix; Mortreux, à Beaucamps; Petit D., A, I; Quarré-Reybourbon, I; L. Schoutteten, A, I; Scrive-Bertin; Verly, *, Homme de lettres; Vernier.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Bernard, & A., Architecte, à Valenciennes; Caffiaux, & A., à Valenciennes; Dècle, &, & I, Conseiller d'arrondissement, à Valenciennes; I. Desilve, à Quarouble; J. Desilve, à Quarouble; Doutriaux; & A, à Valenciennes; Foucart, P., à Valenciennes; Laurent, & A, à Anzin; J. Lecat, bibliothécaire de la ville, à Valenciennes; Louis Legrand, O &, Ministre plénipotentiaire à La Haye; Losset, à Valenciennes; E. Mariage, à Valenciennes; Martin, &, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, à Poitiers; Boca, à Amiens; Bollaert. *, à Lens; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, *, à Saint-Quentin; le baron de Girardot, *, à Nantes; le comte de Resbecq, *, *, *, I à Paris; Desailly, à Paris; Devillers, à Mons; D'Herbomez, à Orcq; Grimon, *, à Paris; Guthlin, à Evreux; Le Glay Edward, *,

à Paris; Lepreux, à Saint-Omer; l'abbé Loth, à Rouen; Lhôte Edouard, à Cette; Marmottan P., & A, à Paris; Moreau Fr., à Paris; Rembry-Barth, Archiviste de la ville de Menin.

Comité Flamand de France.

Le Comité Flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

Bureau: MM. A Bonvarlet, C. L., Président: l'abbé F. Van Costenoble et l'abbé Looten, Vice-Présidents; Eug. Cortyl, Secrétaire; l'abbé Becuwe, Secretaire honoraire; Alex. Eeckman, () A, Trésorier; l'abbé Van Soeterstede, Archiviste.

Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Bureau: MM. Caverne, Président; Collinet, Vice Président; Tordeux, Secrétaire; Pauquet, Trésorier; Gossart, Bibliothécaire-archiviste.

Membres résidents: MM. Chevalier, ancien Inspecteur primaire; E. Collinet; de Colnet, Propriétaire; Fosset, ex-Professeur au collège; Gossart, Négociant; le comte de Mérode. Propriétaire; Mutiaux, ancien Notaire; Pauquet, Propriétaire; Dupont, Propriétaire; Adam, Propriétaire; Tordeux Frédéric, à Avesnelles; E. Dubois, A. conseiller général.

Société géologique du Nord.

La Société Géologique du Nord a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, Professeur à la Faculté des Sciences et a été autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28

juin 1873.

En 1874, la Société publia un premier volume d'Annales où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité; son 20° volume vient de paraître. Les Annales paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le tevte.

Outre les Annales du format in-8° la Société public des Mémoires in-4° quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en

fournissent l'occasion. Trois volumes sont en vente.

La Société Géologique compte 200 membres titulaires domiciliés dans le ressort académique de Lille, ou correspondants résidant en dehors de cette circonscription; — 27 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de

plus de 2,000 volumes et brochures.

MM. Gosselet, *. * I, I, Professeur à la Faculté des Sciences, Directeur; Binet, Directeur du service des eaux de Roubaix-Tourcoing, Président; Hallez, * A, professeur à la Faculté des Sciences, Vice-Président; Parent, préparateur à la Faculté des Sciences, Secrétaire; R. Crespel, industriel, Trésorier-archiviste; Quarré-Reybourbon, * I, Bibliothécaire; Delecroix, Lecocq, Malaquin, Membres du conseit.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette Société, fondée en 1802, a été reconnue d'utilité publique en 1862.

Membres honoraires.

MM. le Général Commandant le 1er corps d'Armée; le Préfet du Département du Nord; le Maire de Lille; Chon, *, *, I.; Deligne; de Norguet; Van Hende, I, Conservateur des Musées des médailles et d'ethnographie; Vandenbergh, I A, architecte; Viollette, *, I, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie en résidence à Lille.

Membres titulaires:

Bureau. — MM. Léonard Danel, O *, * I. I. Président; H. Verly, *, Vice-Président; Théodore Barrois, * A, C I. Professeur à la Faculté de médecine, Secrétaire-Général; Damien, I. Professeur à la Faculté des Sciences, Secrétaire-adjoint; Quarré-Reybourbon, A Trésorier; Rigaux, A Archiviste de la ville de Lille, Bibliothécaire-archiviste.

MM. Houzé de l'Aulnoit, Avocat, A. A.; Lethierry; Leuridan, A., ancien Bibliothécaire-Archiviste de la ville de Roubaix; Gosselet, *, I. A., professeur à la Faculté des Sciences; Mgr Dehaisnes, I. Archiviste honoraire du Département; Kolb, *, I. I., Ingénieur; Rigaux, I. A., archiviste de la ville de Lille; Souillart, *, I. Professeur à la Faculté des Sciences; Verly, *; Wannebroucq, *, I., Ancien doyen de la Faculté de médecine; Barrois Charles, *, I., C. A., Professeur à la Faculté des Sciences; Faucher, O. *, I., Ingénieur en Chef des poudres et salpêtres; Hallez, I. A., Professeur à la Faculté des Sciences; Darcq, I. A., Professeur à l'École des Beaux-Arts; Ozenfant, *, I. A., Conservateur des musées d'archéologie et des arts décoratifs; Petit, I. A., A.; Folet, *, I. Doyen de la Faculté

de Médecine : Damien. * I. profe seur à la Faculté des Sciences : Herlin, ≉, ♦ I, conservateur honoraire du musée de peinture; Mongy, ≉, ♦ I, Directeur des travaux municipeux de la ville de Lille : Agache-Kuhlmann, *; Dubar Gustave, *; Finot, ! I, +, Archiviste du Département ; Danel, O *, & I, +, Cazeneuve, +, Avocat; Péroche, &, ancien directeur des contributions indirectes; Dubar Louis, *, *, I, Professeur à la Faculté de Médecine; Barrois Théodore, *, A, C, F; Quarré-Reybourbon, *, Gruson, *, ↓ I, O ♣, Ingénieur en chef du Département; Moy, ♣, ↓ I. Doven de la Faculté des Lettres; J. Denneulin, 🦪 A, Artiste peintre; Demartres. 4 I, Doven de la Faculté des Sciences; Drumel, &, Q I, Sénateur Doven honoraire de la Faculté de Droit; Mourcou, Architecte; Faure Henri; Scrive-de Negri, O 7; Soubeiran, & I, Ingénieur des Mines; Leroy, & A, Professeur à l'École des Beaux-Arts; Lecocq, A. Professeur au conservatoire de musique; Dorémieux, , A, ancien professeur au Lycée, Batteur, & I, architecte; Koszul, A, directeur de l'Ecole nationale de musique de Roubaix; Cordonnier, A, architecte; Chapuv, ingénieur des mines ; Lefebvre Léon, imprimeur ; De Winter, professeur à l'Écold des Beaux-Arts; Bernard, secrétaire de la Société photographique de Lille; Carton, & A, O A, médecinmajor de l'armée.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Arrondissement de Valenciennes.

Cette Société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des Comices (Valenciennes, Denain, St-Amand)

et des sections spéciales de la Société.

Bureau: MM. Foucart Paul, Président; Pesier Edmond, *, Président honoraire; Mariage J.-B. *, et Davaine-Nicolle, Vice-Présidents; Henry Victor, Secrétaire-Général; Losset Aug., Secrétaire-adjoint; Lecat Julien, Trésorier; Bernard Jules, * A, Conservateur des collections; Richez A., * A, Bibliothécaire.

SECTION CENTRALE

Membres de droit.

MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, le Maire de Valenciennes.

Membres honoraires résidents.

MM. Caffiaux Henri, à Valenciennes ; Lehoucq, 🕼 1, aumônier du Lycée à Valenciennes.

Membres titulaires elus.

MM. Foucart Paul, avocat à Valenciennes, Pesier Edmond, 🕸 , Chimiste, à Valenciennes; Mariage, 🛪, Fabricant de sucre, Maire à Thiant; Lecat Julien, conservateur de la bibliothèque à Valenciennes; de Quillacq, &, Industriel à Anzin; Thellier de Poncheville, Avocat à Valenciennes; Losset, Directeur de l'Octroi, à Valenciennes; Bernard Jules & A, Architecte, à Valenciennes; Crépin-Deslinsel, Agriculteur à Denain; Davaine-Nicolle, Agriculteur à St-Amand; Dhaussy Albert, Fabricant de sucre à Artres; Huart Gustave, Médecin-Vétérinaire à Valenciennes; Lajoie Pierre, Ingénieur à Valenciennes; Macarez Ern., 3. Maire à Haulchin; Manouvriez Anatole, Docteur en médecine à Valenciennes; Brabant Alfred, ¾, Fabricant de sucre à Onnaing; Bouchart Pierre, cultivateur à Lecelles ; Bultot Éd., avocat à Valenciennes; Billiet Ed., négociant à Valenciennes; Bouchart-Renard, cultivateur à Lecelles; Capliez, doven à Valenciennes; Carlier-Bracq, propriétaire à Valenciennes; Coquelle Clément, cultivateur à Mastaing; Decamps Ild., cultivateur à Sebourg; Desorbaix V., avocat à Valenciennes; Devémy Louis, cultivateur à Maing; Doutriaux Aug., avocat à Valenciennes; Dutouquet Em., architecte à Valenciennes, Gouvion Jules, cultivateur à Denain; Haubourdin, fabricant de sucre à Vieux-Condé; Havez Pierre. cultivateur à Curgies; Henry Victor, inspecteur du travail, à Valenciennes; Lebacqz Ch., propriétaire à Valenciennes, Lefebvre-Hayez, cultivateur à Curgies; Mariage Ed., *, *, * A, négociant à Valenciennes; Maurice Paul, fabricant de sucre à Valenciennes; Mériaux Alf., à St-Amand; Malissard-Taza, industriel à Anzin; Richez Alf., A architecte à Valenciennes, Hénault M., archiviste à Valenciennes; Waché, juge de paix à St-Amand; Ruelle Em., industriel à Valenciennes; Tulou Fr., homme de lettres, à Valenciennes; Bertèche G., chimiste à Valenciennes; Crasquin, vétérinaire à Sebourg.

Bureaux des Sections.

Section des sciences et manufactures. — MM. Pesier Edmond, *
Chimiste à Valenciennes, Président: Mariage J.-B., *, Vice-Président; Lajoie, Ingénieur à Valenciennes, Secrétaire; Bertèche G., chimiste à Valenciennes, Secrétaire-adjoint.

Section d'Histoire et d'Art. — MM. Foucart Paul, Avocat à Valenciennes, Président; Dutouquet Emile, Architecte à Valenciennes et D' Manouvriez, Vice-Présidents; Richez Alfred, Architecte à Valenciennes, Secrétaire; Tulou François, Homme de Lettres, à Valenciennes, Secrétaire adjoint.

Section de moralité. — MM. Lecat Julien, conservateur de la Bibliothèque, Président; Losset, Directeur de l'Octroi à Valenciennes,

Secrétaire.

Société Dunkerquoise

Fondée en 1851 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, reconnue d'utilité publique (décret du 43 février 1883).

BURBAU: MM. Frédéric Duriau, *, *, *, A, Président; Vallerey, A et Douau, Vice-Présidents; Grosperrin, Secrétaire-Général; Debacker, Secrétaire - Adjoint; Daigremont, *, A, Trésorier; J. Quiquet, *, I, Archiviste.

Membres honoraires: MM. Trystram, Sénateur, Président honoraire de la Chambre de Commerce; M. Maillot, & I, Sous-Préfet

de l'arrondissement de Dunkerque.

Membres titulaires résidents : MM. Terquem, & . 41. Professeur d'Hydrographie en retraite; Mine, & A. Négociant, Consul de la République Argentine; Vaneste, & A, Pharmacien; Daigremont, A. Conducteur principal des Ponts et Chaussées en retraite; Burnouf, 🚷 I, Principal du Collège communal; Fr. Duriau, *, * A, Docteur en médecine, Médecin en chef de l'hôpital civil; Vezien, O 💥, 🥠 A, Médecin principal en retraite; Van Moë, Architecte départemental; Debacker, Conducteur principal des Ponts et Chaussées; Lecocq, Architecte de la ville; Dutoit Albert, Négociant; Vallerey, & A. Professeur d'Hydrographie; Paul Dubois, Ingénieur des Ponts et Chaussées; Vancauwenberghe Georges, Filateur, Maire de St-Pol; Gourliau, Agent comptable de la Marine en retraite; Reumaux, Docteur en médecine; A. Detraux, Négociant, Consul de Russie; Clère, Industriel; Shelley, Artiste peintre; Trystram François, Industriel; Morel-Spiers, Courtier maritime; Ouiquet, Pharmacien en Chef de l'Hôpital militaire; Douau, & A, Ingénieur des Arts et Manufactures, Directeur des services de la Chambre de Commerce ; Isidore Monteuuis, Avoué, suppléant de Juge de Paix ; Quiquet Jules, I, Inspecteur honoraire de l'enseignement primaire; Barbier, Inspecteur de Donanes; Duriau Gustave, Docteur en médecine; Neerman Adolphe, Libraire, Chef de la musique municipale; Broutta, Entrepositaire des Tabacs; Coolen, O &, Vétérinaire; T. Deman, A Avocat; Planet, &, Directeur des Douanes; Roche, & A, Préposé en Chef de l'Octroi; Fournier, Commissaire priseur; Ch. Collet, Ingénieur des Arts et Manufactures; Ruyssen, Chirurgien en chef de l'hôpital civil; Morel Jean, Architecte-adjoint de la ville; Breynaert, Docteur en médecine; Duriau Charles, Courtier maritime; Deman Eugène, Receveur particulier des Finances; Grosperrin, Contrôleur principal des Contributions directes; Bernard, docteur en méderine; Degravier, Agent voyer principal; Desmons, ቚ, ♣, Médecin-major au 110e de ligne; Isambert, *, Médecin en chef de l'hôpital militaire; Lecomte, entrepreneur; Malo-Lefebvre, Lieutenant de vaisseau; L'Hôte, & I, Inspecteur de l'enseignement primaire; Minet-Tresca, Imprimeur; Plaisant, propriétaire; Jean Trystram, industriel; Herprech, négociant; James, agent de la Compagnie asturienne des Mines; Jeannin. négociant; Susane, Receveur particulier des finances; Midel, fondé de pouvoirs du Receveur particulier des finances; Plaisant, propriétaire; Marguerit, Contrôleur des Contributions directes; Vancauwenberghe Charles.

Membres titulaires non-résidents: MM. Victor Derode, Propriétaire, Conseiller d'arrondissement, Adjoint au Maire, à Rosendael;

Alibert, ancien Courtier maritime, à Rosendaël.

Associé libre : M. Ziegler, Constructeur.

Société Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Département du Nord, établie à Douai.

La Société d'Agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des Amateurs des Sciences et des Arts, établic le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1^{er} octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendre dis de chaque mois; son Bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Bureau de la Société.

MM. Quinion-Hubert, Président; Offret, *, \$1, 1er Vice-Président; Faucheux, 2e Vice-Président; de Warenghien, Secrétaire Général; Le Glay, 1er Secrétaire-adjoint; De Prat, 2e Secrétaire-adjoint; L. Dupont, Trésorier; Gosselin, Archiviste-bibliothécaire.

Membres honoraires de droit.

Mgr. l'Archevêque de Cambrai; MM. le Premier Président de la Cour d'appel; le Procureur-général; le Préfet du Département du Nord; le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le Général commandant l'Artillerie; le Président du Tribunal de 1^{re} instance; le Procureur de la République; le Recteur de l'Académie de Lille; les Doyens des Facultés.

Membre honoraire nommé par la Société.

M. Deschodt, O &, Président honoraire à la Cour.

Membres résidents.

MM. Offret, \$\$, \$\$\ I\$, ancien Professeur de physique au Lycée; J. Tarlier, Propriétaire; Frey, Pharmacien; Favier, Propriétaire; Vuillemin, \$\$\ Directeur des Mines d'Aniche; Grimbert, Propriétaire; Gosselin, \$\$\ A\$, Ingénieur civil; Alfred Dupont, Avocat; Dutilleul, Propriétaire; Maillard, Avocat; Bernard, \$\$\ Propriétaire, a Roost-Warendin; Dauphin, Juge suppléant; Morel, ancien Député Poncelet, Propriétaire; Faucheux, Docteur en médecine; Ed. Fièvet, Propriétaire à Sin-le-Noble; D. Dubois, Econome des hospices; Calot, Propriétaire; Dechristé, Imprimeur; G. Mau-

gin, A. Propriétaire; Quinion-Hubert, Avocat; Béharelle, Propriétaire, à Lewarde; Dovillers, Agriculteur à Montigny; Vitrant, Avocat; Hazard, A., ancien Conseiller; le Colonel de Bailliencourt, C*; de La Gorce, Avocat; le baron E. Boissonnet, Avocat; A. André, Brasseur; le baron de Warenghien, Avocat; le Docteur Dransart, à Somain; Boutet, Avocat; Rivière A., Bibliethécaire de la ville; Sockeel, Docteur en médecine; Duhot, Compositeur de musique; Devimeux, Avocat; Ed. Dransart, Notaire à Arleux; L. Dupont fils, Banquier; V. Tréca, Avoué à la Cour d'appel; V. Théry, Juge suppléant; de Prat, Avocat; Le Glay, Avocat; le D' Blanc; le Comte Alb. de Guerne; J. Maurice, Licencié ès sciences; Toussaint, Avocat; Fd Cambier Propriétaire; le Vicomte André de Guerne; A. Pèpe, I, Architecte de la ville; Saint-Quentin, Licencié ès sciences; Manset, Chimiste; Boblin, Professeur.

Société d'Emulation de Cambrai.

Cette Société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour but la culture des lettres, des sciences et des arts, et plus particulièrement l'étude de l'histoire locale.

BUREAU: MM. A. Ronnelle. Président; Berger, Vice-Président; E. Gautier, 4., Secrétaire-général; Lozé, A. Secrétaire-adjoint; Richard, Bibliothécaire-archiviste; Renaut, Trésorier.

Membres honoraires.

MM. l'Archevêque de Cambrai, le Préfet, le Général de Brigade; le Sous-Préfet de Cambrai; le Recteur de l'Académie; le Maire de Cambrai; A. Deloffre.

Membres résidents.

MM. Berger, A, artiste peintre; Boisteaux, Chimiste; Boulanger, A, Agriculteur; H. Coulon, docteur en médecine; Déjardin, Agriculteur; Desmoutiers, agriculteur; Dutemple père, A, Avocat; Leleu père, A, Agriculteur; C. Lamy; E. Lozé, A, Directeur d'école primaire publique; Mascret, A, Professeur à l'Ecole de Musique; Petit, Ingénieur civil; Renaut, Libraire; Richard, Géomètre expert; Ronnelle, Architecte; Simonot, Chimiste; Tribou, A, Président du Comice agricole; de Vendegies, Propriétaire; E. Debu, Docteur en médecine; E. Gautier, A, Archiviste-paléographe; l'Abbé J. Godon, Professeur de Sciences naturelles.

Membre titulaire non résident.

M. Alfred Deveau-Carlier, O 4, Membre du Conseil supérieur de la Société nationale d'encouragement au bien, Propriétaire au Cateau.

Société Industrielle du Nord de la France. (fondée en 1873).

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire pro-

gresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commercants de la région: par la réunion sur un point central d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des

prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

Bureau. Président : M. Edouard Agache, #; - Vice-Présidents: MM. Emile Bigo, & I. 4; Kolb, &, & A. 4; Ed. Faucheur; Ange Descamps. — Secrétaire-général: M. J. Hochstetter; — Secrétaire du Conseil: M. Emile Le Blan; — Trésorier: M. Maurice Barrois; - Bibliothécaire: M. Robin. - Membres délégués: de Roubaix, M. Emile Roussel; de Tourcoing, M. Edmond Masurel, #; d'Armentières, M. Miellez. - L. Letombe, Ingénieur des Arts et Manufactures, Secrétaire-adjoint.

COMPOSITION DES COMITÉS:

Les travaux de la Société se répartissent entre quatre comités : Génie civil. — Président: M. Dubreuil. — Vice-Président: M. Mollet-Fontaine. — Secrétaire: M. Arquembourg.

Chimie. — Président: M. Lescœur; Vice-Président: M. Kestner;

Secrétaire : M. Buisine.

Filature et tissage. - Président : M. Duplay ; Vice-Président : M. Delesalle; Secrétaire: M. Berthomier.

Commerce. — Président: M. Rogez; Vice-Président: M. Cazeneuve;

Secrétaire : M. Max. Descamps.

Le siège de la Société est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

Société industrielle et commerciale d'Avesnes Fourmies-Maubeuge.

Président: M. Armand Sépulchre, ingénieur à Aulnove; Vice-Présidents: MM. Bertaux, industriel à Maubeuge; Mulat, *, conseiller général à Fourmies; Secrétaire-général: Michel, professeur au Collège d'Avesnes; Trésorier: M. Caplain, A notaire a Avesnes; Membres du Comité: MM. Dubois (Edouard), & A, directeur de l'Observateur, à Avesnes; Hattu, procurent de la République à Avesnes; Sculfort, *, *, *, A, industriel et conseiller général à Maubeuge; Walrand, *, maire de Maubeuge; Lemaire, professeur au Collège de Maubeuge; Ballot, *, I, directeur de l'école pratique d'industrie, à Fourmies; Eliez (Evard), *, notaire, député, à Berlaimont; Gille, filateur à Sains; Bélin à Trélon; Herlem, instituteur à Hautmont; Jennepin, *, I, à Cousolre; Génin, maire du Quesnoy; Garcia, secrétaire de la Sous-Préfecture à Avesnes; Caron, instituteur à Avesnes; Derquenne, à Feignies.

Société de statistique et d'économie politique de Lille.

La Société ne se rattache à aucune école économique. Elle se propose d'examiner toutes les questions d'économie industrielle et sociale, particulièrement celles qui intéressent la région du Nord. Elle se réunit mensuellement.

Président: M. Dubar, *. — Vice-présidents: MM. Faucher, O *, \$ I, et Faucheur. — Trésorier: M. E. Sée. — Secrétaire: M. Dupire. — Secrétaire-adjoint: M. Vandame. — Archiviste:

M. Bère.

Commission Météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 fevrier 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30 novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission Météorologique du Département du Nord se

réunit à la Faculté des sciences.

Président d'Honneur: M. le Préfet du Nord.

Vice-Président d'Honneur: M. Gruson, *, ♦ I, O +, Ingénieur en chef.

BUREAU. — Président: MM. Damien, I, Professeur à la Faculté des Sciences; Vice-Président: Legoff, *, I, Proviseur du Lycée Faidherbe, à Lille; Secrétaire-Archiviste: N...; Secrétaire-Adjoint: Schmeltz, I, ancien Professeur au Lycée de Lille.

Membres Titulaires: MM. Joly, & Ingénieur en Chef à Dunkerque; Stoclet, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Lilie; Desmarets, & A, Directeur de l'Observatoire météorologique, à Douai; Guary, &, Directeur des Mines d'Anzin; Gosselet, &, & I, Professeur à la Faculté des Sciences, à Lille; Colardeau, & A, Boissart, & A, Professeurs au Lycée de Lille; Offret, &, & I, Professeur honoraire auLycée de Douai; Mongy, &, & I, Directeur des Travaux municipaux de la Ville de Lille; L. Damien, & A, &, Industriel à Valenciennes; E. Morelle, & A, Professeur à la Faculté de Médecine de Lille; Buisine, & A, Professeur à la Faculté des

Sciences de Lille; Tilmant, I, Directeur de l'École supérieure à Lille; Comon, Professeur départemental d'Agriculture; Thibaut, A, Inspecteur départemental de la salubrité publique; Paillot, A, Chef des travaux pratiques à la Faculté des Sciences; Godfrin, A, Professeur au Lycée; Machelart, Pharmacien à Lille; Péroche, A, Directeur honoraire des contributions indirectes; Trannin, I, Docteur ès sciences, Directeur de l'École supérieure de Commerce, à Lille,

Union géographique du Nord de la France.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle travaille par tous les moyens qui sont en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudie spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à Avesnes, Cambrai, Douai et Dunkerque.

Le Bureau central siégeant à Douai se compose de MM. H. Cons, I, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille, Président de l'Union; Renaux, II, Professeur au lycée de Douai, Secrétaire-général; Saintot, Trésorier; Gilles, IA, Secrétaire-Adjoint; H.

Frixon . Archiviste.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE CAMBRAI.

Vice-Présidents: MM. Aug. Bernard, *, Conseiller général; Ronnelle, Architecte, Conseiller général; Secrétaire-général: M. Georges Cornaille, Négociant; Trésorier: M. Ch. Petit, Négociant; Secrétaires: MM. Bauer, *, A, Professeur d'histoire au Collège; Lozé, *, Instituteur primaire; Bibliothécaire: N.....

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

Président honoraire: M. Mille, I. I. Géographe. — Président: M. Tellier, Conseiller à la Cour d'Appel. Vice-Présidents: MM. Evrard, Industriel, Offret, *, I. Professeur honoraire au Lycée, N.... Secrétaire-Général: M. Hentgen, Professeur au Lycée. Secrétaires: MM. Bottin, Juge au tribunal; Boutrois, Inspecteur primaire. Trésorier: M. Courtecuisse, Banquier. Trésorier-adjoint: M. Lirondelle, Professeur au Lycée. Bibliothécaire-Archiviste: M. Lenglet, Professeur au Lycée. Membres de la Commission administrative: MM. Quinion-Hubert, Avocat; Barbet, *, Ingénieur des Ponts et chaussées; G. Maugin, I. A., Propriétaire; Frixon, Professeur à l'Ecole normale; Renaux, I. A., professeur au Lycée; N.......

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

Présidents d'honneur: MM. Trystram, Sénateur, Foncin, *, 1, Inspecteur général de l'Instruction publique, et Terquem, *, 1.

— Président: M. Berteloot, *, Lieutenant de vaisseau; Vice-Président: M. Thomas Deman, A, Avocat; Secrétaire-général: M. Kremp, Professeur d'histoire au Collège; Trésorier: M. Albert Dutoit, Chimiste; Bibliothécaire-Archiviste: M. Emile Debacker, Conducteur des Ponts et Chaussées; Commission administrative: MM Hutter, Ingénieur; Planet, *, Directeur des Douanes; Barbier, Inspecteur principal des Douanes.

Société de Géographie de Lille.

(Fondée en 1880).

Bureau de la Société.—MM. Crépy-Danel (Paul), *, *, A, C. +, Négociant, Vice-Consul de Portugal, Administrateur de la Banque de France, Président; Bossut (Henry), Ancien Président du Tribunal de Commerce de Roubaix; Faucher, O *, *, I, Ingénieur en chef des poudres et salpêtres, Directeur de la poudrerie de Sevran, Lauréat de l'Institut; Masurel (François), *, A, Ancien Président du Tribunal de commerce de Tourcoing; Verly, *, Homme de lettres, à Lille, Vice-Présidents; Merchier (A.), *, I, Professeur agrégé d'histoire au Lycée, Secrétaire-Général; Quarré-Reybourbon, *, I, Membre de la Commission historique du Nord, de la Société des Sciences et des Arts, Secrétaire-Général adjoint, Archiviste; Crépin (H.), Inspecteur des Postes et Télégraphes, Secrétaire; Fromont (Auguste), *, A, Homme de lettres, Trésorier; Duflos-de Mallortie, Homme de lettres, Trésorier adjoint; Van Hende, *, I, Vice-Président de la Commission historique du Département et de la Commission des musées etc., Bibliothécaire.

Comité d'études. — MM. Beaufort (Henri), négociant; Bère, A. Ingénieur de la Manufacture des Tabacs, Conseiller général; Bonte (Auguste), Industriel; Crépy (Auguste), Négociant; Damien, A. I. Professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Dehaisnes (Mgr), Archiviste départemental honoraire, Président de la Commission historique du Nord; Delahodde (Victor), Négociant; Delessert-de-Mollins, Homme de lettres, à Croix; Delmasure (Ernest), Manufacturier à Tourcoing; Descamps (Ange), Vice-Président de la Société Industrielle; Destombes (Paul), Architecte à Roubaix; Destombes (Emile), Courtier-juré à Tourcoing; Eeckman (Alex.), Ancien Secrétaire-Général, Administrateur des Musées, Membre de la Commission historique, Correspondant des Sociétés de géographie de l'Est, et de la Suisse orientale; Fernaux-Defrance, Négociant; Godin (Oscar), A., industriel, Membre correspondant des Sociétés de Géographie de Lisbonne, de Madrid et de la Suisse orientale; Gosselet, **, **, I. **, Professeur à la Faculté des

Sciences, Correspondant de l'Institut; Haumant, Professeur de littérature et de langue russes à la Faculté des Lettres; Houbron (Georges), Homme de lettres; Jacquin, Inspecteur au Chemin de fer du Nord, à Paris; Junker (Ch.), A, Filateur de soie à Roubaix; Leburque (Oscar), A, Négociant en tissus, à Roubaix; Moy, *, I, Doyen de la Faculté des Lettres; Nicolle-Verstraete, *, Ancien Lieutenant de vaisseau, Manufacturier; Penel, O *, II, C-I, Lieutenant-Colonel breveté du Génie, Sous-Chef de l'Etat-Major du 1er Corps d'Armée; Petit-Leduc (Joseph), Publiciste, à Tourcoing; Scrive De Négri (Jules), C-I, Manufacturier, Membre de la Chambre de Commerce de Lille; Théry (Raymond), ancien Notaire à Tourcoing; Tilmant, II, Directeur de l'Ecole primaire supérieure de Lille; Warin, Membre de la Commission administrative des Hospices.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ: M. Jusniaux (J.), Dessinateur-Micrographe.

MEMBRES D'HONNEUR. — MM. Bayet, ₺, ₺ I. Recteur de l'Académie de Lille; Bayol (docteur), O *, WA, C+, Gouverneur honoraire des colonies; Binger (Louis), O, *, A, (le Capitaine), Gouverneur de la Côte d'Ivoire, à Grand-Bassam (Cête-d'Ivoire; De Brazza (P. Savorgnan), O *, +, Commissaire général du Congo français; Dupuis, GCA, Explorateur du Tonkin; Debidour, &, Inspecteur général de l'Enseignement secondaire, Président honoraire de la société de Géographie de l'Est; De Lesseps (F.), GC *, → Membre de l'Académie française; Foncin (P.), * ↓ 1., Inspecteur général de l'Instruction publique, Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord; Guillot (E.), & I.. Professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Charlemagne, ancien Secrétaire-général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris; Harmand (docteur), *, +, Consul général de France à Calcutta; Léger (Louis), *, 1 (), 4. Professeur au Collège de France, et à l'École supérieure de Guerre; Levasseur, O *, O I, C +, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers; Monteil, O ¾, A ♦, Commandant d'infanterie de marine, Explorateur; Perrot (Georges), O *, *, I., Membre de l'Institut, Directeur de l'Ecole normale supérieure; Suérus, *, I., Censeur des études au lycée Lakanal, ancien Secrétaire-général de la Société; Trivier (Ernest), *, Explorateur de l'Afrique centrale; Wiener, O & Consul de France à Santiago du Chili.

MEMBRES CORRESPONDANTS. — Amrein - Bühler, Professeur, Président de la Société de Géographie de Saint-Gall (Suisse); Barbier, & I, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de l'Est; Bécourt (H.) & Inspecteur des Forêts, au Quesnoy; Bonvalet, Agent de la maison Blanchard, à Farim, par Cachéo (Guinée portu-

gaise); Bonvarlet, C. A., Président du Comité flamand de France, à Dunkerque; Carton, (te docteur Louis), & A, H, Médecin major au 19° chasseurs à cheval; Castel, (Emile), O *, & I, C 4, Secrétaire de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Paris; Castonnet des Fosses, A, Président de section de la Société de Géographie commerciale de Paris; Catat (le Docteur), 3; ancien officier de marine, explorateur : Coëllo (Le Colonel Francisco) C 4. Président de la Société de Géographie de Madrid; Cordeiro (Luciano), C №, ♣, Secrétaire perpétuel de la Société de Géographie de Lisbonne, De Beugny d'Hagerue (G.), Homme de Lettres, à Airesur-la-Lys, (P.-de-C.); Delamare, O *, 1 1, C +, Colonel, Commandant le 7e régiment d'Infanterie à Cahors; De Mahy, Ancien Ministre de la Marine, Député de la Réunion; Des Chesnais (le R. P. René Le Menant), Procureur des Missions Coptes d'Egypte; Dubail (Le Commandant), *, * I, Chef d'Etat-major de la Division des Vosges, à Remiremont; Du Fief. A, Secrétaire-général de la Société rovale de Géographie de Bruxelles; Duraffourg, Capitaine au 80º régiment d'Infanterie à Tulle; Faure, & A. Directeur de « l'Afrique explorée et civilisée », à Champel près Genève ; Gauthiot (Ch.), *, * A. +, Secrétaire Général de la Société de Géographie Commerciale de Paris, Membre du Conseil supérieur des Colonies; Leblond (Adrien), Professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Montréal (Canada); Lourdelet, *, Vice-président de la Société de Géographie Commerciale de Paris; Moncelon (Leon), (A, A, Ancien Délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des colonies à Paris; Oukawa, & Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon, à Tokio ; Paillard-Lelong , Manufacturier, Ancien Secrétaire de la Section de Tourcoing, à Buenos-Avres ; Pfister, 😂 I, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Président de la Société de Géographie de l'Est; Renouard (Alfred), Ancien Secrétaire Général de la Société, à Paris; Routier (Gaston), Publiciste, a Paris ; Salone, Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Cordorcet, à Paris; Thouar (A), &, A, Explorateur du Gran-Chaco, à St-Martin de Ré; Torres Campos, Professeur, Secrétaire général de la Société de Géographie de Madrid.

La Société organise des concours et des excursions. Elle publie ses travaux en un Bulletin mensuel de 64 pages au moins, avec cartes, plans, photographies, etc. Des conférences nombreuses avec projections lumineuses sont faites pendant la saison d'hiver par les principaux conférenciers et les explorateurs.

Société de Géographie de Valenciennes.

Bureau. — Président: MM. Doutriaux, A, Avocat; Vice-Présidents: Delame, *, Président de la Chambre de commerce Jules Sirot, ancien Député, Conseiller général; Wagret, *, Conseiller

d'Arrondissement; Secrétaire général: Paul Foucart, Avocat; Secrétaires: Damien, & A, Directeur de l'École primaire supérieure; Pierre Giard, libraire; Trésorier: Binet, Expert comptable.

Commission administrative. — MM. Sautteau, A, Avocat, Maire de Valenciennes, Delsarte, Directeur d'Ecole publique; Lemoine, Greffier au Tribunal de simple police; Fénelon Saint-Quentin, A, Avocat à Valenciennes; Édouard Mariage, négociant; Jules Bernard, architecte; Varlet, notaire à Bouchain; Eugène Cellier, Avocat; Dombre, Ingénieur-Directeur des mines de Douchy; Boutry; Benett, *, Conservateur des hypothèques; Ponthas, I, Proviseur du Lycée.

Société des Amis des Arts de Douai.

Cette Société, qui comprend en moyenne 400 membres, a été fondée en 1821. Son but est d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

Elle organise chaque année, à Douai, une exposition de peinture

pendant la fête communale de juillet.

Membres d'honneur. — MM. Jules Breton, membre de l'Institut, et Ferdinand Dutert, inspecteur général de l'enseignement du dessin.

Président: MM. Adrien Demont, *; Vice-Présidents: Pierre Billet Secrétaire: Quinion-Hubert; Trésorier: Edouard Crépin, *; I; Conservateur: Jules Lavoix. — Administrateurs: MM. Favier, Paul Paix, Henri Duhem, Georges Vibert, Jules Maurice, Edmond Delaby et F. Stiévenard.

Membres correspondants de la Société : A Cambrai : M. Proyart ; à Orchies : M. Coez ; — au Cateau : M. Ponsin ; — à Lille : M.

Van Rossom; — à Valenciennes : M. Namur.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing.

La Société artistique de Roubaix-Tourcoing, fondée en 1884 pour une période de six ans, a été reconstituée en septembre 1890 pour une nouvelle période de même durée.— Fidèle au but qu'elle a toujours poursuivi, elle s'efforce de répandre, dans les deux centres industriels de Roubaix et de Tourcoing, etau moyen d'Expositions de Beaux-Arts, d'Arts décoratifs et rétrospectifs, le goût du beau et la connaissance de l'harmonie et de l'assemblage des couleurs.

Commission administrative: Président d'Honneur: MM. Charles Jonglez; Président: Poutignac-Devillars; Vice-Présidents: Emile Lecomte-Scrépel et Alph. Wattel; Secrétaire: Prouvost-Bénat; Secrétaire-adjoint: Em. Bonzin, Professeur de dessin; Trésoriers: Cyrille Ferlié et Duchesne.

Commissaires: MM. Ernest Réquillart; Dupire-Rozan, A A, architecte; Ernest Masson, artiste peintre; Fd Bulteau, Rasson-

Duchange, J.-B. Maillard, architecte; Ed. Masurel-Baratte, Georges Duvillier, Amédée Moulle, Rémy Cogghe, artiste peintre; H. Jacquet, professeur.

Société régionale des Architectes du Nord de la France, comprenant les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Cette Société, dont le siège est à Lille, a été constituée par arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts:

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée » d'une juste considération ; différentes causes tendent aujourd'hui à » l'amoindrir.

« La mission que la Société s'impose est de chercher, avec sollicitude et » persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des » garanties à la confiance du public. »

Bureau. — MM. Billoré, Président; Batteur, **\text{1}, Vice-Président; Mourcou, Secrétaire-Général; Cockenpot, Secrétaire-adjoint; H. Contamine, Archiviste; Croïn, Trésorier.

Membres: MM. Agnès Antony, A, à Arras; Antoine Henri, *, à Amiens; Antoine Georges, à Amiens; Baës Georges à Montdidier; Batteur Carlos, QI, à Lille; Batigny Jules. QA, à Lille; Barbotin Louis, à Roubaix : Bernard Jules, & A, à Valenciennes : Bienaimé Anatole; Billoré Charles, à Amiens; Boudin Henri, à Lille; Bouvy Albert, à Roubaix : Cannissié Henri, à Lille ; Charbonnier François, à Amiens; Cockenpot Omer, à Lille; Coliez Théophile, à Roubaix; Contamine Henri, à Lille; Contamine Albert, à Lille; Cordonnier Jean-Baptiste, à Haubourdin: Cordonnier Louis, & . 4, à Lille; Coutraud Eugène, & A, à Arras; Croin Louis, à Tourcoing; Dar-court Omer, & A, à Péronne; Decaux Charles, à Auchy-lez-Hesdin; Decroix Ernest, à Calais; Degez Tiburce, à Béthune; Deleforterie Paul, à Amiens; Deperne Charles, à Lille; Destombes Paul, à Roubaix; Douillet Edmond, à Amiens; Dubuisson Alphonse, 🗘 A, à Lille; Duforest Emile, à Douai; Dupire-Deschamps, à Roubaix; Dupire-Rozan, 🗘 A, à Roubaix; Dusart Emile, à Valenciennes; Dutouquet Louis, 🕂, à Valenciennes; Echalié Ernest, à Amiens; Gilquin Louis, à Lille; Lecocq Jules, à Dunkerque; Lemaire Edmond, à Valenciennes; Leroux Louis, A, à Tourcoing; Liagre Achille, à Lille; Maillard J.-B., à Tourcoing; Meurillon Louis, à Lille; Morel Jean, à Dunkerque; Mourcou Auguste, à Lille; Neveux Louis, & A, à Douai; Newnham Alfred, à Lille; Noblée Charles, à Tourcoing; Normand Clovis, à Hesdin; Pilette Emile, à Armentières; Ricquier Emile, A, à Amiens; Ronfort Alfred, à Auchy-lez-Hesdin; Thibeau Ernest, à Roubaix : Vandenbergh Emile, A, à Lille; Van Moë Adolphe, à Dunkerque; Paul Vilain, à Lille.

La Société tient ses séances à Lille, le deuxième samedi de chaque mois (juillet et août exceptés) à deux heures et demie de l'aprèsmidi, rue Nationale, 87.

Société photographique de Lille.

Siège social: Hôtel de la Société industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Le but de la Société est d'établir des relations entre Amateurs, de fournir aux membres qui la composent tous les renseignements dont ils ont besoin, de pousser, en un mot, au développement le plus large de la photographie dans toutes ses applications scientifiques, artistiques et industrielles

Pour arriver à ce résultat la Société se réserve: 1° d'avoir des réunions bi-mensuelles; 2° de publier, quand les ressources et les dispositions matérielles le permettront, un bulletin; 3° de mettre entre les mains de ses Membres les principales publications françaises et étrangères; 4° d'organiser des excursions; 5° de se mettre en rapports amicaux avec les autres Sociétés; 6° enfin, d'organiser des expositions qui sont incontestablement le procédé le meilleur et le plus certain de pousser au goût de la science photographique.

Un atelier de pose et un laboratoire sont à la disposition des sociétaires

tous les jours, de 9 h. du matin à 7 h. du soir.

COMITÉ. — Président: M. Charles Barrois, *, *, I, C. I; Vice-présidents: MM. Genoux-Roux, Directeur du Crédit du Nord et Duhem; Secrétaire: M. le docteur Bernard; Trésorier: M. H. Dulieux; Bibliothécaire: M. J. Turlotte.

Société Photographique du Nord de la France.

La Société Photographique du Nord de la France, fondée à Douai en 1885, siège au Musée où se trouvent sa bibliothèque et ses collections et où ses membres se réunissent une fois par mois. Elle organise des expositions et des concours et donne des séances publiques. Elle publie un bulletin mensuel orné de reproductions photographiques. Cotisation 12 fr. Abonnement 6 fr.

Bureau: MM. Courtois, Président; Groult, Vice-Président; Boutique, Secrétaire; Boulanger, Trésorier; Gosselin, Bibliothécaire; Maugin, Boulanger, Vandy, Membres nommés pour la rédaction du bulletin.

Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette Société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre

de l'Intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but: 1º de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès; 2º de veiller au maintien de la dignité de la profession; 3º de faciliter la formation et le développement d'Associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un Bulletin à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de 4 à 5 heures de l'après-midi.

BUREAU. — MM. Bécour, & A, J., Président; N...., Vice-Président; Combemale, & A, Secrétaire-Général; Dutilleul, Secrétaire-adjoint; Lotar, & I, Trésorier.

Membres honoraires.

MM. Castiaux, () I; Daubresse; Delage; Demon, () I; Féron; Gueury, *; Lescœur, () I; Patoir; Pucelle, *; Thibaut, () A; Wannebroucq, * () I; Van Merris, *.

Membres titulaires résidents.

MM. Bécour, A, 4; Bertaux, A, Brunelle, Carlier, Carpentier, Castelain, A, Combemale, A, Curtis, A, de Lapersonne, A, Delezenne, Doumer, A, Dubar, A, UI, Dutilleul, Folet, A, UI, Gaudier, Gorez, Joire, Lambling, A, Lemoine, A, Looten, A, Lotar, I, Noquet, Olivier, A, Phocas, A, Surmont, Wertheimer, II.

Membres titulaires non résidents.

MM. Brulant, Vendin-le-Viel; Butruille, Roubaix; Couvreur, Seclin; Delhaye, Solesmes; Derville, Roubaix; Dransart, Somain; Lecerf, & A, Valenciennes; Manouvriez fils, Valenciennes; Villette, Dunkerque; Vincent, Armentières; Windrif, Cassel.

Société Médicale de Bouat.

Cette Association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

Bureau: Président: M. Sockeel; Secrétaire: M. Lambilliotte; Trésorier-archiviste: M. Frey — Membres: MM. Sockeel, Faucheux, Lambilliotte, Baude, Desmoulin, Monnier, Toison, Wigniolle et A. Frey, Docteurs en médecine; Frey, Pharmacien de 1^{re} classe. — Membre honoraire: M. Watelle père, Docteur en médecine.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de dix-sept dans le département.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette Bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et au moyen de

subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 6 à 8 heures. Le nombre des volumes est de 8000.

Gommission de surveillance — MM. le Maire, Président; Duhot Fernand, A. Desuet Louis, Bailliez Victor, A. I., Membres. M. Adolphe Rémant, D. I., Bibliothécaire.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève à 5,000 volumes. La Bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

Bibliothécaire : M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très petit nombre d'ouvrages modernes existent à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forment le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc. Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÉOUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6,769 volumes, dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés). Des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur : M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

Cette bibliothèque, qui renferme des Manuscrits de la plus haute valeur et une magnifique collection d'Incunables, est la plus riche du Département. Le nombre des volumes imprimés est de plus de 40,000; les Manuscrits sont au nombre de 1398, les Incunables sont au nombre de 454. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle.

Cette Bibliothèque a été formée, à l'époque de la Révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie, depuis, des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville. Commission d'inspection et d'achat de livres: MM. le Maire, Président: Capelle, **, * I., Vice-Président; de Vendegies, E. Lecat, D. Fliniaux, Chappean, Bersez.

Bibliothécaire : M. Édouard Gautier, A, ancien élève de l'École

des Chartes.

Ouverture: tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Pendant la durée des vacances universitaires, la Bibliothèque est fermée, à l'exception des 15, 16 et 17 août.

Ce dépôt est assidument fréquenté par un certain nombre de lecteurs; quinze à vingt par jour environ. Les prêts de livres sont très nombreux et se sont élevés, pendant l'année 1892, à 6,976

volumes.

Une Bibliothèque populaire, est annexée à l'établissement. Elle a prêté, à elle seule, en 1892, 5,215 volumes.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

La Bibliothèque, qui comprend 1,800 volumes environ, est

installée au Vieux-Château.

Commission d'inspection et d'achat de livres : MM. Amand Victor, Dapsence Jules, Martel Edmond, Raverdy Gustave, Jossé Ernest, et Fally Charles.

BIBLIOTHEQUE DE DOUAL.

Établi dans un magnifique local dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,800 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux: au nombre des imprimés on remarque des Incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville, Tailliar et D^r Maugin, ce qui lui assure un des premiers rangs entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche: du 1^{er} avril au 31 août, de neuf heures à midi, de deux heures à deux heures à 4 heures Quinze lecteurs environ la fréquentent par jour.

Comité d'inspection et d'achat de livres, nommé par le Ministre.

MM. Maugin, & A. Vice-Président; Penjon, Secrétaire, Delangre;
E. Fabre, & A; Jacquart, *; Boniface, A. Boulanger, Evrard.

Bibliothécaire: M. Benjamin Rivière, & A; Sous-bibliothécaire:

M. Alfred Henry; Surveillant: M. Vinois.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La Bibliothèque, placée dans le local du nouveau Musée, rue Benjamin Morel, 2, contient environ 26,000 volumes et 69 manuscrits.

Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua

à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle s'est enrichie, depuis, des livres provenant des maisons religieuses de l'arrondissement de Dunkerque, notamment de ceux ayant appartenu à l'abbaye de St-Winoc de Bergues, au collège des Jésuites de Dunkerque, des dons du Gouvernement et des acquisitions faites par la Commission de surveillance.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours, le samedi excepté, de 10 h. du matin à 1 h., et de 6 h. à 9 h. du soir ; le dimanche, de 10 heures du matin à midi. — Elle est fermée pendant huit

jours après Pâques et du 15 août au 15 septembre.

Le catalogue, par ordre de matières de la Bibliothèque, établi le 1^{er} mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions. On s'occupe actuellement de la rédaction d'un nouveau catalogue.

Le nombre des lecteurs est annuellement de 10.000 environ.

Commission de surveillance, MM. le Maire, Président; Mancel, E., O *, Commissaire général de la Marine en retraite; Vice-Président; Bonvarlet, C *, Président du Comité flamand de France; L. de Lesdain, Avocat, Docteur en droit; Duriau, *, Docteur en médecine.

Bibliothécaire : M. Dodanthun.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir au secours des indigents, et celui de fonder une Bibliothèque populaire, formèrent une Société: La Concorde.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont une partie des produits fut distribuée aux malheureux et l'autre servit à

l'achat de volumes destinés à la Bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissondre, faute d'éléments, et les volumes de la Bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité; l'administration municipale ne le voulut pas et la Bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la Concorde, sous la présidence de M. Demarle-Fétel, A.H., Maire.

La bibliothèque possède actuellement 2000 volumes.

Commission de surveillance: MM. Torris, Président; A. Leurette, Vice-Président; Houcke, Vosselle, L.-E. Lecointe, Merlin Albert, Membres.

BIBLIOTHEQUE DU CATEAU.

La Bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 3,950.

Commission de surveillance: MM. Martinet, Maire, Président; Cloëz, Deveau-Carlier, O. 4. Bauduin, Déjardin, Seydoux, Macron, Degrémont, Collery, Membres du Conseil municipal.

Bibliothécaire : M. Proneau.

La Bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir: les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette Bibliothèque, riche d'environ 90,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits, est placée à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée, peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette Bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir sans interruption. Les dimanches elle n'est ouverte

que jusqu'à 1 heure.

C'est la Bibliothèque la plus fréquentée du Département. Elle comprend deux services : un service de lecture donnant une moyenne de plus de 80 personnes qui viennent journellement en compulser les ouvrages , et un service de prêt qui se fait le mercredi et le samedi soir de 7 h. à 9 h. 1/2 et qui donne aux emprunteurs la faculté de lire chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Cesouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la Bibliothèque: MM. Eug. Debièvre, & A, Bibliothécaire; Vandermersch, Sous-Bibliothécaire; Mahieu, Mignot,

Employés.

Commission de surveillance: MM. Contamine, Vice-Président; de Prins, &, A., Secrétaire; Rigaut, *, & A, Danchin, Quarré, & I, E. Debièvre, & A, Moy, *, & I, Ovigneur, O *, & A, Houbron.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,209 volumes et livraisons, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

Conservateur : M. Cobert, Secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE ANNEXÉE A L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS DE ROUBAIX.

Cette Bibliothèque, instituée le 1^{er} février 1856, est ouverte au public tous les jours de dix heures à midi, de 2 h. 1/2 à 5 heures 1/2 et de 6 heures 1/2 à 9 heures 1/2 du soir, le lundi excepté; le dimanche de dix heures à une heure.

Elle contient 9,375 volumes imprimés.

Service de la bibliothèque: MM. Henri Verlais, & A, Administrateur; Jean Monfils, & A, Secrétaire; Monnier, Surveillant.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,300 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite Bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jeudis de 2 à 4 heures du soir et les dimanches de 11 heures à midi.

Bibliothécaire: M. Toulet, A.

BIBLIOTHÈQUE DE TOURCOING.

Cette Bibliothèque a été ouverte au public le 1er mars 1885. — Elle compte environ 5,000 volumes. Elle a été formée en grande partie d'un don important de M. Roussel-Defontaine, ancien Maire de Tourcoing. Le Conseil municipal inscrit chaque année au budget une somme de 3000 francs pour l'acquisition d'ouvrages et pour les reliures. La Bibliothèque est ouverte le matin, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche de neuf heures à midi. Le soir, les lundi, vendredi et samedi, de deux à six heures; les mardi, mercredi et jeudi, de cinq à neuf heures.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — MM. Hasse-broucq, *, A, H, Maire, Président; Glorieux, A, Secrétaire;

Théry, (M), Sénélar, Muller, Membres.

M. Vasseur, Bibliothécaire.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

Une Bibliothèque populaire pour le prêt des livres est en outre installée à l'Hôtel de Ville. Elle est ouverte au public tous les dimanches et jours fériés de 9 heures du matin à midi et demi.

Commission de surveillance et d'achat de livres. — MM. le Maire, Président; Sénélar, Conseiller municipal, Vice-President; Diéval, Adjoint au Maire, et Jean, Instituteur, Membres.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du Gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 32,000 volumes et 773 manuscrits formant 1.100 volumes.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fermée également pendant les congés du lycée. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 25 à 30 lecteurs.

Pour que cette Bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

Conservateur : M. Lecat; Sous-Bibliothécaire : M. Hénault.

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE BÉNÉZECH ANNEXÉS A LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces Bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des Bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et avant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe movenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSEES.

Il en existe dans les villes de Lille, Dunkerque, Bergues, Bailleul, Cambrai, Douai, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

图, 图图, 图, 图3.

MUSÉE DE PRINTURE ET MUSÉE LELEUX. Ce Musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement et des particuliers.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille

la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait.

Palais des Beaux-Arts. Conservateur général : M. Ozenfant, 🗱,

A ES

Commission de surveillance: MM. Viollette, *, I., Adjoint au Maire, Conservateur, Vice-Président; J. Lenglart, A: Ozenfant, *, A: Alf. Agache, A: Darcq, A: Louis Schoutteten, A. A: Ph. de Winter; Verly, *; Moy, *, A: A: A. Herlin, *, I., Conservateur honoraire; Deuneulin, A. Membre honoraire:

MUSÉE DE SCULPTURE.

MM. Darcq, A, Conservateur, Vice-président; Deplechin, A, I, Heyde, Hannotin, de Winter.

MUSÉE WICAR.

Précieuse collection de dessins originaux léguée par le chevalier Wicar à la Société des Sciences, qui en a fait don à la Ville.

Le catalogue en a été publié en 1889 par M. Pluchart.

Commission administrative: MM. Leroy, A. Conservateur, Vice-Président; Darcq, A.; Alf. Agache, A.; Delphin Petit, A., F.; Ph. de Winter; Bayet, *, I; Lenglart, A.; Ozenfant, *, A.

MUSÉE DE GRAVURE.

MM. Gavelle, *, *, I, Conservateur, Vice-Président; Danchin, E. Debièvre, *, A, Leroy, *, A, Dewatines, Manso, *, A; Robin, *.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET MUSÉE JULES DE VICO.

MM. Ozenfant, ★, ♦ A, Conservateur, Vice-Président; Verly, ★, L. Schoutteten, ♦ A, ♣, Carnel, ★, H. Desains, ♦ A, Fabre; Mgr Dehaisnes, ♦ I.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, () I, Conservateur, Vice-Président; Rigaux, () A, Fromont, () A. Demeunynck, Vernier.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Viollette, *, * 1, Conservateur, Vice-Président; Gavelle, *, *, 1, Baudet, Angellier, * A, Fabre, Clainpanain.

MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet dans ses voyages et légués à la ville de Lille. La surveillance et l'accroissement de ce musée sont confiés à une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Van Hende, & I. Conservateur, Vice-Président; de Norguet, Rigaux, & A.

X, V A.

MUSEE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, *, *, I, A, Conservateur, Vice-Président; Van Hende, O I, Rigaux, O A, Chon, *, O I, Mgr Dehaisnes, O I, Fougères.

MUSÉR DES ARTS DÉCORATIFS.

MM. Ozenfant, *, OA, Conservateur, Vice-Président; Van Hende, OI, Viollette, *, OI; Dewatines; Ghesquier.

MUSÉE INDUSTRIEL, AGRICOLE, COLONIAL ET COMMERCIAL.

Ce Musée est installé à la halle aux sucres à l'exception du Musée colonial et commercial qui se trouve, rue du Lombard.

Commission de surveillance: MM. Kolb, *, Conservateur, Vice-Président; L. Gauche, A; Ch. Viollette, *, I, Ancien Doyen de la Faculté des sciences; Gavelle, *, I; J. Schoutteten; Scrive-Loyer, O +; A. Vial; Bère, A; Faucheur; Al. Eeckman, A; Ed. Coquelle, Secrétaire-adjoint.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le Musée d'Histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il a été formé et continue de s'accroître

par les dons des amateurs.

Ce Musée est placé dans les locaux de la Faculté des Sciences. Commission de surveillance: MM. Viollette, *, I, Adjoint au Maire, Vice-Président: le Professeur d'Histoire naturelle désigné par la Faculté des Sciences, Conservateur; le Doyen de la Faculté des Sciences; le Président de la Société des Sciences; de Norguet, Gosselet, *, I, Lethierry, P. Hallez, IA, Charles Barrois, *, I, et Wertheimer, IA, Préparateur: M. Fauquenoit.

MUSEE TECHNOLOGIQUE ET SCOLAIRE. (1er étage de la Halle aux Sucres).

M. Léon Gauche, A. Directeur-Administrateur.

DUNKERQUE.

Le Musée de Dunkerque renferme de très belles collections de peinture, de sculpture, d'histoire naturelle, d'ethnologie et de numismatique, qui s'accroissent chaque année. Sa section de conchyliologie et ses galeries de tableaux sont surtout remarquables. On trouve dans celles-ci un grand nombre de très belles peintures de l'école flamande, notamment un triptyque de Franz Porbus (le Martyre de St-Georges), qui ont une grande valeur.

Ce musée, dont l'origine remonte à 1838, prit de suite un rapide essor, grâce aux efforts d'une commission spéciale composée d'hommes intelli-

gents et dévoués et, en 1841, il avait acquis un assez grand développement

pour pouvoir être constitué définitivement.

Trente ans plus tard, les locaux de ce musée, qui avait été installé provisoirement dans l'ancien Palais de Justice, place d'Armes, étant devenus insuffisants, furent transférés dans l'ancienne propriété de M. Benjamin Morel (ancien couvent des Dames anglaises), dont l'Administration municipale avait fait l'acquisition, et qu'elle agrandit par la construction d'une grande galerie annexe dont l'inauguration fut faite en 1877.

Depuis cette époque, par suite de nouvelles acquisitions et de nouveaux dons et legs des particuliers, etnotamment du legs de la magnifique collection de tableaux de M. Coffyn à laquelle une salle spéciale a été consacrée et d'un legs de minéraux de M. Sheyrer, le musée est devenu de nouveau

trop exigu et un nouvel agrandissement s'impose.

Commission du Musée: MM. le Maire, Président de droit; Terquem, *, UI, Vice-Président; Daigremont, UA, Secrétaire; Lecocq, Architecte, Conservateur.

Section des Beaux Arts: MM. Hamoir, Verleye, Lecocq, Shelley,

Flament, Pelletreau, & A.

Section d'Histoire naturelle: MM. Terquem, *, I, Duriau, *, OA, Vaneste OA, Daigremont, OA, Debacker, Lemattre. Section de Numismatique et d'Ethnologie: MM. Bonvarlet, C 4, Collet, A. Alibert.

RERGUES.

Le Musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures échappées à la Révolution, et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout le Mendiant , par Ribeira , de l'école espagnole, le portrait de Ferdinand 1er, par Van Dyck, la Sainte Famille, par Bockorts, etc., etc.

La galerie s'est enrichie de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Ouelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-

de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des fac-simile de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a

offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselé.

Le Musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque

mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à

midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance: MM. Léon Claeys, Sénateur, Maire, Président; Bollaert, Dupuy. — Secrétaire: M. Braets. — Conservateur: M. Verlinde.

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un Musée et une Académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une Commission de sur-

veillance ainsi composée:

MM. le Maire, Président; de Coussemaker Elie; Cortyl Eugène; Vanhoucke Jules; Salomé Désiré; P. Liefooghe; Paul Behaghel.

Conservateur: M. Swynghedauw, A.

CAMBRAL.

Cette Ville possède un Musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et objets d'art trouvés dans les divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque, les collections du Musée se sont accrues dans des proportions considérables par suite des dons particuliers, des envois du Gouvernement, et des achats effectués par la Commission.

Le Musée de Cambrai est installé depuis le 15 août 1893 dans

l'hôtel légué à la ville par M. Auguste Legrand.

Le Musée est ouvert au public les dimanches et fêtes, du 1er avril au 1er octobre de onze heures du matin à quatre du soir, du 1er octobre au 1er avril de onze heures du matin à trois heures du soir.

Commission de surveillance: MM. le Maire, Président; Ronnelle, Vice-Président; Berger, A, E. Lecat, Mussault, Dutemple père et D. Fliniaux.

Conservateur : Edouard Gautier, 4, ancien élève de l'École des Chartes.

CONDÉ.

Le musée est installé au Vieux-Château.

Commission de surveillance: MM. Dumoulin Antoine, Dapsence Jules, Cayrol Louis, Martel Edmond, Debruxelles Stanislas, Protat Ernest, Verchain Louis, Lespèce Léon, et Delcourt Hippolyte, Secrétaire.

DOUAT.

Le Musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre. On y remarque de très belles collections de mammifères d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le Musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le Maire. Cette Commission se divise en quatre

sections ainsi composées:

Commission générale: MM. le Maire de Douai, Président; Offret, *, * I, Vice-Président; Lirondelle, * A, Secrétaire-Général; D' Frey, Secrétaire-Adjoint.

Section de la Bibliothèque et des Médailles : MM. Maugin, & A. President; Penjon, Secrétaire; Delangre, A, Fabre Eugène, A, Jacquart, *, Boniface, A. Boulanger, Evrard, Commissaires; B. Rivière, & A, Bibliothécaire; Henry, Sous-Bibliothécaire; Vinois, Surveillant.

Section des Beaux-Arts: MM. Ad. Demont, *, Président; H. Duhem, Secrétaire; Dr Watelle père, Crépin, Paix Paul, Cellier père, Edmond Delahy, & A, Laoust, Commissaires; Haudouart, Membre honoraire. A. Robaut, et Outert, Membres correspondants.

Section du musée Berthoud : MM. Farez, & I. Président; Hentgen, Secrétaire; Delanoy Auguste, de Sars, Mille, Q A,

Groult, D. Dubois, Favier, Commissaires.

Section d'Histoire naturelle : MM. Offret, *, II, Président; Lirondelle, A, Secrétaire; baron Jules de Guerne, *, A, Paul Desmarets, A, Frey, Dr Pollet, Dr Frey, Dr Desmoulin, Commis-

Conservateur du musée : M. Ed. Gosselin, & A. Commis aux écritures : M. Wargniez. Aides de laboratoire: MM. Lambert, Lecasse.

ROUBAIX.

(Annexé en 1890 à l'École nationale des Arts industriels).

Le Musée ouverten 1865 comprend des peintures, des dessins, etc.; on y compte actuellement 84 tableaux, 16 dessins, 3 aquarelles, 12 photographies et la merveilleuse collection des 55 dessins originaux qui ont servi à l'illustration des chansons choisies de Gustave Nadaud.

Administrateur: M. Henri Verlais, A; Secrétaire; M. Jean Monfils, &; Surveillants: MM. Nogaret, Notte, Boutteville, Ver-

beck.

CABINETS D'ÉCHANTILLONS. — Cet Etablissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale. Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales:

Des carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix,
de toute nature, de tout âge et de toute provenance; des carnets
d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de
1820 à 1844; des carnets d'échantillons de nouveautés pour robes,
pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, des
carnets d'échantillons de tissus étrangers, ensemble 272 carnets,
de 1844 à 1893.

SALLE DES COLLECTIONS. — Cette salle renferme : des restes d'anciens établissements, de Roubaix et des environs, des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; des suites très importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux; des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Ile Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.; une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 629 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur; des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc., des végétaux et des minéraux; des esquisses et des mises en carte.

TOURCOING.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé à l'Hôtel de-Ville dans de vastes salles parfaitement aménagées. Il a été formé de tableaux et de sculptures que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus en dons du Gouvernement ou de particuliers.

La ville affecte chaque année une somme de 6,000 fr. pour

l'acquisition d'œuvres d'art destinées à ce Musée.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Ce Musée comprend de belles collections de minéraux et fossiles, classées méthodiquement.

MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE (DELAHAYE).

Cette belle collection provient de l'Archipel des Navigateurs.

Réunie avec grand soin par le R. P. Delahaye, missionnaire dans ces îles, elle devint, à sa mort, la propriété de sa famille qui la donna au Musée de la Ville. Les objets qui la composent sont de premier choix et d'une conservation irréprochable.

On y admire surtout des nattes très artistement travaillées ; des siapos ou étoffes feutrées, fabriquées avec l'écorce du mûrier à papier; une superbe collection de madrépores et une de mollusques; des armes, des engins pour la pêche, des objets de ménage et de toilette, etc., etc.

MUSÉE LOCAL.

Comme son nom l'indique, ce Musée reçoit les objets historiques ou autres intéressant Tourcoing et ses environs.

Il a été ouvert le 18 août 1889.

Commission de surveillance des Musées: MM. Hassebroucq, *, A, A, Maire de Tourcoing, Président; Goubet, I, Juge de paix, Vice-Président; Dehaëne, Jacquet, Devaux, A, et Masure A., Secrétaire.

Conservateur des Musées : M. Vasseur.

VALENCIENNES.

MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce Musée est installé au second étage de l'Hôtel-de-Ville. Son catalogue contient plus de 1000 numéros : peinture, sculpture,

gravures, dessins, objets divers.

Parmi les tableaux les plus remarquables, un triptyque de Rubens, provenant de l'abbaye de St-Amand, occupe le premier rang. Il représente au centre, la Lapidation de St-Etienne, sur les deux volets une Prédication du même saint et sa Mise au

Tombeau, et, au revers, l'Annonciation.

Auprès de cette œuvre maîtresse, viennentse grouper : le Martyre de St-Jacques, de Van Dyck; le Roi boit, de Jordaens; la Noire-Dame du Rosaire, la Madeleine et le St-Pierre, de Crayer; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de Marie de Médicis, a figuré à l'exposition du Trocadéro, en 1878; la Circoncision et l'Adoration des Mages, de Martin de Vos; le St-Bernard, de Martin Pépin; le Saint-Eloi, de Gérard Seghers; une nature morte de Snyders, et d'autres peintures, qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentée par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer; l'école espagnole, par des peintures de Carrêno de Miranda, de Juan de Pereja et de Zurbaran; enfin l'école française, par le St-Etienne, de Simon Vouet, par un Portrait de Louis XVI, de Callet et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Nattier, de Philippe de Champaigne, de Jean-Baptiste Monnoyer, de Joseph Vernet, de Charlet, d'Henner, de De Crec, de Meissonier, etc.

L'Ecole Valenciennoise est représentée par un panneau de Simon Marmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Memlinck; par deux toiles d'Antoine Watteau, quatre toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau,

des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies; enfin, des sculptures de Salv, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de

Mabille, de Fagel et d'autres artistes.

Cet Etablissement est administré par une Commission composée de MM. Dècle, *, * I, Conservateur du Musée, Vice-Président, Sautteau, Doutriaux, Cacheux, Foucart, Fromentin, Dusart A,

et Maugendre.

Au Musée proprement dit est annexé le Musée Carpeaux, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moven d'acquisitions faites par la ville et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B. Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par une Commission composée de MM. Dècle, *, VI, Président, Fromentin et Foucart Paul, qui en a rédigé

le catalogue.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Conservateur: M. Farez. 43 I.

JARDINS ET PROMENADES.

LILLE.

La Ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heuseusement l'ensemble des promenades établies autour de la Citadelle.

Le Palais Rameau entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers

remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres assez spacieuses où sont cultivées des collections de plantes assez importantes.

SQUARES ET PROMENADES. — M. Jadoul, Jardinier en chef.

Commission de surveillance: MM. Gavelle, *, *, Adjoint au Maire, Vice-Président; Tellier René, O *, Juge honoraire au Tribunal de 1^{re} instance.

JARDIN BOTANIQUE. - M. St-Leger, Jardinier en chef.

Commission de surveillance: MM. Viollette, *, * I, Adjoint au maire, Vice-Président; Lotar, * I, Professeur à la Faculté de Médecine; Moniez, * A, Professeur à la Faculté de Médecine; Bertrand, Professeur à la Faculté des Sciences; Queva, Préparateur.

DOUAL.

Le Jardin botanique de cette ville est administré par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, qui y fait des essais d'agronomie Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chet : M. Duriau.

THEATRES.

Il en existe dans six grandes villes du Département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre subventionné desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes ont leurs théâtres

desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Cambrai, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMMUNALES.

Lille.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de Société du grand Concert, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fût arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès ob-

tenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils recurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du Gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de Conservatoire secondaire de Paris. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à trois cents élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est suivie d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. — MM. le Maire, Président; Ed. Français, Vice-Président; Ch. De Prins, Secrétaire; Paul Pannier, Bibliothécaire; E. Vandeweghe, Bonet, Cannissié, Bigo-Danel, Th. Barrois, Brassart.

ADMINISTRATION. - Directeur: M. Em. Ratez, Q A; Secrétaire-

archiviste : M. J. Darca.

ENSEIGNEMENT. Professeurs. — Harmonie: demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, A.— Solfège: Classe supérieure de demoiselles, Mlle Verbrugghe; classe préparatoire de demoiselles, M. Quesnay; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Bulteau; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy, A. I., et Dienne; classe préparatoire de solfège, M. Darcq; classe élémentaire de garçons, M. Désiré Laurent; classe pour adultes (hommes), M. Schillio, A.— Chant: demoiselles, M. Riquier, hommes, M. Boulanger, A.— Piano: Classes supérieures de demoiselles, Mme Français, A.— Piano: Classes supérieures de demoiselles, Mme Français, A.— M. Pagnien, A.; classes préparatoires de demoiselles, Mme Devos, Mlles Magot, Ortille et Valtier. — Piano et Orque: (garçons), M. Bruggeman. — Classe élémentaire de Piano: M. Rogier. — Violon: classes supérieures de violon, MM. Seiglet et Schillio, A.; classe élémentaire de violon, M. Petit, A. I.— Violoncelle: M.

Delannoy, I. — Contre-basse: M. Darcq. — Flute, hauthois ed cor anglais: M. Herman, I. A. — Clarinette: M. Gaubert, I. A. — Basson: M. Brisy. — Saxophone: M. Gaubert, I. A. — Cor: M. Gabelles. — Cornet à pistons et trompette: M. Bourelle, I. A. — Trombone: M. Masurel. — Classe d'ensemble vocal (garçons et demoiselles): M. Boulanger. — Classe de musique de chambre: M. Seiglet. — Classe de déclamation lyrique: M. Riquier; Classe d'orchestre: M. Ratez, I. A.

Lille. - ÉCOLES DES BEAUX-ARTS

Commission administrative. — MM. le Maire, Président; Kolb, *, Vice-Président; Mourcou, Secrétaire; Desoblain, Trésorier; Agache, Bère, (A, Herlin Aug., *, ()], Rochart, Bayet, *, ()], Hannotin, Schoutteten, () A, O +, Batteur, ()], Déplechin, O +, Membres.

Peinture: M. de Winter, Directeur. - Dessin de la figure d'après le modèle vivant et la bosse: M. de Winter, Professeur. -Derache, Professeur-adjoint. - Dessin de la figure: MM. Darcq, A. Professeur; Debaene, Professeur-adjoint. - Sculpture: M. Darcg, A, Directeur. - Anatomie: M. le docteur Etienne Colas, Professeur. - Architecture: M. Vandenbergh, & A, Professeur; M. Salomez, Professeur-adjoint. — Cours d'ornement: M. Dubuisson, 3 A, Professeur; M. Stubbe, Professeur-adjoint. - Cours de perspective linéaire: M. Dubuisson, A. Professeur. - Géométrie et mécanique appliquées : M. Boulanger, Professeur. — Dessin géométrique, lavis et aquarelle: M. Ghesquier, Professeur. - Dessin géométrique élémentaire: MM. Lecat, Professeur; Degouge, Professeur-adjoint. — Cours de gravure : M. Leroy, (A. Professeur. — Histoire de l'Art: M. Fabre, Professeur. - Algèbre et trigonométrie: M. Cochez, Professeur. — Cours normaux: Il y a tous les matins un enseignement pédagogique à la formation de professeurs pour l'enseignement du dessin.

Roubaix. - ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Directeur, M. J. Koszul, A; Secrétaire, M Arthur Turbelin.

Commission administrative. — MM. le Maire, Président; J. Koszul, A., Vice-Président; Turbelin, V. Barrez, A., F. Bulteau, A., P. Destombes, A. Jourdeuil, A. Vaissier, A. Hazebrouck, Eugène Dujardin, Henri Catteau et Victor Valentin.

ENSEIGNEMENT. — Classe d'harmonie (hommes et demoiselles):
M. J. Koszul, A. — Classe d'Orchestre: M. J. Koszul, A. —

1^{res} classes de solfège (demoiselles): Mme Duhin-Letellier et

MIIe Duhamel; — 2^{es} Classes de Solfège: M^{mes} Littaye-Brouchette et

Chantret-Naye; — 1^{res} Classes de Piano: M^{mes} Prus-Seynave, A,

et Duhin-Letellier; — 2^{es} Classes de Piano: MIles Célinie Roussiez

et Adèle Prus; — Classe de Chant: Mme Queulain; — 1^{res} Classe de Solfège (garçons): MM. Montigny et Fournier; — 2^{es} Classe de Solfège: MM. Turbelin-Barenne et Bondues; — Classe de Solfège (adultes): M. Arthur Turbelin; — Classe de Chant (hommes): M. V. Minssart, A. A., et M^{me} Queulain; — 1^{re} Classe de Violon: M. Laurent; — Classe d'alto et 2^e Classe de Violon: M. Arthur Turbelin; — Classe de Violoncelle: M. Gustave Brisy; — Classe de Contrebasse: M. Turbelin-Barenne; — Classe de Piano et Orque (hommes): M. L. Montagne; — Classe de Clarinette: M. P. Fournier; — Classe de Flûte et Saxophone: M. Bondues; — Classe de Hautbois et Basson: M. R. Brisy; — Classe de Piston, Trompette: M. C. Montigny; — Classe de Cor et Saxhorn-Alto: M. P. Géminick; — Classe de Saxhorn-Baryton et Basse: M. Taupe; — Classe de Trombonne et Bombardon: M. A. Samain. — Appariteur: Henri Cruque.

Tourcoing.

ÉCOLES AGADÉMIQUES. — Commissions administratives : M. le Maire, Président.

Section de Musique: MM. Dervaux - Wetzel, Vice-Président; E. Delva, Denis-Grau fils, J. Watteeuw, L. Wautier, J. Waetjens, G. Glorieux, A; Secrétaire.

Section d'Architecture, de Peinture et de Dessin: MM. Goubet, OI, Vice-Président, Masure-Six, OA, J. Duprez, Dr Dron, Dr E. Cadeau, L. Croin, D. Dehaene, Muller Félix et O. Devaux, OA, Secrétaire.

Armentières.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Commission administrative: MM. Louis Bouchez, Adjoint au Maire, Président; Lourme Rodolphe, Vice-Président; Bricoult, Longeville, Cochet Auguste, Pouchain Victor, Ruyan Henri.

Cours supérieur de Solfège et Cours de Flûte, Hauthois et Bassons, M. Mastio, *. Directeur de l'Académie; — Cours Elémentaire de Solfège, Professeur: M. Gabelles. — Cours de Clarinette et Saxophones, Professeur: M. Rambaut. — Cours d'instruments à vent en cuivre, Professeur: M. Defer. — Cours d'instruments à cordes, Professeur: M. Knorr. — Deuxième cours de Solfège et cours de Hauthois et Saxophones, Professeur: M. Decottignies.

Avesnes.

Cours de Dessin: M. Baudet, Directeur.

Bailleul.

Écoles académiques. — Cet établissement a eté fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission administrative: MM. le Maire, Président; P. Behaghel; de Coussemaker Elie; Cortyl; Vanhoucke, Salomé Désiré et

P. Liefooghe.

Directeur: M. Swynghedauw, A; Professeur: M. Croes fils.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Commission administrative: MM. Van
Eslande, Président; Plichon, Ficheroulle Henri, Ficheroulle
Hilaire, Ficheroulle Julien, Croes, Clavière, Comyn, Mahieu,
Réveille.

Professeurs. — Cours supérieur de Solfège, et Cours de Flûte, Hauthois, Basson et Cor d'harmonie: M. Mastio, **, Directeur de l'Académie. — Cours élémentaire de Solfège, Professeur : M. Goris. — Cours de Clarinette et Saxophone, Professeur : M. Clavière. — Cours d'instruments à vent en cuivre, Professeur : M. Jarry.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — Administrateurs: MM. le Maire, Président; Dutemple, père, A. Vice-Président; A. Delannoy, A.; E. Lecat; L. Morand; A. Ronnaux; Chiraux-Lecerf; Roquart, Genseur.

Professeurs: MM. Datte, Professeur de violon, de violoncelle et de Solfège supérieur; Muguet, Professeur de Clarinette et de Sawophone; Mascret, & A, Professeur de Flûte, de Hautbois et de Basson; Vanlerberghe et Lecat, Professeurs d'instruments de cuivre; Caudriller, Professeur de Solfège, cours secondaire et d'adultes; Vanlerberghe, idem, cours élémentaires; Dienne, & A, Professeur de solfège, cours des filles.

École de dessin. — Commission de surveillance: MM. le Maire, Président; Delannoy, & A. Vice-Président; Bélami, Berger, Carbonel, Copin, Maréchal, Mussault, Louis Wiart, Garin, Lallemant, Vernier; Roquart, Censeur; Guillemin, Désicy & A,

Deladeuille, et Vouriot Professeurs.

Le Cateau.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DESSIN. — Commission de surveillance : MM. Martinet, Maire, Président ; Ponsin, Cousin, Mallet, Deveau-Carlier, O-4, Simons Félix, Petitjean, Thomas, Scalabrino Eugène; Professeur: M. Levêque.

Donai.

Section des Beaux-arts. — Commission: M. le Maire, Président; MM. Désiré Dubois, Vice-Président; Quinion-Hubert, Ravaut O *, Colonel d'artillerie; Barbet, Cambessédès, Duhem, Lebeau, Lebettre, Gheerbrandt (M), Pèpe, (1) I, Stiévenart; Chef du Bureau des Ecoles: M. Ch. Devred.

Professeur de dessin de machines: M. Gosselin, A. Ingénieur civil; — d'Architecture: M. Neveux, A.; — de Perspective: M. Neveux, A.; — de Dessin et de Figure: M. Bourgogne; — d'Ornement: M. A. Laoust; — de Dessin élémentaire: M. Legrand; — de Peinture décorative: M. Legrand; — de Modelage et Sculpture: M. A. Laoust; — d'Anatomie: M. A. Laoust; — d'Histoire de l'Art: M. Boblin; — de Sculpture sur bois et sur pierre: M. Cardosi; — Cours de Comptabilité et de Tenue des livres: M. Riémain; — Cours de Calligraphie: M. Flament. Chef de l'atelier du fer: M. Camus; Chef de l'atelier du bois: M. Dérain.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — Commission de surveillance: M. le Maire, Président; MM. Evrard, Nutly et Limbour; Cuelenaere,

(A, Directeur.

Professeurs: M. Albert Gillet, solfège (garçons); — Mlle Dubus, solfège (filles); Mlle Gantelme, vocalisation et chant (hommes et demoiselles); — Mlle Gantelme, piano (demoiselles); — M. Heisser, violon et alto; — M. Albert Heisser, violoncelle et contrebasse; — M. Auguste Bernard, flate et saxophone; — M. Alfred Bernard, clarinelle; — M. Demoulier, () A, basson et saxhorns-basses; — M. Albert Gillet, piano et accompagnement jeunes gens); — M. Albert Gillet, hautbois; — M. Devred, cor; — M. Leroux, trombone à pistons et à coulisse; — M. Fromont, cornet à pistons, trompette, et saxhorns soprano et contralto.

Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.— Commission de surveillance des Écoles d'Architecture et de Dessin: MM. E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Guilbert.

Ecole d'Architecture: M. J. Lecocq, Architecte de la ville, Directeur-professeur; M. Debacker, Professeur de géométrie; M. Morel, Professeur-adjoint.

Dessin et Peinture: M. Calot, A., Directeur-professeur.

ECOLE DE MUSIQUE. — Directeur : M. A. Neerman.

Professeurs: MM. Girard, (M); E. Théry, (MA; A. Melsen, Huot, Vincke, J. Barbier, G. Rose, Rots, Rouzeré.

Maubeuge.

Cours de dessin - M. Neulliés, Directeur.

Valenclennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs: MM. le Maire, Président; Paul Foucart, Vice-Président; Émile Vernus, & A, Secrétaire; J. Batigny, A, J.-B. Foucart, Ch. Marlière, Jh. Déprez, Veilhan, Jules Léonard, Benet, Léon Boulanger; Secrétaire-surveillant: M. Hus, *.

L'Académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres et du Secrétaire-surveillant.

Professeurs. — MM. Layraud, classe supérieure de dessin et peinture; — Maugendre, sculpture, modelure et ornements; — Dusari, archi-

tecture : - Daigniez, classe élémentaire de dessin.

Cours divers et dessin industriel. — Professeurs: MM. Maugendre, sculpture pratique; — Daigniez, anatomie; — Simonnet, histoire de l'art; — Accard, Cours élémentaire de géométrie; — Dusart, Cours de perspective.

Cours pour les jeunes filles. — Peinture, aquarelle et céramique : M. Mulot, Professeur ; Dessin élémentaire et Bosse : Mlle Léa Cazin,

Professeur.

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Membres administrateurs: MM. le maire, Président; Dugardin. Secrétaire; Boucher Charles; Alfred Trinquet; Jules Poulain; Albert Carlier, Joseph Loison; Directeur: M. Dennery, * A. A.

Professeurs: MM. Schelbaum, violon et alto; — Fiévet, violoncelle et contre-basse; — Gaubert, clarinette, saxophone et basson; — Alfred Datte, flûte et hautbois; — Cantin, cor; — Martin, instruments de cuivre à pistons; — Copin Léon, piano (garçons); — Mme Fiévet-Hourdequin, piano (filles); — Biloir Henri, A, solfège supérieur et élémentaire pour les jeunes filles et les garçons; — Lardenois Arthur (chargé de cours), Solfège élémentaire pour les jeunes filles et les garçons; — Harmonie, Dennery, * A.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1876. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
	Journaux politiques.	
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.	
Avesnes Id		3 fois parsem Id. Id.
Fourmies	Le Courrier de Fourmies Le Journal de Fourmies	Bi-hebdomad.
Id		Hebdomadair Id. Id.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
The state of the s		
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.	
Cambrai	L'Emancipaleur de Cambrai	Quotidien.
Id	La Gazette de Cambrai	2 fois par sem.
Id	Le Libéral de Cambrai Le Petit Cambrésien	3 Id. Hebdomadaire
Id	L'Echo du Peuple	3 fois par sem.
Id	L'Indépendant	Ouotidien
Caudry	Journal de Caudry	2 fois par sem.
Le Câteau	Le Cambrésis	ld.
Beauvois	Echo de Beauvois	Hebdomadaire
	ARRONDISSEMENT DE DOUAL.	
Doual		2 foir parcom
Id	L'Indépendant de Douai	3 fois par sem.
Id		
		o.c par com.
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.	
Dunkerque	La Flandre	Quotidien.
Id	Le Phare de Dunkerque	Id.
Id	Le Nord Maritime	ld.
Bergues	Journal de Bergues, Revue commerciale Journal de Bourbourg et du canton de Gra-	Hebdomadaire
Bourbourg	velines	Id.
Rosendaël	Le Fermier des Flandres	Id.
	Le Gravelinois.	Id.
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.	
Hambanah I		O fair non com
Hazebrouck	L'Indicateur d'Hazebrouck	2 fois par sem. 2 fois par sem.
Bailleul	La Bailleuloise	Hebdomadaire
Daniel		Hondomadane
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.	
Lille	Le Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais.	Quotidien.
Id	L'Echo du Nord	Id.
Id	Le Progrès du Nord Le Courrier populaire	Id.
Id	La Vraie France	ld.
Id	La Feuille des Campagnes	Hebdomadaire
Id	Les Affiches et Annonces	Quotidien.
Id	La Semaine religieuse de Cambrai	Hebdomadaire
Id	La Gazette du Nord	Id.
Id	Grains de Senevé	Mensuel.
Id	Bulletin de l'OEuvre des Facultés catholiques.	Id. Ouotidien
Id	Le Nouvelliste.	Id.
Id	Le Travailleur	Hebdomadaire
Id	Le Réveil du Nord	Ouotidien
ld	La Croix du Nord	Bi-hebdomadre
Id	Le Nord hebdomadaire	Hebdomadaire
ld	Le Socialiste	Id.
Id	Le Peuple Picard	Id.
Id	La Revue Communiste internationale	Trimestriel.
Id	Het Vlaamsch Kruis (La Croix Flamande)	Quolidien.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Lille	ARROND'SSEMENT DE LILLE (suite). Le Prolétaire du Nord Petite Chronique de la Croix du Nord Le Journal de Roubaix (grande édition) Journal de Roubaix (petite édition) Roubaix-Socialiste L'Avenir de Roubaix-Tourcoing Het Volksrecht (Le Droit du Peuple) Le Roubaisien La Gazette du Nord L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix Le Bien Public La Gazette d'Armentières La Gazette d'Armentières	Hebdomadaire Mensuel. Quotidien. Id. Hebdomadaire Id. Id. Id. Id. Tid. Hebdomadaire Quotidien. Tri-hebdomad
Valenciennes Id Id Id Id Id Id Id Saint-Amand. Id	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. Le Courrier du Nord L'Echo de la frontière L'Impartial du Nord Le Petit Valenciennois Le Guetteur de Valenciennes Le Quotidien Le Courrier de l'Escaut L'Eclaireur Echo Amandinois. L'Union Amandinoise	3 fois par sem. Id. Id Hebdomadaire- Id. Quotidien Id. Id. Id. Id. Id.
Paris	Journaux non politiques. Les Modes européennes Journal des brasseurs La Brasserie du Nord La Semaine musicale Journal des sciences médicales La Halle de Paris Bulletin de la Société Industrielle. Revue de Législation des mines Archives botaniques Revue Générale des chemins de fer Les Saisons. — Revue Sportive. Le Nord Cycliste. Bulletin téléphonique des réseaux du Nord. Le Renseignement. Commission Historique. Mémoires de la Société des Sciences Journal de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France. Association des anciens élèves de l'ecole normale. Bulletin Scolaire du Nord Société de Géographie de Lille Bulletin des anciens élèves de l'Institut.	Mensuel. Hebdomadaire Id. Mensuel. Hebdomadaire Trimestriel. Tous les 2 mois Mensuel. Id. Bi-Mensuel. Hebdomadaire Mensuel. Hebdomadaire Annuel. Id. Mensuel. Mensuel. id. id. Trimestriel.

VILLES	Discontinue de la constante de	
où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES	Périodicité.
les journaux.	des Journaux.	Temparene.
No. of Contract of		
Lille	Bulletin scientifique de la faculté des sciences	Trimcstriel.
Id	Bulletin des architectes de Lille	Id.
id	Le Moniteur de l'Epargne du Travail	Mensuel.
Id	Bulletin du Syndicat des Pharmaciens du Dépt.	Bi-mensuel.
Id	L'Echo des Patronages du Nord et du Pas-de-C.	Mensuel.
Id	L'Engrais	Hebdomadaire
id	Bulletin des bibliothèques et des archives	Mensuel. Hebdomadaire
id	Revue biologique	Mensuel.
1d	Le Dimanche	Hebdomadaire
Id	Journal d'oculistique	Trimestriel.
Id	Journal du Lycée de Lille	Mensuel.
Id	Bulletin des Facultés de Lille	Id.
ld	Le Nord judiciaire	Bi-mensuel.
Id	Bulletin de l'enseignement primaire	Mensuel.
Id	L'Industriel du Nord	Bi-mensuel.
Id	Musée des Enfants	Mensuei.
Id	Musée des Jeunes filles	Id.
Id	Journal des immeubles Bulletin des Sociétés photographiques	Hebdomadaire Mensuel.
Id	L'architecture et la Construction dans le	m cusuci.
10	Nord	Bi-mensuel.
Id	Bulletin de la Société Zoologique	Mensuel.
1d	Revue mensuelle de l'Épargne	Id.
Id	La Vaclette	Hebdomadaire
Id	Le Carillon du Nord	Mensuel.
Id	Société Chimique du Nord	Id.
Id	La Chronique	Hebdomadaire
Id	Bulletin de la Société philomatique.	Mensuel.
ld	Bulletin des cabinets de lecture, cercles et bibliothèques populaires	Bi-Mensuel.
Id	Le Carillon Lillois	Hebdomadaire
Id	Bulletin des OEuvres de Jeunesse	Mensuel.
Id	Le Guide Financier	Bi-mensuel.
ld	L'Echo des dernières Nouveautés	Trimestriel.
Id	L'Album industriel du Nord	Mensuel.
Id	Bulletin de l'Archiconfrérie de Notre-Dame	
	de la Treille	ld.
Id	La Gazette mobilière	Bi-mensuel.
Id	Bulletin de la Société centrale d'agriculture.	Mensuel.
Id	Bulletin médical du Nord	Bi-mensuel.
Id	Revue de Lillë	Id. Mensuel.
Roubaix	Revue électro-homéopathique	Bi-mensuel.
ld	Bulletin des Laines	Ouotidien.
Id	Pelites affiches Roubaisiennes	Hebdomadaire
Tourcoing	Le Carabinier et le Gymnaste	Id.
Id	Revue Colombophile	Id.
Id	La Brouette	Id.
Valenciennes.	Le Journal d'annonces	Hebdomadaire
Id	Feuille d'annonces	Id.
Id	La Betterave	Id.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Valenciennes. Id Id Id Avesnes Id Id Id Id Id Id Fourmies Dunkerque Id	Moniteur industriel et commercial La Pomme de terre. Journal du Théâtre. L'office du Nord Bulletin de la Société d'apiculture d'Avesnes. Bulletin de la Société de la région de Fourmies L'Observateur (supplément) Le Nord métallurgique. La Maubeugeoise La Métallurgie du Nord Le Bribeux Le Journal de Fourmies Le Petit Dunkerquois. L'Éventail	Hebdomadaire Id.
Malo-les-Bains Cambrai Id Le Cateau Condé Douai		Ne paraît que pen- dant la saison balnéaire. Hebdomadaire Mensuel. Hebdomadaire Id.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification,

conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légaliséest réglé, non compris le droit d'enregistrement, à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des Chambres d'Agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque Arrondissement, une Chambre Consultative d'Agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les Chambres Consultatives d'Agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'Arrondissement. Elles sont présidées dans l'Arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres Arrondissements par le Sous-Préfet. Elles nomment au scrutin un Vice-président et un Secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des Chambres Consultatives du Département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement d'Avesnes. MM. Pierre Lemaire, Propriétaire et Maire à Gognies-Chaussée, Vice-Président; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, Secrétaire; Mariscal Louis, Pharmacien à Dourlers; Cuisset Jules, Conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, Agriculteur et Brasseur à Aulnoye; Azambre, Propriétaire à Maroilles; Boulangé, *, *, *, *, A, Conseiller général à Salesches; Manesse, Agriculteur à Frasnoy; Réal-Boillot, Filateur à Wignehies.

Arrondissement de Cambrai. MM. Herbet, & Agriculteur, Maire d'Haynecourt; Vallez, & Agriculteur, Maire de Briastre; Tribou, & Agriculteur, à Hem-Lenglet; Prevot, Maire de Bévillers; Tamboise-Legentil, & Agriculteur, Maire de Montigny; Le Roy-Dollez, Agriculteur à Crèvecœur, et Dehaussy-Dugnolle, & Agriculteur au Cateau.

Arrondissement de Douai. MM. Trannin, *, Fabricant de sucre, Maire, à Lambres; Renard, Cultivateur, Maire de Sin; Bernard, *, à Roost-Warendin; Couppé. Maire et Fabricant de sucre à Férin; Brassart *, Cultivateur, Maire d'Hornaing; Hector Simon, *, à Beuvry; Bouché, Secrétaire.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Lebecque, O &, Agriculteur à Coudekerque; Dehaene, &, Agriculteur à Wormhout; Waguet, &, Agriculteur à Bourbourg; Bollengier Charles, &, Agriculteur à Warhem; Oscar Legrand, &, cultivateur; Stevenoot, O &, maire d'Armbouts-Cappel; Colas, P., Secrétaire.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. D. Claudorcz, Cultivateur, à Hazebrouck, Vice-Président; Vandewalle, Maire de Berthen; Bouilliez, **, à Merville; Becquaert, Agriculteur à Arnêke; Desmarescaux, **, Maire d'Eecke; Dequiedt, **, Agriculteur à Thiennes.

Arrondissement de Lille.— MM. Desprez Florimond, O *, Vice-Président; Deleporte-Bayart, à Roubaix, Secrétaire; Ed. Desbonnets, Négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, *, Propriétaire à Lille; Béghin Ferdinand, Fabricant de sucre à Thumeries; Vandebeulque, Cultivateur à Tourcoing; Ghestem Alix, culti-

vateur à Verlinghem; Delattre, Agriculteur à Houplines; Delerue Henri, Distillateur à Illies; Roger Victor, &, Médecin Vétérinaire à Roubaix; Mulié-Bossus, &, Horticulteur-pépiniériste à Neuville-en-Ferrain; Potié Auguste, Agriculteur à Haubourdin; Dubernard, &, à St-André; Castel Nestor, Cultivateur à Hellemmes-Lille; Laden Flinois, O &, à Seclin.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caullet, A, Conseiller général, Agriculteur à Haspres, Vice-Président; Davaine Emile, S, Conseiller général à Saint-Amand; Bouchart, Agriculteur à Lecelles; A. Brabant, *, Agriculteur à Onnaing; Jouglet Théophile à Anzin; Macarez Ernest, *, S, Agriculteur à Haulchin; Defernez, S, Cultivateur à Condé; Cauvez, Négociant à Abscon; M. Ségard, Secrétaire.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE (1).

Lille.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

CERCLE HORTICOLE DU NORD. Siège social: Grande-Place, 12, à Lille.

Cette Société, fondée en 1868, a pour but d'encourager la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

 ⁽⁴⁾ Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre Sciences et Arts.

La Société est administrée par un Bureau et un Conseil d'administration. Le Bureau tient ses séances le premier lundi de chaque mois, et les Assemblées générales ont lieu le deuxième dimanche

de chaque mois.

MM. le Préfet, le Maire de Lille, le Général commaudant le 1er corps d'armée et J. Cambon, Gouverneur général de l'Algérie, Présidents d'honneur; — Grolez-Vallet, Horticulteur, à Marcqen-Barœul, Président honoraire; — Druez, Victor, Conseiller municipal à Lille, Président; — Richard-Lesay, 4, Docteur en médecine à Lille; Massart, C., Avocat, à Lille; Delobel-Dupont, Horticulteur, à Loos, et Schlachter, Horticulteur, à Loos, Vice-Présidents; — Emile Mulnard, Horticulteur, à St-Maurice-Lille, Secrétaire-Général; — J. Bérat, Horticulteur à Roubaix, Secrétaire-adjoint; — Garbe, Agent-voyer à Lille, Trésorier; — Delobel Aug., Horticulteur, à Loos, Trésorier-Adjoint; —V. Chomel, Propriétaire à Lille, Bibliothécaire; — Saint-Léger, Jardinier en chef du Jardin botanique de Lille, Bibliothécaire-adjoint.

Conseil d'administration: MM. Denecker, Horticulteur, à Lille; Ch. Devos, Propriétaire, à Saint-Maurice-Lille; Brou, Jardinier, à Loos; Castelain, Jardinier, à Lille; C. Plumcoeq, Chef de bureau en retraite, à la Préfecture du Nord; Joseph Rom, Jardinier chef, à Lomme; Eug. Bongard, Professeur, à Loos; Jules Yseux, Jardinier-chef, à Canteleu; Ad. Labbe, Jardinier-chef, à Saint-Maurice-Lille; Aug. Mesplomb, Propriétaire, à Lille; Dupré-Delahaye, Négociant, à Wattignies; Alphonse Jésupret, Horticulteur à Marcq-

en-Barœul.

BAILLEUL. — Bureau: MM. Hié Emile, Maire de Bailleul, Président, E. Cortyl et P. Becuwe, Vice-Présidents; D. Depoorter, Secrétaire; Verbaere, Secrétaire-adjoint.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 102.

Bourbourg. — La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau: MM. le Sous-préfet, Président d'honneur; Ed. Hubert-Legaigneur, Président; Belle Diomède, &, cultivateur, et Alexandre Meesemaecker, Vice-Présidents; Vercoustre, conseiller d'arrondissement, Secrétaire; P, Joos, Secrétaire-Adjoint; Benjamin Geerssen, Trésorier-bibliothécaire.

Membres titulaires de la Société: 107.

DUNKERQUE. — La Société d'Agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhout et d'Hondschoote. Elle se compose de 420 membres.

Bureau. — Président: M. le Général de Frescheville, C *. Vice-Présidents honoraires: MM. Fidèle Vanherseecke et Dehaene.

Vice-Présidents: MM. Morael-Lefèvre; M. le baron de Warenghien; M. Mallengier, ♣, Maire des Moëres.

Secrétaire: MM. G. Debavelaere; Secrétaires-Archivistes: Albert

Demeunynck et Blanckaert; Trésorier: L. Sapelier.

HAZEBROUCK. — Bureau: MM. le Sous-Préfet, Claudorez Dominique, Margerin du Metz, Présidents honoraires; Bouilliez, *, Président; Bosquillon de Jenlis, Vice-Président; Senellart, Vétérinaire, Secrétaire; de St-Mart, Trésorier.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

AVESNES. — SOCIÉTÉ D'APICULTURE. — Président d'honneur: M. le Sous-préfet; Président: MM. Louis Garcia, Secrétaire de la Sous-Préfecture; Vice-Présidents: Caplain, A. notaire, à Avesnes, Crignon, commis des postes et télégraphes, à Fourmies; Secrétaire général: Baveux, vérificateur des poids et mesures, à Avesnes; Secrétaire-Adjoint: Collard, capitaine en retraite, à Avesnes; Trésorier: Nihous, employé à la Sous-Préfecture, à Avesnes.

COMICES AGRICOLES D'ARRONDISSEMENT.

LILLE.

Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

MM. le Préfet du Nord, *Président d'Honneur*; le Général Commandant le 1^{er} corps d'Armée; le Maire de Lille; l'abbé Lasne, Doyen de St-Maurice, à Lille; le Secrétaire Général du département, *Membres d'honneur*.

Bureau: MM. Hellin, Président honoraire; Vallet-Roger, Président; Platel, Couturier et Cruque, Vice-Présidents; Gervais, Secrétaire-général; Guermonprez, Secrétaire de rédaction; Wavelet, Secrétaire-adjoint; H. Butin, *, Trésorier; D. Nicole, Bibliothécaire-archiviste; P. Coevoet, Bibliothécaire-adjoint.

Le nombre des membres titulaires est de six cent vingt, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'Arron dissement

de Lille.

AVESNES. — MM. le Sous-Préfet de l'Arrondissement, President Honoraire; Sandrart, *, Président; François Boulangé, *, *, A, Vice-Président; Raux, *, A, Secrétaire-général; Henri Pecard, Secrétaire-adjoint; Sterbecq, Trésorier; Louis Garcia, Archiviste; Despagne, *, Bibliothécaire.

Bergues — Le Comice agricole de Bergues, dont les statuts ont été approuvés par M. le Préfet du Nord à la date du 20 mars 1886, a été inauguré solennellement à l'Hôtel-de-Ville, le 25 du même mois.

Cette Société a pour but la défense des intérêts de l'agriculture, le progrès de l'élevage et de la culture dans l'arrondissement de Dunkerque. Elle compte plus de 500 membres; son siège est à Bergues; son bureau est composé comme suit :

Président d'Honneur: M le Sous-Préfet de Dunkerque; Vice-Président d'honneur de droit: M. le Maire de Bergues; Président, M. Léon Claeys, Sénateur; Vice-Présidents: MM. Aimé Stévenot, O. Cultivateur; Charles Bollengier, &, Cultivateur; Mourmant-Vandewalle, &, Cultivateur; A. Lebecque, &; Oscar Legrand, &; Secrétaire-Général: M. Coolen, O. Vétérinaire; Secrétaire-adjoint: M. Geerssen, O. Vétérinaire; Secrétaire-archiviste: P. Braets; Trésorier: M. Rémy Ryngaert, Instituteur.

Cambrai. — Bureau: MM. Tribou, &, à Hem-Lenglet, Président; Dejardin, à Carnières, et Morcrette-Ledieu, Conseiller Général, à Caudry, Vice-Présidents; E. Desmoutiers, à Crèvecœur, Secrétaire-général: Jacqmart aîné, à Cambrai, Secrétaire-rédacteur par intérim; Dessort, &, Secrétaire-adjoint; Richard, Archiviste; Millot, Trésorier.

Nombre des membres, 485.

Un Concours est organisé chaque année et a lieu alternativement dans chacun des sept chefs-lieux de canton. Il a eu lieu à Marcoing en 1888, au Câteau en 1889, à Cambrai en 1890, à Clary en 1891; à Iwuy en 1892; à Solesmes en 1893; il aura lieu à Carnières en 1894.

CONDR. — Union agricole. MM. Raverdy, Président; J. Viseur, Secrétaire.

Denain. — MM. Crépin-Deslinsel, *, Agriculteur à Denain, Président; Delcambre-Bridoux, *, Brasseur, Conseiller général, Vice-Président; Gouvion Jules, Secrétaire et Trésorier.

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, à St-Amand, Président; Bouchart Pierre, Cultivateur à Lecelles, Vice-Président; Waché, Juge de paix à St-Amand, Secrétaire; Mériaux Alfred, propriétaire à St-Amand, Tresorier.

VALENCIENNES. — MM. Macarez Ernest, &, &, maire d'Haulchin, Président; d'Haussy Abert, maire d'Artres, 1er Vice-Président; Hayez Pierre, à Curgies, 2e Vice-Président; Losset, Secrétaire; Devémy Louis, Vice-Secrétaire.

HERD-BOOK FLAMAND.

Le Comice agricole de Bergues a fondé en 1886 un livre généalogique, ou Herd-Book flamand, pour l'inscription des animaux de l'espèce bovine flamande pure. Ce livre a pour but d'assurer le maintien de la pureté de cette précieuse race laitière et de contribuer à son amélioration par une sélection intelligente et continue. President d'honneur: M. le Préfet du Nord; Vice-Présidents d'honneur: MM. les Sous-Préfets de Dunkerque et d'Hazebrouck.

Président : M. Claeys, Sénateur, Président du Comice agricole

de Bergues, fondateur.

Membres pour l'arrondissement de Dunkerque : MM. Hubert-Legaigneur, Président de la Société d'agriculture de Bourbourg ; Stévenoot Aimé, O ቕ; Mourmant-Vandewalle, ቕ; Bollengier Ch. ቕ; A. Lebecque, ቕ, Vice-Président du Comice agricole de Bergues ; Ardaens Stanislas, agriculteur à Pitgam; Waguet Emery, ቕ, agriculteur à Bourbourg-Campagne; Dehacne Alber!, agriculteur à Wormhout ; Galloo Ferdinand, agriculteur à Quaëdypre.

Membres pour l'arrondissement d'Hazebrouch: MM. Baeye, &, cultivateur à Strazeele; Decouvelaere, cultivateur à Renescure; Gruson-Cousinne, &, cultivateur à Estaires; Senellaert, vétérinaire à Hazebrouck; Reumaux, agriculleur à Wemaerscappel; Depoorter, vétérinaire à Bailleul; Vandewalle Evariste, agriculteur et maire à Berthen; Lechene Fortuné, agriculteur à Bavin-

chove; Desmarescaux, &, agriculteur à Eecke.

Membres pour la Société des agriculteurs du Nord: MM. Pollet, ♣, ♣, vétérinaire départemental à Lille; Deleporte-Bayart, agronome à Roubaix; Bonduel, O ♣, agriculteur à Sainghin-en-Mélantois.

Secrétaire: M. Coolen, O &, Secrétaire genéral du Comice agricole de Bergues, vétérinaire à Dunkerque. — Trésorier: M. Oscar Legrand, &, agriculteur à Spycker.

HARAS.

Le Département du Nord fait partie du 1er arrondissement des Haras.

Inspecteur général: M. Hornez Eugène, à Compiègne; Directeur:

M. d'Humières, à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1890, dans le Nord, 21 étalons répartis comme suit: Bourbourg, 5 dont 1 demi-sang, 4 de trait; Bergues, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait; St-Amand, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait; Maubeuge, 4 dont 2 demi-sang, 2 de trait; Berlaimont, 2 dont 1 demi-sang, 1 de trait.

L'Administration a, en outre, approuvé 39 étalons qui ont touché 12,400 fr., et en a autorisé 26. En outre, 183 étalons ont reçu le certificat prévu par la loi du 14 août 1885, les autorisant à faire

la monte, en 1893, dans le département du Nord.

ART VÉTÉRINAIRE.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 111, qui se répartissent par arrondissement, savoir : Dunkerque, 7; Lille, 31; Cambrai, 16; Avesnes, 20; Douai, 9; Valenciennes, 20; Hazebrouck, 7.

Vétérinaire du département du Nord : M. Pollet, ¾, ₺, à Lille.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

President: M. J. Pollet, *, &, à Lille.

Service sanitaire des maladies contagicuses épizootiques.

Ce service est institué dans le département du Nord depuis le 8 mars 1877. Tous les vétérinaires en font partie. Ils sont désignés sous la dénomination de vétérinaires sanitaires des épizooties. Il y a deux vétérinaires délégués dans l'arrondissement d'Avesnes, et un dans chacun des autres arrondissements.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties : M. Pollet,

*, &, Vétérinaire départemental.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Les Membres de ce Conseil, qui habitent le Département du Nord, sont: MM. Pierre Legrand, ancien Ministre du commerce, Député; Trystram, Sénateur, à Dunkerque; Alfred Girard, Sénateur; Ch. Seydoux, O *, *, 1, 4, manufacturier au Câteau, Président du Conseil général; Vuillemin, *, Directeur de la Compagnie des mines d'Aniche; Edouard Agache, *, manufacturier à Lille; le Président de la Chambre de commerce de Lille; le Président de la Chambre de Roubaix.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le Département sont au nombre de neuf. Elles sont composées comme suit :

ARMENTIÈRES. Président: M. Edouard Miellez; Vice-President: M. Leuridan-Bouche; Trésorier: M. Léopold Gille; Membres: MM. H. Becquart, Lacherez-Dewilde, Dulac, Lambert, Duquenne, à La Gorgue, Émile, Hié, à Bailleul, Duhamel, à Merville, Delebecque, à Nieppe; Secrétaire: M. Léon Fremaux, . A.

AVESNES. Président: M. H. Sculfort, *, *, A à Maubeuge; Vice-Président: M. Belin, *, à Fourmies; Secrétaire-Trésorier: M. Imbert, à Sars-Poteries; Membres: MM. Lesaffre; Clayon; Walrand, *, à

Maubeuge; Pecquériaux Arthur; Victor Dubois; François Alfred; Pecquériaux, Paul; Crapez; Gobled, à Coulsore.

CAMBRAI. MM. Seydoux Charles, O *, I, I, Président; Petit Charles, Vice-Président; Mallez Paul, A, Secrétaire; Cornaille Georges, Trésorier; Delloye Charles, Gouvion Auguste; Ledieu René; Mairesse Jules, Ménard Antoine; Ménard Henri; Mollet François; Wiart Louis.

DOUAL MM. Paul Paix, Président; Trannin, *, Vice-Président; Chappuy, Secrétaire; Cavroy, Trésorier; Evrard, A; Lesens; Wauthy; Hayez; Butruille; Delattre; Piérache — Membre correspondant: M. Lanvin, à Fressain. — Secrétaire-Archiviste de la Chambre: M. Richart.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, Président d'Honneur; J.-B. Trystram, Sénateur, Président Honoraire; Alfred Petyt, *, Président; D. Vancauwenberghe-Belleuger, Vice-Président; Collet Ch. *, Trésorier; J. Vancauwenberghe-Lemaire, L. Herbart, *, Deregnaucourt, Demarle-Fétel, *, A, *, Emile Lemaire, Decoster, J-B. Trystram, fils, *, Hutter, E. Marchand, *, A. Detraux, L. Woussen.

M. Max Douau, A A, Ingénieur, Directeur des services.

LILLE. M. le Préfet, Président d'honneur; MM. J. Le Blan, O, *, Président; É. Delesalle, *, Président honoraire; P. Le Gavrian, Vice-Président; Maurice Bernard, Trésorier; A. Masquelier, *; E. Agache, *; Th. Barrois, *; A. Descamps; J. Schoutteten; A. Vial; J. Scrive, *, L. Danel, O *, *, *, Alf. Thiriez; H. Decroix; P. Delemer; F. Béghin; E. Faucheur; J. Kolb, *; Horace Dubreucq.

Secrétaire de la Chambre : M. V. Clément.

ROUBAIX. MM. Julien Lagache, Président: Louis Cordonnier, 1. Vice-Président; Georges Motte, Secrétaire; Th. Leuridan, C. 1. Secretaire-adjoint: Eloy-Duvillier, Trésorier; G. Wattinne, Voldemar Lestienne, Émile Roussel, François Roussel fils, Ferdinand Leborgne, Bossut-Plichon, Alexandre Vernier, Eugène Motte.

TOURCOING. MM. E. Jourdain, &, C. A., Président; Scalabre-Delcour, Vice-président; F. Masurel-Jonglez, Secrétaire; H. Herbeaux-Hazebroucq, Trésorier-archiviste; P. Lemaître, D. Leurent, J.-B. Desurmont, Paul Desurmont, Ed. Flipo, A., Paul Dubrule, Louis Tiberghien, A., L. Pollet-Hassebroucq.

Weil, *; Vice-Président; Henri Debrabant, Trésorier; Ad. Wagret, *; J.-B. Mariage, *; L. Dombre; F. Billet, A. Broudehoux. — MM. Chalmeton, *, Paul Risbourg, René Bouchart et Dupont-Hollande, membres correspondants. — M. Victor Henry, Secrétaire.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1^{er} juillet 1855 a établi, dans chaque canton, une Commission de Statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des Commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de Département ou d'Arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule Commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont Présidents de droit des Commissions établies dans les chefs-lieux de Département et d'Arrondissement. Les autres Commissions ont un Président nommé par le Préfet. Chaque Commission peut élire un ou plusieurs Secrétaires-

archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 12 février 1892.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX ET TOURCOING.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX.

Le but du conditionnement est de moraliser les transactions commerciales, et de régulariser la production manufacturière : conditionner une matière textile, c'est doser la quantité d'humidité variable contenue dans cette matière, et déterminer, par une tolérance d'humidité connue et acceptée, le poids répute loyal et marchand à facturer. C'est donc une opération minutieuse et essentiellement importante qui sert à régler des intérêts considérables.

Le titrage des fils est la détermination officielle du délié ou degré de finesse

des fils.

Le décreusage de la soie et le dégraissage des laines sont des expérimentations qui consistent à enlever les corps étrangers qui chargent et faussent l'exactitude du poids de ces textiles.

La condition publique comprend:

4° Un bureau de pesage spécial pour les matières textiles, institué par un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 27 août 1858;

2º et 3º Un bureau de Conditionnement des soies et des laines créé par un

décret du 34 août 4858;

Un autre décret du 45 janvier 4862 a autorisé le conditionnement des cotons, et a institué un bureau pour le titrage des fils de tous genres;

4º Un service spécial pour le décreusage des soies et le dégraissage des laines et des cotons. Ce service est organisé à Roubaix depuis le 20 octobre 4873.

Ces opérations complémentaires n'ont encore aucun caractère officiel; mais le Ministère du Commerce et de l'Industrie a renvoyé la question à l'étude d'une Commission spéciale, afin de les rendre obligatoires partout sur la demande d'un des intéressés.

Un comité est chargé de la surveillance de la Condition publique ; il est composé de :

MM. O. Branquart, V. Petit et D. Penant, Conseillers muni-

cipaux : MM. Julien Lagache, Président de la Chambre de Commerce, et Georges Motte, Manufacturier.

Directeur: M. L. Bipper; Receveur: M. A. Destrée; 1er commis: M. Simoëns; plus 62 employés et agents divers.

La Condition publique de Roubaix, sous le rapport du mouvement, est la plus importante de tous les établissements similaires.

Depuis le 46 octobre 4882, elle est installée au boulevard d'Halluin, dans une

belle et vaste construction, appropriée à ses besoins.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement, et restitue gratuitement, à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les expériences.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIÈRES TEXTILES DE TOURCOING.

La Condition publique de Tourcoing a été instituée par décret du 44 Février 4863 et a été inaugurée le 5 Novembre de la même année.

Le bureau de conditionnement des soies, laines, cotons, etc...., ainsi que le bureau de titrage et numérotage métrique des fils, ont éte autorisés par décrets du 44 Février 4863 et du 48 Septembre 4865.

Le bureau de pesage spécial pour les matières textiles a été institué par arrêté préfectoral du 42 Septembre 4863.

Le mouvement d'affaires n'a fait, depuis le début, que suivre un chiffre

progressif.

Un service de factage est spécialement attaché à l'établissement et restitue gratuitement, à Tourcoing et à Roubaix, les échantillons prélevés pour les expériences.

Par décision du Conseil de surveillance, en date du 29 Avril 1889, les marchandises déposées à la Condition peuvent y séjourner sans aucun frais

de magasinage ni d'assurance pendant 25 jours.

Un Comité est chargé de la surveillance de la Condition publique; il est composé de MM. Honoré-Dumortier, Président; Gve Glorieux, A, Léon Salembien, Conseillers municipaux; Herbeaux-Hassebroucq, Scalabre-Delcour, Membres de la Chambre de Commerce.

Directeur: M. Arthur Bonte. — Receveur: M. Cormant.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing

et de Roubaix fonctionne depuis le 23 août 1863.

Un décret du 20 juin 1891 a déclaré d'utilité publique les travaux d'amenée dans les deux villes, d'eaux artésiennes à capter dans la vallée de la Scarpe inférieure : travaux pour lesquels la loi du 12 juin 1891 autorise Roubaix à emprunter 4,396,000 fr. et Tourcoing 1.884.000. Ces travaux sont en cours d'exécution.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

Directeur-Ingénieur : M. A. Binet; Régisseur-Comptable : M. Aubier; Inspecteur: M. Bregi; Conducteurs: MM. Massard et Rifflart, *.

INSPECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS, DES FILLES MINEURES ET DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE.

Les manufactures, fabriques, mines, chantiers, ateliers de tout genre et leurs dépendances, ainsi que les théâtres, cirques, magasins et autres établissements similaires où il est fait emploi d'appareils mécaniques sont soumis aux dispositions de la loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène et la santé des travailleurs.

Aux termes du décret-loi du 9 septembre 1848, la journée de l'ouvrier dans les usines et manufactures ne peut excéder douze heures de travail effectif.

Le travail des enfants, des filles mineures et des femmes est soumis aux obligations déterminées par la loi du 2 novembre 1892 et par des règlements d'administration publique du 13 mai 1893 et du 15 juillet 1893.

Les inspecteurs du travail sont chargés de l'exécution de ces lois et, concurremment avec les commissaires de police, de l'exécution de la loi du 7 décembre 1874, relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL.

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme font partie de la 5^e circonscription d'inspection, aux termes du décret du 13 décembre 1892.

Inspecteur divisionnaire: M. Jaraczewski, 60, rue Jeanne d'Arc, à Lille. — Six inspecteurs départementaux et une inspectrice départementale sont chargés de l'inspection des établissements industriels du Nord, savoir:

tre Section: M. le Docteur Emile Deswarte, 16, rue Saint-Jacques, Lille. Cantons de Lille, Haubourdin, La Bassée, Seclin et Cysoing. — 2º Section: M. Rempteau, Tourcoing. Cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — 3º Section: M. Herbo, Armentières. Arrondissement d'Hazebrouck, cantons d'Armentières et de Quesnoy-sur-Deûle (Nord) et de La Ventie (Pas-de-Calais). — 4º Section: M. Henry, Valenciennes. Arrondissements de Douai et de Valenciennes. — 5º Section: M. Grégoire, Avesnes. Arrondissements d'Avesnes et de Cambrai. — 6º Section: M. Van Grutten, Calais. Arrondissements de Boulogne et de St-Omer (Pas-de-Calais) et de Dunkerque (Nord). — En outre, Mme Dambreville, inspectrice départementale, 6, 1ue Ovigneur à Lille, est chargée de l'inspection des établissements qui occupent un personnel féminin dans les cantons de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières.

COMITÉ LINIER DU NORD DE LA FRANCE.

(Fondé en 1849).

Présidents Honoraires: MM. Julien Leblan, O *, et Edouard Agache, *.— Président: M. Edmond Faucheur, à Lille, square Rameau; Vice-Président: M. Paul Le Blan, à Lille; Secrétaire-Général: M. Em. Gavelle, *, *, *, I, *, Tresorier: M. Ch. Delesalle; Secrétaire-Adjoint: M. Eug. Debièvre, *, A, rue Jean-Bart, 50.

SYNDICAT DES FILATEURS DE COTON DU NORD.

MM. Alfred Thiriez, Président; Georges Motte, Vice-Président; Ernest Loyer, député, Secrétaire-Général; J. Le Blan fils, Trésorier.

Membres: MM. Théodore Barrois, **, Auguste Wallaert, Lefebvre-Ridez, Julien Thiriez, Wibaux Achille, Paul Mulliez, Georges Duviller, Jean Flipo.

BANQUE DE FRANCE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la Banque de Lille à la Banque de France.

SUCCURSALE DE CAMBRAI (Villes rattachées: Le Cateau et Caudry). Autorisée par décret du 12 août 1880, (promulgué au Journal officiel du 7 septembre 1880).—M. de Brandt, Directeur.— Administrateurs: MM. Alfred Bertrand, Jules Brunel-Pamart, Duroyon Paul Mallez, & A, Risbourg, Charles Petit.— Censeurs: MM. Georges Cornaille, Sander, Ernest Seydoux,— Caissier: M. de Wazières.— Teneur de livres, M. Pinoche.

SUCCURSALE DE DOUAI. — Autorisée par decret du 7 janvier 1881. — M. Jacques, Directeur. — M. Bourriot, Caissier.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE (Bureau auxiliaire: St.-Omer). Établie par décret du 13 juin 1855. — Directeur: M. Gustave Verron.—Administrateurs: MM. Trystram Jean, Z. Choquet, G. Féron, Ch. Collet, 4., D. Vancauwenberghe-Bellenger, Vancauwenberghe Numa. — Censeurs: MM. Fichaux, Marchand (Josse), Dantu Daniel, *.—Caissier: M. E. Petit.

M. Robin Emile, *. — Administrateurs: MM. G. Delesalle; A. Descamps; Paul Crépy, *; Scalbert; Ed. Longhaye; Aug. Masquelier, *; A. Wallaert; H. Devilder; Ch. Verley; Crépelle-Fontaine, *. — Censeurs: MM. Scrive-Bigo, *; Leblanc, O *; C. Mas. — Contrôleur: M. Terrasse. — Caissier: M. Renut.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. — Autorisée par decret du 31 décembre 1867. — Directeur: M. Thoyer. — Administrateurs:

MM. Allart Léon, *, Cavrois-Mahicu, Desrousseaux (Richard) père, Desurmont J.-B., Galpin E., Jonglez Ch., Masurel père, * A, Roussel père, *, Wattinne-Hovelacque.— Censeurs: MM. Bernard-Cuvillier, Lefebvre Jean, *, Ternynck Henry. — Caissier: M. Scholer. — Teneur de livres: M. Serrurier.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. (Bureau auxiliaire: Maubeuge); — (Villes rattachées: Denain, Avesnes, Avesnelles, Fourmies). Directeur: M. Boivin. — Censeurs: MM. Sculfort, *, *, A, J. Sirot, Guary, *, — Administrateurs: MM. Dècle, *, I, Delame, *, Dupas, P. Dupont, Lecat, Piérard, de Quillacq, *, — Caissier: M. Péchaud. — Chef de comptabilité: M. Vautier.

BOURSES DE COMMERCE.

Six bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes.

BOURSE DE DOUAL Commissions de constatation des cours des marchandises. — Président des deux sections: M. Edm. Butruille. — 1^{re} Section: sucres, alcools, mélasses et charbons. Président: M. Pochez; Secrétaire: M. Piettre; Membres: MM. Trannin, ¾, Dupire-Piettre, Foucart, Maurel, Négociants; MM. Ego, Pouille fils, Charles Piettre, Pochez, Courtiers — 2^e Section: grains, graines, farines, huiles et tourteaux. Président: M. Dumont, ¾, Secrétaire: M. Bailey; Membres: MM. Cavroy, Dumont, ¾, Edm. Butruille, Lahisse, Raoul Wagner, Négociants; M. Bailey, Courtier.

BOURSE DE DUNKERQUE. — Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes et conducteurs de navires. — Chambre syndicale · MM. M. Duchateau, Syndic; L. De Baecker. 1er adjoint; L. Parisis, 2º adjoint; C. Duriau, 3º adjoint; C. Cabour, 4º adjoint. — Membres: MM. A. Leroy, L. Deman, M. Duchateau, L. Parisis, C. Cabour, C. Duriau, G. Moraël, L. De Baecker, Benj. Morel, D. Alibert, L. Fayol. — Courtiers honoraires: MM. P. De Baecker, J. Alibert, D. Spiers.

BOURSE DE LILLE. Agents de change: MM. Pajot, Paquin, *, Crouan, Paul Liagre, D'Halluin, Denoyelle. — Agents de change honoraires: MM. Em. Liagre, Verbiest.

BOURSE DE ROUBAIX. — Administrateurs délégués par la Chambre de commerce : MM. Gustave Wattinne, Eloy Duvillier.

BOURSE DE TOURCOING. Courtiers de commerce: MM. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel, Ernest Beulque, Jules Florin, Henri Lorthiois, Gustave Glorieux, Gust. Desrousseaux, Joseph Flipo, H. Grau fils, Georges Destombes.

BOURSE DE VALENCIENNES. — Il doit y avoir six agents de change aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

AGENTS CONSULAIRES ÉTRANGERS EN RÉSIDENCE DANS LE DÉPARTEMENT.

CAMBRAI. — Espagne: M. Roth Le Gentil fils, () A, A, Banquier, Vice-Consul.

CAUDRY. — États-Unis d'Amérique: M. Dietiker, Agent Consulaire.

DUNKERQUE. — Allemagne: M. Eckmann, Vice-Consul; Angleterre:
M. Taylor, Consul; Autriche-Hongrie: M. Plaideau, Consul; Belgique: M. L. Dewulf, Consul; Brésil: M. G. Féron, H. Consul; Chili: M. F. Bayart, Consul; Danemark: M. Bonvarlet, C. H. Consul; Espagne: M. Marcel Hutter, Vice-Consul; États-Unis d'Amérique: M. B. Morel, Agent consulaire; Grèce: M. G. Féron, H. Consul; Italie: M. Taylor, Agent consulaire P. I.; Paraguay: M. Henri Dewulf, Consul; Pays-Bas: M. Ed. Petyt, H. Consul; Portugal: M. Gustave Rateau, Vice-Consul; République Argentine: M. Mine, A. Consul; Russie: M. A. Detraux, Vice-Consul; Suède et Norvège: M. Ch. Collet, A. A. H. Consul; Turquie: M. Ed. de Clebsattel, H. Consul; Uruguay: M. Paul Collet, Consul, Venezuela: M. Ch. Collet, A. H. Consul.

GRAVELINES. — Suède, Norwège et Danemark: M. Demarle-Fétel, A. H. Vice-Consul.

LILLE. — Belgique: M. E. Vuylstèke, Consul, rue Colson, 5; Bolivie; M. N., Consul; Brésil: M. Jules Descamps, Vice-Consul, rue des Fleurs, 14; Espagne: M. Venot, *, O. +, Vice-Consul, Boul. de la Liberté, 39; Etats-Unis d'Amérique: M. Dubois Grégoire, Consul, rue Jean Le Vasseur; Italie: M. Eugène Déplechin, A. C. +, Vice-Consul, rue de Douai, 96; Pays-Bas: M. Ledieu-Dupaix, Vice-Consul, rue Négrier, 19; Paraguay: M. Gaston Pérot, Consul, rue de Douai, 11 bis; Perse: M. Vaillant-Herland, O. +, Vice-Consul, place de Béthune, 7; Portugal: M. Paul Crépy, *, * A. C. +, Vice-Consul, rue des Jardins, 28; République Argentine: M. Henri Caulliez, Consul, rue du Molinel, 55; Uruguay: M. C. Devos, Consul, place Rihour, 11.

MAUBEUGE. - Belgique: M. Sépulchre, Industriel, Consul.

ROUBAIX. — Belgique: M. Allart, *, *, Consul; Danemark: M. Henri Glorieux, Vice-Consul; Espagne: M. Albert Prouvost, Vice-Consul; Etats-Unis d'Amérique: M. S.-H. Angell, Consul: M. Georges Motte, Vice-Consul; Pays-Bas: M. Lepoutre, Consul.

TOURCOING. — Belgique: M. Louis Thaune, J., Consul, M. Israël Dupont, Chancelier.

VALENCIENNES. - Belgique: M. Nauts, 4, Consul.

DEUXIÈME PARTIE.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie. — Le département du Nord, comme son nom l'indique, est le plus septentrional de la France. Il a été formé, en 1790, de la totalité ou d'une partie des pays appelés Flandre (rançaise, Flandre flamingante, Hainaut français, Cambrésis. L'Artois et le Vermandois lui ont donné aussi quelques petits territoires.

Il est compris entre 0°,13′ de longitude occidentale et 1°,54′ de longitude orientale et entre 49°,58′ et 51°,5′ de latitude Nord. Lille, son chef-lieu, est par 50°,30′44′′ de latitude Nord et 0°,43′37′′ de longitude Est; Dunkerque, par 51°,2′11′′ Nord et 0°,2′23′′ Est; Fourmies, par 50°,0′55″′ Nord et 1°42′15′′ Est;

Valenciennes, par 50°,21'29" Nord et 0°,32'52" Est.

C'est une longue bande de terre comprise entre la Mer du Nord, la Belgique au Nord. au Nord-Est et à l'Est, les départements de l'Aisne et de la Somme au Sud, et du Pas-de-Calais à l'Ouest. Sa plus grande longueur du S. au N.-O. est de 190 kilomètres environ. Sa largeur varie entre 86 kilomètres et 6 kilomètres, à la banteur d'Armentières.

La superficie totale du département est de 569,589 hectares; elle est inférieure à celle de 59 autres départements français.

Enfin, le pourtour mesure à peu près 650 kilomètres.

Côtes. — La Mer du Nord baigne les côtes du département su.

un espace de 35 kilomètres.

Le rivage a complètement changé d'aspect depuis quelques centaines d'années. L'ancien rivage était, d'une manière générale, formé par la ligne de collines qui va d'Ardres à Watten et de Watten par Cassel à Bruges, en séparant les eaux de l'Aa et de l'Yser de celles de la Lys et de l'Escaut. Cette ligne, brisée à certains points, laissait pénétrer la mer par un détroit jusqu'à Saint-Omer, où elle formait le lac Sithius.

Aujourd'hui, le rivage, reporté à 34 kil. plus au Nord, distance de Saint-Omer à la côte, est nettement déterminé par une ligne presque droite offrant une bande d'estran que le flot couvre et

découvre tour à tour sur une largeur de 2 à 3 kil.

La Mer du Nord, sur la côte française, offre alternativement des bancs de sable et des fosses de 10 à 20 mètres de profondeur, qui forment un véritable labyrinthe. Sous l'influence des vents et des flots d'Ouest, quelques-uns de ces bancs changent de niveau, lentement toutefois. Le plus important s'appelle le Hil's-Banck.

Du côté de la terre s'élèvent des dunes de sable d'une hauteur moyenne de 10 mètres, mais qui atteignent parfois 50 mètres. On s'est efforcé de les fixer au moven de plantes à racines tracantes et

d'arrêter ainsi leur marche désastreuse.

Les ports principaux sont Dunkerque et Gravelines.

Orographie. — Bien que le mot montagne soit fréquemmeut employé dans le département, il n'y a, en réalité, que des ondulations dont les plus élevées ne dépassent guère 250 mètres. Ce sont les dernières pentes du plateau de l'Ardenne sur la rive droite de la Sambre, le commencement des collines de Belgique entre la Sambre et l'Escaut et le prolongement du versant oriental des collines de l'Artois aux sources de l'Escaut et de ses affluents et de l'Yser et de l'Aa.

1º L'Ardenne forme un plateau qui couvre le département de ce nom et s'étend sur une partie de la Belgique, dans le grand duché de Luxembourg et de la Prusse Rhénane.

Les plateaux et collines qui s'étendent sur la rive droite de la

Sambre sont le prolongement de l'Ardenne Occidentale.

Leur pente générale est dirigée de l'Est à l'Ouest. Le pays, varié, pittoresque, contient des bois tels que les forêts de Fourmies, de Trélon. Il diffère complètement par l'aspect du reste du département du Nord, mais s'il est moins monotone, il est aussi

moins fertile et moins peuplé.

2º A la source de l'Oise, le faîte de la séparation entre les eaux qui s'écoulent dans le bassin de la Seine et celles qui s'épanchent sur le versant de la Mer du Nord, après avoir couru du Sud-Est au Nord-Ouest (monts de la Meuse, Argonne, Ardenne occid.), tourne à l'Ouest et suit cette direction jusqu'aux sources de l'Escaut en séparant la Sambre de l'Oise. Ces collines forment, vers la source de l'Escaut, une sorte de nœud, le plateau de Saint-Quentin, d'où partent trois branches : les collines de Picardie à l'Ouest, les collines de la Belgique au Nord-Est et les collines de l'Artois au Nord-Ouest.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières.

3º Les collines de Belgique séparent les vallées de l'Escaut et de la Sambre, et filent vers le Nord-Est jusqu'au confluent de cette dernière avec la Meuse à Namur; de la, jusque vers Maëstricht, point où commence la grande plaine de l'Allemagne du Nord (Pays-

Bas et Allemagne). Leur plus grande hauteur, en France, est d'a peu près 150 mètres. Ce sont des ondulations aux sommets larges et plats. Elles côtoient la Sambre par des escarpements abrupts, des pentes brusques, ravinées, tandis que, du côté de l'Escaut, elles descendent en pentes douces et allongées. En certains endroits, elles sont recouvertes de bois comme la forêt de Mormal, qui a 9,200 hectares. Leurs vallées offrent de gras pâturages et des cultures.

4º Les Collines de l'Artois, qui se dirigent des sources de l'Escaut, entre ce fleuve et la Somme, pour finir au cap Grisnez, n'appartiennent au département du Nord que par leur versant oriental. Ces hauteurs, dont l'altitude dépasse rarement 150 ou 200 mètres, et qui, vers la mer, n'ont que 50 mètres, ne sont, en réalité, qu'un dos de pays sans faîte bien marqué. Si du côté de la Somme le relief est assez apparent, il n'en est pas de même dans le bassin de l'Escaut, où le sol n'offre que de longues plaines inclinées vers la Mer du Nord et qui ne tardent pas à se confondre avec le pays entièrement plat.

5° On trouve aussi dans le département des hauteurs isolées qu'on désigne sous le nom un peu prétentieux de monts: Tels sont les monts Cassel, des Récollets (175^m), des Cats (158^m), du Mont-Noir (130^m), de Steenvoorde, de Boeschèpe, de Pévèle (107^m). Ils dominent la plaine de Flandre, et, de leurs sommets, grâce à leur isolement, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes du département du Nord et de la Belgique.

Hydrographie. — I. Fleuves et Rivières, Canaux. — Un grand nombre de cours d'eau arrosent le département du Nord. Ils appartiennent à quatre bassins, ceux de la Meuse, de l'Escaut, de l'Yser et de l'Aa, tous situés sur le versant de la Mer du Nord.

I. Le bassin de la Meuse ne fait partie du département que par la vallée de la Sambre.

La Sambre prend sa source au bois de Cartignies, près du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), dans des collines d'une altitude de 200 mètres.

Après un parcours de quelques kilomètres de l'Est à l'Ouest, elle tourne brusquement vers le Nord-Ouest, un peu avant d'entrer dans le département du Nord, et suit cette direction jusqu'à la fin de son cours. Elle arrose le Nord du département de l'Aisne, pénètre dans le département du Nord à 5 ou 6 kilom, en amont du village de Catillon. Elle arrose ensuite Landrecies, Pont-sur-Sambre, Maubeuge, sort de France à une petite distance de Jeumont. Elle passe à Charleroi et tombe enfin dans la Meuse, à Namur (Belgique).

La longueur de son cours est de 180 kilom. dont 126 en France.

La navigation commence à Landrecies et est facilitée par des travaux de canalisation à écluses.

D'un autre côté, la Sambre est réunie à l'Oise par le canal de la Sambre à l'Oise. Il a une longueur totale de 67 kilom. dont 13

dans le département du Nord.

La vallée de la Sambre, qui offre dans le Nord une pente de 20 mètres, est accidentée et pittoresque, surtout sur la rive droite où s'ouvrent de longues vallées parcourues par des rivières et riviérettes. C'est un pays de bois et de pâturages, d'une fertilité

La rive gauche est serrée de près par des escarpements des

collines de la Belgique.

La vallée de la Sambre, qui ouvre un passage entre la France et la Belgique, a été le théâtre de grands événements dans les nombreuses guerres de la France avec l'Europe, particulièrement pendant les guerres de la succession d'Espagne (1701-1713) et les campagnes de la Révolution (1793-94).

La Sambre n'a aucun affluent important sur la rive gauche. Sur

la droite elle recoit :

1º La Riviérette:

2º La Petite Helpe ou Helpe Mineure sort des étangs de Trélon, passe à Fourmies, tombe dans la Sambre à 5 kilom. en aval de Landrecies, près de Maroilles, après un cours de 42 kilom. et par

une pente de 20 mètres;
3º L'Helpe Majeure ou Grande Helpe a sa source en Belgique, au nord du bois de Trélon, près de la commune d'Eppe-Sauvage, passe à Avesnes et se perd dans la Sambre, à 12 kilom. au-dessous de Landrecies, près de Sassegnies; sa longueur est de 54 kilom. avec 50 mètres de pente;

4º La Sobre, dont la source est près d'Aibes, baigne Solre-le-Château, laisse à gauche le plateau de Wattignies et rejoint la

Sambre en face du village d'Assevent.

Toutes ces rivières coulent dans un pays accidenté en suivant une direction parallèle et orientée dans le sens de l'Ouest et du Nord-Ouest.

II. Le bassin de l'Escaut est limité par les collines de Belgique, de l'Artois et les ondulations qui le séparent des bassins de l'Yser et de l'Aa.

L'Escaut prend sa source au pied du mont Saint-Martin, près du Catelet (Aisne), à 4 kilomètres au-dessous du mont Commescaut, d'où il sortait il y a près de deux siècles. Il longe un instant le département de l'Aisne et entre dans le Nord en amont d'Honnecourt. Il traverse le département du Nord en passant par Marcoing, par Cambrai, où il forme plusieurs bras, par Iwuy, Bouchain, Lourches, Denain, Valenciennes, Condé. Il entre en Belgique un peu au-dessous du confluent de la Scarpe et des villages de Mortagne et de Maulde, et arrose Tournai, Gand, Anvers. Ses deux embouchures, le Hond ou Escaut occidental et l'Escaut oriental

appartiennent à la Hollande.

L'Escaut, après avoir coulé à peu près dans la direction du Nord, forme, à partir de Condé jusqu'à Audenarde, un coude très ouvert. Arrivé à Gand, il change brusquement de direction et 3'infléchit vers l'Est Nord-Est jusqu'à Anvers, où il reprend sa direction primitive.

La source de l'Escaut est située à 90^m d'altitude; sa pente dans le Nord est de 69^m. Son cours est de 350 kilom. dont 100 kilom. environ en France. Sa largeur est de 20 mètres à Condé et de 500

à Anvers.

La vallée de l'Escaut est légèrement inclinée vers la Belgique et la mer. Elle est surtout formée de plaines basses, marécageuses et fertiles, où abondent les cultures, les herbages et où l'on trouve quelques bois, surtout au N.-O. de Valenciennes, où s'étend la

forêt de Saint-Amand (3,274 hectares).

L'Escaut est l'artère fluviale la plus importante du département du Nord. Il est canalisé à partir de Cambrai et sert au transport des produits de l'agriculture, des métaux, de la houille. Le mouvement de la navigation y est considérable. Les premiers travaux de canalisation datent du XVIII^e siècle (1750-1788) et ont été notablement perfectionnés depuis cette époque.

Il se détache de l'Escaut :

1º Le canal de Saint-Quentin qui va de Cambrai à Chauny. Sa longueur dans le Nord est de 26,049 mètres ;

2º Le canal de Condé à Mons, 25,280 mètres, dont 5,058 dans

le Nord;

3º Un autre canal projeté doit mettre en communication l'Escaut et la Meuse par les vallées de la Selle et de la Sambre.

Affluents de l'Escaut, à gauche :

1º La Sensée prend sa source à Eaucourt (Pas-de-Calais), entre dans le Nord à l'Ecluse, passe à Arleux et finit à Bouchain, après un cours de 50 kilom.

Elle alimente un canal de 25 kilom. qui, partant d'Estrun-sur-

l'Escaut, va à Courchelettes, sur la Scarpe.

2º La Scarpe sort par plusieurs sources des collines de l'Artois, dans le Pas-de-Calais, où elle passe à Arras, entre dans le Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Sa longueur dans le département du Nord est de 43,058 mètres; mais tout son cours depuis sa source n'a pas moins de 112 kilom. Elle est large au plus de 24 mètres. Elle est navigable depuis Arras pendant 75 kilom.

grâce à dix-huit écluses. Sa vallée, qui a dans le Nord 15 mètres de pente, est marécageuse entre Douai et Saint-Amand, couverte

de bois entre Marchiennes et Saint-Amand.

3º La Lys naît à Lysbourg (Pas-de-Calais), dans les collines de l'Artois, passe à Aire et Saint-Venant, sépare le département du Nord du Pas-de-Calais, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, arrose Merville, Estaires, Armentières, sert de frontière entre la France et la Belgique jusqu'à Menin, et continue son cours en Belgique par Courtrai jusqu'à Gand, où elle unit ses eaux à celles de l'Escaut. Son cours est de 205 kilom., dont une centaine en France. Depuis Aire jusqu'à Meain, on compte 72 kilomètres. Sa plus grande largeur est de 35 mètres. Ses eaux sont abondantes et comme les berges sont peu élevées, elles envahissent les campagnes voisines. Le bassin de la Lvs n'a pas de ceinture bien marquée, si ce n'est au Nord, où les collines de Cassel le séparent de celui de l'Yser. Partout ailleurs le pays est plat, l'umide, formé de sable et de marnes, très fertile. A son entre dans le Nord, la Lys cêtoie la forêt de Nieppe, partout ailleurs, ce sont des champs admirablement cultivés et des plantations.

La Lys recoit à droite :

1º La Lawe. Cette rivière, qui vient du Pas-de-Calais, où elle arrose Lillers, n'a qu'une partie de son cours (2,300 mètres) dans

le Nord. Elie tombe dans la Lys en face de La Gorgue;

2º La Deûle, originaire du Pas-de Calais (à Careney), où elle est appelée Souchez et où elle baigne la ville de Lens, entre dans le Nord près de Bauvin, passe à Haubourdin, à Lille, à Quesnoy-

sur-Deûle et rejoint la Lys vers Deûlémont.

C'est vers la fin du XVIIe siècle qu'on entreprit les travaux de canalisation qui devaient faire de la Deûle une voie de navigation des plus importantes. On partit de la Scarpe, près de Douai, qu'on dériva sur la Deûle, et on désigna sous le nom de canal de la Deûle la nouvelle ligne de navigation. La Haute-Deûle s'étend du Fort de Scarpe, près Douai, à l'écluse Saint-André, à Lille. Sa longueur est de 15,158 mètres dans le Pas-de-Calais et de 30,547 dans le Nord. La Basse-Deûle, de Lille à Deûlémont, a 16,714 mètres. On donne le nom de Moyenne-Deûle à la partie qui, à Lille, sépare la ville de la citadelle. La navigation y est extrêmement active et consiste en transforts de houilles, bois, métaux, grains, pierres, etc.

La Deûle reçoit la Marque à Marquette. Cette rivière a 40 kilomètres de cours et sert de décharge à plusieurs marais. Elle est canalisée depuis Wasquehal. Elle passe à Bouvines et à Marcq-

en-Barcoul.

La Lys reçoit à gauche :

La Bourre, qui est canalisée depuis le canal de Préaven jusqu'à

son confluent dans la Lys à Merville, sur une longueur de 7,370 mètres;

2º La Becque (ruisseau) de Vieux-Berquin, qui prend naissance

à Strazeele et finit près de Merville;

3º La Metterenbeck, qui a sa source au Mont des Cats et se

jette dans la Lvs au-dessus du pont d'Estaires;

4° Le ruisseau de Steenwerck, becque dont les sources sont au Mont de Bœschèpe et au Mont-Noir. Il tombe dans la Lys au-dessous de Sailly (Pas-de-Calais);

5º La becque de Nieppe part du Mont de Lille pour finir à

Erquinghem.

Il se détache de la Lys des canaux importants :

1º Le canal de Neuffossé, entrepris par Bauduin de Lille au XIº siècle dans un but de défense, fut repris par Vauban et achevé de 1750 à 1774. Il a une pente totale de 16 mètres. Il réunit la Lys à l'Aa, d'Aire à Saint-Omer. A Arques (Pas-de-Calais), on remarque l'écluse-ascenseur des Fontinettes, gigantesque travail destiné à supprimer l'obstacle que cinq écluses superposées opposaient à la rapidité de la navigation.

2º Le canal de la Nieppe, dérivation de la Lys, se joint au canal d'Hazebrouck auprès de la Motte au Bois; sa longueur est de

9,126 mètres:

3º Le canal d'Aire à La Bassée appartient au Pas-de-Calais jusqu'à La Bassée, au département du Nord de cette localité à Bauvin sur la Deûle; sa longueur totale est de 41,145 mètres, mais il n'a que 4,530 mètres dans le Nord.

Affluents de l'Escaut à droite :

1º Le torrent d'Esne prend sa source à Bertry et passe à Esnes;
 2º L'Herclain sort des bois d'Iwuy et se jette dans l'Escaut à la

hauteur du Camp de César;

3º La Selle prend sa source à Moulin (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy et se perd dans l'Escaut à Denain. Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Basuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de

Montay:

4º L'Ecaillon sort d'un étang à l'entrée de la forêt de Mormal, côtoie au Sud la colline du Quesnoy et se réunit à l'Escaut près du village de Thiant, en amont de Valenciennes. Son cours est de 30 kilomètres:

5º La Rhônelle (30 kilom.) vient aussi de la forêt de Mormal, passe au Nord du Quesnoy et tombe dans l'Escaut à Valen-

ciennes;

6º La Hayne, rivière presque entièrement belge puisqu'elle n'a que 4 kilom. en France, se perd dans l'Escaut à Condé.

Elle y reçoit l'Hogneau grossi de l'Aunelle.

L'Hogneau (26 kilom.) coule sur une pente de 55 mètres, depuis La Longueville, en laissant sur sa gauche Bavai, jusqu'à Gussignies. Il pénètre en Belgique, où il passe à Baisieux, rentre dans le département du Nord au-dessus de Crespin.

III. Les petits bassins de l'Yser et de l'Aa. — L'Yser prend sa source au territoire de Rubrouck, arrose la Flandre flamande, entre en Belgique en amont de Rousbrugghe, mêle ses eaux à celles de l'Yperlé et tombe dans la mer au-dessous de Nieuport, après un cours de 50 kilomètres, dont 18 en France. Il reçoit un certain nombre de ruisse aux sur la rive droite : la Peene-beck, qui passe à Wormhoudt, la Sale-beck, l'Ey-beck qui passe à Steenvoorde, et en Belgique, la Viète-beck (Poperinghe), dont la source est dans le département du Nord, et l'Yperlé (Ypres).

L'Aa prend naissance dans le Pas-de-Calais au-dessus du village de Bourth, entre dans le Nord à Saint-Momelin, sert de limite entre ce département et le Pas-de-Calais et se jette dans le port de Gravelines. Sa longueur est de 80 kilomètres, 25 kilomètres pour le Nord. Elle est canalisée à partir de Saint-Omer (32 kilom.) depuis plusieurs siècles. La navigation y est

très active.

De l'Aa se détache le canal de la Haute-Colme. Il est formé par une dérivation de la rivière, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Il s'étend sur 24,660 mètres.

A Bergues, il se continue par le canal de la Basse-Colme qui se

prolonge jusqu'à Furnes, en Belgique.

Sa longueur, depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11.366 mètres.

La becque d'Hondschoote, qui en est un embranchement, a une

longueur de 2,146 mètres.

Le canal de Bourbourg est une autre dérivation de l'Aa. Il commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de Saint-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et Dunkerque, où il débouche dans le bassin du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres. Il sert à la fois à la navigation, au dessèchement et à l'irrigation. Il date de 1670.

La plaine de l'Yser et de l'Aa est basse, unie, humide, formée de tourbières et d'alluvions, presque sous l'eau, sillonnée de canaux d'écoulement, d'aspect monotone, mais fertile et riche.

11. Étangs et Marais. — Moëres et Waeteringues. — Dessèchements. — Il y a dans le département du Nord un assez grand nombre d'étangs. La plupart se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes; quelques-uns dans ceux de Lille et de Cambrai.

Les parties marécageuses abondent. Il faut citer les Moëres, grande et petite; les terres qui longent les canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme; les environs de Watten; le Clair-Marais, entre Cassel, Hazebrouk et Saint-Omer, de 58 hectares 1/2; les marais de la Marque dont une grande partie est en eaux; les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, de Cambrai à Condé; quelques vallées du bassin de la Sambre.

Les Moëres sont d'anciens marais vastes, profonds et malsains, situées à 3 mètres au-dessous des terres environnantes. Elles sont les restes d'une lagune marine. La petite Moëre occupe une superficie de 176 hectares, la grande Moëre de 3,102 hectares dont 1,910 appartiennent à la France et 1,192 à la Belgique.

Les principaux canaux qui déversent les caux des Moëres dans le port de Dunkerque sont le canal des Moëres (10,000^m) et celui

de la Cunette (2,300m).

Les Waeteringues (rigoles d'eau) forment le système de dessèchement des terres basses du bassin de l'Aa et de ses dérivations. Elles consistent en canaux, digues, écluses, au moyen desquels on rejette à la mer les eaux surabondantes; on empêche les eaux salées de pénétrer dans les terres au moment de la marée haute, et on retient les eaux douces pour les irrigations quand sévit la sécheresse.

Le pays à Waeteringues se compose de toute la lisière de l'arrondissement de Dunkerque dans une longueur d'environ 3 myriam. sur 1 myriam. 8 kilom. de largeur; sa surface est de 38,881 hectares. On a percé des canaux sur un développement de 51 myriam.

Les Associations syndicales de dessèchement sont au nombre de

17 et embrassent une superficie de 59,807 hectares.

Climat. — Le climat variant suivant les latitudes, l'altitude, le voisinage de la mer et les vents dominants, on peut dire que le climat du Nord appartient à deux climats, le climat maritime et le climat continental; et, si l'on se place au point de vue des divisions établies pour le climat de la France, qu'il est vosgien sur la rive droite de la Sambre et séquanien partout ailleurs.

Le climat vosgien se distingue par des extrêmes de froid et de chaud. La température moyenne est de 9°,6. La température moyenne de l'hiver ne dépasse pas 1°, celle de l'été est de 18° ou 19°. Le thermomètre descend jusqu'à —23° et le nombre des jours de gelée est de 70. Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest et du Nord-Est. Enfin, les pluies sont fréquentes, surtout en

automne et au printemps; le nombre de jours de pluie est de 137; la couché annuelle de pluie est de 669 millimètres.

Tout cela s'applique en grande partie à l'arrondissement

d'Avesnes.

Le climat séquanien est adouci par l'influence de la mer et de ses courants. La température moyenne est de 10°,9; celle de l'hiver est de 3°,95, celle de l'été de 17°6. Les extrêmes de température atteignent en hiver —23° et en été + 38°. On y compte environ 50 jours de gelée; les pluies qui ont lieu surtout en automne, au printemps et en été, produisent une couche d'eau de 548 millim, en moyenne. Les vents qui soufflent le plus souvent viennent du Sud-Ouest; le Nord-Est s'y fait fréquemment sentir.

Mais le département qui est à l'extrémité septentrionale de ce climat subit les conséquences de sa situation. Aussi offre-t-il quelques particularités. A Dunkerque, la température moyenne de l'année est de 10°; à Lille, elle est de 9°,7. La hauteur de la couche annuelle d'eau est de 310 millim. à Dunkerque et de 572 millim. à Lille. Le nombre de jours de pluie à Lille est d'environ 160. A Avesnes, la couche de pluie varie entre 600 et 800 millim., et il pleut moins souvent que dans la région des plaines, où la pluie est moins abondante et mieux répartie.

D'une façon générale, on peut dire que le climat du département du Nord est humide et tempéré. Il y a des années où la gelée se fait à peine sentir. Par contre, des hivers, comme celui de 1879-80, ont été très rigoureux; le thermomètre est descendu

à - 25° et même à - 30°.

Division du Territoire. — Le département se compose de 666 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Lille et Valenciennes.

Les tableaux statistiques de ces communes par ordre alphabétique, par canton et par arrondissement, sont portés aux pages

97 et suivantes.

Parmi les 666 communes du département, on compte 60 villes ayant plus de 5,000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci-après dans l'ordre de leur importance :

Lille. Chef-lieu du département; quartier-général du 1er corps d'armée et de la 1re division militaire; siège d'une académie universitaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; facultés de l'État: Droit, médecine et pharmacie, sciences, lettres; facultés libres: droit, médecine, sciences, lettres; institut industriel; école supérieure de commerce; ville d'industrie et de commerce. — Distance de Paris: 236 kilomètres. — Population: 201,211 habitants.

ROUBAIX. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population: 114,917 habitants.

Tourcoing Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population: 65,477 habitants.

DUNKERQUE. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Distance de Lille, 80 kil. — Population: 39,498 habitants.

Doual. Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la cour d'appel; ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889.— Distance de Lille, 33 kil.— Population: 29,909 habitants.

Valenciennes. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ancienne place fortifiée avec citadelle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889. — Distance de Lille, 50 kil. — Population: 28,700 habitants.

ARMENTIÈRES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population: 28,638 habitants.

CAMBRAI. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ancienne place forte avec citad elle déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889. — Distance de Lille: 59 kil. — Population: 24,122 habitants.

Wattrelos, Ville ouverte, à 15 kil. de Lille. — Population · 19.770 habitants.

MAUBEUGE. Chef-lieu de canton, place fortifiée avec camp retranché, à 87 kil. de Lille. — Population: 18,863 habitants

Denain. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 47 kil. de Lille. — Population: 18,258 habitants.

FOURMIES. Ville ouverte, à 108 kil. de Lille. — Population : 15,895 habitants.

Halluin. Ville ouverte, à 17 kil. de Lille. — Population : 14,841 habitants.

BAILLEUL. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 29 kil. de Lille. — Population: 13,276 habitants.

Croix. Ville ouverte, à 8 kil. de Lille. — Population: 12,438 habitants.

SAINT-AMAND. Chef-lieu de deux cantons, à 38 kil. de Lille, ville ouverte. — Population: 12,043 habitants.

Падевнойск. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 45 kil. de Lille. Population: 11,672 habitants.

Anzin. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. -- Population: 11,538 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population: 10,544 habitants.

HAUTMONT. Ville ouverte, à 85 kil. de Lille. — Population : 10.238 habitants.

Marcq-Ex-Barceut. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population: 9.752 habitants.

LA MADELEINE. Ville ouverte, à 2 kil. de Lille. — Population : 9,689 habitants.

CAUDRY. Ville ouverte, à 72 kil. de Lille. — Population : 8,045 habitants

Loos. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population: 7,924 hab.

MERVILLE. Ville ouverte; chef-lieu de canton, à 36 kil. de Lille.

— Population: 7,573 habitants.

Houplines. Ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population. 7,499 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population: 7,457 habitants.

ROSENDAEL. Ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population: 7.432 habitants.

Comines. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population: 7,422 habitants.

Vieux-Condé. Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 6.977 habitants.

ANICHE. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 6,765 habitants.

Estatres. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,745 habitants.

Ronco. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population: 6,734 habitants.

Sin. Ville ouverte, à 35 kil. de Lille. - Population : 6,502 habitants.

Avesnes. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 92 kil. de Lille. — Population: 6,495 habitants.

Wigneries. Ville ouverte. à 107 kil. de Lille. — Population : 6,463 habitants.

RAISMES. Ville ouverte, à 44 kil. de Lille. -- Population : 6,436 habitants.

FRESNES. Ville ouverte, à 50 kil. de Lille. — Population : 6,369 habitants.

SAINT-POL-SUR-MER. Ville ouverte, à 79 kil. de Lille. — Population : 6,312 habitants.

Solesmes. Chef-licu de canton, à 69 kil. de Lille. — Population: 6,241 habitants.

Secun. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population: 6,141 habitants.

Somain. Ville ouverte, à 39 kil. de Lille. - Population : 6,042 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 87 kil. de Lille. — Population: 5,952 habitants.

Bergues. Chaf-lieu de canton, à 72 kil. de Lille; place fortifiée. — Population: 5,380 habitants.

Quesnoy-sur-Deûle. Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille. — Population: 5,328 habitants.

Nieppe. Ville ouverte, à 20 kil. de Lille. - Population : 5,253 habitants.

Condé-sur-l'Escaut. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille. — Population : 4,772 habitants.

Cassel. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 51 kil. de Lille.— Population: 3,931 habitants.

La Gorgue. Ville ouverte, à 29 kil. de Lille. — Population : 3,929 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 25 kil. de Lille.

— Population: 3,918 habitants.

La Bassée. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population: 3,907 habitants.

Landrecies. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 80 kil. de Lille. — Population: 3.867 habitants.

Le Quesnoy. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 65 kil. de Lille. — Population: 3,844 habitants.

Hondschoote. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 78 kil de Lille. — Population : 3,447 habitants.

MARCHIENNES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 31 kil. de Lille. — Population: 3,258 habitants.

Bourbourg. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 80 kil. de Lille. — Population: 2,468 habitants.

Lannoy. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille.

— Population: 1,945 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 72 kil. de Lille. Population: 1,854 habitants.

BOUCHAIN. Chef-lieu de canton, ancienne place fortifiée déclassée en exécution de la loi du 27 mai 1889, à 50 kil. de Lille. — Population: 1,405 habitants.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. - Population : 1,173 habitants.

État des divers sols du Département.

Pays de bruyères ou de landes 7,800 Sol de craie ou calcaire 84,136 — de gravier 1,550 — pierreux 55,600 — sablonneux 28,600 — argileux 280,422 — limoneux ou marecageux 34,281 569,389 Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit: 569,389 Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit: 361,075hect. Prés 95,833 Bois 35,827 Vergers, pépinières et jardins 16,355 Oseraies, aulnaies, saussaies 109 Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation 1,096 Landes, pâtis, bruyères 7,568 Canaux de navigation 361 Cultures diverses 3,731 Superficies des propriétés bâties 4,652 Routes, chemins, places publiques, rues, etc 15,832 Rivières, lacs, ruisseaux 3,084 Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État 23,257 Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics 609 <th>- de collines</th> <th>158,087hect 411,302</th>	- de collines	158,087hect 411,302
Pays de bruyères ou de landes 7,800 Sol de craie ou calcaire 84,136 — de gravier 1,550 — pierreux 55,600 — sablonneux 28,600 — argileux 280,422 — limoneux ou marecageux 34,281 569,389 Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit: 569,389 Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit: 361,075hect. Prés 95,833 Bois 35,827 Vergers, pépinières et jardins 16,355 Oseraies, aulnaies, saussaies 109 Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation 1,096 Landes, pâtis, bruyères 7,568 Canaux de navigation 361 Cultures diverses 3,731 Superficies des propriétés bâties 4,652 Routes, chemins, places publiques, rues, etc 15,832 Rivières, lacs, ruisseaux 3,084 Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État 23,257 Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics 609 <td></td> <td>569,389</td>		569,389
— argileux 280,422 — limoneux ou marcageux 34,281 569,389 Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit: Terres à labour 361,075hect. Prés 95,833 Bois 25,827 Vergers, pépinières et jardins 16,355 Oseraies, aulnaies, saussaies 109 Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation 1,096 Landes, pâtis, bruyères 7,568 Canaux de navigation 361 Cultures diverses 3,731 Superficies des propriétés hâties 4,652 Routes, chemins, places publiques, rues, etc 15,832 Rivières, lacs, ruisseaux 3,984 Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État 23,257 Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics 609	Pays de bruyères ou de landes	84,136 1,550 55,600
Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit: Terres à labour	- sablonneux	
Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit: Terres à labour	— limoneux ou marccageux	
comme suit: 361,075hect. Prés 95,833 Bois 25,827 Vergers, pépinières et jardins 16,355 Oseraies, aulnaies, saussaies 109 Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation 1,096 Landes, pâtis, bruyères 7,568 Canaux de navigation 361 Cultures diverses 3,731 Superficies des propriétés bâties 4,652 Routes, chemins, places publiques, rucs, etc 15,832 Rivières, lacs, ruisseaux 3,984 Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État 23,257 Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics 609		569,389
Etangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	Terres à labour	25,827 16,355
Landes, pâtis, bruyères	Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irriga-	4.000
F00 000	Landes, pâtis, bruyères	7,568 361 3,731 4,652 15,832 3,084 23,257

BUDGET DÉPARTEMENTAL.

EXERCICE 1893. — BUDGET RECTIFICATIF.

	RECETTES	
RECETTES ORDINAIRES.	primitives.	définitives.
§ 4. — Subventions pour les dépenses du budget ordinaire.		
Subventions des commuues pour les routes départementales	445.580 *	48.940 » 445.580 »
Total du § IV	445.580 "	464.490 %
§ 5. — RESSOURCES ÉVENTUELLES DU SERVICE VICINAL. Chemins de grande communication.		
Contingents et offres des communes	240.433 "	267.643 94
Chemins d'intérêt commun.		
Contingents et offres des communes	762 245 ° 445.475 n	809.44869 445.475 »
Total du § V	4087.523	1192 237 60
§ 6. — RESSOURCES ÉVENTUELLES DU SERVICE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET DES TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.		
Versement par les compagnies pour frais de contrôle et de surveillance	46.31741	18.238 96
Total du § VI	46.34744	48.238 96
§ 7. — REMBOURSEMENT D'AVANCES.		
Reliquat des ressources communales afférentes au cadastre exercice 18.12	78.000 »	38.933 04 78.000 »
Total du § 7 Report du § 4 Report du § 5 Report du § 6 Recettes non modifiées.	445.580 ** 4087.523 ** 46.34741	
Total des recettes ordinaires	5631.423 74	5795.603 20
RECETTES EXTRAORDINAIRES.		
Chapitres non modifiés	3496.262 65	3496.262 65

BUDGET ORDINAIRE.

	Beautiful Control of the Control of	
DÉDENCEC	CRÉDITS	
DÉPENSES. CHAPITRE Jer. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.	primitifs.	définitifs.
(Loi du 40 août 4874; art. 60 et 61).	Colomba	
Art. 44. Mobilier de la Sous-Préfecture d'Avesnes	733 •	4.408 m
— 42. Mobilier de la Sous-Préfecture de Cambrai	590	4.390 n
43. Mobilier de la Sous-Préfecture de Douai 44. Mobilier de la SPréfecture de Dunkerque	590 » 590 «	970 » 4.290 »
46. Mobilier de la SPréfecture de Valenciennes	890 "	1.565 »
— 22. Mobilier de l'école normale des instituteurs	5 845 ° 6.300 °	7.692 50 8.663
23. Mobilier de l'école normale des institutrices	6.300 *	1.800 »
 70. Menues dépenses de la Cour d'assises et des Tribunaux. 		
Dépenses arriérées	*	3.658 45 5.276 25
- 77. Service des épizooties. — Dettes de 4892		36.500 "
- 78. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage (Loi		1 000
du 27 décembre 1892, art. 18)	219.072 44	1.000 -
Total du Chapitre 1er	234.940 41	289.985 64
CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈRES. Travaux, Acquisitions, etc.		
Art. 26. Ecole normale d'instituteurs. — Grosses réparations	11.536 " 2.540 "	13.351 78
 27. id. d'institutrices. — id 29 à 32. Sous-Préfectures. — Grosses réparations	2.010 "	6.640 » 4.950 »
— 33. Tribunal d'Avesnes. — Grosses réparations	1)	4.400 0
 34. Salle d'assises de Douai. — Grosses réparations		3.680 "
Grosses réparations	0	4.864 75
- 37 et 38. Tribunaux de commerce de Valenciennes et de	,	001 01
Cambrai — Grosses réparations	n	861 04 30.803 40
- 56 à 58 Maisons d'arrêt d'Avesnes, Hazebrouck et Lille	n	3.805 49
— 59. Tribunal civil d'Hazebrouek. — Acquisition de terrain et	1)	84.000 »
construction		
département))	449 63 44,444 70
Articles non modifiés	124 798 23	
Total du Chapitre II	138.874 23	290.715 42
CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES.		
§ 2. — Construction. — Grosses Réparations.		
Art. 5. Route départementale Nº 9. — Construction d'un aqueduc		
sur la Peele-Becque	4.024 05	46.884 05
- 7. Route departementale N° 14. — Construction d'aqueducs sur le territoire de Mons-en-Barœul	8.286 43	10.836 43
- 8. Route départementale Nº 19 Remaniement et élargis-		
sement de la chaussée aux territoires de Rumegies et de Lecelles	2.000 "	3.647 n
— 9. Route départementale N° 25. — Rechargement de chaus- sée sur 4.105 m. de longueur	6.000 »	6.055 p
— 40. Route départeme: tale Nº 22. — Elargissement de la chaus-	0,000	0.000 "
sée sur une partie de 4000 m. de longueur comprise	"	20.600 »
dans la traverse de Marcq-en-Barœul))	2.446 62
Articles non modifiés	383.232 23	383.232 23
Total du Chapitre III	403.542 44	443.374 03
		TO THE REAL PROPERTY.

	CRÉDITS	
CHAPITRE IV. — CHEMINS VICINAUX.	primitifs.	définitifs.
1° Chemins de Grande Communication.		
Art. 4. Chemin N° 4. — Entretien	9.290 76 8.648 20 46.952 98 5.499 54 8.504 8 39.424 53 22.449 65 41.263 76 4.504 88	43.290 76 44.648 20 23.952 98 7.499 54 41.504 53 34.935 30 44.413 76 5.004 88
— 75. — N° 77. — Amélioration des abords de la raperie de Mœuvres	3.540 04	40.540 04
2º Chemins d'intérêt commun.		
Art. 90. Chemin N° 43. — Grosses réparations à Hallennes-lez- Haubourdin	44.037 »	18.037 »
rement	2.390 50	44.890 50
rement	44.500 » 42.203 49	25.244 n 44.203 49
- 160 N° 86 Entretien	8.862 32	46.495 32
- 300 No 441 Substitution d'un payage à l'empier- rement	7.600 »	45,000 "
— 217. — Nº 150. — Construction du pont d'Houplines- sur-la-Lys	6.457.44	8.525 44
- 232 N° 465 Elargissement de chaussée, etc - 239 N° 472 Grosses réparations à Saméon - 249 N° 482 Redressement à Lourches - 274 N° 214 Restauration de chaussée à Viesly. - 296 N° 236 Grosses réparations à Nomain	3.486 75 5.842 96 6.224 50 41.045 22 2.870 »	43.380 75 6.763 96 7.907 49 43.648 22 3.443 »
— 309. — Subventions aux communes pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires (commune de Crève- cœur. Délibération du 4er septembre 4892)	40.000 »	44.000 0
— 348. — Subvention aux communes pour amortissement d'em- d'emprunts vicinaux	2	2.374 75
— 319. — Acquisition de rouleaux compresseurs, de tonneaux d'arrosage et de pompes	»	45.400
Articles non modifiés		2394.771 78 2872.793 70
Total du Chapitre IV	2007.833 70	2812.193 10
ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX. Chemins de fer d'intérêt local.		
Art. 10. 11 et 12. — Frais de contrôle en 1893 des nouvelles lignes		
concédées	46.347 44	4.924 85 46.347 44
Total du chapitre V	46.317 44	48.238 96
CHAPITRE VIII.		
ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES.		
Art. 30. — Secours aux affamés de l'Algérie	282.790	500 × 282.790 ×
Total du Chapitre VIII	282.790 ×	283.290 »

	CRÉDITS	
CHAPITRE XI.	primitifs.	définitifs.
ENCOURAGEMENT AUX LETTRES, AUX SCIENCES ET AUX ARTS.		
Art. 34. — Souscription pour divers monuments commémoratifs))	700 -
Articles non modifiés	80.029 41	80.029 41
Total du Chapitre XI	80.029 11	80.729 44
CHAPITRE XII.		
ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE, AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.		
Art. 32. — Subvention au jeune Lécolier, élève de l'école d'horti-		500 "
culture de Versailles	n	466 66
34. — Société des Aviculteurs du Nord Articles non modifiés	98.240 "	98.240
Total du Chapitre XII	98.210 »	99.026 66
CHAPITRE XV. — GADASTRE.		
Art. 4. — Dépenses à imputer sur les ressources ordinaires du		
budget	40.000 "	78.933 04
Total du Chapitre XV	40.000 "	78.933 04
CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.		
 Art. 5. — Secours à d'anciens employés ou à leurs veuves 7. — Subvention au fonds d'abonnement de la Préfecture et 	9.000 "	9.582 »
des Sous-Préfectures	59.330 »	59.950 «
— 26. — Palais de Justice de Deual. — Transport de détenus et acquisition d'une voiture	n	1.450 "
— 27. — Établissement thermal de St-Amand — Réparation des dégâts causés par un orage		1.200 "
 28. — Archives départementales. — Indemnité au sieur 		
Delannoy, concierge de la Sous-Préf ^{re} de Cambrai Articles non modifiés	467.384 70	467.381 70
Total du Chapitre XVI	235.731 70	239.623 70
CHAPITRE XVII.		- VIEW
DETTES DÉPARTEMENTALES AFFÉRENTES A DES DÉPENSES		
NON OBLIGATOIRES. Art. 3. — Enfants assistés. — Dépenses arriérées de 1892	259 92	8.929 03
— 8. — Impressions. — Dettes de 1892))	260 32
- 9. — Service des épidémies))))	3.951 95 3.776 30
— 44. — Service des eaux (abonnement). — Dépenses arriérées.	»	1.980 33
— 42. — Indemnité en 4892 au Chef de clinique obstetricale Articles non modifiés	13.567 22	500 » 43.567 22
Total du Chapitre XVII	13.827 44	32.965 45
Rappel du Chapitre 4 er	234.940 41 438.874 23	290.745 42 443.374 63
— 3	403.542 41	441.254 41
_ 4 5	2667.833 70 46.347 44	2872.793 70 48 238 96
- 8	282 790 »	283.290 »
- 41 - 42	80.02944 98.240 °	80.729 44 99.026 66
- 45	40.000 m	78.933 04
Chapitres non modifiés.	235.734 70 4047.750 »	239.623.70 4047.750 »
Total des dépenses ordinaires		5777.422 35

	CRÉDITS	
BUDGET EXTRAORDINAIRE.	primitifs.	définitifs.
DÉPENSES.		
CHAPITRE XVIII. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DES IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.		
§ 1 ^{er} . — Emploi des 42 centimes extraordinaires votés par le Conseil général en vertu de la loi du 40 août 1871.		
Art. 38. — Trayaux à effectuer au Palais de-Justice de Lille	n	20.904 48
de Douai	3	46.533 34
Articles non modifiés	4793.087 41 1793.087 44	44.000 ° 4793.08744 1844.54520
§ 2. — Service des emprunts départementaux.		
Art. 4°. — Service de l'emprunt contracté pour la défense na- tionale (décret du 42 octobre 4870 et délibération du 3 février 1881)	63.888 01 545.460 94 609.348 95	88,888 04 545,460 94 634,348 95
§ 3. — Loi du 23 novembre 4891. Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.		
Art. 2. — Préfecture. — Travaux de grosses réparations — 3. — Création d'une salle des Pas-Perdus au Palais-de-Justice de Douai	420.000 s 420.000 s	13.412.84 4.046.69 420.000 437.459.53
§ 4. Loi du 27 juillet 1888.		
Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes. Art. 4. — Tables décennales de l'état-civil (décret du 20 juillet 4807)	44.248 08 44.248 08	4 20 44.248 08 44.249 28
§ 5. Loi du 9 décembre 4889.		
Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.		
Art. 3. — Tables décennales de l'état-civil (décret du 20 juillet 4807)	54.630 45 54.630 45	42.200 » 54.630 45 66.830 45

	CRÉDITS	
§ 6. Loi du 11 Août 1890.	primitifs.	définitifs.
Emploi de l'imposition extraordinaire de 2 centimes.		
Art. 4. — Tables décennales de l'état-civil (décret du 20 juillet		
4807)	57.49740	500 » 57.49740
Total du § 6	57.497 10	57.697 10
Report du § 1 ^{er}	4793.087 41 609.348 95	
Report du § 3	420.000 » 44.248 08	437.459 53 44.249 28
Report du § 4	54.630 45	66.830 45
Total du Chapitre XVIII	2648.544 99	2752.430 51
CHAPITRE XIX.		
DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'EMPRUNTS.		
§ 1er. — Emprunt départemental de 4.788.480 fr. contracté pour		
assurer de 4892 à 1903 le service de l'emprunt contracté en 1870 pour la défense nationale. (Loi du 29 octobre 1892).		
Art. 2. — Frais d'impression des bons à émettre et dépenses		0.002.00
— 3. — Participation du Crédit du Nord dans les bénéfices des	1)	3.392 60
émissions (art. 3 du traité du 41 avril 4892) Articles non modifiés	283.680 »	4.392 » 283.680
Total du § 4 ^{er}	283.680 "	288.464 60
§ 2 non modifié	24.000 "	21.000 m
§ 3 id § 4 id	489.885 51 5.612 **	189.885 51 5 612 "
Total du Chapitre XIX	300.477 51	504.962 41
CHAPITRE XX.		
DÉPENSES IMPUTABLES SUR PRODUITS ÉVENTUELS EXTRAORDINAIRES.		
Art. 42. — Tribunal de Commerce de Dunkerque. — Aménage-		900
ments de locaux pour le concierge	230.595 01	230.595 04
Total du Chapiire XX	230.595 04	231.495 04
RÉCAPITULATION :		
Chapitre 48. — Dépenses imputables sur centimes extraordinaires.	2648.514 99	2752.430 51
49. — Emprunts 20. — Dépenses imputables sur produits éventuels extra-	500.177 51	504.96244
ordinaires	230.595 01	231.495 01
Total des dépenses extraordinaires	3379.284 44	3488.587 63

BALANCE.	BUDGET ordinaire.	BUDGET extraordin.	TOTAL.
Recettes Dépenses			9.294.865 85 9.266.009 98
Excédent de recettes	48.480 85	7.675 02	25.855 87

EXERCICE 1891. — BUDGET PRIMITIF.

RECETTES PAR CHAPITRES.

BUDGET ORDINAIRE.

BUDGET ORDINAIRE.		
Chapitre 4er. — Centimes additionnels ordinaires	3.349.589	96
- 2 Revenus et produits des propriétés départe-	9.400))
mentales		"
d'actes de la Préfect, déposés aux Archives. 4. — Produit des droits concédés au département	42,000	"
- 5. — Subventions pour les dépenses du budget	42.000	"
ordinaire	445.980	0
 6. — Ressources éventuelles du service vicinal 7. — Ressources éventuelles du service des chemins 	1.114.072	9
de fer d intérêt local et des tramways dépar-	21 212	0.0
tementaux	24.342 90.800	
 9. — Reliquat disponible de l'exercice antérieur 		
sur les recettes du budget ord naire))	00
Total des recettes ordinaires	5.403.774	62
BUDGET EXTRAORDINAIRE.		
Chapitre 10. — Centimes additionnels extraordinaires:	2.234.734	18
- 11 Emprunts	744.800	11
- 42. — Produit des biens aliénés	4.000	
- 43. — Dons et legs - 44. — Remboursement des capitaux exigibles et des	44.000	1)
rentes rachetées	73.338	45
45. — Recettes accidentelles))))
les produits éventuels extraordinaires autres		
que les emprunts	1)))
que les emprunts	88.338	45
Total des recettes extraordinaires		
Rappel des recettes ordinaires		
Total général des recettes	8.141.647	25
DÉPENSES PAR CHAPITRES.		

BUDGET ORDINAIRE.

Chapitre	1. — Dépenses obligatoires	. 233.360 »
	 Propriétés départementales immobilières 	59.495 50
-	3. — Routes départementales	384.300 *
	A reporter	673.855 50

Report	673.855	50
Chapitre 4. — Chemins vicinaux	2.393.978	33
_ 5. — Chemins de fer d'intérêt local et tramways	21 212	0.0
départementaux	24.312	66
abandonnés	370.000	0
_ 7. — Aliénés	645.000	0
_ 8. — Assistance et hygiène publiques	308.790	*
- 9. — Cultes	17.250	,
40. — Archives départementales 41. — Encouragements aux lettres, aux sciences et	11.290))
aux arls	78.710))
= 42. — Encouragements à l'agriculture, au commerce	100 100	0.0
et à l'industrie	400.426 44.500	66
- 14. — Instruction publique	204.020	
- 45 Cadastre	40.000	
— 16. — Dépenses diverses	225.817	70
 — 17. — Dépenses facultatives des exercices antérieurs 	40.000	2
Total des dépenses du budget ordinaire	5.400.360	87
BUDGET EXTRAORDINAIRE.		
Chapitre 18. — Dépenses imputables sur le produit des centimes		
extraordinaires	2.087.290	48
 49. — Dépenses imputables sur fonds d'emprunts 	743.814))
 20. — Dépenses imputables sur les produits éven- 	#0 BOO	
tuels extraordinaires	73.338	1000
Total des-dépenses du budget extraordinaire Rappel des dépenses du budget ordinaire	5.400.360	93
· Total général des dépenses		
NVD CETT CAPPALIED		
BUDGET ORDINAIRE.		
DÉPENSES.		
CHAPITRE Ier. — DÉPENSES OBLIGATOIRES.		
Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectures.		
Art. 4er Entretien des bâtiments de l'hôtel et des bureaux de	la	
		,
préfecture	s:	
arrondissementd'Avesnes,450 fr.; de Cambrai, 700 fr de Douai, 480 fr.; de Valenciennes, 700 fr	0 220	
- 6 et 7. Loyer de l'hôtel et des bureaux de la sous-préfecture	e: 2,330	
de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 2,800 fr. — 8 et 9. Réparations locatives aux bâtiments des sous-préfe	. 9,800	
 8 et 9. Réparations locatives aux bâtiments des sous-préfetures : de Dunkerque, 300 fr.; d'Hazebrouck, 250 f 	ec- fr. 550	>>
		"
Mobilier des Hôtels de Préfecture et de Sous-Préfectu	res	
Art. 40. Préfecture. — Entretien	9,000))

Art. 44 à 46. Sous-préfectures. — Entretien. — Avesnes, 500 fr. — Cambrai, 590 fr. — Douai, 590 fr. — Dunkerque, 590 fr. — Hazebrouck, 500 fr. — Valenciennes,		
590 fr	3,360 4,200	n *
nales et de l'Administration académique	500	1)
 19. Indemnité aux inspecteurs primaires 20. Entretien des bâtiments de l'Ecole normale d'instituteurs 	3,000	0
Ge Douai — 21. Entretien des bâtiments de l'École normale d'institutrices	1,320	•
de Douai	1,400 2,245	n
— 23. Mobilier de l'École normale d'institutrices. — Entretien .	1,800	10
Casernement de la Gendarmerie.		
— 24 à 50. Entretien des casernes appartenant au département et situées dans les villes ou communes ci-après : Avesnes, 300 fr.; Bailleul, 270 fr.; Berlaimont, 450 fr.; Bouchain, 450 fr.; Cambrai, 400 fr.; Carnières, 400 fr.; Cassel, 200 fr.; Clary, 400 fr.; Douai, 400 fr.; Flers-Dorignies, 450 fr.; Gravelines, 250 fr.; Hazebrouck, 300 fr.; Iwuy, 400 fr.; Jeumont, 450 fr.; Landrecies, 450 fr.; Lannoy, 200 fr.; Le Quesnoy, 450 fr.; Lille, 3,000 fr.; Masnières, 300 fr.; Maubeuge, 200 fr.; Orchies, 480 fr.; Pont-à-Marcq, 450 fr.; Rosendael,		
250 fr.; Roubaix, 400 fr.; Solesmes, 200 fr.; Tourcoing, 250 fr.; Valenciennes, 450 fr	8,900	
-31. Loyer des casernes au nombre de 32	66,000	10
- 52 Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux placés sur ces bâtiments, assurance des risques	2 220	
- 53. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gen- darmerie. — (Décret du 48 février 4863; circulaire du 4 avril 1875).	3,320 2,380	
Cour d'Assises, Tribunaux et Justices-de-Paix		
54 à 60 Entretien des bâtiments occupés par les tribunaux savoir: Tribunal de Lille, 4.500 fr.; d'Avesnes, 250 fr.; de Cambrai, 100 fr.; de Dunkerque, 4,000 fr.; de Douai, 700 fr.; de Valenciennes, 440 fr.; de commerce de		
Valenciennes, 280 tr	4,270	1
 61. Loyer des bâtiments occupés par le tribunal d'Hazebrouck 62. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux 	2,465	*
(non compris le greffe et ses accessoires)	2,070	n
— 63. Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux.	33,850	**
- 64. Menues dépenses des justices de paix	9,400	n
 63. Service des épizooties. (Loi du 24 juillet 1881) 66. Dépenses des comités de conciliation et d'arbitrage (loi du 	33,000	10
27 décembre 1892, art. 43)	4,000	0
Frais d'impressions.		
67 et 68. Frais de confection et de publication des listes pour les élections consulaires, 3,500 fr. — Frais d'impression des cadres pour la formation des listes électorales et		
des listes du jury, 5,000 fr	8,500	*
Total du chapitre ler	233,360	1)

CHAPITRE II. — PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES IMMOBILIÈ	RES.	
Art. 4°r.Entretien du bâtiment des archives	4,000	
d'Hazebrouck, 400 fr.; de Valenciennes, 500 fr 9. Traitement des architectes du département 40. Assurance des bâtiments départementaux contre l'incendie	5,500 5,100	0 .
(Circulaire du 5 mai 1852)	4,423 2,150	0 10
de la Préfecture)	600	0
mentaux	2,700	
Entretien et abonnement en 4891	2,022	50
jours de fêtes publiques	5,000	
des garçons de bureaux	9,500	
17. Gages des gardiens des palais de justice	4,400	
43° annuité	4,800 45,000	n *
Total du chapitre II	59,495	50
CHARLED III		
CHAPITRE III. — ROUTES DÉPARTEMENTALES. § 1 er. — Entretien.		
§ fer. — Entretien. Art 4 r Route No 1, de Lille à Valenciennes	44,400 46,760	
§ 4er. — Entrelien. Art 4 r Route No 1, de Lille à Valenciennes	11,400 16,760 7,200	
§ 4 er. — Entrelien. Art 4 · r Route Nº 1, de Lille à Valenciennes	16,760 7,200 11,900	
\$ 4 er. — Entrelien. Art 4 r Route No 4, de Lille à Valenciennes	46,760 7,206 44,900 44,500	* * *
\$ 4er. — Entretien. Art 4er Route No 4, de Lille à Valenciennes	16,760 7,200 11,900 11,500 32,200 6,400	
\$ 4er. — Entretien. Art 4 r Route No 1, de Lille à Valenciennes. 2. — 2, de Lille à Vpres. 3. — 3, de Douai à Tournai. 4. — 4, de Cambrai à Tournai. 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay. 7. — 7, de Condé à Mons. 8. — 8, de Condé à Saint-Amand.	16,760 7,206 11,900 11,500 32,200 6,400 7,600	
\$ 4er. — Entretien. Art 4 r Route No 1, de Lille à Valenciennes. 2. — 2, de Lille à Vpres. 3. — 3, de Douai à Tournai. 4. — 4, de Cambrai à Tournai. 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay. 7. — 7, de Condé à Mons. 8. — 8, de Condé à Saint-Amand. 9. — 9, de Lille à Saint-Omer.	46,760 7,206 41,900 41,500 32,200 6,400 7,600 34,700	
\$ 4er. — Entretien. Art 4er Route No 4, de Lille à Valenciennes	46,760 7,206 41,900 41,500 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500	
\$ 4er. — Entretien. Art 4er Route No 1, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Vpres 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 44. — 44, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy	46,760 7,206 41,900 41,500 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500 45,500	
\$ 4er. — Entretien. Art 4 r Route No 1, de Lille à Valenciennes . 2. — 2, de Lille à Vpres . 3. — 3, de Douai à Tournai . 4. — 4, de Cambrai à Tournai . 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville . 6. — 6, de Landrecies à Chimay . 7. — 7, de Condé à Mons . 8. — 8, de Condé à Saint-Amand . 9. — 9, de Lille à Saint-Omer . 40. — 40, de Valenciennes à Bohain . 41. — 44, de Cambrai à Guise . 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy . 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles .	16,760 7,206 11,900 11,500 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500 44,500	
\$ 4er. — Entretien. Art 4er Route No 4, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Vpres 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 44. — 44, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belge 45. — 45. de Dunkerque à Furnes	46,760 7,206 41,900 41,500 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500 45,500	
\$ 4er. — Entretien. Art 4er Route No 4, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Vpres 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 44. — 44, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belge 45. — 45. de Dunkerque à Furnes	46,760 7,206 41,900 41,500 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500 44,500 24,300 9,400 3,700	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
\$ 4er. — Entretien. Art 4er Route No 4, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Vpres 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 44. — 44, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belge 45. — 45. de Dunkerque à Furnes	46,760 7,206 41,500 41,500 6,400 7,600 34,700 28,406 45,500 44,500 24,300 9,400 3,700 4,800	
\$ 4er. — Entretien. Art 4 r Route No 1, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Valenciennes 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay. 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand. 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 41. — 44, de Cambrai à Guise. 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy. 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belge. 45. — 45, de Duvkerque à Furnes 46. — 46, d'Estaires à Lens 47. — 47, de Morbecque à Aire. 48. — 48, de Bethune à Armentières.	46,760 7,206 41,900 41,500 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500 44,500 24,300 9,400 3,700	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
\$ 4er. — Entretien. Art 4 r Route No 1, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Vpres 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 44. — 44, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belga 45. — 46, d'Estaires à Lens 47. — 47, de Morbecque à Aire 48. — 48, de Béthune à Armentières 19. — 49, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand 20. — 20, de Cassel à la frontière belge	46,760 7,206 41,900 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500 44,500 9,400 3,700 4,800 4,000 28,700 6,700	***************************************
\$ 4ec. — Entretien. Art 4cr Route No 1, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Valenciennes 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 44. — 41, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belge 45. — 45, de Dunkerque à Furnes 46. — 46, d'Estaires à Lens 47. — 47, de Morbecque à Aire 48. — 48, de Béthune à Armentières 19. — 49, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand 20. — 20, de Cassel à la frontière belge 21. — 21, de Bergues à Saint-Momelin	46,760 7,206 41,900 32,200 6,400 7,600 34,700 43,500 45,500 44,500 24,300 9,400 3,700 4,800 4,600 28,700 6,700 42,800	2 10 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12
\$ 4ec. — Entretien. Art 4cr Route No 1, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Vpres 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 41. — 44, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belge 45. — 45, de Duvkerque à Furnes 46. — 46, d'Estaires à Lens 47. — 47, de Morbecque à Aire 48. — 48, de Béthune à Armentières 19. — 49, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand 20. — 20, de Cassel à la frontière belge 21. — 24, de Bergues à Saint-Momelin 22. — 22, de Lille à Tourcoing	46,760 7,206 41,900 32,200 6,400 7,600 34,700 28,400 45,500 44,500 24,300 9,400 28,700 6,700 6,700 8,200	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
\$ 4er. — Entretien. Art 4er Route No 4, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Vpres 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 41. — 41, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belge 45. — 46, d'Estaires à Lens 47. — 47, de Morbeeque à Aire 48. — 48, de Béthune à Armentières 49. — 49, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand 20. — 20, de Cassel à la frontière belge 21. — 22, de Lille à Tourcoing 22. — 22, de Lille à Tourcoing 23. — 23, de Cambrai à Malplaquet 24. — 24, d'Helesmes à la pyramide de Denain	46,760 7,206 41,900 41,900 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500 44,500 24,300 9,400 3,700 4,800 4,000 28,700 6,700 42,800 8,200 6,900	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
\$ 4er. — Entretien. Art 4 r Route No 1, de Lille à Valenciennes 2. — 2, de Lille à Vpres 3. — 3, de Douai à Tournai 4. — 4, de Cambrai à Tournai 5. — 5, d'Avesnes à Philippeville 6. — 6, de Landrecies à Chimay 7. — 7, de Condé à Mons 8. — 8, de Condé à Saint-Amand 9. — 9, de Lille à Saint-Omer 40. — 40, de Valenciennes à Bohain 41. — 41, de Cambrai à Guise 12. — 42, d'Avesnes au Quesnoy 43. — 43, de Maubeuge à Maroilles 44. — 44, de Lille à la frontière belge 45. — 45, de Dunkerque à Furnes 46. — 46, d'Estaires à Lens 47. — 47, de Morbecque à Aire 48. — 48, de Béthune à Armentières 19. — 49, de Roubaix à Tournai et à Saint-Amand 20. — 20, de Cassel à la frontière belge 21. — 21, de Bergues à Saint-Momelin 22. — 22, de Lille à Tourcoing 23. — 23, de Cambrai à Malplaquet	46,760 7,206 41,900 32,200 6,400 7,600 34,700 28,406 43,500 44,500 24,300 9,400 3,700 4,800 28,700 6,700 42,800 42,800 45,900	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

§ 2. — Grosses réparations.		
Art. 4er Réserve pour travaux imprévus	7,000	n
— 2. Confection de plans d'alignements	3,000	•
Total du chapitre III	381,300	*
CHAPITRE IV.		
Art 4 à 77. Subventions pour l'entretion des chemins de grande		
communication	614,869	35
de l'ancien et du nouveau réseaux	,566,269	.00
commun dits stratégiques	76,840	
309. Subventions aux communes pour les travaux des	10.000	
chemins vicinaux ordinaires	10,000	"
344. Traitement des agents voyers	61,500	
342. Dépenses diverses, timbres des mandats, etc	3,000	*
313. Subvention pour l'établissement de plans d'aligne-		
ment des chemins de grande communication et	0 200	
d'intérêt commun	9,500))
veuves ou aux enfants mineurs des cantonniers		
décédés	6,500	10
315. Impressions et frais de bureau	10,500	1)
Total du chapitre IV 2	,393,978	35
CHAPITRE V. — CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL		
ET TRAMWAYS DÉPARTEMENTAUX.		
Art. 4er Chemin de fer de Bapaume à Marcoing	547	70
- 2. id. de Denain au Catelet	2,503	10
— 3. id. de Bergues à Hazebrouck avec embran- chement sur Hondschoete	2,050	10
- 4. Chemin de fer de Maubeuge à Villers-sire-Nicole	625	
- 5. Id Bettrechies a Hon	475	
Groupe du Sud	3,875	
— 7. Cie des Tramways du département du Nord. Réseau de	3,50	1000
Lille	3,404	81
- 8. Cie des Tramways de Roubaix-Teurcoing: Réseau de	1 260	37
Roubaix, 947 fr. 62; de Tourcoing, 442 fr. 75 — 9 Tramway de Cambrai à Catillon	4,360	12
-10. id. de Fourmies à Wignehies	436	41
- 11. Société des chemins de fer économiques du Nord : tramway		
de la ville de Valenciennes et embranchements divers.	2,984	15
- 42. Société des chemins de fer économiques du Nord : tram-		
way d'Armentières à Halluin	4,325))
Total du chapitre V	21,312	66
CHAPITRE VI. — ENFANTS ASSISTÉS ET ENFANTS	-	
MOBALEMENT ABANDONNÉS.		
Art. 4er Dépenses des enfants assistés et des enfants maltraités	-19 0	
ou moralement abandonnés	370,000	,
Catal de abacitus VII	200 000	-

⁽¹⁾ Le complément de crédit de 260.000 fr. est inscrit au budget extraordinaire, chap. XVIII.

Total du chapitre VI . . .

370,000

CHAPITRE VII. - ALIÉNÉS.

Art. 1er Dépense pour un nombre moyen de 1,541 aliénés, frais de transport, etc	615 000	
Total du chapitre VII		"
CUAPITRE VIII. — ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQU	ES.	
Art. 4er Subventions à des Sociétés de charité maternelle — 2. Protection des enfants du 4er âge. (Loi du 23 décembre	4,000	"
— 3. Entretien de sourds-muets et aveugles dans les institu- tions spéciales, à Lille et à Ronchin (Circulaire du	60,000	0.
2 juin (834)	59,000	
28 janvier 4891)	6,000	10
fuleux au Sanatorium de St-Pol-sur-Mer	26,000	10
— 6. Secours d'extrême urgence	6,000	10
- 7. Service de la vaccination	6,000	
 8. Secours pour le traitement des malades indigents 9. Assistance des vieillards et incurables à domicile (Circu- 	1,000	
laire du 4er août 4888)	87,000	n
de mendiants du Nord	6,000	•
repenties. — Subvention du département pour contri-	0.000	
buer aux dépenses ordinaires	2,000	
 42. Société de sauvetage des naufragés. 43. Subvention en faveur de la Société de protection pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans 	1,000	
des maisons d'éducation correctionnelle	500	10
ries de l'asile de Bailleul	500	
26 mars 4852)	16,500	
- 46. Bureaux d'assistance judiciaire (Loi du 22 janvier 4854).	840	
— 17. Dépenses du Conseil de salubrité	44,400	19
— 18. Mesures contre les épidémies	3,000	
- 49. Subvention à la Société générale pour le patronage des		
libérés	100	,
des arrondissements de Valenciennes et de Douai	400	
 21. Subvention à la Société de patronage des jeunes libérés 	1,500	
- 22. Allocation destinée à venir en aide aux incendiés néces-		
siteux	2,000	,
— 23. Secours en faveur des familles des marins pécheurs morts ou présumés péris à la pêche de la morue	500	0
 24. Secours en faveur de la caisse des familles de marins malades on blessés de Gravelines, morts ou présumés 		
péris à la pêche de la morue ou du poisson frais — 25. Secours en faveur de la caisse des marins de Dunkerque	200	19
qui vont à la pêche du poisson frais	500	1)
A reporter	301,940))

Report	301,940	,)
Art.26. Société des sauveteurs du Nord	600	
de terre et de mer	450	
- 28 Subvention à l'office vaccinogène	6,000	11
- 29. Subvention à l'Association des Dames françaises	100	n
Total du chapitre VIII	308,790	>>
CHAPITRE IX. — CULTE CATHOLIQUE.		
Néant.		
CHAPITRE X. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.		
Art. 1er Appointements du conservateur et des employés auxi-	0.00	
liaires	13,450	
— 2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc	1,700	
3. Publication de l'inventaire	1,600	P
	47,250	-
Total du chapitre X	47,200	<u>.</u>
CHAPITRE XI. — ENCOURAGEMENTS AUX LETTRES, AUX SC ET AUX ARTS.	IENCES	
Art. fer Achat et reliure d'ouvrages d'administration pour la		
préfecture et les sous-préfectures	3.000	13
- 2. Subvention à la Commission historique de Lille	4,500	
- 3. Subvention à l'école des maîtres mineurs de Douai	4,000	n
- 4. Id. aux élèves de l'école nationale des beaux-		
arls	9,000	
- 5. Id. aux élèves du conservatoire national de musique et de déclamation	2 500	
- 6. Entretien d'élèves à l'école centrale des arts et manu-	3,500	13
factures	3,000	
- 7. Entretien d'élèves aux écoles des arts et métiers de		
Châlons et frais de concours	2,850	,
- 8. Service des observations météorologiques	1,500	n
9. Elèves sages-femmes envoyées à la Faculté de Lille pour y suivre les cours d'accouchement	0.000	33
- 40. Cours d'accouchement et traitement du professeur.	6,000	"
(Circulaire du 5 mars 4829)	4,500))
- 11. Subv. à la société des sciences, lettres et arts de Lille	1,500))
- 12. Id. id. des sciences, des lettres et des arts de	1144	
Douai	500	
- 43. Id. id. de Valenciennes	500 500	*
- 44. Id. id. d'émulation de Cambrai	300	1)
- 46. Id. id. Dunkerquoise des sciences et arts	500	,
- 47. Id. id. artistique de Roubaix-Tourcoing	500	11
- 48. Id. à la société de géologie du Nord	500	
- 49. Id. à la société de géographie du Nord de la France.	500	10
- 20. Id. à la Faculté de droit de Lille	250	
- 21. Id. id. des lettres de Lille	300	92
— 22. Id. id. de médecine et de pharmacie de Lille. Pensions d'élèves	4,000))
- 23. Id. id. de médecine de Lille. Prix de thèse de	4,000	17
doctorat	450))
A reporter	45,850	n

Report	45,850	*
Art. 24. Subv. à la sociéte centrale de médecine	800	
— 25. Id. à l'institut industriel du Nord. Bourses	29,200	
- 26. Allocation aux élèves boursiers en récompense de leurs	20,200	
envois, et frais de concours pour les bourses	1,800	10
- 27. Propagation de la langue française à l'étranger et dans	.,000	
les Colonies. — Subvention à l'association nationale	100	10
- 28. Subvention à la société de géographie de Lille	300	
- 29. Indemnité aux membres du jury des industries d'art	260	10
— 30. Ecole d'horlogerie de Cluses	400	1)
Total du chapitre XI	78,740	
CHAPITRE XII ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE ET A L'II	NDUSTRIE	
Art. 4er Subvention aux Chambres d'agriculture (Décret du 25		
mars 4852)	1,700	
- 2. Id. à la Société d'agriculture du Nord (concours		
d'animaux reproducteurs de la race bovine	8,500	.0
- 3. Id. à la Société régionale d'horticulture du Nord		
de la France	500	
- 4. Id. an Cercle horticole du Nord	500	
- 5. Id. à la Société d'horticulture de Douai	500))
- 6. Id. à l'Union agricole du canton de Condé	300	1)
- 7. Id. à la Société d'horticulture de Valenciennes.	500	n
- 8. Id. au Cercle horticole de Roubaix	500	
- 9. Subvention pour l'amélioration de la culture de la bet-	2 000	n
— 40. Supplément de traitement et frais de tournées du pro-	3,000	n
fesseur départemental d'agriculture (loi du 46 Juin		
4879 et décret du 9 Juin 4880)	4,500	n
— 44. Champs d'expériences agricoles	4,000	n
— 42. Station agronomique de Lille	3,000	
— 43. Station expérimentale de Capelle-Lille	3,000))
— 44. Subvention aux comices agricoles	21,250	10
— 45. Dépenses diverses pour les concours	4,600	10
- 46. Culture du lin Subvention à titre d'encoura-	.,,	
gement	1,000	n
- 47. Subvention en faveur des courses de chevaux (société		
hippique)	5,000))
hippique)	100	
mentaux)	49,400))
— 49. Concours agricoles et hippiques	1,710	
- 20 Entretien d'élèves à l'École supérieure de commerce de		
Lille	2,100	n
- 21. Bourses commerciales de voyage et de séjour à		
l'étranger	6,000))
— 22. Encouragement aux artistes vétérinaires	300	*
- 23. Entretion d'élèves aux écoles vétérinaires d'Alfort, de		
Lyon ou de Toulouse	3,000	10
- 24. Primes pour la destruction des animaux nuisibles	4,000	
- 25. Subside au Sporting Dunkerquois (Club des régales	200	
Dunkerquoises)	300	n
- 20. Entreuen d'eleves à l'école d'horticulture de ver-	700	100
sailles	700	
A reporter	96,860	11
	THE REAL PROPERTY.	

Report	96,860	0
Art. 27. Subvention au herd-book flamand	300	9
 28. Subvention à la Société d'horticulture d'Armentières. 29. Subvention à la Société d'agriculture du canton de 	500))
Maubeuge	500	1)
- 31. Station d'étalons de Sin-le-Noble. — Subvention	200 600))
- 32. Ecole nationale des industries agricoles de Douni. — Bourses.	666	
— 33. Subvention à la Société d'apiculture d'Avesnes	500	**
Total du chapitre XII	400,426	66
CHAPITRE XIII. — SUBVENTIONS AUX COMMUNES.		
Art. 1er Établissement de pompes à incendie. (Circulaire du 20		
août 1835)	3,000	
- 2. Subventions pour le service des secours et pensions aux sapeurs-pompiers. (Loi du 5 avril 4851)	4,000	
— 3. Subventions pour le traitement des malades et incurables	1,000	
indigents des communes privées d'établissements hos-		
pitaliers. (Loi du 7 août 4831)	6,000	,
Subventions pour les écoles secondaires de médecine et de pharmacie	11,500	
- 5. Subventions pour acquisitions, travaux et réparations	11,500	
d'églises, de mairies ou autres édifices communaux,		
autres que les écoles primaires	20,000	
Total du chapitre XIII	44,500	
CHAPITRE XIV. — INSTRUCTION PUBLIQUE.		
Enseignement supérieur.		
Art. 1er Indemnité au Secrétaire de l'Académie	500	n
2. Faculté des Lettres de Lille.—Cours de littérature picarde et wallonne.	2,000	,
	-,000	
Enseignement secondaire.		
3. Entretien de bourses dans les collèges et lycées du département	50 000))
	30 000	"
Enseignement primaire.		
 4. Subvention aux communes pour acquisition, construction et réparation de maisons d'école et autres dépenses 		
scolaires	24,000	9
tien d'écoles de filles dans les communes de moins de	'waa	
400 habítants — 6. Concession de cartes géographiques aux écoles	700 4.500	11
- 7. Entretien de bourses à l'école professionnelle d'Armen-		"
tières	4,500	-
sont le plus distingués	4,500))
- 9. Encouragement special a l'enseignement des travaux a l'aiguille, 8 prix de 40 francs aux institutrices	320	1)
- and and the state of the stat		
A reporter))

		Report	85,020	1)
Art.	10.	Secours aux anciens instituteurs ou parents d'instituteurs	00,020	"
_	41.	dans le besoin	10,000	20
	19	de trousseaux	5,000))
		et institutrices qui se trouvent dans le besoin Traitements et indemnités des employés de la division	10,000))
		de l'Instruction publique	30,800	
	14.	Supplément de traitement à l'Iuspecteur d'académie, directeur de l'Enseignement primaire et frais de	1 200	
-	45.	tournées Indemnité départementale aux Inspecteurs primaires.	4,200))
		Complément de l'indemnité obligatoire portée au chapitre 1er, alloué à titre facultatif	10,600	1)
-	16.	Supplément facultatif de traitement aux fonctionnaires des écoles normales	8,900	,
-	17.	Traitement de l'Inspectrice des travaux à l'aiguille dans les écoles publiques	2,500	n
-	18.	Traitement et frais de déplacements des suppléants ins-		
		tituteurs et ins!itutrices	4,700 7,500	1)
-	20.	Fournitures et imprimés divers pour le service de l'ins- truction primaire	3,000	
		Dépenses du Conseil départemental	4,000	n
		Ecoles normales. Abonnements aux journaux scolaires et à d'autres publications	4,000))
	23.	Allocations aux instituteurs adjoints les moins rétribués et réunissant les conditions posées par le Conseil général dans sa déliberation du 28 avril 1892	45,000	3)
-	24.	Bourses en faveur des instituteurs pour frais de séjour à l'étranger en vue de l'étude pratique des langues		
	Ott	vivantes	4,500	23
	26.	Frais de publication du Bulletin départemental de l'ins-		
		truction publique	2,800	0
		Total du chapitre XIV	204,020))
		CHAPITRE XV. — CADASTRE.		
Art	. 1er	Dépenses à imputer sur les ressources ordinaires du budget	40,000	
		Total du chapitre XV	The second secon	10
		CHAPITRE XVI. — DÉPENSES DIVERSES.		
		Indemnités de logement aux aumôniers des prisons et	1,800	
-	2.	des dépôts de sûreté		
-	. 3.	Douai	4,000	n
		particuliers. (Circulaire du 6 août 1837)	25,000	0
		A reporter	27,800	"

	Report.		27,800	,
Art. 4. Impressions:				
Frais d'impression du procès-verbal des délibérations du conseil général, des rapports de la commission départementale et du Préfet; Frais d'impression des budgets et des comptes départementaux; Frais d'impression du procès-verbal des délibérations des Conseils d'arrondissement et des rapports des Sous-Préfets; Frais d'impression des cartes d'électeurs; Impressions diverses. — (Travaux d'intérêt départemental).			28,000	
 5. Secours à d'anciens employés ou à le savoir : 	eurs far	nilles	9,050	ń
A la veuve Carrez, dont le mari était				
A la veuve Boussemart, dont le mari était	300			
employé aux archives	300	0		
A la veuve Renard, dont le mari était agent voyer	300			
A la veuve Corman, dont le mari était employé à la Préfecture	300			
A la veuve Barbet, dont le mari était garçon				
A la dame Soudant, veuve d'un ancien	300	.0		
agent voyer principal	400	0		34
A Mile Delarre, sœur d'un ancien agent	000			
A la veuve Bonnelle, concierge aux	300))		
archives	200))		
A M. Bernard, inspecteur des enfants	1 000	''		
A Mme Dagalier, veuve d'un ancien agent	1,000	"		
voyer principal	300	0		
A M. Cocquiller, ancien chef de burcau adjoint de la Préfecture	300	1)		
A Mme veuve Delgrauge, dont le mari était	000			
employé à la Sous-Préfecture de Valen-	250			
A M. Foucault, ancien chef de division à	250))		
la Préfecture	1,200))		
Aux orphelins Bar, dont le père était	400	1)		
agent voyer cantonal	300))		
A la dame Druez, veuve d'un chef de divi-				
Sion	300	0		
A M. Coplo, ancien agent voyer A la veuve Delcambre, dont le mari était	300	*		
employé à la préfecture	300	3)		
A la veuve Tembremande, dont le mari	200	7		
était commis au service vicinal	300			-
1	4 reports	er	64,850	1)

Report	64.850	1)
A M. Arnold, ancien inspecteur du travail	02,000	
des enfants dans les manufactures 4,000 "		
A la dame Vincent, veuve d'un chef de		
division 500 »		
Art. 6. Subvention à la Caisse des retraites	51,087	0
- 7. Subvention au fonds d'abonnement de la Préfecture et		
des Sous-Préfectures à titre de complément de traite-		
ment	61,750	0
 8. Indemnités aux employés de la Préfecture pour travaux 		
du Conseil général	9,550	n
— 9. Gratifications pour belles actions	1,400	,
— 10. Allocation aux sociétés de gymnastique	1,000	0
- 11. Allocation aux sociétés de tir	1,700	0
 42. Dépenses de la commission départementale 43. Établissement thermal de Saint-Amand, Traitement du 	3,000	*
médecin inspecteur	800	6
— 44. Menues dépenses du Conseil de préfecture	2,400	"
- 45. Allocation aux vérificateurs des poids et mesures	3,600	0
— 46. Frais de conservation et de garde des pierres lithogra-	0,000	
phiques de la carte départementale au 1/40,000	335	95
- 47. Frais de division de cotes de contributions directes entre		
propriétaires et fermiers	6,500	10
- 18. Canal du Grand-Bruille, Redevance à la ville de Valen-		
ciennes	91	75
— 19. Subvention de la Chambre de Commerce de Dunkerque		
aux officiers et maîtres de port	10,200	11
- 20. Subvention pour le transport des détenus de la prison	1 440	
aux palais de justice de Dunkerque et de Douai	1,030))
- 21. Subvention à l'Association régionale des gymnastes du	300	-
Nord et du Pas-de-Calais	200))
— 23. Réserve pour dépenses diverses et imprévues (Loi du	200	
10 août 4871, article 63, § 3)	6,000	
Total du chapitre XVI		~0
Total du chapitre Avi	220,817	10
GII DIMDO VIIII		
CHAPITRE XVII — DETTES DÉPARTEMENTALES AFFÉRI A DES DÉPENSES NON OBLIGATOIRES.	ENTES	
Art. 1er. Réserve pour paiement de dettes des exercices anté-		
rieurs afférentes aux enfants assistés et du 1er âge,	10,000	1
voyageurs indigents, etc.	0.000	2
Total du chapitre XVII	40,000	0 "

BUDGET EXTRAORDINAIRE.

DÉPENSES.

CHAPITRE XVIII. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DE CENTIMES EXTRAORDINAIRES.

§ 4er.

Report	228,246	
Art. 2. Subvention aux communes pour le remboursement		
d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux — 3. Réserve pour travaux imprévus (complément du crédit	947,965	
inscrit au chapitre IV)	10,000	0
dit inscrit au chapitre IV du budget ordinaire — 5. Construction du chemin de fer d'Avesnes à Sars-	260,000	
Poteries (2° annuité)	41,000))
Dépenses diverses.		
Art. 6. Assistance à domicile des vieillards indigents (Circulaire	94 000	
du 4er août 1888)	21,000 3,925	53
— 8. Dépenses du legs Génin	2,500	
SERVICE DES EMPRUNTS DÉPARTEMENTAUX.		
Art. 9. Décret du 42 octobre 1870 et délibération du 3 février 4884. Lots, remboursement (44° annuité), timbre,		
enregistrement, etc	50,792	26
les travaux des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt ; remboursement	172,650	25
 41 Loi du 47 juillet 4882. Emprunt de 4,200,000 fr. pour la restauration des chemins de grande communica- tion et d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; 	112,000	00
remboursement	38,396	80
construction de l'école normale d'institutrices à	46,000	
Douai, Intérêts de l'emprunt ; remboursement - 43. Loi du 20 décembre 4882. Emprunt de 400,000 fr. pour la construction du mobilier de l'école normale	10,000	п
des institutrices de Douai. Intérêts de l'emprunt;		
remboursement	4,000	
travaux des chemins d'intérêt commun. Intérêts de l'emprunt; remboursement	1,494	40
— 45. Loi du 48 janvier 4893. Emprunt de 24.000 fr. appli- cable aux travaux des chemins de grande communi-		
cation et d'intérêt commun à subventionner en vertu de la loi du 42 mars 4880. Intérêts de l'emprunt;		
remboursement	672	33
Total du § 4 er	4,768.042	74
§ 2. — EMPLOI DE L'IMPOSITION EXTRAORDINAIRE DE 2 VOTÉE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL GÉNÉRAL EN DATE DU		893.
Art. 4er. Service de l'emprunt de 15 millions contracté en 1870 pour les besoins de la défense nationale (Décret du 42 octobre 1870)	319,247	74
Total du § 2	The second second	
	25	

RÉCAPITILIATION

RECAPITULATION.		
§ 4er. — Loi du 40 août 4874	1,768,042	74
§ 2. — Délibération du 44 avril 4893	319,247	
Total du chapitre XVIII	2,087,290	48
CHAPITRE XIX. — DÉPENSES IMPUTABLES SUR FONDS D'E	MPRUNT.	
§ 1er. (Loi du 29 octobre 4892. — Délibération du 27 a	vril 4892).	
Emprunt départemental de 4,788,480 fr. contracté pour assurer le service de l'emprunt de 45 millions, autorisé par décret du pour la défense nationale.		
EMPLOI DÉTAILLÉ DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1894		
Art. 4. Service de l'emprunt contracté pour la défense natio- nale. (Décret du 42 octobre 4870 et délibérations des 3 février 4884 et 27 avril 1892). Produit de l'émission de 640 bons à 480 fr. l'un, à verser à la Société du Crédit du Nord pour assurer le service de l'annuité d'amortissement 1894.	292,800	0
Total du § 1 er	292,800	- 10
§ 2. (Loi du 29 juillet 1893. — Délibération du 14 avri Emprunt départemental de 2,595,000 fr. contracté pour la r routes départementales et des chemins de grande communica commun.	estauration	des térét
EMPLOI DE LA PORTION D'EMPRUNT POUR 1894.		
4º Art. 4 et 2. Routes départementales	29,700	n
2° — 3 à 7. Chemins de grande communication 3° — 8 à 44. Chemin a'intérêt commun	38,930 352,441	0
Total du § 2	424,044	n
RÉCAPITULATION.		
§ 4er, Loi du 29 octobre 4892 § 2. Loi du 29 juillet 4893	292,800 421,041	10
Total du chapitre XIX	743,844	D
CHAPITRE XX. — Dépenses imputables sur les préventuels extraordinaires.	ODUITS	
Art. 4er. Service de l'emprunt de 6,287,000 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 4880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun	34,529	79
stratégiques)	28,667	86
A reporter	63,497	65

Report	63,497	65
Art. 3. Service de l'emprunt de 4,200,000 fr. autorisé par la loi du 47 juillet 1882 pour la restauration des che- mins de grande communication et d'intérêt commun.		
 (1/5° de l'amortissement à payer par les communes). 4. Service de l'emprunt de 46,700 fr. autorisé par la loi du 43 janvier 1892 pour travaux des chemins d'intérêt commun. (Part contributive des communes. 	9,599	
- 5. Service de l'emprunt de 24,000 fr. autorisé par la loi du 48 janvier 4893 pour les travaux des chemins de grande communication et d'intérêt commun à subven-	373	60
tionner en vertu de la loi du 12 mars 1880	168	0
Total du chapitre XX	73,338	45

BALANCE DU BUDGET.

BUDGET ORDINAIRE.

Recettes ordinaires	5,403,774 69 5,400.360 87
Excédent libre	3,443 78
BUDGET EXTRAORDINAIRE.	
Recettes extraordinaires	3,037,872 63 2,874,469 93
Excédent	463,402 70
Total des recettes	8,141,647 25 7,974,830 80
Excédent de recettes	166,816 48

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1892.

NAISSANCES.

	1	ENFANTS		
ARRONDISSEMENTS.	légitimes.	naturels reconnus immédiate- ment.	naturels non reconnus immédiate- ment.	TOTAL.
Avesnes	4473	164	408	4745
Cambrai	4408	80	452	4940
Douai	3255	74	289	3645
Dunkerque	4264	80	273	4647
Hazebrouck	3025	9	466	3200
Lille	49660	822	2411	22893
Valenciennes	5484	247	446	3874
	43966	1473	4445	49884

Le nombre des naissances en 1892 a été inférieur de 1,152 à celui de 1891. Cette diminution, constatée dans tous les arrondissements, porte exclusivement sur les enfants légitimes (1,243 en moins); les enfants naturels ont été, en 1892, plus nombreux de 91.

Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS L	ÉGITIMES.	ENFANTS I	NATURELS.	TOTAL.		
ARRONDISSEMENTS.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	
Avesnes	2072	2404	290	282	2362	2383	
Cambrai	2247	2161	246	286	2493	2447	
Douai	4617	1638	184	476	1801	1814	
Dunkerque	2165	2099	175	178	2340	2277	
Hazebrouck	1553	1472	402	73	1655	4548	
Lille	40023	9637	4639	1594	44662	11231	
Valenciennes	2593	2588	354	339	2947	2927	
	22270	21696	2990	2928	25260	24624	

Le rapport moyen entre les sexes est d'environ 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISS.	ANCES.
	Population urbaine.	Population rurale.
Avesnes	2954	1794
Cambrai	3448	1822
Douai	2397	4248
Dunkerque	3093	4524
Hazebrouck	4495	2005
Lille	20929	1964
Valenciennes	4104	4770
	37787	12097

Sur 1000 naissances, on en trouve 758 pour les villes et 242 pour

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparse.

Division par mois.

Janvier	4444 1	Mai	4470	Septembre	3897
Février	4243	Juin	4174	Octobre	3620
Mars	4536	Juillet	4450	Novembre	3777
Avril	4456	Août	4047	Décembre	4400

La moyenne mensuelle a été de 4,157. Les mois de janvier, février, mars, avril, mai et juin, ont dépassé cette moyenne; les autres mois ne l'ont pas atteinte.

Naissances multiples.

Il y a eu, en 1892, 559 accouchements multiples, c'est-à-dire 24 de plus qu'en 1891.

Ils ont produit 1,121 enfants, savoir: 531 garçons, dont 492 vivants et 39 mort-nés, et 590 filles, dont 553 vivantes et 37 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi: 166 accouchements ont donné des garçons; 196, des filles, et 1971 garçons et filles. — Il y a eu 3 accouchements triples.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,590, chiffre inférieur de 29 à celui de 1891, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.		
Avesnes	457.	82	239		
Cambrai	167	98	265		
Douai	135	54	189		
Dunkerque	140	54	194		
Hazebrouck	57	88	145		
Lille	4435	79	1214		
Valenciennes	264	80	344		
	2055	535	2590		

Ce nombre de mort-nés représente plus de 5 % sur le chiffre total des naissances.

MARIAGES.

Les mariages, en 1892, ont été de 14,130, savoir :

			M	ARIAG	ES EN	TRE:				
Arrondissements	Garçons et filles.	Gargons et veuves.	Garçons et divorcées.	Veufs et filles.	Veurs et veuves.	Veufs et divorcées.	Divorcés et filles.	Divorces et veuves.	Divorce et Divorcees,	TOTAL.
Avesnes Cambrai Douai Dunkerque Hazebrouck Lille Valenciennes	1477 1349 972 964 745 5068 1702	42 39 44 45 44 228 72	2 3 5 4 43 3	77 93 34 60 54 353 402	44 39 30 54 24 24 249 52	12 1 1 7 7	8 3 7 18 4	4 2 2 4 **	1 0 6	4666 4529 4091 1432 865 5942 4935
	12277	511	27	773	462	20	43	9	8	14130

Il y a eu, en 1892, 154 mariages de moins qu'en 1891. Les mariages de 1892 se divisent ainsi :

Population	urbaine					10,262
Population					-	3,868

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier	885	Mai	1098	Septembre	1302
Février	1441	Juin	1242	Octobre	1356
Mars	564	Juillet	1066	Novembre	1089
Avril	1731	Août	1148	Décembre	1211

Se sont mariés: 12,815 garçons, 13,093 filles, 1,255 veufs, 982 veuves, 60 divorcés et 55 divorcées.

24,621 mariés, dont 12,828 hommes et 11,793 femmes ont signé

leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 3,639, dont 1,302 hommes et 2,337 femmes.

109 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages ayant été l'objet d'opposition a été de 4.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 4,187.

Il y a eu 4 mariages entre oncles et nièces, 41 entre beaux-frères et belles-sœurs et 107 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 2,208, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés, de 2,662.

DIVORCES.

Les divorces en 4892, ont été de 222, soit 14 de moins qu'en 1894. 480 n'avaient pas été précédés de la séparation de corps.
D'après l'âge respectif des époux divorcés, ils se décomposent comme suit :

	AGE DE LA FEMME.								
AGE DE L'HOMME.	Au- dessous de 20 ans.	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	De 35 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 ans et au- dessus	TOTAL.	
Au-dessous de 20 ans		n	0		30	10	31	0	
De 20 a 24 ans))	6	1	29	10	39		7	
De 25 à 29 ans		5	14	2	4	4	9	23	
De 30 à 34 ans	0	5	35	17	3	3))	63	
De 35 à 39 ans	0.	10	5	15	14	3	2	39	
De 40 à 49 ans	30	n	1	12	21	35	5	74	
De 50 ans et au-dessus	0	0))	10	1	5	10	16	
	10	16	56	46	40	47	17	222	

Les divorcés les plus nombreux sont ceux de 40 à 49 ans.

Ils se divisent de la manière suivante d'après la durée du mariage dissous :

		Durée du mariage avant le divorce. Nombre de mariages ayant duré						
	moins de 2 ans.	de 2 à 5 ans.	de 5 à 10 ans.	de 10 à 15 ans.	de 45 à 20 ans.	de 20 à 25 ans.	de 25 ans et au- dessus	TOTAL.
Population urbaine Population rurale	10	38 4	53 6	43 5	25 4	18	8 3	195 27
	11	42	59	48	29	22	11	292

Ils se subdivisent comme suit, par arrondissement :

Avesnes 37, Cambrai 9, Douai 47, Dunkerque 24, Hazebrouck 2, Lille 404 et Valenciennes 29.

DÉCÉS

Décès par age et par état civit.

		SEXE	MASCUI	LIN.		SEXE FÉMININ.					TOTAL
	Garçons.	Hommes mariés.	veufs.	Divorcés	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	Divor- cées.	TOTAL.	les 2 sexes
De 0 à 4 an.	5255	20	,	,	5255	4160	0			4460	9415
De 4 à 5 ans.	2407	,	2		2407	2374	9			2374	4778
De 5 à 9 ans.	454	2	2		451	534	0	20		534	982
De 40 à 44 ans.	235	2	2	0	235	281	p		8	281	516
De 45 à 49 ans.	422	2			422	469	30	n		499	921
De 20 à 24 ans.	497	35	2		534	442	193	2		637	1474
De 25 à 29 ans.	322	220	13	10	555	245	379	44	**	635	4490
De 30 à 34 ans.	211	348	28	1	558	126	392	26	0	544	1102
De 35 à 39 ans.	162	424	35	1	619	99	364	40	2	505	1124
De 40 à 44 ans.	437	469	39	3	648	83	397	61	1	542	4190
De 45 à 49 ans.	450	528	85	4	767	71	330	78	2	484	1248
De 50 à 54 ans.	453	614	106	2	875	98	357	122	2	579	1454
De 55 à 59 ans.	479	708	479	3	1069	92	426	193		711	1780
De 60 à 64 ans.	463	696	255	4	1115	411	412	295		818	1933
De 65 à 69 ans.	198	832	449	10	1479	153	473	586	ii.	1212	2691
De 70 à 74 ans.	197	767	558	2	4524	164	411	777		4352	2876
De 75 à 79 ans.	152	460	640	1	1223	157	255	899		1311	2534
De 80 à 84 ans.	79	225	510	4	848	107	102	744	0.	953	1771
De 85 à 89 ans.	34	64	235	0	330	56	39	410	10	505	835
De 90 à 94 ans.	5	9	76	10	90	47	4	151	30	172	262
De 95 à 99 ans.	20	D	43	1	14	4	3	22		29	43
De 400 et au-des.	п	3	0	0	'n	. 0	э	20		n	30
Totaux	11409	6363	3493	23	20988	9837	4567	4417	7	48828	39816

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes : Les décès de la 1^{re} année représentent près du quart du chiffre total de la mortalité. — Le chiffre des décès des femmes mariées de 20 à 35 ans est de 391 supérieur à celui des hommes mariés de même âge. — Par contre les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.

Décès par arrondissement.

	SI		
ARRONDISSEMENTS.	masculin.	féminin.	TOTAL.
Avesnes	2045	1772	3817
Cambrai	2014	4785	3799
Douai	4519 4918	4253 4708	2772 3626
Dunkerque	1294	1287	2578
Lille	9918	8952	48870
Valenciennes	2283	2074	4354
	20988	18828	39846

Les décès ont éprouvé en 1892, une augmentation de 1,603 par rapport aux chiffres de 1891. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a, à lui seul, plus de 47 %.

Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 4 jours ac-	384	299	683
De 5 à 9 jours accomplis.	211	166	377
De 40 à 44 Id	240	453	363
De 45 à 30 Id	552	434	983
De 4 mois à 2 mois accomplis.	728	532	1260
De 2 mois à 3 mois Id.	557	426	983
De 3 mois à 6 mois Id.	4490	968	2458
De 6 mois à 12 mois Id.	1423	1485	2608
	5255	4160	9415

Il y a cu, pendant l'année 1892, relativement à l'année 1891, augmentation de 92 sur les garçons et de 237 sur les filles, soit une augmentation totale de 329 décès, dans la première année.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 7,671 enfants légitimes et 1,744 enfants naturels.

Division entre les villes et les campagnes.

	DÉCÈS			
ARRONDISSEMENTS.	Population urbaine.	Population rurale.		
Avesnes	2147	1670		
Cambrai	2289	4510		
Douai	1814	958		
Dunkerque	2513	1413		
Hazebrouck	1071	1507		
Lille	47452	1718		
Valenciennes	2954	1400		
	29940	9876		

Sur 1000 décès, la population urbaine en a donné environ 752 et la population rurale 248.

Division par mois.

Janvier Février	5592 3896	Mai		Septembre Octobre	2978 2857
Mars Avril	3928 3260	Juillet	2660	Novembre Décembre	2627 3210

La moyenne mensuelle des décès a été de 3318. Les mois de janvier, février et mars ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en novembre que la mortalité a été la plus faible et c'est en janvier qu'elle a été la plus forte.

Comparaison des naissances et des décès.

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Avesnes	4745	3817	928
Cambrai	4940	3799	1141
Douai	3615	2772	843
Dunkerque	4617	3626	991
Hazebrouck	3200	2578	622
Lille	22893	48870	4023
Valenciennes	5874	4354	1520
	49884	39816	10068

MOUVEMENT DE LA POPULATION PAR NATIONALITÉ.

Naissances.

NATIONALITÉS.	NAISSANCES légitimes.	naturelles.	TOTAUX.
Français	37.856	4.896	42.752
Anglais	18	2	20
Allemands	5.980	42 994	6.971
Espagnols		n	0.511
Italiens	22	4	26
Suisses	15	1	16
Autres	45	12	57
Totaux	43.966	5.918	49.884

Mariages.

NATIONALITÉ		NATIONALITÉ DES FEMMES.							
des HOMMES.	françaises.	anglai ses.	alle- man- des.	belges	espa- gnoles	italien nes.	suis- sesses	autres	TOTAUX
Français	11.664	4	15	785))	4	5	3	12.477
Anglais	3))	10	3))	33	23	11	3
Allemands	5))	6	5	1)	0	>>	33	40
Belges	884	4	4	724	1)	>>	13	6	1.622
Espagnols	10	- 33))))	1)	10	>	n	- 10
Italiens	5	1)	33	4	10)))	n	6
Suisses	2	1)))	- 33))	33	>>	10	9
Autres	7))	n	3	1)	n	n	*	40
Totaux	12.570	8	19	1518))	1	5	9	14.130

Décès

NATIONALITÉ.	SEXE MASCULIN.	SEXE FÉMININ.	TOTAUX.
Français	18.719	17.028	35.747
Anglais	44	8	49
Allemands	14	40	3.952
Belges	2.196	1.756	3.952
Espagnols	8	4	13
Suisses	K	1	6
Autres	25	12	37
Totaux	20.988	18.828	39.846

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, *Président*, des Juges de paix et des Conseillers généraux.

Conformément à l'art. 7 de ladite loi, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté en date du 16 juin 1893, a réparti de la manière suivante entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner:

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
Avesnes	Avesnes-Nord. — Sud. Bavai. Berlaimont Landrecies Maubeuge Le Quesnoy-Est — Ouest Solre-le Château Trélon.	43,484 47,484 47,086 40,897 46,099 54,587 43,720 44,492 42,648 37,945	5 6 6 4 6 19 5 5 4 12
Gameral	Cambrai-Est. Ouest. Carnières Le Câteau Clary. Marcoing Solesmes	23,475 26,924 30,980 31,052 34,749 24,932 25,723	8 9 44 44 68 68 9 9
Doual	Arleux Douai-Nord Ouest Sud Marchiennes Orchies	43,931 24,647 29,819 23,993 23,404 47,276	5 9 40 8 8 8 6
DUNKERQUE	Bergues. Bourbourg Dunkerque-Est. Gravelines Hondschoote Wormhoudt	45,438 44,620 35,277 34,464 42,445 42,330 44,321	6 5 42 48 48 5 5 5
	A reporter	676,643	234

HAZEBROUCK	Report Baillent-Nord-Est Sud-Ouest Cassel Hazebrouck-Nord Sud Merville Steenvoorde Armentières La Bassée Cysoing Haubourdin Lannoy Lille-Centre Est Nord Nord-Est	676,643 48,028 44,494 43,595 46,234 44,667 24,424 44,904 47,002 47,002 48,647 35,355 34,662 26,406 27,938 27,244 29,444	6 5 6 6 5 6 6 7 12 13 9 9 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	234
HAZEBROUCK	- Sud-Ouest Cassel Hazebrouck-Nord - Sud Merville Steenvoorde Armentlères La Bassée Cysoing Haubourdin Lannoy Lille-Centre - Est - Nord - Nord-Est	44,494 43,595 46,234 44,667 24,424 44,904 47,622 47,002 48,647 35,355 34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	5 6 5 7 5 46 6 7 12 12 13 9	39
HAZEBROUCK	Cassel Hazebrouck-Nord Sud Steenvoorde Armentières La Bassée Cysoing Haubourdin Lannoy Lille-Centre Est Nord Nord Nord-Est	43,595 46,234 44,667 24,424 44,904 47,622 47,002 48,647 35,355 34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	5 6 5 7 5 46 7 42 42 43 9 40	39
HAZEBROUCK	Hazebrouck-Nord. Sud. Merville. Steenvoorde. Armentières La Bassée Cysoing. Haubourdin Lannoy. Lille-Centre Est Nord. Nord.	46,234 44,667 21,424 44,904 47,622 47,002 48,647 35,355 34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	6 5 7 5 46 6 7 42 43 9 9 40	39
LILLE	— Sud	44,667 24,424 44,904 47,622 47,002 48,647 35,355 34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	5 7 5 46 6 7 42 42 43 9 40	
LILLE,	Merville. Steenvoorde. Armentlères La Bassée Cysoing. Haubourdin Lannoy. Lille-Centre - Est - Nord - Nord-Est	21,124 44,904 47,622 47,002 48,647 35,355 34,662 26,406 27,938 27,244 29,444	7 5 46 6 7 42 42 43 9 9	
LILLE,	Steenvoorde	44,904 47,622 47,002 48,647 35,355 34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	5 / 46 \ 6 \ 7 \ 42 \ 43 \ 9 \ 40	
LILLE,	La Bassée Cysoing Haubourdin Lannoy. Lille-Centre Est Nord Nord-Est	47,002 48,647 35,355 34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	6 7 42 42 43 9 9	
LILLE,	Cysoing	48,647 35,355 34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	7 42 42 43 9 9	
LILLE	Haubourdin Lannoy. Lille-Gentre — Est — Nord — Nord-Est	35,355 34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	12 12 13 9 9	
LILLE,	Lannoy. Lille-Centre Est — Nord Nord-Est	34,662 36,406 27,938 27,244 29,444	12 13 9 9	
LILLE,	Lille-Čentre	36,406 27,938 27,244 29,444	13 9 9 10	
LILLE,	- Est	27,938 27,244 29,444	9 9 10	
I	- Nord	27,244 29,444	9	
I	- Nord-Est	29,444	10	
I			7.0	
I	- Ouest	29,080		
10	- Sud	36,514	13	253
10	- Sud-Est	24,676	8	
10	- Sud-Ouest	34,828	44	
	Pont-à-Marcq	47,864	6	
	Quesnoy-sur-Deûle	22,327	8	
	Roubaix-Est	51,324	18	10000
	- Nord	58,826	20	100
	- Ouest	41,383 28,070	44	Man B
	Section	57,081	20	13 70
	- Sud	59,638	24	
	Bouchain	21,978	8	
	Condé-sur-l'Escaut	27,642	40	
I	Denain	34,539	44	
VALENCIENNES.) S	Saint-Amand (rive droite)	24,659	7	74
1	- (rive gauche)	14,664	5	
	Valenciennes-Est	26,507	9 43	1
	- Sud	38,593 31,544	44	
		4,736,344		600

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Chambre des Députés.

Conformement à la loi organique du 30 novembre 1875 et aux lois des 16 juillet 1885 et 17 février 1889, il a été procédé, les 20 août et 3 septembre 1893, à l'élection d'un député dans chacune des vingt-deux circonscriptions du département.

Les résultats des opérations sont consignés ci-après:

-		_	_			_	
Circonscriptions.	CANTONS.	d'inscrits.	BRE open	DÉPUTÉS SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE des suffrages obtenus.	CANDIDATS ÉLUS.
			ARI	RONDISSEMENT D'	Avesnes.		
1re	Avesnes-Nord Avesnes-Sud Trélon (1er tour de scrutin).	16.867	11.975	Léon Guillemin	Léon Guillemin Favre Pecqueriaux Trognion Roussel Carnoye	4.877 1.108 144 174 3.509 1.537	
Id.	Avesnes-Nord Avesnes-Sud Trélon (2º tour de s rutiu)	16.867	12.003	Id	Léon Guillemin. Roussel	7.005 4.643	Léon Guillemin.
20	Bavai Mauheuge Solre-lChâteau	17.119	14.161	Herbecq	Defontaine Herbecq	8.183 5.759	Defontaine.
3e {	Berlaimont Landrecies Le Quesnoy Est Le Quesnoy-O.	15.600	11.:52	Evrard Eliez	Evrard Eliez Lemaire, Alph	9.305 1.677	Evrard Eliez.
100			ARR	ONDISSEMENT DE	CAMBRAI.		
116	Cambrai-Est (Cambrai-Ouest.) Carnières	27.960	21.504	Michau	Michau Restiaux Bonnardel	12.160 3.188 5.072	Michau.
2e	(1er tour de scrutin).	25.196	20.350	Dėjardin	Carpentier-Risbourg Déjardin Marliot Lefèvre	6.804 5.768 6.919 574	
Id.	Clary Solesmes (2e tour de scrutin).	25.196	19.644	Id	Carpentier-Risbourg	10.212 8.792	Carpentier-Risbourg

ı							-0.2			
	Circonscriptions.	CANTONS.	d'inscrits. WOM	BRE (stants, votants,	DÉPUTÉS SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE des suffrages obtenus.	CANDIDATS ÉLUS.		
ı										
ı										
۱				AR	RONDISSEMENT DE	s Doual.				
	1re {	Douai-Nord	18.458	15.433	Trannin	Paul Hayez Morel Moché	6.198 5.545 3.563			
	Id.	Douai-Nord Douai-Ouest Douai-Sud (2º tour de scrutin).		12.629	Id	Paul Hayez Moché Morel	8.022 3.871 320	Paul Hayez		
ĺ	2º	Arleux Marchiennes Orchies	15.978	13.166	Emile Dubois.	Emile Dubois Lambrecht		Emile Dubois		
ı	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.									
ı	,	Dunkanena Est 1		1						
	118	Dunkerque-Est. DunkerqOuest Gravelines (1er tour de scrutin).	18.053	13.035	Lalou	Lalou	6.339 6.227 341			
The state of the s	Id.	DunkerqOuest DunkerqOuest Gravelines (2º tour de scrutin).	18.053	13.413	Id	Général Iung Lalou	6.800 6.526	Général lung.		
	2e {	Bergues Bourbourg Hondschoote Wormhoudt	14.695	12.519	Bergerot	Henri Cochin	6.565 5.843	Henri Cochin.		
				ARRON	NDISSEMENT D'HA	ZEBROUCK.				
THE REAL PROPERTY.	re {	Cassel	15.496	12.788	De Frescheville	L'abbé Lemire Alph. Outters De Frescheville. Joos	3.870 3.333 3.202 2.276			
Contract of the last	d.{	Cassel	15.496	12.638	Id}	L'abbé Lemire Alph. Outters	6.754 5.660	L'abbé Lemire.		
The state of the s	20 }	Bailleul Nord-E. Bailleul Sud-O. Merville	13.611	11.395	Jean Plichon	Jean Plichon Biébuyck		Jean Plichon.		

Circonscriptions	CANTONS.	NOMB NOMB	RE oge votants.	DÉPUTÉS SORTANTS.	NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE des suffrages obtenus.	CANDIDATS ÉLUS.		
	Arrondissement de Lille.								
1re	Lille-Centre Lille-Ouest Lille-Sud-Est	18.376	4.251	iées. rr la ian; pour nant	Le Gavrian Depasse Dupied Mariage	7.238 3.371 1.782 1.633	Le Gavrian.		
2e	Lille-Sud-Ouest Haubourdin (1er tour de scrutin).	19.136	5.536	it: pour le Gavi Dron; mainte	Loyer Lafargue Verly	7.081 4.745 3.523			
Id.	Lille-Sud-Ouest Haubourdin (2º tour de scrutin).	19.136	4.932	Lille ont ét tants étaier sour la 3º, I pour la 6º, comprend	Loyer Lafargue	8.261 6.256	Loyer.		
3e	Lille-Est	15.797	2.408	ment de L outés sort egrand; p Moreau; l t de Lille	Pierre Legrand, Maquet-Derode. Ghesquière Delcourt	5.359 3.400 2.957 543			
Id.	Lille-Nord Lille-Nord-Est (2e tour de scrutin).		0.284	de l'arrondissen tions, les dépu la 2°, Pierre Les ir la 5°, Émile M arrondissement	Pierre Legrand. Ghesquière	5.717 4.075	Pierre Legrand		
4e	Armentières La Bassée Quesnoy s/-Deûle.	19.270	5.684	de l'arror ptions, le la 2º, Pie ur la 5º, E	Des Rotours Synave	10.957 3.665	Des Rotours.		
5°	Cysoing Pont-a-Marcq Seclin	18.305	5.664	e circonscriptions fargue; pour la 2e Rotours; pour la 2e Rotours; pour la salembert. L'arro	Coget Dehau Lucq	8.745 6.568 263	Coget.		
6e	Roubaix-Ouest.	13.886 1	1.885	ennes circonscientes circonscientes circonscientes por des Rotours; por Montalembert.	De Montalembert. Emile Moreau Chatteleyn	5.930 3.708 2.402	De Montalembert.		
7e	Roubaix-Est	16.497 1	3.852	Les circonscriptions électorales de l'an D'après les anciennes circonscriptions, 1 ^{rr} circonscription, Lafargue; pour la 2 ^r , pour la 4 ^r , Baron des Rotours; pour la 5 la 7 ^r , Comte de Montalembert. L'arrone 8 circonscriptions.	Jules Guesde Vienne Deschamps Naessens	6.879 4.403 2.138 166	Jules Guesde.		
80	Tourcoing-Nord Tourcoing-Sud (1er tour de scrutin).	19.243 1	6.688	Les circonscrip l'après les ancion de la fe, Baron our la 4¢, Baron a 7°, Comte de l'eirconscriptions	Barrois Dron Dumortier	7.772 5.728 3.077			
Id.	Tourcoing-Nord Tourcoing-Sud (2* tour de scrutin).	19.243	6.566	Opt op a s	DronBarrois	8.218 8.197	Dron.		

Circonscriptions.	CANTONS	~	BRE				ons.	
		d'inscrits.	de votants.	DÉPUTI SORTANT		NOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE des suffrages obtenus.	CANDIDATS
1 re 2 e	St-Amand r.gauch Valenciennes-N. Bouchain	13.921 20.029	11.439 15.000	Renard Jules Siro	 t	ALENCIENNES. Weil-Mallez Renard Lepez Maurice Sirot-Mallez Thellier de Ponchev. Quesnel	6.334 4.931 7.431 6.225 8.899 5.724 2.022	Lepez.
Canton de Dunkerque-Duest. Élection du 9 avril 1893. (Par suite de l'élection de M. Lalou). Inscrits					MN	A. Scrive	GE. crutin 39 nés 39 20 47 es-Nord.	797 voix 187 — 900 — 989 926 99 voix 785 —
	(En rempl. d Inscrit Votan Suffra MM. Ernes Buns. Cat Élection (Par suite d tion Arriv Inscrit Votan	de M. Béss ts ges exp t Lotthe des 18- e l'ann n de M. tour de ts ts	orimés é, clu. ille-Nord 25 juir ulation RIGAU:	, décédé). 4012 3260 3186 1653 voix 1523 — 1893. de l'élec-	MM É (Er	LEGRAND, de Inscrits	cédé). 32 més 21 elu 13 ing-Nord. embre 3 M. M. sionnair 85 més 65 elu 39	434 219 150 340 voix 792 —
		2e St-Amandr.gauch Valenciennes-N. Bouchain Denain Valenciennes-S. Canton Électio (Par suite de tion Inscriit Votan Suffra MM. Alfred Lalou. Canton Électio (En rempl. de Inscriit Votan Suffra MM. Ernes Buns Can Élection (Par suite de tion 1 fer	Canton de Dunk Election du 9 (Par suite de l'ann tion de M. Inscrits Votants Suffrages exp MM. Alfred Petit, Lalou Canton de Baill Élection du 2 (Enrempl. de M. Bé Inscrits Votants Suffrages exp MM. Ernest Lotth Buns Canton de l'ann tion de M. felection des 18- (Par suite de l'ann tion de M. felection des 18- (Par suite de l'ann tion de M. fer tour de Inscrits Votants Votants Votants	2e St-Amandr.gauch 20.029 15.000 Valenciennes-N.) Bouchain	2e St-Amandr.gauch 20.029 45.000 Jules Siro Valenciennes-N. Bouchain 20.267 46.845 Thellier Ponchevil Valenciennes-S. Canton de Dunkerque-Ouest. Election du 9 avril 1893. (Par suite de l'annulation de l'élection de M. LALOU). Inscrits 7742 Votants 4290 Suffrages exprimés 4080 MM. Alfred Petit, elu 3435 voix Lalou 507 — Canton de Bailleul-Nord-Est. Élection du 21 mai 1893. (En rempl. de M. BÉHAGHEL, décédé). Inscrits 4012 Votants	St-Amandr.gauch 20.029 15.000 Jules Sirot Bouchain 20.267 16.815 Thellier de Poncheville Canton de Dunkerque-Ouest M. Élection du 9 avril 1893 M. Canton de M. Lalou) Inscrits 7742 Votants 4290 Suffrages exprimés 4080 M. M. Alfred Petit, élu 3435 voix Lalou 507 - Canton de Bailleul-Nord-Est Élection du 21 mai 1893 (Inscrits 4012 Votants 3260 Suffrages exprimés 3186 M. Ernest Lotthé, élu 1653 voix Buns 1523 - Canton de Lille-Nord Élection des 18-25 juin 1893 (En rempl. de M. Rigaut 1523 - Canton de M. Rigaut 1523 - Canton de M. Rigaut 1524 - Linscrits 5114 Votants 3926 M. M. M. M. M. M. M.	St-Amandr.gauch 20.029 45.000 Jules Sirot Lepez Maurice Maurice Maurice Maurice Maurice Maurice Maurice Maurice Thellier de Poncheville Sirot-Mallez Thellier de Poncheve Quesnel Thellier de Poncheve Rigaut Delesalle Suffrages expris MM. Scrive Rigaut Thellier de Poncheve Quesnel Thellier de Poncheve Rigaut Delesalle Suffrages expris MM. Scrive Rigaut Thellier de Poncheve Rigaut Delesalle Thellier de Poncheve Rigaut Thellier de Po	St-Amandr.gauch 20.029 45.000 Jules Sirot Lepez 7.131 6.225 Bouchain 20.267 16.815 Thellier de Poncheville Thellier de Ponchevil Thellier de Poncheville Thellier de Poncheville Thellier de Poncheville Thellier de Poncheville Thellier de Ponchevil Thellier de Poncheville Thellier de Poncheville Thellier de Poncheville Thellier de Poncheville Thellier de Ponchevil Thellier de Poncheville T

Consells d'arrondissement.

Canton d'Hazebrouck-Nord.	
Election du 30 avril 1893) (En rempl. de M. Dormion, décédé) Inscrits	
Canton de Steenvoorde.	
Élection du 4 juin 1893. (En rempl. de M. Verrièle, décédé) Inscrits	

Canton d'Avesnes-Nord.

Élection du 22 octobre 1893.

2436

2060 voix

376 -

Suffrages exprimés

Divers.....

MM. Decanter, elu

(En rempl. de M. Edouar	
nomme conseiller ger	iéral).
Inscrits	3460
Votants	1710
Suffrages exprimés	1598
M. Cromback Jules, elu.	1565 voix

Canton de Roubaix-Est.

Election du 5 mars 1893.	
(Par suite de l'annulation de l'élec-	
tion de M. Culine).	
Inscrits 7001	

	Votants	3579
	Suffrages exprimés	3353
MM.	Culine, élu	2792 voi
	Bonaparte, Victor-	
	Napoléon	398 -

Canton de Roubaix-Est.

Élection du 16 juillet 1893. (Par suite de l'annulation de l'élection de M. CULINE).

	Inscrits	7745
	Votants,	4913
	Suffrages exprimés	4780
MM.	Culine, elu	2841 voix
	Naessens	1904 —
	Divers	35 —

Canton de Roubaix-Est.

Élection du 22 octobre 1893. (Par suite de l'annulation de l'élection de M. GULINE).

	Inscrits	7712
	Votants	3272
	Suffrages exprimes	3054
MM.	Culine, élu	2861
	Divers	92

Canton de Maubeuge.

Élection du 26 novembre 1893. (Par suite de la démission

de M. HERBECQ).	
Inscrits	9763
Votants	6456
Suffrages exprimés	6354
MM. Neuillies Emile, élu	3583
Alexandre Albert	9758 -

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.			
1º Lignes	d'Intérêt géné	Low				
Réseau de la Compagnie du Nord.						
Paris à la frontière par Lille, et		k ^m .	km.			
raccordement Douai à la frontière par Valen-	Loi du 45 juillet 4845	48.277	48.277			
ciennes, et raccordement	Idem.	47.495	47.495			
Lille à Calais et raccordement						
vers Roubaix	Idem.	59.783	59.783			
Hazebrouck à Dunkerque	Idem.	39.685	39.685			
St-Quentin à Erquelinnes	Décr.du 49 févr 1852	60.724	60.724			
Busigny a Somain	Idem.	50.408	50.408			
Hautmont à la front, vers Mons	Décr.du 49 août 1854	40.475	40.475			
Arras à Hazebrouck (ligne des						
houillères du Pas-de-Calais).	Decr. du 26 juin 4857	14.047	44.047			
Lens à Le Forest	Idem.	2.013	2.043			
Lille à la front. vers Tournai	Décr. du 6 juill. 4862	42.534	42.534			
Hirson à Anor	Idem.	4.447	4.447			
Anor à la frontière	Idem.	5.899	5.899			
Valenciennes à Aulnove	Idem.	35.127	35.427			
Aulnoye à Anor	Idem.	31.578	34.578			
Cambrai à la front. vers Dour.	Loi du 45 juin 4872 .	50.649	50.619			
Douai à Orchies et à la front.	Loi du 3 août 4875	22.373	22.373			
Dunkerque à la frontière vers						
Furnes	Loi du 20 nov. 4883	45.384	15.384			
Armentières à la frontière vers	Décr. du 26 mai 4866					
	Loi du 20 nov. 4883	2.944	2.944			
Ostende Lens à Don et à Armentieres	Lois des 17 juill. 1879					
Lens a Don et a Armentieres	et 20 nov. 4883.	01 500	21.799			
Volensteenes on CAteon		24.799 35.882	35.882			
Valenciennes au Câteau	ldem.					
Busigny à Hirson	Idem.	2.998	2.998			
Cambrai à Douai	Lois des 6 juil. 4875	00 000	00 000			
	et 20 nov. 4883.	26.896	26.896			
Aubigny-au-Bac à Somain et	Lois des 6 juil. 4875	11 000	11 000			
Abscon	et 20 nov. 1883.	14.098	14.098			
Don à Hénin-Liétard	Décr. du 14 jan. 1874		2.011			
	et loi du 20 nov.1883	6.344	6.344			
Valenciennes à Douzies-Mau-	Décr. du 14 nov. 1871					
beuge	et loi du 20 nov. 1883	33.221	33 224			
Saint-Just à Cambrai	Décr. du 22 mai 4873					
	et loi du 20 nov. 1883	23.955	23.955			
Marcoing à Masnières	Décr. du 10 sep. 1876					
	et loi du 20 nov. 1883	2.445	2.415			
Lille à Comines	Décret du 22 mai 4869		02 200			
	et loi du 20 nov. 1883	14.850	14.850			
Tourcoing à Menin	Idem.	12.325	12.325			
Gravelines à Watten	Idem.	18.615	18.615			
Armentières à Berguette		45.755	15.755			
Berguette à Saint-Omer		2.085	2.085			

DÉSIGNATION DES LIGNES	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
Dunkerque à Calais Somain à Roubaix et Tourcoing	Décret du 22 mai 4869 et loi du 20 nov. 4883 Idem.	k ^m . 47.007 45.474	k ^m . 47.007 45.174
Maubeuge et Fourmies et em- branchement de Cousolre Lille à Valenciennes et raccor- cement.	Idem.	48.863	48.863
Cement	Décr.du 44 juill.4864 et loi des 20 nov.4883 Décr.du 29 août 4863	44.389	44.389
Lille à Béthune	8 mars 4865 et loi du 20 nov. 4883.	25.436	25.436
St-Amand à Blanc-Misseron St-Amand à la frontière vers	Décr. du 26 oct. 4874 et loi du 20 nov. 4883	20.065	20.065
Tournai	Idem. Décr. du 44 juin 4874	8.639	8.639
de Lille Le Câteau à Laon	et loi du 20 nov. 4883 Loi du 20 nov. 4883. Idem.	6.447 4.340 44.820	6.447 4.310 41.820
Denain à St-Amand Don à Templeuve Haubourdin à St-André	Idem. Idem. Idem.	16.018 28.432 40.940	28.432
Armentières à Tourcoing et à		23.920	0
Roubaix-Wattrelos à la fron- tière balge		3.778	n
Avesnes à Sars-Poteries	Idem.	14.810 1068.325	999.059
		1000.020	333.003
Réseau de	la Compagnie d'An	izin.	
Anzin à Somain	1835 et 2 oct. 1846	18.525	48.525
Anzin à la frontière vers Pé- ruwelz	Décr. du 24 oct. 4868	47.876	17.876
		36.401	36.404
Ligne de la Compag	nie de la Flandre-	Occidental	e.
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe	Décr. du 19 déc. 1866	13.779	13.779
2º Lignes	d'intérêt lo	cal.	
Compagnie	d'Achiet à Bapaun	ne.	
Bapaume à Marcoing	Déc. du 20 janv. 1875	5.277	5.277
Compa	gnie du Cambrésis.		
Denain au Catelet	Loi du 26 sept. 1882	50.062	50.062
Compa	gnie des Flandres		
Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote	Loi du 2 avril 4894.	41.000	

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES D	E CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation		
Société des Chemin	s de fer	économiques	du Nord			
Haspres à Solesmes, Solesmes à Quiévy vers Caudry, So- lesmes à Landrecies et Lan- drecies à Avesnes (Groupe			k ^m .	k ^m .		
du Sud)		12 aoùt 1893.		"		
M. Lambert,	Paris.					
Bettrechies à Hon et à Bavai Maubeuge à Villers-sire-Nicole.	Loi du		9.500 42.500	76		
			195 839	55.339		
3º Lignes ne servant qu'au transport de charbon						
ou de marchandises.						
Chin de fer des Mines d'Aniche			4.070	4.070		
Chin de fer de Denain à Lourches Embr. des mines de l'Escarpelle Embranchement sur la fosse	0	48 juin 4863. 24 fév 4866.	5.000 .896	5.000 *.896		
Saint-René, à Dechy Embranchement houiller de la		4 août 1869.	2.000	2.000		
ligne d'Anzin à Péruwelz Chemin de fer reliant les	- :>>	3 janv. 4875.	».990	».473		
fosses Sainte-Marie et Notre Dame de la Cie d'Aniche	0	45 nov. 4888	9.490	9.490		
Embranchements industriels			22.146	21.629		
divers		*	443.666	443.666		
R	ÉSU	MÉ.				
COMPAGNIES.		Développemen	nt. Lo	ngueurs ploitation.		
-0				pionation.		
1º Lignes e		rêt génér 4.068.525"		99.059 ^m .		
Compagnie d'Anzin		36.401		36.401		
Compagnie de la Flandre-Occi	dentale.	13.779		13.779		
		4.418.705	_!	19.239		
		térêt loca 5.277 ^m .	al.	E Octob		
Compagnie d'Achiet à Bapaun Compagnie du Cambrésis		50.062		5.277 ^m .		
Compagnie des Flandres Société des chemins de fer écon	omignoe	44.000				
du Nord		77.500				
M. Lambert, ingénieur civil, à	raris	22.000 195.839 ^m		55.339m.		
00						
3º Lignes ne serv	rehan		nsport	des		
Lignes diverses		22.146 ^m .	1	24.629 ^m .		
Embranchements industriels	divers	443.666		3.666		
		165.812	-	55.295		
TOTAUX GÉNÉBAU	X	4.480.356 ^m .	1.20	69.873 ^m .		

TRAMWAYS.

Le tableau ci-après fait connaître la longueur totale des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation, en construction ou concédés dans le département du Nord, à la fin de l'année 1893.

DÉSIGNATION	DÉCLARATION	L	NGUEU	RS
DES LIGNES.	D'UTILITÉ PUBLIQUE.	en exploi- tation.	en cons- truction ou à cons- truire.	Totales.
Tramway	ys déclarés d'util	ité pub	olique.	
Tramways de Lille	Décrets des 4 octobre 4873—42 mars 4875 42 oct. 4877 et 24		k	k.
	août 1888.	57374 »	40725 -	68096
Id. de Roubaix	Décrets des 8 décembre 4875 et 26 avril 4880.	10505 "	8447 n	48952 n
Id. de Tourcoing	Décret du 26 avril 4880	4335 »	3920 »	8255 »
Id. de Dunkerque	Décret du 14 sept. 1875.	2644 n	850 "	3494 n
Id. de l'arrondissement de Valenciennes.	Decrets des 30 juin 4876, 7 novembre 4885, 24 juin 4887	56485 w	3438 »	59623 *
Id. de Cambrai à Catillon	Décret du 47 août 4880.	34582 »	0	34582 »
Id. de Fourmies à Wi- gnehies Id. d'Armentières à Halluin	Id du 2 août 4882	5999	2729 · 26500 ·	8728 »
Id. de St-Amand à Hel- lemmes-Lille			32000 »	
Totaux pour les tramways	éclarés d'utilité publique	471624 »	88609 =	260.230 k.

Le produit brut kilométrique pendant les années 1891 et 1892 figure ci-après :

		1891		4892	
Tramway	s de Lille	26,412 fr	. 11	27,771 ft	r. »
id.	de Roubaix et Tourcoing.	31,609	20	33,628	. >>
id.	de Dunkerque	37,285	55	49,562	>>
id.	de Valenciennes	11,842	15	11,511	>>
id.	de Cambrai à Catillon	5,434	12	5,511	>>
id.	de Fourmies à Wignehies	11,074	17	10,380	>>

ROUTES ET CHEMINS.

I. Classification. — Ressources. — Personnel.

Classification. — Les routes et chemins se divisent en huit catégories :

4° Les routes nationales. — Le classement ou le déclassement ne peut être prononcé que par une loi ou un décret et après enquête. Le sol appar-

tient à l'Etat.

2º Les routes départementales. — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général après enquête. (Loi du 10 Août

1871. - Art. 46 § 6). Le sol appartient au département.

3° Les chemins de grande communication. — Le classement et le déclassement sont prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux et des Conseils d'arrondissement intéressés. — (Art. 7 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes traversées.

4º Les chemins d'intérêt commun. — Le classement et le déclassement sont de même prononcés par le Conseil général, après avis des Conseils municipaux intéressés et des Conseils d'arrondissement. (Art. 6 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient

également aux communes traversées.

5° Les chemins vicinaux ordinaires. — Le classement et le déclassement sont prononcés par la Commission départementale, après enquête et avis des Conseils municipaux. (Art. 4 et 5 de l'Instruction générale du 6 Décembre 1870. — Art. 86 de la loi du 10 Août 1871). Le sol appartient aux communes.

6° Les chemins ruraux reconnus. — Le classement et le déclassement rentrent dans les attributions de la Commission départementale. La reconnaissance n'est prononcée que sur la demande des Conseils municipaux et après enquête. (Art. 4 et 13 de la loi du 20 Août 1881). Le sol est

communal.

Le sol des voies des six catégories qui précèdent est imprescriptible.

7º Les chemins ruraux non reconnus. — Voies affectées à l'usage du public et non encore classées. Le sol est présumé, jusqu'à preuve contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé. (Art. 3

de la loi du 20 Août 1881).

8° Les chemins et sentiers d'exploitation. — Voies servant exclusivement à la communication entre divers héritages ou à leur exploitation. Le sol est présumé appartenir aux propriétaires riverains; mais l'usage en est commun à tous les intéressés. L'usage de ces chemins peut être interdit au public. Ils ne peuvent être supprimés que du consentement unanime de tous les propriétaires qui ont le droit de s'en servir. (Art. 33 et 35 de la loi du 20 Août 1881).

II. Ressources. — Les ressources destinées à la construction ou à l'entretien des diverses voies de communication ont des origines différentes, selon qu'elles s'appliquent à telle ou telle catégorie de ces voies.

4º Routes nationales. — Les travaux de toute nature sont à la charge de l'État. Les devis d'entretien sont approuvés par le Préfet. Les projets de travaux neufs ou de grosses réparations sont approuvés par le Ministre des Travaux publics.

La répartition par départements et la sous-répartition dans chaque département des ressources pour travaux neufs et de grosses réparations sont faites par le Ministre des Travaux publics. (Art. 2 de l'ordonnance du

10 Mai 1829).

La répartition des fonds affectés aux travaux d'entretien est également

faite par départements par le Ministre, mais la sous-répartition dans chaque département, suivant les besoins particuliers, est faite par un Conseil local, présidé par le Préfet et composé de l'Ingénieur en chef et de deux membres du Conseil général annuellement désignés par le Ministre. (Ordonnance du 10 Mai 1829, art. 3 et ordonnance du 19 Octobre 1830).

2º Routes départementales. — Les travaux de toute nature sont à la charge du département. Les projets sont approuvés par le Conseil général à qui il appartient de fixer les crédits destinés à l'exécution des travaux.

(Art. 46 § 6 de la loi du 10 Août 1871).

3º Chemins de grande communication et d'intérêt commun. -- En principe, les travaux de toute nature sont à la charge des communes intéressées. (Art. 1º de la loi du 21 Mai 1836). Mais les art. 7 et 8 de la même loi permettent au Conseil général d'allouer des subventions sur les fonds départementaux.

Les contingents des communes intéressées sont fixés par le Conseil général sur la proposition du Préfet et après avis des Conseils municipaux et d'arrondissement. (Art. 7 § 2 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 46 § 7

de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, des subventions départementales d'entretien sont fixées aux ceux tiers pour les chemins de grande communication et à la moitié pour les chemins d'intérêt commun. Les communes supportent seulement le tiers pour la première catégorie et la moitié pour la seconde des dépenses d'entretien.

Les travaux neufs ou de grosses réparations sont également effectués au moyen de contingents communaux et de subventions départementales ; la répartition est fixée par le Conseil général dans chaque cas particulier.

Les contingents communaux sont prélevés sur les revenus ordinaires et, en cas d'insuffisance, sur les produits des prestations et des centimes spéciaux ordinaires. En ce qui concerne les chemins de grande communication, les prélèvements ne peuvent excéder deux journées de prestation et les deux tiers des cinq centimes spéciaux. Art. 8 § 4 de la loi du 21 Mai 1836).

Les plans d'élargissement, d'alignement, d'ouverture et de redressement sont approuvés par le Conseil général après enquête. (Art. 44 de la loi du

10 Aout 1871).

Les déclarations d'utilité publique sont prononcées par le Conseil général, savf lorsqu'il y a lieu d'exproprier des terrains bâtis. Dans ce cas, un décret du Président de la République est nécessaire.

Les projets d'exécution des travaux sont approuvés par le Préfet après délibération du Conseil général. (Circulaire ministérielle du 9 Août 1879).

4º Chemins vicinaux ordinaires. — L'entretien des chemins vicinaux

4º Chemins vicinaux ordinaires. — L'entretien des chemins vicinaux ordinaires s'effectue au moyen de ressources communales composées des revenus ordinaires, de la portion disponible des ressources spéciales, créées en vertu de la loi du 21 Mai 1836 et, au besoin, d'une imposition de 3 centimes extraordinaires autorisée pour la première fois par l'art. 3 de la loi du 24 Juillet 1867, remplacé aujourd'hui par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Le Conseil général du Nord alloue annuellement, pour l'entretien, des subventions aux communes qui votent, outre des ressources spéciales ordinaires (3 journées de prestation et cinq centimes spéciaux), l'imposition extraordinaire de trois centimes autorisée par l'art. 141 de la loi du 5 Avril 1884.

Gependant les chemins classés en vicinalité depuis 1884 ne bénéficient pas de ces subventions. (Décision de la Commission départementale. — Rapport présenté au Conseil général le 21 Avril 1884, page 179).

La répartition des crédits est faite entre les communes en tenant

compte : 1º de la pauvreté des communes ; - 2º des avantages retirés des voies d'un ordre supérieur; - 3º des sacrifices faits par les communes; -4º de la circulation.

Les devis et projets de toute nature sont soumis à l'acceptation des Conseils municipaux puis approuvés par le Préfet.

Les travaux d'achèvement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires, entrepris en exécution de la loi du 12 Mars 1880, sont effectués au moyen de ressources subventionnelles et communales dans la proportion de 85 % pour les premières et de 15 % pour les secondes.

Les ressources subventionnelles proviennent d'emprunts contractés à la Caisse des chemins vicinaux et qui sont amortis par le paiement de trente

annuités de 4 %.

Le département prend à sa charge les quatre cinquièmes de l'annuité

d'amortissement, soit 3 fr. 20 %; le cinquième restant incombe seul aux communes qui paient ainsi 0,80 %.

5° Chemins ruraux reconnus. — L'entretien des chemins ruraux reconnus incombe aux communes qui y subviennent dans la limite des ressources disponibles et, en cas d'insuffisance, au moyen, soit d'une journée de prestation, soit de centimes extraordinaires additionnels.

Quand l'imposition extraordinaire excède trois centimes, les dispositions des art. 5 et 7 de la loi du 24 Juillet 1867 sont applicables. (Ces articles sont remplacés par ceux N^{os} 142 et 143 de la loi du 5 Avril 1884).

Les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, peuvent se substituer aux communes qui n'entretiendraient pas les chemins ruraux. La même mesure est applicable aux autres travaux. (Art. 19 à 32 de la loi du

20 Août 1881).

Subventions industrielles. - Lorsque les chemins vicinaux et les chemins ruraux reconnus sont dégradés extraordinairement par des exploitations de mines, de carrières, de forêts ou de toute entreprise industrielle, l'Administration peut réclamer des subventions spéciales aux entrepreneurs ou propriétaires suivant que l'exploitation ou les transports auront eu lieu pour les uns ou les autres. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836. — Art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

Ces subventions sont, en cas d'arrangements à l'amiable, réglées par la

Commission départementale. (Art. 86 de la loi du 10 Août 1871). En cas de désaccord, elles sont réglées par le Conseil de Préfecture après expertise contradictoire. (Art. 14 de la loi du 21 Mai 1836 et art. 11 de la loi du 20 Août 1881).

6º Chemins et sentiers d'exploitation. - Tous les propriétaires dont les héritages sont desservis sont tenus de contribuer, dans la proportion de leur intérêt, aux travaux d'entretien et de mise en état de viabilité. (Art. 34 de la loi du 20 Août 1881).

Toutefois, les intéressés peuvent s'affranchir de toute contribution en renonçant à leurs droits, soit d'usage, soit de propriété sur les chemins d'exploitation. (Art. 37 de la même loi).

III. Personnel. — 1º Routes nationales. — Les travaux sont exécutés sous la direction des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et sous l'autorité

du Préfet (Art. 4 de l'ordonnance du 10 Mai 1829).

2º Routes départementales et chemins vicinaux de toute catégorie. -Le Conseil général désigne les services qui seront chargés de la construction et de l'entretien des routes départementales, des chemins vicinaux de grande communication et des chemins d'intérêt commun. (Art. 46, § 6 et 7 de la loi du 10 Août 1871).

Dans le Nord, ces travaux sont confiés au personnel des Agents voyers. (Délibération du Conseil général du 27 Avril 1887) sous l'autorité du Préfet. Ce personnel est, en outre, également chargé de la surveillance et

des travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Il existe, pour chaque route départementale et pour chaque chemin de grande communication ou d'intérêt commun, une Commission syndicale, composée des Conseillers généraux ou d'arrondissement et des Maires des communes traversées ou pécuniairement intéressées.

Ces Commissions ont été instituées par arrêtés préfectoraux des 15 Mars 1873 et 5 Décembre 1874. Elles se réunissent au moins une fois par an nomment leurs président, vice-président et secrétaire et déterminent le lieu

habituel de leurs réunions.

ROUTES NATIONALES

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 589 kilomètres 839 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos		LONGUEUR		Longueur	Circulatio
des routes.	DÉNOMINATION.	en pavé.	en empier- rement.	dans le dépar- tement.	Nombre réduit de collies quotidien
2	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par	k. m.	k. m.	- k. m.	c.
7040	Mons	27.183	9.873	37.056	369,4
46	De Paris à Dunkerque	54.386	.00	54.386	197,7
47	De Paris à Lille et à Ostende	96.645		96.645	734,8
25	Du Hâvre à Lille	45.595	D	45.595	657,2
29	De Rouen à Valenciennes et à Mons	56.107	и	56.107	790,2
39	De Montreuil-sur-Mer à Mézières	30.051	40.292	40.343	994,3
40	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bergues et Ypres	28.266	6.002	34.268	345,9
44	De St-Pol à Lille et Tournai	40.009		40.009	860,7
42	De Lille à Boulogne	52.882	2.414	55.296	494,2
43	De Bouchain à Calais	27.824	D	27.824	337,9
44	De Châlons-sur-Marne à Cambrai	4.298	2.391	6.689	679,3
45	De Marle à Valenciennes et à Tournai	46.821	43.879	60.700	672,4
48	De Valenciennes à Condé et à Gand	48.230		18.230	868,4
49	De Valenciennes à Maubeuge et à Philip- peville	25.670	47.078	42.748	412,2
50	De Douai à Arras	3.946	p	3.946	465,4
	Totaux	327.940	k. m. 64.929	k. m. 589.839	"
		Moyen	ne		599,5

L'état de viabilité des routes nationales est ci-après indiqué: En bon état, 50^k,253 en empierrements et 259^k,314 en pavages; laissant à désirer,11^k,676 en empierrements et 216^k,305 en pavages; en mauvais état, 52^k,291 en pavages.

Le recensement de la circulation opéré en 1888, a accusé une

circulation journalière réduite qui est en moyenne de 599 c. 5 en augmentation de 62 c. 4 par rapport au recensement de 1882.

Ces résultats prouvent que, contrairement à l'opinion généralement répandue, la circulation sur les routes nationales continue à

augmenter d'importance.

Le département du Nord occupe le n° 2 de classement, d'après l'importance de la circulation; le 1^{er} rang est occupé par le département de la Seine.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 515 kilomètres, 607 mètres; elles sont ci-après indiquées:

Nos		LONG	UEUR	Longueur
des routes.	DÉNOMINATION.	en pavé.	en empier- rement.	le départe- ment.
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	25.980		25.980
2 3	De Lille à Ypres	45.322	*	45.322
3	De Douai à Tournai	16.234		46.234
4	De Cambrai à Tournai	48.624	10	18.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.630	45.472	46.402
6	De Landrecies à Chimay	6.367	35.430	44.797
7	De Condé à Mons	9.025		9.025
8	De Condé à St-Amand	42.240		12.210
9	De Lille à St-Omer	46.507		46.507
40	De Valenciennes à Bohain	42.435		42.435
44	De Cambrai à Guise	48.663		48.663
12	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	18.851	27.654
43	De Maubeuge à Maroilles		20.476	20.476
14	De Lille à Courtrai	22.540	D	22.302
15	De Dunkerque à Furnes	0.685	12.955	43.640
46	De Lens à Estaires	1.510	3.680	5.190
47	De Morbecque à Aire		7.086	7.086
48	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix a Tournai et St-Amand	43.567		43.567
20	De Cassel à la frontière belge	44.323		14.323
24	De Bergues à St-Momelin	4.057	17.887	21.944
22	De Lille à Tourcoing	9.442		9.412
23	De Cambrai a Malplaquet	36.948	47.752	54.700
24	D'Hélesmes à Haulchin	7.305		7.305
25	Ceinture de Maubeuge	0.282	4.523	4.805
26	Ceinture de Cambrai	0.280	2.047	2.327
	Totaux	360.098	455.509	545.607

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Hazebrouck, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque et Avesnes.

CHEMIS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-dix-sept, ainsi que l'indique le détail ci-après:

Nos		LONGUEUR		Longueur	
des chemins.	DÉNOMINATION.	en pavé.	en empier- rement.	totale.	
		mètres	mètres	mètres	
4	De Dunkerque à St-Omer par Loon	1263	48345	19578	
2	De Dunkerque à Bourbourg	283	44797	42080	
3	D'Hondschoote à Watten	47244	20861	38072	
4	De Bergues à Furnes	390	11622	42012	
5	De Bergues au pont de St-Folquin	514	13392	43903	
6	De Lille à Lannoy	8040		8040	
7	De Lomme à Fournes	9558		9558	
8	De Douai à Seclin	29496		29496	
9	De Bondues à Roubaix et à Her-				
	seaux	8853	2337	11190	
40	De Douai à Bapaume	6546	9	6546	
44	De Gravelines à Cassel	4797	29785	34582	
12	De Quesnoy-sur-Deule à Linselles.	540	5824	6334	
13	De Valenciennes à Somain	19373		19373	
14	D'Armentières à Ypres	7443		7113	
45	D'Esnes à Busigny	16085		46085	
46	De Solesmes à Caudry	22342	3583	25925	
17	D'Hondschoote à Zeggers-Cappel.	2055	21924	23976	
18	De Bailleul à Ypres	4000	3106	4106	
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq	9252		9252	
.20	De Solre à Hirson et de Glageon à	1000	anout l	00101	
01	Rond-Buisson	1350	35054	36404	
24	De St-Amand à Hélesmes	9455		9455	
22	D'Englos a Haubourdin	1890	10000	1890	
23	De Bailleul à Estaires et Merville	2263	19277 22011	24540	
24	D'Avesnes à Gussignies	64	and the state of t	22072	
25 26	D'Arleux à Orchies	20018	4770	20048	
27	De Merville à Béthune		1770	4770	
28	De Maubeuge à Solre-le-Château.	47	43384 8648	43381 8665	
28	De Maubeuge à Binche De Berlaimont à la gare d'Aulnoye	41	4682	4682	
30	De Carvin à Orchies	9401	1002	9104	
31	De Gognies-Chaussée à Aulnoye.	4545		4515	
32	D'Etrœungt à Prisches	1010	43515	13545	
33	D'Hazebrouck à Bailleul	2690	7965	10656	
34	D'Auberchicourt à Abscon	5114	1005	5444	
25	De Douai à St-Amand	27637		27637	
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20186		20186	
37	De Lannoy à Néchin	580	10	580	
38	De Bailleul à Estaires et au Seau.	1632	45506	47438	
39	De Seclin à La Bassée	11962	,000	11962	
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque .	594	9754	10348	
41	D'Haubourdin à Carvin	40395		10395	
42	De Solre-le-Château à Jeumont	948	45766	16714	
43	De Landrecies à Solesmes	45481		45481	

Nos		LONG	Longueur	
des chemins.	DÉNOMINATION.	en pavé.	en empier- rement.	totale.
		metres	mètres	mètres
44	D'Hondschoote à Ghyvelde	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast,	46812	219	47031
46	De Bourbourg à Lederzecle		17447	17557
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt	12033		12033
48	De Lomme à Loos,	3831		3831
49	De Denain à Mastaing	8830		8830
50	De Fresnes à Jenlain	45566	3192	18758
51	De Sectin à Pont-à-Marcq	5175	0	5175
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise	4262	5118	6380
53	Dit de Courchelettes	4118		4118
54	D'Etrœungt au Nouvion		4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeele	2565	9794	12356
56	De Béthune à La Gorgue	710	395	4105
57	De Vieux-Berguin à Caestre	1055	6764	7816
58	D'Armentières à La Bassée	9698	6360	46038
60	De Marquette à Neuville-St-Rémy.	15138		15138
64	De Cassel à Lederzeele	4506	6589	41095
62	D'Estaires a Don	41929	570	12499
63	De Cambrai à Metz-en-Coulure	3662	9172	42834
64	D'Arras à St-Quentin		8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor	385	44931	12316
66	De Fourmies à la Gare	"	430	430
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde	4395		4393
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle	3000	4289	7289
69	D'Armentières à Halluin	4550	8490	43040
70	De Denain à Vendegies	40607	2941	43548
71	De Maubeuge à Erquelines	1127	9080	10207
72	De Prisches au Nouvion	0	10144	10144
73	De Trélon à La Capelle	10	5824	5324
74	De Solre à Sivry		4192	4192
76	De St-Waast à la Guizette	7375	a	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C.(tr.de Mœuvres)	3	2377	2380
78	Ceint. de Valenciennes	170	3578	3718
79	Ceinture de Bergues		4236	1236
J. S.	Totaux	456.469	457.813	914.281

L'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, en pavage et en empierrement. Les pavages ont été établis sur les chemins qui desservent une circulation active et pondéreuse. Les empierrements, qui se dégradent plus facilement, ont été exécutés sur les chemins où la circulation est relativement moins intense.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté, en 1880, d'une longueur de 1400 kilom. dont l'achèvement a dû être échelonné sur plusieurs années.

Les chemins parvenus à l'état d'entretien au 31 décembre 1893 étaient au nombre de 233.

En voici l'énumération :

			LONGUEU	R
Nos	DÉNOMINATION.	Pavage.	Empier- rement	TOTALE.
1	de la route départementale Nº 45 à			
	Téteghem	690	3700	4390
2	de Dunkerque aux Moëres	2500	8396	10896
3	de Bergues à Cassel	2530	19914	22444
4	de Salome à la Fin de la Guerre	7903	8773	46676
ŏ	de Thun-l'Evêque à Cambrai	6580	10	6580
6	de Renescure à Noordpeene		4418(a)	4448(a)
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.		9954	9951
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole et à			
	la frontière		7025	7025
9	de Bettrechies à Bellignies	4	4500	4500
10	d'Aubigny-au-Bac à Rœulx	15292	и	45292
4.1	du faub. Notre-Dame à Roost-Warendin	7663	*	7663
12	d'Haubourdin à Faches	40285		40285
13	de Sequedin à Wavrin	10588	1492	12080
14	de Sommaing a Escarmain	7700	1000	8700
15	de Bruille à Maulde	9663		9663
16	d'Hazebrouck a Vieux-Berquin	424	8483	8907
17	de Strazeele à Calcannes	66	10165	10231
18	de Lewarde à Fressain	4710	2320	7030
19	de la gare de Baisieux à Bourghelles.	40167	39	40467
20	de Vred à Somain	4540	2	4540
22	d'Oisy-le-Verger à Hordain	45237	*	45237
23	de Steenvoorde à Herzeele	395	44434	11529
24	de Lannoy à Cysoing	8696	3	8696
25	de Catillon à Ribeauville	9	5062	5062
26	de Ramillies à Escaudœuvres	496	714	4210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy	*	45564	15564
28	de la chapelle d'Anneux à Epéhy	324	18640	18964
29	de Selvigny à Neuvilly	9937	5232	45169
30	de Bergues à Bambecque	300	8965	9265
31	de Thumeries à Pont-à-Marcq et à	The same of	A TOP AND A STATE OF	No services
	Avelin	10966	0	10966
32	de Montigny à Auby et à la gare de	The same of the sa		1
I RESERVE	Leforest	15795	0	45795

⁽a) Non compris une longueur de 612 m. située sur le Nord, mais entretenue par le Pas de-Calais.

		LO	NGUEU	R
Nos	DÉNOMINATION.	Pavage.	Empier- rement.	TOTALS.
			E HILL	
33	de Pecquencourt à Aniche	6325	26	6325
34	d'Hélesmes à Haspres	41598	0001	11598
35	de Basuel à Landrecies	100	8834	8834
36	du Schoubrouck à Wormhoudt	186	45350	45536
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys	5303	3402	8705 27036
38	de Berlaimont à Valenciennes, de Roucourt à la route nationale Nº 45	7360	49676 2568	2568
39 40	d'Esquerchin au Polygone et à Flers.	7767	158	7925
40	de Fromelles à Fournes	3100	"	3100
42	de Fourmies au pont de Sains	80	6200	6280
4.4	d'Haverskerque à Aire et à Boeseghem	4	10014	40044
45	de Cassel à Oudezeele		5069	5069
46	de Novelles à Fontaine-Notre-Dame	392	3738	4430
47	de Cobrieux à Bourghelles	2740	0100	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem et à la	2710		2,10
of the same	route nationale Nº 48	415	13510	13625
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon	W	9616	9616
50	de Wattignies à Ancoisne	3100	n	3100
51	d'Hazebrouck à Hondeghem	4004	7918	8922
52	de Dunkerque à Loon par Mardyck	1250	11350	42600
53	de Lederzeele à Watten	183	6820	7003
54	de Wez-Macquart à Quesnoy-sur-Deûle	1420	6293	7713
55	de Wormhoudt à Hondschoote et au			
	pont du Cerf	440	46840	46950
56	d'Esnes à Marcoing	1094	40656	11750
57	de St-André à la Lys	5865	5399	11264
58	de Lille à Lambersart	3538	10	3538
59 .	de Quiévrechain à Saultain	10815	48	10863
60	de Watten à Bollezeele	12212	8686	8686
64	de Denain à St-Amand de Bois-Grenier à Wayrin	13313	2172	13343
62	de Bondues à Bousbecques	5545 8445	24 12	8415
65		7875	"	787
66	de Douai a Oisy de Villers-au-Tertre à Bouchain	9575	"	9578
67	de Busigny au Cateau par la haie	2010		2016
01	Menneresse	3548	7166	10684
68	de Prouvy à Abscon par Denain	10108	1,00	10108
69	de Wulverdinghe à Bollezeele	"	8500	8500
70	de Cuvillers à Bantigny	4260	D	1260
71	De Dunkerque à Téteghem	3	3600	3600
72	du Mont-Noir à Méteren et Neuf-Berquin	48	47924	17912
73	de Craywick à Loon et à Dunkerque .	4	5430	5130
74	de Ligny à Lieu-St-Amand	22243	4419	23332
75	de Petite - Synthe au Grand - Mille-		THE SERVICE	
	Brugghe et à Steene	180	9786	9966
76	de Cambrai à Beaurevoir et à Niergnies	2824	14821	47642
77	d'Estaires à Nieppe	269	10989	11258
78	de Seclin et Gondecourt à Wavrin	11520		h 14520
79	d'Ebblinghem à la gare de Steenbecque		11222	11222
80	de Sains à Bousignies et à la frontière	-	32894	32894

		L	ONGUEU	R
Nos	DÉNOMINATION.	Pavage.	Empierre- ment.	TOTALE.
81	d'Hornaing à Marchiennes	8450		8450
82	de Demicourt à Mœuvres		2906	2908(a
83	d'Ohain à la frontière		2395	2395
84	de Bavai à la frontière	*	7061	7061
85	de la gare de Solesmes à Haspres	10780		10780
86	du Quesnoy à Croix et à Ovillers	2277	43760	46037
87	de la forêt de Mormal à Roisin	5141	6465	44606
88	de Dunkerque à Rosendaël et à Leffrin-			
	ckouke	4356	4169	5525
89	de Bailleul au Mont-Noir et à la frontière,		3054	3054
90	de Genech à Baisieux	9530		9530
94	de Leers à Bousbecque	15023		45023
92	du Cateau à Landrecies		10380	40380
93	de Seclin à Haubourdin	5150		5150
94	de Seclin à la Maisoncelle	44450	n	11450
95	de La Longueville au bois des Dames.	923	7597	8520
96	de Nieurlet à Saint-Momelin et à			-
	Lederzeele		5550	5550
97	de Bergues à Hondschoote	. 11	6433	6433
98	de Thiant à Famars	3041	2040	5084
99	de Raismes à Marchiennes et à Wan-			
	dignies	15460	170	45460
100	d'Englefontaine à Valenciennes	45683	10507	26190
101	de Crespin à St-Aybert et à la route		REAL	
	départementale Nº 7	4724	0	4721
102	de Condé à Bruille-lez-St-Amand et à		MESSESSI !	
- Water	Mortagne	15638		45638
103	de Busigny à Vaux	1806	0	4806 (t
104	d'Avesnes à Sivry	y	17834	47834
105	de Fort-Mardyck au chal de Bourbourg.	0	3522	3522
406	de Quaedypre à Poperinghe	227	13756	43983
407	de Caëstre à Oost-Cappel	300	18826	49126
108	de Warnelon à Fives	10109	8300	18409
109	Ceinture de Douai, avec embranche-			
	ment sur la gare de Dorignies	8445	n	8445
410	de Drincham et d'Eringhem à Bergues	. "	14144	14144
444	d'Engletontaine à Serain	4530	19619	24149
442	de Croix à Mouscron	6325	2	6325
113	de Bergues à Dunkerque par Steen-Dam	2900	5570	8170
114	de Renescure à Campagne		1984	1984(6
115	de Cattenières à Oisy	13659	41778	25137
116	de Quérenaing à Trith-St-Léger	8172		8172
117	de Beaurain à Solesmes	2020	10/	2020
448	d'Iwuy à Cattenières	42599	10	42599
119	d'Esquelbecq à Bergues	2858		2858
120	de Pont-à-Marcq a Moncheaux	8458		8458
121	de Templeuve à Cysoing.	6460	10	6160
122	de Merville au Pont-de-Nicppe et a la			
	frontière avec embranchement vers		1100	
	La Gorgue	4547	23314	24861

⁽a) Non compris une longueur de 906^m sur Boursies, entretenue par le Pas-le-Calais.
(b) Non compris une longueur de 918^m sur Busigny, entretenue par l'Aisne.
(c) Y compris 484^m situés sur le Pas-de-Calais et entretenus par le Nord.

NOST		LONGUEUR		
Nos	DÉNOMINATION.	Pavage.	Empler- rement.	TOTALE.
123	d'Hantay et Salomé à La Bassée	3864	636	4500
124	d'Armsbouts-Capel aux Sept-Planètes.		4864	4864
125	de Thérouanne à Cassel		3165	3165
126	de Marchiennes à Aix	7247	,	7247
127	de Gravelines à Zeggers-Cappel		20994	20994
128	de Godewaersvelde a Wormhoudt	175	16370	16545
129	de Péronne à Avelin	7298	11004	7298
130	de Zuydcoote aux Sept-Planètes	"	11305	44305
131	de Mardyck au Grand-Mille-Brugghe.	0	9400	9100
132	d'Arnèke à Broxeele	n	6950	6950
133	de Bambecque aux Moëres	1001	15400	45400 7023
134	d'Hazebrouck à Bailleul	1024	5999	4988
135	de Steenwerck au Bac Saint-Maur de La Gorgue à Laventie	120	4868 4043	4043
137	de Cassel à Winnezeele et à Watou	366	7707	8073
138	de Noordpeene à La Longue-Croix.	300	10990	10990
139	d'Hazebrouck à Boeschépe	1)	11201	14204
140	de la Route nationale nº 42 à Pré-à-Vin.	"	19064	19064
148	de St-André à Marcq	2225	13001	2225
149	d'Oignies à Leforest par Ostricourt.	2962	n	2962
150	de Bois-Grenier à Houplines	3472	3076	6548
151	d'Halluin à Tourcoing	5973	00.0	5973
152	de Wambrechies à Halluin	8289	3090	44379
153	du Dronkart ou de Lille à Courtrai	6449		6449
154	de Roubaix à Hem et à Blandain	9676	n	9676
155	de Roubaix à Leers	5149		5149
156	de Templeuve à Mouchin	7625	20	7625
157	d'Annœullin à Camphin-en-Carem-			
	bault	3725		3725
158	d'Houplin à Carvin	6975		6975
159	de Gondecourt à Phalempin	2480		2480
160	de Lannoy à Leers	2617	0	2617
161	de Mons-en-Pévèle à Auchy et à Cou-		Carlo de	Total Control
	tiches	40538		40538
162	de Templeuve à Rosult	15507		45507
163	de Douai à Hornaing	45756	n	15756
164	de Marchiennes à Faumont	44636	10	14636
165	de Bouvignies à Flines	4744		4744
166	d'Orchies à la Belgique	6304	31 011	6304
167	d'Estrées à Montigny	43864	2587	16451
168	de Donai à Férin	4037	10	4037
469	de Masny à Fressies et à Aubigny-	12220	144	13383
170	de Proviseret à Terteguerre et à Oier	43239 7926	144	7926
174	de Bugnicourt à Tortequenne et à Oisy	5296))	5296
172	de Bruille à Marchiennes	9338	3)	9338
173	d'Orchies à Rumegies	2000	"	2000
110	ment de Fenain à Abscon	20965	n	20965
174	de Rosult à Bruille-St-Amand	15592		45592
475	de Valenciennes à Eth	9143		9143
176	de Quérénaing à Saint-Saulve	41423	n	4 4 2 3
177	d'Abscon à Emerchicourt.		0	4695

Nos	- A	L	NGUEU	R
Nos	DÉNOMINATION.	Pavage.	Empier- rement.	TOTALE.
478	d'Hérin à Prouvy	5934	n	5931
179	de Condé à Blaton	4423	0	4423
180	de St-Amand à Mortagne,	6360	"	6360
181	d'Anzin à Raismes	3577))	3577
182	de Lourches à Douchy	4927	n	4927
483	de Valenciennes à Bruai	5529		5529
184	de la route dép. Nº 8 à Péruwelz	5640		5640
485	de Fresnes à Crespin	5884	0	5884
486	de Condé à Tournai	5457))	5457
187	de Château-l'Abbaye à la route dé-			
	partementale Nº 8	3933	n	3933
488	de Valenciennes à Iwuy	19695	4955	24650
489	d'Estreux à Vicq	5604	1)	5604
194	de Saint-Hilaire à Boussières	2778	1372	4150
195	d'Elincourt à Audencourt, par Clary	5100	4794	9894
496	de Vaucelles à Villers-Outréau	6296	2723	9019
197	d'Estourmel à Serain	4568	8960	13528
198	de Cambrai à Flesquières	1436	5852	7288
499	de Mazinghien à Forest	195	10512	10707
200	de Carnières à Montrécourt	8164	3323	11484
201	de Bantouzelle à Gouzeaucourt	28	5993	6021
202	de Bantouzelle à Epehy	54	6740	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt	293	11110	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière	3	9774	9777
205	de Malincourt à Maretz	5007	4505	6512
206 207	de Noyelles à Cattenières	2934 44862	1842	43627 46704
207	de Cambrai à Solesmes	10210	10636	20846
209	de Solesmes à Escarmain	1400	3765	5465
210	de Briastre à Solesmes	210	2515	2725
244	d'Inchy à Fontaine-au-Tertre	4460	918	5378
212	de Capelle à Beaudegnies	1451	1486	2937
243	de la Groise à Floyon et à Favril	1401	19342	19342
214	de Berlaimont à Malplaquet	1100	12156	13256
215	de Maroilles à Prisches	90	6063	6153
216	de la route nationale Nº 49 à Fayt	1)	6330	6330
217	de Leval à Prisches))	13428	13128
248	d'Avesnes à Maubeuge	a	18650	18650
219	d'Hargnies à St-Remi-Mal Bâti		5505	5505
220	de Marpent à Feignies	- 11	17430	17430
224	de Fourmies à Clairfayts	0	22330	22330
222	d'Etrœungt à Felleries	,	10320	40320
223	de Bousies à la Forêt de Mormal	445	4046	4161
224	de Cartignies à Saint-Aubin		44426	11126
225	de Maubeuge à Hautmont	1080	4411	5491
226	d'Aulnoye à Douriers	0	8273	8273
227	de Sepmeries à Bry	5090	6306	11396
228	de Taisnières sur - Hon à la ferme			-
	de Bellevue	"	5550	5550
229	d'Avesnes à Liessies	24	14069	41093
233	de la Posterie à la Chapelle Menet	2855		2855
234	d'Accès à la gare de Ghyvelde	4200	70	1200

		LONGUEUR		1
Nº5	DÉNOMINATION.	Pavage.	Empier- rement.	TOTALE.
235	de la Bistade à Lynck	9	6110	6110
236	d'accès à la gare de Nomain-Coquerie.	4655	1)	4655
237	de Fournes à la gare de Wayrin	2423	n	2423
24-8	de l'Arbrisseau à Mons-en Barceul	8677	**	8677
63-2	de Wez-Macquart à Santes	6645	6352	42997
141-1	du Maisnil à Pérenchies	2850	6980	9830
142-7	de Loos à Emmerin et à Faches	8197		8497
143 (3-4)	de Wambrechies à Hem	18438	880	19318
144-5	de la Madelcine à Marcy-en-Barœul		193	- 11
100	et à Hem	9601		9604
145-9	du Moulin de Lesquin et Ronchin a			
DOTE VALUE	Templeuve	40975		10975
146-10	de Lille à Sainghin-en-Mélantois	7820		7820
147-11	de Lille à Houplin	6390	H	6390
230-13	de Maubeuge à Ferrières-la-Grande	0	4600	4600
THE REAL PROPERTY.	TOTAUX	1060208	4116146	2206354

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

	de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
ARRONDISSEMENTS.	Nembre des ligues.	Étendue.	Nombre des lignes.	Ét n lue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Avesnes	15	472034	35	391633	50	563667
Cambrai	10	100404	39	392573	49	492977
Douai	8	85045	24	227793	32	312838
Dunkerque	8	468296	28	256483	36	424479
Hazebrouck	12	446267	26	262739	38	379006
Lille	47	184886	50	412141	67	597027
Valenciennes	7	87352	28	263292	35	350644
Totaux	77	914284	230	2206354	307	3120638

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

La longueur des chemins vicinaux ordinaires est de 5.135.185 mètres dont:

Arrondissement	de Avesnes	4.035.986
-	Cambrai	712.269
_	Douai	453.471
_	Dunkerque	648.771
-	Hazebrouck	759.993
_	Lille	945.600
-	Valenciennes	579.395
	Total égal	5.435 485

Dépenses et ressources du service vicinal, (Exercice 1892).

	CHEMINS					
DÉPENSES.	de grande communication.		Ensemble.			
Entretien	664,784	1)	1,596,964))	2,261,748	33
Grosses réparations	7,458	n	83,086	n	90,544))
Travaux neufs	200,799	1)	405,748	33	306,547	1)
Acquisitions de terrains, etc	194,764	1)	59,488))	254.252	K
Dommages et dépenses diverses	1,650	1)	6,847	*	8,497	3)
Remboursement d'emprunts, intérêts.	47,674))	255 800	1)	273,474	n
Total des dépenses	4,087,126	D	2,407,933))	3,195,059))
RESSOURCES.		-				
Revenus communaux et produits divers ordinaires	78,465	33	357,237))	435,402	1)
(en nature	54,302	"	185,898	1)	240,200))
Prestations en argent	18,354	"	85,030))	103,384))
Centimes spéciaux	115,157	n	220,664	33	335,824))
Impositions extraordinaires	447	n	5,932))	6,379))
Produits extraordinaires	333,960	n	2,550	1)	236,540	1)
Subventions (en nature	40,942))	47,220))	28,462	3)
industrielles en argent	17,164	11	9,324	33	26,485))
Souscriptions (en nature	2,489	n	2,204))	4,398))
particulières (en argent	46,000	19	5,453		24,453	10
Fonds (ordinaires	461,092	1)	824,405	à	4,285,497	1)
départementaux { extraordinaires	14,147	>>	200,243	,	244,360	10
Fonds de l'État	1,200	,	34,624	10	35,824))
Emprunts à la caisse des chemins		10				12
vicinaux	9,200	10	275,800))	285,000))
Excédent à la clôture de l'exerc. 4891.	67,389))	163,892))	231,281	>>
Ensemble	4,499,708))	2,389,840))	3,589,548	2)
Deficit à la clôture de l'exerc. 4894. Pour non-valeurs d'excédts de crédits.	1,937 1,470	1)	5,960 4,024	מ	7,897 2,494	3)
Total des ressources	4,496,604	0	2,382,856	"	3,579,457	33

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources de l'exercice 1892.

DÉPENSES.

D Dt III 10HO!		
Entretien	2,234,380	fr.
Grosses réparations	58,680))
Constructions	460,738	
Acquisitions de terrains	50,690	,
Dominages et dépenses diverses	696	1)
Remboursements et intérêts d'emprunts	4,499,669	n
Total des dépenses	4,004,851	fr.
RESSOURCES.		tu E
Ressources d'origine communale	2,605,534	fr.
Subventions industrielles et offres particulières	29,738))
Subventions du département et de l'Etat	4,489,945	1)
Excédent à la clôture de l'exercice 4894	808,704))
Ensemble	4,633,924))
A déduire : Dégrèvements et non-valeurs	58,095))
Total des resssources	4,575,826	fr.

RÉSUMÉ.

	DÉPENSES	RESSOURCES,
Chemins de grande communication Chemins d'intérêt commun Chemins vicinaux ordinaires	1,087,426 fr. 2,407,933 » 4,004,854 »	4,496,604 fr. 2,382,856 * 4,575,826 **
Frais généraux. — Personnel, etc	7,199,910 ° 341,578 »	8,455,283 » 344,578 »
Totaux généraux	7,541,488 fr.	8,496,861 fr.

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1892 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication	855,088	57,404	1,194	601	914,284
commun	4,977,406	236,386	2,523	12,840	2,228,855
chemins vicinaux ordinaires	3,794,905	340,367	34,510	968,403	5,435,485
Totaux	6,624,099	634,454	38,227	981,844	8,278,324

CHEMINS RURAUX.

Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux Communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme chemins vicinaux. — On procède en ce moment à la reconnaissance des chemins ruraux par application de la loi homologuée le 20 Août 1881.

La reconnaissance était prononcée au 1^{er} Mai 1893, dans 352 communes, pour 3237 chemins ayant ensemble une longueur de 2406 kilom, 503, soit une longueur en plus de 129 k.

599m sur l'année 1892 à la même date.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÉT GÉNÉRAL.

Travaux d'entretien et de grosses réparations. — La Compagnie du Nord a continué à remplacer, par masse, le ballast, sur différentes lignes. Elle a substitué sur les lignes principales du réseau des rails en acier de 43 k. (au mètre courant) aux rails de même métal de 30 k. et sur les lignes secondaires des rails en acier de 30 k. aux rails en fer de 37 k. Cette substitution a été faite, en 1892, sur une longueur de 36,061 mètres en lignes principales (Hazebrouck à Calais, Lille à Dunkerque, Paris à la frontière par Lille, Busigny à Somain, Creil à Erquelines, Douai à la frontière par Valenciennes), et de 19,620 mètres en lignes secondaires (Armentières à Berguette, Dunkerque à Calais, Somain à Tourcoing et à Menin, St-Just à Cambrai, Bourbourg à Watten, Dunkerque à la frontière vers Furnes, Marcoing à Masnières et St-Amand à Blanc-Misseron).

Gares, stations ou haltes. — Aucune station ou halte n'a été ouverte à l'exploitation en 1892. De nombreux travaux relatifs à la sécurité ont été exécutés pendant l'année 1892 dans les diverses gares du département. La Compagnie a continué à développer les appareils d'enclenchement et à les appliquer à un grand nombre de gares; elle a installé des liaisons entre les voies principales, pour faciliter la réception des trains et a développé les voies de manœuvre, de manière à satisfaire aux exigences du service.

10 arrêts nouveaux ont été créés en 1892 dans le département du Nord: Maing-Famars, Quérenaing, Fontaine-au-Pire, Fressies, Brunémont, Cateau (halte), St-Aubert (sucrerie), St-Waast-la-Vallée, Gussignies et Avesnelles. Retards. — La proportion des retards, par rapport au nombre des trains mis en circulation, a été de 2,74 %. Les correspondances manquées ont été au nombre de 2,552.

Accidents. — Le nombre des accidents de personnes ou de trains survenus en 1892 a été de 46 tués, 582 blessés, 114 trains de voyageurs et 259 trains de marchandises.

Effectif du matériel. — Au 1^{er} janvier 1893, l'effectif des locomotives s'élevait à 1,682; celui des voitures des trains de voyageurs, à 5,267, et celui des wagons à marchandises, à 51,568. — Si l'on compare cet effectif à celui du 1^{er} janvier 1892, on trouve une augmentation de 20 locomotives, 375 voitures à voyageurs et 1,575 wagons à marchandises.

Exploitation commerciale. — Les recettes se sont élevées, en 1892, pour l'ensemble des produits des lignes exploitées en France, à 189,885,857 fr. 57. Elles avaient été de 190,367,210 fr. 60 en 1891. L'exercice de 1892 présente donc une diminution de 481,353 fr. 03. — L'exercice de 1891 présentait une augmentation de 1,181,197 fr. 99 par rapport à celui de 1890.

RÉSULTATS STATISTIQUES. — Dans un nombre de 1,000 voyageurs,

out o,			
les voyageurs de 1re classe entrent pour		60) v.
id. 2e classe pour		16	1
id. 3e classe pour		77	9
Dans une recette de 1,000 fr.,			
les voyageurs de 1re classe entrent pour		21	6 fr.
id. 2e classe pour		29	6
id. 3º classe pour		48	8
Moyenne du produit d'un voyageur de 1re clas	se 4	fr	. 50
id. de 2º clas			29
id. de 3º clas	se 0		78
Moyenne générale	1		24
Dans une recette de 1,000 fr.,			
les voyageurs entrent pour	6	295	fr.
les bagages et marchandises à grande vitesse			
pour		68)
Total des voyageurs et de la grande vi'esse.	:	364	fr.
Petite vitesse	(336	3
Ensemble	1.0	000	fr.
			-

Lignes nouvelles. — Le Cateau à Laon. — (Longueur à construire: 75 k. 576 m. 80). La 4^{re} section d'une longueur de 36 k. 203 m. 14 entre Laon et Sains-Richaumont a été ouverte à l'exploitation le 20 août 1888. La 2^e et la 4^e section (de Sains à Guise et du Cateau à Wassigny) ont été ouvertes au public en juin et avril 1892. Reste une 3^e section dont l'inexécution prive le public d'une grosse partie des bénéfices qui doivent résulter de la construction d'une ligne qui crée un débouché important sur la région du Nord.

Haubourdin à St-André. — (Longueur à construire : 10 km. 940). Les projets sont approuvés; les terrains sont acquis et les travaux, poussés très activement, seront terminés vers le milieu de 1894

Don à Templeure — (Longueur construite : 28 km. 132). Les travaux sont terminés, sauf ceux des gares de jonction. La ligne sera ouverte à l'exploitation en janvier 1894.

Denain à St-Amand. — (Longueur à construire : 16 km. 018). Les projets sont approuvés ; les terrains sont acquis et les travaux, poussés très activement, seront terminés dans la première moitié de l'année 1894.

Armentières à Tourcoing et à Roubaix. — (Longueur à construire : 23 km. 920). M. le Ministre des Travaux publics a subordonné la déclaration d'utilité publique à l'allocation par le département d'une subvention de 10 000 fr. par kilomètre. La Compagnie du Nord a présenté l'avant projet à soumettre aux enquêtes.

Avesnes à Sars-Poteries. — (Longueur à construire : 14 km. 810). Le Conseil général a alloué une subvention de 110.000 fr. La ligne a été déclarée d'utilité publique par décret du 16 août 1893 et la Compagnie du Nord prépare les projets définitifs.

Roubaix-Wattrelos à la frontière belge. — (Longueur à construire: 3 km. 778). Le projet de tracé et de terrassements a été approuvé. L'enquête sur l'emplacement de la station de Wattrelos est terminée. Les travaux seront sans doute entrepris en 1894.

Produits, par station de provenance, du chemin de for du Nord, dans le département du Nord.

Exercices 1891 et 1892.

d'ord	ire.	STATIONS	NOMBRE		ODUITS of déduit).
71081	(2681	par ordre d'importance des produits.	de voyageurs en 1892.	1892.	1891.
8	82				
,	,		001 000	fr. o.	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
1	1	Dunkerque	334,099		» 8,326,613 »
2 4	2	Lille	2,444,045		» 4,149,009 »
	3	Valenciennes	385,685		» 3,525,126 »
5	4	Somain	156,358		» 3,403,173 »
3 6	5	Feignies (frontière)	182,876	0 150 100	» 3,615,669 » » 2,321,136 »
7	7	Roubaix	931,895	1 010 110	
8	8	Lille (Saint-Sauveur)	515,712	I member	0 000 001
9	9	Doual	51,876	1 771 0750	1 000 011
10	10	Lourches	62,189	1 000 000	1 1 1 1 1 000 1
11	11	Pont de-la-Deûle Tourcoing-le-Tilleul	596,982	1 100 010	1 110 300
13	12		115,976	1 000 000	1 005 000
12	13	Hautmont		000 000	1 110 000
14	14	Blanc-Misseron (front.) Gare des Usines	54,463	THE MARK	» 1.142,022 » » 854,421 »
15	15	Armentières	320,060	010 001	000 001
17	16	Cambrai (Annexe)	49,815	000 -10	» 823,721 » » 764,722 »
16	17	Baisieux (frontière)	137,637	000 000	» 818,702 »
18	18	La Madeleine	38,992	ant out	» 700,071 »
20	19	Blanc-Misseron	31.089	ODD TIM	» 642,220 »
21	20	Jeumont	54.479	FOR OUR	» 549,492 »
19	21	Tourcoing (frontière)	356,916	FOL OLO	» 665,540 »
24	22	Cambrai (Ville)	274,159	105 151	» 412,738 »
22	23	Maubeuge	300,142	105 010	» 459,830 »
23	24	Fourmies	166,783	110 000	» 436,962 »
26	25	St-Amand	99,423	DOF ING	» 360,997 »
25	26	Le Cateau	86,370	000 F03	» 398,246 »
27	27	Hazebrouck.	138,280	SITE ODG	» 358,549 »
29	28	Fives	»	000 001	» 334,605 »
31	29	Caudry	69,222	53037 1 111	» 318,460 »
32	30	Loos	19,487	010 100	» 314,342 »
46	31	Croix-Wasquehal	76,387	00= =00	» 222,335 »
30	32	Don-Sainghin	63,923	000 000	» 322,816 »
35	33	Avesnes	127,795	COM PAGE	» 275,465 »
28	34	Bruai (Nord)	»	01 100	» 336,406 »
37	35	Aulnoye	112,948	000 000	» 272,627 »
39	36	Azincourt (garage	*	COM OLD	» 270,059 »
38	37	Seclin	117,570	DOM OFF	» 270,883 »
33	38	Haubourdin	47,659	DOD MOD	» 305,641 »
36	39	Raismes	19,842	DAU DEL	» 274,396 »
34	40	Bergues	126,693	OOI INT	» 295,871 »
44	41	Aniche	61,247	D=1 0=0	» 240,309 »
42	42	Fresnes	16,044	010 -00	» 259,065 »
40	43	Anor (frontière)	25,466	010.050	» 269,762 »
41	44	Gravelines	57,640	211 100	» 263,230 -»
45	45	Anor	81,907	236,597	» 227,376 »
43	46	Coudekerque-Branche	17,354	new teams	» 256,453 »

Par ordre d'importance des produits. de voyageurs en 1892.	Nos ordre.	e. STATIONS	NOMBRE	PROL (Impôt o	UITS léduit).
47 47 Orchies. 86,143 215,404 » 49 48 Halluin. 61,178 205,355 » 50 49 Merville. 44,846 196,225 » 51 50 Busigny. 98,725 191,489 » 48 51 Bavai. 49,150 184,440 » 54 52 Le Quesnoy 94,914 176,187 » 52 53 Bourbourg. 60,712 174,088 » 53 54 Comines (France). 49,134 169,683 » 55 55 Solesmes 69,294 166,252 » 56 56 Trélon-Glageon. 42,351 160,688 » 58 57 La Gorgue-Estaires 40,829 160,243 » 57 58 Bailleul 74,112 156,013 » 76 59 Strazeele. 20,651 149,859 » 59 60 Ferrière-la-Grande. 30,373 148,465 » 60 61 Masnières 14,926 147,084 » 63 62 Trith-St-Léger 25,834 143,666 » 64 63 Roubaix-Wattrelos 11,061 138,741 » 64 66 Landrecies. 44,690 132,654 » 65 67 Sars-Poteries 20,814 130,110 » 66 67 Sars-Poteries 29,416 123,820 » 67 68 Lille (raccordement). 30,373 119,279 » 73 71 Marly 17,975 119,230 » 66 72 Sains (Nord). 61,779 117,530 » 66 73 Quesnoy-sur-Deule. 48,238 114,357 » 71 74 Bouchain. 38,224 111,762 » 79 75 Iwuy 39,115 109,074 » 74 76 Cassel. 36,576 107,955 »		- par ordre d'importance des	de voyageurs en 1892.	1892.	1891.
S5 78	47 449 444 445 455 455 455 455 455 455 455	description of the control of the co	86,143 61,178 44,846 98,725 49,150 94,914 60,712 49,134 69,294 42,351 40,829 74,112 20,651 30,373 14,926 25,834 11,061 44,690 20,811 92,416 49,723 17,975 61,779 48,238 38,224 39,115 36,576 25,891 39,480 19,463 38,517 10,685 44,339 19,241 47,917 23,713 33,713 38,551 26,241 14,530 32,046 19,493 10,195 37,090 12,734 33,319 113,694	215,404	214,912

Nos d'ordre.	STATIONS par ordre d'importance des produits.	NOMBRE	PRODUITS (Impôt déduit).		
1891		de woyageurs en 1892.	1892	1891.	
1					
87 98	Maulde-Mortagne front re.	15,480	64,819 »	84,555	
94 99	Artres	32,107	64,453 »	69,986	
93 100	Arleux	31.354	63,749 »	75,695	
09 101	Wallers	25,619	62,255 »	52,043	
08 102	Arnèke	22,762	61,026 »	52,979	
06 103	Pérenchies	44,538	59,916 »	53,862	
10 104	Raches	27,328	59,472 »	47,766	
04 105	Steenwerck	25,214	58,506 »	56.592	
01 106	Templeuve	34,366	57,154 »	61,677	
13 107		10,440	ma ana	57,147	
	Lille (porte d'Arras)			54,259	
05 108	Ascq	72,449	51,047 »	19,209	
18 109	Phalempin	43,697	52,066 »	42,602	
12 110	Gouzeaucourt	18,249	50,850 »	45,158	
02 111	Wargnies-le-Grand	9,321	48,147 »	60,855	
16 112	Ferrière-la-l'etite	13,088	47,340 »	42,920	
11 113	Wavrin	57,401	46,598 »	47,597	
20 114	Dompierre (Nord)	25,614	46,042 »	35,890	
14 115	Maulde-Mortagne	23,872	44.464 »	44,606	
07 116	Saulzoir	17,708	44,225 »	53,209 39,708	
19 117	Cyseing	41,168	43,725 »	39,708	
13 118	Gommegnies	23,296	41,280 »	44,705	
45 119	Sin-le-Noble	7,026	41.252 »	20,942	
17 120	Cantin	15,415	40,702 »	42,746	
25 121	Sancourt	10,179	40,398 »	31,946	
22 122	Ebblinghem	11,693	37,400 »	34,363	
31 123	Steenbecque	32,509	36,882 »	29,291	
28 124	Curgies	15,774	34,713 »	31,192	
23 125	Haspres	15,782	33.041 »	33,093	
30 126	Houplines	12,753	32,322 »	30,008	
21 127	Bauyin-Provin	31,793	31,921 »	35,798	
32 128	Bachy	9,275	31,818 »	29,189	
33 129		28,669	13.1 2 man	28,870	
15 130	Roncq				
24 131	Aubigny-au Bac	18,103	31,277 »	43,307	
	Wambrechies	15,040	31,194 »	32,021	
35 132	Fretin	70,413	30,846 »	27,803	
27 133	Marquillies	15,784	29,108 »	31,821	
26 134	Loon-Plage	12,103	28,031 »	31,935	
42 135	St-Pi rro-Brouck	8,901	27,872 »	22,506	
34 136	Saultain	13,609	27,471 »	28,353	
40 137	Rosult	19,936	26,991 »	23,938	
47 138	Haussy	12,965	26,453 »	19,196	
36 139	St-Waast-la-Vallée	8,810	25,696 »	25,956	
46 140	Monchecourt	11,551	25,082 »	19,625	
41 141	Douzies	5,173	21,635 »	23,007	
38 142	Liessies	12,380	24,498 »	25,219	
39 143	Rieux	12,455	24,439 »	23,966	
43 144	Beaucamps-Erquinghem	11,576	24,096 »	22,390	
37 145	Thiennes	9,019	20,671 »	25,224	
44 146		32,418	20,670 »	21 397	
51 147	Bac-St-Maur	19,789	20,431 »	17,221	
49 148	Gussignies (garage)))	20,123 »	17,857	
	Campagnes (BerraBolisses)		NOUS A FORD III	1 1 . (3) 1	

Chemins de fer d'intérêt local.

Ligne de Bapaume à Marcoing. — Ligne à voie normale, ouverte à l'exploitation en 1878. Les produits obtenus en 1892 dans les stations du département du Nord se sont élevés à 21,354 fr. 35 contre 21,180 fr. 80 en 1891.

Ligne de Denain au Catelet. — Ligne à voie de un mètre, ouverte en totalité à l'exploitation en 1891. Subventionnée par l'État et le Département. Les recettes kilométriques se sont élevées à 2,728 fr. en 1892 contre 2,477 fr en 1891.

Ligne de Bergues à Hazebrouck et à Hondschoote. — Ligne à voie de un mètre, subventionnée par l'État et le département du Nord. Les projets sont approuvés; les travaux sont en cours et seront terminés vraisemblablement dans la première moitié de 1894.

Lignes d'Haspres à Solesmes, de Solesmes à Quiévy vers Caudry, de Solesmes à Landrecies et de Landrecies à Avesnes (Groupe du Sud). — Lignes à voie de un mètre, subventionnées par l'État et le département du Nord. La Compagnie doit présenter les projets d'ensemble dans un délai de six mois après la déclaration d'utilité publique prononcée par la loi du 12 août 1893.

Lignes de Bettrechies à Hon et à Bavai et de Maubeuge à Villers-sire-Nicole. — La première doit être à voie large; la seconde à voie de un mètre. Les projets d'ensemble doivent être présentés dans un délai de six mois après la déclaration d'utilité publique prononcée par deux lois du 12 août 1893. Ces lignes sont subventionnées par l'État et le département.

Ligne du Catelet à Masnières. — Ligne à voie de un mètre, concédée à la Compagnie du Cambrésis. Longueur probable : 16 kil. L'instruction est close et la déclaration d'utilité publique

peut être prononcée.

Ligne de Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle. — Ligne à voie normale, concédée à M. Lambert, ingénieur civil à Paris. Le projet de loi déclaratif d'utilité publique est soumis au Parlement et le Conseil général du Nord, dans sa session d'août 1893, a autorisé M. le Préfet à apporter aux conditions de la concession diverses modifications réclamées par la Chambre des Députés.

Ligne de Lourches à Cambrai. — Ligne à voie de un mêtre, concédée définitivement en août 1893 à la Société des chemins de fer économiques du Nord. La déclaration d'utilité

publique pourra être obtenue à bref délai.

Ligne de Marquion à Cambrai. — Ligne à voie normale, formant le prolongement du chemin de fer d'intérêt local de Boisleux à Marquion. Concédée en principe à MM. Lambert et

Hornez. On attend pour achever l'instruction que les concessionnaires aient produit les justifications nécessaires, en ce qui concerne les subventions communales et particulières.

Ligne d'Hondschoole à Bray-Dunes. — Ligne à voie de un mètre, faisant prolongement du chemin de fer de Bergues à Hondschoote. Concédée à M. Lambert qui n'a pas encore produit toutes les justifications nécessaires, en ce qui concerne les subventions communales et particulières.

Ligne d'Herzeele à St-Omer. — Ligne à voie de un mètre. L'instruction est interrompue jusqu'à ce que M. Lambert ait répondu aux questions posées par une Commission interdépartementale qui s'est réunie à la Préfecture du Nord le 15 juin 1892.

Ligne de Wavrin ou de Don à Fromelles. — Ligne à voie normale, concédée en principe à M. Lambert. L'enquête d'utilité publique pourra être ouverte dès que cet ingénieur aura présenté un avant-projet régulier.

Tramways à l'étude.

Tramway de St-Pol. — L'instruction est terminée en ce qui concerne un tramway à voie large reliant St-Pol à Dunkerque. La commune est en pourparlers pour y substituer une voie Decauville de 0^m.60 de largeur.

Tramway de Rosendael — Le Conseil général a accordé la concession à la commune et le dossier a été transmis à l'Administration supérieure, en vue de la déclaration d'utilité publique. Mais l'instruction est suspendue en attendant que la municipalité ait terminé les négociations engagées en vue de l'exploitation.

MARINE.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelincs, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare électrique, un feu sur la tour du Leugenaer et des feux de marée à Dunkerque; deux feux flottants, dont l'un, le Dyck, marque l'entrée Ouest de la rade, et l'autre, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 26 houées en place à la mer et de 34 houées de rechange. Neuf de ces bouées sont lumineuses; elles servent à éclairer les approches du port. Un bateau à vapeur, le Baliseur N° 2, pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au

renouvellement périodique des houées.

Le service maritime est divisé en trois arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir :

Le 1^{er} arrondissement, comprenant l'exécution des travaux des bassins de Freycinet.

Le 2^e arrondissement, comprenant l'étude de projets d'améliorations, la construction de la nouvelle jetée de l'Est, le balisage et l'éclairage du port de Dunkerque, de la rade et des bancs.

Le 3° arrondissement, comprenant l'entretien, les grosses réparations, l'administration et la police des ports de Dunkerque et de Gravelines, ainsi que l'éclairage de ce dernier port.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède des magasins importants situés sur le terre-plein du quai de rive droite du bassin de l'arrière-port.

La profondeur d'eau moyenne du chenal est de 8^m en vives

eaux et de 7m en mortes eaux ordinaires.

Gravelines, port de 3° ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. La profondeur d'eau est de 5 mètres en vives eaux et de 4 mètres en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque, autorisés par la loi du 14 décembre 1875, sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'État en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1893 ont été de 15,211,037 fr. 93 c.

Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique de

nouveaux travaux d'amélioration et d'extension du port de Dun kerque et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1892 s'élevait à 45,002,515 fr. 56 c. La dépense prévue pour 1893 est de 1,800,000 fr. La ville et la Chambre de commerce de Dunkerque ont été autorisées par une loi du 1er septembre 1884 à avancer 31 millions à l'État, en vue d'assurer leur exécution. Enfin, un décret du 26 août 1890 a autorisé la reconstruction de la jetée de l'Est; la dépense est évaluée à 4,900,000 fr. Une subvention de 4,500,000 fr. est fournie par la Chambre de Commerce. Les travaux sont en cours d'exécution.

Le mouvement commercial du port de Dunkerque est indiqué

ci-dessous.

Le nombre des navires entrés et sortis en 1892 a été de 5,816, jaugeant ensemble 2,918,091 tonneaux et portant 2,461,505 tonnes de marchandises. Il y a eu, sur 1891, diminution de 222 navires, de 259,050 tonneaux de jauge et de 107,270 tonnes de marchandises.

Le tonnage moven a été de 502 tonneaux.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 370, jaugeant ensemble 40.548 tonneaux et portant 23,077 tonnes de marchandises. Il y a augmentation sur 1891 de 2 navires, diminution de 1,385 tonneaux de jauge et augmentation de 437 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit

A Dunkerque A Gravelines			Prançais. 2,211 296	3,605 74
			2,507	3,679

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue a été à Dunkerque de 83, de 8,533 tonneaux de jauge, montés par 1,372 marins, et à Gravelines de 77, de 2,439 tonneaux de jauge, avec 623 hommes d'équipage. Les produits ont été, pour les premiers, de 4,833 tonnes d'une valeur de 3,600,000 fr., et pour les seconds. de 795 tonnes, évalués 580,000 fr.

La pêche côtière a occupé, à Dunkerque, 101 bâtiments de 483 hommes d'équipage, et à Gravelines, 120 navires montés par 1,075 marins. Leur produit a été: pour Dunkerque de 456 tonnes d'une valeur de 570,000 fr.; pour Gravelines de 2,150 tonnes, valant

ensemble 764,000 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1892 a été, à Dunkerque, de 2, jaugeant 145 tonneaux, à Gravelines,

de 12, d'une capacité totale de 263 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 3 dans les parages de Dunkerque et au nombre de 3 dans les parages de Gravelines, en 1892; un des hommes d'équipage s'est noyé.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

TABLEAU DES BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS NAVIGUANT SUR MER, QUI ONT LEUR STATION A DUNKERQUE:

	Force	Capacité		PASSA	GERS.
NOMS des Navires.	en chevaux.	Ton- neaux.	STATIONS.	Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois
N. Verberckmoës.	779	890	Bordeaux, Marscille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	27
Présid. Leroy- Lallier	750	921	St Nazaire, Bordeaux, Marseille et Cette	6	23
Ville de Mar- seille	638	799	Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire, La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	12
Ville de Bou-	303	tero	Boulogne, Lorient, La Rochelle.	10	33
logne	436	478 449	Rochefort, St-Nazaire, Bordeaux.	12	31
Jean-Bart Nord	400	630	id.	10	33
Néva	279	207	Le Havre.	2	90
Cambrai	545	665	La Pallice, Marseille et Tunis.	6	3
	100000000000000000000000000000000000000		Bordeaux, Marseille, Cette, St-Nazaire,		1000
Frédér, Morel	750	948	La Pallice, Bizerte, Tunis.	6	18
Ville de Lille.	420	735	Liban, Gronstadt, St-Petersbourg.	8 2	21
Ville de Dunkerqe	675	783	St-Nazaire, Marseille, Cette, Bordeaux. La Pallice, Marseille, Tunis,		1
Nantes-Bordeaux.	882	880	Alger, Oran.	6	5
Marie	100	533	id.	8	12
Emilie Galindo	110	492	Grand et petit cabotage.	3	40
San Martin	680	662	Idem.	4 2	15
St-Jean	600	947	ldem.	3	7
Saint-André.	360	352	Idem.	9	0
Jeanne-d'arc	307	473	Grand et petit cabotage.	3	0
Dunkerquois.	548	195		0	
Rapide	274	46	Dunkerque. — Remorquage.	0	10
Marine	174	92	ldem.		10
Progrès	438	82	ldem.	"	
Mouche	45	24	ldem.		10
Haleur Nº 1	92	16	ldem.		0
Haleur Nº 2	92	16	Idem.	ii ii	
Armine	373	60	Idem.		0
Etincelle(chpe)	12	4	Id. Remorquage de chalands.	. n	*
Lucien	130	34	ld. chargé de vase		n
Fouine	12	10	Idem.		"
Réné	480	176	ldem.	n	
Marie-Gabriel	23	43	Id. Transports d'eau douce .		33
Pilote	46	8	Id. Service du pilotage	>>	10
Marie	45	200	ld. Dragages.	0	
Drague à god.	65	138	Idem.	0	0
Dunkerque 1.	157	180	Idem.	0	
Dunkerque II.	157	180	Idem.		a
Dunkerque III	157	480	Idem.		0
Baliseur Nº 2.	59	69	ld. Service du balisage.		

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE:

1º De Dünkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel, Cassel, Rosendaël, Roubaix, Tourcoing.

2º De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra,

Dynamo, Electro, Falcon, Tigre, Torpedo.

3º De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Kinghorn, Talisman, Amulet, Anglia, Abbotsford, Windsor, Osborne, Alice, Britannia, Mascote, Antiquary, Astrologue; départ le mardi.

4º De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, le dimanche; steamers Ralph-Crayke, Roméo, Richard Moxon, Calder, Don,

Hebble.

5° De Dunkerque à St-Pétersbourg, un ou deux départs par mois l'été; steamers Commerzienrath, Boekel, Caroline et Alice. Ce service n'est pas régulier.

6º De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool, steamers Egret,

Ibis, Ousel, Lestris, Fulmar, Ptarmigan, Rallus.

7º De Dunkerque à Rotterdam, le samedi, steamer Burgemees-

ter-Van-Vollenhaven.

8º De Dunkerque à la Plata, Steamers Canadian, Coréan, Waldensian, Grécian, Lucerne, Buenos-Ayréan, Phœnician, Rosarian, Montevidéan, Nestorian, Brazilian, Austrian (ligne Allan). Ce service n'est pas régulier.

9º De Dunkerque à la Plata, ligne Houlder et Ce; steamers

Zephyrus, Florence, Hornby Grange, Ovingclean Grange.

10° De Dunkerque à Bombay. — Ligne Clan. — Steamers Cian, Macdonald, Lamont, Murray, Fraser, Alpine, Cameron, Gordon, Mac-Lean, Stuart, Forbes, Mackay, Graham.

11° De Dunkerque au Tonkin, steamers Mogul et Pathau.

12º De Dunkerque à Greenock et Glascow, steamers Clan

Graham, Clan Forbes, Canadian.

13º De Dunkerque à Batoum, un départ tous les mois ; steamers Juan, Rhône, Tenedos, Orchies, Avoca, Science, Perim, Marquis Sieluna.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 528 kil. 614 m., soit environ le 1/22 de la longueur totale des voies navigables de la France habituellement fréquentées par la batellerie. Nous en donnons ci-après la nomenclature et la description :

Nº 1. Rivière d'Aa. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis

Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur est de 28 kil. 396 m. avec 1 écluse.

N° 2. Canal de la Haute-Colme. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa lon-

gueur est de 24 kil. 660 avec 3 écluses.

Nº 3. — Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote. — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues, tombe dans le canal de Bergues. Sa longeur sur le territoire français est de 11 kil. 366 m. avec 1 écluse La Becque d'Hondschoote offre une longueur de 2 kil. 146 m. sans écluse.

Nº 4. — Canal de Bourbourg. — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-

port. Sa longueur est de 20 kil. 929 m. avec 3 écluses.

N° 5. Canal de Furnes. — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur, dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogonale à Dunkerque, est de 13 kil 210 m. avec 1 écluse.

Nº 6. Canal de Bergues. — Ce canal reçoit à Bergues les eaux des Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2º et 3º sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur

est de 8 kil. 091 m. sans écluse.

Nº 7. Canal de Nauf-fossé. — Ce canal, qui forme la jonction de la Lys à l'Aa, part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kii. 950 m. avec 2 écluses, dont l'unc établie aux Fontinettes offre 5 sas superposés rachetant une chute de 13^m13.— On y a construit un asceaseur hydraulique à l'aide duquel cette chute est franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

N° 8. Rivière de la Lys. — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin, est de 71 kil. 902 m. avec 7 écluses. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Bel-

giane.

Nº 9. Canal de la Nieppe. — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9 kil. 126 m. avec 1 écluse.

Nº 10. Canal d'Hazebrouch. — Il s'etend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa lengueur

est de 5 kil. 778 m. sans écluse.

Nº 11. Canal de Préaven. — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck, au sas de la Motte-au-Bois et se réunit à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2 kil. 180 m. avec 1 écluse.

Nº 12. Rivière de la Bourre. — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven et son confluent dans la Lys, à Merville. Sa longueur est de 7 kil. 370 m. avec 3 écluses. i.es canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement locale, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

Nº 13. Rivière de la Lave. — Cette rivière n'à qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent,

est de 2 kil. 293 m. avec 1 écluse.

N° 14. Canal de la Haute-Deule. — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 38 kil. 547 m. avec 4 écluses. Il dessert la ville de Seclin par un embranchement de 4 kil. 506 m. sans écluse.

Nº 15. Rivière de la Basse-Deûle. — Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16 kil. 714 m. avec

3 écluses.

Nº 16. Canal d'Aire. — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur, entre Bauvin et Aire, est de 41 kil. 145 m., dont 4 kil. 530 m. sur le département du Nord. Il n'offre qu'une écluse

établie à Cuinchy, dans le Pas-de-Calais.

Nº 17. Canal de Roubaix. — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1^{er} janvier 1877. Il a une longueur de 22 kil. 293 m, y compris la branche de Croix, et offre 13 écluses, dont 1 sur ladite branche Il dessert la ville de Tourcoing par un embranchement d'environ 2 kilomètres sans écluse, ouvert à la navigation en 1893.

Nº 18. Rivière de Scarpe. — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord, à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut, à Mortagne. Elle se divise en 3 sections : la Scarpe Supérieure, d'Arras à Courchelettes, — la Scarpe Moyenne, de Courchelettes au Fort de Scarpe, — et la Scarpe Inférieure, du Fort de Scarpe à Mortagne. Sa longueur dans le département est

de 43 kil. 058 m. avec 9 écluses, dont 3 sur la Scarpe Moyenne et

6 sur la Scarpe Inférieure.

N° 19. Rivière de l'Escaut. — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai et de Valenciennes et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Il se répartit en 3 sections : le Haut-Escaut de Cambrai à Etrun, — le Moyen-Escaut d'Etrun à Condé, — et le Bas-Escaut de Condé à la frontière. Sa longueur dans le département est de 63 kil. 058 m. avec 16 écluses, dont 5 sur la première section, 9 sur la seconde et 2 sur la troisième.

Nº 20. Canal de Saint-Quentin. — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère, est de 96 kil. 349 m. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26 kil. 049 m. avec 17 écluses. Il occupe le premier rang, au point de vue du trafic, parmi les voies navigables du territoire

francais.

Nº 21. Canal de la Sensée. — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. Sa longueur est de 25,044 mètres. La navigation est très active sur ce canal.

Nº 22. Canal de Mons à Condé. — La longueur totale de ce canal est de 25 kil. 880 m., dont 5 kil. 058 m. avec deux écluses, dans

le département du Nord.

Nº 23. Rivière de la Sambre canalisée. — Cette rivière est navigable à partir de Landrecies, elle offre de ce point à la frontière

une longueur de 54 kil. 253 m. avec 9 écluses.

Nº 24. Canal de la Sambre à l'Oise. — Ce canal s'étend de La Fère à Landrecies et relie le canal de St-Quentin à la Sambre canalisée. Il forme, avec cette rivière, la scule voie navigable de l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur est de 67 kil. 235 m., dont 13 kil. 202 m. avec 3 écluses dans le département du Nord.

Les canaux et les rivières canalisées du département sont actuellement administrés par l'Etat, sauf le canal de Furnes concédé jusqu'au 6 août 1896, et le canal de la Sambre à l'Oise dont la

concession ne doit prendre fin qu'en 1937.

La loi du 5 août 1879 a classé toutes ces voies parmi les lignes principales, — hormis la Lawe et les canaux d'Hazebrouck considérés comme lignes secondaires, — en les répartissant ainsi qu'il suit :

I. — Ligne de Paris à la frontière vers Mons, comprenant d'une part la Seine, l'Oise canalisée et le canal latéral à l'Oise, — d'autre part le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le Moyen-Escaut et le canal de Mons à Condé;

II. — Embranchement de la ligne précédente vers Charleroi, empruntant le canal de la Sambre à l'Oise et la Sambre canalisée;

III. — Ligne de jonction de l'Escaut à la mer du Nord, comprenant le canal de la Sensée, la Scarpe Moyenne, la partie supérieure du canal de la Haute-Deûle, le canal d'Aire, le canal de Neuffossé, la rivière d'Aa, le canal de Calais et le canal de Bourbourg.

IV. — Embranchement des lignes précédentes vers la frontière belge, constitués par le Bas-Escaut et la Scarpe Inférieure. — la partie inférieure du canal de la Haute-Deûle, le canal de la Basse-Deûle et le canal de Roubaix, — la Lys canalisée, — les canaux de la Haute et de la Basse-Colme, le canal de Bergues et le canal de Furnes.

Les voies secondaires du département offrent une longueur de

26 kil. 747 m. avec un mouillage normal de 1^m, 30 à 1^m, 40.

Les voies principales présentent un tirant d'eau minimum de 2^m,00, — sauf le canal de la Basse-Colme et le canal de Furnes, dont le mouillage ne dépasse pas actuellement 1^m,60. — et livrent passage par leurs écluses à des bateaux de 5 mètres de largeur sur 38^m,50 de longueur, dont la jauge est en nombre rond de 300 tonnes. Elles offrent, abstraction faite de ces deux canaux, une longueur totale de 475 kil. 145 m., soit environ le 1/9 du développement des fleuves, rivières et canaux du territoire français qui offrent des conditions de navigabilité équivalentes.

Les principales localités et les exploitations houillères desservies directement par les cours d'eau du département sont les suivantes :

Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons. — Villes de Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Anzin, Fresnes et Condé sur l'Escaut; — rivages des Compagnies houillères de Lourches, d'Anzin, de Fresnes et de Thivencelles.

Embranchement vers Charleroi. - Villes de Landrecies, d'Haut-

mont et de Maubeuge.

Ligne de l'Escaut à la mer du Nord. - Villes de Douai, la

Bassée, Béthune, Aire, Saint-Omer et Gravelines.

Embranchements vers la frontière belge. — Villes de Vieux-Condé et Mortagne; — de Marchiennes et St-Amand; — de Seclin, Haubourdin, Loos, Lille, La Madeleine, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Croix, Roubaix et Teurcoing; — d'Hazebrouck, Merville, La Gorgue, Estaires, Nieppe, Armentières. Houplines et Comines; — de Bergues, Hondschoote, Bourbourg, Dunkerque et Furnes.

Ces ceurs d'eau desservent en outre les Villes et les Charlonnages ci-après au moyen de voies de terre ou de voies ferrées spéciales de quelques kilomètres de longueur : Villes de Raismes; — Aniche et Sin-le-Noble; — Lannoy et Wattrelos; — Rong et Halluin; —

Saint-Pol-sur-Mer et Rosendaël; — rivages des Compagnies houillères d'Aniche et de l'Escarpelle.

Sur les 60 villes du département mentionnées pages 360 et suivantes, 48 se trouvent aussi desservies par eau. Les 12 villes non desservies sont celles de Fourmies, Bailleul, Le Cateau, Caudry, Avesnes, Wignehies, Solesmes, Somain, Cassel, Orchies, le Quesnoy et Bavay.

On compte par eau de Paris (Pont de la Tournelle) aux points ci-après, savoir :

	DOCT TO ALL						
à	Cambrai	303	kil.	et	49	écluses;	
à	Denain	326	kil.	et	56	écluses;	
à	Valenciennes	338	kil.	et	59	écluses;	
à	Mons	376	kil.	et	69	écluses ;	
à	Douai	344	kil.	et	59	écluses ;	
à	Gravelines	461	kil.	et	64	écluses;	
à	Dunkerque	476	kil.	et	66	écluses;	
	Lille	394	kil.	et	62	écluses;	
à	Roubaix	413	kil.	et	71	écluses;	
a	Maubeuge	330	kil.	et	62	écluses;	
	Charleroi	382	kil.	et	73	écluses.	

Le trajet de Lille à Dunkerque est de 124 kil. avec 8 écluses; d° à Valenciennes est de 102 kil. avec 15 écluses; d° à Maubeuge est de 288 kil. avec 90 écluses.

SITUATION DU SERVICE DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les voies navigables du département du Nord se trouvent généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin et progressivement améliorées dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Ces voies navigables ont desservi, en 1892, le trafic indiqué au tableau ci-après :

	Tonnage effectif.	Tonnage moyen.
a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons. Canal de St-Quentin	4,742,596 3,667,475 1,749,318 637,544	3,474,251 3,618,412 1,013,844 614,359
b) Embranchement vers Charleroi. Canal de la Sambre à l'Oise	849,751 895,247	706,822 752,174

	THE RESIDENCE OF THE PARTY.	
	TONNAGE	TONNAGE
	effectif.	moyen.
	CHOCKII.	moyen.
c) Ligne de l'Escaut à la mer du Nord.	T	т
Canal de la Sensée	2,697,199	2,627,574
Scarpe moyenne	2,881,344	2,803,546
Canal de la Haute-Deûle	4,817,587	1,884,697
Rivière de l'Aa	1,789,741	1,094,758
Canal de Bourbourg	1,128,638	1,004,747
d) Embranchements vers la frontière belge.		
Bas-Escaut	474,466	380,044
Scarpe inférieure	481,472	377,010
Canal de la Basse-Deûle	480.248	410,146
Canal de Roubaix	534,277	240,312
Lys canalisée	634,243	212,938
Canal de la Haute-Colme	438,995	367.226
Canal de la Basse-Colme	61,481	25,243
Canal de Bergues	314,986	310,985
Canal de Furnes	53,477	35,328
e) Lignes secondaires.		E VALLEY
Rivière de la Lawe	18,559	5,407
Canaux d'Hazebrouck	40,185	12,674

Le trafic de 1892 est en augmentation notable par rapport à celui de 1891, sur le canal de St-Quentin, le Haut-Escaut, le canal de la Sambre à l'Oise, la Sambre canalisée, le canal de la Sensée, la Scarpe moyenne, le canal de la Haute-Deûle et l'Aa.

Il est légèrement en diminution sur le canal de Mons à Condé, le Moyen Escaut et le canal de Bourbourg.

Le trafic de l'ensemble des voies navigables précitées représente 22 p. % du tonnage kilométrique total de la France.

Ce trafic se décompose, pour chaque voie navigable, en deux parties :

Le trafic *né sur la voie* comprenant le trafic intérieur et les expéditions, et le trafic *né hors de la voie* formé par les arrivages et le transit.

Le trafic né sur la voie s'est élevé, en 1892 aux chiffres ciaprès :

	TRAFIC intérieur.	Expé- ditions.
a) Ligne de Paris a la frontière belge vers Mons. Canal de St-Quentin Haut-Escaut Moyen-Escaut Canal de Mons à Condé	T 125,174 6,691 40,030 **	T 461,103 36,158 629,627 555,342

	TRAFIC intérieur.	Expé- ditions.
b) Embranchement vers Charleroi.	T	т
Canal de la Sambre à l'Oise	14,160	52,172
Sambre canalisée	121,029	578,899
c) Ligne de l'Escaut à la Mer du Nord.		0.0,000
Canal de la Sensée	5,382	63,913
Scarpe-Moyenne	»	146,522
Canal de la Haute-Deûle	169,598	1,124,674
Rivière de l'Aa	29,754	116,624
Canal de Bourbourg	66,212	564,452
d) Embranchements vers la frontière belge.		
Bas-Escaut	64,183	136,555
Scarpe inférieure	14,863	51,042
Canal de la Basse-Deûle	2,286	21,151
Canal de Roubaix	25,641	34,427
Lys Canalisée	25,685	89,389
Canal de la Haute-Colme	13,747	38,902
Canal de la Basse-Colme	242	16,766
Canal de Bergues	5,860	163,493
Ganal de Furnes	7,348	17,582
e) Lignes secondaires.		
Rivière de la Lawe	3,859	4,050
Canaux d'Hazebrouck	516	17,582

Le trafic né hors de la voie est donné par le tableau suivant :

	-	
	ARRI- VAGES.	TRANSIT.
a) Ligne de Paris à la frontière belge vers Mons. Canal de St-Quentin	T 635,348 79,944 539,853 82,202	3,820,971 3,514,682 539,808
b) Embranchement vers Charleroi. Canal de la Sambre à l'Oise	132,167 195,319	651,252 »
Canal de la Sensée Scarpe moyenne. Canal de la Haute-Deûle. Rivière de l'Aa. Canal de Bourbourg.	48,857 84,260 816,616 113,973 485,044	2,579,047 2,650,562 2,706,699 1,529,390 12,930
d) Embranchements vers la frontière belge. Bas-Escaut	79,374 427,642 90,851	194,357 287,925 365,960

	ARRI- VAGES.	Transit.	
Canal de Roubaix Lys canalisée Canal de la Haute-Colme Canal de la Basse-Colme Canal de Bergues Canal de Furnes	474,209 292,384 99,375 44,473 111,989 28,547	226,785 286,971 33,644	
e) Lignes secondaires. Rivière de la Lawe	9,839 22,087	811 »	
Les combustibles minéraux forment une partie imp II a été embarqué en effet durant cette campagne : Sur le canal de Mons à Condé	s de houille d° d° d° d° d° d° s de houille	du Nord,	alais.
D'autre part il a été chargé sur le canal d'Aire 1,548,25	t. de houille tonnes de l tonnes de l tonnes de l tonnes de l	nouille belge. nouille anglai nouille belge.	se.
Ce qui donne pour les houilles de toute pre de	and the same of th	n tonnage 4,250,082 to	total
Le tounage des marchandises importées de Belgi navigables du département qui aboutissent à la à	que en Fran frontière s'e	nce par les st élevé en	voies 1892
sayoir : Par le canal de Mons à Condé Par le Bas-Escaut Par la Sambre canalisée Par le canal de Roubaix, la Lys, etc		519,151 to 34,353 606,222 205,355	nnes.
Le tonnage des marchandises exportées a été de	=	481,716 to	
savoir: Par le canal de Mons à Condé Par le Bas-Escaut Par la Sambre canalisée Par le canal de Roubaix. la Lys, etc Total		79,297 to 97,340 77,996 227,083 481,716 to	
Le mouvement des marchandises au confluent de Sensée à Etrun, s'est élevé, en 1892, à	l'Escaut a	vec le canal	de la
L'écluse d'Iwuy, située à 2 kilomètres de ce conflue même année, à 21,719 bateaux.			

AMÉLIORATION DES VOIES NAVIGABLES DU DÉPARTEMENT.

La loi du 14 juillet 1875 a affecté une somme de 5.900,000 fr. à l'amélioration des voies navigables du bassin de l'Aa, de manière à porter leur mouillage à 2^m00 et à permettre la circulation des bateaux de 1^m80 d'enfoncement. Ces ressources ont été augmentées de 2,748,000 fr. par la loi du 22 mars 1880, les premiers fonds n'ayant pas suffi pour exécuter l'ensemble des travaux projetés. Les travaux sont achevés, et, depuis 1883, les bateaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement.

L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879.

Elle a surtout pour objet de mettre toutes les lignes principales en état de livrer passage aux bateaux de 38^m50 de longueur, 5^m de largeur et 1^m80 d'enfoncement, pouvant porter 300 tonnes.

Elle est en grande partie réalisée et les bateaux du type précité peuvent aujourd'hui circuler entre Paris, Lille, Dunkerque, Mons

et les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

Divers décrets ont autorisé, en vertu de la loi du 5 août 1879, l'amélioration, aujourd'hui très avancée, des canaux de Bourbourg, de la Colme, de la Deûle, de Roubaix, de Seclin, de la Sensée, des rivières de la Lys et de la Scarpe-Moyenne.

Un décret du 3 décembre 1883 a déclaré d'utilité publique l'élargissement et l'approfondissement du canal de Bergues. La dépense est évaluée à 300,000 (r.; les travaux ont été achevés en 1887.

Un décret du 14 novembre 1881 a autorisé l'amélioration de la Scarpe-Inférieure. La dépense est évaluée à 2,560,000 fr., y compris une subvention de 135,000 fr. accordée au syndicat de la Vallée de la Scarpe. Les travaux sont terminés et le passage de bateaux de 300 tonnes est possible depuis le 1^{er} juillet 1888.

Un décret du 14 décembre 1882 a déclaré d'utilité publique la construction d'un embranchement du canal de Roubaix sur Tourcoing. La dépense était évaluée à 950,000 francs dont le tiers à la charge de la ville de Tourcoing. Cet embranchement a été

ouvert à la navigation en 1893.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons à Paris. Il a été prélevé d'autre part, sur les fonds affectés par le décret du 9 décembre 1880 à l'amélioration du canal de la Sensée, une somme de 129 947 fr. 22 pour la suppression du bassin rond établi sur l'Escaut, à l'embouchure dudit canal. Les dépenses imputées sur les ressources dont il s'agit s'élevaient au 31 décembre 1892, pour les travaux exécutés dans la traversée du département du Nord, à 4,860,000 fr. Les bateaux peuvent circuler entre Mons et Paris avec une lon-

gueur de 38^m50 et un chargement de 300 tonnes.

Une ligne télégraphique a été établie le long des voies navigables entre la Belgique et Paris conformément au projet approuvé le 24 juillet 1880.

Selon le vœu émis par le Conseil général du Nord en 1878, il a été procédé à l'étude d'un canal du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de se développer et

de soutenir la concurrence étrangère.

L'avant-projet présenté par M. l'Ingénieur en chef Flament a été soumis à l'enquête et le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des Députés. Mais, en raison de la situation financière, le Sénat avait ajourné la discussion de l'affaire.

En 1889, l'Administration supérieure a étudié un projet de combinaison financière destiné à permettre de réaliser à la fois l'amélioration de la voie navigable actuelle entre Etrun et l'Oise et la construction du canal du Nord entre Courcelles et Janville, travaux évalués 66 millions.

Cette combinaison repose sur l'institution de Chambres de navigation pouvant servir des subsides à l'aide d'emprunts dont le service serait assuré par des péages. Elle a reçu l'adhésion du

Conseil général du Nord.

Le Parlement est saisi de cette question. Mais, en attendant son vote, l'Administration s'est préoccupée d'exécuter la partie du canal du Nord connue sous le nom de dérivation autour de Douai et qui présente un caractère d'extrême urgence. Les travaux de cette dérivation ont été déclarés d'utilité publique par décret du 16 Mai 1891 et le projet définitif approuvé le 21 Juillet 1892. Les travaux sont actuellement en cours d'exécution.

Un autre service spécial a été chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuyés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

Bureaux de jaugeage. — Bergues. — Cambrai. — Condé. — Douai. — Dunkerque. — Lille. — Maubeuge. — Merville.

Bureaux de déclaration. — Aa, écluse du Guindal. — Canal de Bergues, écluse de Bergues. — Canal de Bourbourg, écluse du Jeu de Mail. — La Bourre, écluses du Grand-Dam et de Merville. — Colme, écluse de Wattendam. — Deûle, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlémont. — Canal de Furnes, écluses octogones à Dunkerque et à Zuydcoote. — Canal d'Hazebrouch, écluse de la Motte-au-Bois. — Lave, écluse de la Gorgue. — Lys, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines. — Canal de Roubaix, écluses de Marquette et du Sartel. — Scarpe, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — Canal de la Sensée, écluses d'Estrées et de Fressics. — Escaut, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — Sambre, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies. — Canal de Saint-Quentin, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

Bureaux télégraphiques. — Colme, écluses de Wattendam et de Lynck. — Canal de Bourbourg, écluse de Guindal. — Scarpe, écluses du Fort, Thun, St-Amand, Warlaing, Marchiennes et Lallaing. — Escaut, écluses de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — Canal de St-Quentin, écluses de Bracheux, de Vaucelles et du Bosquet.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie donnent une grande importance aux attributions de ce service, qui comprend:

Les dessèchements et les améliorations agricoles, les curages, les irrigations, les usines à cau établies sur les cours d'eau non navigables, la surveillance de la pêche pour ces cours d'eau, le drainage, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Les Associations syndicales des dessèchements sont au nombre

de 17 et embrassent une superficie de 60,030 hectares.

Les dépenses qu'elles ont faites se sont élevées en 1892, comme suit :

Entretien. — Pour 60,030 hectares, 148,539 fr. 43, soit par hectare 2 fr. 47.

Travaux neufs. — Pour 49,680 hectares, 142,703 fr. 84. Ces dessèchements sont compris dans le tableau suivant :

		DATE	DÉPENSE	S FAITE	S EN 4892
DÉSIGNATION DES SYNDICATS.	Super-	DE L'ORGANISATION	ENTRET	TEN.	Travaux
	terrains.	des syndicats.	Totales.	par hectare.	neufs.
1º Prairies de Mortagne et de Châ- teau-l'Abbaye	h. 420	28 octobre 1838.	fr. c. 320 »	fr. c. 2 66	fr. c.
2º Vallées de la Hayne et de l'Escaut.	3697	8 septembre 1821.	23575 38	6 37	1)
3º Marais de Bruay et de l'Épaix	340	44 octobre 4846.	1991 79	5 85	20
4º Prairies de Flines-lez-Mortagne	440	14 mai 1851.	627 09	4 47	n
5º Marais de la Vergne	113	4 février 4866.	1405 02	9 77	n
6º Marais de la Naville	446	46 août 4859.	4150 •	9 97	"
7º Marais de Trith et de Bourlain	192	3 février 4864.	1982 89	40 32	1)
8º Vallée de la Scarpe	10800	16 novembre 4834. Décret du 8 février 4889.	26398 25	2 44	33500 =
Haute-Sambre 'rive droite' à Maroilles.	723	Ordonnance royale du 49 juin 1837. Décret du 44 juin 1831. Décret du 28 déc. 4867. Arrêté préfectoral du 8 septembre 1875.	1915 64	2 65	1)
ld. (rive gauche) à Hachette.	64	Ordonnance royale du 49 juin 4837))	n	n
Basse-Sambre, à Berlaimont	434	Décret du 44 mai 4851	2096 93	4 83))
Basse-Sambre à Maubeuge.	223	Décret du 44 mai 1851.))	1)	n
10° Landrecies siégeant à Landrecies.	96	Arrèté du 8 déc. 1882.	1)	1)	n
(Waëteringues (4re section	9298	Décret organique	12582 91	1 35	3780 46
de 2º id	10189	du 29 janvier 1852	16617 19	4 63	60000 *
144° Parrondissement 3° id	8509	modifié par le décret	9224 44	4 43	42823 68
de Dunkerque. 4e id	10884	du 17 décembre 1890.	26000 »	2 39	2600 »
42º Grande et Petite Moëres	2094	9 mars 1882.	7330 60	3 51	
43º Marais de Lauwin-Planque	50	Autorisation préfectorale du 27 août 4855.	-1)	n	. 10
14º Prés Duhem	76	9 avril 1856.	362 80	5 77	n
45° Marais de la Deûle	1223	47 février 1866.	11729 55	9 59	,
46° Bassin de la Fontaine-St-Martin	52	19 novembre 1887.	428 95	2 48	,
47° Dessèchement mécanique de Thun	300	1884.))))	n
Totaux	60030 h.		fr. c. 448539 43		fr. c 142703 84

Les principaux dessèchements sont ceux des Waëteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut et de la Haute-

Les Waëteringues doivent être considérées à deux points de vue, car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waëteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Les circonstances atmosphériques ont été favorables, dans ces dernières années et, grâce aux améliorations exécutées, le dessèchement du territoire waeteringué s'est opéré dans de bonnes conditions. L'alimentation a laissé un peu à désirer en raison de la

sécheresse de l'année 1893.

Les travaux achevés, en cours d'exécution ou à l'étude dans les services des ports et de la navigation, sont conçus de manière à faire profiter, dans la plus large mesure possible, le dessèchement du pays des améliorations réalisées ou à réaliser.

La 1^{re} section des waeteringues a terminé en 1886 les importants travaux d'élargissement et d'approfondissement du Schelfvliet, pour lesquels elle a reçu une subvention de 93,000 francs sur les fonds du Ministère de l'Agriculture.

La 2º section a entrepris en 1886 l'exécution d'un avant projet d'amélioration des bassins du Duvckergracht, de la Vieille-Colme et du Vliet, qui a été approuvé par M. le Ministre de l'Agriculture par une décision du 10 Mars 1885. La dépense est évaluée à 260,000 francs et une subvention égale au tiers est accordée sur les fonds du Trésor. Les travaux sont terminés.

La 3º section a profité dans une large mesure des travaux d'amélioration de la Haute-Colme, de l'augmentation de la section du canal de Bergues et de l'abaissement du niveau de ce dernier canal, abaissement qui atteint 0m,32. Dans le but de tirer complètement parti de ces améliorations, la 3º section vient d'achever des travaux évalués à 300,000 francs, dont l'avant-projet a été approuvé en 1885 par MM. les Ministres des Travaux Publics et de l'Agriculture et auxquels l'Etat contribue pour une somme de 150,000 francs.

Dès qu'on sera fixé sur le tracé de l'agrandissement de la ville de Dunkerque, auguel se trouve subordonnée l'exécution des ouvrages destinés à faciliter l'évacuation des eaux du canal des Moëres, on demandera à la 4° section d'augmenter la puissance des pompes de Steendam, pour étendre leur action au sud de la Basse-Colme, et d'élargir le Waëtergand de Coudekerque et le canal des Moëres, pour accélérer le dessèchement des terres basses. Le bassin du Schelfvliet est appelé à profiter de l'augmentation de la

section du siphon de Bergues et du canal de Bergues.

Lors de l'enquête ouverte sur l'avant-projet d'amélioration de la Scarpe-Inférieure, le Syndicat a renoncé à la réglementation des niveaux de la Scarpe par l'aval des écluses, moyennant l'allocation par l'État d'une subvention de 135,000 francs. Cette subvention, qui a été accordée par le décret du 14 novembre 1881, est affectée à l'exécution des travaux suivants : Dérivations de la Rache et du Bouchard en aval de l'écluse de Lallaing ; dérivation de la Trai toire au rivage du Noir ; dérivation du courant de Coutiches en aval de l'écluse de Marchiennes ; dess'element mécanique de Roost-Warendin.

Tous ces travaux sont achevés et produisent les meilleurs effets, à l'exception de la dérivation du Bouchard qui a été ajournée par décision ministérielle du 31 mars 1883, jusqu'à ce que les effets de la dérivation de la Rache aient pu être appréciés.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1892 ont

embrassé une étendue de 778 kilomètres.

MM. les Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics ont approuvé, en juillet 1881, les instructions et les règlements proposés pour l'organisation du service hydrométrique et d'annonce des crues pour la partie française des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Ce service fonctionne régulièrement; il permet de régulariser l'écoulement des crues en opérant des tirages préventifs, et d'atténuer les dommages provenant des inondations.

Une convention du 30 novembre 1882, approuvée par décret du 12 décembre de la même année, a sanctionné un projet d'arrangement pour l'établissement d'un service international d'annonce des crues pour les cours d'eau communs à la France et à la Belgique. Le service installé depuis 1887 fonctionne à la satisfaction des deux pays.

L'année 1892 a été sèche, elle donne 10,268 m/m de hauteur

d'eau pluviale répartie en 16 stations.

Voici pour servir de comparaison la même catégorie de renseignements depuis l'origine du service :

4882	43.076 44.759	4888	40.508 42.734
1885		1891	
4886		1892	10.268

Pendant le cours de ce siècle, les années qui ont été aussi sèches et plus sèches sont: 1814, 1820, 1834, 1842, 1847, 1857, 1858, 1861 et 1887.

Trois crues, sans importance, se sont produites: au commencement de Janvier, à la fin de Mars et à la mi-Décembre. Les inondations qu'elles ont occasionnées, n'ont causé aucun préjudice; la première et la dernière ont eu lieu en hiver, celle de mars n'a duré qu'en temps fort restreint, cinq ou six jours.

Une commission internationale a été chargée de l'étude des questions relatives aux Moëres et aux Waeteringues franco-belges et à l'amélioration du canal de Dunkerque à Furnes. Elle a terminé ses travaux en juillet 1888 et ses conclusions sont soumises à la ratification des administrations française et belge.

Des négociations ont été engagées en vue d'arriver, comme l'a demandé le Conseil général du Nord, à l'ouverture de conférences internationales ayant pour but de dresser le programme des travaux à exécuter de chaque côté de la frontière pour améliorer le régime des crues du Bas-Escaut en aval de Condé. Mais elles n'ont

pas abouti.

Un décret du 22 Février 1887 a déclaré d'utilité publique les travaux à exécuter pour assurer l'épuration des eaux de l'Espierre, conformément à un avant-projet dressé par les Ingénieurs de l'Etat, et qui comporte le traitement de tout le débit du cours d'eau par la chaux. Les villes de Roubaix et Tourcoing se sont entendues à cet effet. Les travaux, commencés en 1888, sont achevés, et l'usine d'épuration fonctionne depuis septembre 1889. On continue les essais en grand et l'on espère arriver prochainement à rendre l'épuration continue et pratique.

Un avant-projet d'amélioration du lit de l'Espierre a été approuvé par M. le Ministre de l'Agriculture le 24 janvier 1891.

La Belgique n'ayant pas voulu engager de pourparlers au sujet de la partie mitoyenne, une décision ministérielle du 28 mai 1891 a autorisé la mise à l'enquête de l'avant-projet s'appliquant seulement à l'amélioration de la partie française. Cette enquête a eu lieu, ses résultats ont été entièrement favorables. Le dossier est entre les mains de l'administration supérieure avec des propositions en vue de la déclaration d'utilité publique.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE.

HOUILLES. — Le tableau ci-après donne les dates des actes des concessions, l'étendue superficielle et le détail de la production, par Compagnie, pendant les années 1891 et 1892. Il indique, en outre, les variations d'une année à l'autre:

COMPAGNIES.	CONCESSIONS.	ereabue superficielle.	ACTES DE CONCESSION.	EXTRACTION. 1892.	CTION. 1892.	AUGMEN- TATION.	DIMINU-
	Vieux-Condé.	3.996	Vieux-Condé. 3.996 Arrêté du Conseil des finances du 14 octobre 1749 et arrêté du 20 avril 1856.				
Anzin	Raismes	4.819	Arrêté du Directoire exécutif du 29 ven- tôse an VII.	tonnes.	tonnes. 2.693.334	tonnes.	tonnes. 436.660
	nlve	1.343	Ordonnance royale du 5 juin 1831				
Aniche	Aniche	11.850		833.165	797.655		35.510
Douchy	Douchy	3.449	Ordonnance royale du 12 février 1832	344.937	328.272		16.665
Escarpelle	Escarpelle	4.721	Décret du 27 novembre 1850	395.594	434.921	36.330	
Vicoigne et Nœux	Vicoigne	1.320	100	94.877	104.899	10.055	8
		440	Ordonnance royale du 10 septembre 1811.			*	
Thivencelles et Fresnes-Midi	Thivencelles.	186	Ordonnance royale des 10 septembre 1841 et 20 juin 1842	134.763	132.084		2.679
	Saint-Aybert.	4.55					
Azincourt	Azincourt	2.482	Ordonnance royale du 20 décembre 1840 et décret du 15 février 1860	92.496	93.922	1.426	•
Crespin-lez-Anzin Crespin	Crespin	2.843	Ordonnance royale du 27 mai 1836	38,336	55.226	16.890	a
			TOTAUX	4.759.162	4.637.346	899.49	186.514
					DIMINUTION.	121.846	121.846 tonnes.

La diminution totale a été de 121,846 tonnes, soit environ 2.5 % sur l'ensemble de l'extraction.

La production movenne par ouvrier du fond s'est abaissée en 1892 au chiffre de 288 tonnes, (inférieur de 12 tonnes à celui de l'année 1891).

Le nombre des ouvriers du fond a été en 1892, de 16,112 et celui des ouvriers du jour de 4,697. Il avait été en 1891 de 15,873 pour les ouvriers du fond et de 4,628 pour les ouvriers du jour. Il v a donc eu en 1892 augmentation sur le nombre des

ouvriers du fond et du jour.

Le total des salaires payés en 1892, a été de 25,711.030 fr., ce qui correspond à 1.225 fr. 57 de salaire annuel moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1891, ce total des salaires avait été de 26,632,532 fr. et correspondait à 1,299 fr. 08 de salaire moyen par ouvrier Le salaire par tonne a été en movenne de 5 fr. 54 en 1892 contre 5 fr. 59 en 1891.

Le prix de vente pour l'ensemble des Compagnies houillères a été en 1892 de 11 fr. 09 par tonne de houille : il avait été de

12 fr. 13 en 1891.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1892 par les diverses Compagnies houillères.

La Compagnie d'Anzin a eu, en 1892, 20 puits servant à l'extraction, soit le même nombre qu'en 1891. Elle a achevé l'aménagement du puits Hérin Nº 3 et l'a mis en service en remplacement du puits Nº 1. Elle continue l'installation du second puits de l'Enclos et a entrepris le creusement de deux nouveaux sièges d'extraction établis, l'un à Vicq, l'autre à Wavrechain. Elle a, le 1er juin 1893, cessé d'extraire par la fosse Réussite.

Compagnie d'Aniche. - Dans la division d'Aniche, on a continué l'approfondissement des fosses St Louis et Ste-Marie. On creuse un nouveau puits, dit fosse Vuillemin. Dans la division de Douai, on a poussé surtout les bowettes de reconnaissance des fosses Bernicourt et Dechy; on prépare de nouveaux étages d'exploitation aux fosses Gayant et St-René et on travaille à l'approfondissement de la fosse Notre-Dame. On a mis en service à Dechy, en 1892, un nouvel atelier de lavage. On a construit un embranchement de chemin de fer de 800^m pour transporter des terres de fosses dans le marais d'Auberchicourt

La Compagnie de Douchy a eu, en 1892, comme en 1891, quatre fosses en exploitation. Elle a installé un ventilateur à la fosse Douchy et entrepris, par l'ancienne fosse Désirée remise en état, une grande bowette de

reconnaissance vers le midi, à 500 mètres de profondeur.

Compagnie de l'Escarpelle. - On poursuit activement, par les fosses 2 et 7. le creusement d'une grande bowette destinée à relier ces deux sièges d'extraction. On a continué les travaux des fosses 1, 3, 4 et 5 et activement poussé l'installation de la fosse 6, afin de pouvoir momenta-

nément y reporter l'extraction pour réparer le cuvelage de la fosse N° 2. La Compagnie de Vicoigne a eu, en 1892, deux fosses en exploitation comme en 1891, mais la fosse N° 1 a cessé d'extraire dans le 2° semestre;

ses produits sont amenés au jour par le puits de la fosse Nº 4.

Compagnie de Thivencelles. — Deux fosses d'extraction en activité, les fosses Soult et St-Pierre.

Compagnie d'Azincourt. - L'étage de 395^m de la fosse St-Roch touche à sa fin et on commence à exploiter à 470m. On travaille à établir la communication de cette fosse avec le puits d'aérage Nº 2.

La Compagnie de Crespin a réparé un accident survenu à son puits

d'aérage et en a continué l'approfondissement.

La Compagnie de Flines-les-Raches, constituée pour l'exploitation de la concession du même nom instituée par décret du 9 août 1892, n'a pas

encore commencé ses travaux.

Travaux de recherche. — Le sondage entrepris au Sud de la Compagnie d'Azincourt par la Société des mines de Bouchain (Tétar et Cle) a été arrêlé à la profondeur de 603^m, en plein calcaire; la demande en concession présentée par les auteurs de ce sondage a été rejetée par décret du 15 mai 1893.

Le sondage entrepris à Bouchain par la Société Lesur et Cie a été également abandonné en 1892 dans le terrain dévonien : la demande en concession présentée a été rejetée par décret du 17 novembre 1892 Un autre sondage entrepris par la même Société à Noyelles, au Sud de la concession de Douchy, était arrivé, le 31 décembre 1892, à 80^m de profondeur dans le terrain dévonien.

Accidents. — Le service des mines a eu à constater, en 1892, 139 accidents de personnes de quelque gravité à l'intérieur des mines et 23 à l'extérieur. Ces accidents ont causé

ensemble la mort de 23 ouvriers et en ont blessé 146.

Grèves. — Il n'y a eu aucune grève dans le bassin houiller en 1892. Mais, le 18 septembre 1893, les mineurs des Compagnies de l'Escarpelle, d'Aniche et d'Azincourt se sont mis en grève à la suite de ceux du Pas-de-Calais, réclamant pour les ouvriers à la veine un salaire journalier moyen de 7 fr. 15, la communication au syndicat des mineurs d'un double des carnets de paie et quelques modifications de détail. La grève n'a pas gagné les Compagnies houillères de l'arrondissement de Valenciennes. Elle a pris fin le 6 novembre.

Consommation. — La consommation de la houille dans le département du Nord se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1892:

Houilles du Nord, 2,213,711 tonnes; houilles du Pas-de-Calais, 2,705,446 tonnes; houilles de Belgique, 1,135,493 tonnes; houilles d'Angleterre, 5,399 tonnes; houilles alle-

mandes, 4,330 tonnes. Ensemble: 6,064,379 tonnes.

La consommation de la France entière, en 1891, a été de 36,573,000 tonnes environ. Le département du Nord, qui occupe le 2º rang comme producteur, est de beaucoup le premier comme consommateur; la Seine, qui vient après lui, n'ayant consommé, en 1891, que 3,620,000 tonnes contre

6,064,379 tonnes dans le département du Nord.

MINES DE FER — Les mines de fer concédées dans le département du Nord se trouvent dans l'arrondissement d'Avesnes et sont au nombre de 6. Elles sont toutes restées en chômage pendant l'année 1892. Le minerai qu'elles renferment est de médiocre qualité et elles ne pourraient actuellement être exploitées avec profit.

Carrières. — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières dans le département du Nord pendant l'année 1892 :

DÉSIGNATION.	Carrières s	outerraines.	Carrières à ciel ouvert.		
DESIGNATION.	Nombre.	Ouvriers.	Nombre.	Ouvriers.	
Marbre Sable Calcaire, pierre à chaux Pierre à paver, à bâtir Silex Marnes et terres glaises	35 4	128 43 7	56 233 472 205 54 71	440 458 547 624 88 242	
TOTAUX	44	450	788	2.069	

Les carrières souterraines sont situées principalement dans les environs de Lille, à Faches, Haubourdin, Hellemmes, Lesquin, Lezennes, Loos, Phalempin, Seclin, et, dans les environs de Valenciennes, à Ribécourt, Vendegies-sur-Ecaillon, Petite-Forêt-de-Raismes, La Sentinelle, St-Saulve, Hordain et Avesnes-le-Sec.

Les carrières de phosphates de Quiévy, Viesly, Briastre

et Neuvilly ont chômé en 1892.

Quatre accidents ont été constatés en 1892. Ils ont occasionné la mort de deux ouvriers et des blessures à deux autres.

L'exploitation des carrières est réglementée dans le département du Nord par le décret du 10 Février 1892, qui a remplacé, sans modification importante, le décret du 20 Décembre 1873.

MÉTALLURGIE. — Le tableau suivant donne le résumé de la production des usines à fer du département du Nord pendant les années 1891 et 1892 :

DÉSIGNATION.	189	1.	189	2.
DESIGNATION.	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affin.et de moul. en 2 ^e fusion	tonnes 209.248	fr. 55 "	tonnes 229.978	fr. 52 °
Fers marchands et fers spéciaux	268.843	149.58	273.778	446.42
Rails	20	440 .	n	9
Tòles	55.003	482.25	49.977	181.47
Acier Thomas, Bessemer Martin	104.917	456.46	107.530	450.35

L'examen de ce tableau montre que la production a légèrement diminué pour tous les produits, sauf pour les fontes et les fers marchands. Les prix de vente ont baissé pour tous les produits. La seule usine produisant des scories de déphosphoration est l'usine de Trith. Elle a produit 14,960 tonnes et en a livré le même chiffre à l'industrie

L'usine à zinc d'Auby-lès-Douai a produit, en 1892, 12,838 tonnes de zinc brut au prix moyen de 484 fr. 40. La production en 1891 avait été de 12,996 tonnes de zinc brut et

le prix moyen de vente de 499 fr. 10.

APPAREILS A VAPEUR. — 105 usines à vapeur nouvelles ont été mises en activité en 1892 dans le département du Nord; 20 ont été supprimées. Les usines du département renfermant des appareils à vapeur s'élèvent, y compris celles en chômage, au nombre total de 4,155. Elles comprennent 8.631 chaudières motrices ou calorifères et 6,656 récipients. Il ne s'est produit en 1892 qu'une seule explosion de chaudière; elle n'a causé que des dégâts matériels.

L'année 1891 avait été marquée par trois explosions dont une

avait blessé mortellement une personne.

SANTE PUBLIQUE.

COURS MÉDICAL.

D'après les listes dressées en exécution de l'art. 26 de la loi du 19 ventôse an XI, de l'art. 28 de la loi du 21 germinal, même année, et de l'art. 12 de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 12 mai 1812, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de quérir dans le département est de 1,419 dont :

Indoversander	Docteurs	Officiers	PHARMA	CIENS.	SAGES-I	FEMMES.	Herbo-
ARRONDISSEMENTS.	Docteurs	de santé.	1reclasse	2º classe	1reclasse	2º classe	ristes.
Avesnes	57	18	46	34	48	25	1
Cambrai	45	35	41	29	37	24	
Douai	26	22	5	27	26	42	0
Dunkerque	30	48	11	21	44	12	n
Hazebrouck	23	20	5	12	9	8	
Lille	173	404	54	101	64	67	3
Valenciennes	32	25	40	29	73	43	2
Totaux	386	239	112	250	268	458	6

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1892, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSE- MENTS.	POPULATION.	Nais- sances.	Vacci- nations.	Re- vaccina- tions.	Après vaccination.	Sans Vaccination.	Après Waccination.	Sans Sans Vaccination.	Après O D Vaccination.		Moyenne des vaccinations.
Avesnes. Cambrai Douai Dunkerque Hazebrouck Lille Valenciennes	207.779 497 535 433 037 438 292 442.743 732.862 244 093	4.667 4.938 3.604 4.574 3.494 24.425 5.874	2.454 2.586 1.706	298 4.956 576 745 646 47.880 4.099	4 5 28	38 38 38 82 446 3	1 3 7 9 4	7 · · · · 42 2	5 ° ° 25 9	39	66.4 81.89 59.68 56.53 53.46 400.4 45.74
Totaux	4.736,344	48.273	37.427	23 440	505	236	24	51	39	85	77.53

Les vaccinations, en 1892, fournissent une moyenne de 77,53 %. En 1891, sur 49,034 naissances, il y a eu 36,267 vaccinations, c'est-à-dire, 73,92 %. Il y a donc augmentation sur l'année précédente. Les revaccinations qui, en 1891, étaient de 11.860, se sont élevées, en 1892, à 23,140.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements, afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Le Conseil général a fixé à 6,000 f. le crédit destiné à faire face à toutes les dépenses du service vaccinal, aux récompenses accordées à titre d'encouragement aux vaccinateurs qui fournissent les éléments de statistique annuelle, et à favoriser, au moyen de primes, la recherche du cowpox spontané.

Le Conseil général a également voté un crédit de 6,000 francs pour le fonctionnement d'un office vaccinal à Lille, sous la direc-

ton de M. le docteur Wertheimer.

Les personnes qui ont effectué le plus de vaccinations dans le courant de l'année 1892 sont, pour chaque arrondissement : Avesnes, M^{me} Sorlin, sage-femme à Hautmont, 154; Cambrai, M. Sergent, officier de santé à Fontaine-Notre-Dame, 574; Douai, M. Deltombe, officier de santé à Flines, 269; Dunkerque, M. Tanche, officier de santé à Armbouts-Capel, 459; Hazebrouck, M. Smagghe, docteur en médecine à Hazebrouck, 549; Lille, M^{me} Martin, sage-femme à Halluin, 2934; Vatenciennes, M^{me} Morland-Delvallée, sage-femme à Fresnes, 482.

Récompenses accordées aux vaccinateurs pour l'année 1892. — Des récompenses honorifiques ont été décernées, savoir : 23 médailles d'argent de 1^{re} classe ; 24 médailles d'argent de 2^e classe et 49 médailles de bronze.

SAGES-FEMMES.

Le Conseil général alloue chaque année un crédit de 6,000 fr. pour l'entretien de bourses d'externes élèves sages-femmes près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études, a été adopté par délibération du Conseil général du 22 août 1882.

ALIENES.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département, pendant l'année 1892.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMSLET (hommes).	TOTAL.
Alienes existant au 1er janvier	694	4239	743	2646
Admis pendant l'année	307	223	464	694
Total	4004	4462	877	3340
Sortis ou décédés pendant l'année	266	247	235	748
Restant le 31 décembre 4892.	735	1245	642	2.622

Il y a eu, en 1892 sur 1891, diminution de 30 hommes et augmentation de 6 femmes.

Ces 2,622 aliénés qui ont séjourné en 1892 dans les asiles se divisaient, ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes	TOTAL.
Folie simple et folie compliquée d'épi- lepsie	740	646	4356
Folie alcoolique	157	45	202
Folie paralytique	432	19	151
Démence sénile et démence organique	75	290	365
Idiotic et crétinisme	273	275	548
Total	4.377	1.245	2.622

Un peu plus de la moitié des malades sont atteints de folie simple ou de folie compliquée d'épilepsie. 7 % environ sont traités pour la folie alcoolique. Les cas de folie paralytique forment à peu près 1/18 du total; ceux de démence sénile et démence organique un peu plus du 1/7. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre-est à peu près le même pour les hommes et pour les femmes.

ÉPIDÉMIES.

Extrait du Rapport de M. le Docteur GOREZ sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1892.

Les renseignements précis continuent à manquer sur les différentes maladies épidémiques qui ont sévi dans le Nord. Un certain nombre de municipalités ont négligé de signaler les cas survenus dans leurs localités, ce qui empèche de produire un travail d'ensemble résumant fidèlement la situation sanitaire du Département.

Choléra asiatique. — L'arrondissement de Dunkerque a surtout été éprouvé par cette redoutable maladie. Il y eut à Dunkerque 57 cas, dont 35 décès; le choléra a sévi successivement dans 23 communes environnantes, notamment à Steene, Coudekerque-Branche, Rosendaël, Grand Fort-Philippe. Au total on a compté 219 cas et 104 décès. Les municipalités ont montré le plus grand zèle pour lutter contre le fléau.

lités ont montré le plus grand zèle pour lutter contre le fléau.

L'arrondissement de Valenciennes a présenté aussi quelques cas de cholèra ou diarrhée cholériforme, mais la contagion n'a pas été établie.

Quelques cas semblables ont été constatés à Douai au mois de

septembre.

Diphtérie. — De nombreux cas de cette terrible maladie ont été signalés en 1892 et principalement dans les arrondissements d'Avesnes, Cambrai et Lille. Parmi les localités où le mal s'est manifesté, il faut citer: Rainsars, Avesnelles, Ramousies, Glageon, Vendegies-sur-Ecaillon, Haussy, Lille, Roubaix, Halluin, Armentières, Comines, Roncq, Bousbecque et Flers.

Variole. — Une épidémie de variole a sévi avec intensité à Lille jusqu'à la fin de l'année 1892. On peut fixer à 1.500 environ le nombre des per-

sonnes qui ont été atteintes.

La population de Roubaix a présenté aussi de nombreux cas. Cette maladie a éprouvé également les communes de Lomme, Wattrelos, Halluin, Marcq-en-Barceul, Rôneq, Lys, Lannoy, Toufflers, Fromelles. Elle a régné dans les arrondissements de Cambrai, d'Hazebrouck et de Valenciennes.

Scarlatine. —La scarlatine a été signalée dans les groupes scolaires de Fourmies, à Lille et dans 14 autres communes de l'arrondissement de Lille.

Rougeole. — Cette maladie a revêtu un caractère épidémique grave dans les communes de Walincourt, de Bertry et à Lille.

Coqueluche. — La coqueluche a régné épidémiquement à Avesnes pendant les huit premiers mois de l'année. Elle a existé à l'état endémique à

Dunkerque, Lille et Roubaix.

Fièvre typhoïde. — La fièvre typhoïde a été constatée à Rosendaël et à Nieppe; elle n'a occasionné aucun décès dans ces deux communes. Etle a fait plusieurs victimes à Lallaing. A Wignehies, elle s'est manifestée dans un quartier pendant plusieurs mois. Dans l'arrondissement de Lille, diverses communes ont été très éprouvées, surtout celles de Bousbecque,

Halluin et Armentières. A Roubaix ou elle règne à l'état endérique, elle

a revêtu un caractère épidémique à la fin de 1892.

Influenza. — Dans tout l'arrondissement de Douai, la grippe a sévi avec une très grande intensité pendant les mois de janvier, février et mars. La mortalité n'a atteint que les vieillards qui ont succombé par broncho-pneumonie infectieuse. Dans l'arrondissement de Lille, l'influenza n'a pas revetu le caractère épidémique et généralisé de l'hiver 1889-1890, mais beaucoup de médecins ont observé, surtout chez les veillards, la bronchopneumonie infectieuse dont ils raitachent la malignité à la présence de

Fièvre charbonneuse — Un cas de fièvre charbonneuse a été signalé dans l'arrondissement de Douai, à Sin-le-Noble ; dans l'arrondissement de

Lille, à Marcq-en-Barœul, elle a causé six décès.

Fièvre puerpérale. Ce fléau a disparu depuis une vingtaine d'années, grâce aux progrès de l'antisepsie. On ne rencontre plus aujourd'hui que des cas isolés. Cependant la statistique annuelle de la ville d'Armentières accuse 7 décès par fièvre puerpérale en 1892. Une épidémie d'accidents gastro-intestinaux a été observée à l'école

normale d'instituteurs de Douai en 1892.

ÉPIZOOTIES.

Extrait du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, inspecteur du service sanitaire, sur les épizooties qui se sont produites en 1892 dans le département

Les affections épizootiques qui ont plus particulièrement atteint les animaux domestiques en 1892 sont : la péripneumonie contagieuse , la fièvre aphteuse, la morve, le charbon bactéridien, le charbon bactérien, la tuberculose, le rouget du porc, la pneumo-entérite infectieuse, la rage et l'actinomycose.

Péripneumonie. — La péripneumonie contagieuse a été constatée sur 225 bovidés, dans 145 communes et 156 exploitations. On a pratiqué l'inoculation consécutive à 955 animaux contaminés. Comparativement à l'année 1891, pendant laquelle 628 animaux péripneumoniques ont été abattus, la décroissance est considérable en faveur de 1892 qui n'a eu que 225 malades a attus. Les arrondissements d'Hazebrouck et de Dunkerque, essentiellement producteurs, sont, comme les années precédentes, restés indemnes.

Fièvre aphteuse. - Cette maladie a sévi avec une intensité tout exceptionnelle; elle a envahi 404 commune et a contagionné 2476 exploitations, 42,960 animaux ont été victimes de la fièvre aphteuse; leur perte a fait subir à l'agriculture un dommage évalué à 1,500,000 francs.

Morve. — 17 chevaux ont été abattus: 3 dans l'arrondissement de Cambrai, 3 dans celui de Douai, 10 dans celui de Lille et 1 dans celui de Valenciennes. En 1891, le nombre des animaux abattus avait été de 7.

Charbon bactéridien. — Le charbon bactéridien, ou fièvre charbonneuse, ou sang de rate, a été constaté à l'autopsie et confirmé par le
microscope sur 25 bovidés dans 13 communes. L'arrondissement de Cambrai compte le plus grand nombre de victimes. La vaccination charbonneuse a donné d'excellents résultats; depuis son application dans le département du Nord, il n'y a pas eu un seul insuccès. On ne saurait trop
consciller cette précieuse mesure prophylactique.

Charbon bactérien - Le charbon bactérien, encore appelé charbon emphysémateux, ou symptomatique, charbon à tumeurs, n'a sévi que dans l'arrondissement d'Avesnes, et jusqu'à présent n'en a pas encore franchi

les limites. 13 bêtes ont été attaquées, et toutes sont mortes.

Tuberculose. - La tuberculose est toujours très répandue ; il est impossible de donner un chiffre exact des sujets atteints. La majeure partie des renseignements reçus vient des abattoirs communaux, tandis que des tueries particulières ou l'on abat le plus grand nombre d'animaux tuberculeux, il n'arrive que de très rares informations.

Rouget du porc. — Le rouget du porc se manifeste rarement dans le département du Nord. Il a été constaté sur 4 porcs dans l'arrondissement d'Avesnes, sur 2 dans celui de Dunkerque, sur 5 dans celui de Lille et sur

un seul dans celui de Valenciennes. Tous sont morts.

Pneumo-entérite infectieuse. La pneumo-entérite infectieuse a été observée dans une exploitation de l'arrondissement d'Avesnes. 5 porcs ont péri. Dans l'arrondissement de Douai, un porc est mort de cette

maladie.

Rage. — La rage a été observée dans 29 communes, sur 42 chiens et 5 chevaux. Dix personnes adultes et deux enfants ont été mordus. Envoyés aussitôt à Paris par les soins de leurs municipalités respectives, ils ont suivi le traitement vaccinal de l'Institut Pasteur. Tous les chiens atteints de la rage ont été abattus; les cinq chevaux sont morts paralysès. On a abattu 142 chiens mordus. On a saisi sur la voie publique 130 chiens dont 73 ont été abattus et 57 rendus à leurs propriétaires.

Actinomycose. - L'actinomycose est assez rare; cependant, sous la forme de « langue de bois », on rencontre cette affection dans l'arrondis-

sement d'Avesnes, aux environs de Fourmies.

Elle a été aussi observée un certain nombre de fois à l'abattoir de Lille, attaquant surtout les os maxillaires.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1892.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit:

Subdivision de Lille (arrond.)	9,063
id. de Valenciennes (arrond.)	2 810
id. de Cambrai (arrondissements de	
Cambrai et de Douai)	2,979
Subdivision d'Avesnes (arrondissement, plus	
les cantons de Clary et du Cateau)	2,992
Subdivision de Dunkerque (arrondiss. de	
Dunkerque et d'Hazebrouck)	2,871
Total	20,715

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1,758 d'entre eux avant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 18,957 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste de recrutement. — Jeunes gens déclarés propres au service militaire et qui ne doivent pas être

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 21 de la loi du 15 juillet 1889 : 1º Aînés d'orphelins	2,389
Troisième partie. — Jeunes gens dispensés en vertu de articles 23 et 50 : Art. 23. — 1º Voués à l'enseignement 30 Professeurs des écoles françaises d'Orient et	
d'Afrique	
nomique, de l'école des haras du Pin, des écoles nationales d'agriculture de Grignon, Grandjouan et Montpellier, de l'école des mines de St-Étienne, des écoles des maîtres mineurs d'Alais et de Douai, des écoles nationales d'arts et métiers d'Aix, d'Angers et de Châlons, de l'école des hautes études commerciales et des écoles supérieures de com-	201
Prix de Rome, prix ou médailles de l'Etat dans les concours annuels de l'école nationale des beaux-arts, du conservatoire de musique et de l'école nationale des arts décoratifs	1
désignés par un jury d'Etat départemental 4 4º Élèves ecclésiastiques	

Quatrième partie. — Jeunes gens liés au service en	
vertu d'un engagement militaire, d'un brevet ou d'une	
commission et jeunes marins inscrits	1,562
Cinquième partie. — Jeunes gens ajournés à un nouvel	
examen du conseil de révision	2,104
examen du consen de revision	2,104
Sivième partie. — Jeunes gens classés dans les services	
auxiliaires de l'armée	1,732
Septième parlie. — Jeunes gens exclus de l'armée à	
raison de condamnations	4
Total de la liste du recrutement	
Total de la liste du recrutement.	10,557
	*
Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes	de tirage.
Ne sachant ni lire ni écrire	1,969
Sachant lire seulement	570
Sachant lire et écrire	5,838
Ayant une instruction primaire plus développée	11,289
Ayant obtenu le brevet de l'enseignement primaire.	217
Bacheliers ès lettres, bacheliers ès sciences et bache-	211
	116
liers de l'enseignement secondaire spécial	244
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	588
Total	20,715
Indication de la taille des jeunes gens du service actif	
Ayant moins de 1 m. 54	303
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	5,283
Ayant de 1 m. 63 à 1 m 66	5,200
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	3,908
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	2,921
Ayant au-dela de cette dernière taille (1 m. 73 et au-	2 2 2 2 2
dessus, moyenne 1 ^m ,75)	2,585
Dont on n'a pu connaître la taille	515
Total (taille moyenne 1 ^m ,655)	20.715
Total (tallo inojonito 1 ,000).	-0,110

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1758: 7 pour dartre et couperose, 3 pour la teigne, 8 pour calvitie et alopécie, 2 pour lèpre, 29 pour maladies de la peau, 15 pour perte complète de la vue, 70 pour perte d'un œil, 3 pour myopie, 1 pour strabisme, 74 pour autres maladies des yeux, 18 pour surdité-mutité, 22 pour surdité, 5 pour maladies de l'appareil auditif, 14 pour perte des dents, division congéniale des lèvres, de la voûte palatine et du voile du palais et autres maladies

des gencives et de la bouche, 5 pour bégaiement, 2 pour aphonie, 5 pour maladies du nez, 36 pour scrofules, 48 pour maladie de cœur, 26 pour phtisie pulmonaire, 50 pour maladies des organes respiratoires, 200 pour hernie, 7 pour varicocèle et vices de conformation des organes urinaires, 17 pour hydrocèle et maladie des testicules, 64 pour perte des membres, 27 pour mutilation de doigts ou autres organes, 162 pour varices, 22 pour sciatique et rhumatismes, 379 pour défaut dans le système osseux, 124 pour maladies du système nerveux et encéphale, 192 pour faiblesse de constitution et 121 pour infirmités diverses.

1732 jeunes gens ont été classés dans le service auxiliaire: 8 pour maladies de la peau, 13 pour maladie du cuir chevelu, 129 pour myopie, 249 pour strabisme et autres maladies des yeux, 27 pour surdité légère et autres maladies de l'ouïe, 1 pour perte des dents et autres maladies des gencives ou de la bouche, 7 pour bégaiement, 13 pour goître, 239 pour hernie, 60 pour maladies des organes génito-urinaires, 71 pour mutilation des membres, 249 pour varices, 23 pour pieds plats, 643 pour infirmités diverses.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES OPÉRATIONS DU RECRUTEMENT.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 58 et celui des inscriptions ajoutées, de 16.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,073. Parmi eux : 35 ont été rayés des tableaux avant le tirage, 27 ont été rayés après le tirage et 1,011 ont réclamé ou accepté la qualité

de Français.

Lors de la formation des tableaux de recensement, il a été procédé à l'inscription d'office de tous les fils d'étrangers qui, au 31 décembre 1891, avaient atteint l'époque de leur majorité et ne justifiaient pas avoir décliné la nationalité française par une déclaration dûment enregestiée au Ministère de la Justice. Quant à ceux qui, après leur inscription, ont justifié avoir répudié la qualité de français, ils ont été rayés, soit avant le tirage au sort, soit par le Conseil de révision. En outre, 86 jeunes gens ont été rayés par le Conseil de révision par application de l'article 8 de la convention conclue le 30 juillet 1891 entre la France et la Belgique.

Sur les 1,011 jeunes gens, fils d'étrangers ayant accepté ouréclamé la qualité de Français, 83 ont été exemptés pour infirmités, 628 ont été inscrits sur la 1^{re} partie de la liste du recrutement, 101 sur la 2^e, 4 sur la 3^e, 17 sur la 4^e, 115 sur la 5^e, 61

sur la 6e, et 2 sur la 7e.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 141, ont

concouru au tirage de la classe de 1892.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire était de 17,588 sur 20,715 inscrits, ou 84,9 %. — Le rapport de 1891 était de 85,5%. — Si cette année la quotité % des jeunes gens sachant lire et écrire est inférieure à celle de l'an dernier, cela provient de ce qu'en vertu de l'arrêt de la Cour de cassation du 7 décembre 1891, il a été porté sur les tableaux de recensement, un grand nombre d'hommes âgés de 30 à 40 ans pour la plupart illettrés.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies partout avec le plus grand ordre ; aucune irrégularité n'a été commise.

L'itinéraire du Conseil de révision à été scrupuleusement suivi,

sans qu'aucun incident soit à signaler.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 66; 31 ont été présidées par le Préfet, 26 par le Secrétaire-Général et 9 par un Conseiller de Préfecture.

La tournée a eu lieu en 48 jours. 55 membres du Conseil général et 57 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins a été de 20,104 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a

statué, de 23,097.

Sur les 23,097 hommes convoqués, 21,726 se sont présentés ou se sont fait représenter; 1,181 ne se sont ni présentés, ni fait représenter, 190 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1,856, y compris 98 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente 8,419 %

du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés a ait été de 1,135 pour la classe de 1891. Le nombre des ajournés, qui avait été de 1,453 en 1891, est de 2,104 pour la classe 1892. Les engagés volontaires de la classe de 1892 ont été au nombre de 1,562.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire ont été au nombre de 2395, dont 1,732 appartenant à la classe de 1892 et 663

ajournés des classes de 1890 et 1891.

Des 764 ajournés de 1890 et des 1,453 ajournés de 1891, ensemble 2,217, ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil: 582 propres au service armé, dont 119 dispensés en vertu de l'art. 21 de la loi et 5 en vertu des articles 23 et 50; 663 classés dans le service auxiliaire; 98 exemptés pour infirmités; 729 ajournés à une troisième visite, et 21 rayés.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1º Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel affecté aux condamnés ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2º Six maisons d'arrêt et de correction, à Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt,

de justice et de correction à Douai.

3º 57 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et atcliers, où une population d'environ 1,000 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la cordonnerie, la chaussonnerie, l'emboutissage des bouts de parapluie, les lits en fer, etc., etc.

Population des prisons du département.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1892 de.... 1017 savoir :

Correctionnels à	1	plus	d	uı	n	an	d	'en	ipi	ri-)	
sonnement.											745 }	1017
Quartier correct	io	nnel									272	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

MAISONS D'ARRÈT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION. (6° Circonscription pénitentiaire.)

Population au 31 décembre 1892.

								Hommes.	Femmes.	Total.
Lille								473	114	587
Avesnes.								120	12	132
Cambrai								57	8	65
Douai .	511							224	35	259
Dunkerq								122	21	143
Hazebroi	ick							55	13	68
Valencie.								99	27	126
		T	ota	ux	١.			1,150	230	1,380

Ce nombre de 1,380 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

Prévenus et accusés	Hommes.	Femmes.	Total. 299
Condamnés à un an et au-dessous Détenus de diverses catégories .	643 212	142	785 251
Enfants	36	9	45
Totaux	1,150	230	1,380
Récapitulatio	n.		
Maison centrale			1,017
Maisons d'arrêt			1,380
otal de la population des prisons au	31 décembr	e 1892.	2,397

ADMINISTRATION COMMUNALE.

Impositions extraordinaires.

La situation des communes, au point de vue des impositions extraordinaires, se résume, pour l'année 1892, conformément aux indications fournies par le Directeur des contributions, de la manière suivante:

Sur les 666 communes dont se compose le département, 132 n'ont pas voté d'impositions extraordinaires proprement dites. Celles qui y ont eu recours sont donc au nombre de 534 et la quotité des centimes supportés par elles varie de 1 à 5 centimes pour 91 communes, de 5 à 10 pour 140 communes, de 10 à 15 pour 101 communes, de 15 à 20 pour 60 communes, de 20 et au-dessus pour 142 communes.

544 communes ont été imposées pour dépenses annuelles obligatoires par suite d'insuffisance de revenus, de 0 c. 25 à 154 c. et 617 communes, pour dépenses annuelles facultatives, de 1 c. 3 à 90 c. 6. Enfin, 586 communes ont voté 3 c. extraordinaires pour les chemins vicinaux, conformément à l'art. 141 § 2 de la loi du 5 avril 1884.

La moyenne générale des impositions communales est de 93 c. 70, supérieure de 4 c. 75 a celle constatée en 1892.

Octrois.

Les communes comptent en outre, parmi leurs ressources, les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1892.

Arrondissement d'Avesnes.	Nieppe 47.338
Anor 9.603	Steenvoorde 45.950
Avesnes 85.704	Vieux-Berquin 8 760
Bavai	Total 398.529
Cousolre	10141 598.025
domonia	
	Arrondissement de Tille.
Hautmont 64.133	
Landrecies 32.572	Annœullin
Louvroil	Armentières
Maubeuge 185.058	La Bassée 20.599
Le Quesnoy 42.936	Bois-Grenier 3.468
Sars-Poteries 40.639	Chapelle-d'Armentières 12.983
Solre-le-Château 46.462	Comines 30.650
Wignehies 45.640	Erquinghem-Lys 6.392
Total 603.450	Frelinghien
10tal 005.450	Halluin 73.705
	Haubourdin 39.887
Arrondissement de Cambrai.	Houplines
Cambrai 404.064	Lannoy 43.669
Le Cateau	Lille-Urbain
Caudry 70.094	Lille-Banlieue 459.931
Solesmes 41.005	La Madeleine 48.556
Solesmes 41.000	Lomme 20.826
Total 638.193	Loos
	Quesnoy-sur-Deûle 45.474
Arrondissement de Douai.	Roncq 45.844
	Roubaix2.277.214
Aniche	Seclin
Douai	Tourcoing
Flines 4.596	Wambrechies
Orchies	Wallist Collect
Total 548,220	Total 8.964.646
Total 548,220	
Total 548,220 Arrondissement de Dunkerque.	Total8.961.646 Arrondissement de Valenciennes.
Arrondissement de Dunkerque.	Arrondissement de Valenciennes.
Arrondissement de Dunkerque. Bergues 46.826	Arrondissement de Valenciennes. Anzin
Arrondissement de Dunkerque, Bergues 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434	Arrondissement de Valenciennes. Anzin
Arrondissement de Dunkerque, Bergues 46.826 Bourbourg-Campagne	Arrondissement de Valenciennes. Anzin
Arrondissement de Dunkerque, Bergues	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes 37.693
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche. 46.326 Dunkerque 764.606	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325
Arrondissement de Dunkerque. Bergues	Arrondissement de Valenciennes. Anzin
Arrondissement de Dunkerque, Bergues . 46.826 Bourbourg-Campagne . 40.434 Bourbourg-Ville . 23.075 Coudekerque-Branche . 46.326 Dunkerque . 764.606 Grand-Fort-Philippe . 40.908 Gravelines . 30.022	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes 535.580
Arrondissement de Dunkerque, Bergues . 46.826 Bourbourg-Campagne . 40.434 Bourbourg-Ville . 23.075 Coudekerque-Branche . 46.326 Dunkerque . 764.606 Grand-Fort-Philippe . 40.908 Gravelines . 30.022 Hondschoote . 45.339	Arrondissement de Valenciennes. Anzin
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche. 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains. 44.487	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes. 535.580 Vieux-Condé. 35.257
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche. 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains. 44.487 Rosendaël 35.224	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes 535.580
Arrondissement de Dunkerque, Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche. 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains. 41.487 Rosendaël 35.224 Saint-Pol-sur-Mer 35.022	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes. 535.580 Vieux-Condé. 35.257 Total 4.063.707
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche. 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains. 44.487 Rosendaël 35.224	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes. 535.580 Vieux-Condé. 35.257 Total 4.063.707 Récapitulation par arrondissement.
Arrondissement de Dunkerque. Bergues	Arrondissement de Valenciennes. Anzin
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains 44.487 Rosendaël 35.224 Saint-Poi-sur-Mer 35.022 Total 998.966	Arrondissement de Valenciennes. Anzin
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote. 45.339 Malo-les-Bains. 44.487 Rosendaël. 35.224 Saint-Poi-sur-Mer. 35.022 Total. 998.966 Arrondissement d'Hazebrouck. Bailleul. 94.549	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes. 535.580 Vieux-Condé. 35.257 Total 4.063.707 Récapitulation par arrondissement. Avesnes. 603.450 Cambrai 638.493 Douai 548.220
Arrondissement de Dunkerque, Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains. 44.487 Rosendaël 35.224 Saint-Poi-sur-Mer 35.022 Total 998.966 Arrondissement d'Hazebrouck Bailleul 94.549 Cassel 48.574	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes. 535.580 Vieux-Condé. 35.257 Total 4.063.707 Récapitulation par arrondissement. Avesnes. 603.450 Cambrai 638.493 Douai 548.220 Dunkerque 998.966
Arrondissement de Dunkerque, Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.431 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche. 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote. 45.339 Malo-les-Bains. 44.487 Rosendaël. 35.224 Saint-Poi-sur-Mer 35.022 Total. 998.966 Arrondissement d'Hazebrouck. Bailleul. 94.549 Cassel. 48.574 Estaires. 43.978	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes. 535.580 Vieux-Condé. 35.257 Total 4.063.707 Récapitulation par arrondissement. Avesnes. 603.450 Cambrai 638.493 Douai 548.220 Dunkerque 998.966 Hazebrouck 398.529
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche. 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains. 44.487 Rosendaël 35.224 Saint-Poi-sur-Mer 35.022 Total 998.966 Arrondissement d'Hazebrouck Bailleul 94.549 Cassel 48.574 Estaires 43.978 Hazebrouck 420.740	Arrondissement de Valenciennes. Anzin
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains 44.487 Rosendaël 35.224 Saint-Poi-sur-Mer 35.022 Total 998.966 Arrondissement d'Hazebrouck Bailleul 94.549 Cassel 48.574 Estaires 43.978 Hazebrouck 420.740 La Gorgue 44.746	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes. 535.580 Vieux-Condé. 35.257 Total 4.063.707 Récapitulation par arrondissement. Avesnes. 603.450 Cambrai 638.493 Douai 548.220 Dunkerque 998.966 Hazebrouck 398.529
Arrondissement de Dunkerque, Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains. 44.487 Rosendaël 35.224 Saint-Poi-sur-Mer 35.022 Total 998.966 Arrondissement d'Hazebrouck Bailleul 94.549 Cassel 48.574 Estaires 43.978 Hazebrouck 420.740 La Gorgue 44.746 Merville 57.786	Arrondissement de Valenciennes. Anzin. 424.484 Condé. 45.420 Denain 474.983 Fresnes. 37.693 Lourches 27.325 St-Amand 89.568 Valenciennes. 535.580 Vieux-Condé. 35.257 Total 4.063.707 Récapitulation par arrondissement. Avesnes. 603.450 Cambrai 638.493 Douai 548.220 Dunkerque 998.966 Hazebrouck 398.529 Lille 8.964.646 Valenciennes 4.063.707
Arrondissement de Dunkerque. Bergues. 46.826 Bourbourg-Campagne 40.434 Bourbourg-Ville. 23.075 Coudekerque-Branche 46.326 Dunkerque 764.606 Grand-Fort-Philippe. 40.908 Gravelines. 30.022 Hondschoote 45.339 Malo-les-Bains 44.487 Rosendaël 35.224 Saint-Poi-sur-Mer 35.022 Total 998.966 Arrondissement d'Hazebrouck Bailleul 94.549 Cassel 48.574 Estaires 43.978 Hazebrouck 420.740 La Gorgue 44.746	Arrondissement de Valenciennes. Anzin

Les produits des octrois en 1891, se sont élevés à 12,911,467 f. Ceux de l'année 1892 s'étant élevés à 13,212,711 fr. il en résulte une augmentation de 301,244 fr. sur les produits de 1891.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville	chiens d'agrément ou servant à la	40		
de Lille.	chasse	10	"	
Dans les autres	chiens de garde	2	0	
	chasse	8	1)	
communes.	chiens de garde	2	b	

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1892.

	NOMBRE DE LITS.				RES- SOURCES		DÉPENSES de		Excédent des	
ETABLISSEMENTS.	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.	toute nature. 1892.		nature. 1892.		recettes de 1891.	
	A	rrond	issem	ent d'	Avesnes.					
Avesnes	80	60 1))	1 440	32392 9	921	28808 4	161	243	99
Bavai		47		17	6436	12	6003	77	4420	23
Landrecies	4	50		54		86)6	6959	43
Le Quesnoy	84	45	40	469	70406	11		G	4924	n
Maubeuge	32	52	58	142		23	00000	88	25995	19
Solre-le-Château	0	12	- 10	12	4037 9	10000		34	1622	02
Wignehies	6	6		12	7996 4	15]	8159	201	272	34
	Ar	rondi	sseme	nt de	Cambrai.					
Cam- Hop.St-Julien	107		30	107	76560 8	301	77721 6	12	12253	77
honi Hosp. General	10	200	75	275	472069	69		37	454304	60
Hice. Vanderburen		100	3)	100		11		181	54513	29
Le Câteau (hôp. Paturle)	34	. "		34	46102 8	311	17219 8	35	4083	64
	A	rrond	issem	ent de	Douai.					
Douai. { Hosp -Général Hôtel-Dieu	262	400	15	\$45 } 262 }	294267	0	288709))	166646))
Orchies	20	48	52	120	49124	1)	37392	0	29000	3)

	1					1	-	
	N	OMBRE	DE LIT	S.	RESSOURCES	DÉPENS	ES	EXCEDENT
	-				de	de		des
ETABLISSEMENTS.			1		toute	toute	8.0	recettes
	Ma- lades.	Vieil-	En-	TOTAL.	nature.	nature		de 1891.
	1	101031			1892.	1392.		
	Ar	rondis	semer	at de i	Dunkerque			
Bergues		72	0	102	54156 2		761	18655 74
Bollezeele	10	80	10	80	40744 3	87408	64	46208 90
Bourbourg	16	44	36	96	34894 3			6480 90
Bray-Dunes	4	14	N	48	45698 3			5544 5
Dunkerque	127	229	83	439	301499 4			5849 50
Esquelbecq	1) 4	15	^	15	4089 7	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN THE PERSON NAMED IN THE PERSON NAMED IN THE PERSON N	0.00	528 00 697 3
Hondschoote	1000	46 38	2	50	43180 5 8472 2	OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER	25	
Hondschoold		ondiss	-	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	azebrouck.		201	2101 (
Hospice civil		SALES OF		1	1		-	
Baitleul {Hospice civil	40	94	26	460	23354 3	27662	81	4217 20
Caestre	0	15		15	2920 8	3294	90	433 43
Cassel { Hospice civil	1	36	36	72	48214 3	18002	51	702 3
Estaires	1	40	0	4.0	24326 2	27388	15	
Haverskerque		42		12	5216	0 5292	62	80 88
Hazebrouck	32	73	28	133	35443 3	32287	79	7277 43
La Gorgue		25	- 10	25	2000	490	1770	995 26
Merville		48		48	14887 4			6200
Méteren		27	0	36		7928	0.0	188 7/
Morbecque	1 "	22	.0	22 34	3895 6 7462 9	54 4281 9298		158 19
Nieppe	1	34	41	20		5 2955		40783 48 68 2:
Renescure	1 "	22		22	77522 100000	9 3291	- 1975	141 15
Steenvoorde		50		50		2 12874	0.00	444 14
Steenwerck	10	50	5	65	42877 7	0 44304	67	4532 5
Vieux-Berquin	2	23	4	26	4498 3	5740	44	
		Arron	ndisse	ment	de Lille.			
Armentières. Hôpital	1 "	134	89	223	118193 9	418376	92	n
		45	40	85 \	24730 8		11/200	
Bondues	2	24	10	24		3304	900	44 29
Bousbecque Comines (hôpital)	30	60		90	35787 2			2969
Cysoing	3	45		15	3140 6		0.00	998 2
Ercuinghem-Lys		14		44	4034 3		100-000	"
Halluin	10	52		52	43410 2	12684	60	1091 3
Haubourdin	15	39	33	87	25168 6	21167	82	- 0
Herlies	0	7	11	7	3606 8			
Houplines		59	- 10	59	14235 F	200		3229 2
La Bassée	14	51	1)	62		35544		2650 43
La Chapelle-d'Arment	6 5	15 29	- 70	21	5633 6 57584 6	5028	10000	276 29
/ Hopital St-Sauveur.		29	n	34	0 1004 0	56528	13	3537 53
Hôp. de la Charité.	370		''	370				
Maison de santé	40	n		40	Barrier State	N E STATE	3	
Hospice-Général	1	1267	400	1367	0200000 1	3 3210300	00	
Hospice Comtesse	n	404	70	474	2522279 4	2 2519389	02	
	,	187	n	187		STATE STATE	1	
Hospice Gantois		4.00	THE PERSON NAMED IN		The state of the s			
Hospice Gantois Hospice Stappaert Fs-Baës(V*menages)))	27	70	70		10 10 10 10 10		

	N	MBRE	DE LIT	S.	RESSOURCES de		DÉPENSES de		EXCEDENT	
ÉTABLISSEMENTS.	Ma- lades. Vieil- lards. En- fants.		toule nature. 1892.		toute nature 1892.		recettes de 1891.			
Linselles		40	- 10	40	40769	02	40294	24	465	84
Lomme	2	24	20	26	40403	36	7000000	36	254	
Loos	4	24		28	40726	18		34	4030	10000
Marcq-en-Barœul		38		38	14149	03		62		4
Quesnoy-sur-Deûle		37		37		25		55		9;
loncq	9 000	20		20	5545	70	5482	67	338	6
Roubaix { Hôtel-Dieu Hosp. civil	360	306	94	360	690925	06	666386	04	32923	9
Seclin (hôpital)	52	84	D4:	433	83953	44	77624	16	42326	4
Cempleuve))	32	0	32		78		62	12020	2101
	418	02	0	118	58542	35		35	10	-
rourcoing { Hôpital civil Hosp. Génér	,,,,	240	460	400	232461	41		12	6332	9
Wambrechies		4.9		49	11278	83		28	933	
	39))	.0	39	12452	03		03	"	1100
Wattrelos . Hospice	11	110))	110	30395	25	29943	12	"	
		ndiss	ement	de V	alencienn	ies.				
Bouchain (Hee Dronsart).	8	34		42	21224	32	25077	441	10516	5
Condésur l'Escaut. Hosp.	. 0	20	50	20	44250	44	2795	27	7130	2
St-Amand. Hospee. civ	40	66	18	94	449880	57	77898	42	40178	4
	W	10	33	33	43205	81	42973	29	173	5
HospGénéral.		400	30	430						
Valen- \ Hôtel-Dieu	122			122/						
ionnos (Hotellerie	n	9	10	9	324018	36	353415	78	451240	8
/ Chartriers		50	20	50			Machine Co.			
Orphelins		, p	- 4			12			100	1
Totaux généraux	2515	5843	4475	9493	6433682	77	6045898	10	822926	4

Les établissements hospitaliers, au nombre de 87, sont situés dans 65 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1

pour 183 habitants.

Conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir : Arrondissement d'Avesnes : Avesnes, Maubeuge et Le Quesnoy; Arrondissement de Cambrai : Cambrai ; Arrondissement de Donai : Douai ; Arrondissement de Dunherque : Dunkerque et Bergues ; Arrondissement d'Hazebrouch : Hazebrouck, Bailleul, Cassel, Merville et Stenvoorde ; Arrondissement de Lille : Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ; Arrondissement de Valenciennes : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

ENFANTS ASSISTES.

Les enfants confiés à l'assistance publique se divisent en trois catégories: 1º les enfants trouvés; 2º les enfants abandonnés; 3º les orphelins pauvres, les enfants moralement abandonnés, et les enfants conservés par leurs mères et secourus temporairement. Ces enfants sont placés dans les cinq hospices dépositaires situés dans les villes de Dunkerque, Lille, Douai. Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont envoyés à la campagne chez des nourriciers; ils ne sont conservés dans les hospices qu'en cas de maladie ou d'accident grave qui empêche leur transport. En règle générale, l'administration place les frères et sœurs dans la même localité et autant que possible chez les mêmes nourriciers. Ceux-ci doivent présenter toutes les garanties désirables de moralité.

Le tarif des mois de nourrice et de pension des enfants assistés du département a été réglé ainsi qu'il suit par arrêté préfectoral du 19 octobre 1891 : 1^{re} année au sein 25 fr ; 1^{re} année au biberon 20 fr ; 2^e année 20 fr ; 3^e année 18 fr.; de la 4^e année à la 10^e, 15 fr., et de la 11^e à la 13^e inclusivement

18 fr.

La pension cesse lorsque le pupille a 13 ans révolus, à moins

qu'il ne soit atteint d'infirmités.

Indépendamment des salaires indiqués ci-dessus, il est accordé une indemnité de 18 fr. aux nourrices qui justifient, par un certificat du médecin-inspecteur, avoir entouré de bons soins un enfant de moins de 9 mois et l'avoir fait vacciner s'il ne l'avait déjà été à l'hospice.

Une indemnité de 50 fr. est aussi accordée aux nourriciers qui, ayant pris un enfant de moins d'un an, l'ont conservé jusqu'à l'expiration de sa 13° année, entouré de bons soins, préservé de tout acci lent, envoyé régulièrement à l'école et lui ont fait faire sa 1° communion.

Les nourriciers sont tenus d'envoyer aux écoles communales les enfants âgés de plus de 6 ans. Une indemnité de 50 fr. est allouée aux instituteurs qui font obtenir le certificat d'études primaires à un pupille de l'assistance départementale.

En cas de maladie d'un enfant assisté, le nourricier doit le présenter au médecin du bureau de bienfaisance de la commune qui est tenu de le soigner gratuitement; les médicaments sont

payés par le département.

A l'âge de 13 ans, les enfants sont mis en apprentissage chez des cultivateurs ou chez des artisans qui s'engagent à les soigner, à leur donner une éducation conforme à leur état et à leur payer un salaire dont une partie est versée à la caisse d'épargne.

Dépenses. — Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont avancées par les hospices et remboursées à la fin de chaque année, par le département au moyen des ressources combinées de l'État, du département et des communes. L'État contribue pour 1/5. Quant aux dépenses extérieures, l'État en supporte 1/5; les communes y participent également pour 1/5 et le département prend le surplus à sa charge, soit 3/5. Les dépenses pour l'année 1892 se sont élevées en totalité à 368.669 fr. 11.

Les enfants doivent être visités fréquemment par l'Inspecteur et les Sous-Inspecteurs. Ces fonctionnaires adressent au Préfet des rapports sur la façon dont les pupilles sont traités

chez les nourriciers.

En vue de prévenir l'abandon des enfants, le Conseil général vote chaque année un crédit destiné à venir en aide aux fillesmères indigentes. Les secours durent trois ans; ils sont de 12 fr. par mois pour la 1^{re} année, de 10 fr., 8 fr. ou 6 fr. pour les deux autres années.

Pour obtenir l'assistance départementale, il est indispensable que l'enfant appartienne à la nationalité française et qu'il

ait été légalement reconnu par sa mère.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique, en 1891 et 1892, s'établit comme suit :

DÉSIGNATION	34 DÉ0	CEMBRE
des catégories d'enfants assistés.	1891.	1892.
Enfants trouvés	- 41	44
Enfants abandonnés	447	476
Enfants de détenus	49 479	33 200
Orphelins pauvres	227	200
A quoi viennent s'ajouter :	943	944
Les pupilles de 13 à 21 ans	662	668
Les enfants secourus temporairement	384	403
Total	4959	2015

Il en résulte une augmentation de 56 enfants. La situation des pupilles de l'assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toutes garanties sous le rapport de la moralité, ils y y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

La mortalité ressort comme suit : pour les enfants de moins d'un an. 39 %; pour ceux de 1 à 13 ans, 1,95 %; pour ceux

de 13 à 21 ans, 0,40 %.

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 642 dans le département. Le nombre des communes étant de 666, il en résulte que 25 d'entre elles sont privées de bureaux de secours. La commune de Colleret a deux bureaux de bienfaisance dont un pour le hameau d'Ostergnies.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en

1892 à 248,773 dont 30,039 étrangers.

Les veuves et les chefs de familles surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à

l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations, les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant

l'année 1892, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établis- sements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES.
Avesnes	143	624.049 84	556.609 45	64.440 3
Cambrai	440	828.344 35	640.539 84	217.774 8
Douai	64	382.454 74	343.537 25	68.614 4
Dunkerque	62	446.000 04	375.620 79	40.379 9
Hazebrouck	53	376.219 60	346.449 62	29.799 9
Lille	129	2.296.724 70	2.433.943 54	462.808 4
Valenciennes	84	596.387 27	490.550 30	405.836 9
TOTAUX	642	5.516.844 51	4.827 490 76	689.653

Les placements faits en 1892 s'élèvent, savoir :

Acquisitions d'immeubles	2.813fr.20				
Sommes placées en rentes	429 570	88			
Total	432.384	08			

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit de 6,000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus ies indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS - DE - PIÈTÉ.

Résumé des opérations de l'annee 1892.

VILLES	ENGA	GEMENTS.	DÉGA	GEMENTS.	VE	VENTES.		
dans lesquelles les établissements sont situés.	Nombre d'articles	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles	Produits.		
Cambrai	8768	48689 5	7362	33734 5	0 453	8357 50		
Douai	24122	109870 5			» 1481	9042 50		
Dunkerque	48312	372338	43595	334563	» 3352	34687		
Lille Mont-de-piété	479206	1228749 5	0 476388	1210176	6487	87028 9		
fond . Masurel	10859	106425 5	0 40509	404200 5	0 729	8480 6		
Roubaix	47625	388867	47265	373020	8 3205	53056 5		
Valenciennes	44444	297446	38450	271056	3396	35869 6		
Tolaux	360333	2552086	345074	2430582	» 48803	236222 7		

La valeur moyenne par article des engagements a été de 7 fr. 118 en 1891, et de 7 fr. 082 en 1892. Celle des dégagements a été de 7 fr. 04 en 1891 et de 7 fr. 043 en 1892. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 11 fr. 72 en 1891 et à 12 fr. 563 en 1892.

Les bénefices réalisés par ces établissements, en 1892, se sont élevés : à Douai, à 728 fr. 43; à Dunkerque, à 9,520 fr. 48; à Lille, à 6,825 fr. 04; à Roubaix, à 11,365 fr. 45.

Le Mont-de-Piété de Cambrai a éprouvé une perte de 1,526 fr. 26; celui de Valenciennes, de 1,170 fr. 92.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir :

A Cambrai, $12 \, {}^{o}/_{o}$ sur les gages de 1 à 150 fr., $8 \, {}^{o}/_{o}$ sur ceux de 151 à 500 fr. et $7 \, {}^{o}/_{o}$ sur ceux de 501 fr. et au-dessus; à Douai, $10 \, {}^{o}/_{o}$; à Dunkerque, $12 \, {}^{o}/_{o}$; à Lille, $7 \, {}^{o}/_{o}$; à Roubaix, $10 \, {}^{o}/_{o}$; à Valenciennes, $8 \, {}^{o}/_{o}$.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les Caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1892, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Avesnes, 4; Cambrai, 5; Douai, 1; Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille, 6; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 43 succursales, en sorte que le nombre des

dépôts était porté à 70.

Le service des caisses d'épargne a augmenté en 1892. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1891, était de 130.931,234 fr. 90 c., est monté, au 31 décembre 1892, à 137,884,086 fr. 17 c., soit une augmentation de 6,952,851 fr. 27 c.

Les versements qui avaient été en 1891 de 32,459,085 fr. 32, ont produit, en 1892, une somme de 32,896,086 fr. 96 c., soit une

difference en plus de 437,001 fr. 64 c.

Le nombre des versements a été de 148,665 et celui des remboursements de 86,363. Il résulte, sur 1891, une différence en plus de 1,198 pour les premiers et de 4,473 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants

s'établit d'après le détail suivant :

101 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1892, 111 inscriptions, montant ensemble à 2,760 fr.; 290 autres titres de rente, d'une valeur totale de 9,855 fr., ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes, au nom de 264 déposants; — Ensemble : 401 titres, montant à 12.615 fr.

268 titres, montant ensemble à 9,936 fr., ont été retirés par 243 personnes. — 7 autres titres, montant à 50 fr., ont été

déposés à la Caisse des dépôts et consignations.
Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1892, 128 inscriptions

appartenant à 117 titulaires et d'une valeur de 2,659 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était, au 31 décembre 1892, de 3,911,084 fr., dont, en fonds de réserve, 459.820 fr. 72 c., et en fonds de dotation, 3,451,263 fr. 28 c.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné, en 1892, les

résultats consignés dans le tableau suivant :

	888674888867888888888888888888888888888	17
olde bit aux eposants au dérembre 1892.	EEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEEE	884.086 47
solve vů aux deposants au décembr 1892.	3115673 3689985 1411631 1411634 12766488 4780935 4780935 1469753 477758	88.
	2000 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	80
3. 15.		137.
	+050 100	64
REMBOUR- SEMENTS offectue's pen- dant l'annee tant en achats de rentes qu'en espèces		
sements sements offectue's pen dant l'annee tant en achats de rentes qu'en espèces	631527 1849390 742361 236013 952084 440803 440803 440803 440803 440803 440803 175012 353810 175012 354938 185987 175012 354938 1613380 1613380 1613380 202007 2238577 2258670	30900769
EMB EMB Stuck II I' Sand Sand Sand Sand Sand Sand Sand Sand	- 22 5 2 5 2 5 2 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	00
RE SI	0250004544007450004 055000005	601
	2211212121212121212121212121212121212121	25 3
MONTANT des des rentes perçus par par les cuisses en 1892.		
des nerado de rentes perçus par s caisse n 1892.	494 454 454 454 454 454 454 454 454 454	33
MONTANT des ABBERAGE de rentes perçus par par en 1892.	66 -44 12 01	2033
	1 366 6 6 6 6 6 6 6 7 7 7 7 7 8 8 7 3 7 3 7 3 7 3 7 3 7 3 7	10
Se its		
alloués aux aux eposants pour l'année 1892.	95739 48475 45299 95990 95990 95990 85988 59383 32837 80679 17437 35220 80472 17437 35220 80472 17437 35230 80472 17437 35230 80472 17437 35230 80672 8072 8072 8072 8072 8072 8072 8072 80	4562120
all	8033405555000000000000000000000000000000	62
	61 961 961 444	55
	35550555555555555555555555555555555555	855
carents les livrets ouverts par suite de ransferts en 1892.		
REI UV UV Sr S Sr S di di di	8391 5492 53637 867 867 867 867 867 867 867 867 867 86	0.7
de de de tra	888 6944 849998 1866	0.5
	8223 87 17 13 200 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17	.088 96 402079
4.T 8.T.S 19.2		6 98
MONTANT des des VERSEVENTS effectue. pendant pendant	653667 8638667 8738838 875885 875885 87586 87578 87	80
d d d d d d d d d d d d d d d d d d d	655867 730828 355855 355855 355855 355855 385408 450980 450980 450980 450980 450980 450980 450980 450980 450980 46077	896
Me e e	653667 188366 353855 845469 845468 845468 845468 855408 450808 8529846 450908 85298	61
	1 25 5 4 2 4 2 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	06
o s io		7
colde på aux deposants au au er janvier 1892.	2089403 5570353 1245943 1245943 2806245 2806245 2806245 1443560 14443560 195635 871684	84
aux leposai au au er jany 1892.	20000000000000000000000000000000000000	931
so de de	2989403 5043380 1245943 1245943 1245943 1265245 1443560 1453560 1453560 1453560 1453560 1453560 1453560 145469 1454633 1644633 1644633 1644633 164634 1644633 164634 16463	130,931,234
BRE BRE BETS Unil	6338 4355 1662 1662 1662 1671 2997 1773 2895 2895 1681 1773 1773 1773 1773 1773 1773 1773 17	248470
de LIVNETS restant Pu 31 déc. 1892.	25-4-1000-1000-1000-1000-1000-1000	00
		01
OMBRE de typers soldes rendant année 1892.	- L 8 2 2 2 2 - 0 4 8 4 8 4 8 5 L 2 8 3 6 L 2 2 8 4 6	*
de de de de de soldes soldes pendant fannée 1892.	1528 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	5534
E E E		***
s ni de de		
BRK RETS sendant 1894. å la suite de transfer	0000-0.00000444040124-12000800000	999
NOMBER DE LIVERE SOUVERS PEAULINE SEASOUVERS PEAULINE 1894. Pour Féfablis- à la de General Sement General Sement General Sement Iransfer veaux.	200-24-200-44-200000000000-0-48-098-0	0
NO DE L1 OUVERTH Fanno Fetablis- sement de comples nou- veanx.	22-1234-1234-1234-1234-1234-1234-1234-12	37
se se con la		22
RE nt er er	6685 4569 4569 4569 4569 41733 8750 2567 4173 4174 4174 4174 4174 4174 4174 417	08
de LIVARTS EXISTANT AU 19T JANVIET 1892.	844499994444	0.7
NO NO EXT	+ - 600 6+ 01 +01	240780 22370
es Zue	m : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	
villes sont situées les ses d'épargi	de:	X
VILLES ont sitt	Lie III.	TOTAUX
Non 1	ncion de la	10.
VILLES Où soul situées les Caissos d'épargne	Armentières Avesnes Balleul Balleul Bassée (la). Bergues Beurbourg Cambrai Cateau (Lc). Careau (Lc). Careau (Lc). Clary Comines Bunkerque Carry Comines Bunkerque Clary Carry Carry Cunines Bricoungt Bricoungt Landrecies Lille Maubeuge Meville Roubaix Solesmes Roubaix Steenconoge.	-
3	VARABACOCOCOCABBEAN VALUE COCOCABBEAN	

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1892.

Le tableau ci-après indique la situation par arrondissement des sociétés de secours mutuels du département au 31 décembre 1892.

			NOMBR	E DE		Secours	Boronstone	Frais	
ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	Membres hono- raires.		embres ticipant	s.	accordés aux	des médecins.	pharma- ceutiques.	
	de	Mem hor raii	Hommes Fem- En-		malades.	medecins.	ceusiques.		
Avesnes	12		2227	126	84	45533 40	2900 90	3935 60	
Cambrai Douai	8 34		1298 2280	422 755	174 26	44023 75 24905 80	5680 48	4400 20 7659 40	
Dunkerque Hazebrouck		4306	1401 28850	8 2946	434	6835 50 259500 81	3424 * 52137 45		
Valenciennes		1445 2064	3948 44610	59 489	432	23279 85 447053 *	5200 95 4784 05	5910 30 5249 70	
Situation au 31 de	-			1000					
cembre 4892 Situation au 34 dé-	297	10101	51314	4205	1144	461131 81	77103 23	93145 74	
cembre 4894	283	9203	49340	4195	1032	403254 96	74147 97	94923 30	
Augmentation pour l'année 1892	44	898	2004	40	112	57876 85	2985 26	1222 41	
				10 10					

Les recettes se sont élevées et les dépenses de toute nature			*			919,784 fr. 44 923,829 fr. 16
d'où un excédent de dépenses d	le			10		4.044 fr. 72

L'avoir des Sociétés qui était de 4,393,029 fr. 84 c. au 31 décembre 1891, s'est élevé à 4,604,436 fr. 93 c. se décomposant comme suit :

En capitaux placés ou en caisse	930,918 fr. 22
A la caisse des retraites	3,673,518 fr. 71
Total	4,604,436 fr. 93

Le Conseil général a voté un crédit de 16.500 francs se subdivisant comme suit : 15,000 fr. à répartir entre les Sociétés de secours mutuels approuvées, proportionnellement aux versements faits par elles à leurs fonds de retraites, et 1,500 fr. pour venir en aide aux Sociétés se trouvant dans une mauvaise situation.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement primaire.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire, sur la situation de l'instruction primaire dans le département du Nord, pendant l'année 1892.

Toutes les communes du département, sauf 10, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants, non pourvues d'une école publique de filles, est de 27; 7 d'entre elles possèdent seulement une école mixte; 20 ont une école privée de filles tenant lieu en fait d'école publique. D'autre part, 23 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants.

Écoles. — A la fin de l'année scolaire 1890-1891, il y avait dans le département 1,895 écoles élémentaires et écoles supérieures; les états de situation pour 1891-1892 en donnent 1,927; soit 32 écoles en faveur de 1891-1892. Cette augmentation se décompose comme suit : écoles publiques, 1,469 au lieu de 1,467; écoles privées, 458 au lieu de 428 l'année précédente. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 29 (de 1,301 à 1,330); cette augmentation s'est faite en partie au détriment des congréganistes, qui ont perdu 27 établissements (de 166 à 139). Le nombre des écoles privées congréganistes est de 399, soit une augmentation de 30 écoles sur l'année précédente; celui des écoles privées laïques n'a subi aucune modification, il reste fixé à 59. Une troisième catégorie d'écoles (écoles privées tenant lieu, en fait, d'écoles publiques) reste presque stationnaire : elle comprend 20 écoles (toutes congréganistes).

Maîtres. — Le mouvement général du personnel des écoles primaires élémentaires et supérieures se résume par une augmentation totale de 140 instituteurs et institutrices publics et privés (5,579 au lieu de 5,439).

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires élémentaires et supérieures est de 5,355, soit une classe par 324 habitants. Il s'est accru en 1891-1892 de 132 classes. Dans les écoles publiques il a diminué de 15 (3,630 au lieu de 3,645); dans les écoles privées il s'est augmenté de 147 (1,725 au lieu de 1,578).

Elèves de ces écoles. — Total général : 290,932, savoir : 249,369 de 6 à 13 ans, 18,321 de plus de 13 ans et 23,236 de moins de 6 ans. De 1890-1891 sur 1889-1890, l'augmentation du nombre des élèves a été de 2,608; de 1891-1892 sur 1890-1891, elle est de 3,873.

Enfants d'âge scolaire. — D'après le recensement de 1891, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 255,264. Le nombre des

enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1891-1892 est de 249,369, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et audessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 10,656. A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter encore: 1º Les enfants reçus dans les établissements publics et libres d'enseignement secondaire; 2º Les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

Elèves des écoles mixtes publiques. — 7,160 élèves sont encore reçus dans les écoles mixtes publiques, soit 3,44 p.% de la population totale des écoles publiques. Sur ces 7,160 élèves, 6,106 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 1,054 des écoles dirigées par des institutrices (sur ce nombre, 23 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 7,160 élèves des écoles mixtes publiques en 3,896 garçons et 3,264 filles. Et si l'on veut rechercher quel est, dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves afférent à chaque catégorie de mattres, on est amené à reconnattre que l'instruction de 2,749 filles est confiée à des instituteurs, et que celle de 539 garçons est confiée à des institutrices.

Écoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que privées, sont au nombre de 403, en augmentation de 11 sur l'année précédente. Les écoles maternelles publiques augmentent de 1 (201 au lieu de 200), et les écoles privées de 10 (202 au lieu de 192). Les écoles maternelles publiques laïques gagnent 12 établissements (145 au lieu de 133). Les écoles maternelles publiques congréganistes en perdent 11 (56 au lieu de 67). Les écoles maternelles privées laïques restent stationnaires, 11 écoles laïques; et les congréganistes augmentent de 10 (191 au lieu de 181).

Personnel dirigeant. — Le total général des directrices et sousdirectrices des écoles maternelles est de 744 (9 en plus que l'année précédente), dont 426 publiques et 318 privées.

Élèves des écoles maternelles. — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 909 moins élevé que celui de l'année précédente (78,951 au lieu de 79,860), soit une diminution de 1,15 p.°/_o.

Titres de capacité du personnel enseignant. — Il y avait, en 1890-1891, 13 non brevetés sur 3,337 mattres et mattresses laïques, soit 0,38 p. % et 459 non brevetés sur 2,044 mattres et mattresses congréganistes, soit 22,45 %. Il y a, en 1891-1892, 10 non brevetés sur 3,497 instituteurs et institutrices laïques (0,28 p. %), et 407 non brevetés sur 2,082 instituteurs et institutrices congréganistes (19,54 p. %).

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — Il y avait en 1890-1891, 4 non brevetées sur 316 directrices et sous-directrices laïques, et 105 non brevetées sur 419 directrices et sous-directrices congréganistes. Il y a en 1891-1892, 3 non brevetées sur 341 directrices et sous-directrices laïques, et 98 non brevetées sur

403 directrices et sous-directrices congréganistes. Il y a donc un peu progrès presque partout,

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1891 de 876, est actuellement de 892; augmentation: 16. Elles renferment 142,864 livres de lecture à prêter aux familles, au lieu de 136,704, soit 6,160 livres de plus qu'en 1891. Le nombre des prêts augmente continuellement; il atteint cette année le chiffre de 276,163, soit une différence de 26,890 prêts de plus en faveur de l'année qui vient de s'écouler. Le montant des dons faits au profit de cette institution, pendant l'année 1892, est de 18,817 fr. 03; il était de 14,185 fr. 16 l'année précédente.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 36 bibliothèques pédagogiques qui renferment 16,129 volumes. Le nombre des prêts, pendant l'année 1892, s'est élevé à 1,723.

Caisses d'épargne scolaires. — Leur nombre est de 582; 19,855 enfants ont chacun un livret de grande caisse d'épargne et possèdent ensemble 742,632 fr. 38.

Caisses des écoles. — Les caisses des écoles n'existaient pas dans le Nord avant 1881. Au 1er janvier 1893 on en compte 239. Les recettes pour l'année 1892 se sont élevées à 206,900 fr. 67 et les dépenses pendant ce même temps à 185,550 fr. 92.

Société de secours mutuels. — Il existe dans le département, depuis 1865, une Société de secours mutuels des instituteurs, des institutrices et des directrices d'écoles maternelles du Nord. Elle comptait, au 1^{et} janvier 1893, 2.175 membres participants (1,542 hommes et 933 femmes) et 14 membres honoraires. Depuis cette époque, le nombre des sociétaires s'est encore accru de 17. — L'avoir de la société, à la même date, était de 160,365 fr. 61, dont 98,602 fr. 91 à la caisse des dépôts et consignations pour le service des retraites. — Les recettes, pour l'année 1892, se sont élevées à 22,699 fr. 45. Pendant cette même année, 297 secours, montant ensemble à 16,775 fr. 50, ont élé distribués à des sociétaires malades. 100 membres participants reçoivent sur les fonds de la Société, une pension viagère de 40 francs. La cotisation annuelle est de 8 fr. pour les membres participants et de 10 fr. pour les membres honoraires.

Certificats d'études primaires. — 5,869 aspirants, au lieu de 6,435, se sont présentés, en 1892, pour l'obtention du certificat d'études primaires, soit une diminution de 566 candidats pour 1892. — 5,131, au lieu de 5,357, ont été reçus, soit 683 de moins que l'année précédente. — 4,411 aspirantes, au lieu de 4,900, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études, soit une diminution de 489 aspirantes pour 1892; 3,716, au lieu de 4,374, ont été admises, soit 758 de moins que

l'année précédente. — Le nombre total des certificats délivrés en 1892 a été de 8,848.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1892-1893, il a été ouvert 376 cours d'adultes, dont 306 pour les hommes (296 publics et 10 privés), et 70 pour les femmes (69 publics et 1 privé). Les premiers ont réuni 10,023 hommes (9,852 dans les cours publics, 171 dans les cours privés); les seconds, 1,554 jeunes filles (1.514 dans les cours publics et 40 dans les cours privés); en résumé, 11,577 auditeurs. Le nombre des cours avait été, pendant l'hiver précédent, de 368 et le chiffre des auditeurs de 10,584, soit 8 cours en plus et une augmentation de 993 dans le nombre des élèves pour l'année courante.

Cours d'apprentis. — 124 cours d'apprentis (103 dirigés par des instituteurs ou institutrices publics, 21 par des mattres et mattresses de l'enseignement privé), ont reçu 5,549 élèves, dont 4,440 (3,807 garçons et 633 filles) dans les cours publics, et 1,109 (709 garçons et 400 filles) dans les autres.

Brevet élémentaire. — 439 aspirants et 753 aspirantes se sont présentés en 1892, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire; 200 aspirants et 478 aspirantes l'ont obtenu. Le nombre des brevets élémentaires délivrés en 1891 avait été de 615, dont 217 aux aspirants et 398 aux aspirantes.

Brevet supérieur. — 74 aspirants et 226 aspirantes se sont présentés, en 1892, dans le Nord, aux examens pour l'obtention du brevet supérieur; 49 aspirants et 98 aspirantes l'ont obtenu. En 1891, 54 aspirants sur 68 et 128 aspirantes sur 190 ont été jugés dignes du brevet supérieur.

Traitement des Instituteurs et des Institutrices. — La somme totale payée pour le traitement légal des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1892, de 4,375,103 fr. 19.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenue publics de l'Etat réalisés en 1891 dans le département se sont élevés à la somme de 165,800,641 fr. 94, suivant le détail ci-après:

 Contributions directes
 49,331,044 58(1)

 Taxes assimilées aux contributions directes
 4,820,949 09

⁽¹⁾ Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses département et des communes et dont le montant est de 16,198,857 fr. 86, est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes perçues dans le département en 1891 s'est élavé ainsi à 35,529,902 fr. 44 c.

Enregistrement 49,971,780 72 Timbre 4,355,508 80	24,327,289	52
Impôt de 4 p. % sur le revenu des valeurs mobilières	. 4,678,520	24
Contributions indirectes	27,704,202	52
Douanes	49,899,505	27
Sucres	42,985,375	59
Allumettes, tabacs, poudres	15,379,747	74
Postes	6,294,967	58
Télégraphes	1,120,917	24
Produits des domaines autres que le domaine forestier	379,670	40
Produits des forêts	1,434,825	16
Produits divers	4,855,995	75
Produits universitaires	260,435))
Produit des amendes et condamnations pécuniaires	273,484	64
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles. Retenues sur la solde et les accessoires de solde du per-	1,051,100	99
sonnel de la marine et des colonies	6,180	69
Total	165,800,641	94

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1891, un revenu total de 3,364,014,677 f.67. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de 165,800,641f. 94, équivalent à un 20° environ des ressources totales de l'Etat.

Le département du Nord est celui (sauf les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure) qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Si donc on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 925,487,387f. 58, on voit que le produit des autres départements est de 2,438,527,290 fr. 09, et que l'apport du Nord est d'un quinzième environ de ce total.

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Contribution foncière.	Propriétés non bâties. Propriétés bâties	7,256,498 74 6,230,806 44	43,487,004	85
Personnelle et mobilié	re		5,764,930	
Portes et fenêtres			5,122,146	
			44,426,644	
taxes ou premier ave	ertissement aux contri	buables	29,475	80
		Total	35,529,902	44

Ces chiffres présentent une augmentation de 1,001,256 fr. 54 avec ceux de l'année 1890. Cette augmentation résulte de l'accroissement du principal des 4 contributions directes.

Le nombre des patentés a été en 1891 de 103,592. Ce nombre

représente le 20e des patentés de tous les départements.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

CONTRIBUTION FONCIÈRE. — I. PROPRIÉTÉS NON BÂTIE	s.	
Centimes pour dépenses de l'instruction primaire	8	323
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal	3 48	5 475
Centimes communaux	94	170
-		
Total	153	998
II. Propriétés baties.		
Centimes pour dépenses de l'instruction primaire	8	526
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal	6	"
Centimes départementaux	49	35
Centimes communaux	48	1)
Total	111	876
CONTRIBUTION DURGONNELLE DE MODILIÈRE		
CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIÈRE.		
Centimes pour dépenses de l'instruction primaire	8	2012
Centimes généraux	17	0
Centimes départementaux	47	47
Centimes communaux	56	30
Total	130	9712
PORTES ET FENÊTRES.		
Centimes pour dépenses de l'instruction primaire Centimes généraux	8	3636
Fonds de secours et de non-valeurs sur le principal	3	0
Centimes départementaux	22	66
Centimes communaux	52	50
Total	102	3236
PATENTES.		
Centimes pour dépenses de l'instruction primaire	8	526
Centimes généraux	14	6
Centimes généraux extraordinaires	20))
Fonds de secours et denon-valeurs sur le principal	5))
Centimes départementaux	23	10 50
Total	448	726

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1893.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement:

Arrondissements	foncière (propriétés non bâties). (1)	foncière (propriétés bâties).	personnelle et mobilière.		des portes et fenêtres.	des patentes.		TOTAL.	
Avesnes	530,770	324,884	289,926))	212,189	503,152	87	1,860 918 83	
Cambrai	424,664	246,065	246,893	1)	184,857	385,562	53	4,455,041 53	
Douai	296,685	201,464	182,341	н	174,667	269,445	20	1,124,272 20	
Dunkerque.	335,749	219,749	189,676	0	477,658	327,400	86	4,250,232 86	
Hazebrouck	347,074	94,558	142,044	0	420,567	112,770	26	784,010 20	
Liile	544,390	4,670,090	1,248,861	0	1,550,922	2,922,547	61	7,936,780 84	
Valenciennes	403,257	350,459	294,289	0	251,434	499,907	01	1,796,043 0	
Totaux	2,879,589	3,104,266	2,531,027	0	2,671,991	5,020,426	54	46,207,299 54	

(1) Y compris 62,880 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'Etat qui , aux termes de la loi , contribue aux impositions départementales et communales. Les chiffres du tableau ci-dessus représentent les principaux réels compris aux rôles

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent les principaux réels compris aux rôles de 4893 tandis que les chiffres mentionnés à la première partie de l'annuaire (p. 452) représentent les principaux fictifs en ce qui concerne l'impôt foncier (non bâti et bâti).

AGRICULTURE.

RECOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 418,043 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 569,389 hectares. Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1892 les produits indiqués ci-après :

							2000	2 1 100	1 100	-		A Company
DÉSIGNATION	cie		PROD	UCTIO	ON TOTALE		PRO	DUCTION PAR HE			NE	POIDS moyen
	herf	B	N GRAI	NS.	EN PAH	EN PAILLE.		EN GRAINS.		BN		de
DES CULTURES	Sul		Hectolitre	PN.	Quintaux.		Hecto-		-	PAILLE		l'hecto- litre.
ELECT SERVI	1 hectar				******			litres.	Qu	intau	X.	Lillan
Froment	114.8	48 3	3.242.		4.227			24.36		3.86		77.50
Méteil Seigle		54 98	228.6		284	446		22.34		6.229.60		73.80
Orge	9.3		369.9			415		39.47		6.60)	60. "
Sarrazin		2 99	2.624.	38 705	4.605	.679		9. 6.53		8.46		47.10
Maïs Millet		49		385 585		.081		24.62		0.40		80.44
minet	- 1	01	3.6	999	0	.403	2	20.55	2	9.00	'	74. •
n do se	GNATION		SUPER		PRODUCTION		DUC-	VAL		18.5		LEUR
			culti	The state of the s	totale.		enne		ale.	2	m	da
DES CULTURES.			cursi	VCO.	totale.		are.	101	arc.		q	uintal.
Pommes de te	rre		hecta 20.80		quintaux. 3.368.93		aux.	16.005	586 586		11	
1	à sucre		41.04	5	40.845.91	5 264	.20	29.713.	.024		2	73
	de distille fourrager				6.548.44			4.958			4	100.00
	trèfle		46.46	4	723.46	7 43	.90	7.334	507	. 11	40	43
Prairies)	uzerne sainfoin				348 87 65.08	9		2.832			8	
	mélange o	le légu-										
Fourrages ann	mineuse:				99.68		.68	945			9	
Prairies tempo	raires (Ra	y-grass	3		22.17	0 15	20	120	100			
et autres gr Prés naturels.	1re coupe	3	48		23.40 896.58		.70	420			000	
Herbages	regains.		123.82		324.80		.63	8.072 46.852			05	
Plantes éconor	nignos) te	abac		4 51	14.97		60.	4.437			76	
Flantes econor	mques) h	oublon.	. 87	1	14.54	1 13.	.24	2.439	.000	. "	185	"
				PRO	DUCTION					,	VAL	evin diva
PLANTES PRODUCT			100000	M	OYENNE HECTARE.	VAI	LEUR	TOTALE		3	HOYB	NNE
PLANTES STORY OF TO PRODUCE OF			-	-	-	-	-	-	-	-		-
	20 0	en filasse.	en graines.	filass	e. graines.	la fila		des graine	s.	filas		de
Chanvre	hectares 94	quint.	quint.	qui 8.		877	fr. .402	6	fr. 684	fr. 80		1r. c.
Lin		3430.50	20786	11		2.249				67		24 02
		1	100					1			1	

PLANTES OLÉAGINEUSES	Superficie cultivée.	PRODU TOTA BN GRA Hecto- litres.	ALB	MOYI	Quintaux.	VALEUR TOTALE.	VAL MOYE	
Colza OEillette Cameline	hectares. 4076 4187 438	27393 19894 5326	12249	25.46 46.75 42.45	16.87 10.40 8.44	fr. 503.688 508.320 75.278	fr. c. 48 38 25 55 44 43	

RENSEIGNEMENTS DIVERS sur les Animaux de ferme et leurs Produits en 1892.

4° NOM	BRE D'EXISTENCES PAR CATÉGORIES	D'ANIMAUX.	Effectif au 31 décembre 1892	Nombre de têtes enlevées par les maladies, les accidents ou la vieillesse en 1892.
Espèces	Chevaline (adultes et jeunes) Mulassière id. Asine id. Taureaux. Bœufs à l'engrais. Vaches. Élèves d'un an bouvillor et au-dessus. j génisses Élèves de 6 mois à 4 an Veaux au-dessous de 6 m Béliers (au-dessus de 2 a Moutons / au-dessus de 2 Brebis (id. Agneaux et agnelles de 4 Agneaux et agnelles de 6 Agneaux et agnelles au-desprine. Caprine	ns	8.12k 167.2lk 8.426 37.540 32.087 17.758 4.733 40.568 24.2l3 42.059 7.274	4.672 33 36 74 74 236 2.947 298 4.789 4.723 2.600 39 4.424 676 389 424 135 4.060 745
2° PRIN	CIPAUX PRODUITS DES ANIMAUX.	PRODUCTION totale.	VALEUR totale.	VALEUR moyenne.
Laine (er Nombre	nectolitres)	3.248 47.765	462.474 89.595	de l'hect. 46 46 du quint.443 74 du kilog. 4 87 du kilog. 3 38

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi de chaque mois pour bœufs, vaches, veaux et Anor, le premier lundi de chaque mois pour bœufs, vaches, veaux et porcs. — Aulnoye, les 2^{mes} jeudis d'octobre, novembre et décembre pour les poulains. — Avesnes, le 8 de chaque mois pour les porcs. — Bavai, le 9 de chaque mois pour les bêtes à cornes; le premier lundi de carème, la foire aux aulx, pour merceries, chaussures, étoffes. — Berlaimont, le 4^{te} jeudi de chaque mois pour les animaux de l'espèce bovine et porcine, — Cartignies, le 1^{et} mercredi des mois de mars, avril, octobre et novembre pour légumes, boissellerie et bêtes à cornes. — Etroungt, le 4 juillet, Saint-Martin d'été, un jour; le 24 août, Saint-Barthélémy, un jour, et la 11 novembre, Saint-Martin d'hiver, trois jours, pour bestiaux, légumes, feuits étoffes mercerie, quincaillerie, chapellerie, boissellerie, vannerie, fruits, étoffes, mercerie, quincaillerie, chapellerie, boissellerie, vannerie, arbres, plantes, fleurs, beurre, fromages, produits alimentaires et articles arbres, plantes, neurre, fromages, produits alimentaires et articles divers — Fourmies, foire aux chevaux et bestiaux le 16 de chaque mois — Gommegnies, le 15 de chaque mois pour vaches et porcs. — Hautmont, le 1er mardi de chaque mois pour chevaux, vaches et porcs. — Jeumont, le 4º jeudi de chaque mois pour les bestiaux. — Landrecies, le 18 octobre, Saint-Luc, un jour, pour bestiaux et légumes; la mi-carême, un jour, pour marchandises diverses. — Le Quesnoy, le 25 octobre, neuf jours, pour épicerie et mercerie, jouets d'enfants, ustensiles de ménage et légumes; le premier vendredi de chaque mois pour les bestiaux. — Maroilles, le premier lundi de chaque mois pour les bestiaux, chevaux, ânes et porcs. - Maubeuge, le troisième dimanche de septembre, neuf jours, pour toutes les espèces de marchandises; le 18 des mois de janvier, février, avril, mai, juin, juillet, août, octobre, novembre, décembre, le mercredi qui suit le troisième dimanche du mois de septembre et le 19 du mois de mars pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs, grains, ustensiles de bois, jouets, lingerie, bonneterie, draperie, vannerie, mercerie, chaussure, etc.; 2º foire pour la vente des chevaux, bestiaux, denrées alimentaires, etc., le 1º mercredi de chaque mois. — *Ohain*, le jeudi de chaque semaine pour les bestiaux. — Prisches, le 2 mai pour les porcs, vaches articles de vannerie, etc.; le 3° lundi de septembre pour les vaches, yeaux, articles de vannerie; le 26 novembre pour les veaux, vaches, porcs, plantes d'arbres fruitiers et d'épines, articles de vannerie. etc. - Solre-le-Château, le 1er mars, le 1er octobre et le 1er vendredi de chaque mois pour les porcs, poterie, ferblanterie, étofies et tissus de toutes sortes, chaussures, etc. — Wignehies, le dernier mardi de chaque mois pour les bœufs, vaches, génisses, taureaux et porcs

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le premier lundi d'octobre (le lundi suivant quand le lundi est un jour férié), pour les veaux, vaches, porcs, etc. — Cambrai, le 28 octobre, 14 jours pour les pâtisseries, articles de Paris, hijouterie, lingerie, imagerie, etc.; le 24 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, chèvres, mulets, ânes et porcs. — Catillon, le 10 de chaque mois pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs et marchandises diverses; (lorsque le 10 est un jour férié, la foire a lieu le 11). — Caudry, le 26 des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les porcs, lingeries, chaussures, mercerie et nouveautés. — Clary, le 6 des mois de janvier, mars, mai,

juillet, septembre et novembre, pour les chaussures, étoffes, mercerie et animaux de l'espèce bovine. — Elincourt, le 2º lundi du mois de mai pour les bestiaux. — Esnes, le 23 novembre et le 23 mai, pour les chevaux, vaches, porcs, marchandises diverses, chaussures, vêtements, lingerie, bonneterie et objets utiles dans les ménages. — Gouzeaucourt, le 8 de chaque mois (le 9 quand le 8 est un dimanche), pour les vaches, porcs, graines, vêtements, chaussures, étoffes, quincaillerie, légumes, mercerie et bimbeloterie. — Honnecourt, les 22 avril et 22 juillet de chaque année pour les fruits et étoffes. — Ivouy, le premier jeudi de chaque mois (le premier vendredi, lorsque le jeudi est un jour férié) pour les bestiaux. — Le Câteau, le 22 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, porcs, chaussures, étoffes diverses, etc.; le 22 du mois de septembre, 9 jours. — Maretz, le premier des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les chevaux, vaches. — Ors, le premier mardi des mois de mars, avril, octobre et novembre, pour les bestiaux. — Saulzoir, le 21 de chaque mois pour les porcs. — Solesmes, le premier mercredi de chaque mois, pour les animaux del'espèce bovine et porcine, les étoffes, quincaillerie, ferblanterie, cordonnerie, fleurs, etc. — Villers-Guislain, le 26 de chaque mois, foire aux bestiaux et marché d'approvisionnement. — Villers-Outréaux, les deuxièmes lundis d'avril et d'octobre de chaque année pour les bestiaux. — Walincourt, les douze des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les légumes, beurre, fromages, tissus, chaussures, toute espèce de marchandises.

ARRONDISSEMENT DE DOUAL.

Douai, le 1^{er} juin, 45 jours; le 1^{er} octobre, trois semaines; le 22 de chaque mois pour les chevaux et moutons; tous les mercredis pour les bestiaux; tous les jeudis pour les porcs; tous les vendredis pour les veaux. — Orchies, le premier lundi et le 3^{me} de chaque mois pour les bœufs, vaches et chevaux.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le jeudi le plus rapproché des 31 mars, 10 juillet et 15 novembre, à la condition que si le jeudi le plus rapproché du 31 mars est le Jeudi-Saint, la foire aux chevaux et poulains aura lieu le jeudi suivant; le lundi après le dimanche des Rameaux; le lendemain du 1º dimanche après Pâques; le lundi après la Trinité: le lundi après le jour de St Luc ou le même jour, si la St-Luc est un lundi; et le lundi après les Trépassés ou le même jour, si les Trépassés tombent un lundi, pour les chevaux, poulains, bestiaux, grains, beurre, fromages et autres denrées. — Bourbourg, le 1º et le 3º mardi de chaque mois, le 25 juin (la St-Jean) 3 jours, le lundi après le troisième dimanche de septembre pour les chevaux, bestiaux, denrées alimentaires et marchandises diverses; le mardi avant le dimanche gras et le mardi avant l'Ascension pour les animaux de boucherie. — Dunkerque, le mercredi pour les bœufs, vaches, génisses, veaux, moutons, brebis et porcs; le samedi pour les grains et fourrages; le 1º janvier, quinze jours, et le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours pour les gravures, librairie, lithographie, photographie, horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, coutellerie, quincaillerie, cristaux, faience, verrerie, optique, jouets d'enfants, nouveautés, lingerie, draps, indiennes, gants, pain d'épices, sucreries, etc. — Gravelines, le 15 août, 9 jours, pour les jouets d'enfants, pain d'épices, fruits et objets divers. — Herzeele, le 15 août pour les chevaux, poulains et porcs. — Hondschoote, le 1º vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre pour les animaux des espèces bovine et porcine; le premier wendredi après la Pentecôte pour les porcs. — Wormhout, le premier mercredi qui suit l'Ascension, le premier mercredi qui suit la Saint-Jean et le mercredi qui suit la Nativité pour les

chevaux, vaches, veaux, porcs, blé, lin, pommes de terre, etc.; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre de chaque année (ou le mercredi qui suit l'une de ces dates et qui ne correspond pas avec des foires ou francsmarchés voisins) pour les chaussures, étoffes, draps, lingerie, bonneterie, quincaillerie, faïence, articles de fantaisie, etc.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre pour les vaches, veaux et porcs. - Caestre, le dernier mercredi d'avril et le premier vendredi de décembre pour les bestiaux, chevaux et poulains. — Cassel, les 1er jeudi de juillet, 1er jeudi d'août, 1er jeudi de septembre, dernier jeudi d'octobre et dernier jeudi de novembre; le Jeudi-Saint; le jeudi après la Trinité; le premier jeudi du mois d'août; le jeudi qui suit le troisième dimanche de septembre; le dernier jeudi du mois d'octobre et le dernier jeudi du mois de novembre, pour les chevaux, poulains, ânes, vaches, porcs et autres bestiaux, volaille, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs et légumes, tissus et mercerie. — Estaires, le quatrième jeudi de juillet et le troisième jeudi d'octobre pour les bestiaux ; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — Hazebrouck, le troisième lundi d'ayril, le deuxième lundi de juin et le lundi qui suit la fête de la Toussaint pour les blés, avoines, feves, bêtes à cornes et autres animaux, beurre, œufs et volailles; le lundi de la mi-carême et le lundi qui suit le 15 août pour les blés, fèves, avoines, beurre, œufs et volailles; le lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, pour les bêtes à cornes et autres animaux. — La Gorgue, le premier mardi de mai pour les bestiaux. — Merville, le deuxième mercredi de septembre pour les grains; le deuxième mercredi de chaque mois pour les bestiaux; les 24 juillet et 24 décembre, pour les chevaux. — Morbecque, le 2 mai pour les vaches, génisses et veaux. — Kenescure, le Mercredi-Saint et le 19 juillet pour les bestiaux. - Steenvoorde, les premiers samedis des mois d'avril, mai, août, septembre, octobre et novembre pour les vaches, génisses. veaux, mulets, poulains et porcs. - Steenwerck, les 1er juillet et 12 décembre pour les chevaux, poulains, mulets, ânes, vaches, veaux, moutons, chèvres et porcs ; le 3e vendredi d'avril pour les vaches.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières, foire dite Braderie, les 12 et 13 août. — Cysoing, le dimanche après l'Ascension, 3 jours; le 3º dimanche de septembre, 3 jours, et les 1º et 3º mardi de chaque mois pour les blés, bœufs, vaches, porcs, volailles, fruits, légumes, beurre, œufs, étoffes, mercerie, etc. — La Bassée, les 20 janvier, 20 avril, 20 juillet et 20 octobre pour les chevaux, bestiaux, vaches, taureaux, porcs, beurre, œufs, légumes, volaille, grains et graines, tissus, étoffes, mercerie, laines, etc.; le 2º mardi de chaque mois comme aux 4 foires ci-dessus à l'exception du marché aux chevaux. — Lille, le 26 août, quinze jours, Esplanade, pour marchandises diverses et objets de toutes sortes; les n'ercredis, place Philippe de Girard, pour les chevaux et vaches laitières; tous les jours, place Philippe de Girard, pour les foins, paille, luzerne, trêfle et hivernage; tous les lundis, à l'abattoir, pour les porcs; tous les mercredis, à l'abattoir, pour les bœufs, vaches, taureaux, génisses, moutons et veaux; tous les mercredis, aux entrepôts, pour les blés. — Mons-en-Pévèle, le troisième jeudi de chaque mois pour chevaux, bœufs, vaches, veaux, porcs, moutons, etc. — Koubaix, le dimanche après Pâques, de 15 à 24 jours, pour marchandises diverses; le 1º mardi de septembre pour les porcs. — Seclin, le 3º lundi de chaque mois pour les vaches et génisses. — Tourcoing, le

dimanche après le 25 juillet, 10 jours, pour marchandises diverses. — Wattrelos, le 3° dimanche de juin et le 2° dimanche de septembre pour les jouets d'enfants, etc.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain, le 1er vendredi de chaque mois pour les animaux des races chevaline, bovine et porcine; le mardi de chaque semaine pour les animaux gras. — Condé, le 19 de chaque mois pour les vaches, porcs, chevaux, etc.; le 1er octobre, trois dimanches pour les pains d'épices, bimbeloterie, articles de Paris, etc. — Cargies, le mardi de chaque semaine pour les bœufs, vaches et taureaux. — Denain, le second mardi de la 1er et de la 2equinzaine de chaque mois pour les bestiaux. — Saint-Amand, le dimanche de la Pentecôte, 10 jours, pour les jouets d'enfants, bimbeloterie, confiserie, parfumerie et autres objets; le 1er vendredi de chaque mois pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers; le 1er et le 3e dimanche de chaque mois pour les oiseaux. — Valenciennes, le 15 septembre, 15 jours pour toutes sortes de marchandises; le lundi de chaque semaine et le 20 de chaque mois pour les animaux.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Anor, le vendredi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes, etc - Avesnes, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine pour viande de boucherie, volailles, gibier, poissons de mer et d'eau douce, fruits, légumes, beurre, fromages, œufs, fleurs, étoffes, chaussures, poteries, vannerie, etc. — 2 fois par mois en juin, juillet, août; chaque semaine en septembre, octobre et novembre pour les bestiaux. — Bavai, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, légumes, volailles, œufs, viande et fruits. - Berlaimont, les lundi et jeudi de chaque semaine pour beurre, œufs, fruits, fromages, volailles et legumes. — Bousies, le vendredi de chaque semaine pour les houblons. — Cartignies, le mercredi de chaque semaine pour beurre, œufs et fruits. — Cousoire, le mercredi de chaque semaine pour denrécs alimentaires, légumes, viande, rouennerie, bonneterie, lingerie, etc. — Etrœungt, le jeudi de chaque semaine pour beurre et fromages du pays en quantités considérables; œufs, volailles, fruits et autres denrées alimentaires, légumes, porcs maigres, cotonnades, étoffes de laine, mercerie, chapellerie, quincaillerie, poterie, boissellerie, vannerie, gobeletterie, faïences, arbres a fruits et d'agrément, fleurs, plantes rares, corderies et articles variés. - Ferrière-la-Grande, le jeudi de chaque semaine pour légumes, viandes, mercerie et chaussures.

Fourmies, les mercredi et samedi de chaque semaine pour fruits, légumes, volailles, gibier, rouennerie et mercerie. — Glageon, le jeudi de chaque semaine pour les denrées alimentaires. - Gommegnics, le jeudi de chaque semaine pour beurre, fromages, œufs, volailles, fruits et légumes. — Hautmont, les mardi et vendredi de chaque semaine pour fruits, légumes et comestibles. — Jeumont, le jeudi de chaque semaine pour fruits, beurre, œufs, fromages, gibier, volailles, légumes, graines, poteries, poissons, viandes, mercerie et autres marchandises. — Landrecies, le lundi de chaque semaine pour grains et farines; les jeudi et samedi pour beurre, fromages, œufs, vofailles, fruits, étoffes, légumes, etc.; le mercredi de chaque semaine pour approvisionnement. - Le Quesnoy, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, œufs, légumes, volailles, épicerie, mercerie, étoffes et ustensiles de ménage. — Louvroil, les mercredi et samedi de chaque semaine pour légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — Maroilles, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes et fruits. — Maubeuge, tous les jours de la semaine, excepté les dimanches et fêtes, pour légumes, fruits, fleurs, volailles, gibier, beurre, œufs, fromages, poissons de mer et d'eau douce, viandes et autres denrées alimentaires. — Pont-sur-Sambre, le samedi de chaque semaine pour les denrées alimentaires — Prisches, le mardi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes, etc. — Sains, le jeudi de chaque semaine pour légumes, fruits, beurre, œufs, comestibles et autres denrées alimentaires. — Sars-Poteries, les lundi et jeudi de chaque semaine pour beurre, fromages, fruits, légumes, volailles, gibier, nouveautés, mercerie, rouennerie, chapellerie, chaussures, porcelaine, verrerie, faience, etc. — Solre-le-Château. les mardi et mercredi de chaque semaine pour légumes, beurre, fromages, œufs, volailles et fruits. — Trélon, le lundi de chaque semaine pour fromages, beurre, volailles, étoffes et chaussures, — Wignehies, le mardi de chaque semaine pour fromages, beurre, ceufs, volailles, viandes, fruits, légumes, etc.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le vendredi de chaque semaine, (le jeudi lorsque le vendredi est un jour férié,) pour les fruits, légumes et comestibles. — Beauvois, tous les jeudis pour les légumes, comestibles, ustensiles de ménage et articles d'habillement. — Bertry, le samedi pour les légumes, beurre, fromages, œufs, lapins et volailles. — Busigny, le samedi pour beurre, fromages, œufs, légumes, etc. — Cambrai, tous les mercredis et samedis pour les graines grasses et grains; tous les jours de la semaine pour légumes, fruits, fleurs, viande, poisson, gibier, volailles, etc. — Catillon, le mercredi (le jeudi lorsque le mercredi est jour férié) pour les légumes, beurre, œufs, etc. — Caudry, tous les mardis et vendredis pour les légumes, beurre, œufs, etc. — Caudry, tous les mardis et vendredis pour les légumes, le 22 de chaque mois foire aux bestiaux et marché d'approvisionnement. — Le Cateau, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les volailles, œufs, beurre, fromages, etc. — Maretz, tous les vendredis pour les légumes, beurre, fromages et fruits. — Ors, le mardi de chaque semaine pour les heurre, les légumes et autres denrées alimentaires. — Pommereuil, le lundi de chaque semaine pour les houblons. — Quiévy, le mercredi (le mardi lorsque le mercredi est un jour férié), pour les légumes, beurre, fromages, œufs, fruits, viande, chaussures, étoffes et lingerie. — Solesmes, le san edi pour les légumes, œufs, beurre et fromages. — Villers-Guislain, le 26 de chaque mois, foire aux bestiaux et marché d'approvisionnement. — Villers-Outréa vx, le vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, fromages, volailles, etc. — Walincourt, le vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromages, beurre, fromages et tissus

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniche, le vendredi pour les denrées alimentaires, comestibles, tissus, vêtements, etc. — Douai, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les grains, fourrages, volailles et gibier; tous les jours de la semaine pour les légumes, beurre, œufs, fruits et poissons. — Dorignies (Douai), les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — Fenain, le mardi pour les fruits, légumes et comestibles. — Flers, les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volailles et fruits. — Marchiennes, le mercredi pour les fruits; le samedi pour les grains, fruits, légumes, beurre, volailles et autres denrées alimentaires, tissus, chapellerie, bonneterie, chaussures, etc. — Monchecourt,

le jeudi de chaque semaine pour les denrées alimentaires, comestibles, tissus, vêtements, etc.—Orchies, le lundi pour les blé, avoine, lin, cameline, colza, seigle, orge, etc.; les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volaille et fruits.—Pecquencourt, le mercredi pour les légumes, beurre, volaille, etc.—Somain, le jeudi pour les denrées alimentaires, céréales, bestiaux et autres marchandises.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armbouts-Cappel, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs, graines et fruits. — Bergues, le lundi pour les bœufs, vaches, poulains, moutons, beurre, fromages, grains et denrées diverses; le jeudi pour les veaux; le vendredi pour les légumes, fruits et poissons. — Bollezeele, le dimanche pour les légumes et le mercredi pour les légumes, fruits, beurre, œufs, lapins, volailles, viande, mercerie, épicerie. — Bourbourg-Ville, le mardi pour les grains, denrées alimentaires et marchandises de toutes sortes; le vendredi pour les veaux, bois à brûler, denrées alimentaires et marchandises diverses. — Capelle-Brouch, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires. — Dunkerque, les mercredi et samedi de chaque semaine pour les fleurs, plantes, graines, fruits, beurre, œufs, volailles, lapins, gibier, légumes, objets de coutellerie, tonnellerie, vannerie, serrurerie, chaudronnerie, brosserie, mercerie et lingerie, faience, etc.; marché au poisson frais en gros dit le Minck; marché au poisson en détail. — Ghyvelde, le jeudi pour les légumes, beurre, œufs, fruits, volailles et poissons. — Gravelines, tous les jours pour les légumes; le vendredi pour les légumes, ceufs, volailles, fruits, fromages, poissons de mer et d'eau douce, porcs, draps, toiles, tissus et nouveautés. — Herzeele, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — Hondschoote, le vendredi pour les lins, denrées alimentaires et marchandises diverses. — Looberghe, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — Loon, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires. — Pitgam, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — Warhem, le dimanche pour les fruits, légumes, beurre, volailles, etc. — Warhem, le dimanche pour les fruits, légumes, beurre, volailles, etc. — Warhem, le dimanche pour les fruits, légumes, beurre, volailles. — Evarhem, le dimanche pour les fruits, légumes, beurre, et ceufs. — Warhem, le dimanche pour les fruits, légumes, pour les légumes, beurre et ceufs. — Looberghe, le volailles. — Evarhem, le dimanche pour les l

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Arnèke, le samedi pour les légumes. — Bailleul, le mardi pour les grains, heurre, œufs, volailles et gibier; les mardi et dimanche pour la viande; les mardi et vendredi pour les légumes; tous les jours pour les poissons. — Caëstre, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les légumes. — Cassel, le jeudi de chaque semaine pour chevaux, poulains, ânes, vaches, porcs et autres hestiaux, volailles, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs, légumes, tissus et mercerie. — Estaires, le jeudi pour les grains, graines, volailles, viande, beurre, œufs, légumes, articles de mode, d'habillement et chaussures. — Hazebrouch, le lundi pour les blés, fèves, avoines et toutes autres marchandises; le vendredi pour les poissons et légumes. — Houtherque, le mercredi pour les légumes, fruits, œufs et beurre. — Merville, le mercredi pour les grains et les marchandises diverses; tous les jours pour les légumes. — Morbecque, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et poissons. — Rubrouch, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs et poissons. — Rubrouch, le vendredi pour les légumes,

beurre, œufs, fruits, étoffes, chaussures et chapellerie. — Steenvoorde, le samedi pour toiles, tissus, draperie, chaussures, faience, ferblanterie, vannerie, mercerie, bonneterie, blé, beurre, légumes, volailles, œufs, lapins, poissons, fromages, épicerie, fruits, graines oléagineuses et potagères, lin, fèves, avoine, seigle, maïs, pommes de terre, haricots, etc. — Steenwerch, tous les vendredis pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — Vieux-Berquin, le dimanche pour les légumes et articles de mercerie et de nouveautés. — Winnezeele, le vendredi pour les légumes et fruits.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annœullin, le mardi de chaque semaine pour les œufs, beurre, fruitse légumes, comestibles, etc. - Armentières, marché aux bestiaux le lund, de chaque semaine; les dimanche, lundi et vendredi de chaque semaini pour les légumes, fruits, beurre, œufs, viande, chaussures, étoffes, nouveautés, mercerie et quincaillerie. - Comines, les lundi et jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, fleurs, étoffes, quincaillerie, faiences, graines, etc. — Croix, les dimanche, mercredi et samedi de chaque semaine pour les tissus et draperies en tous genres, quincaillerie, mercerie, bonneterie, denrees alimentaires, beurre, œufs, legumes, fleurs, boissellerie, cordonnerie, etc. — Cysoing, le mardi pour les légumes, beurre, volailles, fruits, étoffes, mercerie, etc.; marché aux bestiaux les 2° et 4° mardis de chaque mois. — Fournes, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs, rouennerie, mercerie, etc. — Halluin, le samed pour les legumes, fruits, viande, beurre, tissus, etc. — Haubourdin, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs, gibier, volailles, poisson, fruits, étoffes, etc. - Houplines, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les legumes, œufs, beurre, viande, volailles, jeudi de chaque semaine pour les legumes, œurs, neurre, viante, voiantes, poisson, etc. — La Bassée, les mardi et samedi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, fruits et légumes; le jeudi pour le beurre, les œufs, fruits, légumes, grains, volailles, étoffes, tissus, laines, mercerie, chaussures, etc. — La Madeleine-lez-Lille, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, viande, etc. — Lannoy, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs et volailles. — Lille, Marchés couverts pour les fruits, légumes, beurre, poissons volailles et viandes diverses tous les jours; aux halles beurre, poissons, volailles et viandes diverses, tous les jours : aux halles centrales (Place des halles), marché St-Nicolas (Grande Place), halle du Château (Place St-Martin), halle de la Nouvelle Aventure (Place de la Nouvelle-Aventure) et marché Gentil-Muiron (Place Gentil-Muiron). -Nouvelle-Aventure) et marche Gentil-Muiron (Place Gentil-Muiron), — Marchés à ciel ouvert pour les produits non-comestibles, ustensiles de ménage, quincailleric, mercerie, bonneterie, parfumerie, etc.: les mardi, jeudi et dimanche, place de la Nouvelle-Aventure; les dimanches, place St-Martin et place Wicar; les mercredi et samedi, places Jacquart et des halles; les mardi, jeudi et dimanche, pl. de Bouvines et de Condé, les comestibles en plus; — pour les fleurs, plantes et semences: les mercredi et samedi à la G⁴⁶ Place et pl. du Thèatre; — pour les oiseaux, lapins et chiens: les dimanches, pl. St-André et pl. des Quatre-Chemins; — pour les nigreons volailles etc.; tous les mercredis place Biehebé — Ventes en les pigeons, volailles, etc.: tous les mercredis, place Richebé. - Ventes en gros: 1º tous les jours aux halles centrales ventes en gros à l'amiable, sur le terre-plein ou aux abords, des légumes et fruits; le mercredi le beurre et les œufs aux heures ci-après: novembre, décembre, janvier, février, de 5 heures à 8 heures du matin; mars, avril, septembre et octobre, de 4 heures à 7 heures du matin; mai, juin, juillet et août, de 3 heures à 6 heures du matin; 2° Ventes à l'amiable ou à la criée faites à l'intérieur des halles centrales par l'intermédiaire de facteurs : mai, juin, juillet et août, pour les légumes et fruits, à 4 heures; beurre, œufs, fromages, gibier, viandes, salaisons, poissons d'eau douce, huîtres et moules, à 8 heures;

poisson de mer à 8 heures et demie en septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars et avril; légumes et fruits à six houres.— Linselles, le vendredi pour les fruits, légumes, beurre, œufs, mer : rie, et autres marchandises quelconques.— Loos, le jeudi pour les légu es, œufs, beurre, poissons volailles, etc.— Mons-en-Pévele, tous les jeudis pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages et autres denrées ali nentaires, quincaillerie, etc.— Pont-à-Marcq, le vendredi pour les œufs, beurre et volailles.— Quesnoy-sur-Deûle, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les œufs, beurre, volailles, poisson, viande, épicerie, faiences, quincaillerie, chaussures, tissus, vêtements confectionnés, mercerie, lingerie et légumes.— Roubaix, les dimanche, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages, volailles, viande, lingerie, étoffes, vêtements, chaussures, ustensiles de ménage, viande, lingerie, étoffes, vêtements, chaussures, ustensiles de ménage, quincaillerie, chaussures, œufs et heurre.— Templeuve. le samedi pour les veaux, porcs, volailles, beurre, œufs et légumes.— Wambrechies, le vendredi de chaque semaine pour les denrées alimentaires.— Wattrelos, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires, faience, étoffes, sabots, vieux fers, etc.— Wervicq-Sud, les vendredis pour marchandises diverses, légumes et autres produits.— Willems, les vendrediet et dimanche pour les légumes, fruits, viande et étoffes.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon, le mercredi pour les légumes, beurre, œufs et autres denrées alimentaires. — Anzin, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes et comestibles. — Bouchain, le mardi pour les légumes, fruits, volailles, beurre et œufs; le vendredi pour les légumes, poisson, viande, denrées alimentaires, étoffes, chaussures, sucrerie, papeterie, bijouterie, quincaillerie, faïences, porcelaines, fleurs, volailles, beurre et œufs, etc. — Condé, tous les jours pour les légumes; les mercredi et samedi pour les légumes, fruits, viande, volailles, mercerie, chaussures, etc.; le vendredi pour le poisson. — Denain, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromages, fruits, volailles, lapins, viandes, bimbeloterie, draps et étoffes. Les 12 et 22 de chaque mois pour les bestiaux. — Escaudain, le vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — Fresnes, les mardi et vendredi (ou les mercredi et samedi lorsque les mardi et vendredi sont jours fériés) de chaque semaine pour les comestibles. — Onnaing, le vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs et volailles, etc. — St-Amand. le mardi pour les légumes, beurre, œufs et vendredi de chaque semaine pour les légumes, fruits, étoffes et objets divers. — Trith-St-Léger, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, grains, beurre, ceufs et vendredi de chaque semaine pour les légumes, fruits, étoffes et objets divers. — Trith-St-Léger, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, fruits, légumes et comestibles. Du 1er juillet au 1er janvier, deux marchés aux bestiaux par semaine, le lundi pour les bêtes grasses et le mardi pour les bêtes à profit. Du 1er janvier au 1er juillet, marché aux bestiaux le mardi de chaque semaine.

TROISIÈME PARTIE.

TABLEAU NOMINATIF DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS & SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801.

1	MODE	DDÉCIDENTO	VICE DD FOLDENDO	OPEDÉTA IDEC
ANNÉES.	NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRESIDENTS.	SECRÉTAIRES.
	The state	MM.	MM.	MM.
1804 et 1802		De Warenghien		Emmery.
1803 à 4805		De Warenghien		Farez.
1806 à 1809		De Warenghien		
1810	Elections.	Gossuin		
1814 à 1813 1814 à 1816		Gossuin		Dhaubersart.
1817et 1818		Potteau d'Hancarderie.		Marquis de La Coste Marquis de La Coste.
1819	Elections.	Gossuin		Marquis de La Coste.
1820 et 4821	Blections .	Potteau d'Hancarderie.		Marquis de La Coste.
4822à 4826		Comte de Muyssaert		Marquis de La Coste.
1827et 1828		Comte de Muyssaert		Fiezau de La Martel.
1829	Elections.	Comte de Muyssaert		Béthune-Houriez.
1830	Flootions			
1832	Elections.	Barrois-Virnot		Farez.
1833	Elections.	De Brigode	************	Lorrain, fils.
1834 et 1835		Ferrier		Lorrain, fils.
4836 et 4837		Ferrier	THE RESIDENCE AND ADDRESS OF THE PARTY OF TH	Leroy de Béthune.
4838	Elections.	Ferrier		Marchant.
4839	Elections .	Comte de Montozon		
4840 a 4845		Ferrier		Marchant.
4846 et 4847 4848 - t 4849		Delespaul		
1850 ct 1851		Marchant		De Clobeattel
1852 à 1859		Marchant	Danel	De Clebsattel.
1860 à 1867			Danel, comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
4868 et 1869	Décret	Comte Mimerel	Danel et Seydoux	De Clebsattel et Mailliet.
1 870	Elections.	Danel		
1871	Elections .	Danel		Mailliet et Saint-Léger.
1872e11873 1874 à 4877	Elections.	Plichon,		Mailliet et Desrousseaux. Desrousseaux et L.Legrand
				(de Lecelles).
1878 et 1879	Elections.	Plichon	(de Lecelles).	Roussel Defontaine et Van der Straeten.
1880	Elections.	Testelin	(de Valenciennes).	Van der Straeten et Duponchel
1881	Elections.	Testelin	L. Legrand de Valen- ciennes) et Trystram	Alain Chartier et Outters.
1882	Elections .	Testelin		Outlers et Ernest Legrand
1883	Elections .	Testelin		Macarez et Ernest Legrand
1884	ritantiana.	Mastalia	siet du Biest.	Hanny Confront at Manage
	Élections.	Testelin	Alain Chartier.	Henry Sculfort et Macarez
1885	Élections.	Testelin	Alain Chartier et Ernest Legrand.	Henry Sculfort et Ernest Dervaux.
1886	Elections.	Testelin		Ernest Dervaux et De-
4887	Élections.	Testelin	L' Legrand (deValen-	Demarle-Fétel et Émile
1888	Elections.	Testelin	ciennes) et Seydoux Ch. Seydoux et Trys-	
4889	Elections .	Testelin	tram. Trystram et Ernest	Dervaux et Alp. Outters.
1890	Élections.	Testelin	Legrand.	Alph. Outters, Defline et Morcrette-Ledieu.
1894	Élections.	Testelin		Morcrette-Ledieu. Defline, Morcrette-Ledieu,
1892	Blections.		Bernard, Seydonx.	Demarle-Fétel. Morcrette-Ledieu, Demarle-
		Charles Seydoux	Ern. Legrand.	Fétel, Ernest Dervaux.
1893	Élections.	Charles Seydoux	Basquin , Sculfort et Claeys.	Duriez, Caullet, Debève.

NÉCROLOGIE.

M. le Docteur CAZENEUVE.

Le dimanche 29 janvier 1893, à 4 heures de l'après-midi, s'est éteint, dans sa 83^e année, le docteur Bertrand-Valentin Cazeneuve, qui était si universellement connu dans la région du Nord.

Originaire du midi, M Cazeneuve était arrivé à Lille vers 1840, en qualité de médecin militaire et de professeur à l'Ecole de médecine militaire qui existait à Lille à cette époque.

Par son mariage, qui l'alliait à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles de notre ville, par les hautes fonctions qu'il y a si longtemps remplies, par les services qu'il y a rendus et comme médecin et comme professeur, il avait acquis parmi nous droit de cité.

Lors de la création de l'École de médecine et de pharmacie, il en fut nommé directeur, et lorsque cette école fut transformée en faculté, il en devint le doyen. C'est ainsi qu'il présida, avec un soin jaloux, à l'organisation de la Faculté de l'Etat, et, par l'heureuse et intelligente impulsion qu'il lui donna dès le premier jour, en assura immédiatement la grande prospérité.

Il a été pendant de longues années président de la Société centrale de médecine du département du Nord, administrateur des Hospices et du Bureau de bienfaisance, membre du Conseil

d'administration des mines de Lens.

Bien qu'il eût acquis une grande fortune, M. le docteur Cazeneuve n'en est pas moins resté, tant que ses forces le lui ont permis, entièrement dévoué à son art Il s'est éteint, laissant le souvenir d'un homme de bien, et pouvant être cité au premier rang parmi ces médecins, heureusement fort nombreux dans notre région, qui se consacrent avec une haute conscience et un absolu dévouement à la tâche d'allèger les souffrances de leurs semblables.

Tout ce que Lille, ou plutôt la région, compte de notabilités dans le monde de la médecine, des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie assistait aux obsèques, vraiment imposantes dans leur simplicité, qui ont été faites au regretté docteur Cazeneuve, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lille.

Cette manifestation de l'élite de nos concitoyens est un pieux hommage à la mémoire de l'homme de bien et du savant.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt, en sa qualité d'officier de la Légion d'honneur, par une compagnie du 43° de ligne, commandée par un capitaine.

Le deuil était conduit par M. Albert Cazeneuve, accompagné

de M. Edouard Agache.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM Folet, doyen de la Faculté de médecine; Bayet, recteur; le docteur Olivier, vice-président des Hospices; Th. Barrois, secrétaire général de la Société des Sciences; Anatole Descamps, administrateur des mines de Lens et le docteur Lemoine.

Des professeurs des Facultés de médecine, de droit, des sciences et des lettres suivaient le deuil en toge: MM. Wannebroucq, de Lapersonne, Dubar, Gaulard, Arnould, Castiaux, Lemoine, Phocas, Lambling, Curtis, Carlier, Moniez pour la

Faculté de médecine :

MM. Moy, doyen; Cons, pour la Faculté des lettres;

MM. Demartres, doyen; Gosselet, Souillart, pour la l'aculté des sciences;

MM. Feder, Garçon, Bartin, Vallas, Mouchet, pour la

Faculté de droit.

Puis venait une délégation de six membres du comité de l'Union des Etudiants de l'Etat.

M. Cazeneuve avait exprimé le désir qu'aucun discours officiel ne fût prononcé à ses funérailles. Au cimetière, M. le docteur Folet, doyen de la Faculté de médecine, s'est borné à prononcer ces quelques mots:

Messieurs,

M. Cazeneuve a interdit les discours sur sa tombe. Tout en respectant cette dernière volonté, je n'ai pas pensé que la Faculté de médecine de Lille, qui fut l'œuvre capitale de la vie de M. Cazeneuve, pût le laisser partir sans l'accompagner d'un témoignage public de

gratitude et de respect.

Quelle conviction énergique, quelle volonté tenace, quelle diplomatie habile a déployées M. Cazeneuve pour obtenir des pouvoirs publics cette création qu'il jugeait à bon droit nécessaire et où il voyait avec raison le centre de formation de la future Université du Nord! Ceux-là seuls peuvent le dire qui l'ont vu à l'œuvre à cette époque dont le souvenir s'éloigne déjà de nous; et je suis de ces témoins survivants qui se font de plus en plus rares.

J'ai donc demandé à la famille de notre vénéré collègue, et j'ai obtenu d'elle l'autorisation, non pas de prononcer un discours d'appa-

rat, non pas de rappeler les nombreux titres et les fonctions élevées dont M. Cazeneuve a été investi, non plus que la haute situation professionnelle qu'il a occupée; mais bien de dire, très simplement, très brièvement, sur le bord de cette tombe ouverte, que l'Université, qu'il a fidèlement servie, salue par ma voix la mémoire de ce maître éminent, et que la Facutté de médecine et de pharmacie de Lille gardera toujours le souvenir reconnaissant de celui qui fut son vrai fondateur et son premier doyen.

M. le docteur Olivier s'est avancé à son tour au bord de la tombe, et, d'une voix émue, au nom de la Société des docteurs en médecine du Nord, a adressé un suprême adieu au docteur Cazeneuve.

M. HIPPOLYTE PESLIN, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Le 25 juillet 1893, la ville de Valenciennes a appris une nouvelle qui a jeté partout la surprise, la consternation et la douleur. À la suite d'une courte maladie, à l'âge de cinquante ans et trois mois, lorsqu'il était dans toute la force de l'âge et à même de rendre les services les plus utiles, a été ravi par la mort M. Hippolyte Peslin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, administrateur de la Compagnie de Vicoigne-Nœux, chevalier de la Légion d'honneur. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le discours prononcé sur la tombe du regretté défunt par M. Gruson, ingénieur en chef, au nom du corps des ponts et chaussées.

Discours de M. Gruson.

Je viens rendre un dernier hommage à la mémoire de celui dont la tombe est si prématurément ouverte. Hippolyte Peslin fut un de ceux qui marquèrent leur trace dans le corps des ponts et chaussées. C'est

au nom de ce corps que je viens lui dire adieu.

Ce devoir de piété est pour moi plus douloureux que pour tout autre; Peslin fut mon camarade d'école. Nous avions ensemble fait les premiers pas de notre route; plus tard, un heureux hasard nous rapprocha, ravivant notre amitié de jeunesse, en nous attachant presque aux mêmes travaux et aux mêmes devoirs. Plus que personne, je sais ce que perd notre corps à la mort d'Hippolyte Peslin; plus que personne, je sais ce que perdent ses amis.

Hippolyte Peslin, après avoir fait ses études au lycée de Rennes,

sous la direction de son père, professeur à la Faculté des sciences de cette ville, est entré à dix-sept ans à l'Ecole Polytechnique, où l'avait précédé son frère ainé, aujourd'hui inspecteur général des mines et où devait le suivre son frère Charles, chef de bataillon breveté et officier de grand avenir.

A la sortie de l'école des ponts et chaussées, en 1865, il fut attaché d'abord au service du département du Gers; puis il fut appelé à Saint-Quentin, en 1867, et chargé à la fois des routes de l'arrondissement et d'une section de la grande ligne de navigation entre la

Belgique et Paris.

Malgré l'importance de ce double service, il put en même temps, grâce à son activité et à sa grande facilité de travail, s'occuper des études et travaux du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise.

De 1874 à 1877, il se consacra exclusivement, comme directeur de la Compagnie, à la construction de cette ligne, dont il organisa

ensuite l'exploitation.

Lorsqu'il eut réussi à surmonter toutes les difficultés d'une pareille tâche, il demanda à rentrer au service de l'Etat, et l'Administration n'hésita pas à lui confier le poste d'ingénieur à Lille. Il était mieux à même que tout autre de l'occuper, car ce service comprenait des voies navigables fort importantes et le contrôle de l'exploitation d'une partie du réseau du Nord, et notre regretté camarade avait acquis une grande compétence en matière de navigation, comme en matière de construction et d'exploitation de chemins de fer.

C'est pendant son sejour à Lille qu'il exécuta de nombreux travaux d'amélioration sur la Deûle, la Lys et le canal de Roubaix, et qu'il obtint, en 1880, pour ses services exceptionnels, la croix de chevalier

de la Légion d'honneur.

En 1882, à l'âge de 39 ans, il fut nommé ingénieur en chef. Après avoir passé une année à Tours, il put revenir dans le Nord et s'insta ler

à Valenciennes, qu'il ne devait plus quitter.

Chargé d'abord du service des études du canal de l'Escaut à la Meuse, il y joignit, en 1886, celui des voies navigables du Nord et du Pas-de-Calais, l'un des plus grands services de navigation de la France.

Il serait trop long d'énumérer les études et les travaux qu'il a dirigés depuis dix ans. Je rappellerai seulement qu'il s'était attaché à perfectionner les plans inclinés pour bateaux. Tous ceux qui s'intéressent à nos travaux connaissent les dispositions qu'il avait imaginées. Son plus grand regret était de ne pouvoir, par suite de l'ajournement des travaux du canal de l'Escaut à la Meuse, mettre à exécution le projet qu'il avait présenté en 1884.

L'expérience qu'avait acquise Hippolyte Peslin et sa grande compétence étaient connues et appréciées de tous ceux qui s'occupent de navigation. A la suite du Congrès de 1892, auquel il avait pris une part très active, une société, qui poursuivait la concession d'un canal du Danube à l'Oder, eut recours à lui pour l'étude de cette grande voie navigable d'un développement de 270 kilomètres. L'Administration supérieure l'autorisa à s'en charger. Son projet, qui comporte de nombreux et importants ouvrages, parmi lesquels sept plans inclinés, sert actuellement de base aux négociations qui se poursuivent à Vienne.

J'ai dit quel ingénieur fut Hippolyte Peslin. Cet homme éminent fut aussi un homme aimable et bon. Ai-je besoin de le rappeler dans cette ville de Valenciennes, où il s'était créé tant d'amitiés, où tant de sympathies entourèrent pendant tant d'années ses joies comme ses douleurs?

Dans cette foule qui se presse aujourd'hui autour de sa tombe, il n'y a pas seulement ceux qui travaillèrent sous ses ordres, et qui gardent le souvenir de sa bonté; il y a ceux qui goûtaient, dans les relations intimes, l'homme à l'amitié sûre et aux manières cordiales.

Si prématurement que soit mort Hippolyte Peslin, il a bien rempli toutes ses tâches. Son souvenir restera ailleurs que dans le cœur de ceux qui l'ont aimé; son nom, dans cette région, demeurera attaché aux nombreux travaux qu'il a conçus, dirigés et accomplis.

Triste et impuissante consolation pour cette famille qui avait le droit d'espérer encore pour lui de longs jours, pour ses amis à qui cette mort paraît d'autant plus cruelle qu'elle les surprend par un coup inattendu!

MM. Renard et Guary prononcèrent ensuite d'éloquents discours, l'un, au nom du Conseil d'administration des mines de Vicoigne-Nœux, l'autre, au nom des amis personnels du défunt.

GASTON THYS.

La ville de Lille a perdu cette année un de ses enfants qui s'était révélé comme un peintre très distingué et promettait de

lui faire le plus grand honneur dans l'avenir.

Gaston Thys était né à Lille le 17 décembre 1863; tout jeune encore, il montra les plus grandes dispositions pour l'art. Son premier maître, Sératzki, un de nos meilleurs peintres, et M. Desoblain, amateur très expert, frappés des aptitudes spéciales de Thys, le prirent sous leur protection et se plurent à guider ses débuts; il entra, sous leur inspiration, à notre école de peinture où se forma cette pléiade d'artistes qui sont l'orgueil de notre cité. Là, sous l'habile direction du regretté

Colas, Thys fit des progrès rapides et sut conquérir la première

place.

Ses efforts furent récompensés: dans le concours pour l'obtention de la Bourse départementale, il fut classé sous le nº 1. Il se rendit alors à Paris et suivit à l'école des Beaux-Arts les cours de MM. Hébert, Boulangé, Bonnat et du sculpteur Louis Noël. Il ne tarda pas à se faire remarquer par sa puissance de composition, la correction de son dessin, la richesse de son coloris.

Il fut plusieurs fois admis en loge pour le grand prix de Rome; cette haute distinction lui fut enfin dévolue en 1889, grâce à son remarquable tableau « Jésus guérissant les para-

lytiques ».

Mais un travail opiniâtre avait miné peu à peu la santé de notre jeune concitoyen; toutefois l'on pouvait espérer encore que le climat du midi réparerait ses forces et permettrait la réalisation des espérances qu'il avait fait naître. Il n'en fut malheureusement pas ainsi. Malgré un séjour de plusieurs hivers à Nice et à Menton, Thys fut terrassé par la terrible maladie qui l'étreignait, et mourut à Rome, à la Villa Médicis, le 9 août 1893.

Son corps fut ramené à Lille; la municipalité, pour lui rendre hommage, se fit représenter à ses funérailles: elles eurent lieu au milieu d'une affluence imposante qui avait tenu à lui donner un dernier témoignage de sympathie et d'admiration pour son beau talent.

Parmi les œuvres trop peu nombreuses que laisse Thys, il

convient de citer, outre divers portraits:

Diogène mendiant (1890);

Les Lessiveuses de Menton qui lui ont valu une mention honorable au Salon de 1891;

La Nymphe Egérie (1891);

La Baigneuse (1892), actuellement à l'exposition de Chicago.

Thys laisse inachevé son tableau de dernière année intitulé: Le Triomphe d'Apollon, œuvre où il avait mis toute son âme d'artiste, et qui, de l'avis des maîtres, devait être pour lui l'occasion d'un brillant succès artistique.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Gouvernement, Sénat, Chambre des Députés, Conseil d'Etat, Tribunal des conflits. Ministères, Préfets, Archevèchés et Evèchés	5 à 24 24 à 38
Conseils d'arrondissement	39 à 55
architectes du département et des communes	53 à 69
mineurs, associations syndicales de desséchements. Services de santé, conseils d'hygiene et de salubrité, prisons	69 à 84 82 à 90
Organisation municipale, communes et bureaux de poste, maires, adjoints, ministres du culte, instituteurs, institutrices, population, contenance cadastrale, centimes	
communaux, hameaux, octrois, sapeurs-pompiers, commissaires de police Enseignements public et libre; — délégations cantonales pour l'enseignement	90 a 157
Etablissements et services de bienfaisance, hospices, bureaux de bienfaisance, enfants assistés, asiles publics d'aliénés, monts-de-piété, caisses d'épargne, asso-	458 a 195
ciations charitables	195 à 2 20
et marine	220 à 263
des poids et mesures et tabacs	263 à 293
de géographie, de médecine, des architectes, etc	295 à 313 313 à 328
	328 à 338
haras, art vétérinaire	
coton, banque de France, bourses de commerce, agents consulaires étrangers	340 a 302
2º PARTIE. Documents statistiques.	
Formation. — Position géographique. — Limites. — Superficie, côtes, orographie, hydrographie, étangs et marais, desséchement, climat, division du territoire,	
états des divers sols du département	353 à 366
Budgets du département Mouvement de la population, jury, statistique électorale	367 à 387 388 à 402
ports maritimes, navigation, service hydraulique, industrie minérale, appareils à vapeur	403 5 484
Santé publique, vaccine, aliénés, épidémies, épizooties	454 à 459
Prisons, impositions extraordinaires, octrois, assistance publique, hospices et hôpitaux, enfants assistés, bureaux de bienfaisance, monts de piété, caisses d'épargne,	
secours mutuels Enseignement primaire.	477 à 480
Statistique financière, contributions directes	
3° PARTIE.	
Tableau nominatif des présidents, vice-présidents et secrétaires du Conseil général.	
THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	(4:25/3)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

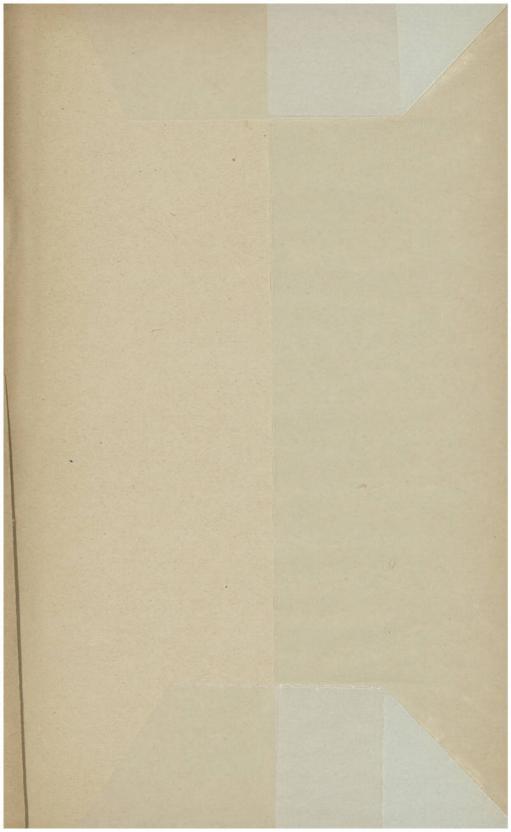
↑ cadémie de Lille 458	Avocats (Voyez Tribunaux de 1re ins-
Académie de musique de Lille 328	tance).
Administration académique 458	Avoués près la cour d'appel 228
- communale 90 et 465	 (Voyez Tribunaux de 1^{re} ins-
- départementale 42	tance).
 des bureaux de bien- 	Banque de France.—Succursales. 350
faisance 495	Sibliothagnes publiques 212 à 210
- des hospices (per-	- ibitotileques publiques i i i o i o i o i o
sonnel) 495	
- diocésaine 220	Budgets du département 367 Bureaux de bienfaisance (nombre
- militaire. Intendance 258	d'indigents et ressources) 472
- municipale 90 et 465	
- des forêts 287	 de bienfaisance (personnel) 495 de conditionnement à Rou-
 des postes et télégr. 290 	baix et à Tourcoing 347
Administrations financières 263	
Adresses des sénatrs du Nord, à Paris. 44	 de la Préfecture (personnel) 47 de poste 97 à 154
- députés id 20	- centraux téléphoniques 293
Agents consulaires étrangers en ré-	- de recrutement 254
sidence dans le département 352	
Agents-voyers	adastre 113 et 273
Agriculture 338 et 483	Caisses d'épargne 207 et 474
Algérie (Administration départe-	Caisse de retraites pour la vieillesse. 211
mentale) 38	Caisse de secours à Dunkerque, en
Aliénés 205 et 456	faveur des familles des marins
Anciens préfets du département 39	morts ou présumés péris à la
Annonces judiciaires 338	pêche à la morue 219
Appareils a vapeur 74 et 454	Caisse de secours. — Pêche du
Architectes départementaux 67	poisson frais 219
 des communes , hospices 	Canal du Nord
et autres établissements	Canaux et rivières 355 et 435
publics 68	Canonniers sédentaires 262
- examens à passer 69	Carrières
Archives communales	Cercle horticole du Nord 340
- du département 51	Chambres consultatives d'agriculture 338
Artillerie	Chambres de commerce 345
	Chambre des Députés
Art vétérinaire	Chemins de fer —Service du contrôle
Assistance judiciaire 246	de l'exploitation des
- publique 467	chemins de fer du
Associations charitables	Nord 59
Associations syndicales. — Desseche-	- Service du contrôle
ments	des travaux 65
Association pour l'extension de la	 Cie du Nord 69, 403 et 425
culture du lin 350	— du Nord-Est 70
 des anciens élèves du Ly- 	 Cie d'Anzin 70 et 40.
cée de Lille 187	- Personnel 59 à 65
- amicales des anciens	 d'intérêt local et tram
élèves des Écoles pri-	ways 62 et 43
maires supres de Lille 487	- économiques du Nord 7
- amicale des anciens élèves de l'Institut	— Cie du Cambrésis 7
élèves de l'Institut	Chemins de fer des Flandres 7
du Nord 492	Chemins de fer de Maubeuge à Vil-
- des propriétaires d'appa-	lers-Sire-Nicole et de Bettrechies
reils à vapeur 74	a Hon avec embranchement sur
- vétérinaire des dépar-	Bavai 7
tements du Nord et	Chemins. — Classification. — Res
du Pas-de-Calais 345	sources. — Personnel 40
Aumôniers des prisons	Chemins de grande communication, 44 Chemins d'intérêt commun 44
Avocats à la cour d'appel 228	Chemins a interest commun 44

Chemins vicinaux 419	Conseils de prud'hommes 248
- ruraux 422	- d'hygiène publique et de
Climat	salubrité 82
Collèges communaux 465 à 470	- municipaux des villes du
Collèges de jeunes filles 469	département 91
Colonels des régiments en garnison dans le département 253	de l'industrie
dans le département 253 Comices agricoles 312	de l'industrie
Comité flamand de France 297	Consulats
Comités consultatifs 207	Contributions directes 274 et 486
- de vaccine 85	- indirectes 273
Comité linier du Nord 350	Corps d'armée (1er)
Commmandants d'armes et majors	Corps des ponts et chaussées (per-
de garnison 253	sonnel)
Commandement du 1er corps d'armée	Côtes du département du Nord 353
et de la 1re division militaire 251	Cour d'appel de Douai 227
Commerce 345	Courant de la Fontaine St-Martin 81
Commissaires de police 456	Crues (annonce des) service spécial. 56
— de surveillance admi-	Culte catholique 97 et 220
nistrative près les chemins de fer. 62	Culte israélite
Commissaires et inspecteurs spéciaux	— protestant
aux stations de chemins de fer et	
à la frontière	Décès en 4892
Commissaires-priseurs. (Voyez Tri- bunaux de 4re instance).	Délégations cantonales pour l'en-
Commission départemale permanente 47	seignement primaire 172
- départementale des bâti-	Délégués à la sécurité des ouvriers mineurs
ments civils 67	mineurs
Commission des prisons 88	Division du territoire 362
- historique du départe-	Députés 44
ment du Nord 295	- du Nord Adresses à Paris 20
- météorologique du Nord. 305	Dessechements 74, 360 et 444
- sanitaire de Dunkerque. 87	Dessechements
Commission d'assainissnt des loge-	Diocèses
ments insalubres de la ville de Lille 86	Diocèse de Cambrai 220
Commissions administratives des	Divorces en 4892 394
hospices 196	Direction de l'enregistrement et des
- cantonales d'hygiène	domaines 278
publique 84	des contributions directes. 274 de l'enseignem, primaire
— cantonales de statistique. 347	du département du Nord 50
Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et	Direction des contributions indirect. 273
collèges	 des postes et télégraphes. 290
Commissions d'examen des aspirants	— des tabaes 294
et aspirantes aux brevets de capa-	 des travaux municip. de Lille 93
cité pour l'enseignement primaire. 486	Directions d'artillerie 256
Commission d'examen des aspirants	Directions du génie 258
aux bourses de l'enseignement	Direction du service de santé du
primaire supérieur 187	4er corps d'armée 254
Communes (tableaux par ordre alpha-	Division du diocèse
bétique et par cantons) 97 à 151	- du territoire
Compagnies houillères	Douanes. Direction de Lille 280
Conditions des soies et laines à Rou-	- Dunkerque 282
baix et Tourcoing	- Valenciennes 283
- des ministres 5	- Charleville 286
- d'État	Laux et boues de St-Amand 87
- départemental de l'enseigne-	Ecole d'artillerie de Douai 257
ment primaire 174	École des maîtres-mineurs de Douai 65
- de préfecture 42	École supérieure de commerce de
- général du départe-	Lille et de la région du Nord 192
ment	École nationale des industrics agri-
- d'arrondissement et sous-	coles de Douai
prefectures 50 et 402	Ecoles normales primaires du dépar-
— de guerre 258	tement établies à Douai 484

Industrie. — Commerce 345
Industrie houillère 449
Industrie métallurgique 453
Industrie minérale 453
Inscription maritime 263
Inspecteurs primaires
Inspection départemen, de salubrité 84
Inspection du travail des enfants
dans les manufactures 349
Institutindustriel du Nord de la France 490
Instituteurs et institutrices du dépar-
tement
Institution de sourds-muets et de
jeunes aveugles à Lille
Instruction publique 458 et 477
Intendance militaire 258
Tardins et promenades 327
ournaux et écrits périodiques publiés
dans le département du Nord 334
Jury 396
Justices de paix Avesnes 229
— Cambrai 232
— Douai 234
 Dunkerque 235
- Hazebrouck 237
- Lille 240
- Valenciennes 244
T ibrairie
Limites du département du Nord. 353
Lycée de Douai
Lycée de Tourcoing
Lycée de Lille 462
Lycée de Valenciennes 463
Mairies 90 à 150 aison centrale de détention de
Ly alson centrale de detention de
Loos
Maisons d'arrêt du département 88 et 464 Manufactures de l'Etat 294
Marrie 260
Marais
Marais de la Hante Deûle 76
Marais de la Haute-Deûle
Marchés 486
Mariages en 4892 390
Mariages en 4892 390 Marine 262 et 433
Marins morts ou presumés peris à la
pêche à la morue (Caisse de se-
cours en faveur des familles) 219
Medecins assermentes 82
Médecins des prisons
Métallurgie 453
Minos (nonconnal efatistique) 69 of 1/10
mines (personner, statistique). Oo et 445
Mines (personnel, statistique). 63 et 449 Mines de fer
Mines de fer
Mines de fer
Mines de fer. 453 Mines de houille 449 Ministères 24 à 35 Ministres Secrétaires d'Etat 5
Mines de fer.
Mines de fer
Mines de fer.

	Produits des stations des chemins
Naissances en 4892 388 avigation à vapeur 58 et 433	de fer
Navigation interieure 57 et 434	Prud'hommes 248
Nécrologie 495	- 40 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -
Nécrologie	Raffinerie de salpêtre de Lille 68
instance).	Receveurs particul, des finances. 26
Notice topographique et statistique	Récoltes en 4892 483
sur le département 353	Recrutement de l'armée et ré-
Observations hydrométriques. — Service spécial 56	Serve 254 et 459
bservations nydrometriques. —	Renouvellement des membres du
	Conseil général 44
Octrois. Communes où ils sont établis	Rivières
et personnel des employés 455	sur le territoire de Gravelines 76
Octrois. Produits	Rivière de l'Helpe-Mineure 78
Ordre politique	Rivière de l'Hogneau
Orphelinat degarçons de St-Gabriel. 215	Routes. — Classification. — Ressour-
OEuvre de la Crèche, à Dunkerque. 219	ces. — Personnel 407
- des crèches, à Lille 218	Routes départementales 441
 des invalides du travail de secours aux blessés mili- 	Routes nationales
	Ruisseaux
taires	Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon
	et du Riez-St-Joseph 76
Oratoire anglican	Ct du Mez-St-3080pH 10
	Cages-femmes 454
	Dalubrité publique (inspection) 84
	Sanatorium de St-Pol-sur-Mer 264
judiciaire	Santé publique 82 et 454
	Sapeurs-pompiers 456
- municipale 90 Orographie du département du Nord 354	Sauveteurs du Nord (Société de se-
Orograpme du departement du Mord 554	cours mutuels)
Dayeur du département 263	Sciences et arts 295
Percepteurs des contributions di-	Secours mutuels 212 et 476
rectes	— publics 195 et 467
Personnel des administrations des	— publics
hospices et des bureaux de bien-	Séminaires diocésains 221
faisance	Senat 5
Personnel des Cies de chemins de fer 69	Sénateurs du Nord. Adresses à Paris. 44
 des employés des octrois. 455 	Services de santé 82
- du corps des ponts et	Service des contributions indirectes. 273
chaussées	— des douanes 280
Pharmacie (police) 84	Services spéciaux d'études des ca-
Poids et mesures - Vérification 294	naux de navigation projetés dans
Police de la pharmacie 84	le département 39
Police sanitaire des ports 87	Services des chemins de fer 59
Ponts et chaussées 55	Service des routes nationales, des
Population 413 à 452, 362 et 388	irrigations et des desséchements . 55
Ports maritimes 56 et 430	Service des ports 56 et 430
Position géographique du départe-	Service des poudres et salpêtres 64
ment du Nord	— des tabacs
Postes et télégraphes . (Voir aussi le	- hydraulique 55 et 445
tableau des communes, p. 97 à 151) 290	- des ponts et chaussées 55
Poudres et salpêtres 64	- spécial de la navigation de
Prairies de Château-l'Abbaye et de	la Belgique sur Paris 58 et 437
Mortagne 79	Service spécial de la navigation inté-
Prairies de Landrecies 77	rieure du Nord et du Pas-de-
Prairies de Flines-lez-Mortagne 79	Calais 57 et 434
Préfecture 42	Service special d'observations hy-
Préfectures et évêchés 36	drométriques et d'annonces des
Pres Duhem	crues 56
Président de la République 5	Service sanitaire des maladies con-
Prét du linge à domicile aux indi-	tagieuses épizootiques 345
gents 247	Service municipal des eaux des villes
Prisons 88 et 464	de Roubaix et de Tourcoing 348
I I IDOUBLE TO THE TOTAL TO THE TOTAL TOTA	

Services publics et départementaux. 55 Service vicinal		78 50
Société archéologique d'Avesnes 297		74
Société centrale de médecine du dé-	Tabacs 2	94
partement, à Lille	Lableau alphabétique des com-	
Société d'apiculture d'Avesnes 342 Société des agriculteurs du Nord 340		97
Sociétés d'agriculture		52
Société d'agriculture, sciences et arts	Tableau des circonscriptions de per- ceptions 2	65
de Valenciennes	- du mouvement de la navi-	UU
Societé régionale des architectes du	gation sur les canaux et	
Nord de la France, à Lille 344 Société de la Miséricorde à Bergues. 249	rivières du département	0.0
- de charité maternelle 246		39
 d'émulation de Cambrai 303 	- statistique des communes par canton	12
- de patronage des jeunes con-		13
damnés libérés 90	Taxe municipale sur les chiens 4	67
 des Amis des arts, de Douai 340 Société artistiq.deRoubaix-Tourcoing 340 		90
Sociétés de secours mutuels 212 et 476	And the second s	93
Société de secours mutuels des Sau-		28
veteurs du Nord 244	Tramways 62, 69, 71, 406 et 4 Tramways du département du Nord.	71
Société Dunkerquoise pour l'encou-		72
ragement des sciences, des lettres		74
et des arts	Travail des enfants, des filles mi-	
et des arts de Lille 298	neures et des femmes dans les	10
Société centrale d'agriculture, scien-		49
ces et arts du département, établie	Travaux municipaux de la ville de	95
a Douai 302		63
Societé de secours aux blessés mili-		63
Société des vieillards indigents	Tribunal des conflits	24
- industr. du nord de la France 304		47
Société industrielle et commerciale	Tribunaux de première instance :	28
d'Avesnes, Fourmies, Maubeuge 304		31
Société charitab. de S-François-Régis 249	Citizen Control of the Control of th	33
- du prêt du linge à domicile aux indigents malades 247		35
aux indigents malades 247 Société médicale de Douai 313		37
Sociétés savantes		39
Sociétés de géographie 306		43
Société de géographie de Lille 307	Tribunaux de simple police (Voyez tribunaux de 4re instance).	
Société géologique du Nord 297		0.1
Société photographique de Lille 342	T nion française de la Jeunesse 49	94
Société photographique du Nord de la France 312	Union des Femmes de France 2- Union géographique du Nord de	10
Société de statistique et d'économie		06
politique de Litle 303		53
Soire et canal de Bourgogne 78	T/accine 85 et 43	55
Sols du département 366	V accine. — Comité central du dé-	
Sourds-muets (institution de) 494 Sous-préfectures	partement	85
Stations des chemins de fer. Produits 425		77
Statistique électorale 398		77
— de l'industrie minérale 449	do m adj no ot no i neconari.	79
- des voies de communication 403		77
- des mouvements de la		78
navigation intérieure . 434 Statistique financière	- de la Vergne	80
Statistique financière 480 Superficie du départemt 443 à 452 et 353	Vétérinaires 3.	44
Surveillance administrative 62	W	
Syndicat de Berlaimont 78	VV aeteringues 75, 360 cl 4	47





Lille, Imp. L. DANEL.